


TRANSFERRED
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

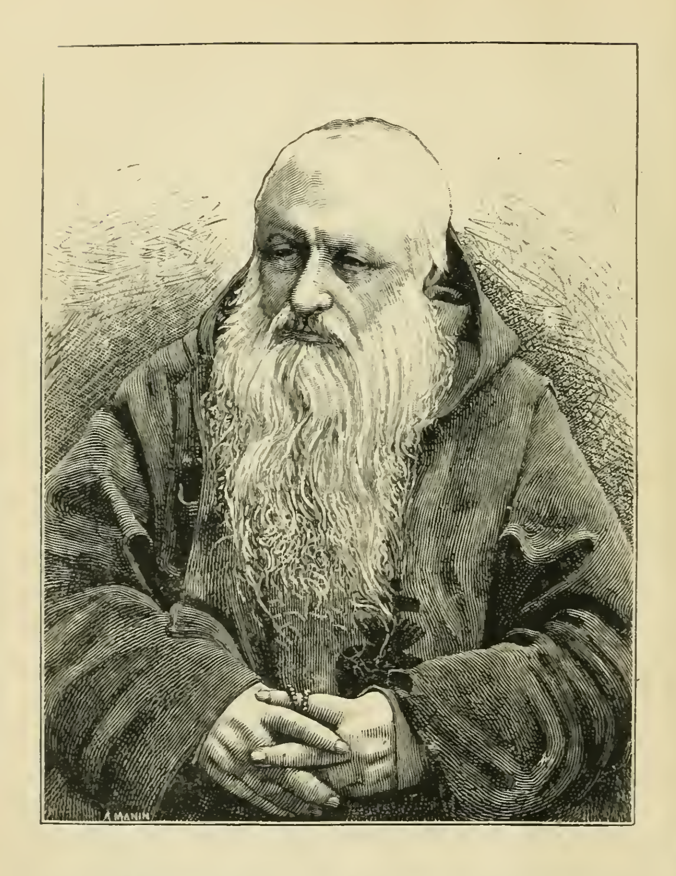
LE R. P. JEAN

DU SACRÉ-CŒUR



Nimes. — Imp. Lafare Frères, square de la Couronne, 1.





PORTRAIT DU R. P. JEAN DU SACRÉ-CŒUR

UN AN AVANT SA MORT

1881

TIMON-DAVID

S. C. J.

LA VIE DU SERVITEUR DE DIEU

LOUIS MAULBON D'ARBAUMONT

EN RELIGION LE

R. P. JEAN

DU SACRÉ-CŒUR

Directeur des Victimes du Sacré-Cœur de Jésus

Ad majus pietatis incrementum.



MARSEILLE
ŒUVRE DE LA JEUNESSE OUVRIÈRE
88, Boulevard de la Madeleine, 88

1887

PROTESTATION DE L'AUTEUR

Pour obéir à la Constitution du Pape Urbain VIII, nous déclarons qu'en employant les mots de *Vénérable*, de *Bienheureux*, de *Saint*, nous n'avons pas entendu prévenir le jugement de l'Église, mais seulement nous servir d'expressions communément employées dans le langage ordinaire. Pareillement, en racontant des faits extraordinaires, nous n'avons pas voulu les donner comme des miracles dont l'Église seule est le juge, mais comme des faits appuyés seulement sur une foi humaine et sur le simple témoignage des hommes.

S. C. J.

A LA MÉMOIRE

DE

Sa Grandeur Mgr Dom ANSELME NOUVEL

Bénédictin de la stricte observance du Mont Cassin

Évêque de Quimper et de Léon

Ce petit ouvrage était sous presse quand nous avons appris la mort subite de Mgr Nouvel, décédé le 1er Juin 1887. C'était le meilleur ami du P. Jean, et certainement un des plus saints évêques de France. Ses lettres nous avaient puissamment encouragé à poursuivre cette modeste vie, au milieu des obstacles qui avaient surgi avant son apparition; aussi avions-nous résolu de la lui dédier. Qu'il daigne en recevoir l'hommage du haut du Ciel, où il est allé rejoindre son saint ami.

Il ne nous avait demandé que la suppression de quelques phrases qui blessaient sa modestie. Sa mort nous a permis de les conserver, bien sûr que tous ses amis ratifieront les jugements du P. Jean, qui le connaissait si bien. Ses lettres serviront d'introduction à cette histoire et sa bénédiction fera son succès. *Ad majus pietatis incrementum.*

Quimper, le 20 juin 1886.

Monsieur l'Abbé,

Je ne puis vous exprimer le vif intérêt avec lequel j'ai lu les pages que vous avez écrites sur la vie de mon saint ami. Je n'ai pu en interrompre la lecture que lorsque mes devoirs me forçaient de le faire. Continuez la vie de mon saint ami, elle confond ma lâcheté, mais elle me fera et à beaucoup d'autres, le plus grand bien.

Quimper, le 1er juillet 1886.

L'intérêt dans la vie du bon P. Jean va toujours croissant. Je vous remercie de ces pages si belles, elles me font le plus grand bien et, pour me servir d'un de ses mots dont je me rappelle, nous ne sommes que de *pâles peintures*

Il y a, cependant, une erreur historique contre laquelle je dois protester. Vous dites : le *saint Mgr Nouvel*. On voit bien que vous ne me connaissez pas. Je suis un fort pauvre homme ; je n'ai eu qu'une vertu : obéir quand on me commandait ; et l'obéissance est dure quand il faut cesser d'être moine pour devenir évêque.

Priez pour moi et soyez assuré.....

(La lettre du 17 août 1886, est reproduite dans le texte, p. 237.)

Quimper, le 20 août 1886.

Je vous écris entre deux retraites ecclésiastiques en vous retournant votre manuscrit. Je vous parlerai toujours avec la même franchise, mais ne tiens pas à mon sentiment.

Je ne vous adresse pas le reproche qu'on vous fait d'écrire un livre trop mystique. Vous n'écrivez pas pour les personnes du monde, mais pour le clergé et les communautés religieuses : c'est un grand exemple que vous donnez.

(La suite de cette lettre se trouve à la page 277).

Quant au style, je le trouve très bon quand les incorrections du copiste seront corrigées. Cette vie ne demande pas la littérature qui plaît au monde ; le fond doit l'emporter sur la forme.

Priez pour moi et recevez l'assurance.

Quimper, le 10 septembre 1886.

Les retraites ecclésiastiques m'ont empêché de vous renvoyer plus tôt votre précieux manuscrit. Je n'ai supprimé que deux lignes, page 315. (*Nous les avons rétablies après la mort de Mgr Nouvel).*

Quimper, le 16 octobre 1886.

Je n'ai aucune remarque à vous faire sur le chapitre XVe je l'ai trouvé fort intéressant. Il montre le prix qu'on peut tirer des douleurs que le zèle pour la gloire de Dieu a occasionnées.

Quimper, le 5 novembre 1886.

Je trouve des choses charmantes et édifiantes dans ce que vous dites des vertus du bon P. Jean. J'aime beaucoup sa lettre sur la propreté dans la pauvreté. Continuez votre travail, il fera du bien surtout dans les communautés religieuses.

Quimper, le 29 décembre 1886.

Tout est édifiant dans la vie de mon saint ami ; mais il y a dans ses mortifications quelque chose d'effrayant, et cette vieillesse si douloureuse en montrant le saint, fait craindre qu'on n'ait pas le courage de demander à Dieu la grâce de l'imiter.

Quimper, le 16 janvier 1887.

Je vous adresse les derniers chapitres de votre manuscrit de la vie du bon P. Jean. Ils m'ont grandement édifié : mais il est effrayant de voir ce que Dieu lui a demandé de souffrances.

Quimper, le 15 mars 1887.

Je regrette que la vie de mon excellent ami ne paraisse pas actuellement. Elle aurait fait du bien, dans les communautés religieuses principalement. Le monde ne connaît plus l'Évangile.

Plouescar, en visite pastorale, 30 avril 1887.

Je suis heureux de la levée des oppositions à l'impression de la vie du bon P. Jean, car je suis persuadé qu'elle fera un grand bien.

Priez pour moi et agréez l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† Dom ANSELME,

Évêque de Quimper et de Léon.

Nous pourrions donner d'autres lettres aussi explicites de plusieurs de Nosseigneurs les Évêques, mais comme ils sont encore vivants, nous ne nous croyons pas autorisés à le faire.



ÉVÊCHÉ
DE
MARSEILLE

MARSEILLE, le 3 septembre 1887.

MON BIEN CHER CHANOINE,

Le P. Jean est mort peu d'années après mon arrivée dans le diocèse. Néanmoins je l'ai assez vu pour comprendre la profonde estime et l'affectueux respect qu'il s'était attirés, surtout dans le clergé et les communautés religieuses de Marseille.

Il était excellemment au milieu de nous, par la sainteté de sa vie et par la sagesse de sa direction, la *bonne odeur de Jésus-Christ*. Mais que de vertus, et de vertus héroïques il a tenues soigneusement cachées aux yeux des hommes ! Il convenait après sa mort de briser ce vase d'humilité et d'en répandre les parfums pour la consolation de ses filles devenues orphelines, et aussi pour l'édification des âmes qui sont vouées par état à la vie de perfection. C'est en effet pour elles, selon la remarque de Mgr Nouvel, évêque de Quimper, le saint ami du P. Jean, que cette vie doit être écrite, et non pour les personnes du monde qui comprennent si peu la sublime et austère doctrine de l'Évangile.

Mais nous, prêtres ou religieux, qui sommes obligés de conformer notre vie aux maximes de Jésus-Christ, en ce qu'elles ont de plus parfait, nous trouverons de nobles exemples à suivre dans cette vie toute surnaturelle et qui s'est particulièrement inspirée et pénétrée d'un grand esprit de prière et de pénitence.

Vous avez eu l'heureuse pensée d'emprunter à l'office

de la messe de S. Joseph de Calasanct la devise que vous placez en tête de l'ouvrage et qui sert très-bien de conclusion à tous les chapitres du livre : *Ad majus pietatis incrementum! (1)*

Tel sera bien, en effet, j'en suis assuré d'avance, le fruit que retireront vos lecteurs. J'en bénis Dieu de toute mon âme.

Veuillez agréer, mon cher Chanoine, la nouvelle expression de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† LOUIS, *évêque de Marseille.*

---

(1) Pour le plus grand accroissement de la piété.

ÉVÊCHÉ
DE
MONTPELLIER.

—

A VALENCE, en cours de prédications,
le 3 septembre 1887.

Monsieur le Chanoine et très-honoré Supérieur,

Je vous remercie de m'avoir envoyé la *Vie du R. P. Jean d'Arbaumont*, que vous venez de faire imprimer, de l'aveu de Mgr l'Évêque de Marseille. Cette vie, dont l'ensemble est marquée de traits si extraordinaires, semble tout d'abord un défi jeté à la prudence humaine, et à ce que S. Paul appelait « la sagesse du siècle. » On se sent reporté, par cette lecture, vers les âges où l'austérité de l'Évangile, loin de rebuter les âmes, les attirait. Et ce solitaire, cet anachorète, on pourrait presque dire : ce stylite, isolé au milieu de notre siècle, dont il n'avait connu les entraînements et les erreurs que pour les réprouver et les flétrir, apparaît, dans les pages que vous lui avez consacrées, tel que devaient être ces moines de la Thébaïde, détachés de tout et d'eux-mêmes principalement, morts à toutes les passions, supérieurs à tous les évènements, et, mieux encore que le philosophe Diogène, plus puissants en réalité que les princes ou les grands de la terre, parce que les grands et les princes ne peuvent donner que des honneurs ou de la fortune, et que ces hommes célestes avaient méprisé la gloire comme la richesse. Si doux, si affable, si tendre même que fût le P. Jean, on tremblait presque en l'abordant, parce que son pâle visage, ses rides précoces, les longs anneaux de sa barbe grisonnante, son habit de bure grossière semblaient vous dire : Voilà jusqu'où il faudrait pousser l'héroïsme de

la pénitence, voilà par quelles armes il faudrait combattre l'égoïsme et la sensualité des temps actuels.

Mais cette impression d'involontaire terreur cessait aussitôt que le P. Jean prenait la parole et regardait au fond du cœur qu'on lui ouvrait. Quelle sagesse alors, quelle discrétion, quelle mesure, quelle rigoureuse et exacte orthodoxie! Ce pénitent, si rude à lui-même, prenait, vis-à-vis des autres, des précautions infinies pour éviter tout excès et prévenir toute exagération.

En parcourant votre intéressant volume, Monsieur et honoré Supérieur, j'ai suivi par la pensée, depuis la première année de mon séminaire, en 1849, jusqu'à ces derniers temps, la pieuse existence du P. Jean, comme je l'avais vue, pendant cette longue période de temps, se dérouler sous mes yeux. J'ai assisté à la retraite qu'il fit auprès de M. Galais, de Saint-Sulpice, avant de quitter Dijon; et depuis, ses missions, ses prédications, ses travaux ont été souvent l'objet de nos entretiens. Il a daigné me servir de guide et de conseil dans les périodes les plus graves de ma vie, et je serais bien ingrat si j'oubliais jamais sa suave et condescendante paternité. Quel noble cœur battait dans sa poitrine! Comme il aimait avec intelligence l'Église, le Pape, la France? Avec quelle ardente curiosité, lui, si mortifié, il accueillait les récits qu'on lui faisait sur Rome ou sur Paris et comme son fin et gracieux sourire, son limpide regard montraient la pénétration naturelle d'un esprit que nulle passion étroite ou mesquine ne venait émousser.

Il aimait d'instinct tous ceux qui aimaient ou servaient l'Église et la Patrie. Chez lui, pas de jalousie, pas d'envie, pas de gène pour célébrer le mérite ou les actions d'autrui. Enfin, car il faut me borner sur un sujet où ma reconnaissance me commanderait presque d'être intarissable, j'ai toujours admiré le zèle du P. Jean pour la science sacrée. Sa bibliothèque, absolument ecclésiastique, n'était pas très-considérable. Il en avait banni tout apparat et tout luxe

inutile. Mais ses livres étaient vraiment des amis, et des amis familiers. Non content de les avoir ou même de les feuilleter, il les lisait, il les commentait, il en tirait la moëlle et le suc. C'était bien « l'abeille industrieuse et laborieuse », dont parle la liturgie sainte, dans l'office de sainte Cécile.

Je ne m'étonne donc pas, Monsieur le Chanoine, que vous vous soyez promis à vous-même de prendre sur vos loisirs si rares le temps de rédiger, d'après vos souvenirs et sur de fidèles mémoires, la vie du R. P. Jean.

Vous aurez par là adouci l'inconsolable douleur des saintes Religieuses, fondées et formées par notre cher et admirable ami. Vous aurez appris au monde insouciant que la Croix trouve encore des amants passionnés pour elle; et vous nous aurez fourni à tous le sujet d'une excellente et sérieuse méditation. Ce n'est pas tout de louer ou d'admirer les saints ; il faut faire plus encore et les imiter !

Agréez, Monsieur le Chanoine et honoré Supérieur, mes dévoués et respectueux hommages en Notre-Seigneur.

† Fr. Marie-Anatole DE CABRIÈRES,

Évêque de Montpellier.

ERRATA

Page XVI, 1887, lisez : *1886*.
» 214, ligne 24, décidée, lisez : *décédée*.
» 373, ligne 32, 1886, lisez : *1866*.
» 441, ligne 30, LVIII, lisez : *LXVIII*.

PRÉFACE

L'Église a toujours eu des saints, elle en aura jusqu'à la consommation des siècles. Les uns ont eu un rôle éclatant dans le monde ; les autres, plus nombreux, ont vécu dans l'obscurité du cloître ou dans le sanctuaire inconnu de la vie privée : mais les uns et les autres n'ont pu cacher le parfum de leurs vertus se répandant au loin, malgré leur profonde humilité, caractère fondamental de toute vraie sainteté. C'est une pensée bien consolante au milieu des tristesses des temps présents de penser qu'autour de nous, dans le sein de la vraie Église et là seulement, il y a toujours des âmes d'élite, s'interposant entre nos crimes et la juste colère de Dieu, pour arrêter son bras vengeur, ajourner ses justices, les rendre moins sévères et tout au moins les abréger, lorsque Dieu les juge indispensables pour le bien général de ses élus. Le monde ne connaît pas cette reversibilité des mérites, sa valeur sur le Cœur sacré de Notre-Seigneur ; son influence n'en est pas moins incontestable, et, lorsque la sagesse humaine

prévoit avec une sorte de certitude les malheurs qui menacent la société, elle oublie que dix justes eussent sauvé Sodome, et qu'il y a dans l'Église non-seulement dix justes, mais des milliers de saintes âmes qui s'immolent en union avec Notre-Seigneur pour le salut du monde et détournent le courroux du meilleur des pères. Ces merveilles d'expiation nous échappent, parce que nous ne les voyons pas des yeux du corps ; mais, quand nous verrons à la lumière de Dieu l'action prodigieuse de la sainteté dans le monde, la puissance de quelques âmes obscures pour combattre et vaincre les innombrables ennemis de Dieu et de son Église, ce sera l'objet de notre éternelle admiration dans le Ciel, le désespoir des damnés qui n'avaient pu comprendre quelle barrière infranchissable arrêtait leurs efforts tout puissants.

Celui dont nous écrivons la vie a vécu obscur entre tous. Il a bien eu quelques moments d'éclat, sa haute intelligence et sa grande vertu l'ont trahi bien souvent, mais l'extraordinaire de sa vocation en a fait plus fréquemment la risée du monde incapable de le comprendre. Il avait cette folie de la croix, scandale des Juifs, mépris des Gentils (1) ; bien peu le connaissaient à fond, et ses disciples les plus assidus étaient loin de soupçonner tous les trésors de grâce cachés dans sa belle âme. Se cacher *a été l'objectif de toute sa vie ; mais Dieu, qui ne voulait pas que cette lumière restât sous le boisseau, a permis que la filiale piété de ses filles conservât les précieux*

(1) I Cor., I, 23.

documents avec lesquels nous avons pu reconstituer cette belle existence. Ses meilleurs amis nous ont communiqué sa correspondance pieusement conservée : plusieurs, hélas! et des plus illustres, l'ont précédé dans l'éternité, nous n'avons pu retrouver beaucoup de ces lettres, ce sera sans doute une lacune regrettable ; mais cette correspondance perdue n'enlèvera rien à ce que nous savons de ses grandes qualités.

Nous le dirons tout simplement et dès le début : nous n'écrivons pas pour ce monde que Notre-Seigneur a maudit, jusqu'à refuser de prier pour lui (1), quand il priait pour ses bourreaux. Que comprendrait-il à ces merveilleuses opérations de la grâce ? Ne les trouverait-il pas absurdes ou tout au moins inintelligibles ? L'homme charnel, dit S. Paul, ne comprend pas les choses de Dieu (2), et S. Jacques ajoute avec une étonnante énergie : « Ce sont des brutes qui blasphèment ce qu'ils ignorent (3). » Nous écrivons seulement pour les âmes pieuses, pour ces prêtres nombreux que le P. Jean évangélisa, pour ces innombrables vierges du bon Dieu si longtemps avides de sa parole et de sa direction ; nous écrivons surtout pour ses filles, les préférées de son amour, qui se sont faites, par lui et avec lui, les victimes propitiatoires du Sacré-Cœur de Jésus, victimes de nom, mais bien plus victimes de fait. Puissent ces pages retracer la figure de leur bienheureux

(1) Joan., XVII, 9.
(2) I Cor., II, 14.
(3) Jud., 10.

instituteur et les maintenir à jamais dans la ferveur de leur vocation première.

O mon bienheureux Père, du haut du ciel, recevez cet hommage de la profonde reconnaissance du plus petit de vos enfants. Oubliez son peu de correspondance à vos soins si dévoués pendant trente ans, protégez-le, lui et ses œuvres faites sous votre inspiration et votre direction, aujourd'hui que votre puissance doit être si grande auprès de ce divin Cœur que vous avez tant aimé.

Le 27 décembre 1887, en la fête de S. Jean.

S. C. J.

LA VIE DU SERVITEUR DE DIEU

LE

RÉVÉREND PÈRE JEAN

DU SACRÉ CŒUR

CHAPITRE PREMIER

Depuis la naissance du R. P. Jean, jusqu'à sa conversion, 1813-1837.

I. Sa naissance. — II. Son enfance. — III. Sa première communion. — IV. Sa jeunesse. — V. L'école polytechnique et les ponts-et-chaussées. — VI. Commencement de retour à Dieu. — VII. Nouvelle vocation. — VIII. Conversion définitive.

La famille Maulbon d'Arbaumont est une ancienne Maison de la Bourgogne. Sans remonter dans sa généalogie, nous dirons seulement que l'aïeul du P. Jean, Louis-Charles Maulbon d'Arbaumont, était trésorier de France avant la révolution de 1789. Il mourut en 1825, à l'âge de 72 ans. Il avait épousé Marie-Marguerite-Joséphine Lardillon, qui mourut en 1854, âgée de 91 ans.

De ce mariage naquit entre autres enfants, Jean-Nicolas-Marguerite Maulbon d'Arbaumont, époux de Françoise-Émilie Osmont, père et mère de celui dont nous écrivons la vie.

Louis-Marie fut l'unique fruit de ce mariage, bien que son père n'eût alors que 24 ans et sa mère 16 ans et demi seulement. Il vint au monde le mercredi 10 octobre 1813, à 7 heures du matin, à Dijon, place Saint-Jean, sur la paroisse cathédrale de Saint-Bénigne, où il fut baptisé dès le lendemain, par M. Surget, vicaire à la Cathédrale. Son parrain fut son aïeul paternel Louis-Charles, et sa marraine son aïeule maternelle Marie-Marguerite Blanc, épouse de Pierre Osmont. On lui donna les noms de son parrain et de sa marraine selon l'usage jadis presque général.

Sa naissance fut une grande joie pour toute sa famille. Sa tante Élisabeth Lardillon qui avait épousé un de ses petits parents, écrivait peu de jours après : « Ta lettre, mon cher ami, me fait un « vrai plaisir, en m'apprenant l'heureux accouche- « ment de ta chère femme, qui t'a rendu père d'un « beau garçon qui doit être joli, ayant une maman « blanche et fraîche comme la rose... » La tante Lardillon avait bien deviné, Louis était en effet le plus bel enfant qu'on pût voir, et déjà on devinait ce que l'âge lui apporterait peu à peu de beauté mâle, achevant d'en faire un des hommes les plus sympathiques et les plus distingués, sans que les années, les austérités et les infirmités puissent jamais altérer la perfection de ses traits. Pour le moment, il avait la finesse d'une petite fille, et quand, dépouillé de ses langes, on commença à l'habiller, sa mère lui fit porter jusqu'à sept ans des vêtements de fille avec des pendeloques et des tire-bouchons sur sa jolie petite tête, selon la mode du temps. Nous avons un petit dessin à la plume, fait par le P. Jean lui-même, qui le représente dans ce

costume auquel il s'était tant affectionné, qu'il fit une grosse scène, lorsqu'à 7 ans il fallut le revêtir des habits de garçon. Plus tard, il rappelait ce fait bien naturel, s'en servant pour s'en humilier profondément, se reconnaissant indigne de la supériorité que lui donnait son sexe sur les femmes si saintes qu'il dirigeait.

Sa mère l'aimait avec passion, mais elle ne lui laissait passer aucun de ses petits défauts d'enfant. Louis avait l'habitude de se ramasser dans son lit. Craignant pour la santé de son cher enfant, car malgré ses instances il refusait absolument de s'étendre, elle consulte son médecin. — Madame, répond celui-ci en souriant, je vais vous donner un remède qui coûtera à votre cœur maternel, mais il sera radical. S'il refuse encore de s'étendre, frappez-le quelque peu. Le conseil fut suivi et malgré l'énergie de sa petite volonté, Louis fut immédiatement guéri de son entêtement et ne désobéit plus à sa bonne mère.

II. — Cependant, arrivé à sa septième année, ses parents se préoccupaient de son éducation. Par un concours de fâcheuses circonstances elle fut médiocrement chrétienne. Mme d'Arbaumont était une digne femme, très assidue à ses devoirs religieux mais son mari, parfaitement honorable selon le monde, appartenait à cette génération, fille du XVIIIe siècle, qui n'avait pas conservé l'esprit d'impiété de Voltaire, mais une profonde indifférence pour les choses religieuses. En gentilhomme bien élevé, M. d'Arbaumont respectait les convenances; il n'y avait jamais sur ses lèvres une parole contre la religion; seulement il n'en usait pas. Que de

gens de cette sorte nous avons connus sous la Restauration et pendant le règne de Louis-Philippe, ayant horreur de l'impiété brutale de la voyoucratie, capables de lutter pour la défense de leur foi, mais incapables d'observer les pratiques religieuses. C'était l'esprit dominant dans la bonne société de la Bourgogne, avons-nous souvent entendu dire au P. Jean lui-même. Un fort reste de jansénisme, chez plusieurs, beaucoup de respect humain chez le plus grand nombre, avaient fait une rareté de l'usage des Sacrements. Il fallut les dernières années de l'épiscopat du saint Mgr Rivet et le concours des Communautés religieuses qu'il appela, pour ramener peu à peu les hautes classes de Dijon à la pratique des devoirs qu'impose l'Église à ses enfants. Pour M. d'Arbaumont, naturellement froid, et par suite des embarras financiers qui ne firent que s'accroître jusqu'à sa mort, il y avait un fond d'aigreur né de ses préoccupations incessantes qui l'éloignèrent jusqu'au dernier moment de cette foi qu'il respectait, qu'il regrettait même de ne pas sentir, sans jamais avoir le courage d'en accepter le joug. D'ailleurs où trouver alors des maîtres parfaitement chrétiens sous l'empire tyrannique de l'Université ? Toutes ces tristes circonstances influèrent fâcheusement sur l'éducation d'un enfant dont l'âme se serait facilement ouverte, avec sa riche nature, à toutes les bonnes impressions. Cependant cette indifférence en matière de religion ne nuisit pas à ses mœurs ; son enfance fut pure et longtemps encore sa grande honnêteté naturelle l'éloigna du mal, il nous l'a dit souvent lui-même.

M. et Mme Quérin, place Charbonnière, à Dijon, lui apprirent l'écriture et les éléments du latin, selon

l'usage de l'époque, longtemps conservé, d'apprendre le latin dès le commencement des études. Son intelligence était aussi vive que son cœur était sensible; aussi ses progrès furent-ils étonnants, à en juger par les lettres qu'il écrivait, dès l'âge de 8 ans, à ses parents. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer quelques-unes ; elles annoncent celui qui maniera plus tard d'une manière si remarquable le style épistolaire. La première de ces lettres se ressent peut-être un peu trop des corrections du maître ; les suivantes, par la puérilité des détails, montrent bien qu'elles sont l'ouvrage personnel d'un petit enfant de 8 ans.

8 décembre 1821.

Mon cher Papa,

Tu ne doutes pas que je t'aime de tout mon cœur. J'ai toujours fait mon possible pour te contenter et te marquer mon affection. Je vois arriver avec plaisir le jour de ta fête parce qu'elle est pour moi une occasion de t'ouvrir mon cœur. Tu voudras bien accepter un petit bouquet et les souhaits que je te fais de bonne fête.

Mon cher Papa, je t'embrasse de tout mon cœur.

26 décembre 1821.

Ma chère Maman,

Je compte t'écrire le jour de l'an pour te *soiter* la bonne année et pour te montrer l'amitié que j'ai pour toi. Aujourd'hui je t'écris ce que je fais depuis que tu es partie. Lundi je suis allé voir avec mes tantes Maulbon le *diaphanorama* qui m'a bien amusé. Je vais souvent avec mes tantes, on y joue toujours au loto. Annette (sa bonne) t'embrasse bien, elle ne veut pas me donner à manger quand j'ai faim. Quoique cela je ne suis point encore bien fâché avec elle.

Pendant les années scolaires 1822 et 1823, il avait alors neuf ans, il entra comme externe en sixième au collège royal de Dijon. Aux vacances de Pâques, il écrivait à son Père.

8 avril 1822.

Nous sommes arrivés mercredi à Auxonne en bonne santé (chezson grand père maternel) j'espère que tu te portes bien aussi. Nous avons trouvé à Auxonne ma bonne maman qui nous attendait avec la voiture. A Lacour — campagne de M. Osmont — j'ai été bien aise de retrouver bon papa en bonne santé. Je travaille tous les jours jusqu'à midi. Je m'amuse bien avec mon arc et mes flèches. Hier nous sommes tous allés à Auxonne, jusqu'à mon bon papa. Nous avons été à la messe et nous avons dîné chez M. de Montcourt. M. Roy a dîné avec nous et m'a chargé de te faire bien des compliments. Ma bonne maman m'a acheté un livre : *Les soirées du père de famille, ou conversations familières d'un père avec ses enfants*. Ce sont de jolies histoires qui m'amuseront bien. Adieu, mon cher papa, je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que mes tantes et cœtera, cela veut dire toute ma famille. Je te prie de dire à Annette de m'envoyer mon couteau, je l'ai laissé sur ma fenêtre. Ton respectueux fils.

On le voit, jusqu'à son départ pour Paris, beaucoup plus tard — en 1832 — Louis fut élevé au milieu des siens, la meilleure des éducations pour un enfant. Il prit cet amour profond pour sa famille que les plus pénibles et les plus héroïques séparations ne purent jamais détruire dans son cœur.

Après deux ans, Louis passa du collège de Dijon à celui d'Auxonne où il demeura plusieurs années, joignant à ses études littéraires les éléments des mathématiques. Ses petites lettres d'enfant font facilement juger de la précocité de son intelligence ; aussi fut-il tout le temps à la tête de sa classe

et toujours il obtint le prix d'excellence. La douceur et l'affabilité de son caractère ne permettaient pas à ses condisciples de le jalouser. Du reste, demeurant à Auxonne chez M. Osmont, son grand père, il n'avait avec eux que les rapports de classe, réunissant ainsi les avantages de l'éducation publique avec son émulation, aux avantages de la vie de famille qui conserva intacte la pureté de ses mœurs.

III. — Il eut le bonheur de faire sa première communion le dimanche de la Passion, 20 mars 1825, il n'avait pas encore onze ans et demi. Monsieur l'abbé Gouvernet était son catéchiste et son confesseur. Sa confession fut sincère et sérieuse, mais, ignorant le mal, il ne comprit pas plusieurs questions que lui fit avec prudence son confesseur, et il reçut l'absolution avec la pensée que celui-ci n'avait peut-être pas cru à sa sincérité, ce qui lui fut un grand chagrin. Il approcha cependant de la Table-Sainte avec respect et gravité, mais, voyons-nous dans ses notes, sans amour sensible pour celui qu'il devait un jour tant aimer. Cependant la veille, au moment de l'absolution, il éprouva une vive douleur de ne pas aimer le bon Dieu, ce qui prouve que déjà il l'aimait bien, et, levant ses petits bras vers le ciel il s'écria, plus de cœur que de bouche. « O bon Jésus, donnez-moi la grâce de vous aimer. » Il eut encore une autre chagrin dans ce beau jour. Ne voulant pas salir ses beaux habits neufs, il mit son mouchoir sous ses genoux. Il paraît que c'était défendu dans cette paroisse, et Monsieur le Curé s'en étant aperçu le gronda fort et le lui fit enlever. Louis en éprouva une grande peine, craignant d'a-

voir offensé Dieu et, peut-être, ce reproche intempestif l'empêcha-t-il d'éprouver cette dévotion sensible si bien ressentie la veille au moment de l'absolution. Cependant Dieu lui avait réservé dans ce beau moment la plus grande de toutes les grâces, car pour la première fois la pensée lui vint de se faire prêtre. Que de grands pas l'éloigneront de cette vocation qui devait renaître au moment marqué par la divine Providence ! La même année, à peu près au mois de septembre, il reçut le sacrement de Confirmation des mains de Mgr Martin de Boisville, évêque de Dijon.

Très assidu à ses devoirs classiques, Louis manifestait en outre un goût très prononcé pour le dessin et pour les collections d'insectes et de plantes. Avec l'âge l'amour des collections ne dura pas, mais il excella peu à peu dans le dessin ; nous verrons au temps de sa grande ferveur quel inconcevable usage il fit de ce talent sur son propre corps. Pour le moment il ne pense qu'aux insectes : « Mon cher Papa, « écrit-il six mois avant sa première communion, « c'est pour te dire que j'ai oublié ma chenille que « je t'écris. Ce n'est pas la peine de me l'envoyer, « j'ai peur qu'elle ne meure en route, ainsi tu la « nourriras. Nous sommes arrivés heureusement à « Auxonne, ainsi que mes papillons, dont aucun « n'a été abîmé. Tu feras aussi attention aux chry- « salides. » Il faisait volontiers le sacrifice de quelques sous de sa petite bourse pour acheter de ses amis une mouche luisante fort rare dans son pays et qui manquait à sa collection. Nous retrouvons constamment dans ses lettres de cette époque, sa constante préoccupation pour ses chenilles, ses chrysalides, ses papillons qui ne sont pas arrivés à terme,

ses plantes qui se sont pourries dans son herbier. C'est une grande grâce que Dieu lui faisait, sans qu'il s'en doutât, car il faut quelque chose qui occupe l'imagination des enfants; le surnaturel étant ordinairement hors de leur portée, ces innocentes préoccupations les éloignent des habitudes coupables de l'adolescence et les conservent purs. Cela ne le détournait pas de ses études. « Je suis plein « de Virgile, de Cicéron, de Quinte-Curce, j'ai la tête « cassée de latin, de français et de grec et je ne sais « plus de quel côté me tourner. Si tu as de beaux « papillons, je les emporterai quand j'irai à Dijon. « Pour moi je n'en puis plus prendre, je n'en ai « plus le temps; mais pendant les vacances, je « m'en dédommagerai bien. » Parfois, pour mettre son père au courant de ses progrès, il lui écrivait en latin autant que peut le faire un élève de cinquième, sans négliger son cher dessin. « Je con« tinue mon cher dessin qui m'amuse beaucoup « — écrivait-il en mars 1826 — je continue à faire « des têtes et je commence les fleurs. » Il avait alors 12 ans et demi, les dangers allaient commencer pour lui.

IV. — Auxonne avait une garnison d'artillerie. Louis eut des relations avec plusieurs officiers de cette arme, entr'autres avec le capitaine Caffart, qui lui donna, avec le goût des mathémathiques et des études sérieuses, l'idée de se présenter à l'École polytechnique. Il avait eu pour camarade à cette école l'oncle de Louis, M. Denys Maulbon d'Arbaumont, mort à Dijon en 1870, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, en retraite. Ces relations, quoique honnêtes, n'étaient pas faites pour lui donner

l'amour des choses de Dieu. Il aimait tendrement ses maîtres, honorait leur savoir et leur honnêteté purement humaine, mais tous étaient philosophes sans se permettre cependant jamais un seul mot qui pût blesser sa délicatesse et sa candeur, ce qui cachait ou semblait excuser leur indifférence religieuse. Il retourna à Dijon auprès de son père pour sa rhétorique et sa philosophie et ne trouva pas mieux pour la vie de son âme. Bientôt il commença à négliger ses devoirs religieux et finit par les abandonner tout à fait; l'exemple de son père ne pouvait le soutenir beaucoup. Dieu permit cet égarement passager, qu'il devait expier si cruellement plus tard; il lui dut cette prodigieuse humilité et ces austérités étonnantes qui signaleront toute sa vie.

M. d'Arbaumont père avait en 1814 le titre de premier notaire du Roi; il fut ensuite avocat et remplit d'autres charges dont le P. Jean ne voulait jamais parler. La révolution de 1830 le trouva juge de paix et le destitua. Obligé de se créer une nouvelle position, ayant très peu de fortune et n'ayant pas su l'administrer prudemment, il devint régisseur des terres de M. le Comte de Vogué, à Chevigny, près de Beaume, où il habita désormais. Cette circonstance obligea Louis à quitter le collège de Dijon et à prendre des répétitions particulières. A la fin de l'année 1831, il se présenta à l'examen pour l'école polytechnique et fut refusé; il avait alors 18 ans. Mais l'année suivante, il fut reçu avec un bon numéro, le trente-septième sur plusieurs centaines. Son cousin Edouard fut reçu avec lui. Sa nomination lui fut annoncée par le général Tholozé, commandant de l'école et il y entra le 14 novembre 1832, à l'âge de 19 ans. Son père et sa mère voulurent le con-

duire eux mêmes à Paris. Placé dans la deuxième division à la salle vingt-neuvième, il eut pour sergent M. Chareton, devenu depuis général du génie et député à l'Assemblée nationale de 1871, sans que la diversité de leur carrière et de leur conviction ait jamais altéré les souvenirs de leur jeunesse; on le verra plus tard.

Ce nouveau milieu ne devait pas ramener notre élève à l'amour de la piété. Nous lui avons entendu raconter bien souvent quel esprit régnait dans cette célèbre école au début du règne néfaste de Louis Philippe. Les idées d'honneur y étaient très développées, la camaraderie était parfaite, les idées politiques bien mauvaises. On se souvient du rôle que jouèrent les polytechniciens à la révolution de 1830 à la tête des barricades. Fort libertins, avec de nombreux jours de sortie, du moins on n'y connaissait pas le vice sous la forme hideuse qu'il a dans les lycées ; Louis ne se souvenait pas de l'avoir rencontré sous cet aspect, personne ne l'aurait souffert, affirmait-il. C'étaient des jeunes gens bien élevés, presque tous de bonnes familles, de grands travailleurs, désireux d'arriver, mais des enfants de leur siècle, où les idées religieuses étaient complètement oubliées ou laissées aux femmes comme l'apanage de leur sexe. Une femme philosophe était alors aussi rare qu'un homme chrétien. Les temps sont bien changés et dans ses vieux jours le P. Jean se réjouissait en voyant les hautes classes revenir à la pratique de la religion comme jamais il ne l'avait vu dans sa jeunesse. La foi est aujourd'hui de bon ton ; il est vrai que par un triste retour le peuple encore si bon en 1830 est plus que jamais éloigné de l'Église et de ses préceptes. Si Louis ne devint pas plus mauvais pen-

dant ces deux années — nous l'ignorons — il ne devint certainement pas meilleur ; ses examens étaient sa seule préoccupation, son avenir en dépendait, il se livrait donc à l'étude avec la plus grande ardeur ; mais Dieu s'était réservé cette âme d'élite, il allait la reprendre pour lui, directement, sans intermédiaire, par la seule puissance de sa grâce prévenante.

V. — Pendant les vacances de 1833, le général commandant lui annonça qu'il était reçu dans la première division avec le n° 13 sur 167 élèves et le plaça dans la treizième salle dont il devint sergent. Il avait atteint tout son développement physique. A 20 ans, sous son brillant uniforme, c'était le plus beau et surtout le plus sympathique jeune homme qu'on pût voir. Son front était extrêmement développé, ses cheveux et sa barbe naissante blonds, les yeux très doux et pétillants d'esprit, le nez un peu grand, mais très bien fait ; la bouche indiquait une bonté naturelle. Très haut de taille, c'était un parfait cavalier. On pouvait lui appliquer le mot de S. Thomas : *mens sana in corpore sano,* une âme bien faite dans un corps bien fait. Ses études s'achevèrent avec un grand succès, car au mois d'octobre 1834, il fut admis dans les services publics avec le n° 10 sur 150 élèves. On sait que chaque année les ministres mettent un certain nombre de places dans leurs différents ministères, à la disposition des élèves de l'école polytechnique. D'Arbaumont choisit les ponts-et-chaussées, le service le plus recherché par les premiers numéros, avec les mines et les eaux et forêts. Vingt et un de ses camarades de promotion se présentèrent dans la même administration ; il fut reçu le huitième et nommé le 3 novembre ingénieur de troisième classe.

Édouard d'Arbaumont, son cousin, entra dans l'artillerie.

Si l'esprit de l'école l'avait entretenu dans l'indifférence religieuse, de fâcheuses connaissances qu'il fit à Paris faillirent altérer à jamais sa foi. C'étaient des familles respectables selon le monde, mais imbues des erreurs alors tant à la mode, le La Menaisisme et même, qui le croirait, le Saint-Simonisme. M. de La Mennais déjà bien déchu était encore dans toute sa gloire humaine, entraînant à sa suite une pléiade de jeunes gens tous pleins de talents, de vie, d'entrain, de dévouement, et dont les tristes erreurs ne peuvent faire oublier les services. Leurs erreurs ont disparu aujourd'hui; M. de La Mennais est mort dans son apostasie sans laisser d'autre trace après lui, mais il est resté cet éclatant retour vers la chaire de Pierre, le centre de l'unité, la grande force qui nous maintient debout au milieu des malheurs des temps présents et qui fut en grande partie son ouvrage au début de son éclatante carrière.

L'imagination du jeune d'Arbaumont, mal préparée par son éducation, ne pouvait résister à cet entraînement en dehors de la ligne droite de la vérité. Il est plus difficile de comprendre comment son esprit, naturellement si positif, se laissa séduire par la doctrine utopiste de Saint-Simon. Elle se présenta à lui dans des ouvrages qu'on lui prêtait, entourée d'une auréole de mysticisme qui le séduisit. Les mots de Dieu, de christianisme, de Jésus, de pureté revenaient sans cesse sur les lèvres des Saint-Simoniens et à toutes les pages de leurs écrits, mêlés à des erreurs qu'il était incapable de démêler. Il dévorait ces livres dans ses moments de loisir, il y trouvait une douceur inexprimable ; Dieu s'en servait

pour le ramener à lui par cette voie détournée. Son esprit, enclin jusque là et par circonstances aux études positives, s'ouvrait au surnaturel. Que de belles intelligences ont été ramenées dans le temple de la vérité par M. de La Mennais qui n'a pas voulu y rester lui-même! Le P. Jean le disait beaucoup plus tard à un prêtre dans un moment d'épanchement : « Vous avez eu le bonheur de sucer la foi avec le « lait, vous avez reçu une éducation qui n'a cessé « de la développer, vous êtes entré dans la vie armé « de pied en cap. Qu'il m'a fallu de temps, d'études « et surtout de grâces de Dieu pour en arriver à « ce point et pour me débarrasser tout à fait de ces « restes d'erreurs et de préjugés qui survivent long- « temps, même après une sincère conversion. »

Louis demeura-t-il aussi pur pendant son séjour à Paris ? Il est très permis de le croire d'après une confidence intime qu'il fit lui-même à une sainte âme. Sa mère qui veillait sur lui avec tant de sollicitude n'avait pu abandonner indéfiniment son mari, elle était retournée à Dijon. Dès l'âge de 15 ans, l'âge le plus difficile, il s'était lié avec de jeunes libertins très hostiles à la religion, particulièrement avec un ami qui l'eût perdu sans ressource, si Jésus et Marie, qu'il aimait tant, n'eussent veillé sur cette âme qui leur était si chère, et devait devenir un vase d'élection pour le salut de tant d'autres âmes. C'est alors, ainsi que nous l'avons dit, qu'il abandonna peu à peu les pratiques religieuses jusqu'à ne plus fréquenter du tout les sacrements. Il devint, lui aussi, hostile à la religion, il critiquait les ministres du bon Dieu, lui qui devait devenir bientôt l'un d'entr'eux. Il fut si loin hélas! qu'un jour, trouvant chez une de ses tantes fort

pieuse, la vie de Ste Catherine de Sienne, il la jeta à terre avec mépris. Les théâtres de Paris, avec leurs acteurs célèbres, avaient pour lui le plus grand attrait, et s'il n'alla pas au bal, c'est, disait-il plus tard en déplorant cette période de sa vie, qu'il n'avait aucune aptitude pour la danse et y était fort maladroit. L'école polytechnique, avec ses nombreuses sorties et ses permissions de nuit, lui laissait toute facilité pour se livrer aux plaisirs du monde où sa bonne tournure, son esprit si sémillant le faisaient rechercher de tous.

VI. — Dieu ne l'abandonna pas dans ses égarements : « Les anges pleurent sur moi, » se disait-il dans ses moments de folles joies. Ses anciennes idées d'entrer dans le sacerdoce revenaient souvent à son esprit, il les étouffait au milieu du monde et de ses plaisirs. Le respect humain, la crainte de déplaire à ses amis le faisaient résister à la grâce et il ne se rendait point. Mais, comme S. Paul, il lui devenait tous les jours plus dur de regimber contre l'aiguillon qui le piquait sans cesse (1). Le 24 mars 1835, sa tante, Mme Lebon, lui racontait dans une lettre la grâce insigne dont elle venait d'être l'objet. Le 2 février précédent, au jour de la Purification de la très sainte Vierge, elle avait été guérie miraculeusement d'une grave maladie, par l'intercession de cette bonne mère. Le fait était incontestable, il avait eu le plus grand retentissement, les médecins l'attestaient et les incrédules eux-mêmes, n'essayant pas de le nier, l'attribuaient àla force de son imagination. D'Arbaumont en fut

(1) *Act.*, IX, 5. — XXVI, 14.

vivement impressionné, et son ancien amour pour la sainte Vierge lui revint au cœur. Cependant il ne songeait pas encore à se confesser. Vers la même époque, à la vue de certaines misères honteuses de plusieurs de ses amis, son âme, naturellement honnête, en éprouva un grand dégoût et pour eux et pour leur société. Il résolut plus fermement que jamais de rompre les liens qui l'enlaçaient et de redevenir sincèrement chrétien, mais sans encore abréger le long chemin que demandait sa conversion, en s'approchant des sacrements. Il prit une autre voie beaucoup plus détournée, et pour rompre avec ses amis qui l'aimaient tant, à cause de ses heureuses qualités, il résolut de se marier. Dieu qui voulait cette âme pour lui seul ne permit pas que ce projet réussît. Il s'en consola d'ailleurs facilement, et voulut revenir à Dieu désormais sans réserve mais ne franchissant pas encore le pas si facile et pour lui si redoutable, la confession.

Pourtant les vertus fondamentales du christianisme s'infiltraient peu à peu dans son cœur. Déjà il se sentait porté à l'humilité, à l'amour de la vie cachée. Il avait obtenu deux très bonnes places à l'école des ponts-et-chaussées, d'abord septième, puis troisième. Il se hâte de l'écrire à sa mère, mais il ajoute : « Ne dis rien de ce rang aux personnes qui « viennent à la maison ; gardons-nous de nous « enfler dans la prospérité, il faut prévoir les revers. « Tu vas dire que je suis un original, mais tant pis, « j'espère que tu ne m'en conserveras aucune ran- « cune. Dans deux mois, ma bonne Mère, j'espère, « Dieu aidant, abandonner un peu les boues de « Paris et respirer auprès de toi un air plus tran- « quille. »

Les Conférences du P. Lacordaire, la *Vie de Ste Elisabeth*, ce chef-d'œuvre de M. de Montalembert et d'autres livres, le charmaient et commençaient à lui faire goûter les saints attraits de l'abjection, de la pénitence et de la sainte pauvreté. Il se sentit davantage attiré vers les églises, il s'y arrêtait et y priait longuement; il achetait des scapulaires, des chapelets, des médailles, et les suspendait à son cou, sous ses habits. Il ne lui manquait plus qu'un ami pour le pousser sans efforts jusqu'au pas décisif; mais cet ami il ne l'avait pas, Dieu voulant agir tout seul et lentement pour ne pas forcer sa volonté. Un vénérable évêque, qui a vécu dans la plus grande intimité avec le P. Jean, croit au contraire que les bonnes pensées du jeune d'Arbaumont étaient entretenues par un de ses meilleurs amis, M. Jouin-Lambert, élève comme lui dé l'école polytechnique, comme lui dans les ponts-et-chaussées, enfin plus tard comme lui élève de Saint-Sulpice. Déjà à l'école il était remarquable par sa grande piété, sa bonté, son humilité. Plus tard, il fonda à Rouen un Collège qui porte son nom et mourut avant le P. Jean, laissant un grand renom de sainteté. Nous n'avons pas retrouvé ce détail dans nos notes, mais celui qui nous l'affirme l'a entendu de la bouche du P. Jean dans un de ces moments d'épanchement où l'amitié attirait ces confidences.

Un jour que Louis était sorti de Paris, sans but arrêté, il monte dans le premier omnibus venu qui le dépose à Saint-Cloud. En face il aperçoit une montagne avec des ruines et un cimetière, c'était le Mont-Valérien, dont les célèbres stations avaient été détruites par les émeutiers de 1830. Cette vue de Jésus outragé par ses créatures lui perça le cœur.

Il séjourna longtemps au milieu de ces ruines et revint à Paris plus résolu que jamais à se donner à Dieu.

L'assiduité dans ses études empêchait peut-être son esprit naturellement méditatif, d'exécuter plus vite ses bonnes résolutions; ses examens, d'où dépendait sa carrière, absorbaient la majeure partie de son temps; la grâce continuait à opérer, mais par intermittence. Le 2 mai 1835 il fut classé le troisième sur 121 élèves et nommé élève ingénieur de deuxième classe. Cinq jours plus tard il fut envoyé dans l'Isère pour diriger les travaux de la route de Lautaret qui conduit à la grande Chartreuse, et pour le service général du département, sous les ordres de M. Crozet, ingénieur en chef. Il en profita pour embrasser ses parents, passa quatre jours à Grenoble pour recevoir les ordres de ses chefs, et quatre mois au bourg d'Orsans, sous les ordres de M. Goux, ingénieur ordinaire et résidant à Vienne. En 1836, il fit sa seconde année à l'école des ponts-et-chaussées. Ce milieu n'était guère favorable pour développer les nouvelles convictions à peine en germe dans son cœur. Afin d'être plus libre, le soir à la sortie, il faisait une lieue dans les rues de Paris pour aller à Saint-Méry, assister tous les vendredis de carême au chemin de la Croix et les autres jours à une instruction. Là, ne se sentant pas gêné, mêlé aux pauvres femmes de cette pauvre paroisse, il allait à la file, à son tour, adorer la Croix et baiser la représentation des cinq plaies de Notre-Seigneur sur le Crucifix. Dans les premiers temps le cœur lui battait fortement, mais il éprouvait une consolation singulière et revenait tout joyeux à sa pension.

Cependant Louis ne s'était pas encore confessé,

et peut-être depuis le temps de sa première communion. On ne saurait croire quelle peine, même matérielle, éprouvent les hommes à s'approcher du saint tribunal, et avec quelle facilité une main amie les y pousse quand ils ont le bonheur de la rencontrer. Un jour, pressé par la grâce, il se décide à faire le pas décisif; mais où trouver un prêtre? Il sort, plein de bonnes résolutions, à une heure assez avancée de la matinée, mais en vain entre-t-il dans la plupart des églises du Faubourg Saint-Germain, il ne rencontre aucun prêtre; tous à ce moment étaient chez eux. Ce contre-temps l'embarrasse fort, ses résolutions pouvaient fléchir, il se décide à demander à la première fille de charité qu'il rencontrera de lui indiquer comment on peut trouver un confesseur. Justement il avait remarqué qu'à l'endroit où la rue du Bac débouche dans la rue de Sèvres, il s'était souvent croisé avec des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Hélas! pas une sœur ne passe, il était midi et il ignorait que c'était l'heure du dîner dans toutes les communautés : pas une cornette blanche ne se montre à ses yeux. Il se décide donc dans la soirée à recommencer son voyage d'églises en églises, et justement à Saint-Germain-des-Prés il voit un prêtre confessant une femme. M. d'Arbaumont ne sachant pas les usages, attend qu'elle ait fini ; il la remplace aussitôt, au lieu de se mettre dans le côté vacant et le prêtre ignorant sa présence ouvre son confessionnal et s'en va à la sacristie. Le pauvre jeune homme désappointé le suit et lui demande un moment d'entretien. Il lui expose qu'il va quitter Paris et qu'il voudrait bien se confesser auparavant, ne l'ayant pas fait depuis longtemps. Le prêtre trouve que cette confession serait bien précipitée, qu'il

n'aurait pas le temps de se préparer à la grâce de l'absolution et l'ajourne à son retour de la Drôme. « Hélas! disait le P. Jean à son ami, Mgr de Conny, « je crois qu'il aurait pu démêler au milieu de mon « trouble, combien mon âme était sincèrement « disposée. Toujours est-il que par le fait de ma « méprise je dus partir avec le fardeau de mes « péchés, et mon retour aux habitudes chrétiennes « se trouva ainsi retardé de plusieurs mois. Grande « leçon pour nous, prêtres, disait-il à un autre de « ses meilleurs amis, depuis évêque de Quimper. »

Le 14 mai 1836, il fut envoyé dans la Drôme pour être employé à la route royale 93 et au service temporaire de Die, sous les ordres de M. Epailles, ingénieur en chef. En passant à Lyon, il visita avec beaucoup de dévotion le vénéré sanctuaire de Fourvières. M. de Montricher qui s'est immortalisé par son Canal de la Durance à Marseille, était ingénieur ordinaire de Die, il avait obtenu un congé pour les travaux préparatoires du Canal et d'Arbaumont le remplaçait. « M. de Montricher, était un « homme remarquable à tous égards, est-il dit dans « son journal, mais malheureusement protestant et « plus tard fanatisé par sa femme et par un catholique « apostat. » Les deux ingénieurs demeuraient dans la même maison. M. de Montricher mit une complaisance extrême à renseigner son jeune successeur pendant plusieurs semaines sur tous les détails du service. Ses belles manières lui gagnèrent tous les cœurs, chacun lui faisait le meilleur accueil sans pouvoir adoucir cette plaie toujours saignante de ses incertitudes.

Une lettre qu'il écrivait à sa mère, le 29 juin 1836, nous fait connaître l'état de son cœur : « Je ne sais

« ce qui me tourmente et pourquoi tout m'est à « charge. La vie positive m'est d'un poids insuppor- « table. Je travaille par conscience, mais cette « atmosphère de chiffres, de travaux matériels, de « comptes et de discussions, me pèse et m'étouffe, « les courses continuelles me fatiguent, mais que « serait cela si le cœur était content! » Entrant plus avant dans la voie des confidences avec sa bonne mère, il finit par lui dévoiler toute sa pensée : « Enfin, ma chère maman, toutes ces idées qui « m'agitent depuis trois ans m'ont donné une idée « fixe : j'ai une envie irrésistible d'être prêtre. » Il lui demande ensuite pardon pour les chagrins qu'il lui donne, lui recommande le plus grand secret, n'ayant pas eu le courage de s'ouvrir de vive voix à son passage à Chevigny et poursuit : « C'est un rêve « que je fais et que des difficultés m'empêcheront « peut-être d'accomplir. Oh! fais-le avec moi ce « rêve, je t'en prie, fais-le et pense que si je le réa- « lisais, rien ne se mettrait jamais dans mon cœur « à côté de toi. Songe aussi combien il me serait « facile d'être près de Chevigny, ou à Chevigny « même, car si je n'ai guère d'ambition dans les « ponts-et-chaussées, à plus forte raison je n'en « aurais pas alors. Tu m'aimes assez pour croire « que je ne suis pas fou et que je n'ai pas le cerveau « dérangé. Papa pensera-t-il de même si je lui parle « jamais de tout cela? Pour ce qui est de ce côté, « c'est en y songeant que ma tête s'égare, aussi je « chasse aujourd'hui cette idée, elle m'est trop cha- « grinante, car j'aime aussi beaucoup mon père. » Pauvre jeune homme, il n'avait pas encore 24 ans, un brillant avenir l'attendait, il était doué de tous les dons de la nature, de la naissance, de l'intelli-

gence, et déjà désabusé de tout il pouvait s'écrier comme S. Augustin : « Vous nous avez faits pour « vous, Seigneur, et notre cœur sera sans repos, « jusqu'à ce qu'il se repose en vous. » Achevant de s'épancher avec sa mère, il continue ainsi sa longue lettre : « J'avais rêvé une vie de travail, silencieuse « et retirée, j'avais pensé à me rapprocher de toi, « à fuir le monde et j'ai justement le contraire de « tout cela ; ma vie est agitée, il me faut abandonner « mes études chéries pour un travail que je remplis « seulement par un zèle de conscience et qui me « coûte bien cher. » Le vrai motif de ce dégoût étrange pour sa position, c'est que depuis trois ans l'idée de Dieu ne cessait de lui être présente, de le suivre partout. Cette idée était devenue une pensée fixe, elle s'était transformée en un désir irrésistible de faire quelque chose pour le bien du prochain, en une immense tristesse à la vue des misères où se trouvent la plupart des hommes. Son grand cœur ne pouvait se satisfaire dans la vie positive de ce monde, il avait goûté le bonheur de la famille, les charmes de l'étude, les espérances d'un brillant avenir, peut-être même un peu trop les joies du monde ; il avait connu l'indifférence en matière de religion, avait frisé l'incrédulité, était revenu en arrière en traversant les erreurs de son époque ; tout cela le laissait vide, il lui fallait plus : « Cet amour des hommes, le « bourdonnement du monde le gêne, l'étouffe, il « m'en détourne et cependant je voudrais prier pour « ceux que j'aime, et pour moi qui en ai grand « besoin. C'est une lutte qui me ronge et me fatigue « plus que les courses que je fais sous le soleil du « midi ; c'est un regret qui me suit partout de « n'avoir à la bouche que des paroles rudes et sévè-

« res, quand je ne voudrais vivre que de l'amour
« qui nous unit, et de l'amour des hommes en unis-
« sant ces deux amours dans l'amour de Dieu. »
Ne croirait-on pas lire une page des confessions de S. Augustin, racontant presque de la même manière l'histoire de sa conversion?

Nous prierons nos lecteurs de remarquer une phrase qui leur aura peut-être échappée et qui fait déjà prévoir les épouvantables souffrances physiques de toute sa vie : « Ces courses me fatiguent beaucoup ». En effet, dès cette époque, il souffrait déjà beaucoup d'une oppression de poitrine et, un jour que, travaillant sur le terrain à tracer les lignes d'une route, il respirait plus mal à l'aise, un de ses collègues apercevant le soulèvement de ses habits sur sa poitrine lui dit : Vous avez une hypertrophie. C'était bien cela et cette terrible infirmité devait avoir pour conséquence pendant toute sa vie les souffrances de l'asthme et à la fin l'altération de sang dont il mourut. Le P. Jean faisait remonter bien plus haut sa cruelle infirmité : « Un jour, dit-il, à
« l'âge de 16 ans, on me fit coucher à la campagne
« dans une chambre remplie de pommes et voisine
« du grenier à foin. Leur odeur m'étouffa et, depuis,
« plus ou moins, j'ai toujours ressenti l'asthme. »
Les austérités purent parfois aggraver son état maladif, mais ne le précipitèrent pas, car il mourut à un âge plus avancé que n'ont accoutumé de le faire les personnes atteintes de cette infirmité, même en usant de tous les soins et de toutes les précautions.

Cependant, Dieu continuait à parler à cette âme d'élite, enfermée par les circonstances dans la vie prosaïque de ce monde si borné, hâletante de rompre ses liens pour s'élever sur les hauteurs de la vie

parfaite. Seulement, ce grand cœur qui paraissait tout de feu, tout d'ardeur était en effet tout positif ; la raison dominait absolument chez lui l'imagination ; on peut dire, selon l'expression vulgaire, qu'il ne se lâchait jamais des pieds sans se tenir des mains. Il prenait son temps. Depuis trois ans, la grâce le poursuivait ; il ne la repoussait pas, mais il la suivait sans précipitation. En revanche, quand il avait fait un pas en avant, il ne reculait jamais plus, ce fut l'histoire de toute sa vie. Pour le moment, bien fixé dans son idée de se faire prêtre, sa seule préoccupation est de préparer ses parents à ce douloureux sacrifice, bien douloureux, en effet, pour ce père qui, n'ayant pas la foi, contemplait avec désespoir le renversement de toutes ses espérances, la perte des longs sacrifices qu'il avait faits pour donner une brillante éducation à ce fils unique. Et c'est au moment où ses espérances devenaient une réalité, au moment où un avancement inattendu plaçait désormais son fils dans une brillante carrière, c'est alors que ses lettres — car on comprend bien que Mme d'Arbaumont les montrait à son mari.— le mettaient en face de la réalité. Louis, cependant, n'osait s'adresser à lui, que lui aurait-il dit ? Aurait-il parlé le langage de la foi ? Son père ne pouvait guère le comprendre ; le langage de la sagesse humaine ? mais son projet était insensé ; on n'abandonne pas une postion toute faite, pleine d'avenir, très honorable, pour recommencer à 24 ans de nouvelles études, une nouvelle carrière, et quelle carrière ! aussi humble que possible aux yeux du monde, généralement délaissée par les hautes classes, apanage des petites gens. Qu'on se mette à la place de ce pauvre père n'ayant pas une éducation

suffisante pour s'élever jusqu'au surnaturel et ne pouvant juger que par les idées de toute sa vie. Aussi Louis, bien sûr que toutes ses lettres sont lues par son Père, n'écrit-il qu'à sa mère ; il peut compter sur son cœur, sur sa piété sincère ; il faut cependant la ménager à cause de sa grande sensibilité et à cause du rôle si pénible qu'elle va avoir comme intermédiaire entre le père et le fils. Laissons parler celui-ci, nous lirons mieux dans les pensées les plus secrètes de son cœur. En janvier 1837, il a 25 ans et trois mois, ses idées se fixent, il sait désormais ce qu'il veut faire, le fera-t-il ?

Ma chère Maman,

Tu t'es tourmentée de me voir en proie aux rêves, à l'incertitude ; ne te chagrine pas trop, je t'en prie ; peut-être s'habitue-t-on aux regrets, aux châteaux en Espagne sans beaucoup d'espoir. D'ailleurs pour combien de gens le mode d'existence qu'ils ont reçu en partage, n'est-il qu'une gêne, une prison ? Combien ont-ils été obligés d'user les facultés dont le Ciel les avait dotés, à supporter les chaînes du monde ? Ces facultés finissent par s'user, l'habitude vient, on a perdu tout ce qui vous faisait *vous* dans ce monde ; on a anéanti en soi tout ce que l'intelligence avait de noble et d'élevé, c'est vrai, mais on s'est adapté à la place que le monde vous a assignée, on s'est renfermé dans la case que vous a faite la civilisation. Je n'en suis pas là toutefois et, vraiment, je n'ose désirer d'y arriver. Les occupations matérielles et toujours matérielles qui m'attendent sont, je l'avoue, un horizon qui me semble étouffant. Ce n'est qu'une vanité, peut-être ; mais pourquoi, tout enfant que j'étais, mon cœur a-t-il battu à toute voix d'éloquence et de poésie? Pourquoi cette voix amie qui m'appelle incessamment aux chants des poètes et aux méditations des philosophes n'a-t-elle jamais été étouffée par les études abstraites auxquelles j'ai passé les jours de ma jeunesse ? Pourquoi là, et là seulement, ai-je toujours trouvé un charme de plus en plus

attachant ? Pourquoi encore cette voix s'est-elle fait entendre à moi plus sonore et plus ravissante, à mesure qu'elle m'a davantage entreteuu de Dieu ? Pourquoi ? Pourquoi ? Pour consacrer ma vie aux affaires, l'user aux chiffres, aux comptes, aux choses matérielles, en l'entendant sans cesse m'appeler et me détourner de mon travail obligé ? Si c'est une épreuve qui m'a été donnée pour éprouver ma force et ma constance, grand Dieu ? je vous en remercie, mais elle est lourde et pénible. Que cette voix soit celle de l'ange, ou qu'elle ne soit qu'un piége de l'ennemi des hommes, c'est elle qui m'a toujours gardée dans mes désirs, et qui m'a inspirée celui dont je t'ai fait part l'été dernier, après une grande hésitation. Je ne voyais que là le moyen possible de lui obéir. Dans la vie tranquille et libre que je me serais ainsi faite, j'aurais pu donner pleine satisfaction à mes goûts d'étude, j'allais dire à ma passion. Le christianisme offre tant de belles choses à contempler que les études du prêtre sont les plus belles que l'on puisse faire. La réalisation de cette idée m'aurait rendu au calme, elle m'aurait permis de me rapprocher de toi ! Oh ! cette idée ne m'a pas encore abandonné.

On le voit, l'ingénieur, l'homme du monde, n'était pas encore parvenu à la perfection ; livré à lui-même, sans guide, ses idées étaient un mélange de naturel et de surnaturel, de vague et de positif ; le travail se faisait dans son âme, mais lentement. Pendant ce temps, il suivait sa carrière, elle avançait rapidement.

Au commencement de cette année 1837, il fut chargé du service de l'arrondissement de Saint-Flour, au fond de l'Auvergne. Mais il laissa en partant une demande de changement pour se rapprocher de sa famille à Chevigny. On lui laissa le choix entre Embrun, Saint-Flour et la Bretagne, les seuls postes vacants. « Aller en Bretagne, c'est « aller à 200 lieues de Chevigny, écrivait-il. Il

choisit donc Saint-Flour qui allait devenir sa résidence titulaire et définitive. Le traitement était de 1,800 fr. et 800 fr. de frais de bureau et de déplacement. Il fut installé le 27 juin 1837, à la tête d'un personnel assez nombreux. Sa position fut d'abord très délicate : son chef immédiat, l'Ingénieur du département et le Préfet, de qui venaient les fonds, étant très mal ensemble. Le sous-Préfet était gendre de M. d'Audry de Puyraveau, « grand homme, s'il « en fut, écrit M. d'Arbaumont, et aussi en hostilité « avec M. le Préfet. » Notre jeune ingénieur avait un service très pénible, ayant les deux arrondissements de Saint-Flour et de Murat avec trois routes royales et trois routes départementales pour lesquelles, à la suite de ces conflits entre autorités, le Conseil général était peu généreux. Avec sa nouvelle position coïncida son retour définitif à Dieu si longuement ajourné ou, du moins, entrepris bien des fois sans jamais arriver à terme.

Sa place d'ingénieur d'arrondissement le rendait l'égal de la plupart des autorités de Saint-Flour ; sa naissance, son éducation, ses belles manières lui ouvrirent les salons de la meilleure société. La première chose qu'il fit fut de s'afficher publiquement comme chrétien. Le dimanche, il allait à la grand'-messe et se mettait au milieu de l'église. Enfin, après tant d'années d'interruption, il se décida a faire une confession générale. Mais dès la première semaine son service l'obligea à faire un voyage dans les montagnes de l'Auvergne. Il partit à cheval et s'occupa le long du chemin de la préparation à sa confession, sans savoir encore à qui il s'adresserait. Un orage affreux avec de violents coups de tonnerre et une grêle formidable l'eut bientôt mouillé

jusqu'aux os avant qu'il eût trouvé un abri dans une grange. Le second jour, il fut à Roulaire, entre Murat et Massiac, s'occupant toujours de ses affaires spirituelles. Après avoir fait une opération sur le terrain et dîné dans une misérable auberge, il voulut faire une promenade solitaire, qui le conduisit à travers les bois et les rochers au bord d'un torrent, où croissaient de magnifiques orties. Pénétré de douleur au souvenir de ses péchés, sans se douter que bien des amis de la croix avaient agi de même, M. d'Arbaumont se déshabille dans ce lieu solitaire où il n'était vu que de Dieu, tapisse son corps avec ces plantes, s'en flagelle, ne laisse pas un seul endroit sans souffrance et remonte à cheval. « Bon, « se dit-il en lui-même et en riant, te voilà habillé « à la chrétienne. » Au retour, le mouvement du cheval, ou toute autre cause, lui firent presque oublier cette petite souffrance très supportable ; mais pendant la nuit, les fines pointes des orties entrées dans sa chair formèrent une suite non interrompue de cloches douloureuses. Après une heure de sommeil, malgré les fatigues de la route, il se réveille avec une violente fièvre qui dura toute la nuit. Mais s'il souffrait, son âme par contre était inondée de bonheur et éclairée des plus vives lumières. Ce fut la première de ces inconcevables austérités que nous raconterons plus tard. Il ne lui restait plus qu'à choisir un bon confesseur ; la bonne Providence s'en chargea.

VIII. — Le jour même, à son lever, c'était le 9 juillet 1837, M. le chanoine Fouilloux, secrétaire de l'évêché, lui fit demander un moment d'audience. J'irai moi-même, répondit poliment M. d'Arbau-

mont. Il s'agissait d'une permission d'ouvrir une porte du couvent des Visitandines sur la grande route ; la permission fut vite accordée. M. Fouilloux était un homme de Dieu, un vrai prêtre. M. d'Arbeaumont lui demanda de le confesser ; ces deux grandes âmes se comprirent bien vite, le rendez-vous fut pris pour le lendemain dans la chapelle de l'évêché. Cette confession se fit au milieu des éclairs, des tonnerres, d'un violent orage ; il semblait que l'enfer se mettait de la partie, lorsque M. d'Arbaumont faisait un pas vers Dieu. Il en éprouva une consolation et une paix inconnues jusqu'alors, et M. Fouilloux s'apercevant que son pénitent ne semblait déjà plus vivre sur la terre, le contraignit à accepter un parapluie pour se préserver de l'orage et une lanterne pour retrouver son logis. Ils se quittèrent après les embrassements les plus tendres et les plus expressifs, leurs deux âmes inondées de bonheur. C'était le 10 juillet 1837, en la fête de Ste Félicité, l'héroïque mère des sept martyrs qui demanda aux bourreaux comme une grâce de mourir la dernière pour soutenir le courage de ses fils et s'assurer qu'ils la précédaient dans la bienheureuse éternité. Dieu sachant tout ce qu'il pouvait attendre du cœur si généreux de M. d'Arbaumont, lui inspira aussitôt le désir de la vie parfaite. Il éprouva les plus profonds sentiments de mépris pour lui-même, à la vue de ses nombreux péchés, le plus grand désir de les expier par les austérités de la pénitence, la ferme résolution de se donner tout à Notre-Seigneur en foulant tout d'abord aux pieds le vice du respect humain. Il communiait publiquement au milieu des femmes du peuple, récitait son chapelet avec les dévotes au Calvaire qui était près de la ville. Ces

actes nous paraissent peu étonnants aujourd'hui où il y a un retour si marqué des hautes classes vers les pratiques religieuses ; mais il faut se reporter à l'année 1837, sous le règne de Louis-Philippe. Un jeune homme de 24 ans, un employé de l'État, dans une petite ville où tout se voit et tout se sait, en pleine efflorescence de voltairianisme, s'affichant ainsi comme chrétien pratiquant et fervent, c'était un vrai héroïsme qui allait attirer de nouvelles grâces de Dieu et les plus signalées. Tous les salons lui étaient ouverts, avons-nous dit, on l'y attirait, on l'y désirait, on le prenait même par ses nouvelles dispositions en lui montrant le bien qu'il pourrait y faire par ses bons exemples ; mais décidé à vivre loin de ce monde qui l'avait jadis tant séduit, il résolut de se renfermer dans la retraite, en partageant son temps entre ses devoirs professionnels, la prière et l'étude.

De vagues désirs l'appelaient depuis longtemps au sacerdoce. Après sa conversion définitive, ces idées s'arrêtèrent plus fixement dans son esprit, il s'en ouvrit à son directeur. M. Fouilloux était un homme sage et prudent, cette prudence lui commandait une grande réserve, la conversion était encore bien récente, la ferveur des débuts pouvait égarer son pénitent. Il s'agissait de rompre une carrière laborieusement conquise au prix des plus pénibles études et des plus lourds sacrifices et qui débutait si brillamment ; il s'agissait, surtout, de mettre la désolation dans une famille respectable, arrivée récemment et après une longue attente au comble de ses souhaits. Tous ces motifs ne suffisaient pas pour résister à l'appel du bon Dieu, mais encore fallait-il que cet appel fût certain. Les enthousiasmes d'une

vie nouvelle ont parfois leurs illusions ; le temps est un grand maître, et si Dieu ne manifestait pas sa volonté par un signe évident, il fallait laisser au temps le soin de faire connaître clairement la volonté de Dieu. D'ailleurs notre ingénieur n'avait que 24 ans et demi, il avait fait de fortes études littéraires et scientifiques, c'était une grande avance qui permettait d'ajourner toute décision. Sans décourager son pénitent, il lui conseilla donc d'attendre encore un an, afin de mûrir sa résolution. M. d'Arbaumont se soumit humblement au sentiment de son Ananie, quand la lettre suivante vint tout précipiter par une permission évidente de Dieu qui tient tous les cœurs entre ses mains, car rien ne faisait prévoir ce dénouement.

Chevigny, le 14 août 1837.

Louis, mon fils, mon cher ami, tu dois avoir quelque chagrin que je te cause bien involontairement, en demeurant muet un si long temps après ta lettre du 11 juillet ; quand je l'ai reçue, j'étais encore avec mes comptes fatigants à terminer, tu le sais ; d'ailleurs cette lettre que je conserverai toujours parce qu'elle m'exprime ton bonheur, m'a fait ressentir de bien vives et diverses émotions. J'ai eu besoin, pour te répondre, que le calme revînt à mon esprit. Je ne te prie point de m'excuser, tu le fais sans effort, car dans la voie où tu marques de si grands pas, le pardon est facile ; c'est une vertu que tu y rencontres avec celle qui donne la force de tout supporter dans la vie..... Tu me remercies des sacrifices que j'ai faits pour toi. Je sais quelle est ta résolution dernière, à laquelle je ne saurais mettre obstacle, je suis donc prêt à en faire de nouveaux.

Mais dis-moi, comme tu me l'as annoncé, cette merveilleuse histoire des évènements de ta vie qui t'ont ramené aux sentiments religieux, un temps abandonnés par toi, à ton regret aujourd'hui, alors contre le mien ; car j'ai constam-

ment désiré pour toi la divine croyance, qui porte avec soi tant de vertus, tant d'espérances, tant de bonheur !... Ce que tu me dis aujourd'hui ne m'offense pas, j'y vois ton amour pour moi et l'espérance qui est un charme pour toi..... Tu m'a tenus secrets tes désirs et tes projets dans la crainte de me contrarier, je t'en sais gré ; j'ai désiré néanmoins quelquefois ta confiance entière.

Tes dispositions naturelles et ton travail, plus que ta vocation et tes goûts, t'avaient placé à l'école polytechnique et puis à celle des ponts, dans un rang assez haut pour donner tout espoir de te voir complètement prospérer dans la carrière que tu te trouvais avoir embrassée. Mais depuis plus d'un an ce n'était pas sans quelque inquiétude que je te voyais froid dans le choix des localités où tu pouvais être employé, sous le rapport de la nature et de l'importance des travaux ; dès lors j'avais perdu la pensée de te voir aisément gagner ton avancement ; aussi je te vois aujourd'hui abandonner ton état avec beaucoup moins de peine que ce n'eût été précédemment.

Je t'ai dit que ton amour risquerait d'être passion, mais aujourd'hui que je sais que tu es tourmenté depuis si longtemps de l'idée d'embrasser l'état écclésiastique ; que d'ailleurs le mariage ne sait se tourner de façon à présenter une face qui ait quelque attrait pour toi, mes désirs de ce côté, comme de celui des ponts, se sont peu à peu réduits au niveau de mon espèrance décroissante. Il faut bien maintenant que j'aie des désirs d'une nature nouvelle pour moi ; avec eux viendra, je pense, l'espoir de te voir heureux dans la carrière objet de tes vœux, et comme ton bonheur est la fin que je me propose, ainsi que tu désires, ainsi soit, cher fils.

Ta mère m'a dit que tu ne prendras définitivement une résolution que selon que j'ordonnerais..... ; que tu pensais venir ici au mois de janvier et n'entrer dans un seminaire qu'au mois d'octobre suivant; je n'en sais point parfaitement la raison. Je conçois que tu veuilles te remettre à quelques études de latin, mais je serais surpris que cela exigeât un aussi long temps.

Si ta résolution est bien réfléchie, je crois qu'il faut la mettre plus promptement à exécution.

Je n'ai pas vu tes lettres à ta mère, à ton père *grand,* ni à Monsieur le Curé, je me contente de la tienne pour le moment; je l'ai lue, relue et mes émotions ont toujours été vives; il ne faut pas que cela t'étonne, t'afflige, ni t'inquiète; quand je lirai ces trois lettres que je ne connais pas, je ressentirai peut-être de nouvelles émotions, mais elles ne m'empêcheront pas de t'approuver dans ta résolution, si elle a la matûrité désirable, parce que je sens parfaitement qu'il n'est pas possible que tu continues de remplir des fonctions qui ne sont pas de ton goût, tandis que tes pensées de chaque instant sont ailleurs tournées. J'ai lu ta lettre à Laussirais et à M. Jolier, tous deux l'ont admirée; Jolier a pleuré d'attendrissement à chaque ligne, comme tu penses que je l'ai fait moi-même; ils ont dit l'un et l'autre que je devais être bien satisfait de toi; ils ont bien pensé; ils m'ont fort approuvé de n'avoir pas l'intention de te détourner de tes projets, pressentis par quelques expressions de ta lettre.....

Rien ne peut rendre la joie de Louis en recevant cette lettre si inattendue, la surprise de son saint directeur n'était pas moindre. « Le doigt de Dieu « est là, s'écrie celui-ci, c'est lui qui fait donner ce « consentement contre toute attente, il faut entrer « au séminaire cette année. » En effet tout mûrement pesé entre Louis, son directeur et sa vénérable famille, il fut décidé que le pieux jeune homme entrerait à Saint-Sulpice. Il commença par demander un congé à son administrateur : son prudent confesseur ne voulait pas qu'il brisât tout d'abord et irrévocablement sa carrière. Il lui fut accordé pour six mois à partir du 14 octobre, mais il put laisser son service dès le 14 septembre, ce qui lui permis de passer quelques jours dans sa famille avant la rentrée du séminaire. Aux Quatre-Temps, 23 septembre, il assista à l'ordination que Mgr Rey, le trop célèbre évêque de Dijon, faisait dans sa Cathédrale.

Cette belle cérémonie, si nouvelle pour lui, le remplit de la plus vive joie, en pensant que, lui aussi, recevrait un jour ces mêmes ordres.

Il ne faut pas croire cependant que ses parents lui eussent donné leur consentement sans déchirement de cœur. Ils ne cessaient de pleurer : Mme d'Arbaumont, si sensible, à la pensée de se séparer de son fils ; M. d'Arbaumont en considérant la ruine de toutes ses espérances. Plus Louis révélait toute la perfection de son âme, plus cette séparation était cruelle. On ne perdait pas sans une vive amertume un fils unique, l'espoir des vieux jours qui s'avançaient. Nous comprendrons mieux ces sentiments si naturels en lisant ce que M. d'Arbaumont écrivait à sa sœur, Mme Roux, née d'Arbaumont, mère de Mme la baronne de Massiac, le 26 août 1837, huit jours après sa lettre de consentement.

Ma chère Joséphine,

Peut-être as-tu vu un enfant enfler une goutte d'eau savonneuse au bout d'un chalumeau, la joie briller dans ses yeux quand le globe léger se détache et s'élève éclatant des plus vives couleurs, et puis l'enfant pleurer quand le globe s'éteint aussitôt. A la facilité de mes pleurs à couler devant toi, quand je te lisais, il y a quelques jours, une lettre de Louis, où sa résolution était encore à lui-même plus qu'à moi dissimulée, tu as pu me comparer à cet enfant, image assez parfaite d'un des plus sérieux évènements de ma vie.

Louis était au terme d'un travail qui avait été tout d'espérance ; le but semblait bienheureusement atteint, et pour réalité qu'ai-je ? ... Rien ! .. Il faut que je souffle de nouveau dans mon chalumeau et que je vive d'un nouvel espoir. — Espérance la plus chère des réalités ! ....

C'est toi qui me soutiens avec la part que les miens prennent à mes ennuis comme à mes joies ; c'est à charge de revanche, ma chère Joséphine, que tu as pleuré quand tu

as su les craintes que m'inspirait le retour de ses sentiments religieux ; eh bien ! j'ai quelques larmes pour tes ennuis, comme j'aurai de la joie pour tes joies.

Tu sais que la résolution de mon fils est aujourd'hui définitivement arrêtée ; elle a deux ans de mâturité ; je dois la croire dégagée de tout regret. Et puis, comme j'ai pour fin le bonheur de mon fils, je fais de cette pensée ma jouissance ; ainsi je suis moins tourmenté que peut-être on ne croit.

Tu n'avais guère idée plus que moi, il y a quelques années, que Louis porterait un jour la soutane ! Tu vois comme nos projets passent avec nos désirs ! Mais un désir qui ne varie point chez moi, c'est celui de te voir heureuse quelle que soit la nature de ta destinée future.

Ton frère et ami. N. D'ARBAUMONT.

Louis aimait tendrement sa famille ; son départ, qui eut lieu le 12 octobre, fut un horrible déchirement pour son cœur autant que pour celui de ses parents. Mais, suivant le conseil de son illustre compatriote, S. Bernard, *per calcatum perge patrem, per calcatam perge matrem*, et à l'exemple de Ste Chantal, aussi sa compatriote, il s'arracha de leurs bras ; le sacrifice était consommé. Arrivé le 14 octobre 1837 à Paris, il entra le jour même au séminaire de Saint-Sulpice. Il avait fini ses 24 ans et commencé sa 25me année depuis quatre jours.

A. M. P. J.

CHAPITRE II

Depuis l'entrée du R. P. Jean à Saint-Sulpice, 14 octobre 1837, jusqu'à son Ordination, 5 juin 1839.

I. Ce qu'était Saint-Sulpice.— II. Son arrivée au séminaire. — III. Sa vie de séminariste. — IV. La première tonsure. — V. Chagrins du côté de son père. — VI. Les ordres mineurs et le sous-diaconat. — VII. Démission des ponts-et-chaussées. — VIII. Le diaconat et le sacerdoce. — IX. Départ de Saint-Sulpice.

Nous n'essaierons pas de faire l'éloge du séminaire de Saint-Sulpice ; jamais notre piété filiale ne pourrait dire quels fruits de science et de sainteté il produit dans l'Église de France depuis plus de deux siècles, et nous craindrions de l'amoindrir en voulant le louer. On peut lui appliquer la parole de Notre-Seigneur : « Vous le connaîtrez par ses fruits » (1). Que d'innombrables et grands évêques, de savants et pieux prêtres, de saints religieux sortent incessamment de cette sainte maison ! Elle a même enfanté des communautés entières, comme la Société du saint Cœur de Marie du V. Libermann, celle des Frères de Saint-Vincent-de-Paul et de tant d'autres que nous n'énumérons pas de peur d'en oublier. Et cependant, une école moderne a essayé d'incriminer la doctrine de ses directeurs, de les donner comme les chefs et les cham-

(1) Math., VII, 16.

pions du gallicanisme, de leur attribuer la corruption des principes que professait jadis tout le clergé français. Qui se sent absolument pur leur jette la première pierre. Il nous est aisé à nous, qui bénéficions du retour aux pures doctrines romaines, dont quelques unes ont été depuis définies comme vérités de foi, de ne plus comprendre la contagion d'un enseignement aussi faux qu'universel. Mais combien y avait-il d'évêques ultramontains au commencement de ce siècle ? Le clergé suivait ses évêques, et Saint-Sulpice suivait les uns et les autres ; ce sont les tristes fruits des époques troublées, où la vérité pure arrive difficilement aux intelligences les plus saines et les plus droites ; bien peu savent s'élever jusqu'aux hauteurs sereines, surtout quand il s'agit de doctrines que l'Église n'avait pas encore définies comme de foi révélée. Accuser les sulpiciens d'une erreur universelle, partagée par le grand nombre des ordres religieux les plus célèbres, partagée par la Sorbonne entière qui, jusqu'à la Révolution, a donné seule l'enseignement aux élèves de Saint-Sulpice, suivant exclusivement ses cours, c'est tomber dans une injustice criante. On leur reproche d'avoir été les derniers tenants du gallicanisme, mais alors, pour être juste, faudrait-il ajouter qu'ils avaient été les derniers à l'enseigner, ce qui n'était pas sans mérite à la fin du XVIIe siècle : que pas un sulpicien n'adhéra à la Constitution civile du clergé, dernière expression du gallicanisme, et que vingt d'entr'eux montèrent sur l'échafaud. M. Emery, leur premier supérieur, après la Révolution, soutint, une fois presque seul, les droits du Souverain-Pontife, contre Napoléon le tout-puissant, quand tant d'autres, hélas! faiblissaient épouvantés devant lui. D'ailleurs, à l'époque

où nous sommes arrivés en 1837, plusieurs professeurs de Saint-Sulpice, et des plus illustres, soutenaient publiquement et librement dans leurs classes les doctrines ultramontaines. On oublie encore que dès 1811, Napoléon avait expulsé les sulpiciens de leurs séminaires à cause de leur grand dévouement à la cause du Saint-Siége; et quand Pie IX a proclamé en 1870 le dogme de l'infaillibilité pontificale en matière de doctrine, tout Saint-Sulpice avait déjà prévenu ses décisions. Qu'on nous permette une observation personnelle : depuis 1837, puisque c'est la date où nous sommes dans cette histoire, jusqu'en 1854, où mourut celui qui eût une si grande influence sur la vie du R. P. Jean, les prélats les plus ultramontains ont été formés précisément par M. Galais, dont nous parlerons bientôt, et qui, à tort ou à raison, passait pour le principal tenant du gallicanisme; il nous serait facile d'en donner les noms, si nous avions qualité pour le faire. Déplorons l'erreur de nos ancêtres, nous ne le pouvons trop ; bénissons Dieu de nous avoir fait naître dans un siècle si merveilleusement illuminé par la vérité complète, ce ne sera que justice, mais n'attribuons pas seulement à quelques uns ce qui fut la malheureuse erreur de tous.

En écrivant ces lignes, ce n'est pas un sentiment de reconnaissance qui nous les a inspirées, quelque avouable que fût ce sentiment, il ne devrait pas le céder à la vérité. Nous nous faisons l'écho du R. P. Jean dont nous écrivons la vie, c'est sa pensée que nous avons cherché à traduire, il nous l'a dit mille fois et avec encore plus d'énergie et de conviction.

En revanche, ce qui est la gloire de Saint-Sulpice,

c'est la suréminence de sa doctrine spirituelle, la largeur de ses idées, sa condescendance pour les imperfections inhérentes à notre pauvre humanité déchue, la sûreté et la paternité de sa direction. Sur près de 400 élèves des deux Maisons de Paris et d'Issy, il y en avait de tout caractère, de toute naissance, de toute éducation, de toute nationalité, chacun y trouvait sa place, comme tout naturellement. Le même directeur, qui en poussait quelques uns à la plus haute perfection, en dirigeait d'autres avec la même facilité dans une voie plus commune. Ces Messieurs se faisaient tout à tous, suivant les attraits de la grâce, ne les prévenant pas. Aussi tous les genres de vocation éclosaient sur cette terre bénie. Les uns embrassaient les rudes voies de la pénitence dans les ordres les plus austères; d'autres la vie de zèle dans les missions infidèles ou dans les innombrables œuvres qui couvrent la France; la plupart suivaient la voie commune du ministère ordinaire, beaucoup arrivaient aux plus hautes dignités ecclésiastiques et ne les acceptaient souvent que sous la pression de leurs directeurs, bien peu se faisaient sulpiciens, alors qu'il aurait été si facile à ceux-ci d'en attirer un grand nombre, s'ils eussent été moins discrets. Sortis du séminaire, tous, par une exception trop rare, leur conservaient la même confiance; ils continuaient à diriger de vive voix ceux qui n'étaient pas éloignés, ou par leur correspondance incessante ceux que la distance séparait. Leurs plus sévères adversaires sont obligés de reconnaître leur profonde piété, leurs grandes lumières, la sûreté de leur direction. Que dirons-nous de leur science qui a toujours jeté un si vif éclat, surtout dans ces dernières années?

II. — Il nous a suffi de tracer ce tableau si incomplet du séminaire de Saint-Sulpice où M. d'Arbaumont arriva au commencement de l'année scolaire 1837-38, pour faire comprendre dans quel moule de perfection il allait être formé par la grâce prévenante de Dieu, qui lui avait préparé de tels directeurs. M. Garnier était alors supérieur général, il joignait toute la bonté d'un vrai père, à la piété également remarquable de tous ses confrères ; c'était un des plus savants hébraïsants de son siècle, le maître de M. Lehir qui devenait, après quelques années, plus savant encore que son professeur. Il mourut plus tard dans nos bras, car nous étions de garde en ce moment auprès de lui, le 16 mars 1845, à l'âge de 83 ans. C'était l'*usage* à Saint-Sulpice de mourir dans une vieillesse improbable. M. Garnier avait fait des travaux considérables sur l'Écriture-Sainte, dont profita M. Glaire, doyen de la Sorbonne et son élève. M. Carbon était, sous lui, directeur du séminaire; il remplaçait son supérieur pendant les visites de celui-ci aux séminaires de province et pendant les longues infirmités de la fin de sa vie. Il occupa sa charge sous trois supérieurs, et mourut aussi excessivement âgé. M. Gallais professait la première année du cours du dogme. M. Lehir, les deux années suivantes, et M. Icard, aujourd'hui supérieur général, le cours de morale. M. Carrière, devenu plus tard supérieur général après M. de Coursons et avant M. Icard, était professeur émérite et composait de savants ouvrages. MM. Laloux et Hugon faisaient le grand cours; M. Houssard était et fut très longtemps économe, M. Malzac, sous-économe, M. Mollevaut : « le plus saint homme que j'ai connu en France, » nous

disait à nous-même en 1842, le R. P. Lefèvre, jésuite célèbre, « soufflait le feu sacré dans toute la maison, » écrivait M. d'Arbaumont. MM. Caduc et Boyer, après une vie glorieusement usée au service de l'Église, cassés d'âge et d'infirmités, employaient leur retraite à se sanctifier et à sanctifier les autres par l'exemple de leur régularité sulpicienne. M. Faillon, tantôt au séminaire de Paris, tantôt à celui d'Issy, préparait sa belle histoire des saints apôtres de Provence, l'ouvrage le plus savant de notre siècle, disait, à son apparition, toute la presse érudite de tous les pays. Un illustre prélat, Mgr de Quélen, gouvernait l'Église de Paris.

III. — La grande retraite de rentrée avait toujours lieu le lendemain du 14 octobre. En ce jour, M. d'Arbaumont revêtit, pour la première fois, cette sainte soutane, objet de tous ses vœux, et dès le même jour, dit un mémoire que nous avons sous les yeux, il fit couper sa belle chevelure blonde, aussi ras que possible. Peut-être ce sacrifice des vanités du monde ne fut-il pas aussi instantané et ne vint-il que plus tard à mesure qu'il se détacha des usages mondains, car nous lisons dans une lettre écrite longtemps après : « Je me souviens toujours de ce séminariste à la chevelure bouclée... » Il ressentit tout d'abord un grand amour pour la pauvreté qui devait être l'attrait de toute sa vie avec la pénitence et l'humilité. Il choisit le drap le plus commun pour ses soutanes et se défit de ces petits excès de propreté habituels aux gens bien élevés et auxquels il tenait tant dans le monde. Ce fut une dure mortification pour sa nature si délicate; nous verrons à quel héroïsme il poussa plus tard

cette pénible privation des petits bien-être de la vie.

Dès les premiers jours, maîtres et élèves inspirent à son humilité un respect et une confiance sans borne. Son âme si bien faite pour le vrai, le bien et le beau goûtait à longs traits le charme de cette atmosphère de piété et de paix, si différente de sa vie antérieure. Règlement, régime, études, exercices, tout lui plaisait, le ravissait, chaque parole de ses maîtres lui semblait un oracle, il l'acceptait avec une confiance aveugle. Dans de pareilles dispositions d'esprit et de cœur, on conçoit quel changement Saint-Sulpice dut opérer dans son âme. Aussi s'écriait-il bien des années après : « Heureux temps « et souvenirs pleins de charmes ! après bien des an-« nées écoulées je les repasse encore avec le même « bonheur dans ma mémoire, et je n'ai rien perdu « de ma reconnaissance pour les hommes saints et « modestes qui y firent mon éducation ecclésiasti-« que. » Voici du reste, comme il s'en exprimait, quelques jours après sa retraite, avec ses parents. Nous avons dit qu'il avait obtenu un congé de six mois, il venait d'obtenir une nouvelle prorogation de six mois du directeur général des ponts-et-chaussées.

Paris, le 20 octobre 1837.

Ma chère Maman,

J'ai trouvé ta lettre hier au soir jeudi, en sortant de la retraite ; il est inutile de te dire qu'elle m'a fait grand plaisir. J'ai été fort content d'y trouver aussi l'annonce du congé que j'allais obtenir ; bien que je sois parfaitement bien décidé, je conserverai pendant une année encore la liberté de rentrer dans les ponts-et-chaussées, et pendant ce laps de temps je pourrai, Dieu aidant, et par la manière dont la vie du séminaire agira moralement sur moi, acquérir une plus grande certitude encore, que je ne me suis pas trompé dans ma vocation.

En tout cas, j'aurai toute ma vie à remercier Dieu, de ce qu'il a fait pour moi, et ne m'eût-il accordé que la grâce de faire une retraite, que ce serait assez pour exiger toute ma reconnaissance. Bien des gens du monde se perdent et ne reviennent pas faute de passer quelques jours dans le silence et dans la solitude, rejetant toute pensée extérieure et écoutant la voix du Saint-Esprit, qui ne manque jamais alors de se faire entendre. Mon entrée au séminaire m'a peu ému ; une fois que j'en ai eu franchi le seuil, j'ai ressenti un grand calme ; ce calme m'avait un peu abandonné en sortant du bâteau à vapeur pour aller à la place Saint-Sulpice, depuis ce temps je suis on ne peut plus satisfait, et du séminaire et de la retraite, et du parti que j'ai pris ; c'est une chose grave et très grave que de passer huit jours en retraite, au milieu d'une maison sainte, environné de bons et de très bons exemples, nourris d'instructions simples et solides, sur les plus hautes maximes de la vie chrétienne, recevant toutes les grâces désirables : malheur à qui n'en profite pas !

Le temps me manque aujourd'hui ; on a très peu d'instants à soi au séminaire et je ne puis t'en écrire bien long, parce que nous allons cette après-midi à la maison de campagne d'Issy, et qu'il m'a fallu achever de m'installer dans ma chambre, la retraite ne m'ayant guère permis de défaire mes malles ! Moralement, je me trouve parfaitement, et je voudrais t'envoyer un peu du calme qui règne ici ; tous nos troubles viennent du peu de confiance que nous avons en Dieu, lors même que nous croyons en avoir beaucoup ! Tendons donc toutes nos espérances dans le Seigneur, et faisons-le toujours par l'intermédiaire de Marie ; tu vois qu'elle arrange tout pour le mieux ! J'oubliais de te dire que matériellement on est fort bien ici, la nourriture est meilleure qu'à l'école, et je suis parfaitement dans ma petite chambre ; je suis logé au 1er comme les grands seigneurs. Les détails de mon ménage ne m'ennuient pas ; d'ailleurs si cela était, je tâcherais de penser à Notre-Seigneur, qui a passé trente années dans la boutique d'un charpentier !...

Dans une autre lettre du 26 octobre à son père, notre jeune séminariste écrivait :

Il y a eu hier quinze jours que je suis entré ici, il me semble en un sens que j'y suis à peine arrivé, tant les journées y passent vite ; je me trouve en un autre sens comme si j'y habitais depuis longues années, tant je m'y trouve déjà habitué et acclimaté. Non-seulement, mon cher papa, aucun regret ne s'est présenté à mon esprit sur le parti que je viens de prendre, mais je n'en éprouve que de la joie; ainsi j'ai d'abord à remercier Dieu, qui conduit par sa Providence chaque chose à sa fin, ensuite toi qui m'as permis d'accomplir sa volonté sainte.

Je n'ai pu m'empêcher dès mon arrivée ici d'être frappé de la différence entre l'accueil que l'on reçoit d'une réunion d'hommes unis entr'eux par un amour surnaturel dans son principe, avec celui que ménageait au pauvre *conscrit* de l'école polytechnique une horde vraiment barbare et indisciplinée, se faisant une joie méchante de bâtir une prétendue camaraderie sur l'abus le plus impitoyable du droit de la force et de l'ancienneté. Toute la raison de cette différence est dans l'esprit de foi qui anime les uns, tandis que les autres s'abandonnent aux instincts de malice et de haine qui sont hélas ! si naturels à l'homme. L'esprit de foi produit ici une charité sans bornes envers ses confrères; elle ne se fonde ni sur le caractère, ni sur l'esprit, ni sur les talents; elle est générale parce que l'unité de but et de croyance engendre ici une véritable fraternité; je doute qu'en beaucoup d'autres lieux, ce mot soit comme ici une réalité. L'amitié qui règne ici est extraordinaire et surnaturelle; tu seras étonné d'apprendre que l'esprit du séminaire, comme la règle qu'on y suit, interdisent toute liaison trop particulière !... Les familiarités trop grandes sont inconnues ainsi que le tutoiement auquel il m'a fallu renoncer avec mon ami de l'école, (M. Jouin-Lambert) et autant qu'on peut en juger en si peu de temps, ce genre de vie me convient infiniment; il est éminemment propre à transformer les hommes, ce qui est nécessaire à tous, spécîalement à moi; il n'est nullement triste. On se réunit deux fois par jour et la conversation est toujours gaie et animée, souvent très intéressante. Les directeurs et les élèves ne font qu'un dans ces instants. Ces messieurs sont presque tous d'une haute science, tous ont une piété tendre et profonde; ils

sont tout cœur et d'une simplicité d'enfants. M. le supérieur est un vieillard dont la conversation est extrêmement agréable, lorsque l'âge ou la maladie ne le fatiguent pas trop à l'excès ; il a fait de longs voyages, d'énormes travaux ; une affabillité et une bonté extrême donnent le prix à tout cela.

En résumé, on ne se doute guère de ce qu'il y a de paix, de bonheur, de piété, de science, de silence, et d'autres choses aussi extraordinaires au temps où nous vivons, dans ce bâtiment carré de Saint-Sulpice, qu'on regarde en souriant de mépris et de pitié. Ah ! si l'on savait ! Mais c'est là le sort de tant de choses ici-bas, on les ignore, on veut les ignorer ; c'est bien le lieu de s'écrier avec le psalmiste. *Oculos habent et non videbunt* (1). Nous avons été hier à Issy et j'ai entendu retentir pour la première fois ce cri autrefois si fameux presque abandonné aujourd'hui, car on se lasse de tout : Couac ! Couac !.....

Nous nous sommes permis ces longues citations parce qu'elles montrent mieux que nous n'avons su le dire, quel était l'esprit de Saint-Sulpice. Il se l'appropria avec une grande perfection et déjà on voyait dans ce jeune novice, à peine débarrassé des liens du monde, le germe des vertus que la suite développera à un si haut degré : une foi vive et généreuse, un amour absolu pour les bonnes doctrines, un grand attrait pour les études ecclésiastiques, une dévotion fort sensible pour le Très-Saint-Sacrement et, surtout, ce qui fut le caractère de toute sa vie, une humilité sincère, modeste, cachée, avec une abnégation totale de lui-même. Dès ce jour il prit cette devise que nous retrouverons en tête de tous ses écrits : *Dieu seul !*

Il ne faut pas croire cependant que ces quatre années de séminaire fussent sans douleur. Quand une âme est appelée à une haute perfection, Dieu l'éprouve par des grandes peines intérieures, des dou-

(1) Ps. CXIII.

tes, des anxiétés des abandons, des tristesses, des découragements. C'est l'histoire de tous les saints et en particulier de S. François-de-Sales, avec lequel notre vénérable Père eut tant de ressemblance. Ilse prit donc à douter de la vérité de sa vocation au sacerdoce; il était encore libre, sa position, si pleine d'avenir dans le monde, lui tendait encore les bras, la crainte de la damnation éternelle l'épouvanta. Heureusement pour lui, le séjour du séminaire, les études sérieuses qu'on y faisait, la bonté et la sage prudence de ses directeurs si habitués à ce genre d'épreuves, servaient de contrepoids à ces douloureuses tentations. Comme à l'école, comme aux ponts-et-chaussées, il gagna bientôt l'estime unanime de ses supérieurs et de ses confrères. Aussi, M. Carbon, directeur du séminaire, écrivait-il dès le 13 février 1838, peu de mois après son entrée au séminaire de Saint-Sulpice, au curé de Chevigny, qui lui avait demandé quelques renseignements de la part de sa famille : « Nous sommes fort contents de M. d'Arbaumont sous tous les rapports. Tout nous donne lieu de croire que sa vocation est solide et que l'Église aura un jour en lui un très bon prêtre. » Bientôt on lui confia des fonctions importantes; il fut catéchiste dans les célèbres catéchismes de la paroisse; il devint boutiquier, charge toute de confiance, car la boutique devait fournir tous les objets nécessaires à la vie matérielle de plus de deux cents séminaristes et tous les livres de classe et de spiritualité. Le profit de ces ventes était pour les pauvres, profit considérable qand les boutiquiers étaient habiles, car on revendait plusieurs fois le même matériel qu'abandonnaient pour les pauvres les élèves finissant leur séminaire.

Si M. d'Arbaumont avait trouvé le bonheur à Saint-Sulpice, ce qu'il ne dit pas, c'est combien il y rendait les autres heureux. « Vous n'insistez pas assez, nous écrit un vénérable évêque, sur sa bonté et son amabilité. A Issy, les jours de promenade, il prenait la résolution d'aller à Lorette faire sa visite au Saint-Sacrement, aussitôt après le déjeûner. Retenu à tous les arbres par ceux qui voulaient jouir de lui, il ne pouvait jamais arriver à la Chapelle. » Et ce qui prouve combien on l'aimait, c'est la constance de ces affections de séminaire que sa mort même n'a pu interrompre.

IV. — Le 1er décembre 1838, il annonce à son père qu'il a été appelé à recevoir la tonsure, c'était le commencement de sa deuxième année de séminaire. Il lui dit la gravité de ce premier engagement et le répète dans une autre lettre plus explicite à sa pieuse tante Lebon :

Samedi prochain 22 décembre, je dois recevoir la tonsure et faire le premier pas dans l'état ecclésiastique ; cette démarche grave et toute sérieuse en elle-même, l'est encore plus pour moi que pour d'autres, car j'ai assez d'âge pour réfléchir, et bien que l'engagement ne soit pas irrévocable, pour moi il est comme décisif. D'ailleurs, on ne fait pas à Dieu des promesses à la légère ; promettre n'est rien, il faut accomplir, et à la vue des lourdes obligations que l'on contracte en entrant dans l'état ecclésiastique, à la vue des âmes dont on rendra un jour à Dieu un compte rigoureux, de son sang qu'on sera un jour chargé de répandre sur elles et de la gloire de ce bon Maître dont il ne faudra point tenir l'éclat, il y a, ma chère tante, de quoi trembler ; mais il y a aussi de quoi se consoler, en pensant à cette très douce miséricorde de Dieu qui promet son secours à qui mettra en lui sa confiance, et qui récompen-

(1) Mgr Nouvel, évêque de Quimper.

sera si richement la fidélité de ses serviteurs. Je vais prendre à la face des autels ce Dieu pour la part de mon héritage ; et combien ma position est belle, et qu'il doit être cher à mon cœur ce temple que je vais habiter. Mon âme doit défaillir de joie en pénétrant dans ce parvis sacré où Dieu veut me préparer aux fonctions augustes du Sacerdoce. Qu'elle doit de bon cœur renoncer au monde, à ses joies, à ses vanités ! Mais pour un si beau partage dans la Maison du Seigneur, qu'il faudrait avoir le cœur pur ! On renonce à ce monde extérieur dont on a senti le vide, mais ce petit monde que l'on porte au dedans de soi, mais cette vanité, cette indifférence pour Dieu, cette recherche de soi-même, qui en délivrera ? Oh ! priez Dieu qu'il me soutienne, qu'il me sanctifie, que je sois un serviteur fidèle. J'entre dans son sanctuaire bien pauvre de vertus, mais au moins j'espère y entrer pour sa gloire, avec le désir de le servir généreusement. Je sais cela, mais, ô mon Dieu, vous seul savez si je persévèrerai toujours à vous aimer, à vous servir ! Hélas ! tant d'autres, meilleurs que moi, se sont tournés contre vous ! Mais vous m'avez ramené de si loin, que vous n'aurez sur moi que des desseins de miséricorde, et que je pourrai toujours m'écrier avec David : Mon Dieu, Dieu de mon cœur, vous êtes ma part pour l'éternité (1).

Voilà de bien beaux sentiments que les jeunes séminaristes au début de leur carrière pourraient utilement méditer. O puissance de la religion chrétienne ! Il y a peu de temps que M. d'Arbaumont était enfoncé dans la boue du monde et voilà aujourd'hui ce jeune ingénieur, oublieux de Dieu, Saint-Simonien, Lamennaisien qui parle déjà perfection avec un accent de conviction, qu'aucune erreur n'a jamais pu donner, avec une exactitude naturelle chez ces jeunes clers élevés dès leur plus jeune enfance dans les bras de l'Église, bien surprenante chez un jeune homme à peine sorti de ses

(1) Ps. LXX, II, 26.

égarements. Pauvre jeunesse ! qu'elle reviendrait facilement à Dieu, si, faisant un effort généreux comme M. d'Arbaumont, elle avait le courage de se jeter aux pieds d'un prêtre pour se relever avec la foi du baptême !

Il est d'usage que tous les séminaristes consignent par écrit les sentiments de leurs retraites. Quand les années se sont écoulées, que les déceptions de la vie ont effeuillé peu à peu les illusions de la jeunesse, c'est avec bonheur que l'on relit les impressions si remplies de fraîcheur des plus belles années de son existence, alors que, sous l'impression d'une grâce abondante et sensible, on épanchait son cœur seul à seul avec Dieu. Hélas ! quel sujet de tristesse quand on est obligé de s'avouer après tant d'années comme on s'est éloigné de cette première ferveur sensible ! Nous avons tous écrit des pages semblables, nous en avons tous éprouvé les mêmes hontes ; aussi ne songerions-nous pas à consigner ici les beaux sentiments de M. d'Arbaumont s'ils n'étaient comme le germe de ce que fut toute la suite de sa vie. Nous n'en sommes qu'à l'aurore, mais c'est une aurore qui annonce un beau jour. Nous les copions donc comme les programmes d'une existence qui n'en fut que le développement poussé peut-être jusqu'à l'exagération, s'il pouvait y en avoir dans la sainteté.

« Retraite du 15 au 23 décembre 1838 pour la tonsure. A. M. D. G. *sub protectione et custodiâ cordis Immaculati B. M. V. in templo presentatæ S. Ludovici et S. Angeli custodis, et omnis aulæ cœlestis.*

Jam non estis hospites et advenæ sed estis cives (1).

(1) Eph. II, 19.

Imposuisti capiti meo coronam de lapide pretioso (1).

Après de sérieuses réflexions sur ces paroles : *les prêtres sont choisis et appelés de toute éternité*, M. d'Arbaumont ajoute : « Nul en ce monde ne peut savoir s'il est appelé à l'état ecclésiastique. L'obéissance seule doit faire marcher.

« J'ai donc pris la résolution de me rappeler souvent 1° Ce qu'est un prêtre et que je dois me préparer si je dois l'être. *Ad quid venisti ? aut sæculum reliquisti !* (paroles de S. Bernard).

« 2° Ce que je suis moi-même : *tu qui es ?*

« Ce matin à l'oraison j'ai pris deux résolutions : 1° Ne jamais parler de moi ni en bien, ni en mal, sauf nécessité ou utilité ; 2° ne jamais parler mal du prochain, quelque légèrement que ce soit ; n'en pas faire trop d'éloge, lorsque je puis penser que ces éloges attireront de la part des autres un blâme ou un ridicule ; 3° Me mettre au-dessous de tous mes confrères en général et en particulier, lorsqu'il m'arrivera de me préférer à quelqu'un d'eux.

« La tonsure est une préparation aux Ordres et au Sacerdoce ; rien, par conséquent, ne sera de trop dans les bonnes dispositions qu'on y apportera. Par la soutane, on marque qu'on est délivré des caprices du monde, de ses coutumes, de ses règles, qui sont les lois du démon qui en est le prince ; cette servitude du monde est ignominieuse, on est donc bien délivré de l'ignominie de l'habit séculier. C'est revêtu de la soutane et, par conséquent, mort au monde, que je dois me présenter au Pontife, que je dois venir avec joie et promptitude, comme Marie au temple, sacrifier mes cheveux, emblême des vanités du monde, et pourquoi ? pour l'amour du bon

(1) Ps. XX, 4.

Maître. Qui me donnera la force d'accomplir, non pour quelques jours, mais pour toujours et à jamais, ce que je vais promettre ? qui me gardera dans cette sainte religion dont je prends l'habit, ma sauvegarde contre mille dangers ? C'est le Saint-Esprit que l'Église demandera pour moi.

« Par le surplis est signifiée la vie nouvelle ; il faut être sans tâche et avoir le cœur pur et les mains innocentes pour monter sur la montagne du Sauveur. »

Après un examen sur les vertus nécessaires à un tonsuré, notre humble séminariste s'accuse de manquer souvent à ces vertus. Il s'avoue coupable en particulier contre la modestie, en plaisantant trop à la récréation. Il promet de s'appliquer spécialement à l'oraison, à l'humilité, à l'action de grâces, à la préparation à la messe, à l'examen de conscience, aux retraites annuelles et mensuelles, à la dévotion envers la très sainte Vierge, puis il ajoute : « Je prends, ô mon Dieu, la résolution d'être fidèle à toutes ces choses et m'y engage, non pas toutefois sous peine de péché, parce que je n'en ai pas la permission, mais au moins je vous offre le désir que j'aurais d'en faire le vœu. J'offre aussi à la Ste Vierge le désir que j'ai de faire le vœu de chasteté perpétuelle et de réciter le chapelet tous les jours de ma vie. Dieu est tout ; qui a Jésus a tout ; Marie est mon espérance. — *Servire regnare est* » (1).

A la veille du jour de la tonsure, il s'écrie : « Mon Seigneur, mon Dieu, tout aimable Jésus, je m'offre à vous par Marie. Oui, c'est pour votre amour que je vais demain déposer à vos pieds avec les cheveux que le Pontife me retranchera, toutes les vanités du

(1) Pontifical.

monde, pleurant le soin que j'ai donné à mille futilités que je tâcherai de réparer par ma fidélité à vous servir. O mon Jésus, j'espère être fidèle par votre grâce, car je ne suis rien par moi-même, qu'infamie et pourriture; porté au mal, toujours prêt sans votre grâce à vous couronner d'épines, à vous flageller, à vous cracher au visage, à vous crucifier. Remplissez-moi donc de votre Esprit-Saint qui me conserve dans ce saint habit de religion, que vous me donnez aujourd'hui et défendez mon cœur de tous les désirs, et de tous les empêchements du monde et du siècle. Faites que, changé dans mon extérieur, mon cœur soit changé aussi et rempli de vertus ; éclairez-moi de votre sainte lumière et éteignez en moi la science du siècle et de la chair.

« Mon Dieu, faites que demain je me donne à vous complètement et sans retour. Vous me conserverez toujours dans ce sein paternel où vous me recevrez. Vous êtes mon Dieu, que puis-je vous offrir à vous qui allez être mon hérirage ? je n'ai rien, vous êtes riche, non, vous n'avez pas besoin de mes présents. Mais au moins faites que, si m'offrant à vous je ne vous offre rien, puisque je suis moins qu'un néant, j'édifie votre sainte Église où vous me recevez, par les vertus que vous mettrez en moi. Plus mes frères sont tombés dans la misère spirituelle, plus ils sont éloignés de vous, plus j'espère que vous sanctifierez votre serviteur pour qu'il soit parmi eux une lampe luisante et ardente, qui les instruise de vos grandeurs, qui les leur fasse aimer, qui les fasse courir dans la voie de vos commandements. Pour produire dans votre Église ces fruits de sainteté, je renonce du plus profond de mon cœur à Satan, à ses œuvres, à ses pompes, pour m'atta-

cher très uniquement à vous. Que cette sainte soutane soit une barrière de mort entre le monde et moi, que j'oublie jusqu'au nom des choses du monde, tout cela n'a plus rien de commun avec moi puisque demain je vais dire à tout jamais. *Dominus pars hœreditatis meœ et calicis mei* (1). Vive Jésus. »

Nous n'avons rien osé retrancher, malgré sa longueur à l'expression de ces beaux sentiments. On y retrouve la pure doctrine de M. Olier, si bien enseignée par ses enfants et si bien comprise par M. d'Arbaumont à la veille de son premier engagement.

Le lendemain 22 décembre 1838, l'ancien ingénieur reçut la tonsure des mains de Mgr de Quélen dans la nouvelle chapelle du séminaire bénite seulement l'avant veille par Mgr de Quélen lui-même. La cérémonie commençant par l'ordination des tonsurés, et M. d'Arbaumont par une sorte de hasard étant le premier à s'avancer, il en résulte qu'il a été le premier à recevoir la cléricature dans la chapelle actuelle. Mgr Rivet, sacré évêque de Dijon dans cette même année, à la place de Mgr Rey démissionnaire, lui donna son démissoire.

Depuis le premier moment où M. d'Arbaumont s'était donné à Dieu, il faisait chaque pas en avant avec une perfection et une générosité absolues, sans jamais plus regarder en arrière et sans aucune réserve.

Rentré dans sa chambre, il prend encore la plume et son cœur déborde sous l'impression de la grâce qu'il vient de recevoir. Nous hésiterions à donner ces longues pages si on ne nous représentait qu'elles forment successivement comme un traité com-

(1) Ps. XV, 20.

plet des Saints Ordres. Les jeunes séminaristes les liront avec fruit et les plus avancés dans la vie y trouveront un doux souvenir des sentiments qu'ils éprouvèrent eux-mêmes dans ces mêmes beaux jours d'autrefois; quant aux âmes pieuses elles seront édifiées en voyant comment leurs prêtres se préparent à la réception des Saints Ordres.

« Me voilà donc, ô mon Dieu, me voilà clerc-tonsuré. Me voilà revêtu canoniquement de la sainte soutane qui doit me rappeler sans cesse la sainteté de mon état, la mort au monde que je vous ai vouée en vous prenant pour la portion de mon *héritage. Tout ce qui passe ne m'est plus rien, les créatures ne peuvent plus m'arrêter ; il y a entre ces choses et moi une barrière insurmontable.*

« Mon Dieu, à quoi ai-je renoncé en me donnant à vous ?... A peu de choses, sans doute, faites au moins que je ne les reprenne jamais. Je vous ai sacrifié et je vous sacrifie encore mes pensées, mes paroles, mes affections, mes goûts, mes désirs, mes satisfactions, ma santé, *ma vie.* Je veux être *pauvre d'esprit,* c'est-à-dire, *détaché absolument* des plaisirs du monde, de la science, de la réputation, des commodités de la vie, des parents, de moi-même enfin. C'est là ce que marque ma soutane; cet habit doit m'être bien cher; je ne le quitterai jamais que si la plus stricte nécessité et l'obéissance l'exigeaient, parce que, outre qu'il me rappelle que je suis pour le monde comme mort, il m'est une sauvegarde contre tous les dangers et me rappelle à la sublime dignité de ma vocation, en même temps qu'il m'attire le mépris des ennemis de Jésus-Christ, ce que je dois *chérir* et accepter.

« Ainsi détaché de tout ce qui est créé, Dieu est

mon unique trésor, il est maître de tout... je suis donc assez riche, puis qu'il est la portion de mon héritage... Combien d'ailleurs ne me rendra-t-il pas au centuple ce *rien,* cette boue que je quitte : en ce monde, la paix et la joie du Saint-Esprit, en l'autre les biens éternels. *Dominus pars mea... tu es qui restitues hœreditatem meam mihi* (1).

« Ce n'est pas tout, ô mon Dieu, et que les obligations de mon saint état me sont douces et aimables. *Induat te Dominus, novum hominem* (2), m'a dit le Pontife, je dois être revêtu de Jésus-Christ, je dois continuer l'œuvre de Jésus-Christ, je dois pratiquer toutes ses vertus, c'est-à-dire, l'aimer, car tout revient là, c'est-à-dire ne plus vivre que de la foi vive et complète, de la foi qui opère par la charité ! Faites que la pureté de ma vie corresponde à la *blancheur du surplis* dont vous m'avez revêtu aujourd'hui. A ces conditions, ô mon Dieu, de même que vous reçûtes autrefois Marie dans le temple, vous m'introduirez dans votre sanctuaire, pour que j'y vive et que je serve tous les jours de ma vie, pour que j'y contemple ces œuvres admirables que vous y faites, et que je me prépare peut-être à en être un jour le principal instrument. Je dois m'y préparer à recevoir un jour l'onction sacerdotale, je dois y pratiquer les vertus sacerdotales et participer ainsi par avance au sacerdoce de Jésus-Christ, comme je suis réellement aujourd'hui en partage de sa royauté.

« J'en porte sur ma tête la couronne glorieuse ; élevé au-dessus des fidèles, je suis déjà roi dans l'église, mort au vieil homme et vivant de la vie nouvelle ; je dois être roi de mes passions et triom-

(1) Ps. XV, 20.

(2) Pontifical. Eph. IV, 24.

pher des vanités de la chair que je méprise comme ces cheveux superflus qui m'ont été retranchés. Cette couronne que je porterai fidèlement tous les jours de ma vie, et qui fait ma gloire, c'est la couronne de Jésus-Christ qui vit en moi, ce sera un jour, je l'espère, ma couronne de gloire. Ah! combien elles doivent m'être chères toutes les deux!

« Me voilà, ô mon Dieu, introduit dans votre église; quel pécheur, ô Dieu de miséricorde, vous avez choisi, pour lui faire de si grandes choses!... Me voilà aux pieds des autels qui sont à jamais ma demeure. L'extrême souillure, l'extrême sainteté! Mon Dieu, comment ne suis-je pas humble? Oui, mon Dieu, je veux reconnaître vos bontés, purifier mon âme de plus en plus; oui, votre grâce va faire de moi une lampe ardente et luisante, donnez-moi de procurer le salut des âmes, pour votre gloire, donnez-moi l'amour du mépris réel, donnez-moi l'amour de la souffrance et la souffrance elle-même, faites-moi aimer la croix, puisqu'on m'a coupé les cheveux en forme de croix et donnez-moi la croix à porter. Mon Dieu, je ne suis rien, je ne puis rien, je ne sais que vous offenser, mais plus j'en suis convaincu, plus je serai vide de moi-même, plus je serai propre à être fidèle à votre Esprit-Saint; donnez-moi donc pour votre gloire la sainte vertu d'humilité, afin que je puisse, revêtu du saint habit de religion, que vous m'avez donné, en réaliser toutes les significations et marcher pur et sans tâche et toujours sous votre sainte dilection.

« Mon Dieu, je vous remercie, non par moi, car je ne le puis dignement, mais je le fais par Marie, par S. Louis mon saint patron, mon saint ange et toute la cour céleste. *Benedic anima mea Domino*

et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus (1).

« Me voilà arrivé, ô mon Dieu, à la fin de cette sainte retraite. Que de grâces n'y ai-je point reçues; l'impression va-t-elle s'en affaiblir de jour en jour et s'effacer bientôt ? Non, mon Amour, non, avec votre grâce, car de moi-même je ne suis qu'un traître prêt à vous trahir. Je ne veux pas terminer ces jours de salut et de bénédictions sans prendre, en votre présence et en celle de la Cour céleste, la résolution que je vous ai faite de bien remplir les promesses en prenant la sainte tonsure. Qu'est-ce que pour moi que la vie nouvelle que le Pontife a demandée pour moi, en me revêtant du surplis ? C'est la vie de Jésus, brûlant de propager la gloire de Dieu et le salut des âmes ; telle est la fin de mon séminaire, puisque, s'il vous plaît ainsi, je serai prêtre. Mais où est le moyen de procurer ces deux grandes choses ? Ce moyen, c'est ma propre sanctification au séminaire, je veux y travailler, et pour cela je veux m'adonner fidèlement à la pratique du règlement, et à acquérir l'esprit de cette sainte Maison.

« Voici quelques résolutions qu'en la sainte présence de Dieu, j'offre à Jésus par Marie :

« 1° Le vice général de toute ma conduite vient de ce que je n'apporte aucun soin à m'avancer dans l'oraison. Je vais donc me pénétrer de la méthode d'oraison et m'en servir, prendre enfin des résolutions pratiques, les exécuter et préparer le tout soir et matin par un grand recueillement.

« Je prendrai quelquefois pour sujet d'oraison les quatre fins de l'homme, le péché, la nécessité d'avancer dans la vertu et les paroles du Pontifical relatives à la sainte tonsure que j'ai eu le bonheur de recevoir hier.

(1) Ps. CII, 1.

« 2° Je veux m'attacher au saint exercice de la présence de Dieu, voir Dieu partout, me jeter en son sein au moment où je me lève, penser amoureusement à lui lorsque je m'éveille dans la nuit.

« 3° Je veux profiter des saints avis que je reçois en confession, et avancer ainsi chaque semaine dans la vertu. Chaque matin je me dirai : *Aujourd'hui, il faut que je sois plus agréable à Dieu que je ne l'ai été hier*. Je me préparerai à la sainte communion et j'en rendrai grâces, surtout par une grande pureté de cœur et en y pensant souvent. *Je veux vivre d'amour*. Qu'il est beau à une âme, ô mon Dieu, de se consumer dans cette dilection!

« 4° Je renonce à tout plaisir dans l'étude, à toute curiosité, à toute vanité et ne veux étudier que pour votre amour, ô mon Dieu ; c'est pourquoi je prends la résolution de réciter avec piété le *Veni Sancte*.

« 5° Je continuerai à prendre la pureté d'intention pour sujet de mon examen particulier que je serai fidèle à faire dans mes visites au Très-Saint-Sacrement, n'ayant, en purifiant ainsi mon cœur, d'autre vue que celle de la gloire de mon divin Maître.

« 6° J'ai beaucoup à me reprocher pour la façon de dire mon chapelet, en le disant d'un exercice à l'autre ; j'aurai un extrême soin de mortifier mes yeux, c'est bien le moins que je fasse quelque chose pour ma bonne Mère, je serai plus fidèle à me consacrer le vendredi au Sacré-Cœur de Jésus et à me réfugier tous les samedis dans le Cœur Immaculé de Marie.

« 7° Je renonce, ô mon Dieu, à la bouffonnerie, elle est indigne d'un ecclésiastique, qui porte sur

sa tête la couronne de Notre-Seigneur, avec lequel il ne fait plus qu'un. J'éviterai la moindre plaisanterie sur le prochain et sur mes bons frères. Je les aimerai tous, adorant Jésus-Christ présent dans leur cœur. Me voilà serviteur de Jésus, moi aussi, il faut que je fasse aimer ce bon Maître ; je prierai très souvent et ferai des communions pour ces bons frères, pour qu'ils fassent du fruit dans la sainte Église. *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare in unum* (1).

« 8° Je prierai de tout mon cœur pour les enfants du catéchisme et me donnerai avec zèle à leur service en ce qu'il peut avoir de plus désagréable. Cependant le catéchisme doit aller après la théologie.....

« 9° L'humilité est la vertu dans laquelle je dois faire reposer toutes les autres. Plus je serai vide de moi-même par la sainte humilité, plus j'aurai de confiance en Dieu... Mon Dieu, donnez-moi la sainte vertu d'humilité.

« 10° Enfin, ô mon Dieu, je suis ecclésiastique, je ne veux plus avoir de pensées, de désirs, d'affections, de souvenirs que ceux qui conviennent à un ecclésiastique. Je veux renouveler à tout propos à la Sainte-Messe, à la sainte Communion, à l'oraison, mille fois par jour, je veux renouveler au fond de mon cœur la consécration cléricale que j'ai eu le bonheur de faire hier. En prenant la sainte soutane, je la baiserai comme l'ayant reçue de votre main en répétant : *Dominus pars hœreditatis meœ et Calicis mei*, etc... En revêtant le surplis que je baiserai aussi, je prononcerai les paroles qui me rappellent mes obligations. *Induat me Dominus*

(1) Ps. CXXX, 11.

novum hominem, etc. Enfin, en faisant renouveler ma tonsure, je me souviendrai de la dignité admirable à laquelle il vous a plu de m'élever. *Imposuisti capiti meo coronam de lapide pretioso.....* Je veux être, ô mon Dieu, fidèle en un mot à l'avertissement que vous m'avez donné par votre Pontife. *Filii charissimi, animadvertere debetis* » (1).

M. Baunard, dans sa belle vie du cardinal Pie, fait remarquer justement que ce n'est pas sur les résolutions écrites dans un moment de ferveur qu'on doit juger les hommes, mais sur les actes de leur vie. Nous conjurons donc le lecteur de se rappeler ces résolutions, de les relire au besoin après avoir fini ce livre, et il admirera comme elles ont été le programme exact de la vie extraordinaire qui se déroulera dans les chapitres suivants, preuve évidente que le Saint-Esprit les avait inspirées lui-même.

Nous avons vu M. d'Arbaumont s'entretenant seul à seul avec Dieu dans le secret de sa conscience ; écoutons-le communiquant ses pensées à sa pieuse et digne mère, puis à son père, dont l'âme lui était d'autant plus chère qu'il la savait plus éloignée de Dieu.

Paris, le 24 décembre 1838.

Ma chère Maman,

La retraite a fini hier dimanche au soir, je profite pour t'écrire des premiers instants qui s'offrent à moi après cette semaine de salut et de bénédictions, afin que tu aies les prémices de l'effusion de cette joie dont le Seigneur a rempli mon cœur qui lui est désormais consacré solennellement. Oui, ma bien chère maman, la journée d'avant-hier a été pour moi une de ces journées qu'on n'oublie pas,

(1) Pontifical.

un jour comme Dieu seul en peut faire, où il rend au centuple le peu qu'on lui donne et où les obligations même que l'on contracte sont un sujet de joie et de consolation, car le joug du Seigneur est suave et son fardeau est léger.

Ah ! je puis bien dire comme Marie au moment où elle portait dans son sein son Dieu et son Sauveur. Le Seigneur a fait en moi de grandes choses ; il m'a fait son ministre, il veut m'employer à le faire bénir, il veut que je devienne un guide pour en conduire beaucoup après moi dans la voie étroite du salut. Que lui rendrai-je pour tant de bienfaits dont il m'a comblé, lui qui n'a besoin ni de moi ni de ce que je possède ? Comment répondrai-je dignement à la vocation sublime où il m'appelle ? C'est encore en lui qu'il me faudra puiser la force, le courage, les vertus nécessaires, mais au moins en ce beau jour de ma consécration lui ai-je offert mon cœur et me suis-je donné à lui tout entier ?

J'ai renoncé au monde : c'est peu de chose, sans doute, et depuis longtemps je m'en étais séparé du fond du cœur, d'autant plus que je vis loin de lui dans la solitude ; mais, tout en y vivant, l'homme ne se sépare point pour cela de ce petit monde que chacun porte dans son cœur, qui ne nous quittera pas en cette vie, mais dont il se rendra maître, et qui se compose de nos passions, de nos goûts, de toutes nos inclinations qui nous éloignent de Dieu et nous font chercher hors de lui un repos que nous ne trouverons pas, de notre imagination, de notre vanité. Ah ! c'est ce petit monde auquel on tient tant, que j'ai cherché à sacrifier à Dieu le jour de ma consécration, sacrifice qu'il faut renouveler souvent, car si l'on n'y prend garde on a bientôt repris ce que l'on a donné à Dieu. Je lui ai demandé, à ce Dieu de bonté, de me vider de mon propre esprit pour me donner le sien, afin que je ne vive plus que pour Dieu, pour le faire connaître et aimer. J'ai bien besoin pour cela d'être rempli de l'Esprit-Saint, que l'Église a demandé pour moi ; elle l'a obtenu, je l'espère, mais que de choses à corriger en moi, pour que l'effet n'en soit point paralysé ! Priez Dieu pour qu'il me rende digne de tout cela.

L'ordination a été faite dans la chapelle du séminaire ; comme on commence par les tonsurés, et que j'étais le plus

ancien, c'est moi qui ai eu l'étrenne de la chapelle. Veuille Dieu avoir attaché à cette circonstance des grâces particulières. J'ai passé le reste de cette cérémonie, qui a été longue, à remercier Dieu et à prier pour tout ce que j'avais de plus cher en ce monde: j'ai bien prié pour toi; j'ai demandé à Dieu qu'il te remplisse de plus en plus de sa grâce qui est le seul vrai bien, et qu'il te donne la force de triompher de tous les embarras, de toutes les peines où tu te trouves; je lui ai remis l'avenir entre les mains; j'ai prié de tout cœur pour papa et le grand'père Osmont, pour la paroisse de Chevigny, pour le diocèse de Dijon où Dieu m'a fait naître et où je dois aller un jour travailler au champ du père de famille. J'ai passé, je crois, en revue toutes les personnes que j'ai connues et j'ai prié pour elles, m'offrant de bon cœur à Dieu pour leur salut.

Cette journée a été pour moi bien grave et bien belle, j'espère que le souvenir ne s'en échappera jamais de mon cœur: elle m'a appris combien il était doux de se donner entièrement à Dieu, et de le prendre pour son partage. Qu'on est riche alors puisque le possédant on possède tout!

Ma lettre a été interrompue par la fête de Noël, et j'ai renouvelé aux pieds de l'Enfant Jésus les promesses que j'avais faites samedi. Ah! que Dieu descendu si bas pour nous sauver remplisse ton cœur des mêmes sentiments de confiance et d'amour dont le mien est comblé; donne-toi sans réserve à Dieu dans l'embarras où tu te trouves et qui est bien cruel, aie confiance en lui, offre-lui toutes les fatigues, les inquiétudes que tu éprouves, celles qui viennent de ta sensibilité naturelle, de ton imagination, ce sont autant de croix qu'il t'envoie et qu'il faut supporter, te rappelant que si on souffre avec Jésus-Christ, on ressucite avec lui dans la gloire. Acceptons, ma chère Maman, ce calice d'amertume que le Sauveur a bu le premier; reçu avec amour, il perdra une partie de cette amertume qui nous effraie; il t'éprouve aujourd'hui, peut-être te consolera-t-il demain. Que tout se fasse selon son bon plaisir, telle est la disposition sans laquelle notre cœur n'aura jamais de repos. Ce calice ne passera pas loin de moi, j'entre dans une carrière où il faut souvent le boire jusqu'à la lie, et cette tonsure que je viens de recevoir n'est que

l'emblème de la couronne de Jésus-Christ, couronne qu'il faut porter ici avec ses épines, si on veut qu'elle soit glorieuse dans le Ciel. Les chrétiens d'autrefois, et il y en a encore aujourd'hui, s'estimaient heureux de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ, ils s'estimaient heureux parce que l'amour adoucit toutes les peines. Aimons donc ce bon Maître et aimons-nous en lui, aimons-nous aux pieds de sa crêche, aimons-nous dans son cœur adorable, c'est le plus vif de mes souhaits au renouvellement de l'année. Cette année sera bien grave pour moi, parce que je la terminerai probablement par l'engagement éternel et redoutable du sous-diaconat. Je le mets, comme j'ai fait pour la tonsure, sous la protection de Marie, afin que ces promesses que je fais à Dieu dans une sainte joie et une vive espérance ne soient pas au dernier jour l'objet de ma condamnation. Adieu, je t'aime, ton respectueux fils,

L. D'ARBAUMONT.

V. — Nous voudrions donner la lettre qu'il écrivit peu de jours après à son père, lettre pleine de sagesse et de sentiment, où il essaie de convaincre et de toucher ce cœur si près de Dieu par sa conduite irréprochable, si loin de lui, par sa déplorable apathie et les habitudes d'indifférence de sa vie. Ce fut la plus douloureuse des croix de M. l'abbé d'Arbaumont, et nous ajouterons la plus longue dans sa durée puisqu'il la porta de si longues années jusqu'à la mort de son père tant aimé. Nous donnerons la réponse de son père, parce qu'elle dépeint admirablement l'état extraordinaire et peu commun de cette âme et nous n'aurons plus à revenir sur ce triste sujet, si ce n'est pour dire en son temps que M. d'Arbaumont, père, eut enfin le bonheur de mourir dans les bras de l'Église, avec ses secours religieux, grâces aux ferventes prières et aux incroyables austérités de son saint fils.

Chevigny, le 15 juillet 1838.

Tu te reprochais, mon cher Louis, au mois de mars, d'avoir beaucoup tardé à répondre à une lettre de moi qui t'avait donné de la joie et semblait t'en préparer davantage ; après deux lettres de toi je suis resté silencieux à mon tour, bien plus longtemps que je ne l'aurais voulu, et ce que tu me disais au mois de juin exigeait cependant qu'il en fût autrement, car ta lettre m'exprimait ton espérance déçue d'une réponse prochaine à la première où tu t'y montrais excellent fils, l'esprit, le cœur et l'âme constamment en peine pour le parfait bonheur de ton père. J'ai donc tort, je l'avoue, et si les occupations, dont le nombre a crû, ne m'ont guère laissé de loisirs, j'aurais du moins dû rompre le silence par quelques mots, ce que je fais aujourd'hui pour te satisfaire un peu, selon mon faible pouvoir.

Je lis plusieurs fois chacune de tes lettres, non seulement parce qu'elles viennent de toi, mais encore parce qu'elles contiennent style et fond ; je voudrais pouvoir y répondre absolument à ton gré, ma plume saisirait un loisir, peut-être avec plus d'avidité, elle est, comme tu sais, un peu ignorante, assez mal taillée, et sur mille choses ne saurait discuter.

Tu t'étonnes, peut-être, mon cher ami, de ma façon de t'écrire qui n'est point en rapport avec tout ce que m'expriment tes lettres. Je ne suis pas entraîné d'un pas rapide vers le but où tu veux me voir arriver, qu'importe ? si celui qui se hâte lentement arrive un jour, il y aura désir accompli.

Ne te lasse pas de m'écrire, n'abandonne pas ton projet sous prétexte de me fatiguer ; tes lettres ont trop de mérites à mes yeux pour jamais me blesser. La contrariété que je ressens de n'avoir pas entièrement même vue que toi ne me fera pas renoncer à la jouissance que me procurent tes lettres. Conserve toute liberté de dire avec franchise ce que tu penses, ce qui t'intéresse, ce que tu désires, avec la forme et le style propres à toi-même, ou à l'état que tu as embrassé et où j'ai satisfaction de te voir heureux. La contrariété que je ressens de n'avoir pas même vue que toi est plus que compensée.

J'ai reçu le petit livre que tu as confié à M. Bossard; je ne l'ai pas encore lu en entier, bien que j'aie l'intention de le lire plusieurs fois et de réfléchir sur ce qu'il contient, ce pourquoi il ne faut pas être distrait. Ce que j'en ai lu est assurément très bien écrit, mais tes lettres seraient plus capables d'opérer quelque effet sur moi que tous les livres du monde.

Ainsi, mon ami, écris-moi souvent, si tu le veux, sur le même sujet, quand je devrais, moi, te parler de tout autre chose qui, néanmoins, ne serait pas en opposition avec ta foi, tes pratiques et tes désirs.

Ne semble-t-il pas que peu de choses séparait encore ces deux excellents cœurs et cependant il fallait encore vingt-sept années et attendre les derniers moments de ce respectable vieillard et toutes les immolations de son fils, pour ramener cette chère âme à Dieu.

VI. — L'abbé d'Arbaumont reçut les quatre ordres mineurs le 23 mai 1839, le samedi des Quatre-Temps de la Trinité, vers la fin de la deuxième année de son séminaire, des mains de Mgr Blanquart de Bailleul, alors évêque de Versailles, qui suppléa Mgr de Quélen déjà gravement atteint de la maladie dont il mourut. L'ordination de la Trinité toujours plus nombreuse eut lieu à la paroisse Saint-Sulpice, et sept mois plus tard aux Quatre-Temps de Noël, 21 décembre, il fut ordonné sous-diacre dans la chapelle du séminaire, encore par Mgr de Versailles. Il nous serait facile de dire avec quelle ferveur il avança dans ces divers degrés de la cléricature, nous n'aurions qu'à transcrire ses admirables sentiments de retraite, mais nous craindrions de dépasser la mesure. Contentons-nous d'espérer qu'un jour l'on publiera ces immenses écrits car,

pendant 40 ans de suite, chaque année, il a noté ses impressions où domine toujours sa vertu principale, sa profonde humilité. Plus il avançait dans la perfection, plus il se trouvait misérable et c'est le sentiment qu'éprouvent tous les saints, se connaissant d'autant mieux qu'ils s'approchent davantage de la lumière de Dieu. « Deux ans de séminaire, écrit-il, au commencement de sa retraite du sous-diaconat, et peu d'amour du bon Dieu, une année de cléricature et peu de conformité à Jésus-Christ, deux années à Saint-Sulpice et peu de confiance en Marie, oubli trop fréquent de sa puissance pour me secourir et de son extrême bonté envers moi... Un fond de lâcheté très grand, voilà le mot de l'énigme, voilà la plaie, voilà où il faudra en Jésus et Marie porter le fer et le feu. » Il continue à s'avouer les défectuosités de son âme avec autant de franchise que de délicatesse :

« Je manque de générosité pour vaincre ma paresse à entretenir les personnes auxquelles je pourrais inspirer de bons sentiments, paresse en mes désirs de n'avoir qu'une *fonction basse,* ou plutôt recherche de mes goûts, un orgueil déguisé de ne pas répondre à ce qu'on pense de moi si je suis placé plus en évidence..... Me laisserai-je décourager ? Non sans doute, ce serait me perdre sans retour. Un abandon définitif de mon cœur à Dieu, de bonnes résolutions, du courage pour les exécuter : voilà ce qu'il faut faire et la grâce ne me manquera pas. »

Ses résolutions longuement détaillées se résument en ceci : Fidèle observation du règlement, éviter de plaisanter les directeurs, leurs manières, leur doctrine. C'est une allusion à un usage, dont s'alar-

mait sa délicatesse, mais qui prouve bien la simplicité de Saint-Sulpice. Les élèves ne se gênaient pas en récréation pour plaisanter les petites manies de ces vieillards vénérables pétrifiés dans leur vocation, devant leurs directeurs eux-mêmes, sans que cela nuisît en rien au profond respect qu'on avait pour eux. Il se promet encore de ne pas égarer ses pensées sur l'avenir, de ne plus se préoccuper de son vif désir d'une *fonction humble* à la sortie du séminaire, de la *sainte obscurité* qui est déjà sa passion. Il surveillera l'amour extrême qu'il a pour les livres se promettant de ne faire aucune étude sans la soumettre à l'obéissance. Nous abrégeons et citons quelquefois :

« Aucune considération ne doit faire résister à la voix de l'Évêque qui appelle en tel en tel lieu, à tel ou tel emploi, jamais un ecclésiastique ne doit fléchir là-dessus. J'entends par ce mot *résister* non-seulement un refus positif, mais les sollicitations, les moyens détournés d'influencer sa détermination. » La sainteté ecclésiastique, d'après lui, consiste en l'amour de Notre-Seigneur, l'horreur du monde, le zèle ardent pour le salut des âmes. Les moyens pour arriver à cette sainteté sont : l'oraison, la mortification, l'examen de conscience, la pratique de la direction, les retraites annuelles et mensuelles.

Malgré ses appréhensions persistantes, M. d'Arbaumont, il nous l'apprend lui-même, avança au sous-diaconat avec autant de paix que de joie, n'éprouvant pas d'autre dévotion que celle de la sainte volonté de Dieu. « Me voilà sous-diacre, écrivit-il, me voilà sous-diacre ayant promis à Dieu la chasteté, la récitation du saint office, le service des autels. Jusqu'à la mort il ne me restera dans ma

reconnaissance qu'à m'écrier : Vive Jésus, Vive Marie, et à vous dire, ô mon Dieu, dans le profond sentiment de ma misère, de mon indignité, de mon impuissance : *Confirma hoc Deus* (1). *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea* (2).

« Me voilà, le même homme, ayant fait un vœu solennel de chasteté, obligé à la récitation quotidienne du saint office, engagé pour toujours au service des saints autels ! pour toujours ! pour toujours! *Retro abire non licet !* ... »

Il repasse ensuite ses trois obligations, la chasteté, la vertu par excellence. Nous voyons par ses notes qu'en faisant le grand pas, il y a joint mentalement ce vœu de chasteté perpétuelle qu'il désirait faire depuis sa conversion (3). Il se promet de vivre toujours dans la solitude, autant que faire se pourra de surveiller ses études une de ses plus grandes passions, de manière à les faire toujours d'une façon chrétienne, de beaucoup se mortifier pour éviter ces petites satisfactions que la chair réclame et que la tendresse de ses parents lui prodiguera. Nous savons en effet de science certaine et par quelques rares confidences échappées à son humilité et par ses écrits surtout, qu'à dater de ce moment et pendant toute sa vie sacerdotale, par un privilège exceptionnel, il ne ressentit jamais la plus légère tentation contre la sainte vertu, ce qu'il faut attribuer sans doute, aux prodigieuses austérités auxquelles il se livra par

(1) Ps. LXVII, 27.

(2) Ps. CXVII, 24.

(3) Les théologiens ne sont pas d'accord sur la nature des engagements du sous-diaconat. Les uns veulent que la chasteté perpétuelle découle d'un précepte que l'Église impose à ses sous-diacres, les autres d'un vœu implicite qui est annexé à l'ordination. Sans entrer dans cette discussion, le P. Jean la tranche en faisant mentalement un vœu de chasteté perpétuelle.

la suite, alors que son ministère auprès des personnes de sexe l'eût exposé à plus de dangers.

Ses sentiments pour l'office divin nous révèlent en outre un de ses attraits : l'amour de la divine liturgie fut une de ses passions, et comme *l'œuvre c'est son fondateur,* selon une maxime confirmée par une expérience constante, lorsque Dieu, après mille péripéties l'eût enfin fixé dans sa vocation de *victime du Sacré-Cœur*, il fit du saint office la première, la principale, la grande affaire de ses filles spirituelles. Aussi, peu de monastères excellent davantage dans la fidélité à s'acquitter de ce devoir et dans la manière de le faire. Si nous pouvions reproduire ses longues résolutions, on y trouverait en germe, mais d'une manière complète, ce qu'il écrivit plus tard pour ses religieuses, consacrées avant tout à l'exacte psalmodie de l'office divin.

Afin de ne pas être troublé dans la récitation des heures canoniales, il se promet de bien surveiller ses préoccupations constantes et, comme il a toujours la passion des livres et de la lecture, il y renonce courageusement, afin de n'avoir plus d'attaches extérieures : « Je me promets de ne plus faire de calculs pour acheter des livres, pour lire ou désirer lire avidement ; tout cela sont autant d'attaches qui troublent la paix de mon cœur, me rendent tout distrait pendant mes exercices de piété. Je m'abstiendrai de feuilleter des livres et des catalogues, de me croire perdu si je n'ai pas lu tant de pages d'un livre par jour, ou tel ou tel livre. » Pendant toute sa vie, M. d'Arbaumont observa à la lettre tout ce qu'il écrivit alors sur l'office divin ; même dans ses plus grandes fatigues, au dire de ceux qui étaient à même de l'observer de plus près, il le

récitait avec une attention, une ferveur, une exactitude qui les édifiait grandement; sauf l'impossibilité absolue qu'il tentait encore, il ne s'en dispensait jamais. Dans les dernières années de sa vie, accablé par les souffrances de son asthme, passant de longues nuits sans sommeil, ou vaincu le jour par l'assoupissement, il employait des heures entières pour en réciter convenablement au moins une faible partie, une petite heure par exemple. Il fut moins exact à la résolution de ne plus acheter de livres, car à sa mort il laissa une magnifique bibliothèque. Il lui dut cette prodigieuse érudition en toute chose, qui étonnait tous ceux qui avaient le bonheur de causer avec lui ; surtout de matières de spiritualité où il excellait. Mais il eut une excellente excuse pour manquer à cette résolution un peu imprudente : lorsque ses jeunes religieux commencèrent à lui venir, il dut mettre à leur portée les meilleurs ouvrages de théologie dogmatique, morale et ascétique, pour continuer et achever leur science cléricale ; et encore avant sa mort voulut-il s'en débarrasser pour n'avoir plus d'attache et il les vendit à celui qui écrit ces lignes, ce qui fut sans contredit un des plus héroïques sacrifices de sa vie. Dieu se contenta de sa bonne volonté. Pendant qu'il séparait les ouvrages qui pouvaient être utiles à ses religieuses la mort l'arrêta, et après lui sa belle bibliothèque avec ses 7,000 volumes de choix se dispersa de tout côté.

Par la grâce de son sous-diaconat, M. d'Arbaumont se considéra comme tout consacré dans son corps et dans son âme et d'une façon dit-il, *qui le pénétra jusqu'au plus intime de son cœur jusqu'à la moëlle de ses os.*

« Enfin, mon Jésus, fait petit enfant pour nous,

faites-moi marcher sur vos traces adorables, faites-moi aimer la croix, faites que je vive et que je meure sur ce bois adorable, que ma vie soit toute pleine de bonnes œuvres, de travaux, de tribulations, de peines, de souffrances... ma mort sera douce et tranquille parce que, ayant été le compagnon de vos larmes, je le serai de votre joie dans le Ciel. *Merear portare manipulum fletus et doloris, ut cum exultatione recipiam mercedem laboris* » (1). Les anges du bon Dieu portèrent sans doute cette prière devant son trône, car dans ces quelques lignes nous venons de lire toute l'histoire de la vie et de la mort de M. d'Arbaumont ; il ne nous restera plus que de la raconter en détail.

VII. — Cependant notre pieux séminariste, seulement en congé temporaire, figurait toujours dans les cadres des ponts-et-chaussées. Ce congé qui datait du 11 octobre 1837 — et nous sommes à la fin de l'année 1839 en décembre — était depuis longtemps expiré et ses chefs ne voulaient pas se priver d'un si excellent sujet. M. Legrand, directeur général et plus tard sous-secrétaire d'État aux travaux publics jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, galant homme à qui Marseille doit ses premiers ports de la Joliette, s'empressait d'annoncer le 2 mai à M. d'Arbaumont, que le ministre l'avait nommé, le 28 avril précédent, aspirant ingénieur, et lui envoyait la formule du serment à prêter au roi. Certes, il y avait là de quoi bien flatter son amour propre, car après deux années d'absence, son avancement était aussi rapide que celui de ses camarades restés au corps en activité de ser-

(1) Missel. Ps. CXXV, 6.

vice. Mais, qu'importaient désormais à notre fervent séminariste les espérances du monde les plus brillantes ? Il avait prêté serment de fidélité au roi des rois et ne voulait plus en prêter d'autre. Sa réponse pleine de politesse et de reconnaissance affirmait sa résolution irrévocable et donnait sa démission. M. Legrand ne voulut pas l'accepter et lui offrit une prolongation de congé, il était donc toujours dans les ponts-et-chaussées malgré lui. Quelques jours après son sous-diaconat, il écrivit encore à M. Legrand qu'étant dans les ordres sacrés, sa nouvelle position était irrévocable ; il n'y avait plus moyen d'insister et M. Legrand accepta définitivement sa démission le 16 février 1840, par une lettre des plus courtoises. M. d'Arbaumont avait alors 27 ans ; avant sa mort il vit tous ses camarades de promotion arriver aux plus hauts grades, et même, presque tous obtenir une retraite bien méritée. Dieu le destinait à de plus grandes choses. Ses parents seuls, malgré leur héroïque courage, sentaient toujours bien vivement la grandeur de leur sacrifice ; il les consolait par les lettres les plus touchantes. Ils avaient espéré jusqu'au dernier moment que leur fils reviendrait sur sa résolution, aujourd'hui que le grand pas était fait, il n'y avait plus d'illusions possibles, son père se résignait, c'était tout, sa douleur n'en était pas moins vive.

VIII. — Le 19 décembre 1840, M. d'Arbaumont recevait le diaconat des mains de Mgr Affre, le nouvel archevêque de Paris, qui devait mourir glorieusement sur les barricades au mois de juin 1848, pour le salut de son troupeau. Nous ne dirons rien de cette ordination pour ne pas nous répéter ; elle fut

signalée par les mêmes grâces, la même ferveur, et un progrès plus grand dans la solidité de sa vertu.

Le 4 avril 1841, il perdit son aïeul maternel. M. Pierre Osmont, à l'âge de 85 ans. Sa douleur fut très vive, car les affections de famille tenaient une large place dans une âme si bien douée, ce qui devait rendre bien plus héroïque le sacrifice qu'il en fera un jour. Toutes ses lettres à sa mère surabondent de tristesse, il comprend sa douleur et s'efforce de l'adoucir tout en la sentant cruellement lui-même. La foi en augmentant dans son cœur n'étouffait pas ces sentiments si naturels et ne semblait que les rendre plus vifs en les épurant.

Cependant le moment de son sacerdoce approchait. Il le reçut aux Quatre-Temps de la Pentecôte 5 juin 1841, des mains de Mgr Affre, dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice. On nous pardonnera de reproduire plus longuement les belles résolutions que lui inspire le Saint-Esprit dans ces moments de ferveur les plus beaux de la vie. Il sentait vivement, s'exprimait avec facilité, aimait à fixer ses pensées pour ne pas en perdre le souvenir ; nous n'avons donc qu'à choisir dans ses volumineux cahiers de retraite. A côté des idées de foi un autre caractère se révèle dans tous ces écrits ; une grande rectitude de jugement, ce qu'on appelle le *bon sens*. Plus tard ce sera le caractère saillant de sa direction. Voici quelques-uns de ces sentiments de retraite avant l'ordination :

« Une seule pensée doit m'animer d'ici à l'ordination : il faut à tout prix devenir un saint prêtre, la chose est difficile, mais il n'y a rien à craindre si je prie ; un règlement sacerdotal m'est nécessaire. Aurai-je le bonheur d'avoir un bon directeur dans

le ministère ? Ils sont extrêmement rares, cela suppose une patience, un courage, une charité qu'on trouve très rarement. Rarement on trouve quelqu'un qui ose vous avertir, rarement on écoute volontiers un avis ; la vanité est une tentation perpétuelle pour nous, nous nous regardons faits pour conseiller tout le monde, n'écouter personne. Un règlement sacerdotal m'est nécessaire, c'est un moniteur perpétuel, franc, impartial, qui ne rougit pas de vous avertir, que nous n'avons pas honte de consulter. »

M. d'Arbaumont trace avec détails les lignes de ce règlement qu'il observera jusqu'au dernier jour de sa vie, ne le modifiant que pour le rendre toujours plus sévère. Le recueillement lui semble la base ; il a grande peur du respect humain qui fait craindre de paraître plus fervent que ses confrères. Pas de jeu de cartes, c'était de ce temps une déplorable habitude dans la Bourgogne ; pas de fréquentation du monde où l'appelleraient sa naissance et ses relations de famille, pas de recherche des postes, pas de résistances à l'évêque, pas de sermons de vanité. Avant tout il faut avoir des principes et ne jamais les perdre de vue, sans principes tout va à la dérive, le temps se perd, les vieilles plaies se rouvrent, on devient mondain, irréligieux, on se soucie peu des âmes, tout est bientôt perdu. « Le premier principe, c'est le salut ; sans ce premier principe, tout le reste n'est rien. Qu'importe que le ministère soit pénible ? la récompense sera plus riche. Qu'importe que notre vie en soit abrégée ? Nous y arriverons plus tôt. Qu'importe qu'on se moque de moi ? Je n'ai pas envie que Dieu se rie de moi au jour du jugement. Qu'importe que je ne réussisse pas dans les choses brillantes, que je n'aie pas de succès oratoires, que

je n'éclabousse pas tous mes confrères, que je n'aie pas un magasin d'idées neuves ? Les satisfactions de la vanité n'ont jamais été le chemin du ciel. Donc persuasion qu'il faut suer sang et eau pour ne pas s'écarter de la voie étroite. »

« La générosité est la gloire du sacerdoce. Rien d'édifiant comme un prêtre qui donne tout, qui ne garde jamais d'argent, qui ne craint pas d'aller mourir à l'hôpital. La Providence divine n'abandonne jamais ces hommes-là. Lorsqu'un prêtre meurt sans laisser de quoi payer son enterrement, c'est la bénédiction dans un pays, la stupéfaction des impies, le regret des pauvres, la joie des fidèles. »

Ces beaux sentiments n'expriment pas seulement l'état actuel de son âme dans la ferveur d'un séminariste qui va recevoir le sacerdoce ; c'est comme la prophétie de ce qu'il sera toute sa vie, car il mourut, en effet, après avoir observé la plus stricte pauvreté, sans la moindre somme pour ses funérailles, et sans aucune autre fortune que ses livres.

Enfin, arriva le jour fortuné de son sacerdoce, le 5 juin 1841, aux Quatre-Temps de la Pentecôte. Dès 5 heures du matin il écrivait des pages où déborde l'enthousiasme de la foi et du bonheur. Rien ne peut rendre la beauté de cette cérémonie de l'ordination, et les vastes proportions de cette belle église, et le nombre des ordinands si considérable que, souvent, on est obligé de donner la veille dans la chapelle du séminaire, la tonsure et les ordres mineurs. Au moment de la prostration, de la porte d'entrée à la Sainte-Table, le pavé est littéralement couvert de sous-diacres, de diacres et de prêtres au nombre de plus de deux cents. Dans aucune église du monde cette cérémonie n'est aussi belle et Mgr Affre

rachetait la dignité qui n'était pas dans sa nature, par une admirable piété.

A Saint-Sulpice, il n'y avait jamais d'ordination *extra tempora*. Après la Trinité les nouveaux ordonnés demeuraient dans la maison jusqu'à la fin de l'année scolaire, ou du moins un mois ou deux au gré de leur évêque ; quelques-uns mêmes suivaient les grands cours l'année suivante. Les premières messes se disaient ainsi dans le recueillement, loin du bruit des fêtes de famille et de la dissipation qu'elles entraînent. Leurs propres directeurs assistaient leurs pénitents à la première messe, leurs meilleurs amis la leur servaient et elles ne pouvaient se dire que dans une des nombreuses chapelles du séminaire, ou à l'autel de la Ste Vierge, à la paroisse, qui faisait partie en quelque sorte du séminaire.

Parmi les nombreux et illustres sanctuaires de Paris, un seul faisait exception, l'église des Carmes de la rue Vaugirard, inondée par le sang des martyrs de la Révolution, la proximité de ce monastère empêchant toute dissipation extérieure. C'est dans cette église, rachetée par Mme de Soyecourt et où les Carmélites avaient rouvert leur premier monastère au rétablissement du culte, que M. d'Arbaumont célébra sa première messe ; non loin, dans un coin du jardin, se trouvait la petite maison du jardinier convertie en chapelle, où avaient été entassés les cadavres des innombrables prêtres, massacrés le 2 septembre 1792 ; leur sang avait déposé une épaisse couche sur le sol ; un parquet en bois protégeait cette sainte relique de tant de martyrs et permettait de la vénérer par une ouverture mobile. Depuis, en haussmannisant la ville de Paris, un boulevard a

emporté cette glorieuse chapelle sans détruire ces souvenirs que la Révolution voudrait faire oublier.

M. Ruben, directeur de Saint-Sulpice, l'assista à l'autel. M. l'abbé Poirot le servit. Notre jeune prêtre se rappelait avec bonheur qu'on lui donna le missel des Carmélites, qui était le missel romain, alors qu'à Saint-Sulpice, comme dans la majeure partie de la France, on se servait encore du missel parisien ; c'était comme un augure de l'amour de la liturgie romaine qu'il eut toute sa vie à un si haut degré. Voici ce qu'il écrivait à sa mère, le lendemain de ce beau jour ; on y trouvera l'écho des sentiments de son cœur.

MA CHÈRE MAMAN,

Enfin ce grand jour, auquel je pensais depuis si longtemps est arrivé : me voilà prêtre ! Samedi a été le plus grand et le plus auguste de ma vie. Hier, dimanche, ne l'a pas été moins puisque j'ai offert à Dieu le saint et le Très-Saint-Sacrifice. Aujourd'hui encore, demain, et tous les jours de ma vie, autant de jours signalés par l'action la plus sainte et la plus étonnante qui se puisse concevoir. Me voilà prêtre, et le bon Dieu est descendu à ma voix du plus haut des cieux, mes mains l'ont tenu, ces mains avec lesquelles je t'écris, mes yeux l'ont contemplé, je l'ai reçu dans mon cœur ; je l'ai donné aux fidèles, je l'ai offert à Dieu pour lui rendre l'honneur qui lui est dû et qui ne peut lui être rendu que par ce Jésus que j'immolais sur l'autel ; je l'ai offert pour le remercier de tous ses bienfaits envers l'Église, envers le monde entier ; pour effacer les péchés de tout l'univers, pour attirer sur le monde et sur moi toutes les grâces et les bénédictions. Voilà ce que j'ai fait et ce que je ferai tous les jours..... Oh ! mon Dieu, ne permettez pas qu'une action si sainte, ne devienne pour moi qu'une routine et une habitude.

Je suis accablé, anéanti, au milieu de tant de grandeurs, je ne puis croire que tout cela soit une réalité, je me demande si c'est bien moi qui ai été ordonné, qui ai dit la messe,

qui la dirai encore tous les jours ; moi qui ai tant offensé Dieu, moi dont ni les yeux, ni les mains, ni le cœur n'ont conservé la pureté qu'il faudrait pour contempler et toucher le corps de Jésus-Chıist, de l'Agneau sans tâche, pour prononcer ces paroles accablantes de la consécration. Enfin j'ai offert à Dieu toutes mes misères, je lui ai dit du plus profond de mon cœur : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie.

Samedi donc j'ai été ordonné ; je n'oublierai jamais ce moment où l'évêque, en m'imposant les mains a imprimé en moi un caractère sacerdotal que rien ne peut effacer, cette consécration de mes mains, afin que tout ce qu'elles béniront et consacreront, soit béni et consacré, ce pouvoir qui m'a été donné de faire descendre d'un mot Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme sur l'autel, sans qu'aucune puissance au monde puisse m'en empêcher , ce pouvoir de remettre et de retenir les péchés si grand, si admirable pour moi ; enfin que sais-je, j'étais accablé, mais Dieu m'a fait la grâce de me tenir en paix pendant toute cette cérémonie, dans une douce confiance qu'il ne permettrait pas que je devinsse un mauvais prêtre, ni que je le trahisse comme Judas, qui fut le premier des mauvais prêtres.

Tu sais que, pendant la cérémonie même de l'Ordination, les nouveaux prêtres rangés autour de l'autel récitent avec l'évêque les prières de la messe et consacrent avec lui. C'est le premier essai qu'ils font de leur sacerdoce. Je n'ai pas oublié ceux qui m'étaient chers au *Memento* des vivants et à celui des morts. Le soir j'ai béni divers objets, entre autres une petite statue de la sainte Vierge que tu garderas comme souvenir de ce grand jour.

Enfin le dimanche est arrivé. En allant aux Carmes j'ai été suivi pendant une vingtaine de pas par un enfant d'une douzaine d'années qui marmottait à demi-voix des sottises contre les prêtres. Je ne l'ai point pris comme des cris de mauvaise augure, au contraire, pour une leçon que la Providence voulait me faire au moment où, pour la première fois, j'allais monter à l'autel, qu'il fallait qu'un prêtre mît de côté la vanité et l'amour propre et fût décidé à supporter avec joie les rebus, les outrages qui ne peuvent manquer

de temps en temps à un prêtre. C'est le chemin que Jésus-Christ lui a tracé. J'ai prié de tout mon cœur à la messe pour ce pauvre enfant. Arrivé dans l'église des Carmes, j'ai préparé mon cœur du mieux que j'ai pu, rentrant aussi srofondément que possible dans le sentiment de ma bassesse. Enfin le moment est arrivé, je n'ai pas entendu sans émotion la cloche qui sonnait le premier, puis le second coup; j'ai fait l'aspersion de l'eau bénite, la voix chevrotante et la tête tournant un peu. Enfin en arrivant à l'autel je repris le calme et le sang froid qui m'étaient nécesssaires; j'arrivai à la consécration. Que dirai-je d'un pareil moment ! ... Un ange n'aurait pas été assez pur, mais les anges n'ont pas ce pouvoir, c'est à un pauvre pécheur que Dieu a voulu le donner pour lui apprendre à aimer les pécheurs, à les traiter avec miséricorde.

J'aurais bien voulu que tu eusses été la première à recevoir ce corps de Notre-Seigneur que je venais de consacrer ; la Providence en a disposé autrement. J'ai donné la communion à un de mes chers confrères qui me servait la messe, puis aux religieuses, puis enfin aux fidèles, en tout à une cinquantaine de personnes. Tu penses que tu as été en première ligne au *Memento* avec papa, mon grand père et ma grand'mère en seconde ligne. C'est une place à perpétuité...

Ce matin, j'ai dit la messe — ce mot me semble extraordinaire — au séminaire. C'était pour moi un devoir bien consolant de dire spécialement mes premières messes pour ceux que tant de liens me rendent si chers. La première devait être une offrande à Dieu du ministère qu'il me confiait, pour lui rendre grâce de cet incomparable bienfait, pour le prier de bénir cette vie de prêtre si grave et dont les conséquences sont si grandes, pour attirer ces bénédictions sur les âmes qui me seront confiées. Aujourd'hui, fête de Ste Clotilde, femme de Clovis, dont elle obtint la conversion, qui s'est sanctifiée dans l'état de mariage, c'est pour toi, ma chère maman, que j'ai offert le divin sacrifice ; tu dois sentir quel bonheur ça été pour moi. Demain j'irai dire la messe à Notre-Dame des Victoires avant d'aller à la maison de campagne. Cette messe sera pour papa ; tu sais combien de miracles de conversions se sont opérés dans

cette église par la protection de la sainte Vierge. Tu dois concevoir les raisons qui m'ont fait choisir les jours et les lieux pour ces deux messes. Ah ! puisse Dieu exaucer mes prières, exaucer pour Papa et pour toi les vœux de mon cœur ! Si c'étaient mes seules prières, j'aurais à m'en méfier beaucoup, mais je sais, avec toute la certitude de la foi, que ce sacrifice qui n'est point souillé ni diminué par l'indignité de celui qui l'offre, produit infailliblement des grâces sans nombre qui sont appliquées suivant l'intention du prêtre. Dieu veuille donc, ma chère Maman, vous rendre à tous deux le cœur docile à ces grâces, fruit du sacrifice, afin que l'amour de Dieu, la pratique de sa religion, pénètrent de plus en plus ton cœur et qu'ils se fassent jour dans celui de Papa. C'est là ce que je ne cesserai de demander avec persévérance jusqu'au dernier jour.

Je t'écrirai dans quelques jours le jour précis de mon départ, je voudrais bien qu'il n'y eut rien d'extraordinaire à l'église, le jour où je chanterai la messe qui sera le dimanche 28 juin. Du reste, j'aurai déjà dit une ou deux messes basses à Chevigny : l'extraordinaire ne me va pas.

Neuf jours après son ordination, M. d'Arbaumont dit la messe au catéchisme de persévérance de la paroisse, puis adressa aux jeunes gens quelques paroles sur la force chrétienne dont le Saint-Sacrifice et la sainte Communion sont les sources. Le soir de ce même dimanche, il fit une petite exhortation aux enfants malades de l'hospice de l'Enfant-Jésus et une autre aux religieuses. Un saint prêtre présent lui dit : « M. l'abbé, gardez toujours dans vos sermons cet esprit de simplicité. » M. d'Arbaumont ajoute : « Le compliment et la politesse à part, je regarde ce mot comme m'ayant été envoyé par la bonne Providence. Pas de phrases, pas de sermons contournés, marqués, attiffés, pas de sermons théoriques ronflants et superbes, de périodes fougueuses comme un cheval de manège, mais *cum*

brevitate et facilitate sermonis (1) *quantum fieri potest*, et avec amour, surtout avec amour. » Nous verrons plus tard combien le P. Jean fut fidèle aux résolutions du jeune d'Arbaumont, combien il sanctifia d'âmes par cette méthode qui faisait dire à tous ses auditeurs : Ce n'est pas un grand orateur, mais c'est un saint prédicateur.

Il écrivit encore pour lui-même dans son journal : « Hélas ! la vanité m'a bien poursuivi hier. Mon Dieu, je déteste cela, j'y renonce, j'en ai horreur. Quoi ! faire servir le sacerdoce divin à me procurer la satisfaction d'une ridicule vanité, oh ! l'horreur ! le renversement, la sottise !... *Soli Deo honor et gloria* (2) *; non nobis sed nomini tuo da gloriam* (3) *; nobis confusio faciei nostræ* (4)... *Illum oportet crescere, me autem minui* (5). Je demanderai cette grâce, le 24, à la fête de S. Jean-Baptiste. »

IX. — Le 16 juin, il alla prendre congé de la chère maison d'Issy, à la Solitude, à Lorette, à Toutes-Grâces, à ces délicieux sanctuaires où chaque séminariste en partant laisse son cœur pour jamais. Enfin, il quitta ses bons et pieux maîtres de Saint-Sulpice, avec des déchirements inexprimables. Leur vie sainte, les maximes de foi qu'il en avait reçues, avaient laissé dans son âme d'heureuses impressions de vertu qu'il garda toute sa vie.

Tels étaient ces élèves de Saint-Sulpice si décrié par ceux qui ne l'ont pas connu. Le jeune prêtre

(1) Trident. sess. v. cap. II. *de Reform.* Le livre des Macch. II. 32, avait déjà dit : *Brevitatem vero dictionis sectari.*

(2) Tim. I, 17.

(3) Psal. CXIII, 9.

(4) Dan. IX, 8.

(5) Jean, III, 30.

y avait formé de célèbres et durables amitiés que la mort seule put briser sur la terre pour les continuer dans le ciel : l'illustre cardinal Pie, Mgr Nouvel, évêque de Quimper, Mgr Coullié, évêque d'Orléans, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et tant d'autres dont les noms reviendront dans cette histoire ; tous également formés par les mêmes maîtres, tous également dévoués aux plus saines doctrines de l'Église catholique sans épithète, tous, dans des sphères et des milieux divers, les champions de l'Église romaine.

Jamais les souvenirs de son ordination ne purent s'effacer de sa mémoire. De longues années après, quand l'imagination n'a plus d'illusions, que les pensées sont devenues plus positives, il écrivait dans son journal : « Ces instants solennels sont encore présents dans ma mémoire. J'aime à me les rappeler et l'impression que j'éprouvai après mon sous-diaconat, lorsque, exerçant pour la première fois mon office, j'enfonçai les mains dans le calice encore teint du sang de Notre-Seigneur, et la haute idée que je conçus de la tonsure, et mon émotion, lorsqu'étant diacre, je tirai pour la première fois le saint-ciboire du tabernacle, et mon étonnement au sortir de l'ordination sacerdotale, en regardant mes mains consacrées et en songeant aux pouvoirs merveilleux attachés à quelques-unes de mes paroles, et la religieuse stupeur avec laquelle je montai pour la première fois au saint autel, et accomplis mon premier sacrifice. Oh ! première et fraîche impression de la grâce sacerdotale, qu'êtes-vous devenue ! Hélas ! une malheureuse routine m'empêche d'attacher le même prix à ces grâces et à ces mystères. » si souvent renouvelés, mais toujours aussi augustes

La suite de cette histoire dira au contraire comment, en changeant de nom et se retournant vers les austérités de la pénitence, sa foi avait grandi pendant que sa dévotion sensible avait diminué. Dieu l'avait nourri pendant quatre années , avec une bonté maternelle, du lait des enfants ; désormais, sa bonté paternelle le nourrira du pain des forts.

Il partit avec le plus aimé de ses condisciples, l'abbé Besson, du diocèse de Gap, le confident intime de tous les secrets de son cœur, qui portait aussi en lui toute la fraîcheur de la grâce du sacerdoce ; ils avaient été ordonnés ensemble, et, comme les disciples d'Emmaüs, ils ne parlèrent le long de la route que des bontés sans nombre de Notre-Seigneur à leur égard : eux aussi l'avaient reconnu à la fraction du pain. Ils s'excitaient l'un l'autre à la sainteté. Hélas ! ces pieux entretiens, après quelques jours passés ensemble à Chevigny, devaient être les derniers de leur vie. Après dix-huit mois d'une pieuse correspondance où l'abbé Besson laissa voir tous les trésors de grâce et de sagesse qui étaient en lui, Dieu le retira de ce monde, le jugeant comme un fruit déjà mûr pour le Ciel.

Avant d'entrer dans le ministère, M. d'Arbaumont passa quelque temps à Chevigny, dans sa famille, à qui sa vocation avait imposé de si douloureux sacrifices. Il savait la plaie qu'il leur avait faite, il voulait l'adoucir, surtout pour son pauvre père, résigné, mais non consolé. Il le fit en effet, mais en vrai ministre du bon Dieu, fortement et fermement résolu à se poser en prêtre dès le début de sa carrière sacerdotale.

CHAPITRE III

Depuis l'arrivée du P. Jean à Dijon en juillet 1848,
jusqu'à son départ pour Marseille le 5 mars 1850.

I. Arrivée à Dijon. Secrétaire de Mgr Rivet. — II. Ses répugnances pour cette position. — III. M. Galais. — IV. Désirs de vie monastique. — V. Aumônerie de l'hospice des aliénés. — VI. Première vocation de Victime. — VII. Obstacles. — VIII. Lutte et victoire. — IX. Départ pour Marseille.

MONSIEUR D'ARBAUMONT, nous l'avons vu, partit pour Dijon dans l'intention bien expresse de se mettre avec un abandon absolu à la disposition de son évêque ; mais la divine Providence avait d'autres desseins. Il n'y a rien d'admirable et d'incompréhensible comme la grâce de la vocation. Dieu, dit S. Paul, appelle lui-même ceux qu'il a choisis et ceux-là il les sanctifie pour les rendre conformes à l'image de son divin Fils (1). Quelquefois la vocation est un appel direct de Dieu, comme nous le voyons dans celle de S. Paul, de S. Augustin et de tant d'autres saints, vocations relativement rares, bien moins cependant qu'on ne pourrait le croire. Le plus souvent, c'est un attrait persévérant, le désir d'une âme que rien ne peut satisfaire, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le lieu de son repos. D'autres fois, ce sont les

(1) Rom., VIII, 50.

circonstances qui déterminent le choix sans que la réflexion et la volonté y aient aucune part. Mais toujours c'est Dieu qui arrange les évènements de manière à conduire comme par la main et malgré toutes les oppositions humaines, les âmes d'élite qu'il s'est choisies de toute éternité. Chose plus étonnante encore ! parfois elles sont appelées à une vocation qui ne doit pas aboutir. Dieu se contente de la bonne volonté qu'il leur avait inspirée lui-même : leur vocation était de se sanctifier dans les épreuves, de sanctifier avec elles et par elles un grand nombre de personnes ; arrivées comme Moïse en face de la terre promise, il ne leur est pas donné d'y entrer. Mystère que les hommes ne peuvent comprendre, parce qu'ils n'en peuvent suivre la trame, si ce n'est après le fait accompli. Aujourd'hui, la vocation extraordinaire du P. Jean n'a plus de mystère, mais alors que d'obscurités ! Dieu l'avait choisi pour être l'apôtre de grandes foules attirées par les dehors éclatants de sa sainteté ; il devait être le directeur d'un grand nombre d'âmes d'élite ; il devait former une communauté de vierges aussi humbles que ferventes qui le vénèrent comme leur vrai fondateur ; mais il devait être ce que nous oserons appeler le grand pénitent de notre siècle, égalant ce que l'histoire nous a conservé des pénitents les plus austères, les dépassant quelquefois par des excès que nous oserons à peine raconter. Si M. d'Arbaumont eût suivi la carrière ordinaire, il fut devenu grand-vicaire, comme ses plus illustres amis, il fut probablement arrivé à l'épiscopat ; son rôle eût été plus éclatant ; qui oserait dire qu'il eût été plus fructueux et qu'il eût laissé des fruits plus durables ?

Pendant son séjour au séminaire, l'abbé d'Arbaumont avait demandé à Notre-Seigneur de vivre dans un ministère bien caché et bien ignoré : « J'aimerai la vie cachée, écrivait-il, non par paresse et lâcheté, mais en recherchant les travaux obscurs. Ce sont les plus méprisés, les plus pénibles, les plus sanctifiants, les moins dangereux, les plus utiles. Ne jamais m'ingérer dans une fonction qui ait le moindre éclat, mais ne pas en trembler quand j'y suis appelé par la Providence ; alors remettre à Dieu la garde de l'humilité, en suivant sa voie avec simplicité. » C'est précisément cette dernière voie que Dieu lui réservait par la volonté de ses supérieurs, se contentant de sa bonne volonté pour celle qu'il eût préférée.

Il était en vacances à Chevigny, dans sa famille, depuis un mois, quand son évêque, Mgr Rivet, lui demanda d'accepter les fonctions de secrétaire particulier ; c'était le renversement de toutes ses espérances. Il avait rêvé un vicariat dans une paroisse obscure, mais où il aurait pu exercer le ministère des âmes ; il lui fallait s'enfermer dans des fonctions purement administratives qui peuvent flatter l'ambition en mettant sur la voie des honneurs, mais qui ne sauraient contenter le cœur que si, en aimant tendrement son évêque, on le sert par pur dévouement : et il le connaissait encore à peine. Cependant, il n'hésita pas un moment et son acceptation fut immédiate, sans se donner le temps de réfléchir ; il n'en avait pas besoin, son parti était pris depuis longtemps, obéir et toujours obéir. Son évêque fut ravi de la promptitude de sa réponse et il se hâta de le lui écrire. Nous donnons cette lettre, parce qu'elle est comme le programme de sa nouvelle situation.

Dijon, le 15 août 1841.

M. l'abbé, je vous remercie de votre acquiescement à mes désirs. J'aime à penser que vous n'aurez point à vous en repentir et que, de mon côté, je m'applaudirai tous les jours davantage du choix que depuis longtemps j'ai fait de vous. D'ailleurs, je me hâte de vous le dire, si ce genre de vie vous déplaisait un jour, vous serez libre de rentrer dans la vie commune, je trouverais bien le moyen de vous placer selon vos besoins et mon affection. Voici mes conditions : le logement, la table, l'éclairage, le chauffage, blanchissage, fournitures de bureau et six cents francs de traitement ; ce qui, avec les honoraires des messes, vous donne plus de neuf cents francs bien assurés. Je regrette de ne pouvoir vous offrir un traitement plus considérable, mais, outre que mon budget ne me le permet pas, je vous ferai observer que ni vicaires, ni desservant, n'en n'ont autant de reste, leurs dépenses payées. Les obligations sont d'être mon sosie, l'homme de mes *secrets*, le *confident discret* de mes pensées, ma compagnie la plus habituelle dans mes quelques promenades, dans mes récréations après le dîner, dans mes visites de bienséance ou d'obligation, quand M. le vicaire-général se trouve empêché. C'est de se conformer pour les repas aux heures du palais épiscopal, et de me seconder dans ma correspondance privée, publique ou administrative. Votre appartement se compose d'une antichambre, d'une chambre à coucher, de deux cabinets et d'une garde-robe, le tout meublé. Je le fais mettre à neuf dans ce moment.

Je suis heureux de me rendre aux désirs de votre bonne et digne mère ; restez auprès d'elle jusqu'au mois d'octobre, remettez-vous bien. Je veux qu'elle soit assurée que nous aurons bien soin de vous et que votre évêque vous laissera bien faire quelquefois une pointe jusqu'à Chevigny. Que Notre-Seigneur vous bénisse, assurez-vous bien que je suis votre bien affectionné

† FRANÇOIS, *évêque de Dijon.*

Ce digne prélat, que Dieu réservait pour une extrême vieillesse, ne pouvait choisir un meilleur

secrétaire. Gracieux dans tout son extérieur, très bien élevé et de manières fort distinguées, le jeune gentilhomme devait lui faire honneur dans une ville de vieille aristocratie. Son ancienne position dans le monde le posait très bien auprès des gens instruits. Il n'avait qu'un défaut pour un secrétaire, une déplorable écriture, si ce n'est quand il s'appliquait beaucoup, ce qui était rare, comme chez presque tous les gens d'étude, plus soigneux du fond que de la forme. Du reste, il avait une facilité prodigieuse pour écrire, comme le prouvent ses innombrables manuscrits.

De son côté, la position, peu attrayante par elle-même, acceptée, M. d'Arbaumont ne pouvait mieux rencontrer. Mgr Rivet, disait-il jusqu'à sa mort, était un saint évêque, d'une bonté et d'une douceur qui le faisait ressembler à S. François de Sales, son patron. Fort gallican, il avait eu le malheur plus tard de se trouver parmi les opposants du concile du Vatican, mais avec une bonne foi qui explique sa prompte adhésion aux décisions de cette assemblée. C'était le fruit de l'éducation de sa jeunesse, alors semblable dans tous les séminaires. Bientôt M. d'Arbaumont s'attacha à lui comme à un père et jamais cette affection ne se démentit au milieu des plus cruelles épreuves que nous dirons bientôt.

Dès le 9 octobre, il prêta serment, entre les mains de son évêque, de garder le secret sur les affaires que sa position allait lui faire connaître, et il entra tout de suite en fonctions. Il fit immédiatement paraître sa grande prudence : « Je m'enfermai dans mes fonctions de secrétaire, disait-il, prenant des notes, rédigeant les procès-verbaux, mais jamais une seule fois je ne suis intervenu dans les discussions, jamais je ne donnai mon avis, je laissai le secrétaire géné-

ral et les grands vicaires régler toutes choses avec l'évêque. »

II. — En donnant sa confiance à son jeune secrétaire, Mgr Rivet lui donna aussi son cœur ; il en fit l'homme de sa droite, son compagnon de tous les instants, son hôte de jour et de nuit. De son côté, M. d'Arbaumont trouvait mille sujets de consolation auprès de son évêque et, par dessus tout, le modèle accompli d'une vie vraiment ecclésiastique. C'était donc pour lui une existence tout de rose, où rien ne manquait de ce qui peut faire le bonheur d'un prêtre ordinaire. Mais il n'était pas un prêtre ordinaire, l'ambition n'avait aucune prise sur son âme ; la vie commode, facile, honorée, ne pouvait remplir son cœur. Dès le premier moment de sa conversion, la vue des misères morales de ses camarades lui avait inspiré la plus grande compassion et le plus vif désir de convertir ces pauvres âmes. L'amour de Notre-Seigneur grandissait en son cœur, l'amour du prochain grandissait pareillement. Il avait soif de dévouement, et ses fonctions de secrétaire étouffaient ses aspirations les plus ardentes. Alors lui revinrent ses idées de vie religieuse qui avaient si souvent traversé son esprit ; la vie monastique se présentait sans cesse à lui. Dès 1836, il y avait cinq ans, étant encore jeune et brillant ingénieur, il travaillait à la route de la Grande-Chartreuse ; il était près de Crest en Dauphiné, où les capucins ont un couvent : un des Pères vint à passer sur la route qu'il étudiait ; il n'avait jamais vu de religieux ; on sait qu'ils étaient encore fort rares en France, où en effet l'habit monastique était à peu près inconnu. Les capucins avaient arboré

les premiers la livrée de S. François vers 1829, Béranger les avait persiflés dans ses chansons ; un procès célèbre devant la Cour d'Aix, pour port d'habit illégal, leur avait donné la renommée, mais leur exemple courageux n'avait pas été suivi ; le P. Lacordaire n'avait pas encore porté dans la chaire de Notre-Dame la blanche bure des Dominicains, qui devait d'abord exciter tant de surprise et bientôt tant d'enthousiasme. M. d'Arbaumont, étonné à cette vue, suivit longtemps le religieux du regard ; cet habit si pauvre, cette barbe, cette tête nue et rasée, ces pieds nus, le port majestueux du personnage, lui firent la plus vive impression, et bien que cette impression s'effaça au milieu des préoccupations de son nouveau genre de vie, elle demeura comme enfouie, mais toujours existante, dans un coin de son âme. Au séminaire, il ne songea plus qu'au ministère des âmes dans une vocation ordinaire, ou, si tout autre idée lui revenait parfois, une secrète appréhension d'imposer un trop lourd sacrifice à ses bons parents, déjà si éprouvés par sa rupture avec le monde, l'empêchait de s'y arrêter. Le moment de Dieu n'était pas encore venu. Cependant, croyant plaisanter, au séminaire, il parlait souvent des moines. M. l'abbé Besson, son meilleur ami, lui disait aussi en riant, mais avec un pressentiment sérieux : « Vous serez un jour moine mendiant ; » et plus tard, peu avant sa mort, il lui écrivait : « Dès lors, au séminaire, je me disais que Dieu avait sur vous des desseins très inconnus aux hommes. » M. l'abbé Ferret, de passage à Saint-Sulpice et plus tard supérieur du grand séminaire de Nantes, fort homme de Dieu, avait également pressenti quelque chose de semblable, car, lui donnant les

lettres du P. Roy, jésuite de Dijon, mort en Chine, il lui dit *ex abrupto* et sans préparation au moment de son départ du séminaire : « Vous apprendrez comment on quitte ses parents pour Dieu sans se brouiller avec eux, par un sacrifice plus beau, en un sens, que celui de S. François-Xavier. » M. d'Arbaumont, étonné de cette sortie d'un homme si prudent d'ordinaire, lut ce livre qui devait bien lui servir plus tard. Ainsi se posaient les bases de sa future vocation dont il avait une vue très confuse et très indéterminée, laquelle devait s'éclaircir peu à peu et bien lentement, car il mit neuf ans à se décider.

Sa mère elle-même ne prévoyait que trop ce qui la menaçait, dès le premier jour de son retour de Paris, en retrouvant son fils si saint, déjà si héroïque dans ses sacrifices : « Je ne voulais faire aucune fête pour la première messe que je célèbrerais dans la paroisse où résidaient mes parents. En arrivant à Beaune, j'avais prévenu ma mère que je célèbrerais aussitôt la messe dans le couvent des Carmélites et que je la verrais seulement après mon action de grâces. Je n'avais d'autre idée que de donner à Notre-Seigneur l'occasion de bénir plus solennellement, en quelque sorte, cette tendre mère, en lui faisant revoir son fils à l'autel après un an d'absence, tenant entre ses mains la victime sainte ; je pensais même la réjouir par l'exécution de cette pensée que je trouvais belle et pieuse. Mais elle était encore trop mère pour goûter ce qu'elle comprendrait aujourd'hui et son cœur de chair sentit instinctivement ce dont cet arrangement était peut-être l'annonce. C'était le glaive de douleur qui s'était déjà fait sentir à son âme, en attendant d'autres douleurs d'un plus parfait et plus austère sacrifice ; sacrifice plus

dur pour elle que pour moi et qu'avec un peu plus d'expérience je ne lui eusse pas imposé; j'allais trop vite. »

Pendant ces vacances de juillet à octobre 1841, avant son entrée à l'évêché, M. d'Arbaumont visita la Grande-Chartreuse. Ce voyage lui fit une grande impression. La vue de ces anges terrestres, cachés dans une si profonde solitude, charma son âme et le pénétra de la plus respectueuse admiration. Admis dans la cellule d'un religieux, ancien militaire, il le força à le bénir et fut fort peiné qu'il ne lui permît pas de lui baiser les pieds. Il vit les lieux où s'étaient établis les premiers solitaires et s'informa avec soin de tous les usages monastiques. Tous ces détails sont consignés dans un écrit où il réunissait le butin qu'il faisait dans chaque communauté religieuse. « Ce voyage eut de l'influence sur moi ; il me confirma dans l'éloignement du monde, dans le désir de me donner tout à Dieu, dans l'amour de la pénitence, de l'abjection, et me porta beaucoup à la maxime : *Aimez à être ignoré et compté pour rien* (1). J'y respirais d'un bout à l'autre un baume de piété à l'égard de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, des saints et des choses religieuses. Il est probable que l'idée de la vie religieuse me vint, mais sans rien de précis. Je m'intéressais à chaque maison, comme si elle eût été la mienne. » Dieu, qui disposait insensiblement toute chose pour sa future vocation, le mit, comme par le fait du hasard, en communication avec d'autres communautés religieuses. Mgr de Dijon le menait quelquefois chez les Carmélites de Beaune, quand il allait les visiter. La mère Jeanne, prieure, femme d'une grande valeur, l'eut

(1) *Imit. Christi.*

bien vite apprécié et toutes ses religieuses avec elle. La vue de ce prêtre si pieux, si grave, si discret, appela leur confiance : elles n'eurent plus de secrets pour lui, et lui parlaient à cœur ouvert. Il apprit ainsi beaucoup de détails sur la vie monastique et les austérités qui y sont en usage. Dieu s'en servit pour développer le vif attrait qu'il ressentait déjà pour les austérités de la pénitence. Il y fit sa première provision d'instruments de macération, recevant ces présents avec plus de joie que si on lui eût donné des joyaux précieux.

Il se trouva aussi fortuitement en rapports avec les Clarisses de Lyon, qui avaient pour abbesse la Mère Marie de l'Immaculée-Conception, professe d'avant la Révolution, ayant souffert pour la foi et portant allègrement les austérités de sa vie dure, malgré ses 80 ans. Elles complétèrent son petit trousseau d'instruments de pénitence, le laissant rempli d'édification, et, pour la première fois, il l'avoua plus tard, il sentit un goût ardent pour la nudité des pieds et les *heureuses guenilles* de la pauvreté. Il commença à faire de saintes folies sur l'article des pénitences corporelles ; nous n'en parlerons pas pour éviter les redites, voulant condenser dans un seul chapitre les merveilles d'expiation qu'il s'imposa successivement. Tous ceux qui le connaissaient le contrariaient dans cet attrait et lui prêchaient l'inutilité de tout cet attirail. Il consulta M. Galais : « Mon ami, lui répondit celui-ci, ce goût est une grâce insigne. » Cette décision tira son âme de l'angoisse et de l'anxiété, en le mettant dans la voie de l'obéissance et le laissa libre de suivre son penchant ; la suite de sa vie montra que c'était l'attrait d'un saint dont les divines flammes avaient besoin d'un continuel aliment.

III. — En racontant la vie de M. d'Arbaumont au séminaire Saint-Sulpice, nous nous sommes demandé quel avait été son directeur. Cette question est restée pour nous sans solution, alors qu'il nous aurait été si facile de le savoir de son vivant. Les notes que nous avons sous les yeux, le font confesser à M. Caduc, vénérable et saint prêtre, digne d'avoir un tel pénitent. Mgr Nouvel, évêque de Quimper, l'ami intime du P. Jean, plus à même que personne de le savoir, ayant été son condisciple, assure que son directeur était le savant M. Carrière, plus tard supérieur général ; M. Icard, supérieur-général actuel, a la bonté de nous écrire que ce devait être M. Galais. Nous avions, en effet, nous-même cette conviction pendant la vie du P. Jean, et c'est ce qui nous a fait négliger de nous en informer. Quoi qu'il en soit, la suite de ce récit prouve l'influence considérable qu'eut M. Galais dans la direction de M. d'Arbaumont à cette époque de sa vie. Il convient donc de s'arrêter un instant sur cette grande figure, qui a laissé un impérissable souvenir dans le cœur de tous ses enfants.

M. J.-B.-Lucien Galais était né à Rouen, le 22 juin 1802. Après de brillantes études, il avait été ordonné prêtre en 1829 et s'était fait sulpicien. C'était le meilleur cœur qu'on pût voir, il s'attachait prodigieusement à ses pénitents qui le lui rendaient bien. Fort avec les forts, condescendant avec les faibles, sa direction était également paternelle et prudente pour tous. C'était un grand travailleur, sans cesse dans les in-folios malgré une santé déplorable qui influait peut-être sur son âme portée à la crainte, au scrupule même, ce qui lui donnait, c'est l'usage,

une grande grâce de consolation pour les âmes timorées. Pourquoi le cacherions-nous ? M. Galais était le plus grand, ou tout au moins le plus expansif des gallicans de Saint-Sulpice, mais il l'était avec une bonne foi, une conviction qui avait quelque chose de touchant. Était-ce esprit d'opposition ? Oh ! on l'aimait trop. Était-ce un nouveau courant qui avait envahi le séminaire ? nous ne savons, mais les plus convaincus ultramontains étaient ses élèves. Sans cesse nous disputions avec lui, aux récréations, aux promenades, dans sa chambre ; ni sa science, ni ses convictions, ni l'amour que nous avions pour lui ne pouvaient nous gagner. Fâcheusement collaborateur du Droit Canon de M. Lequeux, mis depuis à l'index, dans les classes de droit, il renchérissait sur cet auteur. C'était sans inconvénient : le siège de ses élèves étant tout fait, nous faisions de ses objections nos thèses et de ses thèses nos objections. Un trait final, car ce fut le dernier de sa vie, prouvera la bonne foi de ses convictions. Il allait mourir, et, à la clarté si vive de ce dernier moment, il dit à son confesseur : « Dieu m'est témoin que j'étais de bonne foi ; mais j'ai pu me tromper, je ne voudrais pas être un objet de scandale pour mes enfants ; je vous prie de brûler tous mes écrits. » Pendant sa dernière maladie qui fut si douloureuse et si sanctifiante, il ne cessait de baiser une médaille du Pape, en disant à tout moment : Je crois, je crois. Mais, à part cette déviation bien excusable chez ceux qui avaient été élevés sous la Restauration, quelle sainteté complète chez cet homme ! quelle prodigieuse science des âmes ! quelle prudence consommée ! Il mourut le 17 janvier 1854 après une longue maladie, seize ans avant la proclamation de l'infaillibilité pontificale, à la-

quelle il eût applaudi sans réserve, nous le jurerions, nous tous, ses enfants. Tel était celui que Dieu avait choisi pour diriger M. d'Arbaumont dans la plus incroyable des vocations.

IV. — La pensée de la vie monastique préoccupait toujours davantage le futur Père Victime du Sacré-Cœur et d'autant plus qu'il se voyait grandissant toujours de plus en plus dans l'estime de son évêque, ce qui resserrait les liens qu'il aurait voulu briser. Aussi, tout en remplissant avec la plus grande exactitude ses devoirs de secrétaire, il se demandait sans cesse où il dirigerait ses pas. Sa pensée s'arrêta sur l'ordre le plus pauvre et le plus abject selon le monde, l'Institut séraphique des capucins. Le religieux qu'il avait vu en Dauphiné, il y avait huit ans, lui revenait à l'esprit avec ses pieds nus et ses livrées abjectes. La vie de S. François d'Assise acheva de le porter de ce côté, quand tout à coup la bonté de son évêque parut le rejeter dans la haute mer au moment ou il touchait au port :

Dijon, le 20 septembre 1842.

MON CHER ABBÉ,

Je veux resserrer en ce jour anniversaire de mon sacre les liens qui vous attachent près de moi. Recevez donc comme un gage de mon estime et de mon affection ces lettres de chanoine de mon Église Cathédrale.

† FRANÇOIS, *évêque de Dijon.*

Ce n'était plus le moment de rompre avec son évêque, mais quoique fort touché de ses marques succesives de sa bonté, ne sentant aucun attrait pour les honneurs qu'il abhorrait même, il souffrait

de ne pouvoir se livrer au salut des âmes et d'être ainsi toujours plus renfermée dans les fonctions administratives.

V. — Cette souffrance était si visible que Mgr Rivet, à son grand regret, consentit à se priver de sa commensalité, et, tout en lui conservant ses fonctions de secrétaire intime, le nomma à l'aumônerie de l'Hospice des aliénés dit *de la Chartreuse*. Il espérait ainsi offrir un aliment à son zèle et d'ailleurs il lui fallait un homme de la prudence et de la valeur de M. d'Arbaumont pour faire face aux immenses difficultés qu'offrait alors cette aumônerie. Il obéissait surtout à une pensée secrète : ce saint évêque voulait tenir là son secrétaire comme en dépôt, en attendant le moment où il aurait la satisfaction de le faire son vicaire-général. Mais Dieu avait d'autres desseins.

Les difficultés de ce nouveau ministère étaient de deux sortes : une administration voltairienne, taquine, rendait la vie impossible à ces pauvres religieuses vouées aux plus ingrats et aux plus pénibles des travaux pour les aliénés. Cela alla si loin que, quelques années après, elles durent résigner ces fonctions et abandonner un poste où elles ne pouvaient plus trouver la liberté du bien. Mais, avant que cette séparation eut lieu, de grandes épreuves assaillirent la nombreuse société, dont quelques membres desservaient la Chartreuse. Touché du triste état de cet institut appelé à faire tant de bien et où le démon avait pris pied, il s'entendit avec la sainte Mère Bernard, bien capable aussi d'un pareil sacrifice, pour s'offrir à Dieu comme victimes, afin qu'il préservât cette grande famille reli-

gieuse des maux qui la menaçaient. Ils se donnèrent donc à Dieu pour recevoir toutes les souffrances qui pourraient les immoler pour le bien de cette congrégation. Ils en déposèrent l'expression dans un cœur d'argent qu'ils suspendirent à l'image de Notre-Dame de Bon-Secours, en l'église de Notre-Dame de Dijon. Ce fut sa première inspiration de s'offrir comme victime pour les péchés des autres; nous verrons que ce fut la vocation de toute sa vie. Dieu seul connaît quelles austérités effrayantes il s'imposa dans ce but; nous les raconterons plus loin avec les actes héroïques d'humilité qu'il pratiquait dès lors.

Cependant l'heure approchait où la bonté de Dieu allait préparer les voies pour l'accomplissement de ses désirs d'immolation. Il avait fait souffrir à son corps, pendant ces dernières années, tout ce que l'imagination peut concevoir de plus épouvantable; son âme allait traverser des épreuves, des déchirements bien plus grands pour un cœur comme le sien; c'est ainsi préparée, purifiée, sanctifiée, par une suite de douleurs et de sacrifices, que Dieu acceptera la victime, pour l'achever jusqu'à la mort dans le creuset des infirmités et de la maladie, sans lui laisser uninstant de relâche.

VI. — Au mois d'octobre 1847, Mme d'Arbaumont, atteinte d'un mal cruel dut subir à Lyon une première opération; son fils l'accompagna et passa avec elle une semaine pour la soutenir et la consoler dans cette épreuve. Il y avait à Lyon, au couvent des Brotteaux, un de ses amis de Saint-Sulpice, le P. Louis de Lavagne, capucin. Ce bon Père lui demanda de s'intéresser à une famille aussi honorable que peu heureuse, la famille Dervieu, dont la

fille, Mlle Emma, voulait se rendre au couvent des Victimes du Sacré-Cœur à Marseille, si elle pouvait trouver les frais de son voyage. Ce mot de *Victime* le frappa, il l'entendait pour la première fois. « Qu'est-ce que cela, s'écria-t-il ? ce sont des saintes ou des folles. » Ce mot de Victime ne sortit plus de son esprit. Mlle Dervieu entra effectivement dans ce couvent le 20 novembre suivant, et, trois ans après, le P. Jean devait y arriver à son tour, juste à temps pour l'administrer et recevoir son dernier soupir.

Rentré à Dijon et ne voyant plus aucun bien à faire dans un hospice gouverné par des démagogues, il fit soupçonner à son évêque son désir de changement. Mais arriva la Révolution de février 1848 et l'affaire fut oubliée au milieu de si graves préoccupations. On se souvient de l'effet de cette Révolution commencée en Suisse contre les catholiques, pour se poursuivre en Autriche, puis en Italie, dans tous les pays catholiques en un mot. Le Pape, renversé de son trône après l'assassinat de son ministre, obligé de fuir en exil, l'épouvante régnant partout, la guerre civile à Paris et ailleurs, l'Archevêque de Paris tué sur les barricades où plus de généraux trouvaient la mort que dans les plus sanglantes batailles de l'Empire. M. d'Arbaumont, navré de tous ces malheurs, comme l'étaient alors tous les catholiques, mais résolu plus que jamais à détourner pour sa part les fléaux de la justice de Dieu, s'offrit une seconde fois comme *Victime* avec ce qu'il ajoutait d'austérités à ces sortes d'oblations propitiatoires. Le nom des *Victimes* de Marseille lui revint alors à l'esprit, et dans son humilité il voulut s'unir à ces pauvres recluses, afin que cette union donna plus de force et de valeur à sa

propre offrande. Il hésita cependant, son humilité s'estimant indigne d'une si grande grâce. Enfin il se décida et nous donnons sa lettre, malgré sa longueur, car elle est comme la préface de la nouvelle vie qu'il mènera pendant trente-deux ans de suite.

Dijon, le 4 mars 1848.

Ma Révérende Mère,

Au mois d'octobre dernier, j'eus occasion de voir un digne religieux de mes amis, le R. P. Louis, capucin, qui me parla d'une personne qui a pris depuis, chez vous, le saint habit. J'eus par ce moyen connaissance du but de votre pieux institut. Dès lors j'eus la pensée de m'unir à vous pour m'offrir à Notre-Seigneur. J'hésitai d'abord, n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous. Cependant je me décidai, il y a six semaines environ, à demander au P. Louis votre adresse exacte. Il eut la bonté de me l'envoyer ainsi que celle de votre directeur, m'invitant à me mettre en rapport avec vous, par la personne dont je lui parlais, car je m'étais désigné à ce cher Père sous le nom d'un tiers.

J'hésitais encore à vous écrire, parce, que malgré les permissions que j'ai eues plusieurs fois de m'offrir à Dieu comme *Victime* pour divers motifs, particulièrement pour la sanctification d'une congrégation et pour la réparation des blasphêmes et de la violation du dimanche, comme aussi pour quelques âmes, j'ai toujours été inquiété par la crainte d'être dans l'illusion et de me laisser jouer par la présomption. Aujourd'hui, je n'hésite pas à le faire en présence de tout ce qui est arrivé ; tous les intérêts de Notre-Seigneur sont trop engagés pour que je résiste au désir de faire accepter mon offrande à ce divin Maître. Il y a beaucoup de personnes qui ont à la fois les plus grandes craintes et les plus grandes espérances pour l'Église et pour les âmes, à l'occasion de ce qui arrive à Rome et en France. Enfin je suis fortement pressé de m'offrir à cette intention. J'y mets toutes les réserves pour le cas où je serais mû par l'amour-propre, et pour avoir toutes les grâces qui me sont nécessaires si j'étais accepté.

Je viens donc, ma Révérende Mère, vous prier très humblement de vouloir bien m'associer à vos dévotions, de m'offrir pour victime à Notre-Seigneur pour souffrir, pour être mis sur la croix. Je crois avoir bien compris que c'est là votre esprit, je comprends aussi ce que veut dire ce mot de *Victime* : que Notre-Seigneur peut bien accepter l'offrande ; qu'il faut demander, désirer l'acceptation, que tout cela doit être rapporté au Cœur adorable de Jésus. Il resterait que votre charité me mît au courant de l'esprit et des pratiques convenables. Ne craignez pas, on a de la force et Notre-Seigneur donnera du courage ; comme aussi qu'elle me permît de m'unir à vos offrandes et qu'elle demandât que les miennes fussent acceptées.

Puissions-nous obtenir le salut de la France et pour plusieurs âmes. J'avais l'intention de vous demander ce qui fait l'objet de cette lettre comme au nom d'une tierce personne ; mais vu les circonstances je me désigne moi-même en toute humiliation ; afin que cette union que vous accepterez, j'espère, puisse, si besoin est, être renouvelée dans la suite, quelque disposition que prenne à notre égard la divine Providence. Je suis profondément humilié de vous écrire un désir qui est très ardent et assez ancien chez moi, mais qui pourrait faire penser de moi beaucoup mieux que je ne mérite. Vous aurez, je l'espère, la bonté de me répondre le plus promptement possible.

Cette lettre était adressée à la Mère Marie, victime de Jésus crucifié, grande âme à qui Dieu avait prodigué tous les dons de la nature et de la grâce, qui font les vraies fondatrices. Elle était capable de comprendre ce langage et d'y répondre ; elle le fit immédiatement. Un pressentiment déjà ancien l'avait avertie qu'elle ne ferait que l'ébauche de son institut, et qu'un saint prêtre serait appelé à l'achever. Elle crut le reconnaître dans M. d'Arbaumont et lui répondit le 10 mars par une lettre remplie de la plus profonde humilité, lui exposant le but de leur Institut qui était de s'offrir au Cœur de Notre-

Seigneur pour les péchés du monde, se mettant à ses pieds pour qu'il daignât faire d'elles, tout ce qu'il lui plairait, par la souffrance surtout. « Dieu seul sait, ajoutait-elle, si votre humble demande n'est pas comme le grain de sénevé, qui deviendra une *grande chose*. » Elle résumait ensuite l'esprit de leurs constitutions avec le plus grand abandon. Nous y reviendrons en parlant dans un chapitre spécial de cette communauté des Victimes du Sacré-Cœur pour éviter les longueurs et les redites.

M. d'Arbaumont fut prodigieusement édifié de cette réponse. Il s'attendait tout au plus à recevoir une lettre d'agrégation manuscrite ou imprimée ; cette digne Mère lui ouvrait, avec son cœur, tous les secrets les plus intimes de son institut. Dès lors s'établit entre ces deux âmes, si bien faites pour s'apprécier et se comprendre, une correspondance que la mort seule put interrompre. Elle nous a été grandement utile pour constituer la trame de ces évènements. Une sorte de tiers-ordre de Victimes s'établit alors. Chaque membre prononçait une formule de consécration au Sacré-Cœur le jour de sa réception, il recevait un nom de religion et la désignation du jour où il devait s'offrir en victime en union avec Notre-Seigneur, passant ce jour d'une manière spéciale en prières et en pénitence, selon la dévotion de chacun. Le saint M. Galais, alors supérieur de la maison d'Issy, sans les conseils duquel M. d'Arbaumont ne faisait rien, non-seulement approuva ce projet, mais demanda humblement son admission, à titre, disait-il, de *gibier à miséricorde*. La correspondance de la Révérende Mère de Gérin l'édifia beaucoup, il lui trouvait *comme un air de parenté avec Ste Thérèse*. Il se mit à faire la propagande

parmi les séminaristes les plus pieux de cette maison si pieuse d'Issy et ne cessa plus jusqu'à sa mort arrivée trop tôt. Sept victimes de diverses positions et en divers lieux se consacrèrent ainsi le vendredi-saint, 21 avril 1848, en pleine Révolution de février, à la veille des sanglantes émeutes de juin, sans contracter aucune nouvelle obligation extérieure qui fût en opposition avec leurs divers états, la vocation de victime, comme nous le dirons plus tard, étant une disposition plutôt qu'un acte.

Ils furent comme le noyau d'une association qui devait s'accroître et se peupler de noms illustres dans l'Église. Chaque jour de la semaine avait ainsi sa victime du Sacré-Cœur, implorant sa miséricorde au moment d'une terrible Révolution. Qui sait s'il ne faut pas attribuer à cette expiation, jointe à celle de tant d'autres saintes âmes, l'avortement momentané de cette Révolution, et la restauration du Saint-Père dans ses États, qui eut lieu l'année suivante.

Les projets de la Révérende Mère Prieure, successivement développés dans sa correspondance, frappèrent vivement le P. Jean, car désormais nous lui donnerons ce nom. Mais il était lent à se décider, comme le sont ces grandes âmes qui, ne reculant jamais dans leur voie, laissent au temps et aux circonstances le soin de leur tracer cette voie. « Pourtant, écrivait-il, avec ce style original qui ne le quittait jamais, puisque ce projet n'est *rien,* je ne risque pas grand'chose d'en être le Prieur. » Et pendant longtemps il se plut à s'appeler lui-même et à signer : *Prieur de rien.*

La Mère Marie, victime de Jésus crucifié, n'avait pas moins de ténacité, elle suivait son idée, sûre de la voir aboutir en son temps. Elle envoya aux sept

associés, pour porter sous leurs vêtements, une image du Sacré-Cœur de Jésus en drap rouge, telle qu'elles le portaient elles-mêmes sur leur robe et leur scapulaire, une croix suspendue à une petite corde à nœuds, comme les leurs, et une croix en bois blanc pour mettre à côté de leur lit. Ce furent les signes distinctifs de tous les associés. Elle joignit pour le P. Jean une petite poupée revêtue du costume de leur ordre et une copie des règles telles qu'elles étaient alors, car elle n'abandonnait pas cette idée que le P. Jean était celui que Dieu lui avait fait espérer pour coordonner, corriger et rédiger définitivement ces règles encore à l'état d'ébauche.

Quand nous disons que ces images du Sacré-Cœur étaient en drap rouge, tel que nous l'avons vu sur la poitrine du P. Jean pendant 30 ans, nous avons anticipé de quelques jours sur les évènements. En recevant ces cœurs en belle batiste blanche, avec une couronne d'épines brodée en soie, il la trouva peu conforme à la pauvreté et à l'austérité de leur vie. C'était Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, qui l'avait ainsi voulu, alors que les sœurs préféraient le cœur rouge. Encouragées par les observations du P. Jean, elles firent une nouvelle tentative. « A notre première entrevue avec Monseigneur, racontait la digne fondatrice, nous lui dîmes que nous étions sorties des langes de l'enfance et que, devenant plus ferventes, nous désirions prendre une couleur analogue, indiquant mieux notre état de victime. » Mgr de Mazenod, qui avait oublié ses premières objections, le leur permit très gracieusement. Ce fut le premier des innombrables services que devait leur rendre le P. Jean, et le cœur en batiste blanche fut échangé contre un cœur en

drap rouge grossier, avec la couronne d'épines couleur marron, telle qu'elles le portent encore aujourd'hui. En même temps, le P. Jean augmentait le nombre des associés victimes. La Révérende Mère Louise-Marie du Saint-Enfant Jésus, prieure des Carmélites de Beaune, et toute sa fervente communauté, se firent agréger en cette année 1848 et se divisèrent les jours de la semaine, ainsi qu'un grand nombre de séculiers dont nous passons les noms.

Tant de grâces comblaient de joie les religieuses de Marseille ; Dieu les leur fit acheter par bien des croix, c'est la manière dont il procède toujours avec les âmes destinées aux grandes œuvres. Leur communauté se composait alors de 21 religieuses ; elles en perdirent deux et des meilleures, dans le cours de cette année 1848. Dans ce moment de Révolution, elles eurent aussi beaucoup à souffrir de gens mal intentionnés pour les choses de la religion. Elles supportèrent tout avec patience et résignation, convaincues que Dieu leur faisait acheter par là le saint prêtre qu'elles désiraient tant. Rien de pieusement intéressant comme la longue et fréquente correspondance de ces deux grandes âmes, la Prieure des victimes et le *Prieur de rien.*

« Il nous disait, écrit la Mère de Gérin, prendre au sérieux tout ce que nous lui disions de notre insuffisance, de notre pauvreté spirituelle, de nos misères et viletés, à condition que ce fût réciproque et que nous le missions nous-mêmes à la place qu'il méritait devant Dieu. Il nous offrirait au saint autel comme une *poignée de chétives âmes,* mais à condition que nous l'offririons au bon Dieu comme une victime *très pauvre.* Il nous écrivait : Je me réjouis d'être uni *à la poignée des chétives âmes* tirées de la

classe des pauvres, remplies de misères, de péchés et de corruption, afin que Dieu en soit glorifié. »

En effet, frappé de la nécessité de l'expiation dans ces jours mauvais où la main de Dieu semble s'étendre rigoureusement sur l'Église, où la Révolution semblait triompher dans tous les pays catholiques, le P. Jean était toujours intimement convaincu de la nécessité d'un ordre de *Victimes* pour obtenir miséricorde à la France et à l'Église, pour combattre le mal par l'expiation et obtenir le développement du faible germe de bien qu'on découvre dans beaucoup d'âmes. Mais il n'était pas homme à rien précipiter ; la foi comprimait en lui l'imagination ; avant tout il voulait connaître la sainte volonté de Dieu, bien décidé à la suivre, coûte que coûte, mais seulement quand il la connaîtrait. Alors son parti serait irrévocable, mais il n'en était pas encore à ce point et ne devait pas y arriver sitôt. En attendant, il entretenait une correspondance suivie avec la Prieure, et ces deux grandes âmes apprenaient chaque jour davantage à se connaître et à s'apprécier. Elles se fondaient mutuellement dans les expressions de leur humilité. La Mère Prieure lui envoyant la liste de ses 21 Sœurs, avec la profession de chacune d'elles dans le monde, avait mis à la suite de son nom : *Marchande de charbon*. Le P. Jean fut quelque temps à deviner la ruse et crut de bonne foi qu'elle avait vendu du charbon. Il sut enfin que la famille de Gérin possédait une mine de charbon dans sa terre de Valdonne et que c'était la principale ressource de sa communauté. « Le bon Dieu fait tout bien rencontrer, lui répondit-il, un *tailleur de pierres,* s'alliera très bien avec une marchande de charbon, » faisant allusion à son ancienne profession d'ingénieur des ponts-et-chaussées.

Tout était encore en projet, et, déjà plongeant dans l'avenir, la Mère Marie, victime de Jésus crucifié, lui parlait des *Religieux Victimes*, complément nécessaire de son œuvre naissante. Un saint prêtre lui avait prédit, disait-elle, que l'établissement des religieuses précèderait de dix à quinze ans celui des religieux. Le moment lui semblait venu où la prophétie devait s'accomplir. Le P. Jean lui répondait, avec sa prudence ordinaire : « Laissons mûrir cette idée, nous verrons ce qu'elle deviendra. Voici pour le moment ce que j'en pense : si cette maison existait, j'irais y demander place, et le mieux pour moi serait d'y faire la cuisine et d'y nettoyer les souliers. Quant à créer l'œuvre, je dis avec Jérémie : a, a, a, Seigneur je ne sais pas parler, car je ne suis qu'un enfant ; et je n'entends pas Dieu me répondre : ne dites pas que vous êtes un enfant, car vous irez partout où je vous enverrai et vous direz tout ce que je vous commanderai (1). L'orage actuel n'a pas l'air de tourner à la liberté religieuse ; je ne rejette rien, mais prions. »

Cette sagesse de conduite ne l'empêchait pas de sentir un attrait toujours plus vif pour la vie religieuse, et c'est par là que Dieu l'attirait peu à peu vers lui. Il se demandait s'il ne devait pas sacrifier ses goûts de modestie, de vie cachée, pour entreprendre une œuvre toute à la gloire de Dieu et si bien appropriée aux besoins pressants des temps actuels. De son côté, sans l'avoir jamais vu, sans le connaître autrement que par sa correspondance, la Mère Fondatrice sentait une assurance intime que le serviteur de Dieu était choisi pour cette mission. « Lorsque nous regardions la petite maison de la

(1) Jérém. c.l.

Maguelonne — nom de la campagne des de Gérin devenue le couvent des *Victimes* — qui est à l'extrémité de notre enclos, nous nous disions : Voilà où commencera l'œuvre des *Prêtres-Victimes*. Nous étions convaincues qu'un jour notre petite communauté serait étayée et nos règles rectifiées et fixées par lui. Nous espérions fermement que nos aumôniers n'étaient là qu'en attendant celui qui nous semblait destiné. »

VII. Cependant les obstacles grandissaient et semblaient enlever tout espoir. Mgr Rivet s'attachait toujours plus à son secrétaire intime. En septembre 1848, il lui proposa la supériorité des Ursulines de Montigny, en remplacement du supérieur du grand séminaire, trop surchargé d'occupations. Le P. Jean lui fit observer qu'il ne pouvait que difficilement s'éloigner de son aumônerie des aliénés dite de la Chartreuse, et que cette charge l'obligeait à bien de voyages. La vraie raison qu'il n'osait dire, c'était son attrait toujours plus fort pour la vie religieuse, soit chez les Capucins, ou bien chez ce qu'il appellait le *projet* de Marseille ; mais ce qu'il n'avait pas le courage de dire à son évêque, il le dit à son grand-vicaire, M. Colet, homme très remarquable, son ami intime, plus tard évêque de Luçon, mort archevêque de Tours.

M. Colet, qui le connaissait à fond, convint qu'il était fait pour la vie religieuse, que le projet des *Victimes*, conforme au besoin du temps, exécuté *par lui*, n'avait rien d'absurde ; que le tout était de savoir si Dieu le voulait, et, en attendant, qu'il devait refuser la supériorité des Ursulines. « Le plus grand obstacle que vous rencontrerez, ajouta-t-il, sera Mon-

seigneur. Vous êtes le prêtre qu'il a le plus aimé, il fera jouer tous les ressorts sur votre cœur. Ne parlez pas surtout de votre projet de Marseillle. » Malgré cet avis si favorable, M. Colet le pressa peu après d'accepter la cure de Beaune, et la charge de vicaire-général. Confesseur de Mme d'Arbaumont, il prévoyait d'immenses obstacles de la part des parents, il s'effrayait à la pensée de les affronter.

Cependant les goûts monastiques croissaient toujours dans son âme. Il promettait, si Dieu faisait réussir ses projets, d'aller pieds nus, de porter l'habit pauvre, de pratiquer une vie excessivement austère. M. Galais goûtait cette ignominie monastique, et le P. Jean, appuyé sur son conseil, s'y tenait fortement attaché. La Mère Prieure n'y tenait pas moins et, pour faciliter toutes choses, elle lui proposa de devenir leur aumônier. Une fois à Marseille, il lui serait plus facile de se mettre en rapports fréquents avec les supérieurs ecclésiastiques et de traiter du projet des *Prêtres-Victimes*. L'aumônerie des sœurs était précisément vacante. M. Galais y vit une circonstance providentielle et approuva fort cet essai; ni l'un ni l'autre ne considéraient la chose qu'en elle-même, sans tenir compte des obstacles humainement insurmontables. Mais aussi l'un et l'autre ignoraient la puissance des moyens qu'employait ce saint P. Jean, pour emporter le cœur de Notre-Seigneur comme d'assaut. Il se livrait, en effet, à des austérités dont les détails font frémir et qui n'ont peut-être jamais eu d'imitateurs dans notre siècle. Il se disposait ainsi au sacrifice bien plus douloureux de ses parents bien aimés et de son évêque si respecté ; nous ne parlerons pas du sacrifice de sa position si brillante selon le monde, elle ne pouvait

peser dans la balance d'un cœur si dévoué, mais ses parents ! il les avait habitués dès longtemps à tous les sacrifices, il comptait sur le bon Dieu pour les consoler. Mais son évêque ! outre le chagrin immense qu'il allait lui donner, son autorité sur lui était indiscutable ; comment surmonterait-il ce double obstacle de la tendresse s'appuyant sur l'autorité ? D'ailleurs, lui-même comprenant que Dieu lui demandait un grand sacrifice, un sacrifice héroïque et exceptionnel, ne savait pas encore au juste en quoi il consistait. La pente était pour les *Victimes*, mais comment son évêque, au moment où il voulait le faire son grand-vicaire, l'homme de sa droite, de son cœur, consentirait-il à son départ pour une œuvre problématique, qui n'était rien encore qu'un simple projet, ou pour être aumônier d'un couvent de religieuses, alors qu'à Dijon il manquait de prêtres ! La raison, la tendresse, la reconnaissance, le droit épiscopal, tout était contre le P. Jean, il le comprenait bien avec son grand jugement ; mais qu'étaient tous ces obstacles si Dieu lui-même se chargeait de les aplanir ? Il y comptait et, au milieu de ses déchirements, son âme demeurait en paix, consolée par cette pensée. La lutte devait être longue.

Sur ces entrefaites, son digne directeur, M. Galais, allant à Plombières, se détourna pour venir le voir à Dijon. Mais, Dieu gardant son secret, il leur fut impossible de rien conclure. M. Galais se contenta de lui dire d'attendre et de prier sans renoncer à son projet, mais sans s'y attacher trop fortement. « Peut-être, ajouta-t-il, l'idée d'être aumônier de ces religieuses serait tout ce que Dieu veut pour un temps. Dans ce cas, il faudrait agir bien simplement

avec les deux évêques de Dijon et de Marseille. » Et le P. Jean, racontant cette entrevue à la Mère Prieure, lui écrivait : « M. Galais est frappé de la confiance que vous avez en moi. Il veut que je sois votre petit serviteur et secrétaire pour vos écrits et vos règles ; et, quoi qu'il résulte pour notre union, que je m'occupe sérieusement à rédiger vos essais de règles. En attendant, il est très content de ce qui existe, de votre esprit, de votre austérité, de votre pauvreté et surtout de prendre et préférer les pauvres, les infirmes qui pourraient suivre la règle. Il m'a dit à plusieurs reprises : *C'est vraiment chrétien.* Il a vu votre petite sœur la poupée et lui a souri. »

Les années 1848 et 1849 s'achevèrent sans apporter de changement dans sa position. Il redoublait de prières, d'humilités, de pénitences, sachant que tout vient à point à qui sait attendre, selon la maxime des saints : *Bonum est præstolari cum silentio salutare Dei* (1). Moins l'homme agit, plus Dieu fait son œuvre. C'était la méthode constante du saint M. Galais, c'était celle du P. Jean.

Cependant, devinant son attrait pour la vie de dévouement, chacun voulait se l'attacher pour divers projets. Le P. Louis de Lavagne, capucin, son ami, voulait l'envoyer aux missions du Canada. Le P. Jean aurait tout accepté, si telle eût été la volonté de Dieu. M. Galais consulté répondit par un non formel. Il le conjure alors de bien consulter Dieu pour son affaire, ajoutant « que pour lui il avait de la patience dans son sac. » Néanmoins, ces tiraillements prolongés le faisaient beaucoup souffrir. M. Galais le soutenait dans ces luttes pénibles. Le 13 janvier 1849

(1) Thren. III, 26.

il lui écrivait : « Je vois mon cher ami que vous êtes toujours possédé de l'idée du *rien,* et en vérité je n'en suis pas éloigné moi-même. Quant à l'exécution, je vous avoue que je n'y vois goutte, et si notre divin amour veut la chose, il faut qu'il le déclare hautement et qu'il la crée, pour ainsi dire, par un *fiat* spécial. Je jette les yeux autour de moi et je ne vois pas de compagnon à vous donner. Je doute même que, dans le cours ordinaire de la Providence, les bonnes et excellentes âmes, dont j'ai plusieurs sous la main, aient jamais des attraits analogues aux vôtres, en ce qu'ils ont de spécial à la vie de Victime. Néanmoins cela peut venir, car j'ai vu ici des gens de toutes sortes. Mais des Victimes puantes et saintes, comme disait M. Olier, disgraciées et joyeuses, ou au moins fortes et immolées, voilà ce que Notre-Seigneur ne nous envoie pas tous les jours. Si votre projet se réalise, Dieu seul se réserve la conduite de toute l'affaire. »

VIII. — Nous avons vu M. Galais conseiller à son disciple, de quelque manière que le projet dût se réaliser, d'agir franchement avec Nos Seigneurs de Marseille et de Dijon. La Mère de Gérin, suivant ce conseil, s'en ouvrit le 8 octobre 1849 au supérieur de sa Communauté, M. Tempier, prévôt du chapître, vicaire-général, l'un des principaux fondateurs de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée. C'était un homme vénérable, cachant sous des formes un peu abruptes un des meilleurs cœurs qu'on pût rencontrer. Vicaire-général depuis le rétablissement du siège de Marseille en 1824, il avait concouru à toutes les œuvres qui ont immortalisé le long et fécond épiscopat de Mgr de Mazenod. Habile admi-

nistrateur, type de la plus absolue fidélité à son évêque, c'était encore un éminent directeur de religieuses, plus capable que personne de comprendre le projet du P. Jean et de la Mère fondatrice. Impossible de dire combien de communautés lui doivent à Marseille leur fondation ou leur établissement. Il était le père de toutes, pliant avec une facilité merveilleuse son esprit à leur esprit, saisissant les côtés divers de chaque vocation, les approuvant toutes quand il y voyait le cachet de Dieu, admirant cette diversité, trop grand cœur pour donner ses préférences à aucune, trop grand esprit pour s'effrayer de cette multiplicité d'ordres religieux qui effraie les petits caractères sans portée. Puisque le démon multiplie les lieux de corruption, pourquoi les saintes âmes ne multiplieraient-elles pas les lieux de bénédictions? C'est avec de pareils principes, qui étaient aussi ceux de son évêque avec qui il ne faisait qu'un en droit et en fait, qu'ils ont entouré cette immense ville de Marseille, d'une ceinture de couvents, qui font plus pour la garde de la Cité en élevant vers Dieu nuit et jour leurs prières, que la force des baïonnettes ou les habiletés de la politique. Il était facile de s'entendre avec un pareil homme ; la Mère Prieure écrivait au P. Jean cette entrevue : M. Tempier l'écouta en silence avec cet air d'attention qu'il apportait dans toutes les circonstances importantes. Trouvant la chose très grave, quoique l'approuvant pour sa part, il l'engagea à en parler elle-même à Mgr de Mazenod, alors absent pour un mois. Il insista particulièrement pour que le prêtre en question en parlât à son Évêque. C'était un premier pas en avant à Marseille, mais ce n'était pas un avancement des affaires à Dijon, où le

P. Jean était plus à même de juger des immenses obstacles qui s'élevaient de tous côtés. Demander son *exeat* à son évêque pour être simplement aumônier de religieuses dans un autre diocèse, il n'y fallait pas songer; le lui demander pour aller fonder à Marseille une Communauté nouvelle de *Religieux Victimes*, ce n'était pas plus facile ; ces sortes de projets ne trouvent jamais de faveur, les évêques demandant avec raison des signes évidents de la volonté divine. S. Bernard, son compatriote, était parti dans des circonstances semblables avec trente compagnons, mais le P. Jean était seul et d'ailleurs, au temps de S. Bernard, la faveur était aux fondations monastiques si peu comprises dans notre siècle. Si Dieu voulait que ce dessein se réalisât, la première chose c'était d'y renoncer, afin de lui donner la réussite par la protection unique de sa bonté. Le P. Jean le comprit bien et sa pensée se retourna vers son idée première, les Capucins. M. Galais, suivant les règles ordinaires de la prudence, tout en regrettant *l'affaire de Marseille*, pensa qu'il pourrait satisfaire chez les Capucins son attrait de Victime et le faire partager à ces vénérables religieux. Tout ceci se passait le 15 janvier 1850; après neuf ans d'anxiétés, de souffrances morales, d'austérités effrayantes, la solution approchait, mais au prix de quelles dernières et cuisantes douleurs! Que ce bon Père dût souffrir et faire souffrir! Fils unique tendrement aimé, il était la seule consolation de ses parents ; il le savait, le sentait, il ne jugea donc pas à propos de risquer un choc direct où les émotions eussent été trop vives, et les entraves mises par ses parents trop fortes pour sa sensibilité. M. Colet, vicaire-général, son bon ami et le confesseur de

Mme d'Arbaumont, se chargea de panser la plaie en les aidant à chercher en Dieu, la consolation dont il est seul la source. Mais il refusa d'aborder son évêque ; le P. Jean dut seul affronter le combat : il fut terrible et en rapport avec leur mutuel attachement.

Le 8 février 1850, il ouvrit le feu, par une lettre aussi humble qu'explicite, et, ainsi précédé, il se présenta le lendemain à l'évêché. Mgr Rivet avait eu le temps de préparer sa réponse, il refusa carrément son consentement. L'humble secrétaire lui allégua le droit que lui donnait l'Église d'entrer dans un état plus parfait ; le débat fut très long et très orageux, et cette journée, disait le P. Jean, « fut une des plus douloureuses de ma vie. » Monseigneur fit jouer tous les ressorts, il se montra tour à tour doux et sévère, triste et affectueux, il pria et menaça : en somme c'était l'affection qui dominait en lui ; rien n'aurait pu le séparer de ce prêtre de son cœur ; il ne concevait pas que la séparation vînt de lui. Le P. Jean ne souffrait pas moins ; il sortit de cette pénible et longue séance le cœur brisé, mais non atterré, décidé à aller jusqu'au bout. Chose étonnante, le nouveau cours des évènements semblait briser à jamais le lien qui l'unissait aux *Victimes* de Marseille ; chacun allait marcher dans une voie diverse, tout projet d'aumônerie des Victimes ou de fondation d'un ordre d'hommes semblait abandonné, et cependant le P. Jean et la Mère Prieure conservaient une espérance invincible que ce dessein de Dieu s'accomplirait. Quand et comment ? c'était son secret ; en fait, le P. Jean, en faisant ce que S. Augustin appelle *magni passus extra viam,* se rapprochait au contraire du terme ; tout l'y conduisait contre toute prévision.

Un travail difficile et important dont Mgr Rivet l'avait chargé et qui exigeait de longues recherches, les occupations simultanées du saint ministère avaient empêché le P. Jean de travailler à la révision des règles des Victimes. M. Galais, qui s'intéressait grandement à ce travail, le regrettait beaucoup. Il fut donc convenu qu'avant d'entrer chez les Capucins, le P. Jean s'arrêterait quinze jours à l'aumônerie de la Maguelonne, pour faire cette œuvre. Ni l'un ni l'autre ne se rendait compte de ce qu'il fallait de temps pour connaître à fond cette communauté, son esprit, ses usages, ses besoins. C'était une affaire de plusieurs années, comment y suffire en deux semaines ? Mgr Rivet avait demandé six jours pour donner sa réponse définitive. Le 14 février, le P. Jean se présenta de nouveau à l'évêché. Cette fois, l'assaut ne dura que trois quarts d'heure. « Mais, doux Jésus, écrivait le P. Jean, la force en remplaça la longueur. » Monseigneur insista surtout sur la blessure profonde qu'il allait faire à ses pauvres vieux parents et qu'il lui faisait à lui-même, précisément quand il comptait le plus sur lui. Cependant, comprenant bien que tout était irrévocablement fini, l'évêque souleva lui-même la question de l'époque du départ, en alléguant l'impossibilité de le remplacer pendant le carême. Le P. Jean offrit de partir après Pâques ; le Prélat voulait un plus long délai : le P. Jean comprit que cet ajournement de semaine en semaine mènerait à une époque indéterminée. Il laissa cependant l'orage se calmer et, le 21 février, à la suite d'une nouvelle visite et de nouvelles objections, Mgr Rivet finit par céder et le départ fut fixé après Pâques. Tout étant ainsi réglé, la conversation devint plus amicale,

mais n'en fut que plus pénible, car alors l'un et l'autre sentirent la cruelle blessure de leur cœur : le Prélat perdait l'ami, le fils, qu'il aimait le plus ; le P. Jean perdait un vrai père et sa douleur personnelle se joignait à une autre bien plus cuisante pour lui, la peine qu'il lui faisait. Aussi ne put-il plus retenir ses larmes qui remplissaient ses yeux, sa voix et son cœur. La grâce l'avait emporté sur la nature, mais la nature reprenait ses droits ; le saint évêque n'était pas moins ému, c'était une scène déchirante ; le P. Jean sortit ou plutôt s'échappa, n'y pouvant plus tenir. Monseigneur lui avait dit qu'il porterait la question de l'époque de son départ à son conseil. Le lendemain, un billet bien sec du secrétaire-général lui annonçait que, « vu les motifs pour avancer son *malheureux* départ, il pourrait l'effectuer quand il voudrait. »

Vingt-sept ans après, en octobre 1877, passant à Dijon, nous fûmes saluer Mgr Rivet sur le désir du P. Jean. La réception de ce saint Prélat fut aussi affectueuse que possible : il nous parla avec l'expression de la tendresse la plus vive de *ce bon P. Jean,* mais il nous fut facile de comprendre que les années n'avaient pas fermé la blessure et que son affection, toujours aussi vivace, n'avait pas encore pardonné son départ. Pourtant, plus tard, allant à Rome, il s'arrêta plusieurs fois à Marseille, dîna chez le P. Jean, et l'accabla des marques de sa tendresse. Il ne lui pardonnait pas, parce qu'il l'aimait toujours.

IX. — La dernière semaine de février et les premiers jours de mars se passèrent littéralement sur la croix. Le Père avait fixé son départ au 7 mars ; une

indiscrétion de sa cuisinière, qu'il avait dû mettre dans le secret, faillit tout découvrir et l'obligea de brusquer sa fuite le 5 mars. Nous disons sa fuite, car, se sentant incapable de supporter les scènes qui l'attendaient chez ses parents, il partit sans les prévenir. Écoutons-le raconter lui-même ces derniers moments à la Mère fondatrice à qui il écrivait de Lyon, le 6 mars :

Que le royal Cœur de Jésus soit loué pour la force qu'il m'a donnée et qu'il ait pour agréable ce que nous essayons pour son amour. Après l'indiscrétion de ma sainte cuisinière, je passai la journée du 4 dans des appréhensions cruelles de me voir arriver ma mère. Je me hâtai d'achever mes derniers préparatifs ; j'employai la nuit entière à brûler des papiers, écrire et faire mon paquet. A 11 heures, je crus entendre le bruit d'une clef que l'on passe dans une serrure. Quel effroi ! je craignais d'avoir été trahi ; enfin jusqu'à l'embarcadère, j'ai craint de rencontrer ma pauvre mère. Il m'est impossible de vous donner une idée de la souffrance et des angoisses de cette nuit ! Le 5 mars, mardi, à 5 heures du matin, le wagon m'emportait. En passant près de la maison paternelle, j'y envoyais une bénédiction ; une heure après, je bénis le petit Carmel de Beaune. A 7 heures, j'étais à Châlons, à 8 heures dans le bâteau et à 2 heures et demie à Lyon, où j'ai vu la sœur Rocoffort (sainte demoiselle de Marseille adonnée à toutes les bonnes œuvres). Ce matin, messe à la Visitation pour toutes les personnes que j'afflige. Je n'ai pas hésité une minute, ni bronché au milieu du plus amer des angoisses. La conscience m'a dit : Tu as bien fait. Je vous arriverai lundi. Je me réjouis de passer quelques jours dans votre solitude. J'ai des nouvelles de Dijon, les premiers assauts ont été terribles, mais cela va aussi bien que possible. Le P. Charles (M. Colet) a été d'un dévouement admirable ; le bon Dieu l'a fort assisté.

Dans cette nuit du 4 mars, le P. Jean avait écrit la lettre suivante à M. Colet. Elle est si belle, si

touchante que nous ne pouvons résister au bonheur de la copier. Nous pourrions l'analyser, mais, pour tant d'âmes obligées de passer à travers de pareilles épreuves, qui pourrait suppléer à ce langage de la sainteté, prise pour ainsi dire sur le fait, car le P. Jean ne pouvait alors prévoir ce que deviendrait cette lettre que nous avons le bonheur d'avoir, par un hasard providentiel.

Dijon, le 4 mars 1850.

Monsieur le Vicaire-Général,

Comment commencerai-je cette lettre ?... Je viens demander à votre charité et à votre amitié un service devant lequel je reculerais peut-être moi-même. Il y a 8 ans que je me crus appelé à entrer en religion ; je fis une tentative, mais mon projet était insuffisamment mûri alors. Depuis huit ans, je n'ai point passé un seul jour sans regretter de l'avoir abandonné..... En vain, j'ai fait des efforts constants pour éloigner de moi cette pensée qui était tout à la fois mon plus ardent désir et ma plus cruelle peine : le besoin de rentrer dans la carrière est revenu comme invincible. En présence d'un tel attrait, j'ai dû examiner quelle était vraiment la volonté de Dieu à mon égard. Après de longues réflexions, un combat de huit années et l'emploi de tous les moyens de prudence que la nature de cette détermination demandait, je me crois appelé à faire à Dieu le sacrifice de ce que j'ai de plus cher en ce monde pour servir le Seigneur dans la vie religieuse et travailler au salut des âmes. Oui, j'ai une conviction intime que Dieu m'appelle et que telle est sa volonté. Je n'ai d'autre voie à prendre que d'obéir.

Aucune peine, aucun désagrément, aucune déception, rien d'humain, je pense, ne me détermine. Monseigneur est plein de bonté pour moi, je pourrais travailler utilement comme prêtre, tout me sourit. Mais, dès le Séminaire, j'ai soupçonné que Dieu me voulait totalement à lui, et qu'il

avait dessein de me demander de grands sacrifices en retour de ses merveilleuses bontés pour moi.

J'ai trop tardé, je pense, j'ai résisté longtemps, non à cause de moi : car, quelle vocation plus heureuse et plus belle ! Si j'étais seul, ma joie irait jusqu'à l'excès d'avoir ce chemin à parcourir. — Mais vous sentez le côté terrible de cette affaire.

Entre Dieu cependant qui m'appelle et les liens les plus chers, je ne pouvais hésiter..... Mon parti est pris depuis quelque temps, il fallait bien arriver à l'exécuter.

En parler à l'avance était impossible, j'eusse été mille fois plus cruel en annonçant moi-même un tel évènement. Je pars donc..... Mais, à qui confier ceux que je n'ai pas le courage de nommer dans cette lettre ! Ils ne se doutent de rien, bien qu'il me soit difficile de comprendre comment ma contenance embarrassée et mon excessive réserve sur bien des points ne leur eût pas fait deviner depuis longtemps le dessein que je réalise aujourd'hui. Ah ! ce n'est pas défaut de tendresse ni sècheresse de cœur, mais la perspective d'un si grand sacrifice m'était une gêne perpétuelle et bien douloureuse, et quelque chose arrêtait malgré moi les effusions de tendresse qui n'auraient abouti qu'à rendre le déchirement plus redoutable.

C'est vous seul, Monsieur et vénérable Ami, qui pouvez me rendre ce pénible service. Il y a longtemps que je pense à vous pour le moment où je me trouve. Dieu, il me le semble, m'a inspiré de compter sur vous, et c'est lui qui me donne la hardiesse de vous demander de prévenir, de soutenir, de consoler ceux que je blesse si cruellement.

Il faut que j'aie la plus profonde persuasion que votre charité est sans bornes, pour oser vous adresser cette lettre et vous donner une telle commission. Dieu seul pourra vous le rendre et il le fera avec surabondance.

Il y a dans le cœur de ma pauvre mère assez de religion pour porter ce coup, malgré son extrême sensibilité ; mon père est plus fort par lui-même, mais le secours d'une foi vive lui manque, hélas ! Cependant je sais de science certaine qu'il est assez sensible à la pensée de Dieu, pour que la religion lui aussi le console. Dites-leur bien que mon cœur leur reste ; que toute correspondance ne sera point

rompue, que je ne prends ce parti ni par découragement, ni par misanthropie, mais par une conviction inébranlable de la volonté divine qui me commande d'essayer, et dans l'espoir d'utiliser au profit de la religion à laquelle je suis tendrement dévoué, et pour le salut des âmes ignorantes et égarées, ce que Dieu m'a donné de forces. Il y aurait quelques chose de trop cruel en ce moment à leur dire que je suis heureux... à l'instant où je les afflige, convient-il que je parle de la joie qui, avec la douleur la plus vive se mélangent dans mon cœur ? Si cependant ce point ajoute à leur peine, veuillez leur dire qu'il n'y a de vrai bonheur qu'à suivre Dieu, à tout sacrifier, à tout donner pour travailler à sa gloire, que je n'ai qu'une seule peine (cruelle il est vrai), celle de blesser si profondément leur cœur. Ah ! s'il plaisait au Seigneur de leur donner, comme je l'en supplie, sa pleine lumière, ils envieraient mon sort. La vie est si courte, semée de tant de peines ; tout ce que nous y faisons a si peu d'importance vraie, que ce m'est un privilège d'être appelé au parti que je prends. Ils verraient aussi que la vie apostolique que j'embrasse est, je le crois, la plus propre à mes aptitudes et à mon caractère, que c'est là que je sauverai le plus d'âmes, et que, s'il y a quelque chose de grand à se dévouer pour acquérir aux yeux du monde la réputation et la fortune en remplissant des emplois honorables, il est bien plus noble de se consacrer à faire entrer des âmes dans l'heureuse éternité.

Je n'ose demander à Dieu une telle grâce, mais j'espère fermement qu'il fera à mes parents affligés celle de les soutenir et de les conserver ; et qu'il les dédommagera amplement du grand sacrifice qui leur est imposé.

Que d'exemples, que d'évènements semblables et où Dieu a tout adouci d'une façon inespérée ! — Il est le maître des cœurs. C'est lui qui m'appelle, plus que je ne vais moi-même. Oui, oui, il sera leur soutien et leur force.

Quant à moi, j'éprouve dans ce moment un rude combat, j'en suis épuisé ; — mon pauvre cœur a reçu tant de coups, qu'il ne sent plus rien ; je suis plus mort que vif. Ah ! quel moment !... ah ! Seigneur je vous donne tout. Je puis dire qu'à cette heure, malgré la satisfaction profonde que j'ai d'embrasser la vie où vous m'appelez, je me mets pour

vous dans la peine la plus vive. Non, mon Dieu, je ne vous refuse pas, il me semble. — Je vous conjure donc d'avoir égard à ma prière, et de soutenir mes parents bien-aimés. — Rendez-leur tout en bénédictions et en grâces, et faites que nul ne manque *à notre réunion dans le Ciel.*

Veuillez, Monsieur et digne Ami, leur dire ces sentiments que j'éprouve en ce moment d'une manière si vive.

Ma reconnaissance sera sans bornes, mais, que vous rendrai-je ? — Dieu seul, Dieu seul paiera ma dette.

Je mets toute cette affaire aux pieds de la Croix et dans le Cœur de Jésus-Christ qui est le vrai et unique consolateur ; je la recommande à la très-sainte Vierge et à tous mes saints patrons et anges gardiens. Je suis.....

P.-S. — J'écrirai très prochainement à mon père et à ma mère, aujourd'hui ce n'est pas à propos, et je ne m'en sens pas la force.

A cette lettre admirable de cœur, comme on en fait quand on sent comme le P. Jean, M. le grand-vicaire répondit le lendemain :

Mon bien cher Ami,

J'ai passé ce matin une heure avec Madame votre Mère que j'ai pu voir seule. La première explosion de douleur a été violente. Je l'ai dissuadée d'abord de partir pour Lyon, lui faisant prévoir qu'il y aurait danger, en agissant ainsi, de vous faire partir pour l'étranger. Peu à peu la foi et la raison ont pris le dessus.

Le soir du même jour, 6 mars, il lui écrivait de nouveau :

Madame votre Mère est mieux, quoique fort affligée encore. Ce matin il y avait beaucoup d'exaltation, ce soir elle est plus calme, elle m'a même dit en présence de Monsieur votre Père, que si vous leur aviez fait la demande d'entrer en religion, ils n'auraient pas eu le courage de vous refuser leur consentement. Monsieur votre Père ne s'est pas irrité, il a même été fort affectueux pour moi. Je lui ai beaucoup parlé de vos talents, de vos qualités ; je ne l'ai

aucunement contredit quand il a fait le procès de votre caractère, mais je lui ai montré dans l'histoire beaucoup de grands hommes qui ne se sont grandis que par leur dévouement et leur abnégation. Enfin, nous en sommes venus à parler de dévouement à Dieu et à l'Église, et il m'a paru comprendre qu'il y avait là quelque chose de solide et de sérieux. Notre conversation, qui a été fort longue et où je me suis associé à tous ses regrets, m'a paru lui faire du bien. Ils doivent venir ce soir ensemble visiter Monseigneur. On sait que vous êtes parti pour Marseille, car François, votre domestique, a lu votre adresse sur la caisse de vos livres. Adieu! que le Seigneur soit avec vous.

COLET, *vicaire-général.*

Le P. Jean écrivit bientôt lui-même à ses parents. Il le fit avec cet esprit de foi, cette tendresse, cette noblesse de sentiments qui brillent dans tous ses écrits, mais aussi, nous devons le dire, avec cette abondance qui rend la reproduction de ces pages impossible dans un livre où il faut se borner. C'est un vrai traité sur le mépris des choses de la terre et sur le bonheur de se donner tout à Dieu. Sur ce thème, il leur prodigue les consolations les plus tendres, les plus affectueuses que peut exprimer son cœur si bon.

Quelque dure que fut cette épreuve, elle eut été inévitable dans quelque position qu'eût eue leur fils. Ingénieur, il eut toujours été éloigné de ses parents; prêtre, il n'était plus avec eux depuis huit ans ; s'il se fut marié, il aurait formé une nouvelle famille qui l'eut probablement séparé des siens. M. d'Arbaumont le comprenait mieux, mais sa femme plus sensible et plus exaltée ne regardait que la perte présente qui, en effet, était bien grande et dont la douleur lui resta jusqu'à la mort.

C'est ainsi que le P. Jean accomplit son héroï-

que sacrifice de *Victime* ; vraie victime en effet, qui, après s'être immolé pendant plus de huit ans par les austérités de la pénitence, en donnant son corps à Dieu, lui donna tout son être par ce dernier triomphe de la grâce sur la nature.

Nous n'écrivons pas pour les gens du monde, nous l'avons déjà dit, incapables de comprendre cette doctrine si chrétienne du sacrifice, de l'expiation et de l'immolation, mais les âmes pieuses la comprendront et beaucoup sans doute admireront ce qu'ils n'auraient pas le courage de faire ; et c'est ainsi que les enseignements de l'Évangile conserveront toute leur vie jusqu'à la fin des temps, par l'application qu'en feront toujours quelques vrais disciples de Jésus-Christ, même dans les époques qui semblent livrées, comme la nôtre, à tous les égoïsmes du sensualisme le plus effréné. Ah ! que le monde serait moins malade, si ce saint religieux avait des millions d'imitateurs ! Cette dernière réflexion, nous le croyons, arrêtera le blâme sur les lèvres des censeurs.

A. M. P. I.

CHAPITRE IV

Les Religieuses Victimes du Sacré-Cœur de Jésus
1837-1850

I. La vraie vocation du P. Jean.— II. La famille de Gérin de Ricard. — III. Naissance et jeunesse d'Adèle. — IV. Ses bonnes œuvres à Marseille. — V. Sa vocation de Victime — VI. Commencement et épreuves. — VII. Fondation définitive.

C'EST le moment de dire ce qu'étaient ces Victimes du Sacré-Cœur chez qui le P. Jean venait d'arriver après l'avoir tant désiré et sans encore les connaître, guidé par la bonne Providence qui s'était chargée de le conduire, comme par la main, au milieu d'obstacles en apparence insurmontables. Ce sera comme un arrêt dans ce récit, mais un arrêt indispensable pour bien comprendre la suite des évènements.

Qu'on nous permette une remarque préjudicielle. Le P. Jean a toujours cherché à vivre inconnu et caché, et si les premières années de son ministère ont jeté quelque éclat, les infirmités l'ont bientôt plongé dans cette vie obscure, objet de tous ses vœux. Il s'ensuit que le monde — et nous parlons seulement du monde pieux — ne l'a pas connu, on ne l'a connu que de loin. Tout ce qu'on savait de lui, c'est qu'il était Supérieur des Religieux Victimes du Sacré-Cœur de Jésus, où il était tout seul à former sa communauté; toute sa vocation était

là. Aujourd'hui que sa vie nous est révélée dans tous ses détails, il est plus facile de comprendre sa vocation multiple. Il a échoué, il est vrai, dans sa fondation des Religieux Victimes; c'est que Dieu avait d'autres desseins, et ces desseins, nous les voyons désormais distinctement. Il l'a voulu d'abord un grand missionnaire ; simultanément un grand directeur des âmes, particulièrement des âmes plus élevées dans les voies de la perfection ; il en avait fait surtout le grand *pénitent* de notre siècle, aussi remarquable peut-être, dans cette vocation si rare et si sublime, que S. Benoit Labre dans la sienne ; enfin, et c'était le côté le plus visible, le plus tangible de sa vocation, il s'en est servi pour consolider un institut de Religieuses Victimes ayant douze ans d'existence avant son arrivée, mais dont les règles et les constitutions n'étaient pas encore déterminées et qui lui durent de devenir ce qu'elles sont devenues sous son habile direction. On sait la défaveur qui s'attache toujours aux communautés nouvelles ; pour le monde, il n'y a que le succès qui justifie tout. Le P. Jean, par sa prudence, par sa sainteté, par cette confiance qu'il inspirait à ses supérieurs, aux prêtres, aux religieux des autres ordres, à tous ceux qui l'abordaient, a posé ses Victimes dans un rang, dans une réputation, qu'elles n'eussent jamais pu se faire, ensevelies au fond de leur cloître. Il leur a donné le succès devant Dieu et devant les hommes et a doté l'Église d'une communauté fervente dont le but principal est de se faire victime de propitiation en union avec le cœur de Jésus, pour les péchés des hommes : *Una cum Christo hostia,* comme le dit leur devise. Qu'on nous pardonne de raconter la fondation de cette commu-

nauté ; elle se confond avec l'histoire de la femme remarquable qui l'institua, comme elle se confondra bientôt avec la vie du R. P. Jean.

II. — M. de Ricard était, avant 1789, lieutenant-général de l'Amirauté. C'était une des premières charges de la ville, quelque chose d'analogue aux attributions de nos commissaires de la marine actuels ; elle rendait 30,000 livres de rente.

Son fils épousa Mlle Thérèse de Gérin, d'une ancienne famille de Marseille (1). M. de Gérin n'ayant que cette fille voulut substituer sa charge de magistrat à son gendre. Le Roi n'y consentit qu'à la condition qu'il substituerait aussi son nom, et cette famille s'appela dès lors et a continué de s'appeler depuis, de Gérin de Ricard ; nous abrégerons son nom en l'appelant seulement de Gérin, comme on le fait communément à Marseille.

Du mariage de M. de Ricard avec Mlle de Gérin, naquit M. Lazare de Gérin qui épousa Mlle Sophie Decray, fille d'un riche banquier.

Ils eurent trois fils et une fille, Mlle Adèle de Gérin, fondatrice des Victimes, après avoir été longtemps l'ange de la charité à Marseille. En 1791, M. de Gérin se vit enlever par la Révolution sa charge de lieutenant de l'Amirauté, son droit d'aînesse et la dot considérable de sa femme. M. de Gérin, son père, fut mis en prison, où il mourut par suite des mauvais traitements qu'il y subit, par ordre du tribunal révolutionnaire où siégeait son propre valet de chambre. M. de Gérin, son fils, père de

(1) Nous avons la généalogie des Gérin, une des plus remarquables qu'on puisse voir. Elle est inutile à ce récit, car Mlle Adèle a jeté plus d'éclat sur sa famille que tous ses ancêtres.

Mlle Adèle, fut seulement exilé dans son château de Valdonne, seul débris de sa grande fortune. Ainsi ruiné, il congédia ses domestiques, se fit l'instituteur de ses enfants et son propre valet de chambre; il abandonna sa belle et vaste maison et ne garda que deux servantes fidèles, la cuisinière et la bonne de ses enfants.

III. — Adèle naquit à Marseille le 25 août 1793, à peu près le jour de l'arrivée du conventionnel Carteau, qui allait livrer la ville à la guillotine et à tous les crimes de la Terreur. On la baptisa la nuit suivante dans la sacristie de la paroisse Saint-Ferréol, qui ne fut détruite que plus tard. On la déclara fille de roturiers pour moins exposer ses parents, et elle reçut les noms d'Adèle-Julie. Si les temps étaient bien douloureux, ils étaient aussi bien propres à former de grandes âmes. Adèle leur dut sans doute sa mâle énergie, caractère distinctif de toute sa vie. Du reste, ses parents, parfaits chrétiens, l'élevèrent, au milieu de la corruption de l'époque, aussi religieusement que possible et de bonne heure elle prit goût aux choses de la piété. Les églises se rouvrant quand elle eut atteint le premier âge de la raison, rien ne la passionnait comme les offices liturgiques. Ayant entendu un sermon sur la pénitence et un autre sur l'aumône, elle commença à se livrer aux pratiques de la mortification, évitant de se couvrir l'hiver quand elle couchait encore dans son berceau, donnant aux pauvres tout ce dont elle pouvait disposer. Devenue plus grande, les études sérieuses furent sa passion ; ne jouant que pour faire plaisir à ses frères, elle eût préféré la lecture à tous les amusements,

Le 2 avril 1806, Adèle fit sa première communion avec son jeune frère Théodore de Gérin, dans l'église de Saint-Pierre, ancienne église des Augustins Réformés, appelée depuis Saint-Vincent-de-Paul, par M. Verber, ancien lazariste, qui en fut le premier curé après le concordat. M. de Gérin aimait extrêmement sa fille et étant naturellement grave et sérieux, il disait avec fierté : Ma fille me ressemble. Sa mère l'aimait moins, ses péférences étaient pour les garçons ; et cependant Adèle était son bon ange, la soignant dans ses maladies fréquentes, tenant lieu de mère à ses frères et s'habituant dès lors au maniement des affaires où elle devait un jour exceller. Son père mourut en 1815, après avoir partagé de son vivant son château et la terre de Valdonne entre ses quatre enfants. Cette terre devait faire rentrer la fortune dans sa famille, lorsque plus tard on exploita les riches mines de charbon qui gisaient inconnues dans le sous-sol. Au moment de mourir, il bénit sa fille avec des paroles dignes des patriarches : « O mon Dieu, s'écria-t-il, quelle fille vous m'avez donnée là ! je vous en rends des milliers d'actions de grâces. Récompensez-la vous-même des soins assidus que son amitié me prodigue ; répandez sur elle vos plus abondantes bénédictions, comblez-la de vos plus insignes faveurs, je vous la recommande spécialement. » Les bénédictions d'un père, comme celles d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, portent bonheur : la suite de sa vie le fit bien voir. Quatre ans après, en 1819, elle perdit sa mère qui mourut très-pieusement.

A 26 ans, Adèle resta seule pour administrer la fortune de sa maison ; ses deux frères aînés qui suivaient leur carrière dans l'armée lui donnaient

leur procuration ; Prosper, le plus jeune, quoique très-bien élevé, lui causait bien des soucis ; elle eut la douleur de le perdre bientôt, mais avec le bonheur de le voir mourir dans les meilleurs sentiments. Le monde plaignait cette jeune fille demeurée ainsi toute seule, mais Dieu travaillait son âme et perfectionnait ses grandes qualités. Elle se livra aux bonnes œuvres, étonnant par la largesse de ses libéralités envers les malheureux.

Il y a un côté dans la vie épiscopale de Mgr de Mazenod que son premier historien n'a peut-être pas assez fait ressortir. Sous son impulsion et par toutes les facilités qu'il donnait aux œuvres, par ses sages conseils et sa sage direction, elles se multiplièrent à l'infini pendant son long épiscopat de 36 ans. Administrateur incomplet peut-être, la sanctification des âmes était le grand objectif de sa vie ; aussi accueillait-il avec bonheur tout ce qu'on lui proposait de bon et d'honnête, laissant à la Providence le soin de décider ce qui était ou n'était pas viable. Dire qu'il a créé lui-même toutes les œuvres serait une flatterie absurde dont sa mémoire n'a pas besoin ; mais il les a toutes favorisées, ce qui donnait un grand élan à tous les dévouements et les faisait naître à l'envi. Peu d'âmes ont assez d'énergie et sont assez sûres de leur vocation pour la suivre envers et contre tous ; le lierre a sa vie propre et distincte, mais il rampe inutilement s'il n'a pas un appui pour s'élever. Et, chose étonnante ! sur un si grand nombre d'œuvres, bien peu n'ont pas réussi : les bénédictions de leur évêque ont presque à toutes porté bonheur. C'est que, sous son impulsion, Marseille avait alors une pléiade de saintes âmes ayant toutes soif de dévouement et de sacrifices. Nous parle-

rons bientôt des prêtres ; à côté d'eux et leur servant comme d'instruments, que de saintes filles, presque toutes dans des conditions sociales élevées, consacrant leur vie à faire du bien ! A leur tête, la plus distinguée, Mlle Lautard, dont on a écrit la belle vie, qui, voyant Pie IX gravement malade, offrit à Dieu son existence pour le salut du Pape et fut instantanément exaucée. Mlle Amélie Martin, l'amie de Mlle de Gérin, riche, heureuse selon le monde ; Mlle Bousquet et Mlle Condamin et tant d'autres que nous oublions. Ces saintes filles, il faut l'avouer, n'avaient rien de mondain dans leur conduite ; simplement vêtues, elles payaient de leur personne et de leurs bourses ; nulle d'elles n'aurait demandé aux plaisirs du monde un concours pour leur bienfaisance selon la méthode moderne, modestes, pieuses, vivant dans leur maison comme dans un couvent. Tel est le milieu dans lequel allait se mouvoir Mlle Adèle de Gérin, dépassant bientôt toutes ses compagnes par la générosité et l'héroïsme de son sacrifice ; longtemps hésitante parce qu'elle n'avait pas encore trouvé son Ananie, accomplissant son œuvre quand Dieu le lui eut envoyé contre toute espérance.

IV. — Dans la même année où mourut son frère, elle perdit encore une tante paternelle que la Révolution avait jetée sur le pavé au nom de la liberté, après 48 ans de vie religieuse chez les Ursulines. Sa mort laissa libre le deuxième étage de la maison paternelle, rue Dauphine, aujourd'hui rue Nationale, n° 11. Mlle de Gérin fut l'habiter : ce devait être le berceau de l'Œuvre des Victimes. Au troisième étage, demeurait une pauvre fille de condition bien

inférieure, mais douée d'un très noble caractère et d'une exquise sensibilité. Renommée jadis par ses espiègleries d'enfance, les malheurs l'avaient ramenée à Dieu avec toute l'ardeur qu'apportent ces grandes âmes à tout ce qu'elles font. Bientôt elle devint l'amie de Mlle de Gérin, lui confiant tous ses secrets, ses aspirations, ses désirs; tendrement unies malgré la distance des conditions sociales, elles ne devaient jamais plus se séparer que pour se retrouver dans l'éternité. Adèle en fit sa confidente, son bras droit dans ses œuvres de charité et afin de l'avoir toujours près d'elle, elle la prit comme ouvrière à journée. Telle était sa discrétion et sa sagesse qu'elle fit même la conquête des Messieurs de Gérin. Le hasard n'avait pas réuni ces deux âmes, Dieu avait ses desseins encore cachés.

Pour le moment, la grande œuvre, l'œuvre par excellence de Mlle de Gérin, c'était la Maison dite des *grandes orphelines* ou des *Orphelines de la Providence.* Fondée en 1714, par Mgr de Belsunce et sur l'initiative de MM. Tardieu, vicaire des Accoules, Étienne, bourgeois de Marseille, et quelques autres dont on a perdu les noms; la Révolution, qui détruisait tout, l'emporta avec le reste et pendant 30 ans les pauvres orphelines n'eurent plus d'asile au nom des immortels principes de 89.

En 1820, à la suite de la célèbre mission prêchée par les missionnaires de France dont faisait partie M. de Forbin-Janson, plus tard évêque de Nancy et fondateur de la Sainte-Enfance, on résolut de perpétuer les fruits de cette mission en créant deux œuvres parallèles, qui seraient à la fois des asiles pour les malheureux et des associations pieuses pour ceux qui les dirigeraient. L'Association des hom-

mes de la Providence fonda un orphelinat pour les garçons, celle des demoiselles des meilleures familles de Marseille rétablit les Orphelines de Mgr de Belsunce. Après 67 ans, ces œuvres sont toujours également florissantes. Les orphelines furent d'abord logées en petit nombre à la rue du Panier. Mlle de Gérin, une des premières, se donna à cette œuvre avec toute son ardeur et tout son dévouement, et, sur 400 associées, elle devint bientôt la Providence principale de cette maison. Dès 1821, elle fut nommée secrétaire; il y avait alors 80 orphelines. Quand elle abandonna cette œuvre, dont elle était présidente en 1839, il y avait 165 enfants, toutes privées de père et de mère. La Commune acheta, pour elles, le local actuel près de la gare, considérablement augmenté grâce au zèle de Mlle de Gérin, forçant tous les obstacles après le choléra de 1835 qui fit tant d'orphelins. Entr'autres largesses, elle donna 3,000 fr. pour l'autel de marbre de la chapelle. « Il serait difficile, lisons-nous dans une note, de dire tout ce que Mlle de Gérin a fait pour les orphelines ; son dévouement n'a jamais eu de limites. Son esprit juste et droit, son bon jugement ont été appréciés par tous ceux qui ont eu des rapports avec elle. La mère la plus tendre n'aurait pas eu plus d'affection. » Dieu qui ne se laisse jamais vaincre en générosité la comblait de ses grâces ; elle avouait que cet orphelinat avait produit en elle une transformation. En 1832, à la clôture de la retraite de l'Immaculée-Conception , elle eut le bonheur de se consacrer à Dieu par le vœu perpétuel de chasteté, faisant don en même temps de tout son être au divin Cœur de Jésus, avec toutes ses affections, tous ses mouvements et tous les mérites

qu'elle pourrait acquérir jusqu'à sa mort. Ce fut son premier pas dans la voie du sacrifice, elle ne devait plus s'arrêter jusqu'à ce qu'elle devint définitivement la vraie victime du Sacré-Cœur de Jésus. L'orphelinat ne suffisait pas à satisfaire sa passion de dévouement, elle assistait une multitude de pauvres, leur donnait tout son revenu, joignant l'aumône spirituelle à la charité corporelle, faisant tout par elle-même, ce qui rend l'aumône beaucoup plus fructueuse, ou la faisant par des personnes sûres, de son choix, comme sa bonne Pellegrine. Ce n'était pas encore assez : il y avait à Marseille deux Associations, l'une d'hommes, celle de Saint-Louis, une de femmes, celle de Sainte-Élisabeth, qui, un jour par semaine, allaient nettoyer les malades des hôpitaux, leur lavaient les mains, les pieds, le visage et, chose plus répugnante encore, les peignaient. Les malades reconnaissants écoutaient ensuite plus facilement les consolations de ces bons anges. Sur les conseils de Pellegrine, qui l'avait précédée dans cette belle œuvre, Mlle de Gérin s'y fit agréger en juillet 1825, elle avait alors 32 ans. A la première visite, elle se disait en route : « Es-tu folle ? Tu ne peux te tenir sur tes jambes et tu vas t'engager à faire ton service une fois par semaine ! Confiance ! Tu y trouveras peut-être Jésus, à qui cette démarche sera agréable. » La première malade qui lui échut en partage avait la tête si bien garnie qu'à chaque instant Adèle était obligée de secouer son tablier de parchemin où la vermine tombait à flots comme des grains de riz. « O Mademoiselle, dit la pauvre soulagée, qu'autant d'insectes vous m'avez enlevés, autant d'anges vous accompagnent dans le Paradis. »

— Grand Dieu, quelle escorte! » s'écria Mlle de Gérin. C'est par ces actes héroïques que Dieu la préparait aux plus grands sacrifices qu'il allait lui demander: chaque jour marquait un pas nouveau. L'administration des hospices ayant résolu de séparer les filles perdues des autres malades, on les transporta rue Sainte-Françoise, dans l'ancien local des orphelines de Mgr de Belsunce. Mlle de Gérin demanda comme une faveur d'exercer ses charitables fonctions dans ce nouvel établissement où les ordures morales dépassaient de beaucoup les infirmités physiques. Elle avouait que c'était l'œuvre qui lui avait le plus coûté. Ses compagnes étaient la sainte demoiselle Amélie Martin et toujours la bonne Pellegrine qui ne la quittait jamais. Dieu allait lui faire entrevoir une autre voie.

V. — Nous avons dit qu'à cette époque il y avait à Marseille un groupe de saints prêtres, zélés, fervents, consumés de la gloire de Dieu, faisant comme une couronne autour de leur vénérable évêque. Les nommer tous serait impossible, et d'ailleurs Dieu seul les connaît tous. Nous les verrons successivement défiler dans ce livre. M. Chauvier, aumônier du couvent du Saint-Nom de Jésus, où il mourut en 1882 en odeur de sainteté, étant chanoine titulaire. M. Plumier, le saint aumônier des grandes Orphelines, assez excentrique, doué du meilleur jugement, mort dans son obscurité après avoir dirigé et formé à la perfection un grand nombre de prêtres : M. Payan-d'Augery, vicaire-général, a écrit son intéressante vie ; les disciples de M. Chauvier attendent encore la sienne, qui ne sera pas moins remarquable. M. Tassy, aumônier de la Providence

des garçons, homme très-intérieur comme M. Pin son successeur dans cette aumônerie, et auteur de la vie du P. de Condren. M. le chanoine Demore, longtemps directeur des pauvres Clarisses, auteur d'une vie de Ste Claire, le bon ange, pendant de longues années, de ces saintes religieuses. Enfin, M. Beaussier, élève de Saint-Sulpice, prêtre vénérable, mort chanoine titulaire de Marseille, qui va faire naître la vocation définitive de Mlle de Gérin : il était alors aumônier de ce nouvel établissement de filles perdues. Elle fut frappée de son air angélique et le choisit pour son confesseur. C'est là que Dieu l'attendait après l'avoir préparée par les sacrifices les plus durs à la nature. Elle était déjà depuis deux ans sous sa direction, quand, un jour, entrant au confessionnal, cet homme de Dieu lui tint ce langage, c'était le 12 février 1838, à l'époque à peu près où M. d'Arbaumont, renonçant au monde et à toutes ses espérances, venait d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice :« Je crois, lui dit-il, qu'il est temps de vous faire connaître le pieux dessein qui va s'exécuter. Les âmes tombent en enfer comme la pluie sur la terre ; Dieu n'est plus connu ni aimé, la religion n'est plus qu'extérieure, il n'y a presque plus de vrais adorateurs du Tout-Puissant ; le cœur de Jésus est déchiré, son amour méprisé. Dieu demande des réparations pour tant d'outrages, le cœur de Jésus des consolations pour adoucir ses blessures. En dédommagement de tant de maux, on a formé le projet de satisfaire ce cœur outragé, en lui offrant des vierges Victimes que l'on réunirait en communauté sous des constitutions austères ; elles vivront pauvres, pénitentes, dépouillées d'elles-mêmes, et tellement séparées du monde que ses maximes ne

puissent les atteindre. Elles seront unies intimément à Notre-Seigneur par une oraison perpétuelle. On choisira, dans toutes les constitutions et les règles de communautés de filles, ce qu'il y aura de meilleur, et on rejettera avec grand soin tout ce qui s'y serait introduit de l'esprit et de l'influence du monde par routine ou par relâchement. On y recevra les filles qui n'auraient pas de dot, mais très-dévouées. Nous sommes quatre prêtres unis par les mêmes sentiments — MM. Plumier, Chauvier et Tassy — pour soutenir cette maison. Je crois que Dieu vous destine à en faire partie, pensez-y avec calme. Nous tâcherons d'y établir tout ce qu'il y aura de plus parfait. *Nous en fermerons bien les portes et les fenêtres, afin que la poussière du monde ne puisse y pénétrer.* » C'était tout un programme, nous avons souligné à dessein la dernière phrase.

Mlle de Gérin écouta cet exposé en silence, mais elle en tressaillit de joie. Il y avait quatorze ans qu'elle désirait la vie religieuse, mais elle s'était effrayée en considérant sa santé si délabrée, et quoiqu'elle revint souvent sur cette idée, jamais elle ne s'était présentée à son esprit sous une forme ainsi déterminée. En 1823, retenue à son château de Valdonne par des réparations, on nomma pour curé de la paroisse de Peypin un ancien Père Gris, chassé par la révolution, le P. Eugène, très-saint homme, qu'elle prit pour son confesseur. Il avait conservé toute l'austérité de son premier état et, sans meubles, sans ressources, sans provisions, il préparait un grand nombre d'enfants, dans son pauvre presbytère, pour l'état ecclésiastique. « Nos bois, racontait Mlle de Gérin, fournissaient à sa cheminée et lorsqu'il me parlait de ses pauvres il me donnait

toujours le désir de les soulager. » Elle avait déjà consulté plusieurs directeurs sur son attrait pour la vie religieuse, mais, voyant de combien de bonnes œuvres elle était le soutien, que ses frères ne pouvaient se passer d'elle, aucun n'osait trancher la question et la pousser à laisser le certain pour l'incertain. Un jour, c'était encore en 1823, disant au P. Eugène son désir de se faire Visitandine, celui-ci lui répondit : « C'est un ordre bien doux, » et l'affaire en resta là. Dix ans après, voyant sa persistance à désirer la vie religieuse, elle avait alors 40 ans, son confesseur l'adressa à un saint vieillard le P. Royer, jésuite, grand serviteur de Dieu, très-versé dans les voies spirituelles, qui l'assura que Dieu ne la voulait pas actuellement dans la vie religieuse, mais que, s'il le voulait, il le lui ferait connaître plus tard.

C'est dans ces circonstances, alors que ce désir persistait dans son âme, sans qu'elle eût jamais entrevu la possibilité de l'accomplir, qu'elle reçut de M. Beaussier, la confidence qui répondait si bien à son attrait d'immolation pour Dieu et pour le prochain. Mais, si la partie supérieure de son âme en reçut une grande consolation, la nature bientôt essaya de reprendre ses droits et il faut convenir qu'ils étaient nombreux. Écoutons-la raconter ses premiers combats. « Dieu seul peut savoir tout ce que ma nature eut à soutenir, contre toutes les puissances ennemies, contre mon cœur de chair, mes passions, mes habitudes, et contre ma conscience elle-même, qui me faisait appréhender d'abandonner, pour ce nouveau projet, des œuvres agréables au Seigneur. Néanmoins, l'onction du Saint-Esprit sur mon cœur était si puissante que je ne disais jamais : non ; il s'emparait de ma volonté

et même, au plus fort de mes combats, il me disposait à dire : oui. Durant ces affections et ces souffrances, le bon Jésus gravait cette œuvre en mon âme en traits ineffaçables, il m'en faisait goûter les motifs, la foi et la dévotion, de telle façon que trois grandes années d'épreuves ne purent en altérer aucun trait, et la longueur du temps, qui efface ordinairement les impressions les plus fortes, ayant respecté celles-ci, prouve qu'elles étaient l'œuvre de Dieu. Je ne sais si c'est mon œuvre qui est dans mon âme, ou mon âme qui est dans l'œuvre, mais cela ne fait qu'un tout en moi. »

M. Beaussier et ses trois confrères ne cessaient de prier Dieu de leur faire connaître sa sainte volonté. Une religieuse hospitalière de l'hospice de la Charité, qui n'avait pris cette vocation qu'à défaut de toute autre, haletante d'une vie plus parfaite, avec la permission de ses supérieurs qui favorisaient son attrait, demandait son admission. C'était une précieuse recrue qu'une religieuse déjà toute formée, ayant les habitudes de la vie du cloître. Mais le pieux prêtre, très-indécis de sa nature, ne se pressait pas de commencer l'œuvre malgré les plus vives instances. Il temporisait moins par prudence que par cette indécision de caractère. Dieu nous garde de classer les prêtres dont nous venons de parler selon leur sainteté ; lui seul la connaît et de fait tous les quatre étaient bien saints et avaient un type commun, leur profonde humilité. Sous le rapport de la direction, du jugement, du bon sens, M. Plumier nous semble mériter le premier rang ; c'était plus tard l'opinion du P. Jean lui-même qui le connaissait à fond, l'ayant pris pour son directeur jusqu'à sa mort. M. Beaussier, son égal, sinon

son supérieur en humilité, en amour de la vie cachée, était un esprit étroit, méticuleux, changeant de plan avec une prodigieuse facilité. Dieu l'avait suscité pour donner l'idée de l'œuvre, il devait bientôt en devenir le principal obstacle jusqu'à ce qu'il comprit que, choisi comme Moïse pour conduire ces saintes filles jusqu'à l'entrée de la terre promise, il ne devait pas y entrer lui-même. Tous les genres de difficultés caractérisaient donc, comme toujours, cette œuvre de Dieu. Après avoir voulu une communauté si cloîtrée que la poussière du monde ne pût pas y entrer même par les fenêtres, le saint prêtre ne voulait plus qu'une association pieuse chargée de toutes les bonnes œuvres qui se présenteraient : orphelines, malades, accompagnement du saint-viatique, etc ; car, sa prodigieuse imagination embrassant tout en gros, les détails lui échappaient. Il ne voulait plus de vœux, ni de clôture, ni de costume. Mlle de Gérin, forte tête, aussi habituée au maniement des affaires que M. Beaussier l'était peu, après avoir embrassé une idée, n'en revenait plus. Ce n'est qu'avec cette ténacité énergique qu'on fait quelque chose ; elle n'en souffrait pas moins cruellement, car, soumise entièrement à son directeur, elle voulait lui obéir jusqu'au bout, laissant à la Providence le soin de tout faire aboutir selon la volonté et sans aucune attache à la sienne propre.

VI. — Par le conseil de son Directeur, elle commença à réunir ses premières compagnes tous les vendredis et tous les troisièmes dimanches du mois, à la rue Dauphine, n° 11, dans la maison paternelle. M. Beaussier leur donnait par écrit chaque fois le sujet de leurs entretiens, de leurs méditations et de

leur examen. Elles étaient douze, mais quatre seulement suivaient exactement les assemblées du vendredi. Bientôt on s'aperçut qu'il y avait trop d'étrangers, trop de locataires à la rue Dauphine, pour le mystère dont on voulait s'entourer. M. Rocca, riche négociant, au courant du *projet*, mit à leur disposition un appartement complet à la rue Paradis. Il y avait une petite chapelle bien commode pour leurs réunions. Ce fut dans ces assemblées qu'en causant entr'elles, elles jetèrent, presque sans s'en douter, les bases de leur futur Institut : la pauvreté la plus parfaite, le maigre perpétuel, le coucher sur un mince matelas de paille et sur des planches, le costume grossier, le jeûne une grande partie de l'année et les autres jours le déjeûner au pain et à l'eau. Elles décidèrent aussi de s'appeler les *Victimes du Sacré-Cœur de Jésus ;* elles allaient le devenir en effet par anticipation, tant elles eurent de lourdes croix à porter jusqu'à leur établissement définitif encore éloigné. Elles avaient décidé de ne rien faire, sans avoir l'assentiment de leur évêque ; c'était sage et prudent, il n'y a pas de vie religieuse possible sans l'approbation des supérieurs donnés par Dieu. Ce ne fut pas l'avis de M. Beaussier qui avait conçu d'autres plans, nous l'avons vu ; et cependant cela se fit et par son conseil à propos d'une circonstance fortuite. Il voulait dire la sainte Messe et garder la sainte Réserve dans la chapelle de M. Rocca. Mlle de Gérin fut députée chez Mgr de Mazenod qui refusa la permission, peu convenable en effet dans une maison habitée dans les étages de dessus et de dessous ; mais ce fut une occasion de lui parler du *projet*. « Très-bien, répondit Monseigneur » et il déplora,

comme elle, les innombrables péchés qui inondaient la terre sans qu'il pût s'y opposer, autrement qu'en priant pour les coupables. « Je serais heureux qu'une œuvre m'aidât à obtenir le pardon. C'est donc avec toute l'effusion de mon âme que j'autoriserais une maison qui se fonderait pour expier les péchés et que je favoriserais la dévotion au Sacré-Cœur pour laquelle j'ai une prédilection. » Mgr de Mazenod était un prélat rempli de foi et de la plus haute intelligence. Son jugement lui faisait vite saisir les choses ; pas du tout formaliste, sa foi l'éclairait immédiatement de toutes ses lumières ; combien de fondations sont ainsi sorties de ce pauvre et modeste cabinet où on allait le voir ! Mais, s'il embrassait du coup un projet, il ne s'arrêtait pas à la surface, il allait au fond. « Quels seront vos moyens d'existence ? » lui dit-il. Mlle de Gérin lui montra ses ressources personnelles. « C'est bien, c'est déjà un jet. Ferez-vous des vœux ? » Cette demande la mit dans un grand embarras. Elle et toutes ses compagnes le désiraient ardemment, mais M. Beaussier, leur directeur, n'en voulait plus. Elle s'en tira en femme d'esprit : « Si Votre Grandeur le permet, M. Beaussier qui nous dirige s'entendra dans son temps avec vous. » — C'est bien, répliqua l'évêque, faites un aperçu de ce que vous voulez être, nous l'examinerons et vous pourriez commencer. » En face des oppositions du saint prêtre, un doute restait encore à Mlle de Gérin. Elle demanda au prélat si elle et ses compagnes pouvaient se nourrir dès ce moment de la pensée de cette œuvre et s'y dévouer. « Certainement, répondit l'évêque, elle est trop conforme aux sentiments de mon cœur. » Mlle de Gérin

surabondait de joie en voyant l'heureuse issue, si peu prévue. de cette visite. M. Beaussier ne partagea pas sa joie, il le lui fit même sentir par d'amers reproches. Elle n'avait songé qu'à cette œuvre, tandis qu'il en avait en mains plusieurs autres aussi importantes que celle dont elle avait exclusivement parlé à Monseigneur; quant au plan demandé, il ne se sentait pas inspiré de le faire et s'en sentait incapable. Toutes les associées résolurent donc d'attendre avec patience le moment de Dieu, afin de ne pas contrister celui qu'elles regardaient comme leur fondateur et leur père.

Cependant, pour adoucir l'amertume de ces premiers reproches, M. Beaussier, qui revenait facilement sur ses idées, leur permit, le jour de l'Immaculée-Conception de cette année 1838, de faire promesse de fidélité, d'obéissance et d'amour à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elles le firent dans leur petite chapelle, la main étendue sur le livre des Évangiles, avec d'immenses consolations. Elles étaient alors douze, six seulement devaient persévérer ; elles sont toutes aujourd'hui dans la bienheureuse éternité.

Le démon furieux de ces heureux commencements, après s'être attaqué à chacune de ces filles individuellement, voyant que leur défection n'empêchait pas l'œuvre, la fit dénigrer auprès de Mgr l'Évêque. Mlle de Gérin, par discrétion, ne nous a pas laissé les détails de cette machination. Elle a seulement écrit que les ruses de Satan furent heureusement déjouées dans ce même beau jour de l'Immaculée-Conception et le cœur du Prélat leur revint plus que jamais. D'autres épreuves plus cruelles l'attendaient, elle devait les traverser avant d'arriver au terme de ses désirs. Il fallait avant

tout rompre définitivement avec le monde et c'était d'autant plus difficile que Mlle de Gérin appartenait au monde religieux, où quelques-uns peut-être ne comprendraient pas cette rupture. « Le démon, dit-elle, rôdait autour de moi comme un lion furieux, il épiait toutes mes faiblesses pour s'insinuer dans mon imagination et me faire horriblement souffrir. A la vérité, les clameurs du monde qui s'élevaient contre moi et le blâme de chacun me touchaient peu, parce que Dieu et ses intérêts occupaient fortement mon âme. Mais ces innocentes orphelines à délaisser, mes frères et leurs familles à abandonner, et toutes les suites qui se présentaient à mes tristes regards, affligeaient déjà mon cœur à leur seule pensée. Mais, lorsqu'il me fallut soutenir les assauts de mes associées de la Providence, de mes amis, de mes frères désolés, mon cœur se déchira de toute part. Gloire à la bonté de mon Dieu, qui fortifia si merveilleusement ma volonté que non-seulement elle resta inébranlable, mais s'enracina encore plus dans ses résolutions au milieu des combats. »

Le 10 décembre 1838, à l'assemblée générale annuelle de l'œuvre des Orphelines, Mlle de Gérin donna sa démission de présidente et de membre de l'œuvre. Ce fut un cri général de réprobation, on la traita d'insensée et plusieurs crurent réellement qu'elle était devenue folle. On vit l'œuvre perdue par la retraite de sa véritable mère, comme si les œuvres de Dieu tiennent à une personne et les plus violentes instances furent faites pour la faire revenir sur sa décision. Depuis quelque temps déjà, Mlle de Gérin désirant rompre avec le monde avait résolu de ne plus recevoir de visites. Mlle Amélie Martin, forçant la consigne, s'introduisit dans son apparte-

ment et lui dit sans autre précaution oratoire tout ce qu'elle pensait d'elle en cette circonstance. « Ma chère amie, vous êtes dans l'illusion la plus complète ; c'est une chose très-sûre, vous avez la tête montée, exaltée, vous agissez très-mal, je crois devoir vous le dire. Vous avez fait une bien grande sottise en vous retirant de cette œuvre, vous vous en repentirez. Toutes ces demoiselles veulent s'en démettre et, si votre exemple est suivi, la maison va crouler ; ainsi vous démolissez pour bâtir. Vous n'étiez pas à vous, vous ne pouviez en disposer, vous étiez à ces enfants. Tout le monde s'est emparé de cette affaire, on crie, on dit des hérésies, et c'est vous qui faites blâmer la religion. Vous agissez en égoïste, vous ne songez qu'à vous, le travail vous fait peur. Vous aimez le commandement. Quelque jour, vous y verrez clair et vous direz : Amélie avait raison. » Cette bonne demoiselle, pleine de son sujet, parla ainsi pendant une heure sur le même ton. Mlle de Gérin ne l'interrompit pas et quand elle eut fini elle lui exposa avec calme toutes les raisons qui lui faisaient croire que Notre-Seigneur voulait d'elle ce très-pénible sacrifice. L'œuvre de la Providence, elle en était sûre, gagnerait au lieu d'y perdre, parce que Dieu ferait tomber sur elle le mérite de son sacrifice. Personne n'est nécessaire en ce monde, et, puisque Dieu l'en retirait, il saurait bien la remplacer. Elle l'assurait avec une grande conviction, en appelant à son propre témoignage par le passé, lui montrant qu'elle faisait tort à Dieu en supposant qu'un autre que lui fût indispensable à cette œuvre née et entretenue par sa protection continuelle.

Après ces dames, ce furent ses frères qui crièrent plus fort, comme de raison. Celui qui était au ser-

vice, en Afrique, lui écrivait les lettres les plus émouvantes ; celui qui était à Marseille l'accablait de ses plus affectueux reproches. Le premier s'adressa à Mgr Dupuch, évêque d'Alger, qui écrivit à Mlle de Gérin une lettre de complaisance qui ne pouvait pas avoir grand résultat; le second s'adressa à Mgr de Mazenod qui le reçut très-bien, le consola, mais refusa d'intervenir auprès de sa sœur. La grâce la soutenait, qu'aurait-elle pu sans cela, mais elle n'en souffrait pas moins cruellement. Et cependant, que ces oppositions étaient injustes! A son âge on ne lui reconnaissait pas la liberté de faire ce qu'elle voulait. Elle eût pu se marier, dévorer peut-être sa fortune, changer de pays, voyager, vivre en chatelaine à Valdonne, le monde n'aurait pas songé à faire la moindre opposition. Mais tout sacrifier pour Dieu, quel scandale! il fallait déchirer son cœur pour l'en empêcher. C'était par ces tribulations et bien d'autres que la bonté divine préparait sa servante à cette vocation de Victime de son Cœur ; elle voulait qu'elle le fût déjà avant d'en prendre le nom et la livrée. Après les épreuves intérieures, les oppositions de son directeur, de ses amis, de ses parents, elle eut encore à subir celles de ses sœurs actuelles. Sur douze, toutes n'étaient pas appelées à la suivre jusqu'au terme ; ces dernières n'avaient ni conformité de vues, ni attraits pour marcher dans la voie de leur Mère et de ses compagnes ; n'ayant pas les mêmes lumières elles contrôlaient leurs paroles, blâmaient leur conduite et les peignaient sous un faux jour à leur directeur. Le bon prêtre, ainsi mis au courant de ce qui se passait dans les réunions et n'étant pas lui-même destiné à poursuivre l'œuvre, ne pouvait que rester en

suspens entre ces diverses manières de voir, d'autant plus que les autres ne se plaignaient jamais. Il les grondait, les mortifiait en secret et en public, mais Dieu les consolait lui-même, et M. Beaussier, par un de ses retours fréquents, touché de leurs vertus et de leurs souffrances, leur écrivait pour les consoler. Un jour entr'autres, se déjugeant, il disait à Mlle de Gérin : « Ne savez-vous pas que vous êtes une des pierres fondamentales ? Voulez-vous donc abandonner votre couronne ? Oui, je veux que ce soit votre œuvre et non la mienne ; je veux que, n'étant pas libre comme moi, ne pouvant faire comme moi d'autres bonnnes œuvres, vous pleuriez, de peur d'être rejetée. Je veux enfin que vous me pressiez et que jamais vous ne puissiez me reprocher d'avoir influencé votre vocation. Je veux qu'au milieu des croix et des afflictions vous puissiez vous réjouir et dire : Je fais mon œuvre, celle de Dieu et non celle d'un prêtre trop zélé et enthousiaste. Voilà mon désir, mais toujours liberté. » On le voit, ce saint M. Beaussier, inspiré de Dieu pour donner la première idée de l'œuvre, n'était pas destiné à en poursuivre l'exécution. Dieu, dans ses desseins impénétrables, en avait choisi un autre aux extrémités de la France, qui ne soupçonnait pas plus alors sa vocation qu'on ne le connaissait à Marseille. En attendant, la pauvre fondatrice traversait tous les genres d'épreuves ; elle pouvait dire comme S. Paul : « Au dehors les combats, au dedans les craintes, » jusqu'à ce qu'elle pût ajouter comme lui : « Mais Dieu qui console les faibles, nous a consolé par l'arrivée de Tite : *Foris pugnæ intus timores, sed qui consolatur humiles, consolatus est nos Deus in adventu Titi* (1). »

(1) II Cor. VIII, 6.

Cependant Mgr de Mazenod attendait toujours l'exposé du plan qu'il avait demandé cinq mois auparavant dans l'entrevue du 10 novembre 1838. M. Beaussier qui avait changé d'idée depuis qu'il en avait si magnifiquement tracé les premières lignes, se déclarait incapable de faire ce travail. Il en chargea M. Tassy, son ami, très-versé dans l'étude des constitutions de divers ordres, à condition que Mlle de Gérin lui donnerait un aperçu général de ce qu'elle voulait faire. C'était absurde à tous les points de vue : un prêtre, quelque habile qu'il soit, n'a pas la grâce qu'a le fondateur choisi de Dieu pour établir une société religieuse ; et le fondateur lui-même n'a ordinairement qu'une idée générale de son but, au temps et aux circonstances de fixer les détails. S. Vincent-de-Paul attendit 40 ans (1) pour donner des constitutions à ses Lazaristes, il n'eut plus qu'à coucher sur le papier ce que l'usage avait déjà prescrit à tous. Quelques autres, il est vrai, ont d'abord écrit leurs règles, mais c'étaient des saints que Dieu inspirait lui-même et à qui il dictait quelquefois ces saintes constitutions. S. Joseph Calasanct assurait les avoir reçues de la sainte Vierge et bien d'autres comme lui. Mais confier à un étranger un pareil ouvrage, c'était l'empêcher d'aboutir. En effet, M. Tassy s'étant enfermé dans un lieu solitaire se mit à travailler consciencieusement. Il fit un gros volume qui ne put servir à rien, ce ne devaient pas être les constitutions de la future société.

Néanmoins, la petite communauté faisait tout d'un coup un grand pas. M. Beaussier, qui chan-

(1) Le P. Jean se trompe de quelques années ; voici le texte de S. Vincent-de-Paul : *Anni quidem circiter triginta tres a primâ ipsius congregationis institutione effluxere.*

geait souvent d'idée, revenait aussi parfois à son idée première. Un jour, pendant son action de grâces, il s'était senti fortement inspiré de bénir les appartements où se réunissaient les sœurs à la rue Dauphine, et de les transformer en couvent, ce qu'il exécuta le 24 novembre 1839. Depuis un mois déjà, elles étaient retournées à la rue Dauphine, travaillaient ensemble et vivaient en commun. Mais rien n'avait été enlevé de ce qui ornait les appartements. Voyant arriver M. Beaussier avec un clerc, la Vénérable Mère s'empressa de faire disparaître ce qui était trop mondain pour le remplacer par des statues de saints. Un grand christ prit la place d'une glace, et les images de la sainte Vierge et de saint Joseph celle d'un magnifique trumeau que le saint abbé aurait volontiers mis en morceaux pour s'en débarrasser plus tôt. La plus grande pièce, qui était la chambre de Mlle de Gérin, devint la salle de prière et de travail ; la salle à manger servit de dortoir, et la cuisine, restant cuisine, servit aussi de réfectoire. Un très-petit cabinet fut réservé pour les visites. Les sœurs n'étaient d'abord que quatre, bientôt elles furent sept. Plusieurs autres assistaient seulement aux réunions du troisième dimanche et du vendredi. La place manquait, ce second étage de la rue Dauphine avec ses quatre croisées de façade ne permettait aucun accroissement. Mlle de Gérin chercha un autre local.

VII. — Précisément à ce moment, elle perdit une de ses tantes qui habitait la Maguelone, jolie campagne, alors très-isolée sur la paroisse Saint-Charles, au quartier de la Belle de Mai. Elle héritait d'une partie de cette campagne, il lui fut facile

d'acheter les droits de ses co-héritiers. Mgr de Mazenod permit à la nouvelle communauté de s'y établir et, le 13 juillet 1840, les sœurs y transportèrent leur ménage. Le 14, M. Beaussier vint la bénir, et le 15, veille de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, la petite troupe angélique y coucha pour la première fois. Le 8 décembre, Mgr l'Évêque permit d'y conserver la sainte réserve et les nouvelles épouses de Jésus-Christ passèrent toute la nuit en prière pour attendre l'arrivée de leur divin époux. Jusques-là, elles allaient tous les matins à la messe à la paroisse et le dimanche aux vêpres. M. Beaussier arriva à 5 heures du matin, bénit la chapelle, l'autel et les linges, puis célébra la sainte messe et Notre-Seigneur, depuis ce moment et pour toujours il faut l'espérer, demeura au milieu de ses filles. C'était un grand pas de fait, mais ce n'était pas encore le pas définitif.

Le surlendemain, 10 décembre, la vénérée fondatrice fut remercier Monseigneur. « Nous avons tout quitté pour Jésus-Christ, dit-elle, nous le possédons par la libéralité de Votre Grandeur, nous sommes au comble de nos désirs, je ne saurais vous exprimer notre joie et notre reconnaissance. » Le bon Prélat se montra satisfait de leur bonheur; il autorisa M. Beaussier à les confesser et à prêcher dans leur chapelle, agréa M. Sigalon pour aumônier et les dispensa d'aller à la paroisse, ce qui était comme l'annonce de leur prochaine clôture. Monseigneur y mit cependant une restriction ; c'est que cette chapelle ne serait que pour elles, à l'exclusion des voisins. Grand fut l'embarras de Mlle de Gérin ; elle ne voulait pas trahir son directeur en avouant qu'il amenait beaucoup de personnes dans cette

chapelle, ce qui dérangeait et troublait beaucoup les sœurs. « Je n'étais point choisie pour cela, » dit-elle, et, en effet, Monseigneur autorisa l'admission des personnes qu'amènerait M. Beaussier, ce qui pendant assez longtemps retarda la clôture définitive. Mgr l'Évêque lui donna les meilleurs conseils pour la conduite de ses sœurs, penchant vers la vie austère qui devait être leur but. Il demanda encore si l'on ferait des vœux, quelle serait la nourriture. Il était facile de répondre à la seconde question : Des œufs, des légumes, de la morue, avec quelques jours gras dans la semaine, jusqu'en février 1841, où on adopta le maigre perpétuel. La première question mit la Mère dans un plus grand embarras : M. Beaussier, comme nous l'avons dit, ne leur permettait ni vœux, ni costume, ni clôture, ce qui était l'objet de leurs désirs. Elle se contenta donc de répondre : « Nous ferons des vœux, quand on nous le permettra. »

Il ne semblait pas possible que Mlle de Gérin pût supporter un pareil genre de vie. D'une santé très-délicate, l'abstinence d'aliments gras lui était fort pénible ; à peine pouvait-elle la supporter les vendredis et samedis ; jamais elle n'avait pu jeûner. Elle se fortifia dans ce nouveau genre de vie et Monseigneur en fit lui-même la remarque. Plus tard elle put faire le maigre perpétuel, jeûner une partie de l'année, déjeûner les autres jours au pain et à l'eau, sans que sa santé en fut altérée, tant Dieu lui donnait des forces pour suivre sa vocation !

Le 1er février 1841, la religieuse, dont nous avons parlé, arriva le visage voilé en signe de clôture, suivie de deux autres associées. La joie de la bonne Mère et de ses sœurs fut extrême : Nous voilà reli-

gieuses cloîtrées, s'écrièrent-elles. En effet, en favorisant la translation de cette religieuse d'une maison cloîtrée dans une autre, les supérieurs évidemment entendaient approuver cette clôture.

La mission du pieux M. Beaussier était terminée. Dieu l'avait suscité pour donner l'idée premiere de cet ordre, puis il s'en était servi pour les éprouver rudement par les contradictions ; lui-même devait mourir quinze ans après, ayant subi tous les genres d'épreuves; il remit donc la nouvelle communauté entre les mains de son supérieur légitime, Mgr l'Évêque, qui lui donna pour supérieur immédiat, le R. P. Tempier, prévôt du Chapitre, vicaire-général, supérieur du séminaire, assistant de la congrégation des Oblats, l'homme de la droite de Mgr de Mazenod de 1824 à 1861. Aucun choix ne pouvait être plus heureux pour nos religieuses. M. Tempier, que nous avons tous connu pendant de longues années, était un homme aussi remarquable par les qualités de l'esprit que du cœur. D'un extérieur peu brillant, pas du tout orateur, c'était le type du bon administrateur par la promptitude et la sûreté de son jugement, y joignant une bonté, une condescendance, une sollicitude pour les communautés religieuses, qui l'ont fait apprécier de toutes celles, et elles étaient nombreuses, dont il était le supérieur. Aussi, dès ce moment, 1841, toutes les pratiques, depuis en usage chez les Victimes, s'établirent-elles avec son assentiment. Mais il leur manquait encore des constitutions. La Mère fondatrice sentait au fond de son âme comme une voix qui lui disait de prendre patience, que Dieu susciterait un prêtre de son choix pour les leur donner. C'est précisément en cette année 1841, que M. d'Arbaumont

était ordonné prêtre, nous l'avons déjà vu. Elles devaient encore l'attendre neuf ans, pour le garder ensuite pendant trente-deux années consécutives. Mais, en attendant que la Providence se déclara, M. Tempier pressa Mlle de Gérin d'écrire un plan provisoire, renfermant le but et les moyens qu'elles se proposaient. Elle écrivit ainsi une trentaine de pages que Mgr de Mazenod approuva sans restrictions, fixant lui-même le jour où les premières Mères prendraient le saint habit et feraient leur vœux, spécifiant seulement que sa volonté était que Mlle de Gérin fut simultanément nommée supérieure.

Cette touchante cérémonie eut lieu en la Nativité de la très-sainte Vierge, 1841. « Comme nous voulions tout établir, dit la vénérable Mère, sur des bases de perfection, la plus grande simplicité fit toute la beauté de cette cérémonie. Nous l'avons fait précéder, la religieuse et moi qui devions faire nos vœux, du dépouillement de toutes nos hardes; nous reçûmes en aumône ce que la communauté voulut bien nous donner, et la dépense des habits ayant été prise dans la caisse du travail, je puis dire avoir accompli ce jour-là ma promesse à Dieu, que pas un fil ne m'appartiendrait, lorsqu'il me mettrait en pouvoir de me dépouiller. Notre supérieur y vint seul, notre confesseur et l'aumônier de la maison en furent les témoins et signèrent l'acte. »

Toute la communauté était réunie dans le salon, Mlle de Gérin s'agenouilla devant M. Tempier et d'une main, jetant au loin son bonnet, elle lui présenta, de l'autre, les ciseaux. Comme autrefois S. François à Ste Claire, M. Tempier voulut couper lui-même les cheveux de la nouvelle Fondatrice. « Quelle suavité, lorsque je sentis le tranchant des

ciseaux me séparer de cette parure et faire mes adieux au monde et à ses frivolités, dit-elle. Je sens encore la satisfaction pieuse que j'en ressentis alors.» La religieuse hospitalière ayant déjà fait ce sacrifice, deux autres sœurs présentèrent aussi leur tête au dépouillement et toutes les quatre revêtirent le nouvel habit religieux derrière un paravent. Passant ensuite à la chapelle, après le chant du *Veni Creator,* M. Tempier leur adressa les questions d'usage avant la vêture, bénit les voiles blancs et les plaça sur la tête des quatre religieuses. Les deux novices s'étant retirées, il bénit les voiles noirs et les donna aux deux professes qui prononcèrent à la communion les quatre vœux d'obéissance, de chasteté, de pauvreté et de clôture. Le sage supérieur avait décidé que les longues épreuves, subies pendant tant d'années par la Mère de Gérin, lui tenaient lieu de noviciat, ainsi qu'à la religieuse hospitalière déjà suffisamment formée aux usages de la vie de communauté. Il leur imposa ensuite leur nom de religion qu'elles s'étaient déjà choisi, Mlle de Gérin-Ricard, la Révérende Mère Marie Victime de Jésus crucifié ; l'ancienne religieuse, Marie du Saint-Sépulcre ; Françoise Blaise, Marie du Sacré-Cœur ; Marie Pellegrine, Marie du Calvaire. Désormais nous ne leur donnerons plus d'autres noms, puisque ce sont les titres glorieux que leur a donnés l'Église. M. Tempier lut et fit signer le procès-verbal contenant la volonté expresse de l'évêque, que la Mère Marie Victime de Jésus crucifié fut nommée Prieure ; la sœur Marie du Saint-Sépulcre fut nommée assistante et Maîtresse des novices.

Ainsi fut définitivement fondé le nouvel Institut des religieuses Victimes du Sacré-Cœur de Jésus,

après mille péripéties, comme les traversent toutes les œuvres qui viennent de Dieu. Pendant neuf années encore, elles allaient vivre de leur première ferveur, sous l'impulsion de la grâce du Saint-Esprit. Mais ce n'était qu'un état transitoire, il leur fallait des règles et des constitutions sagement conçues et pouvant recevoir l'approbation canonique. Dieu leur réservait dans sa bonté le prêtre vénérable dont nous écrivons l'histoire et qui leur arriva en 1850, ainsi que nous l'avons dit. Désormais, la vie des Victimes et celle du Père Jean se confondront ensemble, comme nous allons le raconter.

A. M. P. I.

CHAPITRE V

Depuis l'arrivée du P. Jean à Marseille jusqu'à l'époque de ses missions, 1850-1851.

I. Arrivée à Marseille. — II. Les Capucins. — III. Graves oppositions à Marseille. — IV. Graves oppositions à Dijon. — V. Les obstacles sont aplanis. — VI. La Vêture.

APRÈS mille péripéties, Dieu venait donc de réunir dans la même vocation ces deux grandes âmes, si bien faites pour se comprendre et pour travailler de concert à cette œuvre commune des Victimes du Sacré-Cœur de Jésus. Il y avait chez le P. Jean un reflet de la douceur et de l'amabilité de S. François de Sales ; la Mère Marie Victime de Jésus crucifié avait quelque chose de l'énergie de Ste Jeanne-Françoise de Chantal et, comme elle, la plus respectueuse affection pour son nouveau directeur, si souvent entrevu dans ses oraisons qu'elle l'attendait patiemment avec la plus entière assurance. Plus âgée de vingt ans que le P. Jean, elle était arrivée au terme de ses désirs ; il n'en était pas de même du bon Père : bien des luttes allaient encore traverser sa vie avant de se fixer là où Dieu le voulait.

Le lundi, 11 mars 1850, il arriva donc au seuil de ce monastère qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort. « A onze heures trois quarts, écrit la Mère Prieure, nous étions au parloir, la Mère Sous-

Prieure et moi, aux pieds de ce bon Père, lui demandant sa bénédiction. Il nous la donna d'un ton grave et sérieux que je n'oublierai jamais. *Laus Deo,* ajouta-t-il, Jésus, Marie, Joseph. Je relevai la tête et lui dis : « Est-ce bien vous, mon Père ? Il me répondit : Est-ce bien la Mère Prieure ? — Oui, c'est le saç de péché. — En tout cas, vous n'êtes pas seule, répliqua-t-il, nous nous faisons compagnie. »

Un petit incident fortuit donna à cette entrevue un air de fête. Midi sonnait et la sœur chargée de faire tinter la cloche pour l'*Angelus* s'imagine que le lendemain était la Saint-Joseph, grande fête de la Communauté ; elle se trompait de huit jours. Elle sonna donc la cloche à toute volée, comme pour annoncer à tout le quartier l'arrivée de l'homme de Dieu. « En sortant de la chapelle qui était alors dans l'enclos, continue le journal de la Mère Prieure, je conduisis le bon Père à ce que nous appelions le presbytère, au bout de la campagne, au coin de la rue Jobin, où notre aumônier, M. l'abbé Pinéda, l'attendait, avec M. Plumier notre confesseur, venu tout exprès pour fêter son arrivée. »

Le lendemain mardi, après avoir dit la sainte Messe et donné la communion à toutes ses futures filles, le P. Jean rendit visite à M. le chanoine Beaussier, puis à M. Tempier. Celui-ci, avec sa sûreté de coup-d'œil, vit bientôt à qui il avait affaire, et lui donna immédiatement la permission de prêcher et de confesser les sœurs. Son premier ministère s'exerça auprès de la sœur Véronique, cette pieuse demoiselle Dervieux, cause première et inconsciente de sa vocation, ainsi que nous l'avons raconté, et qui mourut saintement peu après. Pendant le reste du Carême, il prêcha dans la Communauté

trois fois par semaine. En avril, il entendit comme confesseur des Quatre-Temps toutes les sœurs, dont il allait devenir plus tard le confesseur habituel.

Cependant, dans la joie de cette arrivée, tout le monde semblait oublier que le P. Jean n'était là qu'en passant, pour deux ou trois semaines au plus. Il n'avait quitté Dijon que pour entrer dans un Ordre solennellement approuvé par l'Église. Jamais on ne lui aurait permis de le faire pour être simplement directeur d'un couvent de femmes, ni même pour devenir fondateur d'un nouvel ordre d'hommes. Les lois de l'Église sont sages, elles permettent à chacun de tendre à une plus haute perfection, en embrassant la vie religieuse. L'évêque peut différer son consentement pour éprouver la sincérité d'une vocation, il le peut encore pour se donner le temps de remplacer un sujet dans un poste qui demeurerait vacant, mais il ne peut refuser absolument ; tel est le droit canonique, et voilà pourquoi, après avoir fait toutes les oppositions que lui inspirait son cœur, le saint Mgr Rivet avait dû céder devant un droit évident, le droit qu'avait M. d'Arbaumont à se faire capucin. Mais il n'avait cédé que devant cette considération. Que sont les pensées des hommes à côté des desseins de Dieu ? Quel ordre se serait jamais fondé, si celui que Dieu inspirait n'était pas arrivé à son but malgré tous les obstacles, et, à vrai dire, précisément à cause de ces obstacles ?

Le P. Jean n'étant donc venu à Marseille que pour faire les constitutions du couvent des Victimes, se mit incontinent à l'œuvre, lisant avec attention, chapitre par chapitre, article par article, l'essai écrit, il y avait neuf ans, par la Mère Marie Victime

de Jésus. Il croyait en finir dans quelques jours, toute la communauté partageait cet espoir; ce devait être l'œuvre de six années. La fin de mars et le commencement d'avril se passèrent ainsi, et, renonçant à faire ce travail en si peu de temps, le P. Jean allait partir pour les Capucins. Un vent du mistral, aussi violent que froid, comme il souffle ordinairement en Provence à l'époque des équinoxes, fit différer encore son départ. On lui représenta que la nudité des pieds et de la tête serait dangereuse pour lui dans un pareil moment ; il ajourna jusqu'au commencement de mai. Remarquons une chose étonnante et qui prouve bien la prudence de ces deux saintes âmes. Depuis plusieurs années, et dans la correspondance la plus intime, elles ne s'entretenaient que du *projet*, comme elles l'écrivaient. Dieu venait de les réunir, et, pendant six semaines, pas une fois ni l'un ni l'autre n'en dirent un seul mot. Chaque matin après la Messe, la vénérée Fondatrice accompagnait le P. Jean jusqu'à la porte du jardin du presbytère qu'elle refermait ensuite sur lui; en route, on causait de mille choses ayant rapport aux intérêts de la communauté; mais, du *projet* si longtemps caressé, jamais un mot: chacun de son côté attendait le moment de Dieu et agissait comme si ce moment n'eût jamais dû arriver. Il devait arriver cependant, mais sans que les hommes s'en fussent occupés; Dieu voulait faire tout seul et être le seul fondateur des Victimes.

II. — On se rappelle la Mère Bernard, ancienne supérieure de l'Asile des aliénés de Dijon, que le P. Jean avait en si haute estime. Elle était alors à Montpellier et désirait ardemment voir son ancien

directeur pour le consulter sur un sujet fort grave. Le P. Jean ne crut pas devoir lui refuser ce service de charité ; d'ailleurs, ce n'était qu'un petit détour, et en revenant il s'arrêterait définitivement à Aix chez les Capucins. Il y arriva le 23 avril ; son ami, le P. Louis de Lavagne, devait aller avec lui à la Sainte-Beaume, et au retour lui faire commencer son noviciat. Le P. Louis était absent ; ce fut une grande déception pour le P. Jean. Les PP. Capucins le reçurent avec la plus affectueuse cordialité ; il trouva dans cette maison tout ce qu'il pouvait désirer d'abjection et de pauvreté, et cependant il ne s'y sentit pas comme dans le lieu de son repos. C'est tout ce que disent les notes que nous avons sous les yeux et nous n'en dirons pas davantage. Ajoutons seulement et brièvement que les plus graves raisons le dissuadèrent d'y demeurer ; elles étaient transitoires, mais tout autre eût agi de même à sa place. Une pensée intérieure lui fit alors sentir qu'il allait peut-être contre les desseins de Dieu en abandonnant l'œuvre des prêtres Victimes du Sacré-Cœur, il revint donc à Marseille, après vingt-quatre heures seulement de séjour à Aix.

Le lendemain, 25 avril, la Mère Prieure l'accompagnait comme d'ordinaire jusqu'à la limite de la clôture, quand elle lui dit tout d'un coup : « Vous n'avez pas l'air satisfait. — Mais comment, répliqua-t-il en hésitant ? — Je le vois par tout votre être ; vous auriez un autre langage, si vous étiez content. » L'œil pénétrant de la Fondatrice, habituée depuis longtemps à lire dans les cœurs, avait deviné. En effet, le P. Jean lui fit part de toutes ses anxiétés. « Il faut tout dire à M. Tempier, s'écrièrent-ils en même temps. » Dieu venait de ressusciter

le *projet* que tous deux regardaient comme bien mort.

III. — Un mois se passa sans que le P. Jean pût rencontrer M. Tempier ; personne n'était surchargé d'affaires comme lui : grand-vicaire, supérieur du grand-séminaire, assistant de la congrégation des Oblats, supérieur de plus de douze communautés de femmes, sans bruit, sans empressement, sans s'émouvoir, en donnant à chaque chose son temps, il tenait tête à tout ; mais encore fallait-il le rencontrer chez lui, c'est-à-dire au grand-séminaire. Il ne put le voir que le 20 mai, bien décidé à regarder sa décision comme venant de Dieu. Le P. Tempier ne condamna ni n'approuva absolument le projet de fonder une congrégation de religieux Victimes. « Voyez Monseigneur, dit-il, s'il se montre favorable, ce sera une preuve de la volonté de Dieu, car, pour divers motifs, il ne doit pas y être naturellement incliné. Retardez sous quelque prétexte votre arrivée aux Capucins, vous ne pouvez y entrer avec ce doute. » Ne pouvant voir l'évêque de quelques jours, il crut devoir paraître chez les Capucins de Marseille, pour leur donner quelque motif de son retard. Dieu permit que le P. Jérôme, gardien, fût absent. Le pauvre P. Jean était dévoré d'anxiétés et d'inquiétudes, car, malgré sa bienveillance, le P. Tempier était opposé à l'habit monastique, objet de tous ses vœux. Passant devant l'église déserte des Capucines, il se jeta aux pieds des statues de S. François et de Ste Claire, se demandant s'il pourrait jamais renoncer à son amour d'une vie abjecte semblable à celle de ces deux saints : — Non, jamais, se répondit-il à lui-même, et, s'adressant à ces deux séra-

phins : « Ah ! chers saints, je serai toujours votre enfant, ne m'abandonnez pas. Je vais exposer à Monseigneur et à M. Tempier le projet des Victimes du Sacré-Cœur, pieds nus, habit pauvre, la forme monastique, si on en veut bien ; sinon, j'entre aux Capucins. »

Le jour fixé pour voir l'évêque étant arrivé, il se prépara à cette visite importante par un pèlerinage nu-pieds à Notre-Dame de la Garde ; il y célébra la sainte Messe pour obtenir l'accomplissement de la volonté de Dieu. Le bon Prélat lui fit un parfait accueil, l'encouragea à quitter le monde, mais très-peu dans le projet des Victimes. « Si vous étiez quatre, à la bonne heure, mais les hommes acceptent bien moins les bonnes pensées que les femmes. D'ailleurs, votre évêque de Dijon, voyant que vous n'entrez pas dans un ordre établi, va user de son droit pour vous rappeler dans son diocèse. Je dirai demain la messe pour vous, puisque vous êtes au pied du mur pour une décision, mais ma première impression n'est pas favorable. » Dans cette courte réponse paraît toute l'âme de Mgr de Mazenod, son jugement exquis lui montrait toutes les difficultés du *projet;* mais son cœur si bon, si sensible, avait toujours peur de faire de la peine, pendant que son grand esprit de foi lui faisait craindre de contrarier les desseins de Dieu. Fondateur lui-même d'un ordre devenu considérable, il avait connu les douleurs et les difficultés d'une fondation, plus pénibles encore pour lui à cause de sa grande impressionnabilité. Il était donc ballotté entre ces divers sentiments, sa réponse du surlendemain s'en ressentit : « Je ne puis vous encourager dans ce projet. — Eh bien ! répondit le bon Père, tout est dit. J'avais

conclu avec la sainte Vierge, que la volonté de Dieu me serait démontrée dans la volonté de Votre Grandeur ; je la connais maintenant, je suis content. — A merveille, dit l'évêque, qui parut goûter cette sainte indifférence ; laissez pousser votre barbe et soyez un bon Capucin. » C'était le dernier sacrifice que Dieu demandait ; il fut accepté avec la plus entière résignation par le P. Jean et par la Mère Prieure. Il fit ses préparatifs de départ pour le 12 mai. Dieu tenait tous les fils de cette affaire.

La veille, 11 mai, il fut prendre congé du P. Tempier et lui témoigna toute sa reconnaissance pour ses bontés. Celui-ci, relevant ses lunettes sur son front, comme il faisait dans toutes les circonstances sérieuses et le regardant avec son œil brillant : « Voyons donc, dit-il, que vous a dit Monseigneur? » Le Père lui raconta ses deux audiences. M. Tempier toussa plusieurs fois, c'était aussi sa manière quand il voulait prendre le temps de réfléchir : « Eh bien ! voici un conseil, non pas que je vous donne, mais une idée que je vous suggère. C'est d'écrire au Prélat de Dijon, puisque c'est de ce côté que Monseigneur voit le principal obstacle. » C'était tomber de Charybde en Scylla ; comment Mgr Rivet accepterait-il un projet si contraire à toutes les données de la prudence humaine ? M. Tempier insiste, le réconforte ; il acceptait donc les idées du P. Jean au moins en principe, la joie de celui-ci fut indicible et il voulut immédiatement en remercier la très-sainte Vierge. Une barque lui fait traverser le port et encore nu-pieds il va se jeter à genoux devant la statue vénérée de Notre-Dame de la Garde. Le lendemain, il écrivit à son évêque et, en attendant sa réponse, il fit le pèlerinage de la Sainte-Beaume, s'écorcha les

pieds en allant et reçut une pluie battante sur le dos en revenant. Mais, s'étant fait enfermer dans la sainte grotte où Marie-Madeleine pleura trente ans, il passa une délicieuse nuit tout le temps debout ou à genoux à prier et à chanter à la pâle clarté d'une petite bougie qui éclairait d'une manière mystérieuse les sombres recoins de cette immense grotte. Le silence n'était troublé que par le bruit de la belle fontaine tombant dans le précipice et par les gouttes d'eau qui découlent incessamment de la voûte depuis dix-neuf siècles et qu'on appelle les larmes de Ste Madeleine. Dans les intervalles de ses prières, il se donnait de rudes disciplines. « Cette nuit fut bien courte, disait-il à la Mère Prieure, j'en sortis plein d'amour pour Jésus et pour Ste Madeleine, tout enflammé du désir de faire pénitence et persuadé que l'appui de la sainte était gagné pour le *rien.* » Au retour, il fut vénérer la tête vénérable de la Madeleine à Saint-Maximin. L'effet de ce pèlerinage ne se fit pas attendre. Dieu avait agi contre toute probabilité sur le cœur de l'évêque de Dijon et quoique sa réponse ne fût pas favorable, cependant, dans un *post-scriptum*, il lui permettait de prendre du temps pour étudier la volonté de Dieu. Le P. Jean n'était pas cependant au bout de ses peines dans cette douloureuse année 1850.

A cette époque, deux ouvertures, qu'il reçut simultanément, lui firent espérer de trouver à Tours des sujets pour son œuvre des prêtres Victimes. Il n'hésita pas à entreprendre ce voyage. La sœur Charlotte, supérieure des Filles de la Charité, et la Mère Marie de l'Incarnation, Prieure des Carmélites, qu'il avait connues toutes deux à Dijon, lui écrivirent de la part de M. l'abbé Botrel, saint prêtre, résidant

à Paris, pour lui demander des sujets et fonder une maison de prêtres Victimes à Tours. Le célèbre M. Dupont, que la voix publique appelait le saint homme de Tours, et qui était, en effet, un des hommes les plus remarquables de son temps, s'était joint à elles. Il n'était pas possible de voir Mgr de Mazenod, qui visitait les maisons de son ordre en Angleterre ; le P. Jean profita de ses loisirs forcés. Il fut déçu dans ses espérances, car M. Dupont n'avait pas sur cette fondation les idées qu'on lui avait prêtées. Quant aux religieuses Victimes du Sacré-Cœur, elles n'avaient que le nom de commun avec la communauté de Marseille ; leur voie était toute différente et le Père comprit bientôt qu'il ne s'établirait jamais entre les deux maisons que des liens de la plus étroite charité. Il est bien difficile, sinon impossible, de fondre en une seule deux communautés, ayant déjà leur vie propre, leur esprit particulier et leur existence distincte. Mais ce voyage lui procura une bien grande consolation. Il revit son bien-aimé père, M. Galais, et les jeunes frères du tiers-ordre des Victimes d'Issy, tous bien fervents, promettant tous d'excellents prêtres à l'Église. C'est pendant qu'il était au séminaire d'Issy que mourut en odeur de sainteté un de ses jeunes associés, l'abbé Dutilleux, Frère Fidèle de l'Enfant-Jésus, déjà mûr pour le Ciel.

M. Galais, entré tout-à-fait dans le *projet*, lui donna les plus sages conseils, notamment celui de vivre dans l'austérité et connaissant son esprit d'humilité et de pénitence, il lui proposa S. Jean-Baptiste pour modèle. « Oui, mon cher, dit-il, imitez-le dans son oubli de lui-même, pour ne songer qu'à Jésus-Christ ; entrez dans l'esprit de consécration

qui est de l'essence de la vie monastique ; embrassez l'austérité de sa vie, avancez et ne vous en retirez jamais. » Ces paroles entrèrent dans le cœur du P. Jean, comme si Dieu lui-même les eût prononcées ; des oppositions bien dures allaient lui arriver et précisément d'où il les attendait le moins.

IV. — On se souvient de la grande amitié de M. Colet, vicaire-général de Dijon, pour le secrétaire particulier de l'évêque et que le P. Jean appelait le P. Charles de son nom de victime. C'était le confesseur de Mme d'Arbaumont, l'ami de toute sa famille. Il avait grandement favorisé la vocation du P. Jean et voilà qu'usant de son droit de grand-vicaire, il lui écrit la lettre la plus mortifiante, le sommant de mettre fin à ses voyages, de se fixer dans ses desseins, le menaçant de le faire rentrer dans son diocèse pour occuper un poste au gré de son évêque. Ce fut sous l'impression de cette lettre si dure et si peu dans les habitudes de M. Colet, prélude d'un bon nombre d'autres aussi sévères, que le P. Jean partit de Paris le jour de la Visitation, après avoir assisté à l'enterrement du F. Fidèle. Il portait une lette de M. Galais à la Mère fondatrice, où il était dit entr'autres choses : « Notre cher P. Jean de la Croix est décidé à retourner près de vous. C'est tout à fait mon avis, et je crois qu'il doit tenter son œuvre à Marseille et non ailleurs. »

Les lettres si explicites de M. Colet obligeaient le P. Jean à hâter une résolution ; ce n'était pas facile et les obstacles surgissaient de toute part, tous involontaires et très-fâcheux cependant. Il ne put voir M. Tempier que le 12 juillet, mais un grand pas fut fait : M. Tempier ne tenait pas à ses

idées ; il avait l'esprit trop large pour cela ; il faisait les objections que lui suggérait sa sagesse, mais se pliait immédiatement aux idées des autres quand il les croyait venir de Dieu. Il approuva donc l'habit monastique de couleur grise, mais à condition d'attendre le retour de l'évêque, encore en Angleterre. Ce consentement de M. Tempier combla de joie le bon Père, il n'osa pas cependant insister, ce jour-là, pour prendre l'habit tout seul. Cette voie hardie lui semblait le seul moyen pour ne pas ajourner indéfiniment le *projet ;* il s'avouait pourtant à lui-même que c'était impossible, n'imaginant pas qu'au dix-neuvième siècle il se trouva un Prélat disposé à y accéder. Ce qui était impossible aux hommes, était facile à Dieu.

M. Plumier, lui, était grand partisan du *projet ;* plein d'une foi vive, il excitait de toutes ses forces le P. Jean, devenu son pénitent. Nous l'avons dit, M. Plumier, avec sa prodigieuse humilité, son extérieur par trop négligé, sa simplicité antique, sa vie solitaire et renfermée en Dieu, pouvait passer devant le monde pour un original ; mais ceux qui le connaissaient le regardaient comme un grand serviteur de Dieu, doué du don de conseil. Il pressait d'autant plus que les lettres de M. Colet devenaient plus dures et plus menaçantes. Mgr Rivet était plus paternel, il en est souvent ainsi. Mais M. Colet pouvait l'influencer, et, à son premier ordre bien clair, le P. Jean, enfant d'obéissance, aurait dû renoncer à tout et retourner à Dijon, sans avoir besoin des censures ecclésiastiques. Mgr de Mazenod ne l'aurait certainement pas protégé, il avait une trop haute idée du pouvoir des évêques. Pourtant, comment faire un pas en avant sans l'autorisation de l'évêque de

Marseille? et l'aborder n'était pas facile, car, nous le dirons tout simplement, ce Prélat, un des plus grands de notre siècle, avait son côté humain. La conduite d'un diocèse aussi peuplé que celui de Marseille aurait suffi à son activité, mais il était encore supérieur-général des Oblats. Surchargé par ce double poids, il était souvent bien difficile de le rencontrer. Il fallait attendre son retour d'Angleterre ; il revint le 14 avril, mais pour tenir le chapitre général de sa congrégation. Impossible, comme de juste, de le voir pendant tout ce temps. Quand le chapitre fut terminé, ce fut le concile provincial d'Aix ; le P. Jean essaya d'une visite le 4 septembre, entre ces deux assemblées, après s'être préparé ou plutôt avoir préparé le cœur de son évêque par un nouveau pèlerinage à Notre-Dame de la Garde, et par des austérités que nous raconterons plus tard. Le moment n'était pas encore venu, car, en le voyant, Monseigneur s'écria : « Je ne suis pas instruit de votre affaire qui est grave, je ne puis m'en occuper maintenant, je suis trop pressé d'affaires, il faut attendre après le concile d'Aix. » Nous étions habitués à Marseille à ces brusqueries, toujours suivies d'admirables retours d'affection et de tendresse. Le P. Jean, pressé par les circonstances, sortit le cœur tout attristé et alla encore se consoler à Notre-Dame de la Garde, représentant à la Bonne Mère qu'il était au pied du mur. En effet, le lendemain arriva une nouvelle lettre de M. Colet, justifiant pleinement le proverbe : Qui bien aime bien châtie ; et il faut convenir, qu'il le faisait de main de maître. « A sa place, disait l'humble P. Jean, je crierais encore plus fort. »

Pendant ce temps, les pauvres religieuses Victimes priaient de toutes leurs forces sans se lasser ni se

décourager, soutenues par leur vénérable fondatrice assurée du résultat, même quand les obstacles grandissaient. Elles devenaient meilleures, se corrigeaient de leurs défauts, se livraient à de grandes pénitences quand on le leur permettait et ces demandes de permissions se multipliaient. De son côté, le P. Jean faisait des austérités, prenait de sanglantes disciplines, jeûnait et souvent tout le jour au pain et à l'eau, priait et veillait des nuits entières, et..... notre plume s'arrête épouvantée : nous essayerons peut-être d'en dire quelque chose au chapitre de ses pénitences. Quels obstacles pouvaient résister à de pareils moyens, s'adressant directement au Cœur de Notre-Seigneur ?

Le 7 septembre, le P. Jean gravissait encore nu-pieds la sainte colline, mais cette fois il monta par le côté d'Endoume, où il n'y a pas le moindre sentier tracé, et où la montagne est couverte des débris des pierres de construction du sanctuaire. En voyant ces lieux, on ne conçoit pas qu'un homme ait pu faire cette ascension, même avec ses chaussures, les galets pointus que rien ne retient sur cette pente rapide glissant à chaque pas. En arrivant au sommet, un pauvre aveugle lui demande l'aumône ; le P. Jean la lui donne et, profitant de sa cécité, il le conduit derrière le fort, se met à genoux et lui, d'une nature si délicate, à qui ces excès devaient coûter plus qu'à un autre, il lui baise les pieds; nous disons baiser par euphémisme, pour ne pas épouvanter les lecteurs !.....

Le concile d'Aix finit le 23 août ; le 27, par le conseil de M. Tempier, le P. Jean écrivit une lettre très-pressante à Mgr de Mazenod ; le 30 il fut chercher la réponse ; elle devait être décisive et clore ses vives

anxiétés. Le Prélat fit des objections sur le manque de compagnons et sur le manque de moyens de subsistance. La seconde objection n'était pas sérieuse, la Mère Prieure était assez riche pour entretenir deux maisons et les prêtres vivent facilement de l'autel, surtout quand ils pratiquent la pauvreté la plus stricte. Mais la première semblait invincible, un évêque ne peut approuver prudemment une communauté composé d'un seul sujet. Le P. Jean le comprenait bien et pourtant il fallait commencer, pour attirer ces sujets et rompre ce cercle vicieux. Sa Grandeur finit par dire qu'elle en parlerait à son conseil. Cette réponse vague laissait tout en suspens et faisait plutôt craindre un refus. Les religieuses recommencèrent leurs plus ferventes prières et, prenant prétexte de la seconde objection pour essayer de nouvelles instances, la Mère Marie Victime de Jésus crucifié écrivit à l'évêque pour lui garantir qu'elle se chargeait très-facilement de la subsistance de cette nouvelle maison. Dans l'intervalle, nouvelle lettre de M. Colet, plus menaçante que jamais. Pourquoi ces menaces inutiles et jamais réalisées ? Le grand-vicaire n'avait qu'à donner un ordre, tout était forcément fini. Dieu ne le permit pas, il voulait cette œuvre, le rôle des supérieurs se bornait à éprouver sagement cette vocation, en crucifiant le cœur si sensible de son serviteur. Le 17 octobre, nouvelle visite à l'évêché. Le Prélat lui dit brusquement qu'accablé d'affaires, il manquait de temps pour examiner celle-là. « Si l'œuvre existait, dit-il, je la soutiendrais ; mais, pour la créer, non. » Sur ce, le Père s'éloigna tout attristé. Mgr de Mazenod était toujours le même. Vif, pétulant, comme un vrai provençal qu'il était, son cœur reprenait immédia-

tement le dessus. Il rappelle le pauvre prêtre, et, lui tendant la main par dessus la tête de ceux qui attendaient leur audience : « J'ai reçu une lettre de Monseigneur de Dijon ; il ne pense pas comme moi sur l'entrée des prêtres en religion, mais il vous aime bien, votre évêque. A la semaine prochaine. » Le P. Jean s'en fut tout rasséréné à ses bonnes paroles dites si paternellement. Que les supérieurs sont heureux de se faire aimer avec quelques mots et que S. Bernard avait raison de dire au Pape Eugène : « Que personne ne sorte jamais de chez vous, sans avoir le cœur content. » Hélas! la semaine prochaine ne devait pas encore venir. Il était évident que Monseigneur dirait toujours non, si on en appelait à sa raison, à son jugement ; on ne peut l'en blâmer, tout le monde eût fait de même, mais pour qui le connaissait il était bien facile de prévoir que son cœur cèderait, tant il craignait de faire de la peine. D'ailleurs M. Tempier, l'homme de sa droite, n'était-il pas gagné au *projet*? Qui avait pour soi M. Tempier avait en mains la principale chance. « En attendant, écrit le P. Jean, un nouveau retard : Monseigneur s'est échappé à la campagne jusqu'à la Toussaint. Voilà bien des immolations. *Fiat!* Je vais monter à Notre-Dame de la Garde, mais chaussé, parce que me voilà sur le tapis et qu'il ne faut pas me signaler. Hélas! pourquoi se faut-il cacher en tout? quel respect humain universel! Une soutane empêche de faire une dévotion ostensible, qui console l'âme et édifierait le peuple. Je fais volontiers le sacrifice de cette petite folie, en vue d'un intérêt plus grand. En traduisant cela en bon français, n'est-ce pas le siècle qui rougit de Jésus, qui invite les chrétiens à rougir de lui et réussit à nous faire rougir

comme les autres. » La Mère Prieure ajoute : « Un jour, plus affligée et découragée qu'à l'ordinaire, par deux fois, je crus comprendre dans mes adorations que la grâce était accordée. » En effet, après sept mois d'attente, le moment fixé par la Providence était arrivé.

V. — Ne sachant plus comment atteindre l'évêque si difficilement abordable, la fondatrice eut une idée lumineuse : l'inviter pour une cérémonie de vêture. « Quand il sera avec nous, il aura l'esprit plus libre et nous obtiendrons mieux l'objet de nos désirs. » C'était prendre le Prélat par son côté sensible, car, très-enthousiaste des cérémonies religieuses, jamais il n'en refusait aucune, même dans l'âge le plus avancé, quelque longue et pénible qu'elle put être. M. Tempier appuya fort cette innocente ruse : « Voyez-vous, mon cher, les femmes sont plus fines que nous ; » et il ajouta : « Elles l'obtiendront. » En effet, l'évêque fixa la cérémonie au 7 novembre.

Le P. Jean n'avait qu'une soutane ayant depuis longtemps terminé son long service. Elle n'était vraiment plus présentable et il se demandait si, en l'honneur de Sa Grandeur, il ne devait pas en acheter un autre. « Eh quoi ! se dit-il en lui-même, Dieu n'est-il pas le maître du cœur des hommes : si nous lui plaisons par l'abjection en nous faisant mépriser, n'est-il pas assez puissant pour amener le saint évêque à un *oui ?* Tandis que la soutane neuve serait un moyen humain qui pourrait nous attirer un *non.* » Et la vieille soutane luisante et rapiécée fut maintenue. De longues années après, nous la vîmes encore sur le dos de M. Duplessis de Grenedan, comme nous le dirons plus tard.

La veille de ce jour décisif, le R. P. Jean ramassa tout ce qui lui restait d'argent apporté de Dijon avec les honoraires d'une retraite qu'il venait de prêcher aux demoiselles des orphelines de la Providence et s'en dépouilla entièrement entre les mains de M. Plumier, son confesseur. Il veilla la nuit jusqu'à deux heures et demie du matin, se donnant tout à Dieu, dans une parfaite confiance que Monseigneur accorderait son consentement. Le bon Prélat arriva fort gai et plein de bienveillance ; c'était un heureux présage.

Laissons la Mère Prieure raconter cette belle journée. « Après la cérémonie de la vêture et de la profession de nos sœurs, Monseigneur déjeûna avec MM. Beaussier, Plumier et Pinéda. Le déjeûner fini et le procès-verbal de la cérémonie signé, M. Tempier, avec sa finesse ordinaire, emmena les prêtres invités dans le jardin, afin de laisser le Prélat causer seul à seul avec la Prieure. Je lui présentai ma requête, lui exposant nos désirs, nos intérêts, nos prières et tous les efforts que nous avions faits pour obtenir cette grâce du bon Dieu. — C'est bien, nous dit-il, mais je ne puis approuver une chose qui n'existe pas. Notre Père qui était sorti avec les prêtres, rentrait à ces dernières paroles, et nous montrâmes au Prélat le petit religieux d'un pied de haut qui était sur la cheminée, semblant plaider sa cause. — Vous sentez, dit Sa Grandeur, qu'un évêque ne peut se compromettre à approuver cela. — Monseigneur, dit notre Père, je n'attends pas cela de Votre Grandeur; ce me serait assez si, de bon cœur, elle me laissait faire, à mes risques et périls. Monseigneur sourit et ajouta : Je ne puis que laisser faire. — Cela nous suffit, reprit le Père, dont la figure jus-

que la suppliante paraissait dire dans son épanouissement : tout est gagné. L'évêque prit alors le petit religieux entre ses mains et approuva le costume dans son ensemble : pieds nus et tête rasée, gros drap pour l'habit, plus tard il voulut la longue barbe.

« Notre Père, si confus, si humilié, si écrasé par tant de mois de luttes, alla aussitôt raconter son bonheur au P. Tempier, qui en fut aussi heureux que lui, car cette nouvelle œuvre était son œuvre. « Il faut battre le fer, quand il est chaud, lui dit-il, je vous donnerai l'habit le 16 de ce mois. » Monseigneur nous accorda de faire construire une chapelle extérieure, avec un couvent attenant pour les Religieux Victimes. Notre Père, qui débordait de joie, ne pouvant contenir sa reconnaissance se précipita aux pieds du Prélat et, prenant sa main qu'il baisa et serra sur sa poitrine : « Monseigneur, lui dit-il avec émotion, il y a là quelque chose que je sens sans pouvoir l'exprimer... Je suis content... Vous m'avez rendu heureux. » Le bon évêque attendri lui prit la tête entre ses mains, le caressant comme un enfant. » Que Mgr de Mazenod était aimable dans ces moments où son riche cœur s'abandonnait aux plus délicats sentiments !

Les religieuses se hâtèrent de confectionner le vêtement et le Père se prépara à cette belle cérémonie de la vêture. Nous avons un petit billet qu'il écrivit dans l'intervalle à la Mère fondatrice : « Enfin, il faut s'avilir. Je voudrais bien un peu piocher le jardin, mais le temps me manque. » Le jeudi 14, avec la permission de M. Plumier son confesseur, il prépara une formule de vœu de fixité perpétuelle dans le genre de vie qu'il allait embrasser. Le rude directeur, habitué à aller toujours droit au

but, ajouta de sa main : « et d'y être fidèle jusqu'au sang. » C'était bien l'intention expresse du P. Jean.

Dans cet intervalle, Dieu permit que Mgr Rivet traversât Marseille pour sa visite *ad limina*. C'était un hasard providentiel ; sa présence, en apportant la réconciliation, apportait aussi l'approbation implicite de la nouvelle œuvre. Il se hâta de se rendre au pauvre presbytère de la Maguelonne. Le P. Jean venait de sortir pour se confesser. Le bon Prélat en parut bien contrarié ; le P. Jean fut vite chez lui, quelque douloureuse que dût être cette visite après une séparation si cruelle, il n'y avait pas encore un an. Comment allait-il être reçu ? Quelles récriminations du passé ? N'allait-il pas user de son autorité incontestable pour le réintégrer dans son diocèse ? Dieu conduisait toute cette affaire : le saint évêque de Dijon, bien moins sévère que son grand-vicaire, fut admirable d'humilité et de cordialité, en face de son fils chéri, oubliant sa cruelle blessure et les résistances apportées à ses désirs ; il s'abstint de juger la démarche qu'allait faire son chanoine et se borna à promettre ses plus ferventes prières pour l'accomplissement des volontés de Dieu. C'était une approbation, tout au moins négative, comme celle de Mgr de Mazenod, mais encore plus importante, puisque le P. Jean était le sujet de l'évêque de Dijon. Depuis, ce saint Prélat exprima constamment le désir de voir réussir l'œuvre des Prêtres-Victimes, et, oubliant ses propres griefs, il bénit toujours et encouragea ce qu'il avait d'abord tant regretté.

VI. — Le P. Jean, avant la vêture, écrivit une longue lettre à ses parents pour leur raconter la suite des événements providentiels qui l'avaient

conduit au terme de ses désirs. Cette lettre donne tout le programme du futur Institut des Prêtres-Victimes. « Le but de cette fondation, écrivait-il, si elle réussit, est de former un noyau de bons religieux, qui ne vivent que pour réparer les outrages faits à Dieu ; ceux qui viendront auront à s'offrir au Seigneur comme des victimes publiques pour les péchés des hommes, se dévouant à cette fin à tous les sacrifices auxquels Dieu les appellera. Une seule âme pleinement donnée à Dieu, vraiment sainte, fait plus, par ses prières et ses actes de vertus, pour toucher le cœur de Dieu en faveur des hommes coupables, qu'on ne saurait l'imaginer. Sodome eût été sauvée, s'il s'y fût trouvé dix justes. Dieu aurait eu égard à ses amis pour sauver les autres. Cela te fait comprendre qu'il s'agit d'une vie de prière et de pénitence, sans rien qui fatigue trop, puisqu'on joindrait les travaux du saint Ministère, à peu près comme les Dominicains, les Capucins et autres, s'appliquant à une prédication simple, destinée à faire connaître Jésus-Christ et les moyens de se sauver. On tâcherait d'édifier par le spectacle d'une vie sainte et élevée au-dessus des recherches des satisfactions d'ici-bas, par une modestie qui peut porter les hommes à Dieu, enfin par tous les moyens qu'on saurait. Ces religieux, si le bon Dieu bénit ma démarche, porteront un nom que tu comprendras, celui de Victimes du Sacré-Cœur de Jésus, *Victimes,* parce qu'ils s'offriront sans cesse en union avec Notre-Seigneur, Victime pour les péchés du monde, désirant les expier par leur dévouement, leurs sacrifices, les souffrances même que Dieu pourrait leur envoyer, ce qu'on peut faire par sa grâce, et en union de ses mérites. A ce titre, ils joindront

celui du *Sacré-Cœur,* parce qu'ils tâcheront de former leur propre cœur sur celui de ce divin modèle, d'aimer Dieu et le salut des âmes à son exemple et dans les mêmes sentiments que lui.

« C'est la vue de l'oubli des hommes et des outrages qu'il reçoit en si grand nombre, qui a inspiré cette pensée à un saint prêtre, il y a une vingtaine d'années. Il en est résulté d'abord une communauté de religieuses, les femmes acceptant plus facilement que les hommes les pensées saintes. Maintenant il s'agit d'étendre cela aux hommes qui sont plus particulièrement coupables, en général, de ce péché d'oubli et de dédain envers Dieu. Il faut donc qu'eux aussi s'occupent à crier miséricorde et à la mériter, pour ce nombre immense d'âmes qui se damnent. »

Tel était le but que se proposait le P. Jean dans sa fondation ; à ces grandes lignes, les constitutions ajouteraient les détails et les moyens. L'imagination ne jouait aucun rôle dans ce projet ; c'était un homme calme, même froid, d'une haute intelligence, d'une rectitude de jugement extraordinaire et surtout plein de foi. Très-lent à se décider, comme du reste il était lent en toute chose, il ne savait pas ce que c'était que reculer, ayant sous ce double rapport une très-grande ressemblance avec Mlle de Gérin, d'une nature très-lente, mais pleine d'énergie, dignes tous les deux de concourir à la même œuvre.

Voulant se dépouiller de tout, la suite de sa lettre à sa mère dispose des objets qui lui appartiennent à Dijon, ne se réservant que quelques images de Saint-Sulpice que nous avons tous vues dans son parloir, et ses livres, indispensables pour former le noyau de la bibliothèque de ses futurs religieux.

Le vendredi 15 novembre, l'heureux P. Jean prépara le cérémonial de cette vêture, ainsi que M. Tempier, supérieur de la Maison, le lui avait ordonné. A midi et le soir, à l'*Angelus*, la cloche du monastère sonna comme aux grandes fêtes pour annoncer à tout le quartier la joie de la Maison. L'aumônier, M. Pinéda, rasa lui-même la tête du Père, ne laissant qu'une couronne comme les moines, sacrifiant ainsi au bon Dieu sa belle chevelure blonde et bouclée.

Le samedi 16, avant la cérémonie, il prononça une consécration de lui-même au Sacré-Cœur de Jésus en qualité de *Victime* et le vœu de ne jamais quitter l'état qu'il embrassait. Elle est trop longue pour la reproduire, citons seulement ce passage : « Je me consacre à une vie pauvre, abjecte, souffrante, pénitente et austère intérieurement et extérieurement, solitaire, silencieuse, recueillie et laborieuse ; vous ajouterez, ô mon Dieu, ce qui sera de votre bon plaisir, je n'excepte aucun genre de travaux, de sacrifices, de douleur, de pauvreté, d'humiliation, de croix, jusqu'à la mort et aux supplices. »

M. Tempier arriva à sept heures. On a conservé le procès-verbal de la cérémonie ; après le protocole : « Nous, François de Paule-Henri Tempier... avons revêtu d'un habit religieux, propre à exprimer la profession publique qu'il veut faire de Victime du Sacré-Cœur, Maître Louis-Marie Maulbon d'Arbaumont, fils légitime de..... né à Dijon, le 10 octobre 1813, prêtre du diocèse de Dijon et chanoine honoraire de la même ville..... » Suivent les détails de la prise d'habit, racontée par M. Tempier dans les termes les plus touchants. On voit que cette fête,

qui faisait tant d'heureux, était aussi sa fête propre. Il célébra ensuite la sainte Messe à laquelle communièrent les vingt-deux sœurs, et donna la bénédiction du très-saint Sacrement. Le nom de P. Jean de la Croix fut changé en celui de P. Jean du Sacré-Cœur, comme plus conforme à sa nouvelle vocation. « Enfin, conclut le procès-verbal, nous nous sommes entendu avec M. Bodin, architecte, et Cyprien Maunier, maçon, pour la construction d'une chapelle extérieure et d'un petit monastère, destiné, ainsi que nous en avons la confiance, à recevoir les premiers religieux de ce nouvel institut. »

La cérémonie terminée, il était dix heures, le P. Jean partit aussitôt pour aller célébrer une messe d'action de grâces à Notre-Dame de la Garde. Écoutons-le racontant lui-même, à son père, cette première sortie en habit religieux. « Je revins après avoir célébré le Saint-Sacrifice. L'après-midi, je visitai le curé de la paroisse (M. Massot), qui ne savait rien de l'affaire, et me montrai ainsi dans le village de notre banlieue. Le lendemain matin, j'ai vu notre Prélat et le vicaire-général qui m'a tant aidé. Je ne ferai aucune autre visite, ne devant paraître dans le monde que pour y exercer le saint ministère. J'ai ainsi traversé quatre fois Marseille, deux fois dans sa plus grande largeur et par des chemins différents. Je l'ai fait dans un calme parfait, sans ostentation et sans gêne, embarras, ni crainte. Je me suis vu, non pas sans consolation, dans les rues de cette grande ville, revêtu des livrées de la pauvreté évangélique, qui ne me paraissaient pas plus étrangères que si je les eusse toujours portées. Pas une insulte, pas un mouvement de curiosité un peu

marqué ; à peine quelques têtes se retournaient pour me considérer et quelques bonnes gens me donnant des signes de respect accoutumés envers les religieux. Tout s'est passé simplement, au milieu d'une population chrétienne , habituée à voir des religieux et des étrangers revêtus de costumes de toute sorte. »

M. le chanoine Beaussier ne pouvait être oublié; le P. Jean lui écrivit le récit de tout ce qui s'était passé à son insu, l'appelant Abraham, comme ayant été le père de cette nouvelle troupe de croyants. M. Beaussier vint le voir tout de suite et se jetant à ses genoux lui demanda sa bénédiction, ce qui fit une longue dispute, le P. Jean voulant être béni par lui. Peu après, M. Beaussier l'invita à prêcher la retraite aux religieuses Clarisses, sur la demande de M. Tempier. Il avait chargé un pauvre de sa lettre, l'engageant à demander au P. Jean les souliers et les bas qu'il ne portait plus, ce que fit l'humble Père en les lui donnant à genoux.

Le lecteur n'a pas oublié ce que nous avons appelé le Tiers-Ordre des Victimes. Il s'était développé à Issy, au séminaire, sous la conduite du vénérable M. Galais, qui les choisissait parmi ses plus fervents disciples, et plus tard, sous la direction de M. Letellier, ancien condisciple du P. Jean et aumônier de la congrégation de la Mère de Dieu, et enfin et principalement par les soins de l'abbé X., qui prit le nom de F. Augustin du Sacré-Cœur et est devenu depuis un saint évêque. Sa digne mère, sainte femme s'il en fut, s'appela sœur Ste Monique. Les associés n'ont aucune réunion particulière, mais ils se connaissent, se voient, se rendent de mutuels services. La vénération qu'ils ont toujours pour notre

bon Père est touchante, car la plupart l'ont apprécié sans le connaître. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui ait pu réunir ainsi ces bonnes âmes dans une idée commune, de glorifier Dieu, en offrant au Sacré-Cœur de Jésus un tribut de réparation, de sauver beaucoup d'âmes et de se sanctifier elles-mêmes. Il s'est opéré par cette petite troupe un bien d'autant plus considérable qu'il a été plus caché, selon l'esprit du vénéré fondateur. M. Tempier permit au P. Jean d'établir cette association à Marseille, à condition qu'elle se ferait sans éclat.

La pose de la première pierre de la chapelle et du couvent des religieux fut faite par M. Tempier, le samedi 7 décembre 1850. A dater de ce jour, M. Plumier se déchargea, sur son saint ami, de la confession ordinaire des Religieuses Victimes.

Ainsi se termina cette année 1850, si féconde en péripéties de toutes sortes. Que de fois, se voyant presque au port, le vénéré Père s'était vu rejeter dans la pleine mer! Dieu avait tout conduit lui-même, en inclinant le cœur des deux saints évêques malgré leur volonté. Le digne prêtre, qui avait eu l'idée des Victimes, ne les avait pas conduites à terme. La divine Providence avait choisi un prêtre éloigné, inconnu à Marseille, pour accomplir son œuvre. Mais il semblait l'avoir choisi, à cause de son grand cœur et de cet état de Victime où il s'était mis volontairement et depuis longtemps, avant de soupçonner l'œuvre à laquelle il l'avait destiné.

A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris (1).

(1) Ps. CXVII, 23.

A. M. P. I.

CHAPITRE VI

Le R. P. Jean, Missionnaire. 1851-1865.

I. Sa manière de prêcher. — II. (1850). Prédications aux Orphelines et aux Clarisses.— III. (1851). A Tarascon. — A Beaucaire. — Œuvre de la Jeunesse ouvrière. — Bénédiction de son couvent. — Méounes. — La Roque-Brussane. — Remoulins. — IV. (1852). Le Vigan. — Brignoles. — Brioude. — Le Puy.— Pèlerinage à Langeac. — Les Filles de Marie. — Saint-Théodore. — Les hommes de la Providence.— Les orphelines à Marseille. — V. (1853). Saint-Martin. — La Major. — Saint-Vincent-de-Paul. — Saint-Charles *intra muros*. — Saint-Charles *extra muros*. — Les Clarisses. — L'Hôtel-Dieu. — Aventure avec un pasteur protestant. — Les Orphelines. — La congrégation de M. Jullien et retraite ecclésiastique de Marseille. — Les vêtements de Mgr de Mazenod. — Les Oblats. — Mission à Espiens. — VI. (1854). Mort de M. Galais. — Carême de Moulins. — Saint-Charles d'Arles. — VII. (1855). Carême de Bédarieux. — Draguignan. — Deuils de famille. — Nimes. — Les filles de la Charité et les Visitandines de Marseille. — Les sœurs de la Charité d'Arles. — Saint-Chamas. — Œuvre de la Jeunesse. — VIII. (1856). Retraites ecclésiastiques de chaque mois. — Il prêcha peut-être trop. — (1857). — Carême à Arles.— (1858). Carême de Saint-Vincent-de-Paul.—(1859). Deuxième Carême de Moulins. — Retraite ecclésiastique de Montauban. — La congrégation de Notre-Dame du Mont. — Draguignan. — La Présentation de Manosque. — IX. (1860). Retraite ecclésiastique à Moulins. — Carême à Lodève. — Notre-Dame de la Seds, à Aix. — X. (1861). Carême à Tarascon. — Voyage à Dijon. — Retraite ecclésiastique à Moulins. — Présentation de Manosque. — Saint-Lazare. — Les Clarisses. — Les Carmélites. — Les Oblates. — Les Orphelines à Marseille. — Saint-Nom de Jésus à la Ciotat. — Le Bon-Pasteur et les Dames d'Arles. — La Présentation de Manosque. XI. (1862). Dernier carême Nérac. — Ses anxiétés sur la prédication. — Retraite aux Oblates. — (1863). La Présentation à Lunel. — Saint-Nom de Jésus à la Ciotat. — Bon-Pasteur d'Arles. — Les Orphelines de Marseille. — Retraite ecclésiastique de Luçon. — Hôtel-Dieu de Nimes. — Sœurs de la Charité de Nimes. — La Présentation de la Seyne. — (1864). Retraite aux Clarisses. — Carême à l'Œuvre de la Jeunesse. — Carmélites. — Sœurs de Saint-Charles et Bon-Pasteur d'Arles. — Retraite ecclésiastique d'Orléans. — (1865). Hôtel-Dieu de Nimes.

UNE lumière si brillante ne pouvait rester sous le boisseau ; d'ailleurs le *projet* de l'Institut des Pères du Sacré-Cœur le disait expressément, ce devait être un ordre de Missionnaires, prêchant avec simplicité, mais

avec force et conviction, poursuivant la conversion des âmes avant tout, sans aucune des recherches de la vanité humaine. En tout et toujours Victime du Sacré-Cœur, c'est par les austérités de la pénitence qu'ils doivent obtenir des conversions à Dieu, devenant missionnaires sans cesser d'être Victimes. Le P. Jean accomplit exactement ce programme, jusqu'à ce que, vaincu par la maladie, il dût s'arrêter brisé, après avoir répandu, en maints pays, l'odeur de ses vertus. Sa manière de prêcher était en effet fort simple : ses sermons, préparés avec soin, visaient beaucoup plus au fond qu'à la forme. Il lui manquait cet élan, cette ardeur, ce trait, si chers aux méridionaux et pas du tout dédaignés des gens du Nord, quoiqu'il en dise dans sa correspondance. Mais ce débit, un peu froid, parfois un peu monotone, provenant du calme de son âme, était compensé par son grand air, sa grande taille, sa belle figure et surtout, hâtons-nous de le dire, par cet extérieur si saint, si grave, si exténué, qui lui gagnait les cœurs avant d'avoir parlé. Ces pieds nus, cette robe grossière, cette tête rasée, cette bure commune en faisaient un éloquent prédicateur. Il y joignit un tact exquis des convenances qui le faisait chérir de tous ceux qui l'approchaient. Humble, mortifié, sans souci des choses de la vie, jeûnant, n'usant que de la nourriture la plus grossière, ne pouvant cacher toutes ses austérités, il faisait d'abord la conquête des prêtres du presbytère et des serviteurs même du curé ; dès les premiers jours, ces voix grossies par la renommée avaient déjà répandu dans le pays que c'était un saint. Dès lors le succès de la station était emporté ; car, chacun pouvait dire de lui comme de son divin modèle : *Cœpit facere et docere* (1). Le

(1) *Act.* I, I.

sermon fini, il s'enfermait dans sa chambre ou au confessionnal , ne faisant point de visites , demeurant dans la pénombre de la vie du cloître. Ainsi vu seulement en chaire ou au confessionnal, il conservait cette majesté que le prêtre perd presque toujours dans son contact avec le monde. Jamais il n'acceptait à dîner au dehors, et, dans les repas du presbytère, ses grandes manières, son esprit très-sémillant, son exquise politesse, lui gagnaient les cœurs de tous ses confrères. On disait unanimement : C'est un saint, mais c'est un aimable saint. Aussi avec quel bonheur le voyait-on revenir . Loin de lasser ses hôtes, comme tant de prédicateurs ambulants, il aurait pu faire un très-long voyage en France, en demeurant presque toujours chez ceux qui l'avaient connu une première fois.

Et cependant, avec ses prédications, coïncide le développement de la terrible maladie qui, plus que ses austérités, devait le réduire jusqu'à la mort, c'est-à-dire pendant plus de trente ans, dans l'état parfait de Victime. Nous avons vu que, dès sa jeunesse, ses palpitations annonçaient une hypertrophie du cœur, d'où l'asthme, cette cruelle maladie, qui ne fait pas ordinairement mourir, mais qui réduit à une si douloureuse impuissance. Jamais cette infirmité ne put l'arrêter, si ce n'est quand, arrivée à la période aigüe, il ne put plus se tenir debout. Il l'avait vaincue mille fois avant d'en être écrasé. Dieu seul peut dire quel fut dans ces conditions le martyre de ses prédications. Le style toujours gai et enjoué de ses correspondances le laisse à peine deviner.

II. — Avant sa vêture, il avait déjà prêché, à Marseille, une première retraite aux grandes Orphelines

et une seconde, immédiatement après, aux religieuses de Saint-Charles qui dirigent cette maison. Il y fut sans doute grandement goûté, car on ne cessa de le réclamer les années suivantes.

Peu de jours après sa prise d'habit, le 7 décembre 1850, sur la demande de M. Tempier, supérieur des Clarisses, il prêcha la retraite des « saintes Clarisses, » comme on les appelle à Marseille. Elles avaient pour aumônier M. le chanoine Demore, saint prêtre, très versé dans les voies de la spiritualité, humble, pauvre, quoique d'une bonne famille, infirme de corps, qui fut pour ces pieuses filles ce que le P. Jean fut pour les Victimes. Leur Abbesse, la Mère Thérèse, passait pour une des plus saintes âmes qu'il y eut à Marseille. Sous cette double direction, ce monastère était d'une ferveur extraordinaire, la pauvreté était admirable, les religieuses ne vivaient que des quêtes souvent insuffisantes que faisaient les frères lais; leur séraphique Père S. François et leur Mère Ste Claire les eussent reconnues pour leurs véritables enfants.

La Révérende Mère Abbesse apprécia tout d'abord le P. Jean à sa juste valeur et lui voua dès lors une vénération et une confiance sans bornes. Ce devait être désormais son principal et son plus fructueux ministère, continué longtemps même après que sa santé ne lui permit plus les prédications au dehors. Obligé de rentrer dans la clôture pour confesser une malade, la Mère Abbesse lui montra un cilice de Ste Claire qui est très-grand, et en crin de cheval blanc, lui fit don de la Vie de la sainte, par M. Demore, et des règles et constitutions de Ste Colette, leur réformatrice. Le Coutumier écrit par M. Demore lui donna de précieux renseignements

pour ses futurs travaux ; le jour de la clôture de la retraite, M. Tempier lui fit visiter le monastère de fond en comble ; le P. Jean trouva tout admirable d'ordre, de pauvreté et de propreté, mais, disait-il, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la Mère Abbesse, qui semble une sainte du moyen-âge.

III. — Le 8 Mars 1851, le bon Père inaugura sa vie apostolique, en prêchant le carême dans l'église de Sainte-Marthe, à Tarascon-sur-Rhône. Désormais ses nombreuses absences, très répétées, allaient devenir de vrais sacrifices pour les Religieuses Victimes, constamment privées de la présence de leur vénéré directeur, au moment où tout était encore à faire chez elles. Mais ces absences étaient indispensables pour faire connaître l'Institut des Victimes, si on voulait vraiment le propager. Dailleurs, s'il y eut excès dans ces prédications, après peu d'années, Dieu se chargea d'y mettre bon ordre en les arrêtant par la maladie. Le vénérable Père prêcha et confessa sans mesure pendant ce carême, jeûnant rigoureusement et faisant maigre, malgré ses fréquentes crises d'asthme qui l'empêchaient souvent de se coucher et de dormir. Il était à l'œuvre dès le matin et ne finissait que bien avant dans la nuit, dissimulant sa fatigue et y ajoutant encore de rudes pénitences. Dieu l'en récompensa, en bénissant au-delà de toute espérance les débuts de sa vie de missionnaire. Le Jubilé de l'année sainte produisit plusieurs conversions notables et beaucoup d'âmes s'améliorèrent. Mais le plus important pour lui, ce fut la conquête de son fils premier-né, le P. André, dont nous parlerons plus tard. Écoutons-le faire lui-même l'histoire de cette mission, avec son style pittoresque ; que les

Provençaux ne s'en scandalisent pas, ils firent eux-mêmes, peu à peu, la conquête de cet homme du Nord, devenu après quelques années aussi Provençal qu'eux-mêmes.

Je vous écris vite, je ne suis pas mort. Il y aurait bien des réflexions à faire sur ce genre de vie si nouveau pour moi, ce sera pour plus tard. Il ne m'est pas facile de monter à un degré d'enthousiasme tel qu'il le faudrait ici. C'est avec de la poudre à canon qu'il faudrait prêcher à des gens si vifs, si ardents. J'y réussis parfois, mais non tous les jours, et vraiment je ne sais où est le Saint-Esprit, au milieu du vacarme, des cris, des gestes que je fais en chaire. Nos pensées dévotes ne sont pas de mise devant ce monde, et mon âme se trouve transportée dans une sphère bien différente que celle de notre chère solitude.

Croiriez-vous que l'étouffement m'a pris juste le samedi de mon départ ? La prédication diminue cela plus qu'elle ne l'augmente, et j'espère m'en débarrasser ; je ne crains plus que pour le larynx ; à la garde du bon Jésus ! J'ai fait tout ce que j'ai pu pour ne pas prêcher deux fois par jour. J'ai dit et tout le monde a dit : C'est impossible, et cependant on m'y a contraint. Il m'a semblé que, dans notre métier, gens de sac et de corde, il ne fallait pas reculer. Notre saint habit édifie beaucoup, mes pieds nus convertissent plus de gens que ma langue. A Beaucaire, la chétive personne de votre misérable Père a eu le privilège de faire sortir tout ce monde des maisons.

Je suis trop homme du Nord pour exciter ici de grands enthousiasmes.— Nous aimons qu'on nous prêche une doctrine solide et instructive ; ici on veut des cris, des exclamations pieuses et pas de raisons. Je puis bien arriver à me remuer, à m'échauffer, mais je ne puis parler sans rien dire, et mon âme n'est pas assez passionnée pour occuper un auditoire avec des exclamations. Cependant, nous aurons bien des retardataires de huit, quinze et vingt ans. Un assez grand nombre s'est déjà exécuté, j'espère qu'il restera quelques idées dans ces têtes chaudes. Je le crois plus utile pour eux que l'enthousiasme. Je fais en chaire un grand travail pour monter à cet unisson. Il me faut prêcher tout

à neuf, tout ce que j'ai est trop fort pour ces braves gens ici.

Le premier jour, j'ai ignoré, jusqu'au sermon, si je pourrais monter en chaire, et ça a disparu en prêchant. Dieu veut de ces incertitudes. Dans ces étouffements, il y a sa croix en petit, celle qu'il destine à nos petites épaules. On m'appelle généralement ici : *Nostré capouchin ;* d'autres disent le *Père Victime.* Un seul mot contre moi dans les rues : *A une cinturo ben bouèno per l'estrangla.* Hors de cela, mes guenilles font merveille, il n'y a pas de regret à avoir cet habit. Ce sont elles qui ont décidé le premier vieux poisson à se confesser.

Nous avons ici M. de Verclos (le neveu de M[lle] de Gérin), il vient m'écouter assez souvent. Je l'aurais visité sans la grande nécessité de ne pas faire de visites et de ne pas passer pour le *capucin des riches.* Le diable a voulu, ou Dieu a permis, que la femme du Procureur de la République fût ma compatriote. Elle a répandu aussitôt tout ce qui pouvait être à ma louange devant les hommes, ce qui m'a coûté un peu de notre chère abjection et petitesse. »

Nous n'avons rien voulu changer à ces appréciations sur les têtes provençales ; elles étaient un peu injustes et quelque peu exagérées ; et bientôt, au Vigan, avec des têtes bien autrement chaudes, il put juger des immenses ressources de ces caractères. C'était encore pour lui une terre inconnue, il l'apprécia en la cultivant.

Après ces fatigues, Dieu ménageait à notre Père une bien douce joie. M[gr] Rivet, revenant de Rome, vint le voir au couvent. « Ah ! mon fils, s'écria-t-il en l'embrassant. » Malgré les sacrifices qu'il avait imposés à son cœur, le bon Prélat chérissait toujours son enfant. Sa joie et son contentement le ravirent, il prit confiance en ses projets et se montra fort satisfait de son costume, de sa barbe qui commençait à grandir et encore plus de son amour

pour son nouvel état. Il se plut à répéter que, si un autre de ses prêtres voulait se joindre à lui, il l'autoriserait. Il dit aux religieuses : « Que Dieu vous bénisse et toutes vos entreprises. Vous ne m'êtes plus étrangères, non, nous voilà unis par un lien qui m'est bien cher. » Il visita ensuite la chapelle qui n'avait pas encore sa toiture et le couvent des religieux qui était fini. Plus tard, son grand-vicaire, M. Colet, lui écrivit la lettre la plus paternelle ; il n'avait jamais voulu qu'éprouver sa vocation, maintenant qu'il en était sûr, son cœur lui revenait entièrement et ces sentiments ne firent que s'accroître, quand il fut devenu évêque de Luçon et ensuite archevêque de Tours.

Le 21 mai 1851, le P. Jean prêcha la retraite du petit séminaire de Beaucaire, magnifique établissement au bord du Rhône. « Bonne retraite écrivait-il dans ses notes, entrain de jeunes gens, je les confesse tous. » Mgr Cart, évêque de Nimes, un des plus saints évêques de notre siècle et dont Mgr Besson, qui devait un jour lui succéder, a si bien écrit la vie, clôtura cette retraite. Il vint surprendre le Père à table et l'obligea à boire un petit coup de plus à sa santé. Hélas ! ce bon Prélat était déjà atteint de la maladie dont il mourut. « On croit, dit-il au P. Jean, qu'à cause de mes occupations je sois mécontent d'être malade ; mais, quand un évêque est malade, il travaille en *dessous*. » Bien belle pensée que le Père n'oublia jamais, quand lui-même fut devenu infirme. Le soir même, traversant le pont du Rhône, il prêcha à la paroisse Saint-Jacques à Tarascon, où il refusa deux stations pour l'année suivante : « Le carême, dit-il, pour ne pas me lier trop par avance dans ma position ; les

dames, pour ne pas me jeter trop vite dans les dames. » Cependant on le réclamait de toutes parts; ceux qui l'avaient entendu, le voulaient encore, ceux qui ne le connaissaient que de réputation, voulaient l'avoir à leur tour. Son habit religieux, sa réputation de sainteté qui allait croissant, l'austérité de sa vie, tout parlait en sa faveur. La prudence, ce semble, aurait demandé plus de modération, mais M. Plumier, son directeur, voulait qu'il voyageât et prêchât le plus possible, pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Le 10 août de cette année, il prêcha la retraite annuelle de l'Œuvre de la Jeunesse ouvrière de Marseille, fondée seulement depuis quatre ans et dont l'entrée était alors rue d'Oran, n° 13. Il n'y avait de ce temps qu'une méditation le matin et un sermon le soir à sept heures et demie. L'auditoire fut aussi nombreux que pouvait le comporter la trop petite chapelle, il dépassa tous les soirs le chiffre de cent cinquante jeunes gens. Le directeur, alors seul prêtre dans la maison, s'interdit de confesser pendant toute la retraite, de sorte que le P. Jean les confessa presque tous. Sa doctrine était peut-être un peu forte pour ce jeune auditoire, mais son extérieur de sainteté produisit le même effet que dans toutes ses missions. Il n'y avait pas alors de logement à l'Œuvre ; dans la journée, il entendait dans un méchant cabinet les confessions des enfants ; il prenait ses repas et couchait au Cours Devilliers, chez la mère du directeur, qui fut grandement édifiée de son air si saint, joint à ses belles manières d'homme du monde. De cette époque, datent les rapports si intimes qui ont uni au P. Jean le directeur de l'Œuvre de la Jeunesse. La mort seule devait les

interrompre 31 ans après. Le jour de la clôture, fête de l'Assomption, il eut une grande déception : il n'y eût que 97 communions ; les enfants des écoles avaient tous manqué, sans exception. Plus tard, l'Œuvre s'habitua à ces catastrophes si souvent renouvelées jusqu'au jour où elle établit elle-même une école dans sa propre maison.

Le 2 octobre 1851, Mgr de Mazenod voulut bénir lui-même le petit couvent des religieux et le P. Jean l'habita immédiatement avec M. l'abbé Pinéda, en attendant que Dieu lui envoyât des sujets. Il serait difficile aujourd'hui de reconnaître la délicieuse situation de ce couvent, émergeant au dessus des belles campagnes des environs, dans ce gracieux village de la Belle-de-Mai. La civilisation, comme disait le P. Jean, a envahi ce quartier ; la spéculation a ouvert des rues sales, que la municipalité ne nettoye jamais ; les voitures arrivent à grand'peine jusqu'à la porte ; de grandes usines enfument par leurs cheminées et sifflent tout le jour, et l'immense manufacture des tabacs borne l'horizon et assourdit du bruit de ses machines. En 1851, c'était encore une oasis, mais, si le site était enchanteur, il avait fallu tout l'amour du vénérable Père pour la pauvreté, pour concevoir un si pauvre couvent. Des murs blanchis à la chaux, des boiseries sans peinture, des loquets en bois se tirant avec une ficelle, des fenêtres étroites avec de très-petites vitres et un mobilier à l'unisson. A part la bibliothèque qu'il enrichissait tous les jours avec ses honoraires de Missions, tout le mobilier de la maison ne valait pas vingt francs. Dans chaque cellule, trois planches et une mince paillasse piquée avec deux tréteaux en fer, deux chaises et une table en bois blanc. Au réfectoire, une table de

la largeur de deux assiettes, une écuelle pour boire, une cueillère et une fourchette à deux dents, que le P. Jean creusait lui-même dans un morceau de bois et c'était tout. Un petit bois de pin, comme il y en a dans toutes les campagnes de Marseille, avait été séparé de l'enclos des sœurs par de hautes murailles. Le couvent situé au couchant absorbait une chaleur étouffante l'été, on y gelait l'hiver, car il n'y avait pas une seule cheminée dans toute la maison, si ce n'est à la cuisine, où jamais, pendant trente ans, nous ne vîmes de feu, les sœurs apprêtant les aliments qu'on allait chercher à leur Tour. En revanche, qui peut dire tout ce que cette maison vit de sainteté ? On ne pouvait y entrer sans en être pénétré, c'était l'opinion de tout le monde. Voilà la maison, privée de toutes les commodités de la vie, mais pleine de la grâce de Dieu, où le bon Père allait trouver jusqu'à sa fin tous les genres de douleur.

Pendant quelques années, il habita seulement en passant son monastère, étant le plus souvent en mission. Au mois d'avril 1851, il eut un grand abcès dans la bouche et la douleur en fut si violente qu'il ne pût dormir de plusieurs nuits, spécialement pendant celles du jeudi et du vendredi de la semaine sainte, charmant ses souffrances par la psalmodie des ténèbres et le chant des jérémiades. Il finit par percer lui-même l'abcès avec un coupe-papier. Tout lui était une occasion de souffrances ; ainsi, pour que M. Pinéda n'eût pas honte de manger seul des tomates crues, selon l'habitude des Italiens et des Espagnols, le bon Père se mit à en manger comme lui, malgré ses répugnances.

Au mois de novembre de cette année 1851, il prêcha le jubilé à Méounes dans le Var. C'était à

l'approche, puis au moment du coup d'État. Les passions politiques étaient excessivement ardentes dans ce département, le prédicateur n'eut aucun succès ; lui-même raconte ce triste jubilé à la Mère Prieure :

11 Novembre.

Je suis arrivé à Méounes en bon port. La divine Providence m'a offert en route deux occasions de sacrifices : mes compagnons de voyage ont fumé avec de grosses pipes qui me gênaient un peu. J'ai senti l'asthme assez pour me mortifier, pas assez pour être un obstacle, car il a disparu à l'arrivée. Je trouve ici un bon curé, mais les pauvres habitants sont plongés dans une indifférence profonde. Pas un homme, sauf quelques dévots, ne s'est encore montré à l'église, ni hier jour de la Toussaint, ni aujourd'hui dimanche. Priez bien, car il y a de gros liens du diable à rompre et bien des outrages envers Dieu à arrêter. Ce n'est pas la considération personnelle qui me manquera ; tout ce qui peut faire mousser est arrivé avant moi par la diligence. Oh ! qu'il vaudrait mieux être entièrement inconnu, en harmonie avec mes guenilles et complètement confondu avec la boue et la poussière, mais il faut dire *Amen* à cela comme à tout. J'irai voir les Chartreux (la Chartreuse de Montrieu proche de Méounes) oh ! la sainte vocation ! toute glorieuse à Dieu, puisque ces créatures privilégiées ne sont appliquées qu'à lui seul. Je désire, si un jour Dieu bénit le *Rien*, qu'il y ait des âmes qui ne se montrent pas au dehors. Si Dieu voulait *tout le Rien* enseveli, on dirait bien *Amen*, mais il faudrait de fortes preuves de la volonté de Dieu.

Pas un homme ne paraît, le froid s'en mêle et retient les gens auprès du feu. Je pense que ce qui peut faire le plus de bien pour ces grands malades, ce sont des couvents où on aime bien Notre-Seigneur et où on fasse pénitence. L'action directe des hommes est impuissante. Il faudrait gémir, pleurer, supplier, veiller, coucher sur la dure, sentir le froid, le chaud, porter le cilice et prendre la discipline pour toucher le cœur de Dieu. Demandons à Dieu, demandons à sa charité qu'il établisse des couvents de vie intérieure et de pénitence ; c'est le grand besoin.

Je n'ai jamais vu une pareille indifférence. Nous allons essayer ce soir une cérémonie en l'honneur de la très-sainte Vierge. Si les hommes restent définitivement chez eux, je parlerai uniquement pour les femmes. Elles sont en partie responsables de l'indifférence des hommes ; on serait donc bien heureux si on pouvait mettre en elles un peu d'esprit chrétien.

Histoire divertissante. Il y a ici un petit enfant de six ans, fort éveillé et pieux. Comme il aime beaucoup les saucisses, on lui a dit : « Le Père ne mange ni boudin, ni saucisses. — Ah ! dit-il, c'est qu'il n'est guère gourmand. » Puis, il reprit après un peu de réflexion : « C'est qu'il n'aime que le bon Jésus. » Plût à Dieu que la vérité fût sortie de la bouche de cet enfant. Cela montre combien les privations et les pénitences édifient les âmes saintes et candides. Les méchants seuls s'en scandalisent, ou font semblant de s'en scandaliser. Au milieu de cette population si grossière et si bien façonnée par la Révolution, le pauvre Père eut à subir des humiliations : « Il vient faire son métier, disaient-ils, il faut que tout le monde vive : le Jubilé lui donne de l'ouvrage, il faut que chacun gagne. » Mais l'humble missionnaire ajoute que c'était cependant le petit nombre. Ils s'excusent tantôt sur le froid, tantôt sur ce qu'on prêche trop souvent.

Ce que vous dites, qu'il vaut mieux que l'ennui d'une mission sans succès tombe sur nous, est très juste. Oui, notre carrière doit être abjection. Mais, hélas ! voilà qu'il arrive tout le contraire de ce que voulait S. Jean-Baptiste ; il faut que Jésus croisse et que je diminue. Les hommes sont venus, je leur ai dit les vérités les plus énormes en plein visage, sans amertume, par un mouvement de charité pour les âmes ; ils ont approuvé, il y a eu un certain ébranlement dans le village et aujourd'hui dimanche *pas un seul*, sauf les dévots d'habitude et un converti à demi, n'est venu entendre la messe. La vue de cela donne de grands coups à l'âme, quoiqu'on n'en montre rien à l'extérieur.

Cette chétive mission tire à sa fin. Ni la vanité, ni, hélas ! l'amour de Notre-Seigneur ne peuvent être bien contents, puisqu'on résiste si généralement à la grâce. Néanmoins il se fait toujours du bien.

Jésus a converti le notaire du lieu et le marchand de tabac, vieil officier qui est revenu à Dieu avec larmes et qui, m'a-t-il dit, n'avait jamais été si ému à la bataille, si bien qu'un bon verre d'eau de vie n'a pas été de trop pour le remettre après la confession. Puis quelques conversions de femmes qui valent bien quelquefois les hommes pour l'endurcissement, enfin la masse des personnes pieuses un peu plus rapprochées de Dieu. Le froid a beaucoup nui, il a été continuel et tout à fait extraordinaire pour la durée et pour le pays. Le marchand de tabac a dit un mot assez original et instructif. Il avait l'habitude de jurer, ça lui a passé avec la confession. « J'ai senti que je changeais de régiment », a-t-il dit à sa visite à la cure. Il est le plus heureux des hommes, personne n'ose lui dire un mot. »

Ainsi se termina cette mission. Nous nous sommes un peu plus étendus sur les détails, parce que c'est à peu près la seule où le P. Jean n'ait pas réussi. Peut-être avait-il besoin d'apprendre qu'il valait mieux avoir affaire à ces pétards de Tarasconnais, qu'à ces glaçons de Méounes. Il l'éprouva bien plus au milieu des grands succès des prédications suivantes.

Quelques jours après, le zélé prédicateur prêcha à la Roque-Brussane, près de Brignoles. « En ce pays, raconte le Père, il n'y a que trois jours et demi d'exercices, les gens viennent en masse, hommes, femmes, blancs et rouges, dévots et impies, c'est ébranlé du premier coup. Malheureusement, il faut partir laissant cette mission en germe, tandis qu'à Méounes, en trois semaines, nous n'avons pu mordre sur l'indifférence et former un auditoire. Il fait ici bien plus froid, le froid de la Sainte-Baume dont on est voisin. Je suis contraint de me coquiller dans le manteau, comme en une feuille de papier gris, pour conserver la chaleur naturelle et combattre les chances de rhume, ennemi mortel des sermons. »

Le 8 décembre, il était à Remoulins, dans le Gard, encore un pays de têtes chaudes. Dieu l'y prépara par d'assez grandes souffrances physiques : aussi la réussite fut-elle complète : « J'ai toujours l'église pleine. A l'heure des sermons, les cafés ferment, et les cafetiers eux-mêmes viennent m'entendre. Chose admirable! le Jubilé fait qu'on ne parle plus de politique ; on n'y a plus la tête. » C'était cependant quelques jours après le coup d'État du 2 décembre, qui avait produit une si grande émotion dans le Gard. « En divers lieux, ajoute-t-il, les prêtres ont été pris par les rouges et mis en avant pour empêcher les soldats de tirer sur leurs bandes. »

Le Jubilé se clôtura pour les femmes, le 21 décembre, avec cinq cents communions. Les hommes furent moins nombreux, le 28, il y eut cependant à leur tête le juge de paix, le directeur des postes, l'instituteur, le brigadier de gendarmerie et autres notables du pays. En tout, la moitié environ des hommes. Mais tous s'étaient un peu plus rapprochés de Dieu.

Dans les courts intervalles de ses prédications, le bon Père s'appliquait avec le plus grand soin à cultiver les âmes de ses filles, c'était le délassement à ses rudes travaux. Du reste, il ne les abandonnait point pendant les missions, écrivant plusieurs fois par semaine de longues lettres à la vénérée Fondatrice, lui donnant ses conseils, résolvant ses doutes, la dirigeant de loin comme de près. C'est ainsi que s'amassèrent ces trésors de doctrine que les Victimes ont religieusement conservés et qui forment un nombre considérable de volumes, vrais traités de la vie religieuse.

IV. — Le 27 février 1852, il donna au Vigan (Gard),

sa plus brillante mission, ses succès furent incroyables. Aussi avait-il rencontré la plus ardente population du Midi, comme elles le sont toutes dans ces pays mixtes, où la présence des protestants excite la foi des catholiques. Le Vigan compte 5,000 âmes dont un tiers environ de protestants : mais on venait de tous les pays voisins pour l'entendre. Pendant tout le carême l'église fut comble jusqu'à la voûte, disait-il, car on avait envahi l'orgue et les tribunes. Les protestants eux-mêmes furent d'abord très-assidus, mais les ministres irrités le leur défendirent. Tous les dimanches il fut le sujet de leurs sermons, ils ne l'appelaient que *le loup ravisseur*. On s'étouffait aux confessionnaux ; plusieurs prêtres appelés au secours ne pouvaient y suffire, et le missionnaire comme de juste, avait la plus grosse part. A la fin, il dut cesser ses sermons et confesser de six heures du matin à une heure et demie après minuit, sauf les courts intervalles des repas. Le jour de Pâques, le pauvre Père, mort de fatigue, s'étant mouillé les yeux toute la nuit avec une éponge pour se tenir éveillé, ayant entendu ce jour, avec les précédents, plus de six cents personnes, rentrait au presbytère pour reposer deux ou trois heures, quand un roulier, qui avait voyagé tout le jour, lui demanda de le confesser. Il rentra à l'église pour le satisfaire. « Ces gens-là se seraient confessés au milieu de la rue, si j'eusse confessé sur une borne, écrivait-il. » Les communions s'élevèrent à deux mille quatre cents, dont neuf cent quatre-vingts hommes, sur une population catholique d'environ 3,000 âmes, dont il faut défalquer les enfants.

Dire l'enthousiasme de ces braves gens, qui n'avaient jamais vu le costume religieux depuis la

Révolution, est impossible. Il fallait escorter le Père dans la rue pour empêcher le peuple de couper ses vêtements et en faire des reliques. Le jour du départ toute la foule était autour de la diligence, criant : Vive le Père! vive la religion! « La moitié au moins de ces cris, écrit-il, était en l'honneur du ministre protestant, qui était avec moi dans la diligence. C'était celui qui m'avait traité de loup ravisseur ; aussi ne put-il s'empêcher de me dire : Ces gens vous aiment bien, et il ne m'adressa plus la parole de toute la route. Nous arrivâmes au premier relais à Ganges, à onze heures du soir. Toute la population attendait la diligence. Je me cachais dans un angle de la voiture, peine perdue, on apporta des lanternes, et, quand on m'eut découvert, l'ovation recommença. C'est mon ministre à gants beurre frais qui n'était pas content. » Il était bien difficile, ce semble, que l'amour-propre ne trouvât pas quelques satisfactions au milieu de tous ces triomphes ininterrompus pendant près de deux mois. L'humble Père y mit vite bon ordre, car, voici la confession aussi humble qu'exagérée qu'il faisait peu de jours après à Madame sa Mère. « Pour combattre ces fumées d'orgueil, j'ai eu recours à mon remède ordinaire, de me rappeler combien j'ai été misérable, et de m'en avertir moi-même par quelques paires de soufflets quand j'étais seul. Pendant cette station, j'ai grogné plusieurs fois contre le travail, j'ai rembarré les gens, brusqué de pauvres pénitents et pénitentes, je me suis bien impatienté, j'ai senti dans mon cœur des jalousies contre des gens que je pouvais croire plus habiles que moi ; bref, mille misères humiliantes, J'ai tâché de tout attribuer à Dieu et à mes guenilles grises. Cet habit a fait bien plus de

bien que moi, les peuples chrétiens l'aiment parce qu'il porte avec lui l'idée de pauvreté et de sacrifice. Si j'avais été bien peigné, avec une belle ceinture et que j'eusse soigné mes phrases, nous n'aurions pas eu une seule conversion. »

Il arriva à Marseille, le 13 avril. Pendant son absence, une de ses religieuses était morte bien saintement et avait été ensevelie dans la tombe construite dans la clôture. Le 8 mai, après trois semaines seulement de repos, il partit pour Brignoles, dans le Var. Cette ville avait été fort troublée et grandement épouvantée par les évènements qui suivirent le fameux coup d'Etat du 2 décembre précédent. Elle était revenue à son calme et fort disposée aux réflexions sérieuses. Aussi cette mission réussit très-bien et il y eut plusieurs conversions notables. « A l'arrivée, dit-il, un gendarme me demanda mes papiers. Avec tout notre amour de l'abjection, j'ai vu que j'aurais trouvé mauvais qu'on me mît en prison. Bref, je m'en tirai comme je pus. On vient au sermon, on trouve qu'il y a foule, mais les gens du Vigan m'ont gâté, et tant que je ne vois pas un peuple empilé et serré comme des harengs, il me semble qu'il n'y a personne. »

Depuis longtemps, le P. Jean désirait faire un pèlerinage au tombeau de la Mère Agnès, à Langeac. Enfant de Saint-Sulpice, il avait une grande dévotion à cette sainte Mère dont les prières et les pénitences avaient converti M. Olier et procuré par lui l'établissement des séminaires en France. Une occasion toute naturelle se présenta : on l'invita à prêcher le Jubilé à Brioude (Haute-Loire). Du même coup, il eut la consolation de revoir sa famille pour la première fois depuis leur cruelle séparation. Ses

parents vinrent l'attendre à Lyon. Il leur avait écrit de Marseille pour leur demander cette entrevue tant désirée des deux côtés, et, pour ménager leur douloureuse surprise, il leur disait : « Il faut que je te prévienne, chère maman, ainsi que papa, 1° que j'ai un vieil habit passé par le soleil comme les mendiants des rues ; 2° que j'ai une barbe qui approche de la ceinture ; 3° que le soleil m'a donné la couleur d'une grosse châtaigne ; en sorte que je n'ai pas l'air du tout Monsieur. Vous ne vous effrayerez pas de cela, c'est là ce qui réjouit l'âme, et sous cette écorce je me porte bien. » L'entrevue fut fort affectueuse, sans récriminations, mais pleine de larmes. Son père voulut le faire photographier ; il était venu l'attendre à la gare, il l'y ramena le lendemain.

Le P. Jean resta huit jours au Puy, à attendre la fin des vendanges qui auraient empêché les gens de Brioude de suivre les prédications du Jubilé. On le garda donc pendant une semaine au grand-séminaire du Puy. « Ces bons Messieurs de Saint-Sulpice sont pleins pour moi de bonté et d'amabilité. Ils ne me connaissent pas, sans quoi je ne sais s'ils me garderaient, » écrivait l'humble Père. Ce ne fut pas un repos oisif. Il prêcha un jour à la Cathédrale, un autre jour au couvent des Clarisses, un autre à la Visitation et dans plusieurs autres endroits. Le couvent des Clarisses l'édifia beaucoup par sa grande pauvreté. Écoutons-le raconter lui-même ce qu'il entendit : c'est toujours son style pittoresque. « On disait vêpres ; ces saintes filles m'ont bien édifié. Elles chantent à l'ancienne mode de leur ordre, c'est-à-dire du nez , exactement comme si elles avaient le nez pincé. Je vous réponds que les gens du siècle ne viendront pas les écouter. Elles chan-

tent très-lentement, très-régulièrement, mais nazillent trop fortement autant qu'il serait possible de le faire en le cherchant. Cela m'a paru précieux pour l'abjection et j'ai pris la résolution de ne pas vous contrarier, si vous voulez toutes naziller pour vous humilier et ménager vos poitrines. La Mère Abbesse m'assure qu'elles ne le font pas exprès, mais la fatigue des poitrines fait qu'on se dédommage par le nez. Elles ont eu l'humilité de ne me vouloir rien enseigner, disant qu'elles ne savent rien. Je n'ai donc à vous offrir que leur précieux nazillement, mais vous êtes trop grandes dames pour l'imiter. »

Le curé de Brioude était un saint, mais les hommes étaient durs comme les rochers de leur pays. Le prédicateur eut plus de succès avec les femmes. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur ce jubilé, mais il nous paraît que décidément la chaleur des gens du Midi allait mieux à son genre. Il fit cependant une précieuse conquête en la personne de Mlle Marguerite Allary, qui se décida à entrer au couvent des Victimes, personne très remarquable par les dons de l'esprit et du cœur. Elle devait être la seconde prieure du monastère, sous le nom de sœur Marie des Anges, à la mort de la fondatrice la Mère Marie Victime de Jésus Crucifié. Nous aurons occasion d'en parler plus tard, Le 10 novembre, après avoir cruellement souffert de son asthme, il eut la consolation de dire la messe chez les Dominicaines de Langeac, avec la chasuble et le calice de M. Olier. A déjeûner, on lui offrit sa tasse à boire, mais il n'osa s'en servir. On lui montra encore le bréviaire et les instruments de pénitence de la Mère Agnès, ses précieux restes reposent dans l'intérieur de la clôture, mais on peut les voir par

une petite ouverture. C'est une tradition constante chez les Sulpiciens que chaque visite à la Mère Agnès appelle après elle une croix. Le P. Jean y comptait et était tout triste de n'en recevoir aucune. En se relevant après son action de grâces, sa tête heurte violemment la chaire et en se retirant il se piqua le talon d'où sortit abondamment le sang. La vénérable Mère Agnès l'avait entendu. Il paya son hospitalité par un sermon dont les religieuses grandement édifiées gardent encore le souvenir. Ce fut en présence des restes de cette sainte, que le P. Jean prononça le vœu si ardu qu'il avait dès longtemps résolu, *du plus parfait;* c'est-à-dire, qu'il s'engagea par vœu de deux actions faire toujours la plus parfaite. Quelques saints avaient déjà pris cet engagement si difficile; Dieu seul peut dire la perfection avec laquelle il l'exécuta toute sa vie.

A peine arrivé à Marseille, depuis huit jours, il prêcha la retraite des filles de Marie, très ancienne congrégation de la paroisse de la Major, dirigée par M. Cailhol, vicaire-général. Le 21 novembre, troisième retraite de ses religieuses Victimes; le 28, il commença l'Avent à Saint-Théodore, paroisse des anciennes familles de Marseille, dont le vénérable chanoine Maurel était curé. En même temps, le 6 décembre, il prêcha la retraite des hommes de la Providence, rue Reynard, association jadis très florissante, quand il n'y avait que celle-là à Marseille, mais bien réduite depuis que ses membres font partie des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, du Cercle religieux ou des Tiers-Ordres. « Triste retraite, écrit-il dans son journal, une demi-douzaine de Messsieurs, se courant les uns après les autres dans la chapelle. » Cette tradition

de faire prêcher à cette demi-douzaine s'est depuis fidèlement conservée. Le 13 décembre, toujours en même temps que l'Avent de Saint-Théodore, retraite des religieuses de Saint-Charles qui dirigent les grandes Orphelines de la Providence, dont Mlle de Gérin avait été longtemps présidente.

Ainsi se termine cette année de prédication de 1852. On est effrayé du grand nombre de sermons faits dans un si petit espace de temps, plus de trois cents, avec les douleurs de l'asthme, sans rien retrancher à ses austérités ordinaires. Et ces missions de Marseille étaient plus pénibles, en un sens, que celles du dehors où il logeait à proximité des églises. Chaque jour, et souvent plusieurs fois par jour, par tous les temps, les frimats de l'hiver comme les ardeurs de l'été, toujours à pied, il rentrait à son couvent si éloigné, sans vêtement de rechange, trop heureux de se sentir Victime de Jésus crucifié.

V. — L'année 1853 ne fut pas moins laborieuse. Il semblait que le P. Jean sentait l'approche des cruelles infirmités, qui bientôt le réduiraient à l'impuissance. Il était comme l'ouvrier à la tâche qui voit approcher le déclin du jour, et il disait comme l'apôtre : Pendant que nous en avons le temps faisons le bien, avant que les ténèbres ne nous enveloppent (1). Le 30 janvier, jour de la Sexagésime, il commença la grande retraite annuelle des hommes, dite de la paroisse Saint-Martin, mais à laquelle assistent des hommes de toute la ville. Souvent cette retraite est très-remarquable ; Dieu permit qu'elle réussît peu. « Je suis mal à mon aise, écrit-il dans son journal, on me demande un peu plus de belles

(1) Galat., VI, 10.

phrases, je n'en sais pas faire et n'en veux pas faire. Mais l'amour-propre est toujours là, il réussit à me gêner un peu intérieurement et il en résulte que je n'ai jamais été aussi bête qu'en cette retraite. C'est une grâce, car je suis déjà assez loué, et un peu trop, comme prédicateur. La fin de la retraite va un peu mieux, mais l'affluence est peu considérable. On dit qu'il y a eu moins de retardataires qu'à l'ordinaire et beaucoup de communions. J'en doute, parce qu'on fait d'ordinaire beaucoup de mensonges aux prédicateurs pour les consoler ou les encourager, précaution qui marque peu de confiance en leur humilité. Mgr l'évêque de Marseille vint dire la messe de clôture et pendant le déjeûner, brusquement, il me met sur le dos la prochaine retraite ecclésiastique, j'en suis abasourdi, ne me sentant pas prêt et trouvant la chose trop forte. Le Prélat me dit que j'aie à me dispenser de lui faire des objections. »

Quelques jours après, 9 février, carême à l'église cathédrale de la Major, par un temps affreux qui dura presque tout le temps de la quarantaine; l'église était par moment inabordable; un jour allant chez M. Beaussier, où il logeait pendant la station, il dut se coucher par terre tout de son long, pour n'être pas emporté par le mistral. « Les chanoines, raconte-t-il, me trouvent trop long, et les sœurs de charité me trouvent trop court. » C'étaient les chanoines; croyons-nous, qui avaient raison. Simultanément, il prêcha le 8 mars dans la vieille église de Saint-Vincent-de-Paul, un sermon en faveur de la construction de l'église paroissiale, à peine commencée et que nous voyons aujourd'hui terminée dans toute sa splendide beauté. Il y fit connaissance de M. Vidal, âgé aujourd'hui de plus de 82 ans, qui a

consacré sa vie à cette grande œuvre, suffisante à immortaliser un homme. Les circonstances qui l'avaient fait nommer curé de Saint-Vincent-de-Paul, étaient bien faites pour intéresser le P. Jean, plus que tout autre. Il y avait un couvent à la rue de la Fare qui s'appelait les Victimes de Jésus, fondé par un prêtre mort en odeur de sainteté, le P. Paris, oblat de Marie. Après sa mort, ces bonnes religieuses traversèrent des états très-extraordinaires. Mgr de Mazenod nomma M. Vidal, alors vicaire à Saint-Théodore, pour examiner cette affaire ; il le fit avec une si grande prudence et une si grande sagesse que Mgr de Mazenod supprima le couvent et nomma M. Vidal, curé de Saint-Vincent-de-Paul. Pendant longtemps, le public, qui n'aime pas à aller au fond des choses, confondit les Victimes de Jésus avec les Victimes du Sacré-Cœur de Jésus. A toutes ses missions du dehors, le P. Jean recevait des compliments de condoléance sur la suppression de son institut, ce qui souvent porta bien tort à ses religieuses et empêcha beaucoup de vocations. Heureusement que le public, aussi prompt à oublier qu'à juger, n'a plus gardé le souvenir de la rue de la Fare, en voyant les Victimes du Sacré-Cœur de Jésus plus florissantes que jamais. Le P. Jean put ainsi apprendre, de M. Vidal, les détails de cette extraordinaire affaire.

Le 10 avril, un sermon de charité à la paroisse Saint-Charles, pour les frères de Saint-Jean-de-Dieu ; le 1er mai à la paroisse de la Belle-de-Mai, pour la Congrégation de la sainte Vierge ; le 8 mai à l'hôpital du Saint-Esprit, encore sur la sainte Vierge ; les 11, 12, et 13 mai chez les pauvres Clarisses. C'est après ce dernier sermon que revenant de

Notre-Dame de la Garde, il lui arriva cette aventure que nous raconterons au chapitre huitième. — Les 15, 16 et 17 mai, trois sermons dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour les nombreuses religieuses de cet hôpital. Un de ces soirs, en montant à la chapelle, un colporteur de livres protestants l'aborde « d'un air câlin », ainsi s'exprime le Père, et se plaint de ce que nous autres catholiques on nous prive de connaître Jésus, et de lire la bible. « Mon cher, lui dit-il, en ouvrant un livre qu'il avait précisément sous le bras, savez-vous lire ? — C'était une petite bible de Cologne. — Le protestant fut absourdi. — Mais vous ne connaissez pas Jésus ? — Vous croyez ? venez avec moi dans cette chapelle où je vais prêcher, et vous verrez si nous ne connaissons pas Notre-Seigneur Jésus-Christ ? — Ah ! j'en suis bien aise, » s'écria le colporteur tout penaud et il s'éclipsa. Il y a des évènements fatidiques ; retournant à son couvent, une heure après, un autre l'aborde sous le tunnel du boulevard National. « S. Paul, dit-il d'un air câlin, n'était pas habillé comme vous. — Ni comme vous, lui répond le spirituel religieux ; vous êtes protestant ? — Pourquoi jugez-vous votre frère ? — Je ne vous juge pas, je dis seulement que vous êtes protestant, cela vous déplaît-il ? — Vous ne connaissez pas Jésus ? — Et qui vous l'a dit ? ... Je lui prouvai immédiatement que je le connaissais mieux que lui. — Ah ! dit-il, je suis bien aise que vous connaissiez si bien Jésus ; mais vous priez les saints. — Certainement et je lui donnais encore quelques petites explications. — Ah ! je suis bien aise que vous connaissiez Jésus ; je le remercie de m'avoir fait causer avec vous, il se sert de tous les instruments. — Ah ! ça ! m'écriai-je, croyez-vous

que c'est vous qui m'avez fait connaître Notre-Seigneur ? et le personnage s'éloigna sans répondre. Souvent en chemin de fer, continue le Père, j'ai voyagé avec des ministres, je les voyais tirer leur bible et la lire avec affectation, mais nous n'eumes jamais de discussions. Pauvres gens ! »

Du 19 au 29 mai, retraite aux orphelines de la Providence. Le 31, un sermon à la fervente congrégation dirigée par le saint M. Jullien à la rue Barthélemy. Enfin, le 29 septembre, la retraite ecclésiastique qui se prêchait de ce temps au petit-séminaire, aujourd'hui École Belsunce, sous la présidence de Mgr de Mazenod. « Assez ému au moment de parler à des prêtres, je me trouvais dès les premiers mots aussi à l'aise qu'avec nos bonnes sœurs. Monseigneur et les prêtres paraissent contents. Dieu m'a aidé dans cette besogne. » L'humble Père ne dit pas tout. Le clergé tout entier fut ravi et la preuve c'est qu'on voulut encore l'avoir pour une autre année.

Du 2 au 9 octobre, retraite de ses Victimes deux fois par jour. On le voit, chacun le voulait ; comme S. François de Sales, il ne savait rien refuser et cette année de prédication fut aussi laborieuse que la précédente ; on se demande comment il pouvait y tenir avec son infirmité, alors que de plus robustes se fussent épuisés. L'amour de Dieu et des âmes le soutenait.

Le 19 novembre, Mgr de Mazenod vint présider à plusieurs vêtures et plusieurs professions dans le monastère des religieuses. Le bon Prélat fut d'une humeur charmante, comme un Père au milieu de ses enfants. La robe du P. Jean avait déjà trois ans d'exercices, elle était fort mûre et fort rapiécée.

L'évêque, si magnifique dans les grandes circonstances, pratiquait en son particulier une grande pauvreté religieuse. Au mois de novembre, il portait encore une soutane de mérinos d'été, que le soleil et l'usage avaient fort endommagée. Il plaisanta le Père sur l'état si précaire de sa robe. « Monseigneur, lui répondit-il, si je l'osais, je vous dirais qu'à votre âge vous n'êtes pas assez vêtu pour la saison, et que vous n'avez pas une soutane d'évêque. — Ah ! s'écria le bon Prélat, si on voyait mes vêtements de dessous!... » Ces deux hommes, placés à une si grande distance dans la hiérarchie sacrée, étaient faits pour s'entendre. Tous deux n'avaient pas besoin du luxe des vêtements pour se faire valoir, leur belle prestance, leur grand air, leurs grandes manières les faisaient assez remarquer entre tous.

Le 21 novembre, jour de la Présentation, il prêcha à l'Église du Calvaire chez les Oblats et dîna avec Mgr l'Évêque. Le 23, il partait pour les missions d'Espiens (Lot-et-Garonne), dans le diocèse d'Agen, et n'en revenait que le 3 janvier 1854. Le travail fut énorme dans ce petit pays, les consolations non moins grandes. Contrairement à l'usage, les hommes furent les plus assidus autour de la chaire et du confessionnal ; plus tard, les femmes se piquèrent d'émulation et, le curé étant tombé gravement malade, il dut confesser tout le monde. La veille de Noël, il confessa pendant vingt heures consécutives, sauf une demi-heure pour son dîner ; en tout, pour sa part, cinq cent vingt personnes, plusieurs n'étant plus entrés dans l'église depuis 15, 20 et 25 ans, entr'autres un vieillard de 80 ans, qui fit sa première communion. Accablé par le sommeil, il ne put faire cette longue besogne qu'en se mouillant

souvent le visage avec un linge imbibé d'eau ; le froid était excessivement violent, son zèle lui faisait tout supporter. « Qu'il serait, à désirer, disait-il, que tous les cinq ans on donnât une mission à ces paroisses de la campagne! Que d'âmes se sauveraient qui tombent en enfer! » Jamais on n'avait vu un pareil entrain; il dut barricader la porte de la sacristie pour que les hommes ne pussent entrer qu'un à un. Il faisait ensuite sa collation sa montre devant les yeux pour s'arrêter avant minuit et pouvoir dire la messe le lendemain après quelques heures de sommeil quand son asthme le laissait dormir, le plus souvent agenouillé devant un fauteuil, la position horizontale lui étant impossible.

VI. — Une grande douleur marqua le commencement de cette année 1854 et tous les élèves de Saint-Sulpice la partagèrent avec lui. Le vénérable M. Galais mourut à Paris le 17 janvier après des souffrances atroces, qui le firent vraiment victime. Sa mort, comme sa vie, fut celle d'un saint. Nous en avons un récit très-détaillé écrit par M. Payan d'Augéry, grand-vicaire de Marseille, alors séminariste à Saint-Sulpice. L'influence de M. Galais avait été décisive sur la vocation du P. Jean, il l'avait guidé avec une sollicitude constante dans ses immenses difficultés ; sa protection ne lui manqua pas du haut du ciel où ils sont aujourd'hui réunis. Il repose dans le cimetière Sulpicien d'Issy à l'ombre de la maison de Lorette qu'il aimait tant.

Le 4 mars 1854, après plusieurs petites prédications que nous omettons, il inaugurait la 4e année de son ministère par le carême dans la cathédrale de Moulins. On usa et on abusa de sa complaisance,

car il ne savait jamais refuser. Outre les sermons de la station quadragésinale, les trois retraites des trois dernières semaines, il prêcha dans toutes les communautés et associations de toute sorte ; chacun le réclamait. Ce séjour fut un des plus agréables de sa vie, par les durables amitiés qu'il y contracta : Mgr de Conny, doyen du chapitre et protonotaire apostolique ; M. Gibert, vicaire-général, pétillant d'esprit et trouvant son partenaire dans le P. Jean, dont la conversation était si sémillante ; mais surtout Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, « Grand seigneur par sa race, écrivait-il, mais bien simple, abordable, très-zélé pour Dieu et pour les pauvres. Le chanoine (Mgr de Conny) est très-charitable et très-amical, le cher abbé que vous savez (M. Gibert), est une perle du bon Dieu avec un peu de dorure dehors, mon âme s'édifie fort avec lui. On vient en nombre à l'église, j'ai l'assurance que c'est l'habit et la barbe qui font tout le mérite. Je suis donc ici chez de bons amis, mais dans le voisinage de la grandeur, ce qui ne me sort pas de la classe des pauvres, mais m'y enfonce plus profondément. Je comprends que l'abjection est bien mon élément. On bâtit ici la première église du Sacré-Cœur, là où on dit que cette dévotion a commencé. L'évêque voudrait nous la donner pour y établir l'adoration perpétuelle. Il faudrait bien des conditions pour cela, et vous savez combien Dieu me tient éloigné des châteaux en Espagne. » Au retour, il fit le plus charmant pèlerinage à Paray-le-Monial et en revint embaumé de dévotion.

Au mois d'octobre, nous le trouvons à Arles, fort occupé par une retraite aux sœurs de Saint-Charles, prêchant deux fois par jour aux religieuses, et deux

fois par jour à leurs élèves. Il finit cette année 1854 en donnant plusieurs retraites dans plusieurs couvents de religieuses qui regardaient cette grâce comme un des plus signalés bienfaits de Dieu.

Qu'on nous permette un souvenir personnel. En 1863, neuf ans après, allant à Orléans, nous nous arrêtâmes à Moulins, et sur les désirs du P. Jean, nous fûmes présenter ses respects à Mgr de Conny. Nous apprîmes, dans cette ville, quel souvenir il y avait laissé, le bien qu'il avait fait, les conversions qu'il avait produites et, quoique le plus souvent la prédication soit comme un météore promptement oublié, il ne fut pas oublié de longtemps ni par ses amis, ni par ses auditeurs. Il était si humble, si peu gênant, si saint dans son extérieur, si spirituel dans ses conversations, qu'à chaque mission il laissait de nouvelles amitiés qui duraient jusqu'à la mort. Il n'était pas étonnant que ce vénérable Père réussît si bien dans ses prédications ; ses religieuses Victimes le faisaient autant que lui. Il n'y avait pas de prières, de pénitences qu'elles n'offrissent pour leur succès. Dieu y ajoutait ordinairement de lourdes croix qui en faisaient de vraies Victimes.

Tantôt il trouvait une de ses filles décidée, comme après la mission du Vigan ; en revenant d'Espiens, il souffrit cruellement du froid pendant un voyage de huit jours, et en arrivant il trouva toutes ses filles malades. Chaque prédication apportait ainsi son contingent de douleur à ces Victimes pour les péchés des autres.

VII. — En février 1855, il prêcha le carême à Bédarieux, dans le diocèse de Montpellier, « Station laborieuse, assez coulante, j'y ai beaucoup confessé.

Population pauvre, mais j'y ai trouvé beaucoup de piété parmi les femmes. » Ce fut une de ses plus fructueuses et de ses plus pénibles missions. Bédarieux a 12,000 âmes dont 1000 protestants. Il prêchait dans une des deux paroissss de la ville, qui chaque jour était comble. Elle avait la chance d'avoir pour curé M. Martin, « Vrai apôtre, écrivait le P. Jean, et ma faiblesse un peu émoustillée se met en train, comme à l'armée où les plus mauvais soldats deviennent courageux par le contact avec les plus braves. Ce prêtre a une âme virginale, tout son extérieur le dit. » Les conversions de dix à vingt ans furent innombrables, et comme le curé tomba gravement malade pendant ce carême, il eut toutes les confessions. Outre ses sermons, il passait tous les jours neuf heures au confessionnal. Un jour, il confessa deux hommes qui ne l'avaient plus fait depuis 110 ans à eux deux. A peine pouvait-il dormir quatre heures chaque nuit, observant toujours dans toutes leurs rigueurs, le jeûne et l'abstinence quadragésimale, sans le moindre adoucissement. « Si je fais quelque bien ici, c'est le fruit de vos prières, de vos pénitences et des croix que vous avez. Je ne suis qu'une mauvaise trompette de fer blanc, rouillée, qui ne sait plus ce qu'elle dit au milieu de toutes ces occupations. » Il termina sa mission le 10 avril, par vingt heures de confessions. Il écrivait encore ces réflexions remarquables et bien vraies que comprendront tous ceux qui ont exercé ce ministère : « Je suis comme le cheval et le mulet, qui tirent la charrette sans savoir ce qu'ils font. Ce métier de confesseur est bien pénible, tout semé de difficultés, et c'est vraiment une preuve de la divinité de la confession, qu'on trouve des gens qui veuillent

confesser. On tâche de le faire le moins mal possible et de nous abandonner à la miséricorde de Dieu qui nous impose une si lourde charge, et qui doit excuser avec quelque indulgence les sottises que nous devons faire ne sachant pas mieux faire. Comme la Mère maîtresse des Novices serait scandalisée, si elle pouvait savoir tout sur quoi nous fermons les yeux! Néanmoins il faut aimer ce pauvre peuple accablé de misères, environné de séductions et pour lequel notre bon Jésus a répandu tout son sang. Nous sommes ici comme des chevaux de labour, qu'on ne détèle jamais et qui mangent l'avoine, le harnais sur le dos. » Ce que ne dit pas le bon Père, c'est ce qu'il souffrit des rhumes qui aggravaient son asthme et lui faisaient passer des nuits sans repos, n'interrompant jamais ni ses sermons, ni ses confessions, ni ses jeûnes, ni ses rigoureuses pratiques de pénitence.

Tant de succès joints à l'austérité de sa vie répandaient sa réputation au loin, la vénération publique le précédait et l'accompagnait partout, on se le disputait. M. l'abbé Anatole de Cabrières, plus tard évêque de Montpellier et qui faisait partie de la petite association sous le nom de frère Étienne, rivalisait avec Mgr Cart, son évêque, pour le combler d'amitié, d'estime et de respect. Ce saint Prélat le voulait pour un carême à sa cathédrale, il refusa. Les curés de Saint-Paul et de Saint-Charles le demandaient aussi. « J'ai refusé, parce que je ne veux prêcher que dans les petites villes aux pauvres. Le curé de Saint-Paul répond que sa paroisse est celle des pauvres. Dans mon embarras, j'en réfère à M. Tempier qui en décidera. O bon Jésus, vous ne m'avez pas donné le talent des refus. » Quelques

jours après, il ajoutait : « Le saint Évêque de Nimes est intervenu, la crosse à la main, dans l'affaire de ce carême. Il n'a pas voulu que j'accepte dans une autre église que sa cathédrale. Il me l'écrit lui-même, alléguant que si je crains de résister à la volonté de Dieu en refusant obstinément à ce digne curé, je devais bien plus craindre en refusant à l'évêque qui a plus de grâces et d'autorité pour choisir son monde. Il ajoute qu'il me veut, précisément parce que je ne suis pas prédicateur. Il ne m'est plus guère facile de m'en retirer. »

A la fin de juin, il prêcha pendant neuf jours la retraite des demoiselles à Draguignan, car sa réputation s'étendait partout. Dans les intervalles de ces retraites, il travaillait aux constitutions des religieuses Victimes. Ce fut l'œuvre capitale de sa vie ; mais, si souvent dérangé, il avançait lentement et ne put finir qu'en 1856, comme nous le dirons dans un autre chapitre.

Les vides les plus douloureux se faisaient dans sa famille, dont Dieu prenait successivement les membres, par des sacrifices bien plus cruels que ceux de la vie religieuse. Il reçut à son retour de Draguignan la visite de sa cousine, Mme la comtesse de Montmorillon, née d'Arbaumont, qui mourut peu après. Son frère, Arthur d'Arbaumont, l'accompagnait ; il partait pour l'Afrique avec son régiment, le 1er chasseur, où il était brigadier. Deux mois après, il mourait comme un saint. Une autre de ses cousines, Mme Lebon, Vve Daunay, entrait presque en même temps chez les Dominicaines de Langeac.

Au mois de septembre, nous le trouvons encore à Nimes, prêchant la retraite à toutes les maisons réunies des religieuses de Saint-Maur ; puis tout de

suite après celle des sœurs de Saint-Vincent, dites de Besançon. Ce furent deux retraites très laborieuses. Toutes les religieuses voulurent se confesser au Père ou l'entretenir, et les religieuses, en général, sont fort longues. A peine de retour à Marseille, il prêcha la retraite des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à la grande Miséricorde ; puis celle du premier monastère de la Visitation. Au mois de novembre, ce sont les deux retraites des sœurs de Saint-Charles et de leurs élèves à Arles, comme l'année précédente. « Un peu d'asthme, écrivait-il, un peu de mal de dents, succèdant l'un à l'autre, pour varier le plaisir. Je crois y reconnaître l'action de la Providence et désire que cela continue. »

Encore en cette année de 1856, Monseigneur l'appela au synode diocésain ; immédiatement après, il commença la mission de Saint-Chamas, mais sans succès. M. de Verclos était un digne curé, il avait une grande influence sur un groupe d'hommes et jusqu'à sa mort on l'a justement appelé le Père des pauvres. Saint-Chamas est un riche pays et les pays riches abusent ordinairemennt des grâces de Dieu. Il souffrit cruellement de son infirmité ; à 44 ans, elle commençait à le faire entrer dans la vieillesse sans pouvoir encore l'arrêter. « L'asthme, écrivait-il à la Mère Prieure, disparu, est revenu, disparaît encore. Je remarque qu'octobre est le mois de mes vendanges. Dieu en soit béni. Plusieurs fois je n'ai été tranquille que pour le sermon. » En somme, malgré le zèle du curé et du prédicateur, cette mission eut si peu de succès que d'un commun accord il fallut l'abréger.

Au mois de décembre, il donna pour la deuxième fois la retraite dans la nouvelle église de l'Œuvre de

la Jeunesse ouvrière, à peine terminée. Les ouvriers travaillaient encore pendant la journée ; le soir on mettait les bancs pour le sermon et on put dire la sainte Messe au maître-autel le jour de la clôture. Le succès de cette retraite fut très-grand ; plusieurs jeunes gens y étaient venus de très loin pour y assister et le livre des souvenirs de l'œuvre, imprimé plus tard, raconte qu'un jeune homme de Manosque se confessa un soir au P. Jean, jusqu'à minuit. Peut-être dut-il à cette retraite la sainte mort qu'il fit plus tard.

VIII. — Pendant cette année et les suivantes, il prêcha tous les mois à la retraite que faisait quelques prêtres à l'Œuvre de la Jeunesse ouvrière. Ce n'étaient d'abord que les anciens élèves de Saint-Sulpice, mais plusieurs autres prêtres, et des plus fervents s'y joignirent bientôt. Le P. Jean leur faisait une méditation dans la matinée à la tribune, et une conférence l'après-midi à la salle des exercices. Nous avons trouvé dans ses écrits le plan de ses sermons. C'était pieux, substantiel, pratique. Tous en étaient ravis et ce fut une grande douleur quand cette retraite dut cesser vers 1866, elle avait duré près de dix ans. Du reste ses infirmités l'eussent bientôt interrompue, il n'aurait jamais pu monter le rude perron de l'œuvre, quand l'asthme fut arrivé à sa période aigue.

Cependant le bon Père se trouvait dans une grande perplexité : M. Plumier, son confesseur, le poussait de toutes ses forces à la prédication ; M. Chauvier, son saint ami, trouvait qu'il prêchait trop, tous deux avaient raison. Le premier ne considérait que le bien des âmes, et il espérait d'ailleurs

que son pénitent, en se faisant connaitre, attirerait de nouvelles vocations ; le second se laissait plus impressionner par le dommage que souffrait cette jeune communauté naissante encore imparfaitement formée, des absences incessantes de son directeur, chacun avait un point de vue différent ; les religieuses en avaient un troisième tout aussi juste, le P. Jean s'épuisait dans ces missions continuelles, il s'affaiblissait à vue d'œil, elles avaient peur de le perdre. La Mère Marie Victime de Jésus Crucifié résumait tout avec sa haute intelligence. « M. Chauvier m'a dit au sérieux que vous vous donniez trop à la vie active, que vous feriez plus de bien en vous y donnant moins et que votre âme gagnerait plus dans le repos. Il m'a fait une obligation de faire tout ce que je pourrais pour cela. Il me semble que si vous ne refusez point on vous accablera. S'il est avantageux pour votre âme de dire non, pourquoi ne vous feriez-vous pas cette violence ?... Tous les confesseurs du diocèse vous enverront leurs scrupuleuses, si vous ne refusez ; toutes les communautés vous voudront pour confesseur extraordinaire ou pour leurs retraites. Ne vous laissez pas accaparer pour toutes les années. Les communautés ne souffriraient pas beaucoup si vous laissiez à d'autres le soin de les édifier, ou que que vous les remettiez à une autre année pour ne point les fâcher. Les Orphelines, par exemple, auraient-elles besoin de vous, toutes les années ? » « Ces observations sont très justes, répondait le P. Jean, je les fais pour moi et pour les autres, mais la pratique n'est pas si facile et quoique je refuse beaucoup, il me faudrait, comme à S. François de Sales, un grand-vicaire pour refuser davantage. » Ni la Mère Prieure, ni le P. Jean, ne

disaient toute leur pensée. La Prieure regrettait ces absences continuelles pour sa communauté, le P. Jean se regardait comme l'esclave des âmes, et disait comme S. Paul : Je me dois à tous, (1) *omnibus debitor sum*. Dieu seul pouvait l'arrêter, il ne devait pas tarder à le faire.

Nous avons vraiment peur de lasser le lecteur par cette longue énumération de sermons. Pourtant, on nous presse de continuer, car ce livre sera un souvenir plein de consolations pour ceux que ce bon Père évangélisa ; ce sera aussi un sujet d'édification, un modèle pour ceux que Dieu appelle à la vie apostolique, et ils ne sont que trop rares dans ces jours d'affadissement, où une mission générale s'imposera comme une nécessité dans toute notre France, quand, la Révolution ayant accumulé les ruines, il faudra tout relever et reconstruire de nouveau. Si un seul homme, s'oubliant lui-même, a pu tant faire en si peu d'années, que ne ferait pas un grand nombre animé d'un pareil zèle !

Cependant, si le P. Jean acceptait beaucoup, il refusait encore davantage. En cette année 1856, M. Estibal, curé d'Espiens, où il avait déjà prêché avec tant de succès, M. Chatelli, curé de Notre-Dame de Poitiers, et son ancien ami de Saint-Sulpice, M. Olivier, curé de Saint-Louis à Toulon, M. Bouïsse, curé du Vigan, faisaient d'inutiles instances pour leur carême. Il ne pouvait se partager en deux, et d'ailleurs sa santé faiblissait visiblement, sans que son zèle pour le salut des âmes diminuât. En 1857, il prêche le carême à Arles, et dans l'intervalle des sermons on le demandait dans tous les couvents, et dans toutes les associations de

(1) Rom. I. 14.

la ville. En 1858, c'est le carême à Saint-Vincent-de-Paul, une des paroisses les plus populeuses et les plus pieuses de Marseille, où le travail du confessionnal fut immense et pour le présent et pour l'avenir, car les personnes qui s'adressèrent à lui continuèrent ensuite à le voir en son couvent. En 1859, pour la seconde fois, il prêcha la station du carême à la cathédrale de Moulins. On remarqua que le volume de sa voix d'ordinaire si sonore avait beaucoup diminué depuis sa première station. Nous ne parlerons pas d'une multitude de retraites dans un grand nombre de couvents de Marseille et du dehors, qui ne lui laissaient plus un moment de repos pendant ces trois années 1857, 58, 59.

La retraite ecclésiastique de Montauban, fut particulièrement remarquable. Nous en trouvons l'écho dans un journal de la localité, *La voix de la vérité :* « Jamais retraite n'avait été prêchée avec un talent si remarquable. La parole de ce bon religieux, douce, onctueuse, pleine de dignité, jointe à un rare bonheur d'expression, savait tirer des vérités les plus simples, des méditations abondantes et les faire passer dans le cœur des prêtres. On ne pouvait s'empêcher d'être attendri jusqu'aux larmes en voyant en lui, non pas un de ces prédicateurs qui courent le monde, mais un saint. Il a tellement convenu, que d'une voix unanime nous l'avons demandé pour l'année prochaine..... Depuis vingt ans que je suis dans le sacerdoce, je n'ai trouvé que le P. Bussy, jésuite et le P. Jean, être de vrais prédicateurs de retraites pastorales. Avant tout le prêtre demande un homme de foi, un saint, et le P. Jean réunit à tout cela un talent qui n'est pas ordinaire. » Ces quelques lignes résument parfaite-

ment ce qu'on pensait de la manière de prêcher du vénérable Père. C'était surtout l'orateur des âmes d'élite, et cependant on l'appréciait tout autant dans les missions, puisqu'on le voulait partout, surtout quand on l'avait déjà entendu.

En août 1859, retraite à la Congrégation des filles de Notre-Dame du Mont, fondé au commencement de siècle, par le digne curé de cette paroisse, M. Chaix. En juillet, il allait prêcher la même retraite aux dames de Draguignan. « J'ai fini ma retraite aux grandes Dames, écrivait-il, que j'ai savonnées de mon mieux, mais pour leur bien et sans les fâcher. J'avais là d'immenses crinolines. Il y a de braves gens partout, en haut, en bas et au milieu. C'est néanmoins le petit nombre. » A Manosque, il fut comblé de consolations par la ferveur des religieuses de la Présentation et de leurs pensionnaires qu'il évangélisa simultanément, tout en prêchant l'Adoration perpétuelle à la paroisse Saint-Sauveur. La population l'édifia beaucoup, il y avait de saintes âmes, jadis formées dans de sévères principes. La révolution y a mis bon ordre et on n'y trouverait plus de ces ferventes congréganistes qu'on condamnait jadis à des sortes de pénitences publiques pour leurs manquements aux règles de l'Association. Le P. Jean remarque qu'il n'y avait rien de janséniste dans ces pratiques, quoiqu'il sût bien que ces sectaires avaient essayé de rétablir la pénitence publique. « Je regrette profondément, disait-il, que la prudence moderne rende comme impossibles ces sortes d'actes par lesquels l'homme triomphe glorieusement de lui-même et surmonte sa volonté et son orgueil. La diversité des esprits oblige, en communauté même, à des restrictions sur ces petites

folies spirituelles, tant appréciées et si grandement aimées par des saints. » Telle était la doctrine de l'habile directeur, ne prenant jamais lui-même l'initiative, mais approuvant grandement tout ce qu'inspire l'esprit de Dieu qui souffle où il veut et se gardant bien de le gêner. Du reste, comment aurait-il pu blâmer ces saintes folies qu'il faisait lui-même et plus que personne, ainsi que nous le verrons. Tout lui servait pour s'élever à Dieu et il le raconte avec sa simplicité joyeuse à la bonne Mère Prieure : « Mon gosier et mes poumons, les personnages les plus capricieux que je connaisse, ont été bien sages dans cette diligence qu'ils redoutent. Les vents avaient reçu ordre de retenir leur haleine et de ne pas soulever la poussière. Le motif de cela, je l'ignore, mais Dieu, qui mêle la considération des plus petites choses avec celles des plus grandes, a bien pu avoir égard à la nécessité de ces saintes religieuses et empêcher ainsi leur prédicateur d'être trop enrhumé. »

IX. — En 1860, il prêcha la retraite ecclésiastique de Moulins avec tant de succès, qu'on l'invita encore pour l'année suivante. Le jour de la clôture, Mgr de Dreux-Brézé résuma tous les sermons par ces deux mots si élogieux : « Le P. Jean ne cherche que Dieu. » Moulins, où il comptait de si bons amis, était devenue sa ville de prédilection. La retraite finie, il ajourna son départ sur la demande de l'illustre évêque de Poitiers, Mgr Pie, qui voulait l'entretenir des tristes évènements de l'époque. Nous ne comptons pas moins de dix-sept évêques qui entretenaient avec lui une correspondance suivie, le consultant sur les affaires les plus graves.

Le carême de Lodève, en 1860, le fatigua moins

que les autres, soit qu'il y prêcha plus rarement, trois fois seulement par semaine d'abord, puis tous les jours pendant les deux dernières semaines, soit parce que la prudence l'obligea, pour faire feu qui dure, disait-il, de renoncer au jeûne et à l'abstinence. Il prêchait dans la belle cathédrale de Saint-Fulcran et cette station n'était pas sans difficultés. Le sous-préfet était M. de Vézins, marié à une nièce de Chateaubriand, fils de l'évêque d'Agen, lequel était entré dans les ordres à son veuvage. « Brave homme, écrit le P. Jean, mais il n'a pas d'autres principes arrêtés que la fidélité à l'empereur. Il m'a reçu très-poliment, mais, en me reconduisant, il m'insinue indirectement la sagesse dans la prédication. » La France catholique était alors prodigieusement surexcitée par ce qu'on appelait *la question romaine*, née avec la guerre d'Italie. Les commissaires de police suivaient exactement tous les sermons du carême et il y avait menace de prison, de six mois à deux ans, pour les prédicateurs qui seraient trop francs. Dieu sait combien ces dévots commissaires faisaient du zèle, molestant partout les orateurs trop explicites. En face d'une population si chrétienne, le silence aurait été une sorte d'apostasie ; le P. Jean prévint loyalement le sous-préfet qu'il ne se gênerait pas et il ne se gêna pas en effet. M. de Vézins, comprenant, peut-être, le rôle ridicule que jouerait le fils d'un évêque, en poursuivant correctionnellement un prédicateur, eut le bon goût de ne rien faire et même de féliciter le Père sur sa retenue. Il n'en avait rien été cependant ; mais, sans ôter son mérite à M. le sous-préfet, on remarqua alors la sévérité de la police pour les moindres réticences, pour les phrases compromettantes, et son indulgence pour ceux qui

avaient carrément abordé la question ; et il en sera probablement toujours ainsi. Cette station fort bien réussie aurait pu inspirer de la vanité au bon Père; sait-on ce qu'il en dit? Nous ne trouvons que cette note dans sa correspondance : « Un homme vient se confesser, il ne l'avait pas fait depuis vingt ans. L'opération faite, je le reconduis. Il me raconte alors par qui il a été converti : par le prédicateur?... Non... devinez... par son mulet! Oui, son mulet l'ayant renversé, le pauvre n'avait pu dégager son pied de l'étrier et l'animal l'avait traîné cent pas sur les rochers. Durant le trajet, il avait pris la résolution de se confesser. Ayez donc de l'orgueil... »

Le 3 septembre 1860, il fit la retraite des religieuses du Saint-Sacrement d'Aix qui gardent dans leur chapelle la statue miraculeuse de Notre-Dame de la Seds. Nous n'avons pas d'autres détails sur cette prédication, si ce n'est qu'il l'entreprit pour avoir l'occasion de traiter avec Mgr Chalandon, de l'admission d'un second prêtre de Tarascon, M. Estay, que l'archevêque lui accorda, non sans difficulté, car c'était un excellent sujet auquel il tenait beaucoup.

En 1851, il avait prêché le carême dans l'église Saint-Jacques de Tarascon ; cette année 1861, il le prêcha dans l'église de Sainte-Marthe. Malgré les malheurs du temps, tous les soirs l'église fut comble. Il y eut quelques conversions d'hommes éclatantes, mais peu nombreuses. « Les hommes, écrivait-il, y ont plus d'oreilles que de langue. » C'est qu'au milieu de ce trouble des idées, les hommes ne savaient plus que croire. L'Empire sapait l'Église avec une infernale habileté, tout en protestant de son profond respect. Toutes ses rigueurs étaient

pour les catholiques, toutes ses faveurs pour ses pires ennemis, Ernest Renan, Edmond About et tant d'autres dont les écrits répandus à foison pervertissaient les populations de toute la France, préparant les affreux malheurs de 1870 et des années suivantes. « Le peuple est travaillé en tout sens par les évènements, lisons-nous dans une de ses lettres; en dehors des gens qui s'approchent régulièrement et avec soin des sacrements, il faut se contenter d'un petit nombre de conversions d'hommes qui règlent leurs comptes d'un certain nombre d'années; des femmes quatre ou cinq fois plus nombreuses, c'est un grain de sable dans une montagne. En dix ans, la foi a bien diminué en cet excellent pays. »

X. — Au mois d'août 1861, appelé de nouveau à Moulins par la confiance de Mgr de Dreux-Brézé, il profita de ce voyage pour voir ses parents qu'il trouva fort vieillis, sa mère surtout qui, outre ses graves infirmités habituelles, venait d'avoir un œil atteint de la cataracte. A ces chagrins s'ajoutaient les embarras financiers de son père, sans que ces malheurs pussent le ramener à Dieu. Ce fut l'épine la plus cruelle pour ce bon fils. Impossible de dire quel accueil cordial lui firent Mgr Rivet, et Mgr Colet qui allait être sacré évêque de Luçon, trois jours après. Il rencontra d'excellents amis au palais épiscopal, Mgr de Langalerie, évêque de Belley, et son grand-vicaire, M. de Lépinoy, ancien condisciple de Saint-Sulpice, ancien représentant du peuple en 1848, devenu grand-vicaire de Luçon, et beaucoup d'autres réunis pour la cérémonie du sacre et qui tous le vénéraient comme un saint. Le 27 août, il ouvrait la retraite ecclésiastique de Moulins, à la

grande joie de tout le clergé avide de sa parole déjà si appréciée dans ses premières stations. Mgr de Moulins lui témoigna la sympathie la plus touchante et voulut l'accompagner à son départ jusqu'à la gare avec son grand-vicaire, M. Gibert l'obligeant gracieusement de prendre l'express à ses frais, ce que le bon Père ne faisait jamais. « Trop gâté, écrivait-il, par Mgr l'Évêque de Moulins et mes vieux amis. » Immédiatement après, il prêcha une seconde retraite aux religieuses de la Présentation de Manosque sans trop de fatigue.

En novembre 1861, c'est à la congrégation des Filles de Saint-Lazare, à Marseille, qu'il donne une retraite ; en décembre, à celle des pauvres Clarisses ; en janvier 1862, à celle des Carmélites de Longchamp ; puis les retraites des Oblates de l'Immalée-Conception ; des demoiselles des Orphelines ; des religieuses du saint Nom de Jésus à la Ciotat ; du Bon-Pasteur d'Arles pour la deuxième fois ; des Dames dites de l'Œuvre à Arles ; de la Providence de Manosque où il allait presque chaque année, tant la ferveur de ce couvent le ravissait.

Au mois de février, il commença le carême de Nérac ; ce devait être le dernier. Dieu permit que ce fut un des plus fructueux. Pendant cette station, arriva un fait qui prouve bien et la durable admiration que le vénérable Père laissait après lui, et la foi de ce bon peuple d'Espiens où il avait prêché une de ses premières missions, il y avait déjà neuf ans. Le vénéré Curé de cette paroisse vint le conjurer de se faire entendre encore une fois à ses fidèles dans l'intervalle des sermons de Nérac. Le Père ne savait rien refuser, il part, accompagné de M. de Vivié, curé de Nérac ; quelle est leur surprise en

arrivant à Espiens un jour de travail, de trouver les rues jonchées de fleurs, toute la population endimanchée, tous les travaux suspendus, l'église comble comme aux plus beaux jours de fêtes. Il leur prêcha trois fois sans pouvoir les rassasier. « Cette ovation partait de cœurs si simples, disait-il à son retour à Marseille, qu'elle passait par-dessus la tête de l'amour-propre sans la toucher. » En compensation, il lui prit un violent rhume, toujours suivi d'une crise d'asthme, qui lui rendit les derniers sermons bien difficiles. Cependant il parut remis le Vendredi-Saint et put prêcher la Passion pendant sept quarts d'heure avec une voix plus sonore que jamais. Le jour de Pâques, il eut trois mille auditeurs et la communion du matin si nombreuse qu'il manqua défaillir en la distribuant. La veille, il avait confessé, jusqu'à une heure du matin, 131 personnes. C'était comme le chant du cygne ; il ne devait plus prêcher de ces longues stations.

Ses anxiétés furent bien grandes avant de renoncer à ce ministère si fructueux, pour se borner à des retraites de huit jours seulement. « Ce singulier mélange d'infirmité et de vigueur me tient toujours à délibérer si je dois ou non continuer à prêcher ces longues stations de carême. Quand je les vois venir, il me semble que je ne pourrai m'en tirer, puis le bon Dieu me donne des forces inattendues. Il semble qu'il veuille se jouer de moi ; dès que je veux continuer à prêcher, je sens l'infirmité ; dès que j'ai la pensée de cesser, les forces me reviennent ; si j'osais, je dirais que nous jouons à cache-cache avec la Providence. Le bon Dieu sait que le fond de mon cœur est parfaitement détaché soit de l'un soit de l'autre et que je ne désire qu'un rayon de lumière

pour connaître et suivre son infiniment aimable volonté. » Il refusa cependant le second carême de Nérac, et n'en accepta jamais d'autres.

Son zèle ne chômait pas pour cela, et longtemps encore il prêcha des retraites de quelques jours, dans les communautés principalement ; souvent on le prenait comme au vol. Ayant été rendre visite à M. Vitagliano, vicaire-général, supérieur des Victimes, celui-ci lui fit immédiatemeut prêcher la retraite des religieuses Oblates dont il était le fondateur, sans lui laisser le temps de retourner chez lui pour un peu se préparer. Le 10 septembre 1863, il partit pour Lunel pour prêcher la retraite des ferventes religieuses de la Présentation de Manosque, qui avaient une maison dans cette ville. Il s'arrêta en route chez ses amis d'Arles et de Nimes, principalement chez son bon ami, M. l'abbé de Cabrières, qui prêchait lui-même la retraite des religieuses de l'Assomption, fondée par M. d'Alzon. « J'avais une dent contre ces Dames, écrit le Père, parce qu'elles savaient le latin et qu'elles étaient historiées en beau violet. Mais mon jugement fut bien rabattu, lorsque je les vis si simples et si édifiantes et que leurs habits violets me parurent ne guère mieux valoir, en fait de coquetterie, que l'habit gris de nos sœurs. Quelques-unes savent le latin, mais elles en usent saintement. Bien élevées elles-mêmes, elles donnent une bonne éducation aux jeunes personnes, et adorent perpétuellement le Saint-Sacrement. »

A peine de retour, il prêcha la retraite des Dames du saint Nom de Jésus, à la Ciotat, dans l'ancien et beau couvent des Oratoriens. Elles avaient pour supérieure la Mère Saint-Lazare, « femme de grand caractère », disait le P. Jean. Au retour, ce fut la

retraite de ses propres religieuses Victimes, et peu après les deux retraites simultanées des Dames de l'Association du Bon-Pasteur et des religieuses du Bon-Pasteur d'Arles. « Chose fort compliquée, dit son journal, les deux opérations se gênant mutuellement. » Surtout avec une des plus violentes crises d'asthme qu'il eût jamais eues, au point que, le jour de son arrivée, qui était un dimanche, il ne pût ni dire ni entendre la sainte Messe. L'après-midi, se trouvant mieux, il prêcha à Saint-Trophime, avant de commencer ses deux retraites, tant étaient grands son énergie et son zèle.

Du 9 au 13 décembre 1863, le vénéré Père donna la retraite aux demoiselles de l'Œuvre des Orphelines, l'œuvre du cœur de la Mère fondatrice des Victimes, où pendant tant d'années il a prêché des sermons sans nombre aux religieuses et aux enfants. Le bon M. Plumier, son confesseur, et l'aumônier de l'œuvre, l'y attiraient sans cesse, secondés par la respectable demoiselle Bousquet, la digne continuatrice de la vénérable M[lle] de Gérin, ainsi que nous l'avons vu. Cette retraite coïncidant avec la mort du P. Paul, comme nous le dirons au chapitre suivant, il est facile de concevoir les douloureux embarras qu'elle causa à ce pauvre Père, chaque jour plus victime de nom et de fait.

Le carême de 1863 se passa, pour la première fois, sans prédication, ses forces étaient à bout. M[gr] Colet, évêque de Luçon, son bon ami, l'avait invité pour sa cathédrale. « Ce ministère semblant fini pour moi, à regret, je l'ai prié de m'excuser. »

Cependant, pour ne pas contrister ce bon évêque, il donna la retraite ecclésiastique de ce diocèse au mois de juillet, à la grande satisfaction de tous. Le

Prélat et son clergé le comblèrent des plus vifs témoignages d'estime et d'affection. A son retour, il s'arrêta chez les nombreux amis qu'il laissait partout où il passait, et donna deux jours à Chevigny, où il prêcha deux fois le dimanche en présence de son père qui fondait en larmes.

Une retraite prêchée au mois de mai 1863, aux sœurs de Saint-Joseph, à l'Hôtel-Dieu, à Nimes, lui fut particulièrement pénible. Il dut l'abréger, rappelé par la maladie de la Mère Prieure et fondatrice des Victimes , qui survécut plus d'un an et demi à son retour.

Le 1[er] septembre 1863, il était encore chez les sœurs de la Charité de Nimes, reçu avec la plus grande affection par M. de Cabrières, alors grand-vicaire de l'illustre M[gr] Plantier, qui, lui aussi, professait un grand respect pour notre vénérable Père. Quatre jours après la clôture , il commençait la retraite de ses chères sœurs de Manosque , qui avaient une maison à la Seyne, charmante petite ville en face de Toulon. « Ce qui m'entoure est saint, écrit-il, et j'ai l'humiliation de prêcher à meilleur que moi, pauvre directeur au service de Dieu. D'ici je vois la rade de Toulon avec ses vaisseaux de guerre, effroyables machines à tuer les hommes. Puissions-nous guerroyer heureusement contre les ennemis de Dieu et les nôtres, et arriver heureusement en rade de l'éternité. »

En janvier 1864, il prêcha, pour la onzième fois, la retraite des Clarisses de Marseille. « Il nous prêche toujours la même doctrine, écrivait la Mère Abbesse, mais il ne nous dit jamais les mêmes choses ; aussi tant que je serai Abbesse et que j'aurai quelque influence dans la maison, nous n'aurons

pas d'autre prédicateur pour nos retraites. » Ne pouvant plus prêcher au dehors les longues stations de carême, sur la demande de M. l'abbé Revertégat, alors aumônier de l'œuvre de la jeunesse dite de M. Allemand, il consentit à prêcher tous les dimanches de carême de 1864 à ces jeunes gens, dont M. Baudoin était alors le directeur. Le Vendredi-Saint, il leur prêcha encore la Passion ; mais, le jour de Pâques, vaincu par l'asthme, il ne put donner son dernier sermon. Le cercle se rétrécissait tous les jours davantage autour de lui, et il n'avait pas 51 ans.

A la fin d'avril 1864, Mgr Bernadou, évêque de Gap, son ancien condisciple de Saint-Sulpice, venait l'inviter lui-même à prêcher au mois de juin à ses religieuses de Gap. Le bon Père eut la douleur de refuser, il était déjà pris à la même époque pour les Carmélites d'Arles. « Ce sont de saintes filles, écrit-il, meilleures dans leur petit doigt que moi en toute ma personne. Aussi ai-je honte de les prêcher. » A cette retraite succédèrent celles des religieuses Saint-Charles et celles du Bon-Pasteur. Mais si sa doctrine était toujours la même, sa sainteté et son expérience plus grandes, ses forces diminuaient visiblement. « Je ne suis point malade, mais je suis un pauvre vieux qui n'est plus bon à rien, et dont la masse du corps paralyse ce qui peut rester à l'esprit. » Et cependant, revenu à Marseille à la fin du mois de juin, il dut reprendre ses confessions ordinaires et extraordinaires dans un grand nombre de couvents, où toutes les religieuses, le pressant à l'envi de bien se ménager, de se soigner, terminaient invariablement, en guise de péroraison, en lui demandant au moins un sermon.

Sa dernière station lointaine fut, en 1864, la

seconde retraite ecclésiastique d'Orléans. La première fut prêchée par M. Louis Guiol, alors vicaire-général de Marseille, la seconde, par le P. Jean. Mgr Dupanloup lui fit le meilleur accueil ; il l'avait connu, quand il était supérieur du petit-séminaire Saint-Nicolas et l'avait revu plusieurs fois à Dijon. « Je n'ai pas toutes ses idées, écrivait le P. Jean, mais, parlant aux prêtres en son nom, je n'ai rien dit qui pût lui déplaire. Je garde cependant une grande liberté, parle bien de Rome au sujet des études et conseille les opinions les plus favorables au Saint-Siège. Sa Grandeur ne m'a fait aucune observation sur ce point, n'étant pas du tout gênante quand on parle en sa présence, mettant au contraire très à l'aise et n'accablant personne du poids de son autorité. » Le Père avait parfaitement jugé le célèbre évêque d'Orléans, un des hommes les mieux doués de son siècle et qui eût été un bien grand Prélat, si l'ardeur de son imagination ne l'eût jeté dans tant de luttes tout au moins stériles et d'un résultat tout au moins douteux. Comment entreprit-il cette nouvelle et lointaine mission, malgré l'avis des médecins trop motivé par ses souffrances ? Ce fut peut-être un des traits les plus héroïques de sa vie. On le pressait à Orléans, on le retenait à Marseille, ses forces le trahissaient évidemment, il résolut de s'en remettre à l'obéissance, et son supérieur M. Vitagliano, vicaire-général, ayant décidé qu'il devait partir, il n'hésita plus. Il arriva le 17 septembre à Orléans dans un tel état, qu'il eut peine à traverser la cour du séminaire et ne put prendre aucun aliment. » M. Gaduel, vicaire-général et son vieil ami, quoiqu'ils fussent loin d'avoir les mêmes opinions, songeait déjà à le remplacer. Mais Dieu était là pour donner des for-

ces à son serviteur. La nuit fut très-mauvaise, il la passa en prières et s'abandonna ; c'est ce que le bon Dieu voulait. Quatre fois par jour, il put prêcher avec toute sa voix, comme en ses plus beaux jours ; la nuit, l'asthme reprenait ses droits, il ne put se coucher une seule fois. On le prenait en pitié, en le voyant, après les sermons, monter l'escalier, haletant, se tenant aux murs, mais la retraite n'en souffrit pas, et tous, évêque et prêtres, en furent également ravis. « Ma retraite s'est terminée par un sermon solennel à la cathédrale, lequel aurait été magnifique, s'il avait pu être en rapport avec la beauté de l'église et la dignité de l'auditoire, mais je n'ai pas assez d'esprit pour cela. Le bon Dieu m'a grandement aidé, car j'avais tout ce qu'il fallait pour m'arrêter à moitié chemin de ma retraite. Je quitte Orléans ce soir, ayant eu la consolation d'y retrouver un petit coin de Saint-Sulpice. Le soir de la clôture, on nous a fait un petit compliment latin, *Viri Massilienses*, à M. Guiol et à moi. Un curé nous en fit un autre à la récréation du soir, au nom du clergé. Assez d'encens que j'accepte sous bénéfice d'inventaire, mais qui n'étouffe pas la cordialité qui me fait plaisir et à laquelle je corresponds. Monseigneur très-aimable m'invite à prêcher le carême à la cathédrale, je refuse, sentant qu'un carême n'est plus possible. » A son retour, il eut la consolation de voir ses bons parents à Chevigny et Mgr Rivet, son bon ami, à Dijon. Hélas ! c'était la dernière fois qu'il voyait sa mère. Elle mourut très-saintement le 17 mai 1865, lui laissant la douce espérance de la revoir au ciel, car elle avait horriblement souffert avec une héroïque patience pendant toute sa vie. Sur sa demande, il était accouru auprès d'elle le mois d'avril précédent,

mais, la crise paraissant s'éloigner, il était revenu à Marseille. Un mois après, son sacrifice était consommé. Quinze jours après, surmontant sa douleur, il prêchait la retraite des religieuses de l'Hospice de Nimes, avait la consolation d'y revoir ses bons amis, Mgr Plantier et Mgr de Cabrières, ce fut la fin de ses prédications hors de Marseille. Accablé par la maladie, il dut s'arrêter le 15 juin 1865, à l'âge de 51 ans et demi, après 15 années de prédications incessantes. Nous le verrons prêcher encore assez souvent aux communautés de Marseille, puis se restreindre et ne plus prêcher qu'à ses religieuses Victimes qui avaient toutes ses préférences. Pendant 32 ans, il leur donna leurs retraites, sans compter les sermons de tous les dimanches, et une foule d'instructions dans toutes sortes de circonstances. Une religieuse ayant été chargée d'écrire toutes ces instructions au jour le jour, et le Père ayant lui-même revu et corrigé la plupart de ses sermons, les religieuses ont ainsi le bonheur de posséder en plusieurs volumes le cours le plus complet qu'on puisse voir sur toutes les obligations de la vie du cloître ; trésor inestimable, surtout si on y joint plusieurs milliers de lettres de sa main religieusement conservées et qui répondent pour la plupart à des consultations de conscience.

Peu d'hommes ont autant écrit, aucun peut-être dans notre siècle n'a prêché aussi souvent que le P. Jean dans un si petit espace de temps. Sans doute sa constitution était fort robuste, parfaitement équilibrée, mais qui peut dire quelles souffrances il dut surmonter pour tant prêcher avec cette douloureuse infirmité de l'asthme, sorte d'agonie perpétuelle ? Parfois, dans de simples conversations

privées, la vue de ces souffrances arrachait des larmes à ses visiteurs ; et c'est dans cet état qu'il a longtemps prêché, faisant de longs voyages encore plus douloureux que les sermons même. Nous reviendrons dans un autre chapitre sur cette longue et dure pénitence, qui ne put s'expliquer que par une sorte de miracle du bon Dieu. C'est ce que nous fait remarquer le saint évêque de Quimper, après avoir lu ces pages. « Il est difficile de comprendre comment il a pu résister si longtemps aux fatigues qu'il éprouvait. La force de sa constitution n'est pas une explication suffisante. Il faut qu'il y eût une force surnaturelle méritée par ses souffrances. »

Le P. Jean n'était pas précisément un orateur entraînant. Ainsi que nous l'avons dit, son extérieur prêchait plus que lui pour les auditeurs ordinaires. C'était plutôt l'orateur des auditoires d'élite à cause de sa grande doctrine, et surtout de sa grande expérience des âmes. C'est pour cela qu'il captivait les prêtres dans les retraites ecclésiastiques ; si sa santé le lui eût permis, avec ses grandes relations, il eut évangélisé peu à peu tout le clergé de la France. Sa réputation s'étendait successivement d'un diocèse à l'autre, et ce que nous avons cité de ses retraites n'est rien en comparaison de celles qu'il refusa.

Nous lisons, dans une note de Mgr de Conny, qui le connaissait mieux que personne, l'ayant reçu chez lui pendant ses trois stations de Moulins : « La prédication n'expliquait peut-être pas suffisamment ses grands succès de ministère. Moi qui savais tout ce qu'il avait d'esprit et ce qu'il avait de sainteté, je m'étonnais de voir que ses sermons ne fussent pas plus brillants, ou même que son zèle n'amenât pas

sur ses lèvres les traits d'une éloquence plus animée. Il prêchait très-bien, mais je suis persuadé que c'est surtout par la puissance secrète de sa sainteté, qu'il devenait l'instrument de Dieu. »

Ajoutons que le règlement qu'il s'était tracé dès 1852, pour le temps de ses missions, ne pouvait qu'aider grandement à sa réussite. « En mission : 1° Peu parler avec les gens du monde et beaucoup avec Dieu ; 2° leur parler davantage de Dieu, de ses attributs, de ses saints , jamais de mes affaires et de ce qui me concerne ; 3° leur donner une demi-heure de conversation charitable après chaque repas, se dresser à la minute qui la termine, si on peut le savoir ; 4° ne perdre aucune occasion de s'humilier, sans affectation ; 5° avoir un air religieux et des manières modestes ; 6° ne rien dire de saillant, de tranchant, de vif, qui sorte de cet esprit de pénitence; 7° faire aimer Dieu en l'aimant soi-même et en parlant avec amour. » Après avoir lu ces lignes, on comprendra mieux ce qu'ajoute Mgr de Conny, son bon ami : « Quand il prêcha en 1854, le peuple l'avait pris pour un religieux d'un autre ordre ; et on le désignait vulgairement sous ce nom. Or, sa tenue si parfaitement réservée avait été immédiatement remarquée et avait produit une grande édification, Il ne sortait guère de la maison que pour aller prêcher à la cathédrale, ou pour se rendre à la chapelle de la communauté religieuse où il disait sa messe et pris son confessionnal. Or, c'était sous une impression de grand respect qu'on le voyait passer avec sa tenue modeste et ses yeux toujours baissés. Lorsque les vénérables religieux qu'on confondait avec lui, vinrent prêcher à Moulins en 1855, une mission qui se donna à la fois dans toutes les églises

de la ville, ces religieux étaient obligés par la force des choses et la nécessité de leur ministère, de se montrer davantage et de traverser plus souvent nos places et nos rues. On prit de là occasion de le comparer avec le religieux de l'année précédente. On n'avait pas assurément le droit de demander qu'un groupe assez nombreux de missionnaires pût être composé tout entier d'hommes dont la réserve et la modestie extérieure ne se démentît pas un seul instant ; mais enfin, le peuple en revenait toujours aux souvenirs du P. Jean et trouvait qu'il était fort supérieur aux autres. »

Sa grande spécialité étaient les communautés religieuses. Personne ne les connaissait mieux que lui ; il savait par cœur toutes les constitutions, leur esprit, leur but, leurs usages, se pliant aussi facilement aux religieuses cloîtrées qu'à celles qui vivent dans le ministère actif. Il connaissait les faiblesses de leur sexe, leurs petites misères humaines, mêlées à des trésors de grâces qu'il savait admirer et utiliser pour leur conduite. Et la meilleure preuve de ses succès, c'est qu'on le redemandait toujours. En cette année 1865, il avait prêché pour la douzième fois la retraite annuelle des pauvres Clarisses, un nombre de fois que nous oublions, les retraites des couvents d'Arles, de Manosque, de Nimes, etc. Confesseur ordinaire et extraordinaire de presque tous les couvents de Marseille, confessant presque toutes les religieuses dans ces retraites du dehors, ses sermons prenaient à ce contact habituel une forme concrète, une expérience pratique où il n'a peut-être jamais eu d'égal. Dans tous les monastères, on le comparaît à S. François de Sales pour sa douceur inaltérable, pour sa patience qui ne se

démentait jamais, pour son expérience inépuisable. On peut dire de lui, après ces quinze courtes années, avec leurs milliers de sermons : *Consummatus in brevi explevit tempora multa* (1). Consumé en peu de temps, il fournit une longue carrière.

(1) Sap., IV, 13.

A. M. P. I.

CHAPITRE VII

Les Religieux Victimes du Sacré-Cœur, depuis la profession du P. Jean, 1850, jusqu'à la mort du dernier religieux, 1875.

I. — Causes d'insuccès. — II. Frère Étienne. — III. L'abbé X... — IV. M. Révertégat. — V. Le comte du Plessis de Grénedan, P. Joseph. — VI. M. Barret, P. André. — VII. M. Estay, P. Paul.

Nous l'avons vu, le P. Jean, brisant avec le monde, avec son avenir, sa famille, son évêque, au prix des luttes les plus douloureuses, n'avait eu qu'une pensée, qu'un désir, qu'un but : former un ordre de religieux Victimes, qui s'immoleraient, comme lui, pour fléchir la colère de Dieu par la pénitence, tout en travaillant dans la vie active à la conversion des pécheurs. Par une sainte folie, il avait d'abord commencé seul, remplissant dans son entier son héroïque programme, pensant que d'autres, touchés de ce sublime exemple, ne tarderaient pas à se joindre à lui. O profondeur des desseins de Dieu ! ce projet ne devait pas s'accomplir. Que lui manquait-il donc ? Le P. Jean avait une sainteté incontestable, sa prudence était extrême, trop grande peut-être quelquefois, son choix de sujets trop scrupuleux. On a accusé l'excessive sévérité de son genre de vie, ceux qui l'ont dit ne le connaissaient que de loin, car, nous tous qui l'avons fréquenté si longtemps, nous

avons pu juger de sa tendresse et de ses soins pour ses religieux. Très-austère pour lui-même, sa discrétion ne demandait aux autres que ce qu'ils pouvaient, ou, plutôt, il attendait leur initiative. On se levait bien à minuit pour le saint office, le maigre était perpétuel ; mais combien d'ordres religieux ont ces mêmes pratiques ? D'ailleurs, comme ce n'était que des points de règle, il en dispensait facilement à la moindre fatigue et, par suite des circonstances douloureuses qu'il traversa, l'exception devint bientôt la règle, comme nous le verrons.

Si l'insuccès est venu de causes naturelles, il faut les chercher ailleurs. Qu'on nous pardonne la liberté de nos appréciations, mais nous avons pour nous la propre doctrine du vénérable Père. Il ne concevait pas qu'on écrivît la vie des saints, sous forme de panégyriques à outrance. Il aimait qu'on montrât leur côté humain, les luttes de la grâce contre la nature, lors même que la nature avait par moments le dessus ; ces défectuosités l'encourageaient, en faisant voir que, malgré leurs défauts de caractère, de tempéraments, ils avaient pu se sanctifier, tandis que les saints complets, s'il y en a eu, lui paraissaient décourageants. Son projet avait d'abord contre lui ce fait que les hommes acceptent bien moins facilement les bonnes idées que les femmes, comme le lui disait Mgr Mazenod. Les âmes les plus dévouées se portent plus facilement vers les Ordres déjà existants, qui, ayant fait leurs preuves, ont une existence canonique et historique; et encore ces vocations sont-elles relativement peu nombreuses et pleines de défections dans notre malheureux siècle de sensualisme. C'étaient là des causes intrinsèques d'insuccès. Le Père y ajoutait un manque d'initiative,

il se le reproche lui-même dans maints endroits de ses écrits : sachant, par son expérience, l'instabilité des vocations à notre époque, il hésitait beaucoup à les provoquer. Il n'était pas du tout hardi, entreprenant et peut-être faut-il l'être dans ce siècle de réclame. S'il était plein de courage, s'il ne balançait pas pour se compromettre lui-même, il appréhendait de compromettre les autres. Peut-être aurait-il bien fait de se renfermer pendant quelques années avec ses premiers religieux pour les former selon son esprit à leur nouvelle vie, avant de les lancer dans le ministère des missions. S. Ignace, il est vrai, lui avait donné l'exemple, car, ses premiers compagnons se formèrent sur toutes les grandes routes de l'univers. Mais c'étaient des hommes exceptionnels, qui venaient exactement à leur moment, alors que les moines et les mendiants s'étaient décriés eux-mêmes par leur relâchement et leurs innombrables apostasies dans les pays protestants. Ce n'était pas le cas de notre époque. Et, quand, par exception, ses premiers religieux se trouvèrent réunis, alors apparut le défaut de nature, le seul que nous, ses amis, ayons remarqué dans ce bon P. Jean : il était d'une lenteur désespérante, par suite souvent en retard et ne pouvait plus se rattraper. Cependant, toutes ces raisons intrinsèques, compensées par de si grands dons, ne suffisent pas à expliquer sa non-réussite. La vraie raison, et l'avenir seul pouvait le démontrer, c'est que Dieu, dans sa sagesse, n'a pas jugé à propos de faire réussir le *projet*. Lui seul pourrait en dire la raison, il est inutile de sonder les desseins de Dieu.

D'ailleurs, est-il bien certain que le *projet* soit mort à jamais? Qui sait si quelques âmes géné-

reuses ne le ressusciteront pas? Il répond certainement au grand besoin de notre siècle, l'expiation. Les révolutions, quelque longues qu'elles soient, ne durent pas toujours; après tant de crimes l'expiation sera plus nécessaire que jamais: elle a peut-être manqué après les orgies sanguinaires de 93, Dieu seul connaît ses propres décrets; mais il n'est pas absurde de prévoir la possibilité du rétablissement des religieux Victimes.

Le P. Jean n'ignorait pas l'avenir de sa fondation, et alors son courage à commencer une œuvre, qu'il savait mort-née, n'en serait que plus admirable. Prêchant une de ses missions, lisons-nous dans les chroniques des Victimes sans indication d'année, une servante de Dieu lui prédit toutes les épreuves qu'il aurait à subir : comment peu à peu Dieu lui enlèverait tous ses religieux et le réduirait à un tel état, qu'il serait contraint de se laisser soigner par deux vieilles femmes; elle lui prédit aussi ses longues et cruelles infirmités et l'isolement complet où il serait au moment de sa mort. Si ce fait est exact et les religieuses n'ont pu l'écrire que sur le dire de leur Père, sa vocation de Victime s'est accomplie selon ses désirs, comme celle de son divin Maître, jusqu'à la mort et la mort sur la croix.

II. — Dès sa mission de Tarascon, en 1851, il avait trouvé un excellent prêtre; mais, pour le moment, différentes circonstances retardèrent son admission. Il est difficile de rompre tout d'un coup avec sa famille, surtout quand on en est le soutien, bien plus difficile de rompre avec son évêque, quand il vous regarde comme un très-bon sujet. Plusieurs

espérances surgirent de ses prédications, mais aucune n'arriva jusqu'à l'exécution.

En attendant qu'il se présentât quelque Père, on décida de recevoir un frère lai qui soignerait la sacristie, servirait à l'autel, tiendrait compagnie au vénérable Père et garderait la maison pendant ses absences. M. l'abbé Révertégat, son pénitent, lui présenta un brave homme d'Aubagne, Pierre Long, à qui le Père donna le nom de Frère Étienne de l'Annonciation. C'était en effet un brave homme, d'une nature angélique, pieux, fidèle, mais d'une simplicité extrême. Que cet homme le fit souffrir! Quelle héroïque patience pour vivre en tête à tête pendant tant d'années avec ce pauvre garçon, qui savait autant de français que le P. Jean savait de provençal. Il l'avait surnommé plaisamment le *frère patois* et nous ne l'appelions qúe de ce nom. Quand nous sonnions à la porte, nous avions le temps de prendre patience, car, quelle lenteur malgré l'intempérie des saisons! et aussi pour lui faire comprendre ce que nous demandions, quoique nous, provençaux, nous pussions lui parler dans sa langue! Voilà le compagnon que se donna le P. Jean, lui si homme du monde, lui si bien élevé, si instruit. Il commença par le perdre bientôt. Frère Étienne se crut appelé à mener une vie érémitique dans la grotte de S. Paul. Il avait lu son histoire dans la vie des Pères du désert, il s'imagina qu'il trouverait cette grotte et rien ne put lui enlever cette idée. Le vénérable supérieur lui avait donné un habit semblable au sien, avec le scapulaire plus court et la tête rasée sans couronne. Tant que le Père fut là, par des conseils moitié français, moitié patois, il put le retenir, sans le convaincre. Mais, profitant de son

absence, le 5 juillet 1854, Frère Étienne partit sans prévenir personne, laissant seulement un billet qu'on ne put jamais déchiffrer, et sans argent, sans provisions, n'emportant que sa discipline pour tout viatique, il prit la route de Toulon, n'en connaissant point d'autres, parce qu'elle traversait Aubagne son pays. Pauvre Frère, il allait le payer bien cher. Le lendemain, continuant son chemin, les gendarmes l'arrêtèrent et lui demandèrent ses papiers. Il ne sut que répondre, il n'avait point de papiers, savait-il seulement ce que c'était ? De ce temps-là, il n'était pas rare que des malfaiteurs se déguisâssent en prêtres, en religieux, et même en religieuses. Les gendarmes le saisissent, lui mettent les menottes ; le voilà, entrant solennellement à Toulon, où on le met en prison, pour vagabondage, après l'avoir dépouillé de son habit religieux.

Cependant, la Mère Prieure, ne voyant que ce billet qu'elle ne put jamais lire et connaissant la simplicité du bon Frère, était dans une grande inquiétude. De quel côté avait-il cherché la grotte de S. Paul ? Comment le retrouver ? Une lettre calma bientôt ses anxiétés : le pauvre Frère, lui faisant connaître sa position, lui demandait humblement pardon de sa faute. Le Père, alors à Espiens, et mis au courant de tout, le réclama aussitôt auprès des autorités compétentes, et il revint le 16 juillet, après onze jours de disgrâce qui lui servirent longtemps de leçon. Neuf années se passèrent ainsi ; le Frère avait certaines qualités, il servait très-bien à l'autel, soignait très-bien la chapelle, était fort édifiant, cultivait bien le jardin, c'était sa passion, mais son aventure ne l'avait pas rendu plus intelligent. Il partit encore le 29 janvier 1863, cette

fois pour son pays et ne revint plus. Il mourut en juin 1879, on dit que sa mort fut des plus édifiantes.

III. — Dans le même mois de cette année 1853, un jeune ecclésiastique, entra dans la société des Victimes. Mais, au beau jour du Sacré-Cœur, 18 juin, il eut une violente attaque d'épilepsie. Les lois de l'Église sont expresses, il ne pouvait être admis aux saints Ordres, ni faire sa profession, il fallut le congédier. Tout ce qui resta de son séjour, c'est que le Père, ayant commencé de réciter avec lui ses Matines, à minuit, en conserva l'usage jusqu'au moment où, vaincu par la maladie, il cessa de les dire à cette heure. Ce départ fut d'ailleurs une grande grâce de Dieu qui le délivra d'un triste sujet, comme le fit voir la suite de sa vie vagabonde.

IV. — L'abbé Révertégat, qui avait fait entrer le Frère Étienne, demanda plus tard sa propre admission. C'était un bon et digne prêtre, estimé de tous ses confrères et de ses supérieurs pour son zèle et sa grande sainteté ; mais d'un caractère très-indécis, très-hésitant. Il fut longtemps à prendre son parti. Enfin, le 14 juillet, il donna sa démission de vicaire et entra chez les Victimes avec l'autorisation de Mgr de Mazenod. Ses doutes et ses anxiétés redoublèrent ; cependant, s'étant un peu calmé, il prit le saint habit de la Religion, le 15 août 1853. A dater de ce moment, il n'eut plus de repos. Sa mère, ne pouvant se résoudre à ce sacrifice, quoiqu'elle eût encore quatre enfants, faisait des scènes de désolation, elle passait ses journées à pleurer à la porte du couvent. L'abbé Révertégat ne put y résister, son âme n'était pas assez fortement trempée pour cette

lutte et d'un commun consentement, il se sépara du bon Père, conservant à jamais les meilleures relations avec lui. Mgr l'Évêque le nomma vicaire à la Belle-de-Mai, après s'être assuré, avec sa délicatesse accoutumée, que sa présence si rapprochée ne serait pas désagréable au P. Jean. Il est impossible de dire quel bien il fit dans cette paroisse, par son zèle et son esprit de pauvreté. Fondateur d'une œuvre de jeunesse très-florissante, elle mourut à son départ, quand l'évêché, déterminé par ses grandes vertus, le nomma à un vicariat de confiance pour suppléer un curé devenu trop âgé et qui ne pouvait plus faire du bien. Plus tard, il fut curé de Saint-Pierre-lès-Marseille et sa pauvre mère, qui n'avait pu supporter sa séparation, eut la douleur de lui survivre ; Dieu l'appela à lui dans la force de l'âge. Grande leçon pour les familles qui marchandent leurs enfants au bon Dieu!

V. — Une vocation plus héroïque fut celle du P. Joseph. Dieu destinait ce nouveau religieux à être la consolation et la joie du P. Jean pendant seize années. Le 15 novembre 1855, venant de prêcher sa seconde retraite aux religieuses de Saint-Charles, d'Arles, arriva au monastère, M. l'abbé du Plessis, alors âgé de 25 ans. Son histoire est trop extraordinaire, pour ne pas nous y arrêter un moment. Le comte du Plessis de Grénedant, petit-fils du dernier président des États de Bretagne, fils d'un député ultra-royaliste de la Restauration, appartenait à la branche aînée d'une des plus anciennes familles bretonnes, alliée à tous les grands noms, entr'autres au général comte Espivent de la Villeboisnet, qui commanda le 15e corps d'armée à Mar-

seille, après la Révolution de 1870. Pour les gens de bon sens, habitués à deviner les caractères, le comte du Plessis annonça dès son enfance l'énergie de son âme de breton et la grande bonté de son cœur. Pour le vulgaire, c'était un lutin, un espiègle, un diable, comme on n'en vit jamais. Que de peines il donna à ses maîtres, que de soucis à sa mère, femme forte, énergique, remarquable, plus tard restée veuve avec un grand nombre d'enfants à élever! A trois ans, elle le mit à une petite école pour laisser à sa maison quelques heures de repos ; le maître fut obligé de l'enfermer seul dans une chambre, la classe était impossible avec lui, il grimpait partout, touchait à tout, dérangeait tout le monde ; il était aussi bon qu'espiègle, mais son magister ne savait pas le comprendre. Si Dieu le préserva de tout accident, ce fut un vrai miracle, car un jour il avalait une balle en plomb, un autre jour du vitriol, à chaque instant c'était quelque chose de nouveau et d'extraordinaire. Quant aux vêtements, impossible de lui en fournir ; il les déchirait tous, les salissait, au désespoir de ses bonnes.

A six ans, on lui donna un précepteur, qui ne sut pas mieux deviner son caractère et qui le punissait tout le long du jour. C'était le plus mauvais moyen ; il se raidissait contre les punitions, se moquait de son maître ; sa mère seule en faisait ce qu'elle voulait en le prenant par le cœur, mais cela durait peu et c'était toujours à recommencer : « Quand je serai grand, disait-il à six ans, je me ferai soldat ; j'aurai un grand sabre et je dirai à ma bonne : Tire-moi mes bottes ou je te coupe la tête avec mon grand sabre. »

Il se prépara cependant avec une grande ferveur

à sa première communion, mais son étourderie l'empêcha de la faire le même jour que les autres. Il y avait une demie-heure de chemin de son château de la Bruyère à la paroisse. En route, quoique entre sa mère et son précepteur, il arracha et mangea de l'herbe. Pareille chose arriva le jour de sa Confirmation, où sa conscience scrupuleuse l'empêcha de communier, sous prétexte qu'il avait mâché du papier pendant la messe, ce qui ne violait pas absolument le jeûne eucharistique. C'était un étourdi complet ; malgré cela, très pieux quand il pouvait se fixer un moment et d'une pureté de mœurs angélique. A la procession de la Confirmation, le curé, qui le connaissait bien, sachant qu'il mettrait le désordre dans les rangs, ne trouva rien de mieux que d'en faire son vicaire et de le placer à côté de lui. René en fut ravi, se conduisit très-bien, et cela dura quelques jours. Malheureusement, le précepteur n'avait rien de ce qu'il fallait pour élever un tel enfant. Très-instruit, il enseignait très-bien ses élèves, mais sévère à l'excès, il ne passait rien à René; le pauvre enfant était toujours au pain sec pour ses méfaits et ceux de ses frères : c'était le bouc-émissaire. Lui s'en moquait, sa mère en était fort inquiète, craignant que cet austère régime ne nuisît à sa délicate complexion. On le mit donc au collège de Rennes où son précepteur l'accompagnait tous les jours, matin et soir, avec ses frères. Hélas ! il s'en fit promptement chasser et pour une bien petite faute. Il avait pris une souris vivante et l'attacha sur la chaire du professeur d'histoire. Ce pion inexorable demanda son expulsion immédiate, aucune promesse de René qui pleura beaucoup, aucune prière de sa mère ne purent le fléchir ; à la

rentrée des classes on essaya d'une nouvelle tentative, René lui disait en sanglotant : « Je serai bien sage, si vous ne voulez pas le faire pour moi, faites-le pour ma mère. » Rien n'y fit, on dut lui donner un maître pour lui seul, cela ne réussit pas mieux. Un jour, il avait pris une clef à son professeur, celui-ci veut la ravoir et le poursuit ; René plus agile saute sur les tables, le maître essoufflé est obligé d'appeler les domestiques à son secours ; la punition fut impitoyable. Mme du Plessis gémissait de ces excès, elle qui faisait tout ce qu'elle voulait de cet enfant en le prenant par le raisonnement. Qu'on ne croie pas que ce fût une mère faible : elle savait le punir, mais à sa manière. Après son expulsion du collège, elle le conduisait tous les jours à la promenade pendant deux heures, mais sans lui adresser une parole. René n'y tenait plus, essayait de dire quelques mots : « Taisez-vous, monsieur, c'est pour votre santé que nous nous promenons, et non pour votre plaisir. » Et cela dura bien des jours.

Dieu avait permis son expulsion du collège où il se serait peut-être gâté, pour le faire entrer chez les Eudistes. Les premiers mois ne furent pas brillants, mais, en juillet, ayant perdu une sœur de neuf ans, il écrivit à sa mère pour l'assurer qu'à l'avenir il serait sa consolation et il tint parole : « Si je manque à ma parole à partir du 15 juillet, disait-il, regardez-moi comme un homme sans honneur. » Il devint pieux, laborieux, sans perdre son caractère. Un jour, en rhétorique, il composait pour les prix, il était près d'une croisée qui donnait sur le verger. Tout en composant, avec son couteau, il embrochait les abricots et les croquait. Cela ne l'empêcha pas d'avoir le premier prix. A la fin de sa philosophie, à la com-

position en dissertation, impossible de trouver une idée ; le temps allait presque finir quand tout à coup le sujet s'éclaircit dans son esprit ; il griffonne quelques pages que jamais les maîtres ne purent lire. On allait le mettre hors concours quand un de ses professeurs représente qu'il perdrait le prix d'excellence, auquel il avait un droit évident, et on décida de lui faire lire à lui-même son travail devant le jury. Il ne put en venir à bout. Enfin, par ce qu'on put déchiffrer, il fut classé le troisième. Malgré ces mésaventures, il ne perdit le prix d'excellence que d'un point. Son examen du baccalauréat ès-lettres fut enlevé sans difficulté ; alors, surmontant toutes les oppositions qu'on put lui faire, méprisant les espérances que lui donnait le monde, il entra à Issy d'abord, puis à Saint-Sulpice. C'était en 1848. Il s'y fit remarquer par sa vive intelligence, sa piété exemplaire, mais surtout par son amour des pauvres poussé jusqu'à l'excès. Un jour il revint en vacances sur une impériale, au milieu des bagages, ne pouvant payer sa place parce qu'il avait tout donné. Une autre fois, s'étant entièrement dépouillé et n'ayant plus un franc pour payer une chambre à l'hôtel, il allait passer la nuit dans la diligence. L'hôtelier pris de pitié le logea pour rien. Voilà à quoi le réduisait son amour des pauvres.

Ce besoin de donner fut la passion de toute sa vie. Un jour, nous anticiperons sur les années, un de ses confrères, partant pour une mission, s'aperçut qu'il n'y avait pas de mouchoir dans son sac de voyage. La lingère assura les avoir mis, le P. Jean ne sait qui croire ; bientôt on s'aperçut à l'air gêné du P. Joseph qu'il était le coupable. En effet, il avoua tout honteux qu'ayant donné tous ses mouchoirs

aux pauvres, il avait pris ceux de son confrère pour un autre malheureux qui n'en avait point.

En 1853, il éprouva la première atteinte de sa maladie de poitrine et, malgré la douleur qu'il en ressentit, sa famille le rappela à Quimper, où on espérait mieux le soigner, tout en étant au séminaire. Il fut ordonné prêtre en 1855 et, peu après la mort de son père, on l'envoya à Hyères, pensant qu'il y rétablirait sa santé. C'est alors qu'il s'arrêta chez le P. Jean avant ou après sa cure, et les bons soins du Père parurent l'avoir rétabli. En 1857, il fut à Quimper pour la prise d'habit de sa sœur Émilie au couvent du Sacré-Cœur, et retourna promptement au couvent de la Belle-de-Mai, où son cœur l'attirait invinciblement. Depuis son séjour à Issy, il faisait partie de la petite association des Victimes.

Cependant, le prudent P. Jean hésitait beaucoup à l'admettre à cause de sa déplorable santé. Ce bon abbé du Plessis semblait aggraver son état par le plus souverain mépris de tout soin. Dur pour lui-même jusqu'à l'exagération, l'obéissance seule pouvait lui imposer des remèdes, et c'était toujours d'une manière insuffisante, tant il était habile à prouver qu'il n'en avait pas besoin. Que de malades sont la croix de leurs communautés par les soins excessifs qu'ils demandent, vrais fléaux qui ne pensent qu'à eux et qui, sous prétexte de santé, s'abandonnent à tout l'égoïsme de leur nature ; mais aussi que d'anxiétés donnent à leurs supérieurs, ces natures plus riches qui ne vivent que par l'esprit et par le cœur, pleines de mépris pour leur propre corps! Chose remarquable ! ces derniers ne meurent pas plus tôt que les autres et souvent plus tard, l'énergie de leur âme décuple les forces qui manquent aux

natures molles et personnelles. L'anxiété du P. Jean était d'autant plus grande que M. Caduc, le vénérable directeur de M. du Plessis à Saint-Sulpice, l'avait prévenu de ce défaut, le seul, disait-il, qu'il eût conservé de l'insouciance de son enfance. « Il est étourdi, imprudent, dans tout ce qui a de rapport à sa santé, vrai braque. Il faudrait un miracle pour nous l'attacher, ajoutait le P. Jean, tant sa poitrine est déplorable, malgré le vif et constant attrait qu'il a pour nous. Voilà un homme à surveiller ; s'il arrivait avant moi, il faut faire attention à ce qu'il soit couvert. Frère Étienne serait capable de faire un lit avec un simple drap, ou d'arranger les couvertures de façon que les pieds sortissent d'un demi-mètre. »

Le sage Père refusa de lui donner l'habit pendant quatre ans ; mais, que ne peut pas la tenacité d'un breton ! Nous nous rappelons encore ce bon abbé du Plessis, pendant ces quatres années, revêtu d'une méchante soutane qu'un pauvre eût refusée, la tête toujours nue ; c'est lui qui remplissait les fonctions de portier et nous étions prodigieusement édifiés de la promptitude avec laquelle il venait ouvrir, tandis que le Frère Étienne nous laissait morfondre à la porte ; sa figure décharnée avait un air angélique, ses yeux pétillaient d'esprit, sa bouche souriait toujours. A notre demande : Comment allez-vous? il répondait invariablement : Très-bien, et nous l'aurions cru, si l'extinction de sa voix et sa toux continuelle n'eussent trahi la vérité. Le P. Jean le soignait bien, lui faisait faire gras ; il avait mis un poële dans sa chambre, agrandie plus tard quand il fut gravement malade, par la réunion de deux cellules. On lui avait donné le nom de P. Joseph des Cinq Plaies, au lieu de *Jean* des Cinq Plaies qu'il avait dans la

petite association, afin d'éviter toute confusion avec son supérieur. Dieu avait ses desseins, ils déjouèrent les décisions de la sagesse humaine ; car, tandis que les médecins lui avaient donné seulement quatre ans de vie, il vécut près de seize ans encore, survivant pendant huit et treize ans à ses robustes confrères, à qui tout semblait promettre une longue vie.

Il exerça peu le saint ministère, confessant parfois, ayant pu prêcher une fois ou deux seulement dans la petite chapelle des Victimes, mais son repos n'était pas oisif ; très-bon théologien, il fit en outre des travaux considérables sur les cérémonies sacrées, pour lesquelles il avait une remarquable aptitude. A l'époque des guerres d'Italie et de 1870, on avait établi des camps dans les terrains vagues de la Belle-de-Mai. Quelques soldats attirés par la cloche du couvent furent si bien reçus par le P. Joseph, qu'ils en attiraient d'autres. Combien il en réconcilia avec le bon Dieu! Son affabilité et ses bonnes manières les ravissaient. Les soldats avaient toujours été l'objet de son amour, c'était dans son sang ; s'il ne se fût pas fait prêtre, il aurait été militaire comme tous ses aïeux. L'un de ses frères, zouave du Pape, était mort glorieusement à Castelfidardo pour la plus noble des causes, l'autre était mort en 1870 pour sa patrie au siège de Paris. Il lui semblait revoir ses frères dans chaque soldat. En somme, sa vie fut une vie de prière, d'immolation et de sacrifice, une vraie vie de Victime du Sacré-Cœur. Peu à peu le cercle se restreignit autour de cette sainte existence. Plusieurs fois on l'avait cru à l'agonie et le P. Jean l'avait administré, il s'en était toujours tiré. C'était quelque chose d'admirable que ces scènes vues de Dieu seul et d'un petit nombre d'amis ; on ne savait ce qu'il y

avait de plus remarquable, ou de la courageuse fermeté du P. Jean ou de la gaieté toujours paisible de ce mourant. A une époque où il semblait plus mal, la marquise du Plessis, sa mère, était accourue du fond de la Bretagne pour le voir encore une fois ; il se remit et vécut plusieurs années. Enfin, il cessa de célébrer exactement la sainte Messe et finit par ne plus la dire du tout ; ce fut sa plus cruelle privation. Il ne récita plus son office, mais nous le trouvions toujours assis ou demi-couché sur son lit, égrenant son gros chapelet passé autour de son cou.

Il mourut enfin le jour de S. Jean, 27 décembre 1875, dans la quarante-sixième année de son âge ; laissant encore une fois le P. Jean infirme, tout seul dans son monastère désert, vraie victime immolée dans son cœur, encore plus qu'il ne l'avait été dans sa chair. Nous avons dit qu'une sainte âme lui avait prédit cet isolement qui ne pouvait plus le surprendre tout en le déchirant. M. Payan-d'Augery consacra au P. Joseph une longue notice dans un journal de Marseille (1).

Avec le comte René s'éteignit la branche aînée des du Plessis de Grénedant. Sa dernière sœur, la vicomtesse de Saisy et sa mère la marquise douairière lui survécurent peu. Cette maison ne pouvait finir plus glorieusement : de trois garçons qui semblaient promettre une nombreuse lignée, l'un, avons nous dit, était mort pour l'Église, le second pour son pays, le troisième mourait en Victime pour le salut des âmes.

(1) *La Semaine Liturgique* allait publier une autre notice nécrologique ; le P. Jean, prévenu à temps par le directeur lui-même de cette Revue, demanda à la rédaction de n'en rien faire, sous ce prétexte que le P. Joseph s'y serait opposé, s'il avait pu être consulté.

VI. — Nous avons anticipé sur les dates, afin de raconter d'un seul trait la vie du P. Joseph. Il vivait encore, lorsque vint au couvent des Victimes le cinquième sujet qui se présentait depuis la fondation, le second qui devait y vivre et y mourir en si peu d'années. Jean Barret, né le 7 décembre 1834, était élève au petit-séminaire de Beaucaire, quand le P. Jean y prêcha la retraite en 1851. Séduit par l'attrait que le prédicateur répandait partout autour de lui, il demanda son admission avec les plus vives instances. Le Père le trouva trop jeune et l'ajourna. Il le revit depuis pendant la troisième retraite à Arles, puis pendant celle de Saint-Chamas en 1856, sa résolution parut fort ébranlée. « J'ai vu Barret, écrivait le P. Jean, toujours fort bon. Comme on m'a grondé de tout côté de laisser dormir nos anciens *projets;* je lui ai parlé dans ce sens. Il a toujours regretté l'abandon de sa première idée de nous venir. Je l'ai engagé à y réfléchir. Certes, je n'ai guère eu d'éloquence pour l'attirer et ne suis pas sorti de ma raison. Comme il est froid de son côté, vous pouvez vous figurer le calme de notre conversation. Si cela s'arrangeait, on ne pourrait nous accuser d'enthousiasme. J'ai fait cette démarche pour ne pas contrarier les volontés de Dieu, auxquelles je m'abandonne entièrement. Un autre aurait exhorté, démontré la vocation; je me suis borné à lui dire : Soyez sage et Dieu arrangera tout. » En effet, M. Barret acheva son séminaire et fut ordonné prêtre. Tout semblait donc fini ; mais c'était une nature calme, réfléchie, qui ne faisait rien par enthousiasme, et d'ailleurs ses parents, comme tous les gens du peuple, faisaient les plus fortes oppositions. Le P. Jean les gagna par sa grande générosité, remboursa les frais du sémi-

naire, les indemnisa de leurs sacrifices et l'abbé Barret entra définitivement au couvent le 22 juin 1859, le lendemain de son ordination, huit ans après ses premières ouvertures au séminaire de Beaucaire. C'était une vocation lentement mûrie. L'opposition de Mgr Chalandon avait été très-vive ; il se séparait avec peine d'un si excellent sujet, et d'ailleurs ce nouvel ordre non encore formé ne lui inspirait pas une grande confiance. Mais, ayant fait la connaissance du P. Jean pendant une de ses retraites d'Aix, il fut séduit, comme tout le monde, par son jugement exquis, ses grandes manières, son air de sainteté, et il donna son consentement avec une ample bénédiction. L'abbé Barret prit le saint habit le 21 septembre 1859, et s'appela le P. André des Sept-Douleurs. C'était un magnifique jeune homme, grand, bien fait, blond, à la figure angélique, d'une douceur qui lui gagnait tous les cœurs. La communauté des Victimes se composait alors de quatre religieux : le P. Jean, le P. Joseph, le P. André et le fameux Frère Étienne.

Le P. André annonçait des dispositions pour la chaire ; mais le P. Jean, le trouvant trop jeune pour le lancer dans les missions, le garda pendant deux ans qu'il employa à le former par l'étude à son futur ministère. Il débuta dans sa carrière de missionnaire en prêchant les trois dernières semaines de carême à Saint-Louis, gros village de 3,000 âmes, aux portes de Marseille, où il y a de braves gens, comme partout, mais bien peu comme dans tous les pays qui bordent les grandes routes. « Il a débuté sur une terre assez ingrate, disait le vénéré Père; il y a eu assez de consolations pour être encouragé et pas assez de succès extérieurs pour être enivré; c'est

pour le mieux. » Pourtant les notes que nous avons sous les yeux ajoutent que, hommes et femmes, en retard depuis bien des années, s'adressèrent à lui et firent leur paix avec Dieu. Dans une autre lettre de septembre 1860, nous lisons : « Mon jeune P. André prêchera très-bien ; je ne le lui dis pas, le diable apprend assez ces choses, pauvres gens que nous sommes. »

Ses seconds sermons furent pour la chapelle des Victimes, pendant les trois jours de l'adoration perpétuelle, en 1861. Sa parole douce, onctueuse et pathétique, disent les notes, fut fort goûtée. A ce moment la société se composait d'un Père de plus, le P. Paul, et d'un autre convers, le F. Laurent, en tout six religieux. Pour la première fois, on les vit tous ensemble entourant l'autel en cette fête de l'adoration. Le P. Jean, avec son air si vénérable, ses trois Pères, tous de taille égale, c'est-à-dire très-grands comme leur Prieur, les deux Frères plus petits. Le public qui remplissait la chapelle les contemplait avec admiration, tant ils étaient recueillis, faisant les cérémonies avec une inconcevable majesté. C'était l'heure du Thabor pour cette œuvre des Victimes ; cette heure ne devait pas plus durer que celle du Thabor. Mais, ainsi que le disait le P. Jean avant même d'avoir vu la douloureuse fin de son *projet,* « Dieu n'a pas besoin de la durée de ses œuvres, il lui suffit qu'elles aient existé. Ce qui est certain aussi, c'est que Dieu fait tout pour sa gloire et pour notre bien. »

En cette même année, le P. André prêcha à l'occasion de l'adoration perpétuelle de la paroisse Saint-Charles, à la Belle-de-Mai, et à celle de Saint-Julien, petite paroisse de 1,500 âmes, à six kilo-

mètres de Marseille. Sa parole fut fort appréciée et son supérieur jugea qu'il pouvait lui confier des prédications plus importantes. Il prêcha les deux retraites d'Eyguières, petite ville de 2,600 habitants, dans le diocèse d'Aix et de Mallemort dans le même diocèse, au bord de la Durance. Longtemps après, on se souvenait encore des fruits abondants de salut qu'il y avait produits.

Le pensionnat des Frères de Marseille, avec ses six cents élèves, l'entendit pendant sa retraite du mois d'octobre. Il se formait ainsi peu à peu à tous les genres du ministère. En novembre, il prêcha la retraite des conférences de Saint-Vincent-de-Paul à Marignane, diocèse d'Aix; celle de la congrégation des Filles d'Auriol, diocèse de Marseille, et peu après à l'adoration perpétuelle dans cette même petite ville de 3,500 habitants. A mesure que ses succès devenaient plus grands, ses prédications se multiplièrent, d'autant plus que les infirmités de son supérieur ne permettaient plus à celui-ci de sortir de Marseille. Omettant les années précédentes, nous le trouvons, pendant le mois de janvier en 1865, prêchant pour l'adoration perpétuelle dans la grande et belle paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. Le second jour de cet exercice, au moment où il partait, il se fit une cruelle blessure à la main, et, à peine pansé, malgré une douleur très-vive, il monta en chaire à son ordinaire. Une mission à Orgon, petite ville de 2,800 âmes, dans le diocèse d'Aix, lui donna la consolation de voir cent trente hommes à la sainte Table. La retraite de Fuveau, et le Jubilé de Bouc-d'Albertas, dans le même diocèse, lui donnèrent les mêmes joies.

Une circonstance amenée par les desseins de

la Providence prouve bien la grande âme du P. André et la solidité de sa vocation si mûrement déterminée, mais désormais irrévocablement fixée. L'archevêque d'Aix, Mgr Chalandon, considérant d'une part l'incertitude de cette œuvre des Victimes et sachant d'autre part quel excellent sujet il perdait en ce zélé P. André, l'apôtre de son diocèse, lui offrit un poste avantageux. Le P. Jean, avec son immense générosité, se chargea de plaider la cause de l'archevêque ; ses arguments semblaient sans réplique possible : le P. Paul était mort prématurément, le P. Joseph, toujours mourant, ne pouvait se promettre de longs jours, le Frère Laurent avait depuis longtemps abandonné sa vocation ainsi que le Frère Étienne; enfin lui, P. Jean, usé, accablé d'infirmités ne pouvait se promettre un long avenir. Le P. André resterait donc bientôt tout seul. Il n'y avait rien à répondre, c'était la triste réalité ; il fallait donc accepter l'offre si bienveillante de l'archevêque, alors que la jeunesse du religieux lui promettait une brillante carrière dans l'Église. Le P. André lui répondit que rien au monde ne pourrait lui faire abandonner sa vocation si lentement choisie. Si le dernier survivant devait rester seul, tant valait que ce fut lui plutôt que son vénérable Père. D'ailleurs, ils étaient encore trois, ce n'était donc pas le moment de hâter la ruine du projet par sa défection. On ne sait qu'admirer le plus dans cette lutte héroïque, de la générosité du Père ou de celle du fils ; c'est le fils qui devait bientôt et le premier recevoir la couronne de la victoire, en succombant littéralement les armes à la main.

Le P. André continua donc ses prédications au dehors, et Dieu de son côté continua à bénir ses

travaux apostoliques. En 1866, il prêcha le carême à Agde avec un succès dont nous verrons trop tôt les suites admirables. Il en revint par mer le mardi de Pâques, 3 avril, et partit tout de suite pour une retraite à Maussane, diocèse d'Aix. « Les courses de taureaux lui ont fait une rude concurrence, écrivait le P. Jean dans ses notes ; il a réussi néanmoins et un bon nombre d'hommes se sont approchés de la sainte Table ».

Au mois d'octobre, il prêcha une retraite au séminaire d'Aix où il avait passé les dernières années de sa jeunesse : le soir de son retour 21 octobre, il commençait la retraite des filles de la paroisse de Saint-Martin de Marseille. Revenant à son monastère, un soir de ses prédications, « Dieu, dit le P. Jean, lui envoya une étrenne de Victime. » Il reçut un violent coup d'une de ces énormes barres de charretier, dites *tavelles*. Nous ne savons si ce fut un pur accident ou la méchanceté du charretier ; dans tous les cas, ce fut une vengeance du diable pour le grand succès qu'il avait eu. Au mois de novembre, à l'occasion d'une retraite prêchée à la congrégation d'Aubagne près Marseille, M. Blancard, vicaire-général, disait : « Le P. André, malgré sa jeunesse, a prêché avec l'expérience d'un homme de 40 ans. » Revenu le 18 dans la journée, il commença dès le soir même la retraite des filles de Saint-Laurent, paroisse située dans les vieux quartiers de Marseille. Enfin, il termina cette année 1866 par une retraite à Saint-Marcel-lès-Marseille. Il semblait que ce bon ouvrier de Jésus-Christ se hâtait comme s'il eût aperçu le déclin de sa vie ; sa nuit en effet était proche.

Aux premiers jours de mars 1867, le P. André alla prêcher le carême à Marseillan dans l'Hérault,

à quatre kilomètres d'Agde, où il avait laissé tant de souvenirs l'année précédente ; jamais il ne s'était mieux porté, il était plein d'ardeur et de vie. Trop fatigué pour l'accompagner jusqu'à la porte de la rue, le P. Jean lui fit ses adieux et l'embrassa sur le haut du perron ; qui lui eût dit que c'était pour la dernière fois! Le 27 mars, le Père Prieur, allant confesser les Oblates de M. Vitagliano, trouve sur la porte son sacristain, qui l'avait précédé avec une dépêche foudroyante : « Le P. André très-mal, accès malin. » Il retourne immédiatement à son couvent, et, pendant qu'il se dispose à partir pour Agde, nouvelle dépêche : « Le P. André est mort, que faire pour l'inhumation ? » Que s'était-il donc passé? Le carême allait son train avec son succès ordinaire; le prédicateur plein de force et de jeunesse se portait mieux que jamais. Ces villes du littoral de l'Hérault sont entourées de marais et très-fiévreuses pour ceux qui ne sont pas acclimatés. Un premier accès de fièvre l'avait atteint, il était léger, on n'y avait malheureusement pas pris garde alors qu'il eut été si facile de l'enrayer. Le médecin, en soignant le second accès, par la permission de Dieu, crut soigner le premier. Il se trompa gravement, car il n'était pas possible qu'un jeune homme si vigoureux, fut tout-à-coup si mal, avec un si violent délire dès le premier accès. Le troisième l'emporta, sans qu'on s'y attendît et sans qu'on eût seulement le temps de lui donner l'Extrême-Onction, quoiqu'il fût entouré de prêtres. Le matin, il avait voulu se confesser ; mais seulement parce qu'il avait l'habitude de le faire tous les huit jours. Ses grandes occupations ne le lui permirent pas à ce moment, il renvoya au soir, le soir il était mort... « Cette privation de

sacrements, pour le cher défunt, me peine, elle me cause des regrets, mais point pour son âme. La mort a été subite, mais non imprévue, » écrit le P. Jean dans ses notes désolées. « Le 26, il allait monter en chaire, la fièvre le reprend, les médecins croient à un second accès, c'était le troisième, à onze heures et demie il était mort. On avait été chercher précipitamment les saintes huiles, c'était trop tard. »

Alors se passa une véritable scène du moyen-âge, comme on n'en voit plus que dans ces pays remplis d'une foi si ardente. M. Martin, archiprêtre d'Agde et grand ami du P. Jean, lui avait demandé ses intentions pour les obsèques. Il répondit qu'étant à Marseillan, le P. André devait provisoirement y rester, avec réserves expresses pour l'avenir, car il désirait le faire transporter plus tard à son monastère de Marseille. Cependant, disait-il, « ce serait une grande consolation pour moi d'avoir son cœur. » Sur ce, le bon curé d'Agde décida que les obsèques auraient lieu dans sa paroisse ; c'était plus commode pour prendre son cœur, et la population encore tout enthousiasmée du carême de l'année précédente voulait absolument garder ses restes. Un long cortège se forme, croix et bannières en tête ; toute la population agdoise veut avoir le bonheur de l'accompagner et se met en route. Mais ceux de Marseillan ne l'entendaient pas ainsi ; voilà les deux paroisses en présence avec leur curé en tête, prêtes à en venir aux mains. La gendarmerie s'empressa d'empêcher le conflit qui menaçait d'arriver à l'effusion du sang. — C'est vous qui l'avez tué l'année dernière, en ne voulant pas vous convertir, disaient les uns ; — Vous l'avez tué vous-même en le faisant prêcher, alors qu'il était déjà malade, répondaient les autres.

Le curé d'Agde proposa de le faire transporter dans son pays, à Tarascon, et de laisser les choses dans le *statu quo*, jusqu'à la réponse du P. Jean; mais ceux de Marseillan craignent une surprise et quinze hommes armés de fusils veillent toute la nuit autour du corps, pendant que d'autres sont placés en sentinelles avancées pour prévenir un retour offensif des agdois. Le P. Jean décida sagement que, le P. André étant mort à Marseillan, les armes à la main, c'est là que ses restes devaient demeurer provisoirement. « Excès d'ardeur dans ces populations, écrit le Père dans son journal, mais qui vaut mieux que l'indifférence religieuse. Fermons les yeux sur les détails, le fond leur fait honneur, bien que je pense que, en ardent cavalier, M. Martin se soit lancé trop vite. Mais il l'a fait par amour pour sa paroisse, par estime pour le P. André et par amitié pour nous. Le *statu quo* provisoire arrangera tout. »

Les obsèques furent un vrai triomphe; toute la population se cotisa pour élever un monument à sa mémoire, ce qu'on exécuta plus tard, quand le P. Jean eut renoncé à faire venir son corps à Marseille, et cette mort fit plus pour la conversion de Marseillan, que n'eussent pu faire ses plus brillantes prédications. *Defunctus adhuc loquitur* (1).

La fermeté d'âme du Père supérieur fut admirable, il reçut ce coup cruel et si inattendu, en vrai Victime. Nous admirions tous ce mélange de sensibilité exquise et d'énergie. Il n'interrompit pas un moment ses occupations ordinaires, il entendait alors les confessions des Quatre-Temps ; on aurait dit que rien ne lui était arrivé, étant toujours tout à tous comme s'il n'eût eu aucune autre préoccupation.

(1) Héb. XI, 4.

Cependant le jour du service, dans sa chapelle, la nature reprit ses droits et, plusieurs fois pendant la grand'messe, ses larmes couvrirent sa voix, arrachant celles de tous les assistants. Ainsi mourut à la fleur de son âge, il n'avait pas encore 33 ans, et dans la plénitude de sa force, ce saint et zélé P. André, vraiment nommé le Père des Sept-Douleurs, par les douleurs qu'il laissa après lui dans le cœur de son supérieur, de ses confrères, de sa famille, du couvent des Victimes, de ses amis et parmi les populations chrétiennes qu'il avait évangélisées.

VII. — M. Antoine-Pascal Estay naquit à Saint-Chamas, diocèse d'Aix, le 26 mars 1826, de la plus chrétienne des familles, comme il y en avait tant autrefois et si peu aujourd'hui. Son père, simple maçon, faisait tous les jours sa méditation avant d'aller au travail, et on a conservé une lettre de M. Plumier lui donnant des conseils sur sa manière d'oraison comme on les donnerait à une religieuse ; M. Payan-d'Augery a reproduit cette lettre dans la vie de ce saint prêtre. La mère restée veuve à 40 ans avait un ardent désir de se faire religieuse ; elle hésita à cause de son âge avancé, peut-être aussi à cause des besoins de ses enfants ; puis tout d'un coup en 1870, à l'âge de 77 ans, elle entra chez les austères Capucines de Lorgues, dans la Drôme ; sa propre fille en était abbesse, et tout le monde regardait avec admiration cette vieille mère devenue la fille, obéissant comme un enfant à sa fille devenue sa mère, observant sans aucune dispense la règle dans toute sa rigueur, le jeûne, l'abstinence, la nudité des pieds, les veilles de l'office de la nuit, comme une jeune novice. Elle mourut le 25 septembre 1879, à l'âge

de 86 ans, survivant deux ans à sa fille l'abbesse. De pareils parents méritaient d'avoir un tel fils : M. Estay devint prêtre, vicaire de Sainte-Marthe de Tarascon ; c'est là qu'ayant fait la connaissance du P. Jean pendant un de ses carêmes, il résolut de se donner à lui. Ce n'était pas facile, car, si du côté de ses parents chrétiens il n'y avait pas d'obstacles, il n'en était pas de même du côté de son archevêque, Mgr Chalandon, qui ne voulait pas se priver d'un pareil sujet. Le P. Jean, avec sa grande prudence, fit d'abord la conquête de M. Lucas, le respectable supérieur du grand-séminaire et vicaire-général, qui l'appuya auprès de l'archevêque, enfin celle de Mgr Chalandon lui-même, et M. Estay put entrer chez les Victimes le 1er juin 1861 ; il avait alors 36 ans et demi. Le jour du Sacré-Cœur, 7 juin, le P. Jean lui donna le saint habit et le nomma le P. Paul de la Croix. On n'aurait pu dire quel était le plus saint de ces trois religieux, ayant tous cependant un caractère très différent. Le P. Joseph était un type de breton, avec sa tête dure qui pliait seulement devant l'obéissance ; le P. André, la douceur même, était froid, réservé, avec une figure de S. Louis de Gonzague ; le P. Paul, lui, était la gaieté même, avec un si heureux caractère qu'il avouait n'avoir jamais eu de soucis pendant toute sa vie : capable des plus grands sacrifices, il les faisait avec l'insouciance d'un enfant ; on ne peut croire quelle joie il répandait dans cette petite communauté. Le P. Jean, avec son esprit naturel, avait la conversation la plus sémillante ; il avait beaucoup vu, beaucoup retenu, contait d'une façon fort intéressante ; le P. Paul était remarquable par ses saillies imprévues. C'était un grand original, nous disaient ses anciens confrères

de Tarascon, mais un très-aimable original, ne pouvant souffrir la tristesse et la bannissant autour de lui, avec un naturel qui obligeait à rire. « Vers la fin de 1862, lisons-nous dans ces notes qu'on nous a confiées, nous fîmes une grave maladie. L'évêché envoyait tous les dimanches un prêtre pour nous remplacer. Le 16 novembre, ce fut le tour du P. Paul. Après la messe il vint auprès de notre lit et là, pendant près d'une heure il fut d'une si intarissable gaieté qu'il nous eût ressuscité si nous eussions été mort. Qui nous eût dit, que, si peu de jours après, à notre première sortie, nous l'accompagnerions à sa dernière demeure! »

Chose étonnante, avec un pareil caractère, le P. Paul ne pensait qu'à la mort, ne désirait que la mort. Il en parlait sans cesse, sans affectation, joyeusement, sans s'en préoccuper aucunement, d'une manière toute naturelle. Il n'abordait jamais un confrère sans lui dire : Quand mourons-nous ? Quand allons-nous au ciel ? Sa maxime habituelle était celle de S. Paul : *Desiderium habeo dissolvi et esse cum Christo* (1). C'était sa pensée constante dépouillée de cette gravité, de ce sérieux qui accompagnent d'ordinaire la pensée de la mort. Il en parlait comme il aurait dit : Quand partons-nous pour les vacances ? C'était comme un pressentiment habituel.

Ses missions furent peu nombreuses, le temps lui manqua, mais brillantes. Moins châtié dans son style que le P. Jean ou le P. André, il avait surabondamment le trait, la vie qui leur manquaient un peu à tous deux. Très-inégal, son entrain, tout méridional, enlevait les auditoires, son zèle ardent

(1) Phil., 1, 23.

emportait la conversion. Fort intelligent, plein de bon sens, ayant déjà acquis l'expérience des âmes dans ses onze années de ministère, partout où il avait prêché, il avait réussi. Il remuait les populations par son ardeur toujours soutenue. Ses sermons finis, il s'acharnait aux âmes rebelles qui refusaient de se convertir ou même de venir à ses prédications. Dans une de ses missions, on lui parla de deux bûcherons qui ne venaient jamais à l'église ; il fut les chercher dans leurs bois, sans pouvoir les atteindre. Il y retourne de nuit, et, leur tendant ses deux grands bras : « Venez, mes frères, leur dit-il, je vous aime déjà, » et les embrassant tendrement il les vit tomber à ses pieds fondant en larmes. Quelques jours après, ils prirent part à la communion générale, c'était leur première communion. « Voilà un homme, » disait-on dans une paroisse où on se plaignait qu'on n'appelait que des prédicateurs ordinaires. « Peut-il porter cinquante kilos ? » demanda un vieux pécheur qui ne s'était pas confessé depuis cinquante ans. « Dites-lui, répondit le P. Paul, que je suis assez fort pour porter cent kilos, » et il le réconcilia avec Dieu.

Sa santé avait toujours été délicate dans le monde ; aussi le Père Jean ne le laissa-t-il jamais jeûner, ni faire aucun genre d'austérité, pas même se lever à minuit. Dans son nouveau genre de vie, il se fortifia beaucoup et jamais il ne s'était mieux porté. Le 25 novembre, il revint d'une petite mission qu'il avait prêchée à la Roque-Brussane et où il avait travaillé avec son ardeur habituelle. Son sac, en forme de besace en travers sur le cou, il avait traversé toute la ville comme un frère quêteur, voulant par cette abjection gagner des âmes à Jésus-Christ. Le

matin du 2 décembre il était tout à fait bien ; à midi, se sentant indisposé, il demanda à son supérieur la permission de ne pas dîner ; le soir, il était gravement malade d'une jaunisse maligne, mêlée de typhus, sorte de fièvre jaune très-rare dans nos pays et que les médecins déclarent n'avoir rencontrée qu'une ou deux fois dans leur longue carrière. Le P. Paul avait des connaissances assez étendues en médecine, il l'avait étudiée avec une certaine passion durant toute sa vie. Le premier de tous et avant les docteurs, il se sentit frappé à mort, sans que cela troublât la joie intarrissable de son caractère. Fanatique de l'homéopathie, il donna un admirable exemple d'obéissance, en se soumettant entièrement et sans réserve à un traitement tout opposé : « Les médecins qui agissent selon leur conscience, leur dit-il, agissent selon Dieu, et le malade qui s'y soumet obéit à Dieu. Je suis à Dieu, faites de mon corps ce que vous voudrez. » Et, en effet, il obéit en tout sans aucune observation, si ce n'est celle-ci : « Comment ne voient-ils pas que la gangrène est dans tout mon intérieur. » Il disait vrai, ses souffrances étaient extrêmes, brûlant pour ainsi dire tout vif. La décomposition le gagnait, sans que la joie cessât de surabonder dans son âme. « Je regarde toutes les positions, disait-il, avec sa rondeur habituelle, il n'y en a point de plus heureuse que la mienne. Je suis immolé de la tête aux pieds, heureux d'être Victime avec Jésus-Christ. Maintenant, mon Dieu, ne vous gênez pas, vous pouvez taper dur ; je ne demande qu'à souffrir davantage. » Perdant tout son sang, par la bouche, par le nez et par les selles : « Il faut, disait-il joyeusement, que ce vilain liquide sorte jusqu'à la dernière goutte et que ma chair aille

pourrir au tombeau. » Sur sa demande, le P. Jean l'administra le 10 décembre. Le soir du 16, son confrère et compatriote était resté auprès de lui, pendant que, profitant d'un moment de calme, le supérieur et le P. Joseph avaient été prendre leur réfection ; un violent coup de sonnette du P. André se fait entendre, les deux Pères accoururent : « Je me meurs, s'écriait le P. Paul. » On a le temps de lui donner une dernière absolution et il expire à sept heures et demie du soir, le mardi 16 décembre 1862. Celui qui nous a confié la note citée plus haut, ajoute : « J'ai toujours cru que le bon Dieu avait pris la vie du P. Paul à la place de la mienne. A cette époque, j'avais été accablé de si grandes douleurs que, me voyant ensuite gravement malade, le P. Jean n'avait plus douté que ce ne fût la préparation à une mort prochaine, comme il me l'avoua. Dieu prit à ma place ce saint P. Paul, et je lui survis encore après 24 ans. Qui sait s'il n'avait pas fait pour moi le sacrifice de sa vie ? Je l'ai toujours pensé. »

Le P. Paul n'avait passé que dix-neuf mois dans la communauté des Victimes, dont il était la joie et l'édification. Il compensait une éducation assez négligée dans les formes, par son caractère si gai, sa foi si vive, son zèle si ardent. La douleur de ses confrères fut immense, celle du P. Jean, précisément à cause de son calme apparent, faisait pitié. Les obsèques eurent lieu dans la petite chapelle du monastère ; son corps, d'une couleur jaune de safran, avait repris toute la placidité de ses traits. Les meilleurs amis de la maison, M. Massot, curé de la paroisse, M. Plumier, que nos lecteurs connaissent, M. Révertégat et M. Timon-David l'accompagnèrent jusqu'à sa tombe, dans le jardin de la clôture,

à côté du tombeau des religieuses. Plus tard, un autre monument fut élevé pour les Pères, il y repose avec le P. Joseph jusqu'au jour où, les lois devenant moins dures, les amis du couvent pourront réunir ensemble le vénérable P. Jean qui est au cimetière de Saint-Pierre à Marseille, et le P. André qui est encore à celui de Marseillan dans l'Hérault.

Peu de jours après, le Père supérieur distribua son héritage à sa mère et à sa sœur Mme Brun : son buvard, sa ceinture de fer à pointes aigües, relique de son père qui en faisait un fréquent usage ; sa sœur, l'abbesse de Lorgues, eut le Sacré-Cœur qu'il portait sur sa poitrine. Son unique habit religieux fut enterré avec lui, selon son désir. Lorsque, dix-huit ans plus tard, sa vénérable Mère fit profession religieuse, elle envoya son bouquet pour le déposer sur la tombe de son saint fils.

Ainsi finit le *projet* du P. Jean. Le P. Paul mourut le premier ; le P. André, peu d'années après, le suivit au ciel ; le P. Joseph, le plus malade, survécut encore huit ans, et le P. Jean, accablé d'infirmités, après la plus douloureuse vieillesse, debout au milieu de ces ruines, fut les rejoindre le dernier : *Decori in vita sua, in morte quoque non sunt divisi (1).*

Un des deux frères lais lui a cependant survécu, c'est le Frère Laurent, ancien sacristain de Sainte-Marthe de Tarascon, qui suivit au couvent son vicaire, M. Estay. Beaucoup plus intelligent que le Frère Étienne, il était aussi inconstant, ayant déjà essayé de se faire trappiste, mais sans rester nulle part, son séjour ne fut que de quelques mois, pendant lesquels il rendit de grands services au

(1) Reg. I, 23.

couvent par son métier de menuisier. Fort attaché au P. Paul, il accourut pendant sa maladie et le soigna avec grand dévouement jusqu'à sa mort. Depuis il s'est marié et vit d'une manière très-édifiante.

A. M. P. I.

CHAPITRE VIII.

Le R. P. Jean, pénitent.

I. Explication. — II. Son humilité dans ses pénitences. — III. Ses pénitences dans le monde, au Séminaire, dans son ministère, à Dijon. IV. Les stigmates volontaires. — V. Ses pénitences au couvent. — VI. Ses cellules. — VII. Chartreuse de Montrieux. — VIII. Pénitences de la maladie. — IX. Épreuves intérieures.

Nous commençons ce récit avec une certaine appréhension. Notre siècle peut-il lire ce que nous allons raconter? Incapables de la moindre mortification, les gens du monde peuvent-ils entendre sans effroi le détail des affreuses austérités de ce vénérable Père, le plus grand pénitent peut-être de notre siècle? Les personnes d'une certaine piété, elles-mêmes, ne seront-elles pas scandalisées de ces folies de la Croix, comme les appelle S. Paul? Mais d'autre part, avons-nous le droit, nous, modeste narrateur, de cacher cette lumière sous le boisseau? Le Saint-Esprit n'a-t-il pas dit que s'il est bon de cacher les secrets du Roi, il est honorable de révéler les opérations de Dieu? (1). D'ailleurs, les hagiographes sont unanimes à dévoiler des choses tout aussi rebutantes pour la délicatesse mondaine, dans la vie de leurs héros. M. Faillon n'a pas craint de nous montrer M. Olier baisant les ulcères d'un pauvre sur le Pont-Neuf. M. Bougaud,

(1) Tob. xii, 7.

un écrivain délicat, a raconté des faits encore plus répugnants de la grande Ste Françoise de Chantal et de ses compagnes, toutes grandes dames, habituées aux délicatesses de la vie du siècle. M. Léon Aubineau a montré S. Benoît Labre tel qu'il était et a fini par poétiser la belle figure de ce saint mendiant, le scandale des juifs, la risée des grecs, comme dirait S. Paul (1), mais l'admiration des anges et des vrais chrétiens. M. de Montalembert n'a pas été plus discret dans ses *Moines d'Occident* et sa grande Élisabeth de Thuringe a fait des pénitences tout aussi extraordinaires.

Après de tels modèles, et nous pourrions en citer un nombre infini, nous n'avons pas le droit, ce nous semble, de dénaturer les traits du P. Jean pour ménager la susceptibilité des mondains. Il a été ce que la grâce de Dieu l'a fait, nous ne pouvons l'inventer : c'était une vraie victime pour les péchés des autres, non pas une victime de nom seulement, vocation facile que tout le monde pourrait embrasser, mais une victime de fait. Il a pris son propre corps, comme un ennemi implacable prendrait le corps de son adversaire, et lui a fait souffrir tout ce que l'imagination la plus féconde peut inventer de tourments, sans lui donner un moment de relâche, si ce n'est quand Dieu s'est chargé lui-même d'achever cette immolation, en le réduisant à l'impuissance absolue par des maladies aussi longues que cruelles. Hélas ! le monde a-t-il une seule parole de blâme pour tant de personnes que l'on appelle honnêtes gens et qui dans l'ivresse des passions recherchent ces jouissances insatiables qui crient toujours : *Affer ! Affer !* et ne donnent jamais, avec l'épuisement physique, que

(1) Cor., 2-23.

l'abrutissement de l'âme et la perte du Paradis ! Ne devrions-nous pas demeurer confondus d'admiration en voyant ces grandes âmes s'immoler pour nos propres péchés, les payer pour nous à la justice de Dieu, détourner sa colère et nous obtenir ce facile pardon dont nous bénéficions ? Les habitants de la Belle-de-Mai, le plus mauvais des faubourgs de Marseille, avec leur bon sens naturel, avaient parfaitement saisi ce caractère providentiel de la vie du P. Jean ; ils l'appelaient le *paratonnerre de la Belle-de-Mai*. C'était bien cela, et plus qu'ils ne le croyaient, car Dieu seul peut dire jusqu'où s'étendait l'influence de ce paratonnerre. Ce sont des secrets que nous ne connaîtrons que dans l'éternité où nous serons peut-être la joyeuse récolte germée dans le sang de ces martyrs volontaires que nous aurons méprisés, ne pouvant les comprendre. *Nos igitur, effuso pastoris nostri sanguine, læta seges exorta, hymnum gloriæ canimus* (préface de S. Lazare). Du reste, épouvantés nous-même de ces récits, nous en avons appelé au jugement de saints évêques. L'un nous répond : « Il y a là un grand sujet d'édification. Je connaissais en partie les austérités qui sont racontées, aussi n'ai-je pas éprouvé l'étonnement que vous ressemblez redouter... On se frappe la poitrine en faisant la comparaison avec sa misère personnelle ». Et un autre : « Je ne vous adresse pas les reproches qu'on vous fait d'écrire un livre trop mystique. Vous n'écrivez pas pour les personnes du monde ; vous écrivez pour le clergé et pour les communautés religieuses. C'est un grand exemple que vous donnez. Le P. Chocarne, en montrant le religieux dans le P. Lacordaire, a aussi étonné ses lecteurs. Il a grandi par là celui que le monde ne connaissait pas et a

montré la raison du fruit de ses prédications. » Enfin, un troisième, et nous pourrions en citer plusieurs autres : « Mon avis est de laisser ces récits en entier, sous peine d'enlever au P. Jean le principal caractère de sa sainteté et de sa vocation extraordinaire. La crainte humaine de blesser certaines délicatesses ne doit nullement l'emporter sur le profit qu'en retireront les âmes solidement chrétiennes et animées de l'esprit de foi, auxquelles seules, d'ailleurs, ce livre s'adresse. Le profit spirituel de celles-ci surpasse incomparablement le prétendu scandale des autres. Il n'y a donc pas à hésiter un moment. »

Qu'on nous pardonne ces longues citations ; nous avions besoin de pareilles autorités pour aborder un sujet que le monde ne peut plus comprendre et dont nous avions hésité à prendre seul la responsabilité. Cependant, nous ne dirons pas tout : qui peut savoir toutes les austérités du P. Jean ? Sa modestie les gardait avec un si grand soin que nous, ses amis, qui le voyions si assidûment, n'avions jamais deviné que d'une manière générale, ce que sa mort nous a révélé. Et, parmi les faits héroïques enfin connus, combien que nous devons taire ! Au lecteur pieux et intelligent de les deviner, de les lire entre les lignes : il faut réserver quelque chose pour les admirables surprises de l'éternité et ne pas trop scandaliser les âmes faibles d'ici-bas. *Homo animalis non percipit ea quæ sunt spiritus Dei; stultitia enim est illi et non potest intelligere (1).*

Chose bien remarquable, il y avait comme deux hommes, chez le P. Jean ; au récit de ses souffrances, on s'imaginerait que c'était un caractère exagéré, excessif, sans mesure ; il n'en est rien. Dur pour

(1) I. Cor., II, 14.

lui-même, il ne poussait personne dans cette voie. Nous avons consulté plusieurs prêtres, ses pénitents pendant trente ans : aux uns, il n'avait jamais prononcé le mot *austérité;* aux autres, il ne leur en parlait que pour les en dissuader ; un très-petit nombre avaient pu faire quelque chose, mais sous forme d'essais. Il suivait l'attrait de la grâce, mais ne la prévenait pas, insistant beaucoup sur la mortification intérieure, jamais sur la mortification extérieure, à moins qu'on en prît l'initiative soi-même, et alors il laissait faire, se contentant d'observer, le plus souvent de retenir. Dans sa direction, c'était l'homme de la mesure par excellence, comme son premier directeur, M. Galais. Cet habile et prudent sulpicien, voyant l'attrait extraordinaire de son pénitent pour les austérités, l'avait guidé dans cette voie qu'il fermait soigneusement aux autres. M. Plumier, son directeur à Marseille pendant longtemps, n'était pas homme à l'arrêter sur un chemin qu'il suivait lui-même avec tant d'ardeur, au moins pour plusieurs genres de pénitences.

II. — Enfin, ce qui prouve bien que l'esprit de Dieu l'animait exclusivement, c'est la profonde humilité de son âme, la pierre de touche de la véritable vertu. Il nous semble impossible aujourd'hui, que nous n'ayons jamais deviné quelque chose de ses souffrances pendant une si longue fréquentation; et cependant c'est la stricte vérité. Nous attribuions à son excessive modestie dans le maintien, son soin à cacher ses pieds nus, et c'était pour dissimuler les empreintes dont nous allons parler. Ses mitaines autour des mains nous semblaient un préservatif du froid de l'hiver; mais l'été, pourquoi

les portait-il par les plus grandes chaleurs ? — C'était sans doute une originalité, une manie, une habitude prise, point du tout, elles cachaient ce qu'aurait laissé voir la largeur de ses manches. Le médecin lui avait ordonné de priser pour ses maux de tête ; toutes les fois qu'il sortait sa tabatière, par un mouvement instinctif à tous les priseurs, nous avancions nos doigts pour prendre une prise, comme nous lui offrions nous-même notre boîte. Mais, tout en causant, sans faire semblant de rien, il fermait sa tabatière, et pas une fois il ne nous la présentait. C'était sans doute par distraction ; n'était-ce pas plutôt par amour de la pauvreté, pour épargner son tabac et l'argent de sa communauté ? Nous nous arrêtâmes à cette idée si naturelle. Nous apprîmes, après sa mort seulement, que, pour éviter toute sensualité dans ce remède prescrit par le médecin, il ajoutait à son tabac une poudre infecte. Il ne pouvait donc plus laisser aborder sa tabatière sans se trahir. Ce soin extrême à cacher toutes ses pénitences, prouve bien que cet attrait venait de Dieu, car il est toujours difficile de ne pas se rechercher en quelque chose, même dans les mortifications. Que de fois nous l'avons vu descendre de sa cellule, titubant, se tenant aux murailles, sans nous douter que nous venions de le surprendre, au moment même de ses plus atroces macérations. Sa figure, toujours gracieuse, toujours souriante, ne trahissait pas la moindre douleur, et pourtant, on va le voir, elles dépassaient les forces ordinaires de la nature.

Nous devons faire encore une remarque importante. Le P. Jean, en se livrant à la pénitence, ne suivait pas seulement l'attrait surnaturel qui le portait en général aux austérités ; il se proposait tou-

jours un but déterminé. Tantôt c'était pour la conversion d'une âme en péril, tantôt pour une nécessité plus pressante de l'Église, tantôt pour ses propres infidélités, toujours pour entrer plus pratiquement dans sa vocation de Victime. Qui peut dire, par exemple, ce qu'il a souffert pour la conversion de son père? Quel redoublement d'austérités pendant les persécutions de ces dernières années contre l'Église, à l'époque des crochetages des couvents? Combien ses pénitents ne lui ont-ils pas coûté, lorsqu'il les voyait rebelles à tous ses bons conseils? La prière et la mortification furent les grands moyens qu'il employa sans relâche pour fléchir la colère de Dieu, et nous ajouterons ceux qu'il a légués à ses religieuses, qu'il n'a cessé d'instruire, pendant plus de trente ans, par ses écrits nombreux, par ses incessants sermons, mais, bien plus encore, par l'exemple de sa vie pénitente jusqu'à l'héroïsme.

A l'aurore de sa conversion, et même encore très-imparfaitement converti, nous l'avons vu tapissant tout son corps avec des orties qui lui donnèrent une violente fièvre toute la nuit. Que fit-il au séminaire? Nous n'avons aucun renseignement sur ce point, et ne voulons pas inventer cette histoire; mais il est plus que probable, après un pareil commencement, et sachant ce qu'il fit étant prêtre, qu'il dût s'adonner à ces pénitences si communes parmi les élèves de Saint-Sulpice. A Dijon, nous avons des indications plus certaines, et à dater de ce moment nous savons à peu près les sévices qu'il exerça sur son corps.

Nous avons déjà vu comment Mgr Rivet, l'ayant nommé aumônier de l'hospice des aliénés, dit la Chartreuse, son cœur fut navré des discordes qui

déchiraient une congrégation religieuse très-nombreuse qui desservait une quantité innombrable de maisons. Il s'offrit en victime pour elles et aussi pour une âme dont Dieu l'avait chargé et qui commençait à broncher dans le chemin de la vertu. Ses austérités dès lors devinrent effrayantes, il en fit des actes qu'on ne remarque que dans la vie des plus grands saints. Outre les disciplines sanglantes, les haires, les cilices, les chaînes piquantes, il imposait encore à sa nature des mortifications étranges que la plume se refuse à tracer. C'est ainsi que, pendant plusieurs hivers, une pauvre vieille, atteinte d'un catarrhe annuel, crachait pendant toute la nuit; l'abbé d'Arbaumont faisait disparaître tous les matins le contenu... ; on ne s'en aperçut que fort tard. Un jour, par dévotion à la sainte Face de Notre-Seigneur défiguré pendant sa passion, il se mit à genoux et obligea un serviteur à lui enfoncer une quantité d'épingles et d'aiguilles dans son visage qui se trouva ainsi transformé, avec de grandes souffrances, en une véritable pelote. Une autre fois encore, à genoux devant cette personne, il l'obligea à l'accabler de soufflets et de coups de poing pour ressentir les outrages que reçut Notre-Seigneur au prétoire.

Une fois lancé sur cette voie douloureuse, l'amour ne connut plus de bornes. Un jour de Vendredi-Saint, probablement en 1847, car il était encore aumônier à l'asile de la Chartreuse, avant midi, s'étant déchiré le corps par une sanglante flagellation, il mit de son sang sur ses pieds, sur ses mains, sur son côté, sur son visage et, dans cet état, il se fit attacher fortement sur une grande croix nue, placée sur le sol, les bras et les pieds étendus comme ceux de Notre-Seigneur, défendant qu'on vînt le détacher

avant trois heures, qui fut le moment de la mort de Jésus-Christ. Il est impossible de dire ce qu'il souffrit sur son gibet et, lorsqu'on revint à trois heures, selon ses ordres, il était sur le point d'expirer ; encore un quart d'heure, avouait-il, et il serait mort comme son divin Maître sur la Croix. Dieu, pour le récompenser de cet acte d'amour héroïque, lui avait fait endurer toutes les angoisses de l'agonie. Tous ces détails ont été racontés par écrit après la mort du P. Jean, le souvenir s'en était conservé par les heureuses indiscrétions des auteurs de ce drame. Nous les donnons sur leurs dires, sans pouvoir les contrôler autrement après trente-neuf ans.

Son âme avait faim et soif de sacrifices, l'immolation devenait sa vie habituelle. On ne saurait raconter tout ce qu'il inventa pour satisfaire ce besoin. Il soumit chacun de ses mémbres à un tourment particulier ; celui du goût fut le moins épargné, il suffisait que sa nature si délicate éprouvât une répugnance pour qu'il s'y précipitât tête baissée. Il but de l'eau où on avait lavé les pieds aux aliénés, voulant imiter en cela Jésus-Christ, abreuvé de fiel et de vinaigre ; il inventa des pastilles d'aloès et de plus répugnantes encore ? et cependant il s'adonnait à d'autres vertus d'une pratique plus difficile, l'humilité et l'obéissance. Jamais il ne faisait sa volonté, et, poussant aux dernières limites cet esprit d'abnégation et de désappropriation de lui-même, il se lia par un vœu d'infériorité à l'égard de plusieurs âmes qu'il jugeait suffisamment parfaites en discrétion et en humilité. Il n'est sorte d'actes qu'il ne fit pour goûter à longs traits tout ce que cette obéissance avait de plus humiliant pour la nature ; et dans cette conduite en apparence si extraordinaire, rien

qui ne fut soumis d'abord à l'approbation de son directeur.

Avant d'être religieux, portant les cheveux comme ses confrères, il négligeait de les faire couper et les laissait grandir par esprit d'abjection. La propreté exquise et recherchée avait été une de ses passions dans le monde ; pour s'en punir, pendant un certain temps, il ne se lava plus les pieds et les mains que tous les trois mois, se rinçant seulement le bout des doigts tous les jours, par respect pour la sainte Eucharistie. Et cependant, tous ses amis peuvent en rendre témoignage, sous sa bure grossière, et rarement renouvelée l'été comme l'hiver, le bon Père était d'une propreté irréprochable, jamais on n'eut soupçonné ce genre de mortification qui devait lui être si pénible avec ses habitudes antérieures.

III. — Mais, voici la plus extraordinaire de ses pénitences : nous croyons pouvoir nous y arrêter avec plus de détails. Frappé de ces paroles de S. Paul : « Je porte sur mon corps les stigmates de Jésus-Christ (1) », et ces autres : « Offrez-vous à Dieu comme une hostie vivante (2) », dans les transports de son amour et à l'exemple de tant d'autres saints, par trois fois il grava le saint nom de Jésus, sur son cœur avec un fer rougi au feu. Excité par ce premier essai et entraîné par les excès de son ardeur, il fit de tout son corps comme une toile vivante, représentant tous les mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur, tous les saints qu'il honorait spécialement, tous les emblêmes qui lui étaient les plus chers. Très-habile dessinateur et par goût

(1) Gal., VI, 17.
(2) Rome, XII, 20.

naturel et par le genre de ses études à l'école polytechnique, avec un art vraiment remarquable, armé d'une aiguille pointue, au prix de souffrances continuellement renouvelées, il exécuta toutes ces images pendant plusieurs années successives. Le dessein tracé, alors que les plaies étaient saignantes, il y passait une substance bleue ou noire qui fixait à jamais ces traits. Ces premiers essais datent probablement de 1847 ou 1849, Dieu seul le sait, mais il les continua les années suivantes, puisque nous trouvâmes sur son corps la date 1857, et une sentence en provençal qu'il ne dut apprendre qu'après un assez long séjour à Marseille. En 1863, le jour de la Toussaint, l'héroïque Père décrit lui-même l'état de son corps dans une poésie en 45 strophes, qui n'est certainement pas un chef d'œuvre de littérature avec ses vers faux et ses rimes peu riches, mais qui ressemble par ses sentiments à ces beaux cantiques remplis de l'enthousiasme de l'amour qu'écrivaient S. François d'Assise, Ste Thérèse ou la bienheureuse Marguerite-Marie. Le Père, avec son éducation littéraire, aurait pu mieux faire, mais il ne pouvait plus pieusement s'exprimer. Nous les donnons, malgré leur longueur, pour l'édification des âmes pieuses.

A JÉSUS

HUMBLE HOMMAGE D'AMOUR ET DE RECONNAISSANCE

La Toussaint 1863.

Jésus de mes pauvres pensées
Était un jour l'objet charmant,
Et vers son image adorée,
Mon cœur s'envolait doucement.

Mon Jésus, trop loin de mon âme,
Ne satisfait pas mon désir,
De l'amour la brûlante flamme,
Veut un plus proche souvenir.

Ma main prend l'aiguille acérée
Et trace sur ma chair son nom trois fois béni,
Par ce succès mon ardeur excitée
Joint le nom de la Mère avec le nom du Fils.

C'est assez... mot que l'amour ignore !
La trop sage raison l'aurait tôt prononcé,
Mais la sainte folie me dévore,
Il faut finir ce qu'elle a commencé.

Tout le corps, est-ce trop pour louer ce qu'on aime ?
Tout le corps portera ces signes de l'amour,
Il les conservera jusqu'au moment suprême,
Et par delà mon dernier jour.

L'amour a choisi ces images,
Sur la toile vivante du corps,
Par une folie vraiment sage,
Il a pris librement l'essor.

Tous les objets de sa tendresse,
Ont trouvé place en ce tableau,
Il le charge de ces richesses,
Le trouvant ainsi bien plus beau.

Mon cœur reçoit la douce empreinte
Du Nom et du Cœur de Jésus,
Entourés, comme d'une enceinte,
Par les plus dévots attributs.

Aux pieds de la Croix du Calvaire,
Marie, Madeleine et Saint Jean,
Puis au-dessous le doux mystère
De Jésus au Saint-Sacrement.

Au plus haut brille la devise :
Dieu seul, mis en traits éclatants,
Pour empêcher toute méprise
Sur le Maître dont je dépens.

La Croix est gravée sur l'épaule,
Le bras est riche d'ornements,
De dévotieuses paroles,
Et de noms de saints très fervents.

Aux poignets une double corde
Marque les deux liens de l'amour,
Chacune des mains qu'elle borde,
Est prisonnière sans retour.

Tout dire lasserait la plume,
Jésus voit tout et c'est assez,
A l'amour se joint l'amertume,
Pour que rien ne soit épargné.

Il faut une amende honorable,
Sur le vieil Adam criminel,
Et qu'un aussi grand misérable
D'abjection soit un autel.

Et pour les péchés de nos frères,
Ne devrais-je pas réparer,
Par quelques marques plus sévères,
L'outrage fait au bien-aimé ?

Mais la pénitence déplore
Que tout cela soit sans douleur ;
Le fer et le feu qui dévore
Servaient aux Saints pour tels labeurs.

Il m'a suffi de quelques heures,
Pour qu'en écrivant ces traits bleus,
Ma peau l'aiguille à peine effleure;
C'est trop peu pour l'honneur de Dieu.

L'aiguille court infatigable,
En agissant dans tous les sens,
Sans s'arrêter elle travaille
Et du chef jusqu'aux pieds descend.

De la Passion et de la vie,
De Jésus notre doux amour,
L'histoire entière est suivie,
Sur la jambe tout à l'entour.

Pour le pendant de ces mystères,
Le noble instrument de la Croix,
Avec les symboles austères ;
Dont Jésus lui-même a fait choix.

La Crèche est auprès du Calvaire.
Sur la paille Jésus naissant,
Son père et la vierge sa Mère,
Adorent ce divin Enfant.

Deux belles couronnes d'épines
Ferment en bas tout ce travail ;
L'amour avec joie le burine
Et se complait dans leur travail.

Faut-il que la main se repose?
L'espace manque à ses efforts,
Ce que le cœur encor propose
De sa portée est en dehors.

Sur mon front j'aimerai écrire,
Ton Nom béni, ô mon Jésus,
Mais un si noble délire
T'attirerait trop de rebuts.

Du moins, avant qu'elle s'arrête,
L'aiguille, agissant au hasard,
Au dos étendra ses conquêtes,
Y travaillant sans aucun art.

Comme un fouet elle sillonne;
Jusqu'aux genoux tout est couvert;
A reproduire elle s'adonne
Jésus, de coups tout recouvert.

Amour, réjouis-toi de ton œuvre,
N'as-tu pas rempli ton désir ?
N'as-tu pas fait ton chef-d'œuvre ?
Vas, n'en crie pas de repentir.

Mais l'orgueil vient troubler la joie ;
Et par le plus triste retour.
Le respect humain s'apitoie
Sur ce qui t'attend quelque jour.

O sagesse de la nature !
Tu rougis d'une œuvre d'amour ?
O folie de la créature !
Tu m'as troublé de trop longs jours !

Le médecin verra ces traces,
Si le mal te prend quelque jour !
Tu tomberas dans la disgrâce,
On rira de toi sans retour !

Mais Jésus veille sur mon âme,
Il fait briller sa vérité,
Il m'élève au-dessus du blâme,
Par un doux trait de sa clarté.

L'amour connaît-il de limite ?
Le feu reste-t-il inactif ?
Jésus à la folie m'invite
Est-ce son lot d'être craintif ?

A la joie mon âme rendue,
Fière des livrées de Jésus,
S'unit à son Dieu, revêtue
De ces insignes de salut.

A demi lorsqu'elle sommeille
Sa pensée demeure avec lui ;
Et lorsqu'après elle s'éveille
Tout aussitôt il la poursuit.

Jésus, et ce que Jésus aime,
Est devenu son vêtement,
Et comme une part d'elle-même,
Comment l'oublier un instant ?

De ce dehors bien peu d'estime
L'âme ferait assurément
Si, par une influence intime,
Il n'agissait jusqu'au dedans.

Par ces traits Victime marquée,
Elle est désignée pour l'autel ;
Et de ces stigmates parée ,
Elle attend de Jésus l'appel.

Jésus, qu'elle serait heureuse,
Si, par ce petit trait d'amour,
De ton Cœur la plaie douloureuse
Était adoucie un seul jour.

Et si le noir démon me tente,
S'il attriste mon faible cœur,
Jésus est là dans la tourmente :
Je suis marqué, je n'ai point peur.

Jeter un regard en arrière,
Oter un trait de ces dessins ;
O Jésus, quelle insulte amère !
A l'holocauste quel larcin !

Mais ce péché n'est point possible ;
Rien ne peut effacer ces traits,
Par amour ou par force visibles,
Ils sont burinés, c'en est fait.

Ils resteront pendant ma vie
Ils me suivront dans le tombeau,
A d'autres ils feront envie,
Dépourvus d'un linceul si beau.

Jusque dans l'Éternité même
S'ils n'existent plus pour les yeux,
Le souvenir de ces emblêmes
Me réjouira devant Dieu.

Merci, Jésus, de cette grâce,
Mon cœur en est reconnaissant ;
De ton amour, c'est bien la trace,
Que je ne l'oublie un instant.

Puisque je porte ton image,
Je veux toujours m'unir à toi,
Je t'aime, ô Jésus ! sans partage,
O mon Jésus, sois tout à moi.

Cette description, cependant, ne suffit pas à donner une idée complète de ce martyre volontaire d'un nouveau genre. Mais Dieu permit qu'au dernier jour de sa vie, un frère Capucin, ayant été chargé de le soigner, se trouva seul pour lui rendre ces derniers devoirs qu'on donne aux morts. Quel ne fut pas son étonnement, en apercevant l'état de ce saint corps ! Il eut l'idée de relever et de décrire aussi exactement que possible cet étrange spectacle. Nous avons cette feuille signée et attestée par lui et confirmée par le Supérieur des Victimes, M. Blancard, prévôt du chapitre et vicaire-général, à qui il confia sa découverte, le jour même. Ces innombrables dessins sont exécutés dans de très-petites dimensions, la multitude des sujets le demandait, mais, avec la plus irréprochable perfection ; les inscriptions sont les unes en beaux caractères romains, les autres en caractères gothiques, gravés avec un très-grand soin ; la souffrance qu'il devait en ressentir n'a pas empêché l'application. Quelques tableaux sont en partie effacés, c'étaient probablement les plus anciens ; un médecin eût peut-être déterminé leur date, en sachant combien il faut d'années pour renouveler la peau humaine. Nous pensons qu'il dût s'aider d'un miroir en se tatouant de la sorte.

La poésie écrite en 1863, quand tous ces dessins

étaient probablement terminés, nous guide mieux que la description un peu sommaire et surtout trop précipitée du bon Frère. Il reste cependant ceci d'acquis, c'est que, pendant plusieurs années, au moins 20 ans, ce pauvre Père a soumis son corps à ce tourment, tantôt avec le fer rougi, tantôt avec le fer aigu. S'apercevant enfin qu'il avait été trop loin en gravant ces signes sur ses mains, et qu'on pourrait facilement surprendre son secret, il posa des vésicatoires sur ces dessins, et, quand la peau fut soulevée, il la coupa avec des ciseaux pour faire disparaître ces traces trop apparentes. L'ajouterons-nous? Qu'estce que tout cela en comparaison de ses autres austérités ?

IV. — A l'époque de ses difficultés avec Mgr de Mazenod, nous avons vu ce bon Père, dénué de tout secours humain, mettre la sainte Vierge dans ses intérêts, en montant jusqu'à cinq fois de suite pieds nus à Notre-Dame de la Garde. Le chemin ordinaire par le boulevard Gazzino, hérissé de cailloux qu'on y met pour l'entretenir, bien dur pour tout le monde, semble impossible pour des pieds nus; mais, arrivé aux escaliers en ciment faits en 1860 pour la visite de l'Empereur, le trajet est facile. Monter par le côté du faubourg d'Endoume, au couchant de la colline, c'est à faire frémir. C'est ce que fit cependant une fois le P. Jean, et Dieu lui accorda, par l'intercession de sa divine Mère, la réussite de ses projets.

Pour la discipline, les jeûnes, les veilles, nous ne pouvons mieux faire que de donner le règlement qu'il s'était fait le jour des Cendres 1852 et auquel il fut si fidèle jusqu'au moment où, sans forces, il

dut s'arrêter et remplacer ses pénitences volontaires par celles que Dieu lui envoya.

« Le *Moi* en sacrifice. En tout temps : 1° Mettre pour base qu'il faut que la victime demande à souffrir toujours, en comptant ce que Dieu lui imposera et qu'elle accepte, et qu'elle choisit comme continuation de ses austérités.

2° En outre, il faut qu'elle vive toujours dans l'abjection, qu'elle remercie Dieu des humiliations qui viennent de lui, qu'elle les accepte, qu'elle en choisisse, qu'elle en désire, qu'elle en demande.

3° Qu'elle travaille dans son intérieur à se dépouiller toujours. Mourir à soi-même jusqu'à ce que le cœur ne puisse plus être ému en son fond pour quoi que ce soit de créé.

4° Par une disposition amoureuse du cœur, il faut qu'elle prie toujours et qu'elle produise des actes fervents d'adoration, de donation, de contrition et d'amour. Ne pas passer une heure du jour, sans faire au moins une oraison jaculatoire de ces sentiments, sinon le réparer par une plus grande effusion du cœur. Étant seul, se prosterner pour adorer et baiser la terre à toutes les heures en signe de réparation. Viser doucement au *Dieu seul*, entrer dans l'esprit intérieur.

5° Se sanctifier par le silence; immoler sa langue pour favoriser le recueillement et la pénitence.

6° Dans le même esprit, retrancher ou diminuer la correspondance, c'est-à-dire moins de lettres et plus courtes. Se priver de communiquer ses pensées aux créatures, les réserver davantage pour l'intérieur avec Dieu.

7° Mieux employer tous les moments de la journée, n'en perdre aucun, chercher toujours le plus parfait sur ce point.

8° Oter de la pénitence extérieure ce qui s'y mêle de naturel, pour en prendre l'esprit, qui aime tout ce que Dieu fait. Il faut que l'amour de Jésus soit notre force et non la vigueur naturelle.

9° Le saillant, le montant de l'esprit, n'est pas le meilleur. Les pensées de Dieu ne sont pas sensitives, mais douces et durables à l'âme.

10° Ne se laver les mains, les pieds, la figure qu'à jour fixe pour ne pas faire sa volonté, hormis les doigts qu'il faut laver tous les jours par respect pour Notre-Seigneur.

11° Coucher à 8 h. et demie du soir ; veiller de minuit à 2 heures ; coucher à 2 heures, lever à 5 heures. Le mercredi, se tenir demi-éveillé avec Jésus après s'être recouché.

12° Tous les jours, la petite discipline sur les bras à minuit pendant cinq minutes. Le matin, à 5 heures, discipline d'un quart-d'heure ; à 1 heure après-midi, discipline, le temps d'un *Miserere* ; à 8 heures du soir, discipline d'un quart-d'heure qui, deux fois la semaine, sera sur les épaules : chantier plus étendu (ce qui veut dire sur d'autres parties du corps). Disciplines sanglantes deux fois par semaine, l'espace d'un *Miserere*, avec sel et vinaigre à discrétion.

13° Silence de 9 à 10, et de 1 h. à 3 h.

14° Jeûne deux fois la semaine, puis les vigiles de la sainte Vierge et des Apôtres ; au pain et à l'eau le 1er vendredi de chaque mois. Exemption à la moindre fatigue.

Le Père Jean a-t-il été fidèle à ses résolutions ? Si nous en exceptons la sixième, les nécessités de sa position l'ayant obligé à beaucoup écrire, et la septième bien difficile à observer avec son tempérament si musard, la tradition de ses religieuses

affirme qu'il les a dépassées. Nous allons en juger. Nous lisons dans une des notes qu'on nous a confiées : « Il nous est revenu après sa mort, que ce digne Père, au commencement de sa vie monastique, couchait la nuit sur des fagots de sarments qui lui meurtrissaient jusqu'à la figure; de quoi s'apercevait chaque jour le petit clerc qui lui servait la messe et qui montrait aux autres avec son doigt les égratignures de ce vénérable Père. Voulant se rendre en tout semblable à l'homme de douleur, à la Victime par excellence, il ne laissait saine aucune partie du corps. Ses disciplines étaient parfois effrayantes et en outre il sillonnait sa chair avec un instrument tranchant pour que les marques de la flagellation s'imprimassent là où la discipline n'avait pas laissé de traces. Ses inventions à ce sujet étaient inconcevables, et la folie du saint amour pouvait seules les lui inspirer. Pour ressentir quelque chose des douleurs que notre aimable Rédempteur dut souffrir en portant sur ses épaules meurtries et ensanglantées le lourd fardeau de la Croix, son fidèle disciple plaça sur les siennes un vésicatoire de dix à douze centimètres de long sur trois de large. Il s'y forma une immense cloche qu'il creva lui-même, et, sans autre pansement, il remit sa chemise de laine. La souffrance fut si violente qu'on le crût bien malade, tant son visage était devenu pâle et défait, ce qui l'obligea à avouer son secret..... »

Nous avons sous les yeux un coffret où la piété de ses filles spirituelles a réuni tous les instruments de pénitence trouvés dans sa cellule après sa mort. C'est à faire frémir. Ce sont d'abord des chaînes de fer à pointes aigües pour mettre en ceinture autour des reins. Ce sont des bracelets et des jarretières et

une sorte de poitrail, composé de deux morceaux de toile écrue et entre-deux des clous nombreux à tête plate, les pointes aiguisées avec soin sortant à travers du morceau de dessus. Lorsqu'il avait ces cinq instruments de supplice sur son corps, il devait lui être impossible de faire un seul mouvement sans ressentir d'atroces souffrances. Ce sont des disciplines à longs nœuds de cordes enroulées en forme de boudins et recouvertes d'une épaisse croûte de sang dans leurs cinq branches. C'est une autre discipline semblable, mais en fils de fer roulés, qui devait meurtrir jusqu'aux os. La plus affreuse c'est une discipline en fer dont les bouts sont traversés sur plusieurs rangs par des pointes acérées en fer parfaitement aiguisées de trois centimètres de long, de manière qu'à chaque coup une des six pointes de chaque rang devait déchirer la peau, entrer dans la chair et faire couler des ruisseaux de sang. Il est facile de conjecturer le fréquent usage qu'il faisait de tous ces objets, en voyant les caillots de sang qui les recouvrent encore après tant d'années.

Parfois, il frottait ses lèvres avec de l'aloès, pour goûter l'amertume que Notre-Seigneur souffrit sur la croix. C'était là une pénitence souvent renouvelée, mais cependant passagère; pour la rendre durable, il frotta ses dents avec une substance qui les lui fit toutes tomber dans une semaine. Il avait trouvé ce moyen pour faire de ses repas un tourment continuel et être abject aux yeux des hommes.

Il avait fait la conquête d'une personne par les grands services qu'il lui avait rendus, nous croyons que c'était un prêtre, et il s'en servait pour se faire donner les plus rudes pénitences. Il l'obligeait à le souffleter, à lui arracher les cheveux. Cette personne

éprouvait d'abord les plus grandes répugnances à satisfaire aux désirs du pauvre Père agenouillé à ses pieds ; mais sa figure était si suppliante, il ressemblait tellement à un pauvre qui demande l'aumône avec instance, que peu à peu elle prit courage, se considérant, disait-elle, comme le marteau entre les mains de l'ouvrier, bien sûre qu'un jour il recevrait la récompense de ces immolations. Le Père l'excitait en lui criant : « Lâche! lâche! frappez donc plus fort. » Ne semble-t-il pas entendre le P. Lacordaire, encourageant son bon frère convers à déchirer son corps par de sanglantes disciplines!

V. — Dès que le couvent des religieux fut terminé, le P. Jean habita au premier étage une pauvre cellule de $2^{m}95$ de long sur $2^{m}40$ de large, exposée, l'été, aux ardeurs du soleil couchant, et l'hiver, aux rigueurs du froid, sans feu, ni rien pour se couvrir que son vêtement ordinaire de toutes les saisons. Il y demeura depuis 1852 jusqu'en 1864. Mais, cette cellule, séparée des autres par une mince cloison, trahissait trop facilement ses austérités à ses religieux ; il s'installa dans ce qu'il appelait la *cellule sainte*. C'étaient deux petites chambres contigües et communiquant ensemble, l'une de $8^{m}40$ carrés où était un grabat ; la première en entrant de $11^{m}25$ où il y avait sa table et deux chaises. Cette cellule sainte était en effet sanctifiée par une lucarne s'ouvrant sur le sanctuaire de la chapelle et lui permettant de voir le Saint Tabernacle. Après l'avoir fréquemment habitée jusqu'en 1864, il finit par y demeurer constamment jusqu'en 1876, où, après la mort du P. Joseph, il reprit son ancienne cellule pour être plus à portée des soins qu'exigeaient ses dernières

infirmités. Mais, qui peut dire tout ce que la cellule sainte a vu de pénitences et entendu de prières ? Il ne la laissait voir à personne, et nous n'avons pu y pénétrer qu'une seule fois, où la maladie l'empêcha de descendre. C'est là qu'il passa tant d'années sans pouvoir se coucher une seule fois à cause de son oppression, à genoux par terre, à moitié étendu sur un fauteuil, jusqu'à ce que, ses genoux s'étant blessés par leur long usage, il fît poser par les maçons deux forts crampons de fer où il suspendait une corde, passant ses nuits assis sur cette espèce de balançoire, appuyé sur le rebord de sa petite fenêtre ouverte, pour respirer un peu d'air. Cet appartement méritait à peine le nom de chenil. Dieu seul a vu tout ce qui s'y est passé d'extraordinaire.

Pendant que la grande ville dormait ou s'adonnait au plaisir, cette hostie vivante s'immolait peu à peu pour le salut des autres. Il y a dans cette immolation continue et sans relâche plus d'héroïsme que dans les pénitences les plus extraordinaires, qui ne durent que quelques instants et laissent enfin le repos. Un autre lieu avait encore ses préférences. Dans toutes les campagnes de Marseille, il y a un petit bois de pins et dans ce petit bois un poste à feu pour la chasse des petits oiseaux, si chère à tout vrai Marseillais. La Pinède, comme on la nomme, avait été séparée du couvent des Religieuses et clôturée par un mur très élevé. Le P. Jean avait fait fermer toutes les ouvertures de ce poste, excepté une seule pour donner un peu de jour. Nous avons pu l'entrevoir une fois, il y avait pour tout mobilier trois planches nues pour lit avec une planche en pente pour oreiller, et trois croix, une plus grande environ $2^{m}50$ de hauteur et deux plus petites, posées sur des blocs

de pierre. Le P. Jean aimait à s'enfermer dans ce tout petit réduit, long de la longueur du lit qui touchait les deux murs ; il y faisait souvent ses retraites, surtout quand ses infirmités ne lui permettaient plus d'aller à la Chartreuse de Montrieux, dans le Var ; ses religieux y faisaient aussi leur retraite annuelle à tour de rôle. C'est là, croyons-nous, qu'il s'est livré à ses plus austères pénitences, bien sûr de n'être vu ni dérangé par personne. Dans ces semaines, le concierge avait ordre de nous dire qu'il n'y était pas, quand lui-même ne prenait pas la peine de nous avertir de ces absences par un mot de billet.

VI. — Nous avons parlé de la Chartreuse de Montrieux, il y fit sa retraite pendant plusieurs années de suite, avec un redoublement de mortification. Son premier voyage, pendant qu'il prêchait à Méounes, fut comme un pèlerinage. Il le raconte avec cet enjouement, qui fait oublier ses souffrances. « Comme on n'a peur de rien dans le monde, hier j'ai été seul à la Chartreuse de Montrieux : glace mélangée de boue, nécessité d'ôter ses sandales. J'ai fait quatre lieues comme cela, dans les grosses pierres et les buissons d'épines. J'ai passé une rivière à mi-jambes, j'en ai retiré l'avantage : 1° D'avoir la plus douce chaleur aux pieds pendant toute la journée malgré la gelée ; 2° Celui d'avoir les jambes vers les chevilles garnies d'une charmante broderie comme en soie rouge, formée par les caresses des épines. Inutile de dire que cela m'a mis la gaîté dans l'âme. Oh ! l'excellente recette ! » Très-bonne recette en effet, que celle qui lui faisait accomplir à la lettre sa maxime favorite : « Puisque le péché dévore le monde, que de réparations à faire ! Toujours souffrir,

toujours aimer! » Et il recherchait toutes les occasions de souffrir en aimant.

Il fit sa première retraite à Montrieux en 1855, sous la direction de Dom Étienne Franchet, recteur de cette Chartreuse, homme très-éminent, disait le P. Jean. C'était un parent de M. de Chantelauze, ancien ministre du roi Charles X. Ce fut une semaine de pénitences continuelles. Son bonheur était de monter nu-pieds jusqu'à une Croix placée au sommet d'un mamelon au milieu des bois, où, « la solitude m'y engageant, je me suis régalé d'une bonne discipline. » L'année suivante 1856, il répéta cette retraite, avec les mêmes jeûnes, les mêmes veilles, les mêmes disciplines, couvert des mêmes cilices, avec des courses sans chaussures dans les bois et les rochers. S'il était si dur pour son corps dans les missions et dans son couvent, combien plus dans ces semaines qu'il se réservait pour lui seul! Nous craindrions de nous répéter, en détaillant tout ce que nous trouvons dans son journal ou dans les notes de ses religieuses.

VII. — Le lecteur sera peut-être effrayé, en lisant ce que le P. Jean n'a pas eu peur de faire souffrir à sa chair ; et pourtant ces austérités, qui avaient forcément des moments de trêve, ne sont rien en comparaison des dures souffrances que Dieu lui imposa sans relâche et jusqu'au dernier jour de sa vie. A son hypertrophie du cœur vint se joindre l'asthme, cette agonie continuelle d'un homme qui n'a plus de respiration. Peu à peu l'anémie envahit tout son être, le moindre mouvement lui devint impossible, il lui fallait plus d'une heure pour dire sa messe, il mettait toute la journée pour réciter une petite partie de

son office. Il aurait eu besoin pour soutenir ses forces d'une nourriture plus délicate, ses religieuses la lui donnaient avec une grande charité, mais tout aliment lui était devenu insupportable, il ne pouvait plus rien prendre. Après tant d'années d'insomnies, le sommeil, ou plutôt une sorte d'assoupissement continuel, avait fini par le gagner. Pour confesser les rares pénitents qu'il avait encore, il devait d'abord fumer sa cigarette de Belladone et puis il s'endormait en écoutant les confessions, il s'endormait en causant, il dormait en dînant et, dans ses derniers jours, quand deux personnes essayaient de lui faire faire quelques pas, il s'endormait en marchant. Il fallait le réveiller pour lui faire achever la formule de l'absolution. Sans doute cette infirmité n'arriva pas tout d'un coup à son paroxysme, ses amis en suivaient avec douleur la marche toujours croissante ; mais on peut assurer qu'elle dura plus de vingt ans dans sa période aiguë et souffrante. Ce furent vingt années d'un martyre incessant, pendant lesquelles personne, une seule fois, n'a surpris chez lui une seule de ces plaintes, de ces impatiences si excusables chez les infirmes. Jamais il ne parlait de ses douleurs, sa première question quand on allait le voir, était toujours : Comment vous portez-vous ? Bien, mon Père, et vous ? Jamais il ne répondait à cette question, parlant d'autre chose et détournant la conversation. Mais son abattement répondait pour lui et faisait deviner ce qu'il endurait en silence. Sans doute ses pénitences impressionnent davantage, elles épouvantent ; mais, que sont-elles en comparaison de ses infirmités supportées avec une pareille énergie pendant tant d'années ? C'est le sublime de la vertu : souffrir et se taire à l'exemple du divin

Maître, *Jesu autem tacebat;* Jésus se taisait (1). A force d'austérités, le P. Jean semblait en avoir pris l'habitude; sous diverses formes, elles durèrent sans trêve ni relâche depuis sa conversion en 1837 jusqu'à sa mort en 1882, pendant quarante-cinq longues années, en faisant peut-être le plus grand Pénitent de notre siècle, la Victime du Sacré-Cœur de Jésus pour les péchés des hommes.

VIII. — Ajouterons-nous le récit de douleurs plus grandes? Ce bon Père si doux, si miséricordieux pour les autres, ce prédicateur si suave qui savait si bien inspirer l'amour de Dieu, ce grand consolateur des chagrins de ses enfants spirituels, souffrit jusqu'au dernier moment des peines intérieures les plus douloureuses. Dieu, pour achever de l'immoler, permit que son âme éprouvât ces sécheresses, ces aridités qui sont le supplice des âmes appelées à la plus haute perfection. La piété, la vertu n'avaient pour lui aucun charme sensible, aucune compensation pour tant d'autres douleurs. Vers la fin de sa vie, la mort l'avait privé de la plupart de ses meilleurs amis, de ces saints prêtres qui avaient toute sa confiance, de ses directeurs successifs, tous l'avaient précédé dans l'éternité. La distance, les mauvais chemins, son état d'infirmité habituel, avaient éloigné de lui le plus grand nombre des prêtres qu'il dirigeait. Ce n'était pas négligence ni abandon de leur part, mais on conçoit qu'avec les occupations incessantes du ministère dans une si grande ville, plusieurs se dégoûtassent de venir si loin pour attendre plus d'une heure que le premier arrivé fût sorti et attendre eux-mêmes plus d'une heure encore, que

(1) Matth., XXVI, 63.

ce pauvre Père eût fumé son remède pour pouvoir les entendre. Il demeura donc presque seul et sans consolateur, sans se plaindre jamais, mais ne nous dissimulant pas ses peines intérieures venant de cet abandon apparent du Dieu qu'il aimait tant sans en avoir l'impression sensible. De toutes ses souffrances, c'est la seule qu'il ait laissée entrevoir, parce que c'était la plus dure, à l'exemple de son divin Maître, criant du haut de la croix : Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? (1) Nous n'oublierons jamais ces dernières paroles qu'il nous a dites, trois jours avant d'expirer : « Voyez l'état d'abandon auquel je suis réduit, que mon exemple vous serve ! » Oh ! certainement, s'il eut encore pu se livrer aux austérités d'autrefois, il les eût trouvées bien douces en comparaison des désolations intérieures de son âme.

Ces récits sont bien effrayants, et pourtant, que sont-ils en comparaison de ce que nous n'osons dire ? Les uns nous reprochent d'être trop discret, les autres de ne pas l'être assez : au milieu de ces divergences d'opinions, n'ayant pas les saintes indépendances de tant d'autres auteurs, nous avons tâché de tenir un juste milieu entre les jugements trop naturalistes et ceux des âmes pieuses habituées à ces saintes horreurs, sacrifiant peut-être un peu trop aux tristes délicatesses de notre siècle et au peu de liberté laissée à notre plume. Que le P. Jean nous le pardonne. Peut-être serons-nous plus à notre aise dans une autre édition.

(1) Math., XXVII, 46.

CHAPITRE IX

Le P. Jean, directeur des âmes.

I. Sa direction. — II. Sa prudence. — III. Conseils à un évêque. — IV. Sa conduite envers les supérieurs. — V. Sa conduite envers les religieuses. — VI. Sa doctrine du sacrifice.

Le P. Jean, si dur pour lui-même, était d'une suavité incroyable pour ses dirigés. Tous ceux qui le fréquentaient remarquaient en lui comme un reflet de la douceur de S. François de Sales ; c'était l'impression générale. Sa méthode était de suivre les mouvements de la grâce, sans jamais la prévenir. Nous voudrions en donner de nombreuses preuves : malheureusement, nul ne peut dire exactement ce qui se passait entre lui et ses pénitents ; et ceux-ci, par une modestie bien naturelle, malgré toutes nos instances, n'ont pas voulu révéler au public ces conseils intimes entendus de Dieu seul. Cependant, ce que nous avons reçu de notes et de confidences suffit à nous faire apprécier son extrême discrétion.

En principe, il admirait et approuvait toutes ces saintes folies qui remplissent la vie des saints. Il ne se serait jamais permis de les blâmer comme le font imprudemment tant d'autres, il savait que l'esprit de Dieu souffle où il veut (1) et toujours avec une sagesse égale. Mais dans la pratique il attendait ce souffle de Dieu, il ne l'eût jamais inspiré de lui-

(1) Joan., III, 8.

même. Ainsi, on a fait souvent une réputation d'austérités outrées à ses religieuses Victimes ; c'est l'opinion publique, qui juge si facilement sans connaître ou qui exagère ce qu'elle connaît. Voici un passage d'un sermon qu'il faisait à la grille du chœur, dès le 16 juillet 1851 ; il exprime parfaitement sa pensée sur les austérités du cloître, sauvegardant les principes, mais réglant leur application : « Nous sommes incontestablement dans un temps où les santés sont affaiblies ; mais, avouons qu'on n'y trouve plus de volonté ; les gens d'aujourd'hui ne savent presque plus ce que c'est que de mortifier sa chair, son goût, sa gourmandise et de faire pénitence. Vous savez, mes chères filles, que nous voulons que vous soyez soignées. Nous désirons que vous conserviez vos santés et que vous disiez franchement et simplement vos besoins. Les saints évitaient de découvrir leurs maux, de peur d'être l'objet d'une attention, d'être contraints de donner quelque soulagement à leur misérable corps. Ici, je le répète, nous sommes plus timides, nous voulons que vous le disiez, lorsque vous êtes malades ; c'est là un usage de bonté et de charité qui doit se garder à jamais dans la maison. » En effet, à l'époque de ses nombreuses missions, dans chacune de ses fréquentes lettres à la Mère Prieure, nous trouvons de constantes recommandations sur les santés des religieuses, sur les soins à donner aux malades ; la meilleure des mères ne pourrait employer un langage plus tendre, plus affectueux. En revanche, il était de fer pour les manquements à la règle, pour ceux contre la charité surtout, voulant que les sœurs s'aimassent, se supportassent avec leurs défauts réciproques. Il voulait que son monastère fût un Paradis sur terre, ce

qui ne pouvait être que par la plus sincère charité, la pierre de touche de la vraie perfection.

Sa conduite envers les prêtres qui s'adressaient à lui, n'était pas différente. L'un d'eux, ne pouvant l'entretenir de vive voix à cause de la distance, lui témoignait ses vifs attraits pour la pauvreté. Il aurait voulu se dépouiller de sa fortune, qui, paraît-il par sa lettre, était assez considérable. Il reculait seulement sur l'éclat que cela ferait dans le public, et lui demandait conseil sur différentes manières de pratiquer la pauvreté la plus parfaite, sans qu'il y parût. La réponse du P. Jean qu'on nous a confiée est admirable de discrétion.

6 novembre 1859.

BIEN CHER CONFRÈRE ET AMI,

Je vous renvoie ci-joint votre projet de résolution. Voyez cependant si vous n'avez pas trop rogné sur vos repas. Si votre cuisinière venait à abuser de votre sainte indifférence, il faudrait aviser. Quant à la somme en blanc, vous avez parlé de 50 francs, essayez ce chiffre et l'expérience démontrera s'il remplit vos intentions. Il me semble que cette démarche sera agréable au Sacré-Cœur de Jésus et à la très-sainte Vierge et qu'elle attirera infailliblement ses bénédictions sur vous et sur votre ministère. Correspondez bien à la grâce, cher ami, déclarez bien au bon Dieu qu'il est le Maître dans votre âme. Aujourd'hui il vous inspire ce sacrifice, une autre fois il vous demandera quelque autre chose ; plus vous lui donnerez, plus vous serez dans la joie. Vous voyez qu'il ne fait rien brusquement, il nous fait vouloir ce qu'il nous demande, et il accomplit chaque détail de ses desseins successivement et au temps marqué. Heureux qui est fidèle ! Je m'unirai à votre offrande.

Le 24 novembre suivant, il ajoutait :

Votre lettre que j'ai reçue ce matin m'a réjoui, parce que le mouvement de votre âme vers une démarche aussi fonciè-

rement chrétienne est évidemment l'effet de la grâce ; Dieu en soit béni. Il ne faut pas songer du tout, du moins tant que votre position n'aura pas changé, à vous dépouiller : Entre les mains de qui le feriez-vous ? Il est bien vrai que nous avons vu des saints jeter purement et simplement leurs biens par la fenêtre et les laisser ramasser par les pauvres passants ; mais, ce sont là des traits de sainte folie qu'on ne peut conseiller ni faire, qu'en vertu d'une inspiration assez claire du Saint-Esprit. Vos pauvres, à vous, sont les bonnes œuvres que vous soutenez ; en prenant ce qui est, après tout, le meilleur moyen de leur être utile, corps et bien, et en le faisant avec les précautions de détachement personnel qui vous sont suggérées par le bon Dieu, vous accomplissez aussi littéralement qu'il est possible dans l'état actuel des choses, la maxime évangélique : *Si vis perfectus esse, vade, vende omnia, da pauperibus (1).* D'ailleurs, bien que ces grands dépouillements extérieurs soient une source très-abondante d'édification, leur accomplissement est accompagné de quelque éclat, et, lorsqu'on ne les fait pas, on peut se consoler par la pensée que Dieu seul connaîtra l'étendue du sacrifice accompli pour son amour et pour celui des âmes. Cela posé, je goûterais beaucoup que vous fissiez une humble démarche spirituelle pour vous consacrer à la sainte pauvreté, ne regardant plus votre bien, quant au fonds et au revenu, que comme un dépôt sur lequel vous n'avez aucun droit, dont vous êtes simple administrateur et qui appartient tout entier à Notre-Seigneur, dont vous n'êtes que le simple commis. Vous mettrez en conséquence bien avant dans votre cœur que vous êtes pauvre, que la maison que vous servez, loge, nourrit et habille par charité. Cette disposition dans laquelle vous vous renouvelleriez souvent, parce que la nature se plaira nécessairement à lui faire des brèches, vous apportera de grandes grâces et une singulière consolation. Vous pourriez prendre l'habitude de ne plus dire *ma* maison, *ma* campagne et même *ma* soutane, comme font les religieux ; cependant il ne faudrait pas que cela fût remarqué, et j'entends la chose bien plus de la disposition de l'esprit que des paroles extérieures.. Quant aux menues dépenses, en rendre compte et en demander

(1) Math. XXII, 19.

la permission à un confrère plus jeune que vous, serait assurément une folie, mais une folie du genre de celles qui attirent l'abondance des bénédictions divines et qui donnent un bon soufflet au diable. La chose néanmoins est assez délicate : avez-vous, parmi vos jeunes confrères, un garçon assez sûr, assez discret, assez humble, pour lui confier cette mission ? Il faudra un grand esprit de foi de part et d'autre.

Reste votre dernière question : faire un vœu de tout cela. Ne ferions-nous pas bien d'imiter l'ours, qui n'avance une seconde patte que lorsque l'autre est bien posée ? Il y a des noviciats avant toutes les professions. Si vous essayez de ce nouveau système pendant un an, ou moins, si la lumière vient plus tôt, vous en verriez les inconvénients et les avantages, vous en fixeriez les détails avec plus de connaissance de cause, et, si votre âme s'en trouvait bien, vous pourriez songer à un vœu, surtout quant à l'essence de la démarche dont il s'agit. »

Nous avons donné cette longue citation de cette lettre si confidentielle, parce qu'elle nous paraît démontrer quelle était la grande prudence du P. Jean, avançant toujours lentement comme l'ours, mais avançant toujours, selon sa comparaison aussi familière qu'exacte. Elle résume toute sa méthode de direction, on ne saurait y reconnaître cet homme si excessif quand il s'agit de lui, si lent et si prudent quand il s'agit de ceux que Dieu lui a confiés.

II. — Un prêtre faisait quelques petites spéculations honnêtes et sans grandes chances, afin d'en augmenter un revenu employé tout entier, du reste, pour de bonnes œuvres. Il en avait quelques scrupules. Voici la réponse du P. Jean.

Il faut que je vous dise que j'avais eu quelque léger souci sur vos spéculations en votre état de clerc. N'ayant donc rien trouvé dans les livres qui m'ait satisfait, j'ai eu recours

à un très-docte et très-sage canoniste fort consulté, même par de grands personnages ; je lui ai demandé simplement comment je pourrais m'instruire de ces matières, eu égard à l'état actuel de la société. Il m'a répondu humblement et sans phrases qu'il n'avait pas assez pu ramasser de lumières pour me satisfaire. Ce étant, je ne puis prétendre être plus docte que lui.

Un autre, contrit de ses péchés, demandait très-instamment à Dieu de l'en punir. Le P. Jean écrit:

Ne demandez pas de maladies, de châtiments, de souffrances. Si Dieu vous exauçait, vous ne pourriez peut-être pas le supporter. S'offrir à Dieu simplement et s'abandonner à lui, sans rien désigner en particulier de ce genre.

III. — Un de ses amis allait peut-être entrer dans une administration épiscopale, il s'en effrayait beaucoup; le P. Jean le console et l'encourage :

Je crois que, pour se laisser mettre dans l'administration, il faut avoir de bonnes preuves de la volonté de Dieu et se faire tirer par le cou, sauf à être gracieux, une fois la chose faite. Si la corde a cassé pendant l'opération, c'est que Dieu ne le voulait pas. Demeurez donc tranquille en vos fonctions actuelles.

Plus tard, ce bon ami est élevé à l'officialité d'un évêché important. Écoutez les sages conseils que lui donne l'amitié :

Cher Ami,

Que Dieu vous donne tout ce dont vous aurez besoin dans une charge qui, dans bien des diocèses, n'est guère que *Titulus ad sidera*, mais que je crois être très-importante dans le vôtre. Vous y aurez occasion de faire du bien aux prêtres, vous en préserverez plusieurs du danger, vous en retiendrez d'autres sur le bord du précipice, car c'est une maxime horrible autant que fausse, que de regarder le prêtre comme inconvertissable. Que de preuves j'ai connues du

contraire ! Tout ce que vous ferez pour les prêtres sera particulièrement agréé de Notre-Seigneur. Il faut avoir une grande pitié de leurs pauvres âmes si exposées, et s'il y a dans votre grande ville bien des facilités pour être un saint, il y a aussi bien de terribles moyens pour se perdre. Sans aller jusqu'à la miséricorde à outrance, il faut savoir qu'il y a souvent plus de faiblesse que de malice. Une main tendue de l'Évêché en a sauvé plusieurs ; le visage trop tôt ou trop uniquement sévère des supérieurs en a jeté d'autres dans le désespoir. Je me rappelle, dans la vie de M. Olier, sa charité et ses respects pour certains prêtres pas trop saints autour de sa paroisse ; il a bien dû en toucher quelques-uns.

Qui reconnaîtrait dans ces conseils si doux, si paternels, si miséricordieux, un directeur sévère, intraitable, tel qu'on le jugerait à la lecture de sa vie ? C'est que les saints, les plus durs pour eux-mêmes, ont toujours été les plus tendres pour les autres, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui recommande de ne pas éteindre la mèche qui fume encore (1).

Tous les écrits du P. Jean respirent le même parfum de douceur. Nous pourrions en multiplier les preuves, si nous ne craignions de trop allonger ce récit ; nous ne donnerons plus qu'un exemple, car il s'agit d'une position très-élevée. Un de ses meilleurs amis de Saint-Sulpice est promu à la coadjutorerie, avec future succession, d'un diocèse très-important. Son amitié sincère lui inspire les conseils suivants. La discrétion nous oblige d'en omettre les parties les plus importantes.

Cher Seigneur,

Vous n'avez recherché pareille chose, vous avez passé de longues années sans y songer, vous avez fait ce que mora-

(1) Math., xii, 1.

lement on peut faire pour détourner le coup ; vos graves amis, portés d'abord à la résistance, ont déclaré qu'il fallait la cesser. Tout indique la marche de la Providence ; comment alors dire *Non ?* Il n'est pas nécessaire, il est à propos même, en dehors de ces exemples, plus admirables qu'imitables, que Dieu fait donner par quelques saints, et qui sont comme des leçons, imprimées en grosses lettres, pour prémunir le clergé contre l'ambition, d'exiger que le bon Dieu invite quatre hommes et un caporal pour empoigner le futur évêque et le traîner de force sur son siège. Il y a assez de gens qui résistent à Dieu, pour que ses serviteurs au moins lui obéissent, sans se faire tant tirer l'oreille. Vous avez dit *Oui*, et vous avez bien fait.

D'ailleurs, cher ami, ce n'est pas un bouquet de roses qui vous est offert, ou, du moins, s'il doit s'y trouver des roses, il y aura encore plus d'épines. Au temps qui court, la charge, toujours lourde, l'est plus encore. Dans le précédent diocèse, vous avez vu le dedans des difficultés, vous saviez déjà et vous sauriez, sans cela, celles du dehors, quoique moins pleinement. Toutes les perspectives imaginables sont devant nous, presque toutes sombres. Les plus gros embarras seront pour les évêques, et le moindre ne sera pas peut-être de faire son devoir, mais de le connaître. Que Notre-Seigneur, cher ami, vous donne une sainte confiance en lui, avec cela vous triompherez de tout, et il me semble, par plusieurs de vos lettres, qu'il vous l'a donnée avec un ensemble de dispositions propres à préparer votre âme à ce qu'on peut plus que jamais appeler le *bonum opus*.

Votre situation ne laissera pas d'être délicate. Un coadjuteur, il me semble que c'est tout à la fois un homme qui est, et un homme qui n'est pas. Être vicaire-général est déjà une position difficile, toute d'abnégation. Il faut être une même personne morale avec l'évêque, et, cependant, être un autre que lui, en étant un autre lui-même. Les yeux du vicaire-général sont les yeux de l'évêque, mais des yeux qui voient d'une autre place, et qui voient ce que l'œil personnel de l'évêque n'a point vu. Un bon vicaire-général rend d'incomparables services à son évêque, il en rend aussi au clergé. Un saint et excellent

homme, depuis évêque, me disait : « Dans cette position, je reçois les coups de Monseigneur et ceux du clergé ; je suis tendrement dévoué à l'un et à l'autre, ainsi j'imagine faire quelque bien en empêchant le lien de se casser. » Un coadjuteur, ce doit être quelque chose d'analogue, avec des points délicats de plus. La simplicité, la droiture, la prudence que le bon Dieu vous a données, jointes à l'avantage de vos liens intimes avec le Prélat, vous faciliteront votre mission. Vous n'en aurez pas moins besoin de toute votre sagesse pour faire le bien..... Il est probable qu'il vous laissera une assez grande latitude et qu'en réalité vous gouvernerez le diocèse. Il me semble, cher ami, que si un sentiment très-noble et très-juste vous empêche de le désirer, d'autres peuvent, sans la même crainte, le désirer pour vous.

Vous rappelez-vous un mot du P. Mollevaut à un évêque nommé : « Monseigneur, un évêque est un homme qui ne sait plus un mot de vérité. » Vous n'êtes encore seigneur que *in fieri*, permettez-moi donc de vous parler à l'aise ; moi-même, peut-être, lorsque vous le serez, *in facto esse,* je prendrais des précautions oratoires pour vous dire mes pensées. Est-ce là uniquement faiblesse humaine ? Pas entièrement, il me semble ; la consécration épiscopale inspire nécessairement quelque chose de plus réservé envers celui qui l'a reçue. Pour vous dire toute ma pensée, je me servirai des propres expressions d'un évêque qui ne brille par rien que par un ensemble très-bien harmonisé de facultés médiocres, peut-être, à ne considérer à part que chacune d'elles, ensemble qui fait de lui pratiquement un évêque extrêmement capable et utile, comme l'atteste l'ordre mis dans son diocèse et le contentement de son clergé. « Je m'aperçois, me disait-il, que les évêques très-brillants n'administrent pas trop bien leur diocèse. Ils rendent de grands services à l'Église, mais tout ne va pas à merveille autour d'eux, chacun n'a pas tout à la fois..... »

Vous avez, cher ami, avec la grâce de Dieu qui ne vous manquera pas, les qualités nécessaires pour réussir. Un faiseur, un homme ardent s'y briserait avant quinze jours ; tel autre jetterait vite le manche après la cognée ; quelques-uns cacheraient le tout sous ces nuages d'encens, sous ces

pluies de fleurs qui se répandent dans les discours officiels, dans les articles de journaux, dans les *Semaines religieuses,* toutes choses d'où la franchise, droiture et simplicité sont trop souvent bannies. Il me semble que vous êtes bâti pour ne toucher à aucun de ces écueils. Ce sera votre gloire sans gloire, comme il convient à une victime du Sacré-Cœur.

Nos sœurs prient à vos intentions, elles se sont réjouies de la nouvelle, et moi, après la part prise à ce que vous éprouvez à la vue d'une telle charge, je m'en réjouis également. La volonté de Dieu s'est manifestée, ayez donc confiance, vous ferez le bien des autres et y trouverez le vôtre. Vous êtes obligé à être un saint, et Jésus par Marie vous en fera la grâce. J'espère que le projet ne sera pas accroché dans les rouages constitutionnels.

Nous avons dû beaucoup retrancher à ces sages conseils qui respirent, avec la foi la plus vive, une si grande prudence et tant de bon sens. *Le bon sens, le jugement*, c'étaient les caractères distinctifs de l'esprit du P. Jean. Très-primesautier, fort intelligent, son premier mouvement, sa première appréciation, étaient toujours marqués au coin de ce bon sens pratique qui éclairait toute sa vie.

Un autre de ses amis, Mgr Nouvel, avait été littéralement traîné sur le siège de Quimper à la demande de tout son clergé sans exception. Il avait dû céder, malgré toutes ses résistances, aux ordres du Souverain-Pontife, comme dans les temps antiques de la primitive Église. Le P. Jean le console :

Certes ! je suis bien d'accord avec vous sur la pesanteur du fardeau épiscopal ; mais qui, plus que vous, a le droit de dire à Notre-Seigneur : Vous me l'avez imposé, aidez-moi à le porter ? Il le faut jusqu'au bout, malgré l'alourdissement que vous ressentez..... Vous n'avez guère goûté mes sermons pour vous raccommoder avec votre charge. A votre place, j'en aurais fait de même... Je demande pour vous,

cher et vénéré Seigneur, la surabondance de grâces en rapport avec la grandeur de votre charge, et avec les périls du temps. Puis, s'il le veut un jour, les douceurs du monastère de la Pierre-qui-Vire, ou, s'il ne le veut pas, les joies dans le Ciel de la Pierre qui ne Vire pas.

On sait que Mgr Nouvel, avant d'être évêque, avait été religieux profès dans le monastère de la Pierre-qui-Vire, fondé par le saint Père Muard.

IV. — Ces sages conseils du P. Jean n'étaient pas chez lui l'expression d'une simple théorie, toute sa conduite pratique se réglait sur les mêmes principes. Nous en donnerons deux exemples : Mgr de Mazenod mourut le 21 mai 1861. C'était un grand prélat, Marseille le comptera toujours parmi ses plus illustres évêques. Mais, il avait eu un grand défaut, il avait trop vécu, son administration sous diverses formes, ayant duré trente-six ans. Sans prévoir l'avenir, on était haletant de changement. La réaction fut extrême. La position du P. Jean devint très-délicate : renier les affections de ces dernières années, oublier les bontés de Mgr de Mazenod pour lui, la paternité du vieux collaborateur de son évêque, le vénérable M. Tempier, c'était impossible pour son grand cœur. Pourtant, le nouvel évêque était son pasteur légitime, son supérieur par la volonté de Dieu. Combien peu savent se tourner vers le soleil levant, sans oublier trop vite le soleil qui vient de se coucher? Sa foi, sa simplicité, sa droiture, lui firent traverser heureusement tous ces écueils, et, sans répudier aucune de ses affections antérieures, il sut conquérir son nouvel évêque par sa déférence, son humilité, bien sûr que Mgr de Mazenod lui-même le lui aurait conseillé, s'il avait pu lui

parler du haut du Ciel. Il agit de même avec M. Vitagliano, succédant à M. Tempier, dans la supériorité de ses deux couvents. Quand M. Vitagliano, plus tard, descendit du pouvoir et que le vide se fit autour de ses vieux jours, le P. Jean demeura jusqu'à sa mort son ami le plus constant et le plus dévoué.

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des misères humaines, souvent, parmi les gens les mieux intentionnés et les mieux faits pour se comprendre, infirmités inévitables des choses d'ici-bas. Le P. Jean vit donc une autre vacance du siège de Marseille et l'arrivée d'un autre successeur. Par un hasard providentiel, il était le directeur de tous ceux qui, à tort ou à raison, croyaient avoir le plus à se plaindre de leur nouvel évêque. C'était une position bien délicate pour lui, car plusieurs avaient de graves dissentiments avec leur prélat, sur des affaires parfois de la plus haute importance, qui demandaient incessamment ses conseils et sa direction. Jamais il ne leur refusa cette direction, jamais il ne les laissa dans le doute et l'anxiété. Il écoutait recueilli, réfléchissait un instant, peut-être priait-il le bon Dieu, puis répondait brièvement, clairement, selon sa conscience, sans se préoccuper de l'abus qu'on aurait pu faire indiscrètement de ses conseils en les trahissant. Mais le doute résolu il recommandait instamment le respect, la modération, la convenance qu'un inférieur doit toujours à ses supérieurs et dont l'absence gâte les meilleures causes ou aggrave les mauvaises. Que de ruptures, que de brisements sa prudence n'a-t-elle pas évités ; et dans ses conseils jamais un mot de blâme pour le supérieur commun, jamais un jugement défavorable. Il

répondait aux questions posées : Faites ainsi ou autrement, écoutait les plaintes, laissait le cœur de ses pénitents s'épancher à son aise, consolait par les idées de la foi pure, mais ne disait pas un mot qui put envenimer la plaie en se prononçant dans leur sens. Que d'excès, que d'imprudences échappées à la sensibilité blessée, il a pu ainsi éviter à de hauts dignitaires du diocèse, sans altérer le moins du monde la vénération dont l'entouraient tous ses supérieurs se succédant tour à tour. Il semblait, au contraire, que chacun d'eux ajoutait quelque chose aux affectueux respects de ses prédécesseurs, tant son humilité et sa prudence les gagnaient tous.

V. — Cette habile direction, donnée aux prêtres, se manifesta encore plus dans le ministère qui fut le principal de sa vie, la conduite de ses religieuses Victimes. Ici les documents abondent, car nous avons à notre disposition un nombre incroyable de lettres reliées en plusieurs volumes. Nous avons huit gros volumes grand in-4°, des sermons qu'il leur a prêchés, écrits au jour le jour par une des sœurs chargée de cette œuvre colossale et tous corrigés et revus de la main du P. Jean. C'est donc bien sa doctrine propre. Il nous faut glaner dans ces trésors sans fin, il vaudrait mieux publier ses œuvres en entier.

Le caractère invariable et universel de ces enseignements, c'est la prudence et la douceur. Avec un style très-différent, c'est comme du S. François de Sales. Ne faisant jamais une concession de principe, il les adoucissait toujours dans l'application pratique. On ne l'eût jamais entendu blâmer les austérités, contredire à l'Évangile et à la pratique des

saints ; mais il savait compatir à la faiblesse des santés, des tempéraments, de l'éducation, de la vertu personnelle, permettant difficilement les pénitences corporelles, à moins qu'il n'y vît une inspiration certaine du Saint-Esprit, demandant beaucoup à la mortification intérieure, au renoncement de la volonté propre, à tout ce qui matte la nature. Nous avons sous les yeux deux lettres écrites à deux prêtres différents, à des dates peu éloignées l'une de l'autre. Dans la première, il avait à faire à une robuste nature au physique et au moral, il lui permet d'essayer des dures austérités qu'il demandait ; au second, il les lui défend absolument par des raisons de prudence parfaitement justifiées. Au premier, il recommande de ne pas négliger les mortifications intérieures sans lesquelles les pénitences corporelles seraient inutiles ; à l'autre, nature très-délicate, accablée de cuisants chagrins, il donne pour pénitence une patience inaltérable. « Vous avez bien assez de ce cilice, lui dit-il, sans irriter votre système nerveux par un autre cilice. » Telle a été sa conduite envers ses religieuses pendant trente-deux ans. Il y avait parmi elles de grandes âmes, il y en avait de plus faibles ; pour les unes et les autres, il suivait le précepte du grand directeur, S. Grégoire, pape : *Cœlestis medicus singulis quibusque vitiis obviantia adhibet medicamenta. Nam sicut arte medicinæ calida frigidis, frigida calidis curantur ; ita Dominus noster contraria opposuit medicamenta peccatis, ut lubricis continentiam, tenacibus largitatem, iracundis mansuetudinem, elatis præciperet humilitatem.* « Le céleste Médecin emploie contre chaque vice le remède opposé ; car de même que dans l'art médical on combat le chaud

par le froid et le froid par le chaud, Notre-Seigneur oppose les remèdes contraires aux péchés : aux luxurieux, la continence ; aux avares, la générosité ; aux colères, la douceur; aux superbes, l'humilité (1). » Il trouvait que la pratique des contraires valait mieux que toutes les pénitences, et que les plus grandes austérités étaient inutiles sans l'usage de ces contraires. L'un devait venir après l'autre et ne pas en dispenser, car il faut être déjà bien humble pour entrer avec profit dans cette voie des rudes mortifications.

C'est en 1851, nous l'avons vu, que le P. Jean se chargea de la direction du couvent des religieuses Victimes. Mlle de Gérin, la fondatrice, était une femme forte, d'une sainteté aussi remarquable que son intelligence. Mais rien dans le monde ne l'avait préparée au gouvernement d'une société religieuse. Riche, heureuse, indépendante, elle avait renoncé à tout pour se donner à Dieu avec une générosité admirable ; mais cela ne suffisait pas pour former ses filles, elle ne connaissait pas suffisamment les secrets de la vie monastique, elle était incapable, surtout, d'écrire les constitutions et les règles de ce nouvel ordre, comme elle le reconnaissait elle-même. Le P. Jean, au contraire, dans son ministère de neuf années à Dijon, avait déjà fréquenté intimément plusieurs couvents ; avec son esprit observateur et pratique, il avait parfaitement saisi l'esprit et les règles de ces vieilles communautés religieuses qui ont déjà fait leurs longues preuves dans l'Église de Dieu, en particulier les Clarisses et les Carmélites. Cependant, avec sa grande prudence, le Père comprit que le moment n'était pas encore venu d'écrire des consti-

(1) 32e Hom. de S. Grég.

tutions définitives ; il se contenta d'examiner ce qui se faisait déjà, de perfectionner les sœurs dans leur vocation, d'étudier ce que pouvaient supporter leur vertu et leur santé. On l'a souvent accusé d'une lenteur excessive dans le travail de ces règles, c'était un effet de sa sagesse. Nous avons vu quelle quantité incroyable de retraites il avait prêchées dans des monastères de toutes sortes d'ordres et de vocations diverses, retournant volontiers dans les maisons les plus ferventes. Sans doute, il leur faisait un grand bien, mais il s'en faisait à lui-même, s'instruisant de tout, prenant des notes, revenant chaque fois avec un nouveau butin. Après six années, quand il se décida enfin à terminer les constitutions, il était devenu, par sa maturité et ses connaissances pratiques, un des meilleurs directeurs de religieuses qu'on pût voir dans notre siècle. « Mais, en attendant, dès 1851, écrit la Mère Prieure, il commença à nous instruire par ses conseils, il nous transforma heureusement et prépara ainsi peu à peu les voies au travail qui mit plus tard le comble à nos désirs. Sa manière d'agir lui gagnait d'ailleurs de plus en plus la confiance de toutes nos sœurs, qui le voyaient délicat et attentif à conserver tout ce dont l'esprit de Dieu avait formé le germe dans notre humble famille religieuse et à le développer sans le dénaturer. » On le voit et on le verra dans toutes ces pages, c'était toute la méthode du P. Jean : suivre les attraits de la grâce, ne jamais la précéder et, surtout, ne jamais lui substituer son esprit propre.

La santé des sœurs est un sujet qui revient dans chacune de ses lettres quand il s'absentait pour ses missions.

Donnez-moi des nouvelles non-seulement des âmes, mais de l'enveloppe des âmes, de ces méchants chiffons qui ont tant d'influence, c'est-à-dire que vous me direz où en sont les santés.

Et, dans une autre lettre du 11 novembre 1851 :

L'autre jour, en faisant le Chemin de la Croix, il me semblait comprendre quel lourd fardeau c'était pour notre bon Maître que le poids de ces âmes qui sont comme ensevelies dans l'habitude de dédaigner Dieu. Le Cœur de Jésus saigne cruellement, jugeons-en par ce que nous souffrons nous-mêmes, lorsque quelque main amie nous blesse..... Nous avons à demander pour nos petites batisses spirituelles l'esprit de componction et de larmes. Il faudrait que la gaîté, qui est le fruit de la charité envers Dieu et un exercice de cette même charité envers le prochain, continue à régner pendant les récréations, mais il faudrait que les rapports avec le bon Jésus prissent de plus en plus un caractère de compassion, de douleur, de sainte tristesse ; que les âmes fussent sans cesse avec lui au jardin des Oliviers et sur la Croix..... La ferveur de la communauté me plaît beaucoup. Dites que chaque matin il faut estimer que l'on n'a encore rien fait pour accroître la ferveur, le dévouement, l'amour de la croix, le désir de s'unir au divin Cœur de Jésus et lui donner quelque consolation. Méprisons-nous nous-mêmes, le jardinier compris, autrement l'orgueil arrive : Qui est à l'abri de ses ruses ?

Ne pensez pas que j'aie du chagrin de vous voir adonnées à la pénitence extérieure, elle est si bien dans notre vocation ! Si quelques vieux moines l'ont trop estimée, il est incontestable qu'aujourd'hui on la méprise trop, et tout ce qu'on dit contre elle est à l'envers du langage des saints et de celui de l'Église. Seulement, ce que je ne voudrais pas, c'est d'accroître par notre action humaine la mesure que Notre-Seigneur veut être adoptée par ses petites victimes. Pour vous, chère fille, je suis bien d'avis que vous fassiez souffrir la bête, mais seulement en ce qui n'est pas de nature à gâter votre santé.

Le 21 décembre de cette même année 1851, il écrivait encore cette lettre qui continue à faire comprendre cette doctrine qu'il prêchait sans cesse dans ses sermons avec de plus grands développements :

Oh ! chère fille, quand pourrons-nous entrer dans les sentiments et le Cœur de notre bon Maître ! Comme vous, je ne puis me donner à lui que dans mon état de méchanceté. Je m'unis à vous pour reconnaître que nous ne valons rien. Vive Jésus ! oui, lui seul est bon, saint, aimable et digne que nous embrassions mille fois, pour son seul amour, l'abjection et les souffrances. Dites bien à mes filles que la grâce d'être au couvent et d'être victime est une grâce toute de privilège, et qu'il faut, pour y répondre, être tout reconnaissance et tout amour. Cherchons le trésor de la fidélité dans le Cœur du petit Jésus, où il nous faut jeter comme en une fournaise pour y bénir Dieu tout d'une voix avec les trois enfants hébreux.

Depuis deux jours, il souffle un mistral glacé qui va nous apporter à tous un petit bénéfice de souffrances. Ne vous semble-t-il pas que ce précieux vent est l'exécuteur des sentences de Dieu contre les victimes ? Ah ! oui, chère fille, que la justice divine se serve de cet instrument pour châtier par le froid nos péchés et ceux de tout le monde. Avouez que c'est bien juste et qu'il est très à propos que ce gros soufflet du Nord vienne insinuer la pénitence jusqu'à la moëlle de nos os. Je crois que le bon Maître a encore une autre intention en cela : c'est de nous donner part à ce qu'il a senti d'incommodités dans la crèche et de faire entrer en nous non-seulement l'esprit de pénitence, mais son divin amour. Savez-vous que c'est là un beau miracle de faire le chaud avec le froid, si nous voulons bien embraser nos cœurs par le moyen de la même souffrance qui gèle et engourdit nos membres ! Il y a donc tout profit pour les enfants de Dieu et les amis de Jésus dans les petits évènements de sa Providence. Ainsi il nous faut en tout temps chanter le cantique des trois enfants : *Benedicite omnia opera Domini Domino*, et bénir ce cher mistral, notre

frère, comme disait S. François d'Assise, qui vient apporter ses précieuses fraîcheurs sur notre peau, l'insinuer dans nos os, nous engourdir les pieds et les mains. Le tout avec les précautions qu'exigent les frêles santés de la pauvre maisonnette. Méprisons-nous nous-mêmes et aimons Jésus, Marie, Joseph. J'éprouve en ces derniers jours combien la société des hommes même bons, dissipe, épanche l'âme au dehors et la désunit avec le bon Dieu, sans compter d'autres inconvénients. La solitude est donc meilleure que toute chose et il faudrait n'en sortir jamais, si la charité n'exigeait qu'on s'exposât soi-même pour les autres. Plus je vois le monde, plus je désire qu'il y ait des âmes ensevelies dans le cloître, ne songeant qu'à la pénitence et à la familiarité avec Dieu. C'est le besoin de ce temps où on est tout extérieur.

Nous avons un manuscrit de cent pages, qui nous fera mieux comprendre quelle direction le P. Jean avait donnée à ses religieuses : c'est le *Catéchisme des sœurs Victimes du Sacré-Cœur*. La Révérende Mère Marie Victime, première prieure, en est l'auteur ; mais le P. Jean a revu son travail ligne par ligne, l'a corrigé, lui a donné la précision théologique : c'est donc son œuvre, sa doctrine propre, autant et plus que celle de la Mère Prieure. Nous n'en donnerons que les grandes lignes, ne pouvant reproduire ce manuscrit tout entier.

Les Victimes doivent suppléer au sacrifice de Jésus-Christ dans ce sens qui faisait dire à S. Paul : « J'accomplis en ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ (1). » En vérité, Notre-Seigneur ne peut plus souffrir dans son corps naturel, puisqu'il est glorieux ; mais il aime tellement les souffrances et les humiliations, qu'il se complaît à souffrir et à être humilié dans son corps mystique et dans ses

(1) Col., I, 14.

membres qui sont les élus. Par conséquent, lorsque une sœur Victime souffre de grands maux de tête, par exemple, elle peut avoir la consolation de dire : Jésus continue à souffrir dans moi, si je l'endure avec patience et amour, car ses impatiences priveraient Notre-Seigneur de cette consolation. C'est donc le membre de Jésus qui ressent la douleur ; Jésus est dans l'action sans souffrir ; il recueille et goûte le fruit spirituel de la douleur de son membre et le lui fait partager avec une suavité intérieure non pareille.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert et s'est offert comme Victime à son Père dans les quatre états de sa vie. Dans son Incarnation, il s'est offert pour remplacer les Victimes impuissantes de l'ancienne loi. Les sœurs doivent donc s'offrir à Dieu en sacrifice, c'est la base et le fondement de leur vocation. Il résultera de cette offrande , l'abandon de tout elles-mêmes entre les mains de Dieu ; la persuasion qu'elles ne s'appartiennent plus ; la séparation d'avec les créatures pour devenir une chose sainte, ne servant plus qu'à Dieu et à ses intérêts ; une acceptation amoureuse de tous les genres d'immolation sans les choisir ni en préférer aucun, mais désirant et aimant ceux que Dieu leur a destinés.

Dans sa Passion, il accomplit le sacrifice pour lequel il s'était offert dans son Incarnation. Les sœurs l'imiteront en plaçant le vieil homme sur une Croix par la mortification de tous leurs sens, la haine du péché, le combat soutenu contre leurs passions et jusqu'au moindre de leurs défauts et par la pénitence intérieure et extérieure.

Dans sa Résurrection, Notre-Seigneur reprend sa vie glorieuse, plus rien de mortel n'apparaît en lui

et sa divinité s'étend plus visiblement sur sa nature humaine, mais il n'est pas entièrement glorifié. Les Victimes sont appelées à vivre de cette vie nouvelle et divinisée ; c'est-à-dire qu'elles doivent s'élever au-dessus de la vie des sens et de tout ce qui est humain ; vivre en la grâce et par la grâce de Dieu ; participer ainsi à la nature divine et s'avancer vers une union intime avec Lui dans le divin Cœur de Jésus.

Dans son Ascension, Notre-Seigneur commence le parfait sacrifice du Ciel, qu'il offrira pendant l'éternité tout entière, consommant à jamais le sacrifice de la Croix et lui faisant atteindre la fin pour laquelle il a été offert. Les Victimes suivront leur divin Époux par leurs soupirs, leurs désirs, leur amour, jusque dans sa gloire ; elles prient et elles souffrent pour que le nombre des élus croisse sans cesse par la conversion des âmes et ont la douce espérance que Jésus les attire à Lui par le chemin royal de la Croix. En attendant ce bonheur du Paradis, les Victimes participent sur la terre à ce quatrième état de Jésus, lorsque la divine Victime s'incorpore en elles par la sainte communion, car l'Eucharistie, comprenant d'une manière éminente tous les autres états du sacrifice, est la nourriture propre des âmes appelées à suivre cette voie, et le germe de leur future consommation en qualité d'hosties glorifiées.

On le voit, par ce court résumé, la vie intérieure et d'union avec Jésus-Christ est le but et la fin de toute la doctrine du P. Jean. Les pénitences afflictives y sont à peine indiquées en passant ; tout est dans l'esprit et il y a assez de pénitences à supporter dans les peines ordinaires de la vie pour qu'elles

suffisent à la vie des Victimes si on les accepte avec résignation d'abord, avec joie ensuite, à mesure que la perfection de l'amour de Notre-Seigneur et de ses souffrances grandit dans les âmes. C'est ce qui est développé plus en détail dans le troisième chapitre *de l'esprit de sacrifice*, parce que tout, en effet, est dans l'esprit et dans le cœur. Les actes seront comme les fruits que développe et fait croître la sève propre à chaque arbre ; mais le fruit ne vient pas avant cette sève, il en est la conséquence et non la cause. Tout le monde ne peut pas faire les mêmes austérités, la grâce les diversifie, *alius quidem sic, alius vero sic (1)* ; mais tout chrétien doit avoir l'esprit de pénitence, c'est la substance de l'Évangile. Toutes les actions, même les plus ordinaires, peuvent être et renferment, en effet, un sacrifice : la fidélité aux vœux de religion, l'observation des règles et des constitutions, l'assujettissement aux usages de la maison, le support des caractères surtout, les combats, la mort à nous-mêmes, les pratiques de perfection et l'offrande que nous devons faire de toutes nos actions temporelles ; toutes les actions de la vie, en un mot, deviendront aisément des sacrifices si nous avons vraiment cet esprit d'immolation.

Il s'en suit qu'il n'y a pour ainsi dire aucune différence extérieure, entre les sœurs qui ont cet esprit de sacrifice et celles qui ne l'ont pas. Elles sont obligées également aux mêmes actions ; mais les premières font ce qu'il y a de pénible avec joie, les autres avec tristesse, l'une est en union avec Dieu, l'autre vit dans le trouble ; celle-ci recherche les souffrances, celle-là les évite ; tandis que la religieuse fervente rend grâces à Dieu de ses sacrifices,

(1) I Cor. VIII.

celle qui est tiède en murmure. Une comparaison fera comprendre leurs deux états différents; elles ont la même plaie, mais une l'irrite par son manque de conformité à la volonté de Dieu, tandis que l'autre l'adoucit par son saint amour. La première est malheureuse dans le même état qui fait le bonheur de la seconde.

Le chapitre quatrième détaille d'une manière très-complète les peines extérieures et intérieures que la Victime doit endurer en esprit d'immolation. Ce sont les souffrances ordinaires de notre pauvre humanité tout entière, personne ici-bas ne peut les éviter; c'est la manière de les accepter qui en fait tout le mérite. La souffrance, c'est tout ce qui est opposé à la jouissance, au bien-être, au plaisir, au repos, à l'attrait des sens, aux besoins et aux penchants naturels et tout ce qui produit dans la nature physique un désordre douloureux, comme les maladies, les infirmités, les plaies, les blessures; ou ce qui afflige la nature morale, comme les peines du cœur, les angoisses de l'âme, les chagrins de la vie, les froissements de l'amour propre, les contradictions, les déceptions, les amertumes de tout genre, en un mot, tout ce qui fait appeler cette terre une vallée de larmes. Il y a aussi les souffrances spirituelles, et ce ne sont pas les moindres. Ces peines sont de deux sortes : les anxiétés de notre conscience, lorsque nous sentons des oppositions aux grâces de Dieu, aux opérations du Saint-Esprit, au règne de Jésus dans nos cœurs et que nous éprouvons des difficultés à correspondre à sa tendresse; et secondement, les épreuves par lesquelles Jésus fait passer nos âmes pour les épurer, en nous privant du témoignage sensible de son amour.

Nous pourrions prolonger l'analyse de cet admirable catéchisme, nous verrions qu'à toutes les pages le P. Jean poursuit avant tout l'immolation par la volonté. C'est ce qui met cet opuscule écrit pour les religieuses Victimes à la portée de tous les chrétiens, tous également obligés à pratiquer l'Évangile. Jésus le disait à *tous* : « celui qui ne se renonce pas à lui-même et ne porte pas sa croix *tous les jours*, n'est pas mon disciple. » (1) Est-ce à dire que cet habile directeur repousse les pénitences afflictives ? Certes non, ce serait condamner la pratique d'un nombre incalculable des saints ; mais il ne les veut que comme complément de la pénitence intérieure, déjà foncièrement enracinée dans l'âme, ou parfois comme moyen d'exciter la componction. Aussi il en traite dans le dernier chapitre seulement, c'est le couronnement de la vie des Victimes, mais avec quelle prudence ! Il les divise en trois sortes : les pénitences qui viennent de Dieu et qu'on ne peut éviter, comme les maladies et le reste ; celles qu'on pourrait éviter si on le voulait, comme le froid, le chaud, dont on pourrait se préserver ; enfin celles qui viennent de notre propre volonté, les jeûnes, les veilles, la dureté de la couche, les haires, les cilices, les disciplines, etc. Mais, avec quelle prudence il les règle ! L'obéissance doit toujours les conduire, afin que la volonté propre n'enlève pas le mérite et empêche les excès. Elles ne doivent pas altérer la santé, non qu'on doive tenir à sa santé pour elle-même, mais parce que la santé est nécessaire pour l'accomplissement de ses devoirs d'état et aussi par charité pour ne pas être à charge à celles qui devraient nous soigner.

(1) Luc., xiv, 33.

Enfin, chacun doit suivre son attrait qui n'est pas le même pour tous : « Telle sœur sera intrépide pour la discipline, et le cilice lui sera nuisible ; telle autre ne pourra jeûner, mais veiller ; celle-ci couchera vêtue sur la paillasse piquée, mais échouera sur d'autres pénitences ; celle-là avalera courageusement des aliments qui la révoltent, et craindra la discipline et la chaîne de fer ; une autre sœur pourra faire toutes ces pratiques de mortification, mais sera contrainte d'écouter certaines répugnances de son estomac ; et ainsi des autres.

Nul n'aurait dû être porté, comme le P. Jean, à recommander ces pieux excès, lui qui avait usé de toutes les austérités, surmonté toutes les répugnances ; mais ce n'était pas son attrait, c'était celui qu'inspire le Saint-Esprit qu'il prêchait : de là la largeur de sa doctrine affirmant sévèrement les enseignements de l'Évangile et de tous les saints, les modérant dans leur application.

A la fin de sa vie, dans un moment d'épanchement, avec un de ses pénitents devenu son confesseur, il lui faisait cet aveu : « Je ne regrette aucune des pénitences de ma vie, si ce n'est d'avoir trop abusé des veilles. » Voilà pourquoi il voulait que l'obéissance présidât à toutes les austérités. C'était le seul moyen d'éviter ces excès.

Aussi, quelle expérience n'avait-il pas acquise du cœur humain ! Une communauté de Marseille lui adressait toutes les vocations chancelantes ; d'un seul mot, il les affermissait, quand il n'y voyait qu'une tentation du démon. « Un tel, écrivait-il, voudra toujours s'en aller, mais il ne le fera jamais. » Il avait deviné une vocation très-certaine dans une tête prodigieusement légère et l'évènement lui donna

raison. A un autre, au contraire, il conseillait une sortie immédiate et engageait son supérieur à demander à Rome la dispense de ses vœux, la suite fit voir combien ce conseil était sage. C'est ainsi que, pendant trente-deux ans, il a été le conseiller écouté de tant d'âmes qui lui ont dû leur sanctification et parfois leur salut.

A. M. P. I.

CHAPITRE X

Le Tiers-Ordre des Victimes

I. But des pénitences du P. Jean. — II. Expansion de cette idée de l'expiation. — III. Idée catholique approuvée par l'Église et par les saints. — IV. Divers instituts de Victimes. — V. Les petites Victimes du Sacré-Cœur. — VI. Le *Laus perennis*.

Nous l'avons déjà dit et nous tenons à le répéter, afin qu'on puisse mieux comprendre la vie du vénérable P. Jean : Ses immolations n'étaient pas simplement le fruit d'un amour qui cherche à se satisfaire ; chacune de ses austérités avait une fin spéciale, un but déterminé. Tantôt il voulait expier les blasphèmes des hommes, tantôt la violation du précepte du dimanche, car ces péchés publics l'impressionnaient vivement. Il avait le plus souvent en vue une âme qui lui était plus chère et qui ne correspondait pas à la grâce, ou un grand pécheur qui ne voulait pas se convertir ; la guerre contre l'Église lui a coûté ses plus grandes austérités ; en un mot, il prenait dans le sens le plus strict sa qualité de Victime et s'offrait à Dieu par toutes les souffrances pour fléchir sa colère. Nous avons vu, au second chapitre de ce livre, que sa première offrande fut pour une communauté déchirée par des discordes intestines, comme Dieu les permet parfois parmi les âmes religieuses qui conservent les misères de l'humaine faiblesse,

même dans les vocations les plus parfaites. Il avait aussi en vue une âme qui traversait une crise terrible. Une fois sur cette voie de l'expiation, il ne s'arrêta plus et la parcourut comme un géant, selon l'expression des Livres-Saints (1).

II. — Chose étonnante et bien digne d'admiration : cet esprit de Victime se répandait en même temps en divers lieux éloignés les uns des autres parmi des personnes qui ne se connaissaient pas et ne s'étaient jamais vues. A mesure que l'iniquité s'accroissait en France et envahissait toute l'Église, le besoin de l'expiation se faisait aussi sentir partout, réalisant cette parole de S. Paul : *Ubi abundavit delictum superabundavit gratia (2)*, la grâce surabonde là où abonde le péché. C'est une grande grâce de Dieu, en effet, que cette inspiration surnaturelle qui prouve bien la bonté miséricordieuse de Notre-Seigneur qui ne l'aurait pas fait naître, s'il n'était pas résolu d'en tenir compte pour le salut de notre société.

Renfermée dans l'enceinte des cloîtres, son asile naturel, cette immolation serait quelque chose de bien admirable et de bien fructueux, mais Dieu semble vouloir que cet esprit s'étende et se généralise parmi les âmes pieuses qui vivent dans le monde, parmi les prêtres surtout qui en ont tant besoin pour faire fructifier leur difficile ministère dans une société qui n'a plus la foi. Chacun doit se rappeler de nos jours cette parole du Saint-Esprit : *Unicuique Deus mandavit de proximo suo (3)*. On dit qu'il y a en France 26,000 francs-maçons, dont 2,000 dans les plus

(1) Ps. XVIII, 6.
(2) Eccl. XVII, 12.
(3) *Ibid.*

hauts grades, vrais suppôts de Satan, qui cherchent à le faire régner exclusivement sur le monde. Il faudrait 26,000 Victimes du Sacré-Cœur et 2,000 prêtres, religieux et religieuses, pour combattre cette puissance du diable. Cette association serait-elle impossible ? Son succès serait certain et suppléerait aux vaines et inutiles combinaisons de la politique humaine qui ne nous sauvera pas.

III. — Nous ne faisons du reste que résumer les vœux les plus authentiques et les plus explicites de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, de ses vicaires sur la terre, les Souverains-Pontifes, et des saints de notre époque. « Je cherche une Victime pour mon Cœur, laquelle veuille se sacrifier à l'accomplissement de mes desseins, » disait Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie. L'immortel Pie IX écrivait à Mgr Van der Berghe : « Nous avons appris avec plaisir votre dessein de propager cet admirable esprit de sacrifice que Dieu semble vouloir opposer à l'impiété toujours croissante de notre époque. »

Léon XIII, glorieusement régnant, invitait le supérieur d'un grand Ordre à presser ses religieux de s'offrir à Dieu pour Victimes, et, dans l'encyclique adressée en février 1884, aux évêques de France, après avoir dit que les catholiques doivent compenser par leur piété les outrages faits à Dieu, il ajoutait : « Que ceux-là surtout qui vivent dans les cloîtres s'efforcent d'apaiser la Majesté divine par une humble prière, des pénitences volontaires, et l'offrande d'eux-mêmes, » ce qui est toute la vocation des Victimes, et peut s'accomplir dans tous les états, dans toutes les positions les plus élevées comme les plus basses, sans altérer l'esprit d'aucune

société, sans modifier ses règles, ses usages, son genre spécial de vie, car l'esprit des Victimes, on ne saurait trop le faire remarquer, est plus dans le cœur et l'intention, que dans les actes extérieurs de la pénitence.

Mais le triomphe de l'Église, l'accomplissement des desseins du Sacré-Cœur, c'est le clergé surtout qui doit en être l'instrument visible ; par conséquent, la sanctification du clergé doit être la préoccupation principale des Victimes, et cette grande œuvre obscure, cachée, vue de Dieu seul, est l'œuvre par excellence, puisque ses conséquences sont incalculables. Le prêtre est un autre Jésus-Christ, disaient les Pères, *Sacerdos alter Christus ;* or, comme la perfection de ce souverain Pontife est infinie et que les prêtres les plus saints de tous les siècles, tous réunis ensemble, n'en seront jamais qu'un pâle reflet, il y a là une carrière sans fin et on doit toujours prier pour les prêtres, fussent-ils encore plus saints, pour qu'ils se sanctifient toujours davantage. Sans doute, leurs pouvoirs tout divins sont indépendants de leurs mérites ; le mauvais prêtre, s'il y en avait, consacrerait le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ et administrerait les autres sacrements avec la même valeur intrinsèque ; mais, plus ils sont conformes à leur divin modèle, plus ils ajoutent de grâces accidentelles aux fonctions de leur ministère. *Pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum (1).*

Le prêtre est pris parmi les autres hommes, mais établi pour les choses de Dieu. Il est donc le chef-d'œuvre de la puissance divine et de son amour pour le monde. C'est aux prêtres que Jésus-Christ a

(1) Heb., v, 1.

confié l'honneur de continuer sa mission et il en a fait d'autres lui-même, par une grâce qui est comme un écoulement de l'union hypostatique. C'est donc surtout à obtenir pour les prêtres une sainteté éminente, et pour leur apostolat la fécondité, que doit être employé cet apostolat invisible de la souffrance, auquel nous supposons que celui de la prière est toujours uni. Aussi, voyons-nous, à travers les siècles, plusieurs des grandes âmes, suscitées pour cet apostolat du sacrifice, se proposer spécialement ce but. Ste Catherine de Sienne faisait de cette exaltation de l'Église, par la sanctification de ses ministres, l'objet constant de ses immolations. Ste Thérèse indique à ses filles, les Carmélites, qu'elles doivent s'occuper tout entières à prier pour les défenseurs de l'Église, pour les prédicateurs qui combattent pour Elle, et elle ajoute : « Ce sont là nos affaires, c'est à ce sujet que doivent couler nos larmes. Lorsque vous ne rapporterez pas à cette fin vos oraisons, vos disciplines, vos jeûnes, croyez que vous ne faites point ce que Notre-Seigneur demande de nous. »

De nos jours, surtout, le Cœur de Jésus, à travers la crise présente, attire les âmes, qu'il honore de ses plus intimes communications, à faire de la sainteté du clergé l'objet principal de leurs prières et de leurs sacrifices. L'Italie qui nous avait déjà donné dans ce siècle la vénérable Anna-Maria Taïgi, type admirable de Victime pour l'Église, nous a aussi donné la Mère Marie-Agnès Steiner, née en 1813, et morte en 1862, que Pie IX appelait : « Sainte, vraiment sainte, » et dont Léon XIII a déjà autorisé le procès de béatification. On peut donc avoir confiance en ce qu'on raconte de sa mission « d'annoncer les

fléaux qui ont fondu sur l'Italie et sur la société chrétienne ; de prédire l'heureuse issue de cette crise terrible, le complet triomphe de la sainte Église et la régénération de la société ; mais surtout de poser comme condition du prompt accomplissement de ces promesses, une ferveur plus grande des communautés religieuses et la sanctification du clergé.

Les terribles fléaux, annoncés par la Mère Steiner et qui devront frapper surtout les méchants, sont précisés par les dépositions authentiques du procès de béatification du P. Bernard Clausi, mort à Rome en 1849, et déjà déclaré vénérable par le Souverain-Pontife.

Nous nous sommes inspiré pour écrire ces lignes d'une feuille de propagande imprimée à Grammont, en Belgique, d'une admirable brochure sur le *Sacerdoce* par la Mère Marie-Thérèse de Jésus, abbesse de Ste Claire de Lavaur, morte en odeur de sainteté en 1884, et surtout du *Messager du Sacré-Cœur*, qui propage cette doctrine avec un zèle et un succès qui font renaître l'espérance au milieu des angoisses présentes.

IV. — A peu près à la même époque où se fondait à Marseille l'Institut des Victimes du Sacré-Cœur, ainsi que nous l'avons rapporté au chapitre quatrième, une autre pieuse fille, de très-bonne maison, établissait, dans cette même ville, à la rue de la Fare, et par les conseils d'un saint religieux des Oblats de Marie-Immaculée, le P. Paris, une autre communauté semblable. Ce devait être une bien bonne œuvre, car le démon s'acharna contre elle avec tant de succès que le sage et prudent Mgr de Mazenod, si favorable d'abord à l'idée d'un de ses

fils, crut devoir disperser ces religieuses au moment où elles venaient de terminer le nouveau monastère qui allait les abriter au Cours Devilliers. Les plus pieuses d'entre elles entrèrent dans d'autres communautés, les autres retournèrent dans le monde; mais, l'idée de l'immolation et du sacrifice ne fut pas abandonnée, car les Victimes du Sacré-Cœur existaient déjà et allaient bientôt fixer leurs règles par les soins du vénérable P. Jean.

Les Filles du Cœur de Jésus ont été fondées en Belgique dans le même but. Elles avaient établi une de leurs maisons à Aix, puis l'avaient transférée près de Marseille, lorsqu'un attentat épouvantable attira sur elle l'attention de l'univers entier. Le jour des Cendres 1884, un misérable qu'elles avaient comblé de bienfaits, de deux coups de pistolet assassina la supérieure, Mlle Deluil-Martiny, et atteignit son assistante, qui seule survécut à ses blessures. La supérieure ne poussa qu'un cri en tombant: « Pour l'œuvre! » Quel était donc le but de cette œuvre pour laquelle elle donnait sa vie? « Offrir Jésus avec tout son sang, l'offrir sans cesse pour les âmes sacerdotales et consacrées à Dieu. » Il semblait qu'après cette horrible catastrophe les pauvres religieuses survivantes auraient eu le droit de se recueillir dans leur douleur; mais Dieu, qui se les était choisies pour Victimes, a permis qu'elles vécussent dans une suite de tribulations qui les rend, sans doute, les Filles chéries de son divin Cœur.

Plusieurs autres fondations analogues se sont faites dans d'autres diocèses, à Villeneuve-lès-Avignon et ailleurs. Elles ont toutes le même but: l'expiation pour les péchés du monde, grande œuvre

sociale qui fera plus à elle seule, pour notre salut, que toute l'habileté humaine : *Sapientia hujus mundi stultitia est (1).* La sagesse de ce monde n'est que folie.

Chose encore plus admirable et qui prouve bien le souffle de l'inspiration de Dieu passant sur notre France! Pendant qu'une foule d'œuvres gaspillaient d'immenses ressources de zèle, de dévouement et d'argent, essayant d'étendre le règne de Jésus-Christ par l'emploi des moyens humains, le célèbre M. Léon Harmel établissait, dans son usine du *Val-des-Bois, l'association intime* qui a rayonné dans tous les établissements similaires et compte un millier d'associés. *Le Manuel de la corporation chrétienne* en formule de programme, qui est identique à celui de la communauté des Victimes. « Chaque jour, nous sollicitons de la Miséricorde divine les épreuves auxquelles elle voudra nous soumettre, lui offrant nos souffrances et jusqu'à notre vie pour le salut des ouvriers. Si un malheur nous menace, si nous craignons tel ou tel évènement, nous nous empressons de l'accepter d'avance, affirmant que la souffrance pour Dieu est le plus grand bonheur! » Et Dieu, qui éprouve l'or dans la fournaise pour lui donner toute sa pureté, a pris M. Léon Harmel au mot, en permettant que des mains criminelles incendiassent son usine de fond en comble et qu'elle sortît ensuite plus belle que jamais de ses cendres. Le bonheur, qui se trouve dans cette immolation, a été décrit d'une manière admirable dans le testament de M. Ernest Harmel, son frère. « Il m'est impossible d'exprimer tout ce que le bon Dieu a mis de bonheur et d'enthousiasme dans cette souffrance

(1) I Cor., III, 19.

naguère insupportable, maintenant demandée et acceptée avec reconnaissance, comme la récompense d'un peu d'amour. »

V. — Le P. Jean a eu, peut-être, l'un des premiers, la pensée de répandre cet esprit de Victime dans les différentes classes de la société. Son tiers-ordre des Victimes du Sacré-Cœur n'est pas une association ordinaire, obligeant à des réunions, ayant une organisation, des fonctions ; c'est une association de cœurs qui se sentent cet attrait, dans le Cœur sacré de Notre-Seigneur, ainsi qu'il le dit dans une note : « La dévotion des Victimes consiste moins dans les exercices extérieurs que dans la disposition de l'âme et dans la pratique des vertus. » Il s'en suit que, répandue d'abord par M. Galais au séminaire d'Issy, elle a bientôt compté parmi ses membres des évêques, des religieux et des religieuses de tous ordres, des prêtres, des laïques, et même des jeunes gens dans les grands et petits séminaires, dans les œuvres de jeunes ouvriers, et ceux-ci ne sont pas les moins fervents. Ces petites Victimes, comme les appelait le P. Jean, ne se connaissent même pas, leur seul lien commun est l'inscription de leurs noms dans les registres de l'association déposés chez les religieuses Victimes du Sacré-Cœur, rue Bleue, à Marseille. On accepte tous ceux qui en font la demande, pourvu qu'ils s'offrent en Victimes, en union et dans les mêmes intentions que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est offert à Dieu son Père. Comme signe de réception, on donne à chacun un nom de religion et on désigne, à leur choix, s'ils le désirent, un jour par semaine pour réparer quelque espèce de péchés en particulier. Ces jours-là,

on peut faire le chemin de la Croix, ou bien une visite au Saint-Sacrement, ou bien une demi-heure d'oraison, ou réciter un Rosaire, ou le petit office de la sainte Vierge, ou toute autre pratique de dévotion, selon la liberté plus ou moins grande que laissent les devoirs d'état. C'est un jour de pénitence pour ceux qui s'en sentent l'attrait. Nous connaissons des maisons d'éducation où les écoliers veulent jeûner à leur jour, ou ne pas dire une seule parole dans les heures de silence, ou jouer aux jeux qui leur déplaisent le plus pendant les récréations. Souvent les directeurs prudents sont obligés de surveiller ces petites Victimes du bon Dieu pour leur faire éviter les excès. Rappelons-nous la doctrine si pleine d'espérance de Mgr Gay, qu'au moment de la mort, Dieu se souviendra des bonnes œuvres faites jadis, pour donner la grâce de la contrition et de la conversion aux pauvres pécheurs, et qu'on calcule combien se sauveront pour avoir fait jadis partie de ce tiers-ordre des petites Victimes! Inutile de dire que les religieuses prient tous les jours pour leurs petits frères et leurs petites sœurs, les faisant participer à toutes leurs bonnes œuvres.

Chaque associé, le jour de son oblation, reçoit un petit crucifix et un Sacré-Cœur pour porter sous ses vêtements et une petite Croix de bois pour suspendre à la tête de son lit.

Les sept premières petites Victimes en divers lieux se consacrèrent en même temps au Sacré-Cœur, le jour du Vendredi-Saint, 21 avril 1848, en pleine révolution de février , à la veille des sanglantes émeutes du mois de juin, ce furent :

1° M. le chanoine d'Arbaumont, sous le nom de Frère Jean de la Croix, changé plus tard, ainsi que

nous l'avons vu, en Frère Jean du Sacré-Cœur : son jour de Victimes fut le mercredi.

2° La Mère Bernard Benoîte Peinet, supérieure de l'hospice des Aliénés de Dijon dit la Chartreuse, sous le nom de sœur Magdeleine du Crucifix : son jour fut le jeudi. Elle mourut le 24 octobre 1868, à l'âge de 63 ans.

3° M. l'abbé Jean-Baptiste Lucien Galais, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du séminaire d'Issy. Frère Joseph du Sacré-Cœur. Victime le vendredi. Il mourut au séminaire de Paris, en odeur de sainteté, le 17 janvier 1854.

4° M. l'abbé Pierre-Paul de Cuttoli, clerc tonsuré, à Issy. Frère François d'Assise de Jésus. Victime le lundi. Mort évêque d'Ajaccio, le 18 décembre 1870.

5° M. l'abbé Victor-Alfred Dumax, clerc tonsuré, à Issy, actuellement sous-directeur de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à Paris. Frère Paul du Sacré-Cœur. Victime le mardi.

6° M. l'abbé Marie-Auguste-Eugène-François Jériod, clerc tonsuré, à Issy, depuis curé dans le diocèse de Besançon. Frère Vincent-de-Paul de la Croix. Victime le samedi.

7° La Mère Marie Malteste, supérieure des Hospitalières de Dijon, morte le 30 janvier 1860. Sœur Marie-Véronique de Jésus. Victime le dimanche.

Nous trouvons à la suite de ces noms quatre évêques, et, parmi eux, Mgr Dom Nouvel, évêque de Quimper, beaucoup de prêtres et de religieux de divers ordres, d'innombrables religieuses cloîtrées ou adonnées au ministère actif, des communautés entières qui se sont consacrées toutes ensemble à cet état de Victimes, comme le Carmel de Beaune, le monastère de la Présentation de Tours, la con-

grégation de la Mère de Dieu pour la légion d'honneur, les Clarisses de Lyon, les Trappistines de Vaise, la Visitation de Brioude, les Dominicaines de Langeac, etc., des gens du monde de tout état, depuis les naissances les plus illustres jusqu'aux plus humbles. Tous ces associés vénéraient le P. Jean, sans le connaître, pour la plupart, et s'unissaient à ses souffrances pour l'expiation des péchés du monde. Ce qu'il y a d'admirable dans cette union, c'est le but caché et connu de Dieu seul qu'elle se propose. Au jour du jugement seulement, les Victimes connaîtront ce qu'elles auront mis de poids dans la balance de la miséricorde divine, les conversions qu'elles auront procurées, les ministères sacrés qu'elles auront fait fructifier. Au moment où nous traçions ces pages, le vénérable évêque de Quimper nous écrivait :

Il est difficile de comprendre comment le P. Jean a pu résister si longtemps à tant de fatigues qu'il éprouvait. La force de sa constitution n'est pas une explication suffisante. Il faut qu'il ait eu une force surnaturelle méritée par ses souffrances. Il était soutenu, il est vrai, par les prières et les austérités des saintes religieuses qu'il dirigeait, et je vois une grande utilité de votre livre à établir que la prière et la pénitence sont ce qu'il y a de plus nécessaire au salut de la société. C'est ma conviction intime; et, ce qui me donne le plus de confiance au milieu de nos tristesses et de nos anxiétés, c'est que les évènements du dehors ont réagi sur les communautés, en les poussant à un plus grand dévouement.

Cette belle doctrine de la réversibilité des mérites, qui fait partie d'un dogme de notre foi, la communion des saints, est encore expliquée dans cette autre lettre d'un saint prêtre de Marseille qui peut

s'apppliquer à presque toutes les villes de France, à Paris en particulier :

Avez-vous remarqué la méthode actuelle de la fortification des places ? Jadis, on se contentait d'un mur d'enceinte plus ou moins épais qui suffisait à arrêter l'ennemi indéfiniment, et qui, aujourd'hui, ne tiendrait pas une heure devant notre puissante artillerie. On entoure donc les villes de forts détachés, si forts, en effet, que Paris et Metz n'ont pu être pris par la plus puissante des armées que par la famine. Dieu emploie la même méthode pour fortifier les villes contre toutes les puissances de l'enfer. Montez, à Marseille, sur un lieu élevé et vous verrez cette enceinte non interrompue de couvents qui vont d'une mer à l'autre, de la Joliette au Prado : le premier monastère de la Visitation, les Victimes du Sacré-Cœur, les Carmélites, le deuxième monastère de la Visitation, les Capucines, les Clarisses, encore les Carmélites, les Minimesses, les religieuses du Saint-Sacrement, sans compter une multitude de congrégations enseignantes, hospitalières, qui travaillent en paix à l'ombre de ces forts détachés. Nous avons plus de trois cents prêtres adonnés au ministère actif, qui ne produiraient que peu de fruits, si de saintes âmes ne les faisaient réussir par leurs prières et leurs pénitences. C'est ainsi que Moïse remportait la victoire sur la montagne, pendant que Josué combattait dans la plaine. Dieu voulait le combat, car il veut que les hommes, de leur côté, fassent tout ce qu'ils peuvent; mais la victoire se changeait en déroute, lorsque les bras lassés de Moïse s'abaissaient vers la terre ; la victoire revenait quand il élevait encore les mains vers le ciel. Tel est le rôle des Victimes du Sacré-Cœur qui prient et s'immolent pendant que les autres combattent.

VI. — Telle fut la pensée de Mgr de Mazenod, un grand homme de foi. Lorsque les religieuses Victimes soumirent leurs règles à son approbation, il changea l'heure des *Matines* de la nuit et les fixa à 7 heures 1/2 du soir. Pourquoi cette heure insolite? Il en donna immédiatement la raison : la

nuit est l'heure des grandes offenses envers la Majesté divine, c'est l'heure des bals, des spectacles, des cafés chantants. Les religieuses Victimes commençaient leur office, au moment où commençaient les plaisirs mondains. Elles n'avaient pas fini que, dans les deux couvents de Carmélites, la cloche annonçait aux environs que la prière ne s'arrêtait pas. A minuit et à deux heures, les Capucins, les Capucines, les Clarisses, les Minimesses, continuaient le *Laus Perennis,* achevé par les Dominicains, les Bénédictins et autres, jusqu'aux premières heures du matin, où les amants du Sacré-Cœur reprenaient la prière dans les églises qui venaient de s'ouvrir pour les simples fidèles.

Voilà cinquante ans et plus que la Société menace de s'écrouler; chaque nouveau gouvernement, acclamé comme un sauveur, nous enfonce toujours plus dans l'abîme de l'impiété et des mauvaises mœurs. D'où vient cependant que nous ne sombrons pas tout à fait ? Ce sont les Victimes du Sacré-Cœur, qui sauvent le monde par leurs prières et leurs immolations. A chacun de hâter ce moment, en se donnant, avec le plus de perfection possible, à l'amour et à l'imitation du Cœur sacré de Notre-Seigneur. Aussi, avant sa mort, le P. Jean recommandait-il à ses religieuses de ne jamais clôturer la liste de ces Petites Victimes, d'en augmenter toujours le nombre; ce qu'elles n'ont jamais cessé de faire jusqu'à ce moment, recevant avec bonheur, depuis bientôt quarante ans, tous ceux qui veulent s'enrôler à leur suite, sous la bannière de la pénitence et du sacrifice.

A. M. P. I.

CHAPITRE XI

La vie du P. Jean dans son Couvent. 1865-1880.

I. Ses peines de cœur. — II. Ses retraites annuelles dans sa maison. — III. Mort de Mgr de Mazenod. — IV. Banquet des anciens Élèves de l'école polytechnique. — V. Son union avec les supérieurs. — VI. Son ministère dans Marseille. —VII. Décès répétés. — VIII. Visites à son couvent. — IX. Sa sainteté augmente avec ses infirmités.

Le vénérable Père s'était offert à Dieu comme Victime, et Dieu, agréant son sacrifice, permit que la souffrance fût son constant partage. Ses dures pénitences ne furent pas ses plus grandes mortifications ; sa pénible maladie fut bien cruelle, car elle ne lui laissa pas, un moment de relâche, surtout pendant les longues dernières années de sa vie ; et cependant, ses peines de cœur furent encore plus amères.

La plus pénible de toutes lui vint de ses respectables parents qu'il aimait tant et qui furent accablés de tous les genres de calamités réunis. Ce fut l'épine de toute son existence, il la porta jusqu'au tombeau, et, avec son âme si sensible, il la ressentit bien plus vivement que toutes ses autres douleurs. Et pourtant, nous pouvons l'affirmer, cette cuisante douleur des chagrins domestiques n'était rien encore en comparaison de celle que lui donnait l'incrédulité de son père, privé des consolations que la religion versait si

abondantes dans le cœur de son épouse et de son fils. Quand nous disons incrédulité, ce mot est trop fort. M. d'Arbaumont avait une certaine foi, il aimait et admirait notre religion, il allait à l'église, assistait volontiers au sermon, goûtait certains prédicateurs, mais il attendait de comprendre les mystères pour se réconcilier avec le Dieu de sa première communion ; renvoyant toujours à plus tard pour faire le dernier pas, approuvant ses frères aînés qui, élevés comme lui, le précédaient dans ce retour, déplorant de ne pas faire comme eux, enviant leur sort, mais ne les imitant pas. Impossible de reproduire l'incessante correspondance du père et du fils, elle formerait un immense volume, le P. Jean s'efforçant de convaincre son père dans des lettres de dix à douze pages, véritables traités sur les preuves de la foi, et le bonheur qu'elle procure. M. d'Arbaumont répondait presque aussi longuement, ne réfutant rien, n'essayant pas même de le faire, mais, se résumant toujours dans cette phrase : « Tu es bien heureux de croire, je voudrais bien être à ta place, mais cela ne peut entrer dans mon esprit. » Peut-être que le P. Jean employait la mauvaise méthode, car S. Augustin le dit clairement, avec sa longue expérience : *Creditur ad cognoscendum non cognoscitur ad credendum* ; on doit commencer par croire pour comprendre et non pas comprendre pour croire et S. Paul : *Corde creditur*, on croit par le cœur (1), comme s'il ajoutait : et non par l'esprit. D'ailleurs, est-il bien sûr que M. d'Arbaumont n'eût pas la foi ? Tant de gens le disent, pour se donner un prétexte afin de ne pas aborder cet obstacle qui leur semble insurmontable et qui serait si facile à franchir, la

(1) Rom. x, 10.

confession. Aussi le P. Jean employait-il un moyen bien plus efficace pour toucher le cœur de Dieu, la pénitence. Ses plus grandes austérités ont été pour l'âme de son père, il les a continuées, sans relâche pendant trente ans : profondeur des mystères de Dieu! et toujours sans succès. Jamais père n'avait plus aimé son fils, et il eut tout fait pour lui être agréable, et cependant il laissa jusqu'au dernier moment ce fer de la douleur s'enfoncer dans son cœur, sans paraître soupçonner la grandeur de ce martyre. Plusieurs fois, le P. Jean alla le visiter à Chevigny ou à Dijon ; ces entrevues étaient aussi affectueuses que possible, mais sans produire aucun résultat.

En 1865, le 3 juin, malgré son âge avancé, M. d'Arbaumont vint à Marseille, il passa plusieurs jours au couvent, entouré de toutes les tendresses et de tous les soins que le respect des sœurs et l'affection du fils purent leur inspirer pour ce vénérable vieillard. Il s'en alla, ravi de tout ce qu'il avait vu, admirant la religion qui inspire de si héroïques sacrifices, mais ne se rendit pas. Le dernier siècle avait produit un grand nombre de ces gentilshommes, bien élevés, regardant la religion comme un rouage indispensable dans la société, la respectant dans toute leur conduite extérieure, laissant toute liberté autour d'eux, mais n'en usant pas pour eux-mêmes. La Restauration avait perpétué cette race que nous avons tous connue, pas toujours Voltairienne, M. d'Arbaumont ne le fut jamais, mais indifférente à toute pratique religieuse. Ce fut la croix la plus lourde de toute la vie du P. Jean.

Sa mère ne lui donna pas moins de douleurs par ses cruelles infirmités, que rien ne put jamais soulager que d'une manière transitoire. Nous voyons par

une de ses lettres, qu'on venait de lui faire pour la huitième fois la plus douloureuse des opérations, sans compter la pénible épreuve de la cataracte. Sa forte constitution avait pu les supporter pendant longtemps, mais, à la fin, leur incessante répétition la conduisit à la tombe. Le P. Jean, apprenant que sa fin approchait, partit, malgré ses souffrances personnelles qui étaient bien grandes à ce moment. Il passa cinq jours auprès d'elle, la comblant de consolations ; elle parut se remettre encore une fois et son fils crut prudemment qu'il pouvait retourner à Marseille. Hélas! quelques jours après, elle mourait le 15 Mai 1865. Sa fin fut ce qu'avait été toute sa vie, pleine de confiance et d'amour ; et Dieu la reçut certainement dans son saint Paradis. Ses dernières exhortations, ses derniers gestes, quand elle ne put plus parler, furent pour son mari qui pleura beaucoup, la regretta sincèrement, mais sans fléchir sous cette main de Dieu qui le poursuivait de tant de manières.

Enfin, son tour arriva, sept mois après seulement. Frappé d'une attaque d'aploplexie le 21 décembre, il eut cependant le temps de se reconnaître. C'est du moins ce que nous conjecturons des deux lettres suivantes, qui, sans combler les désirs du P. Jean, lui laissèrent cependant de douces espérances. M. d'Arbaumont était un si brave homme, si charitable! Dieu lui en tint compte sans doute dans son infinie miséricorde, car il juge plus sur les qualités du cœur que sur les travers de l'esprit. Il mourut la veille de Noël, à l'âge de 77 ans.

M. Jules d'Arbaumont lui écrivait le lendemain 25 décembre :

L'abbé Poussat, en l'une de ses visites, a eu la consolation de confesser votre père en pleine connaissance et de lui administrer l'Extrême-Onction. En tous cas, l'accueil qu'il a fait à Mgr Rivet et à M. Poussat doit vous tranquilliser au point de vue qui vous préoccupe spécialement à juste titre. Ayons beaucoup de confiance en Dieu.

Et dans une autre lettre :

Vous n'apprendrez pas sans consolation que le cher défunt est mort sans agonie et presque sans souffrance. Depuis plusieurs heures, son intelligence était entièrement éteinte. L'abbé Poussat n'a pas cru pouvoir lui administrer la communion, à cause des fréquentes absences qui succédaient à quelques rares moments de lucidité.

Mais, la plus grande assurance du salut de cette âme si chèrement achetée, se trouve dans ces quelques lignes du P. Jean :

Je remets cette chère âme entre vos mains, ô mon Dieu ! Espoir et crainte ! Bien des qualités naturelles, bien des tribulations. Espoir sur les mouvements surnaturels des derniers moments et sur les derniers sacrements. Mon père a été élevé dans un temps où l'instruction religieuse était bien difficile. Il s'était prêté généreusement à ma vocation, mais il avait toujours remis la grande question. Enfin, mon Dieu, je vous adore.

Tous ses amis et Mgr Rivet, plus que les autres, s'efforcèrent d'adoucir sa douleur. Il demandait partout des prières, elles lui furent largement accordées, il avait en tous lieux des connaissances si sympathiques ! Pour nous qui avons suivi tous ces évènements au jour le jour, nous sommes convaincu qu'une âme, qui avait coûté tant de larmes, tant de prières, tant de pénitences, aura trouvé grâce au tribunal du Souverain Juge par les mérites de son

enfant si dévoué, unis aux mérites infinis et pleins de miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Après cette mort, le P. Jean, privé de presque tous ses frères en religion, de ses parents selon la chair, demeura seul, avec le P. Joseph, accablé d'infirmités, hors d'état de sortir désormais de Marseille. Sa vie publique était terminée, il lui restait encore dix-sept années pour souffrir. « En rentrant au couvent, après une retraite prêchée à Aix (en 1865), je vis, par l'état de fatigue où je me trouvais, que la Providence m'écrivait ces mots en grosses lettres : Tu ne peux plus voyager. En effet, depuis lors, je n'ai plus mis les pieds hors de Marseille et ne suis plus monté en chemin de fer. »

II. — Le vénéré Père faisait exactement sa retraite annuelle à la Chartreuse de Montrieux, dans le Var. C'était pour lui une semaine de bonheur en même temps que de repos d'esprit ; cette solitude si recueillie, cette belle nature à laquelle il était si sensible, ce contact avec de si saints religieux, l'habile direction du Père supérieur, tout le ravissait pendant ces trop courtes semaines. Inutile de dire qu'il s'y livrait à tout son attrait pour la pénitence, multipliant ses jeûnes, ses disciplines, ses haires, ses veilles. Pendant douze ans, il avait fait cet heureux voyage, il dut le cesser en 1865, ses forces le trahirent et il fit sa retraite au logis. « Je commence ce soir, 18 octobre 1865, ma retraite dans la maison. Je me sépare entièrement et prends mes repas seul dans ma cellule. Les méditations ordinaires sont dans Bellécius, lecture de la bienheureuse Marguerite Alacoque du P. Daniel. Mes misères sont grandes, je sens le besoin de me surnaturaliser et de mener une vie plus

divine. — Désire que la dévotion au Sacré-Cœur soit dans la maison. Je la demande à Notre-Seigneur pour l'avoir et la favoriser. Besoin d'humilité, c'est la voie où Dieu me veut. Puis, nos chères sœurs m'estiment plus que ce que je vaux, il faut la compensation. L'humble Mère me voit en beau et me montre en beau. Je comprends ses motifs et suis touché de son humilité. Mais en moi-même je ne dois pas me faire illusion. L'infirmité m'est bonne, elle me met dans la vie cachée. » Désormais, toutes ses retraites devaient se faire ainsi dans son couvent. Il n'avait qu'à fermer sa porte aux visites, pour y trouver le silence absolu d'une Chartreuse. Que de beaux sentiments nous aurions à glaner dans chacune d'elles, si nous ne craignions de fatiguer le lecteur, en répétant plusieurs fois ce qu'il ne craignait pas de se redire à lui-même ! En fait, sa vie était une retraite continuelle. Les visites seules pouvaient la troubler ; mais le grand éloignement de son couvent, les voies successivement transformées et devenant toujours plus inabordables, lui laissaient de longs moments de repos, quand le temps était mauvais et les jours plus courts. Sortant toujours moins pour prêcher, même dans Marseille, ne pouvant plus le faire qu'en voiture, chargé seulement des confessions d'un nombre toujours plus restreint de couvents, abandonné du plus grand nombre de ses pénitents et de ses pénitentes qui se lassaient de l'attendre si longtemps, le temps ne lui manquait plus pour prier, se recueillir et souffrir dans un isolement presque absolu. Plusieurs prêtres venaient le consulter dans les cas difficiles, mais ne pouvaient, au milieu du laborieux ministère d'une grande ville, avec de si grandes distances, le fréquenter avec la

même assiduité, alors que chaque visite demandait une demi-journée. Aussi n'avons-nous plus aucun fait saillant à raconter. Nous nous contenterons de dire ce que nous savons, en le plaçant par ordre chronologique, à mesure que nous le rencontrons dans son journal, sa correspondance ou les écrits de ses filles spirituelles, les religieuses Victimes.

III. — La mort de Mgr Eugène de Mazenod fut une des plus vives douleurs de la vie du P. Jean. Ce grand Prélat n'est plus à juger, la postérité lui a rendu justice, son nom restera attaché aux grandes œuvres qu'il a faites pendant une longue administration de trente-sept ans, comme grand-vicaire, évêque d'Icosie, enfin évêque de Marseille. Laissons parler le P. Jean, ses paroles sont l'expression des sentiments de tous ceux qui se livrèrent aux bonnes œuvres sous son épiscopat : « Vous savez combien je suis redevable à Mgr de Mazenod, je gagnai sa bienveillance en m'abandonnant à lui dans une circonstance où j'étais fort incertain sur la route à suivre, et il gagna mon cœur en me fixant dans ma voie. C'est à M. Tempier et à lui que je dois d'avoir été attaché définitivement à la maison. Puissé-je jusqu'à mon dernier soupir être fidèle à son service et mériter, en lui étant bien dévoué, que Dieu me fasse miséricorde, lorsque, ainsi que je l'espère, je mourrai à l'ombre de ses murailles et qu'il me fera la faveur d'un petit coin de terre, où mes restes mortels attendront en paix la résurrection. J'eus le bonheur de le voir trois fois pendant sa longue maladie. Il avait été administré le 28 avril 1861, par Mgr Guibert, archevêque de Tours (mort cardinal-archevêque de Paris), Oblat de Marie-Immaculée,

son fils spirituel. Je le vis le 5 février suivant, je le trouvai doux et calme, plein de la foi la plus vive, son corps et sa physionomie peu altérés. Il s'était préparé aux derniers sacrements par une confession générale faite à notre vénéré P. Tempier; cette confession n'avait pas occupé moins de trois séances de deux heures chacune. Il bénit ma maison et moi, c'était l'un des buts que je me proposais dans ma visite.

» Le 20 avril, au retour de mon carême de Tarascon, je l'aperçus sans lui parler. On le portait à sa voiture pour le conduire à Montolivet. On le descendit de ses appartements sur une planche qui entra dans la voiture. Il était défait. Rien de plus lugubre que ce transport qui ressemblait à un enterrement. Ce fut sa dernière sortie, et elle le fatigua beaucoup. Le lendemain 21, fête du patronage de Saint Joseph, son patron, il rendit l'ordonnance d'érection de notre petite communauté de religieux et la fit signer par son auxiliaire, Mgr Jeancard, le 25.

» Le saint Jour de la Pentecôte, 19 mai, le digne M. Tempier me procura la consolation de le voir encore une dernière fois. C'était trois jours avant sa mort. La veille, il avait été longtemps privé de la parole et on avait cru sa fin prochaine; mais, ce jour-là, avec sa présence d'esprit parfaite, édifiant et aimable, je m'agenouillai, il me donna sa main à baiser et me fit asseoir. — Vous voilà revenu de vos courses? me dit-il. — Oui, Monseigneur. — Vous êtes dans le temps, vous, moi je suis sur le haut de la montagne. — Monseigneur, nous prions beaucoup pour vous. — Merci, j'en ai besoin, je vais aller rendre mes comptes. Je me confie beaucoup à la miséricorde de Dieu, et très-peu en mes propres

mérites. — Vous serez jugé, Monseigneur, par celui que vous avez toujours aimé. La figure du vénéré malade s'ouvrit tout entière à ces paroles. — Oui, je l'ai aimé, répondit-il, et cherché à le faire aimer. C'était un bonheur pour moi, lorsque j'officiais, de voir les chanoines, les curés, les vicaires, passer et repasser devant le Saint-Sacrement et le saluer. Oui, c'était pour moi un grand bonheur. Et cependant, il en méritait bien plus. Pendant ces paroles, prononcées avec ardeur, deux grosses larmes coulèrent de ses yeux et mouillèrent son visage sacré. — Jésus est encore plus beau dans le Ciel, lui dis-je. — Ah! oui, mais, après un si long épiscopat, le trajet sera long. J'espère que mes enfants et mes amis me secourront. — Oui, Monseigneur, c'est précisément ce qui nous manque qui est le sujet de la miséricorde de Dieu. L'évêque répondit par une parole d'amitié, un spasme arrêta la conversation.

» Je ne devais plus voir Monseigneur que mort, exposé sur un lit de parade, dans la grande salle de l'évêché. Il mourut le 21 mai, mardi de la Pentecôte, à dix heures du soir, dans la 80me année de son âge, étant né à Aix le 1er août 1782.

» Après Dieu, notre maison lui doit son existence. Un évêque ne crée pas seulement ce qu'il fait de sa main, mais ce qu'il bénit, ce qu'il approuve, ce qu'il encourage. Cette mémoire sera aussi conservée dans l'Église qui inscrira, dans ses annales, le nom du fondateur d'une compagnie dont les enfants ont étendu le royaume de Jésus-Christ sur des terres où son nom n'avait jamais été prononcé. Les quelques imperfections par lesquelles il payait son tribut à la faiblesse humaine, disparaîtront

parmi les grandes choses qu'il a opérées et le grand évêque se montrera uniquement dans ce que garderont de lui les hommes : ce qu'il a fait pour Dieu, le suivra devant Dieu, et nul doute que son âme, purifiée par les souffrances, ne soit richement couronnée dans le Ciel.

» Le soir de son enterrement, je fus à son palais, je sentais qu'il était vide, la mort avait chassé celui qui le remplissait. Quelle leçon me donnait cette absence, sur le vide des choses de ce monde, sur la folie des choses d'ici-bas, sur le bien de ne chercher que Dieu ! Quelque chose aussi me disait : Prie et fais prier pour lui. Il m'avait dit : J'aurai un long purgatoire. Un sentiment respectueux et filial me faisait comprendre que ce pouvait être vrai. »

Jamais jugement plus sûr ne fut porté sur Mgr Eugène de Mazenod ; il est plus exact que tous les panégyriques à outrance. Il admire le grand évêque, le Prélat rempli de la foi la plus vive, sans dissimuler les imperfections inhérentes, pour ainsi dire, à ses qualités exceptionnelles.

Nous ne dirons rien de ce qui suivit la mort de Mgr de Mazenod, ce n'est pas ici le lieu de le faire. Contentons-nous de dire que le grand tort de son règne fut d'avoir trop duré. Les hommes aiment le changement, ils aspirent vers l'inconnu, ils espèrent tout d'un nouveau régime. Le P. Jean, avec sa sensibilité exquise, avec son grand tact, avec son âme si reconnaissante, souffrit plus que tout autre de ce changement de personnes et de choses. Mais sa grande foi, pure de toute ambition, se retourna aussitôt vers celui que la Providence, par la bouche de Pierre, venait d'élever sur le siège de Marseille ; il se hâta de lui écrire dès que sa préconisation fut

connue, et Mgr Cruice lui répondit par la lettre la plus affectueuse. Il savait déjà, par les renseignements qu'il avait pris, à quel saint il avait affaire.

L'entrée du nouvel évêque eut lieu le 1er septembre 1861. Jamais Marseille n'avait vu un pareil triomphe ; de la gare à la cathédrale provisoire de Saint-Martin, en passant par les grandes voies des allées de Meilhan, de la rue Noailles et du Cours, ce fut une ovation ininterrompue, plus de 100,000 hommes l'acclamèrent. Le P. Jean prêchait alors la deuxième retraite ecclésiastique à Moulins. A peine de retour, il fut faire sa visite officielle au nouvel évêque avec ses autres Pères et, sur la demande de Sa Grandeur, il alla le revoir deux jours après pour causer des affaires de ses deux communautés. Mgr Cruice, qui était fort intelligent, comprit bien vite ce qu'était le P. Jean ; il apprécia sa sainteté, son grand jugement, il lui voua une affection qui ne se démentit jamais, jusqu'au moment où une terrible maladie l'obligea de renoncer à son siège.

IV. — Il est d'usage, à l'école polytechnique, que tous les camarades de la même promotion font tous les ans à Paris un grand banquet auquel ils convient leurs anciens collègues. Le P. Jean recevait tous les ans sa lettre d'invitation, et, dans sa position, avec ses occupations d'abord, avec sa triste santé ensuite, il ne pouvait que répondre par une de ces jolies lettres dont il avait le secret. Nous ne mentionnons ce fait que pour faire remarquer avec lui combien l'esprit des polytechniciens s'était modifié dans ces dernières années, suivant du reste le mouvement qui envahit les classes intelligentes. Ce n'étaient pas encore, il est vrai, ces élèves de l'école des postes,

qui ont fièrement apporté l'idée religieuse dans cette institution, qui ne la connaissait presque plus depuis son origine, mais ce n'étaient plus du tout ces jeunes voltairiens qui avaient combattu avec tant de fanatisme aux tristes journées de 1830. Un grand apaisement s'était fait, et, s'il y avait encore une trop fâcheuse indifférence, il n'y avait plus d'hostilité contre les choses saintes. A ces banquets, il était d'usage de se tutoyer, comme autrefois sur les bancs, sans tenir compte de la différence des grades ou des conditions sociales. Il y avait là des amiraux, des généraux, des ingénieurs dans tous les services de l'État, des députés, des sénateurs, beaucoup de noms arrivés à la célébrité par différents chemins ; le P. Jean était probablement le seul de son espèce et n'était point oublié pour cela. Nous n'avons pas toutes ces invitations, elles n'ont pas été toutes conservées. La première, qui nous tombe sous les yeux, est du 8 novembre 1868, signée de noms forts connus, entre autres du colonel Riffault. Que répondit le P. Jean? Nous n'avons pas retrouvé sa lettre, mais nous ne pouvons résister au plaisir de citer la charmante épître qu'écrivit Mme Riffault au nom de son mari.

Monsieur le Prieur,

Permettez à la femme de votre ancien camarade, de répondre, moins avec la plume qu'avec son cœur, au souvenir délicieux que vous avez adressé au mari. Après avoir été lue avec attendrissement dans ma famille, votre lettre portée au banquet ami a été écoutée avec un religieux silence et saluée, comme doit l'être ici-bas l'expression la plus touchante de l'amitié. Ce n'est pas seulement une voix connue et restée chère, c'est un chrétien grandi par la vertu et la prière qui, sensible aux traditions de la jeunesse,

envoie du fond de sa retraite ce que lui seul peut donner, avec un souvenir de trente ans demeuré fidèle, la bénédiction du prêtre à ceux qui ont été ses compagnons d'études dans cette école de la camaraderie et de l'honneur.

Il m'est doux, mon Père, d'être auprès de vous l'interprète des sentiments d'enthousiasme unanime qui ont accueilli vos saintes et gracieuses paroles. Elles ont pénétré tous vos camarades, les croyants comme les incroyants, et, en apprenant leur émotion profonde, je me disais que ce moyen d'arriver à leur cœur était peut-être la forme la plus persuasive et la plus éloquente que peut revêtir, dans la bouche d'un saint, l'aimable religion du Sauveur des hommes.

Veuillez donc agréer, Monsieur le Prieur, avec la vive gratitude de vos anciens amis, la sympathie particulière du colonel Riffault, et, à côté de ce souvenir, le respect profond mais très-affectueux de deux aïeux aux cheveux blancs, et d'une jeune famille que je me plais à placer sous votre protection spirituelle.

LUCILE RIFFAULT née LASADAYE.

La moralité de cette délicieuse page se trouve dans une lettre du P. Jean à son père :

Le colonel qui commande en second l'École, peut-être un peu embarrassé pour me répondre lui-même, m'a fait écrire par sa femme une lettre charmante. Que les temps sont changés ! Il y a trente ans, je me demande si, dans une pareille assemblée, on aurait osé lire une lettre de ce genre, et je me réponds qu'elle aurait été infailliblement bafouée, si tant est qu'on l'eût montrée. Il y a donc dans les esprits, et surtout cultivés et élevés, un fonds de bienveillance pour les pensées religieuses. C'est le fond des âmes de la société où nous vivons. Ce petit évènement, insignifiant en lui-même, me fait prier pour mes anciens amis. Que je voudrais que ma prière eût plus de force !

Nous ne lasserons pas nos lecteurs en répétant cette correspondance qui se renouvelait tous les ans. Nous remarquerons seulement qu'en 1863, c'est

le colonel Riffault qui répond lui-même et dans les termes de la plus franche amitié. Une autre année, c'est encore la colonelle dont les sentiments deviennent plus affectueux et toujours plus chrétiens, avec l'expansion de ses vifs désirs de voir enfin son mari les partager. Nous reproduisons cependant la lettre du P. Jean, qui devait être la dernière de sa vie.

Avril 1881.

Mes chers Camarades,

Permettez-moi d'offrir mes sincères félicitations à ceux d'entre nos quatre promotions qui, en dépit de la limite d'âge, sont demeurés assez vaillants pour prendre part à votre très-attrayante réunion... Pour moi, ces vieux souvenirs me rajeunissent. Ils replacent sous mes yeux mes anciens camarades. Si, par un bonheur trop rare, j'en rencontre quelqu'un, je me sens plus affectionné à lui et à tous, que je ne l'étais lorsque nous vivions ensemble. Le vin se bonifie en vieillissant, les bonnes affections font de même. Je suis Bourguignon, vous me pardonnerez cette expression profane. Je puis vous assurer que je n'use que d'eau rougie et que ce n'est qu'au sujet des vieilles amitiés que je ne mets point d'eau dans mon vin.

Je ne saurais vous dire, mes bien chers Camarades, combien je suis reconnaissant et touché de l'accueil que vous voulez faire à l'expression de mes sentiments pour vous. Chaque année, l'état d'infirmités où je suis depuis longtemps me fait dire : cette fois, c'est la dernière. Puis, le temps qui paraissait marcher si lentement aux jours de notre jeunesse prend, à mesure que nous avançons en âge, la vitesse d'un train éclair. Le compte-rendu nous arrive à peine que nous recevons l'avis du banquet prochain. Il n'en sera pas toujours ainsi, le point d'arrêt arrivera. Oh ! que cette période de notre existence est importante ! Pour moi, j'ai beau dire et beau faire et, comme tout le monde, me payer un peu d'illusions, je sens en moi bien des choses qui ne tiennent plus et tout un ensemble qui se détraque. La ques-

tion *de par delà* se pose et je suis plus vivement porté que jamais à prier pour moi, pour tous ceux que j'ai connus, aimés et estimés, entre lesquels, mes chers Camarades, vous êtes au premier rang. Puissions-nous nous retrouver tous !

Le jour du banquet, je dirai à l'ordinaire la messe pour vous vers huit heures, pour tout ce qui vous est cher, pour ceux que la mort nous a enlevés et qui sont de plus en plus nombreux. Je vous y invite. Le soir, je m'y rendrai présent de cœur et d'âme, j'arriverai des premiers, je sortirai des derniers, nous causerons amplement ; que n'ai-je, au moins, un téléphone !

Cette lettre n'était pas seulement un modèle de tact et de convenance; ses effets étaient étonnants. Tous ces camarades à la retraite, tous mariés et pères de famille, étaient à l'âge où les illusions s'en vont et sont remplacées par des idées plus sérieuses. Peu habitués à ce langage aussi grave que gracieux, cela les faisait réfléchir. Ils écrivaient ensuite en leur particulier au P. Jean, lui recommandaient leurs femmes et leurs enfants, venaient le voir parfois à son couvent, s'en retournaient remplis d'admiration pour sa personne et son genre de vie. Dieu seul peut dire le bien qu'il fit par cette mission d'un nouveau genre. C'était, comme S. François de Sales, un aimable saint.

Chaque année, ce dîner des élèves de la promotion de 1831-1832 apportait au P. Jean quelque nouvelle surprise; il y avait vraiment un réveil religieux chez ces hommes jadis si hostiles, ou tout au moins indifférents. Au mois de mai 1878, le Père s'était excusé selon son usage : « J'avais mis un mot sur l'éclaircissement des rangs, sur la retraite qu'ils ont généralement, sur les avis d'évènements de famille que quelques-uns m'envoient, sur mes désirs pour eux, ils les savent sans que je le leur dise. *Tous*, le

mot est souligné dans la lettre de leur président, M. Grenet, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, *tous* ont remercié, et il y en avait de toutes couleurs. Quel mystère! Le lendemain, je reçus une lettre semblable de M. Doubré, de l'Institut, directeur de l'école des mines. Latrade, placé vis-à-vis de lui, a pris la parole et lui a dit : Dites lui bien que c'est *tous* souligné. Latrade est un vieux conspirateur, poursuivi sous Louis-Philippe, républicain d'extrême gauche, votant toujours mal. Quel mystère! Priez pour ces âmes. M. Doubré est un savant chrétien, et M. Grenet est chrétien aussi. »

Quinze jours après cette note, nous trouvons, dans le journal du P. Jean : « Hier, 15 juin 1878, mort du général Clareton, sénateur. Il était de la gauche républicaine et, sauf de rares exceptions, il votait mal, même sur les intérêts religieux, ou bien il s'abstenait. Il était considéré par ses travaux sur la loi de l'armée. J'étais avec lui à l'école polytechnique. Il a demandé et reçu les sacrements. Étant colonel du génie à Grenoble, il voulait absolument que je logeasse chez lui. Il me donna plusieurs autres indices de ses sentiments religieux. Quelles contradictions et combien cette terrible politique n'amène-t-elle pas de faiblesse religieuse! Des députés de la gauche sont venus le voir, il leur a dit : « On a tant de paix quand on s'est confessé, faites-en autant. » Il espère retrouver au ciel son ami, le général Véronique. Il leur a montré un scapulaire qu'il portait depuis longues années, pensant lui devoir sa préservation en Crimée. « Avec ses opinions, tout cela est bien étrange! Je prierai bien pour son âme. » Qui sait si les correspondances antérieures n'étaient pas le moyen dont Dieu se servait

pour réveiller la foi dans ces cœurs oublieux. Le vénéré Père ne laissait passer aucune occasion sans leur rappeler les grandes vérités. C'est ainsi que renvoyant sa carte du jour de l'an 1874 à M. Garnier, chef d'escadron d'artillerie en retraite, conseiller-général à Auxonne, il ajoutait ces mots : « Soyez bon pour la religion, pour le curé Gouvenat, qui nous a fait faire notre première communion, et pour ses pieuses écoles. Pensez à nos soixante ans passés et au *par delà.* »

. V. — Il y avait encore, dans la vertu du vénéré Père, un caractère que nous ne pouvons passer sous silence : son entente parfaite avec la vénérée Mère fondatrice et la digne Prieure qui lui succéda en son couvent des Victimes. La perfection dans un monastère, c'est cet accord, cette entente, qui résolvent d'une manière pratique tout ce qu'on a pu écrire en faveur des Directeurs ou des Supérieures. Aucune thèse, aucune autorité, aucun décret ne peuvent remplacer cette union des cœurs. Le P. Jean savait ce qu'il voulait et le voulait bien ; mais, d'une part, il savait, par sa bonne éducation et son tact, y mettre toutes les formes, et, d'autre part, se regardant comme le serviteur de son couvent, nous dirions, presque son esclave, il ne se serait jamais permis la moindre plainte, la moindre récrimination, la moindre susceptibilité. Et, comme toutes les religieuses vénéraient sa grande sainteté et son humilité profonde, il y avait des deux côtés une lutte d'égards et de déférences qui rendait tout conflit impossible. Jamais communauté n'avait mieux pratiqué la devise : *Cor unum et anima una.* Le directeur avait, pour elles toutes, un vrai cœur de Père, les religieuses un

vrai cœur de filles. Quelle influence n'avait pas un supérieur qui éprouvait ces sentiments que nous trouvons exprimés dans sa retraite de 1862, à la Chartreuse de Montrieux. « Sauf le contact rapide avec quelques étrangers, rien ne me dérange dans cette chère Charteuse. Il ne m'y est rien venu du dehors qu'une lettre de notre bonne Mère Prieure non dérangeante. Il n'était certainement pas besoin de cette lettre pour me rappeler le souvenir de cette chère fille et de toutes mes chères enfants. Il ne m'a pas quitté. J'ai consacré mille fois la maison à Jésus par Marie, et ai compris combien, entre les motifs personnels de me sanctifier, je devais y travailler pour me rendre digne de ces âmes dont Jésus m'a fait le Père, et qui attendent de moi le moyen de s'asseoir définitivement dans leur vie religieuse et dans leur vocation de Victimes du Sacré-Cœur de Jésus. Je les ai toutes passées en revue, demandant à Jésus le baume pour guérir les infirmités des unes et pour diviniser les bonnes qualités des autres. Tout l'ensemble a un bon vouloir notable, mais il faut cultiver même celles qui sont, évidemment, très-agréables à Jésus. Je les aime toutes par la grâce de Dieu. Si j'ai le bonheur de leur faire quelque bien, ne m'en font-elles pas de leur côté, par leurs exemples, leurs prières et par la bonne odeur de Jésus que je respire en m'occupant d'elles ? Je désire la sanctification de toutes, principalement de la Mère Prieure (la fondatrice), qui a tant reçu de Dieu, dont l'influence sur les autres est si grande, et qui est incontestablement la plus chère de mes enfants, celle dont je dois être le plus père. Selon l'ordre de la nature, elle quittera la vie avant moi. Aidez-moi, ô Jésus, à conduire cette grande âme

que vous m'avez donnée pour fille, à la perfection à laquelle vous l'avez appelée de toute éternité. Mettez en moi pour elle, ô Jésus, cette autorité vraiment paternelle dans le Saint-Esprit, qui seul peut agir fructueusement sur une âme de cette trempe, et donnez-lui à elle, cette humble docilité qui reçoit les choses de Dieu, sans s'arrêter à l'imperfection de l'instrument qui les transmet. J'ai pensé encore tout spécialement à notre bonne Mère sous-Prieure, Marie des Anges, sur laquelle il est vraisemblable que l'avenir de la Maison reposera un jour. L'état de santé de cette humble et chère enfant m'a vivement affecté. Plus je la reconnais bonne, plus je suis peiné de la voir si souffrante et si affaiblie, plus je crains que nous perdions ce petit trésor. O Jésus, elle est vôtre, vous êtes maître de la prendre, mais, de grâce, ô bon Maître, conservez-la à cette chère maison, dont vous savez les besoins. — Je me suis encore arrêté à plusieurs de nos bonnes sœurs particulièrement, soit en raison de ce que quelques-unes peuvent laisser à désirer, soit en vue de leurs dispositions spéciales à une vertu éminente et des services importants qu'elles peuvent rendre à la communauté. »

Telles étaient les pensées de foi qui unissaient le vénéré Père à ses religieuses; il voyait Dieu dans elles, comment la paix la plus parfaite et sans le moindre nuage n'aurait-elle pas régné dans la maison!

Mais aussi quel respect il avait pour leurs règles et leurs usages! A la mort de la fondatrice, il passa quelques jours au secrétariat pour classer ou brûler ses papiers, ainsi qu'elle l'en avait chargé. Il entrait et sortait par le chemin le plus court, et quand la

Sous-Prieure n'était pas là pour l'accompagner, il restait debout à la porte, les yeux modestement baissés, jusqu'à ce qu'on vînt le chercher. Son respect pour la clôture était si grand que jamais il n'entrait au couvent que pour administrer les malades ou dans de très-rares circonstances, quoiqu'il eût la permission des supérieurs, de le faire à son gré. Très-rarement, il voyait la communauté au parloir; il aimait mieux lui écrire ces délicieux billets que les sœurs conservaient religieusement, et que nous avons souvent reproduits dans cette histoire; et, de fait, sa doctrine persuadait beaucoup plus par ces écrits que par les conversations diffuses de la grille.

Son respect pour la Fondatrice datait des premiers jours de son arrivée à Marseille. De suite, il avait compris que son rôle était seulement de la seconder: une fondatrice ayant reçu de Dieu la pensée de sa fondation et les moyens pour la faire réussir. Il eût regardé toute opposition, toute divergence de vues, comme une grave inconvenance. Ce respect paraissait dans les plus petites choses. Ainsi les premières compagnes de Mlle de Gérin désiraient avoir son portrait. Comment faire? La photographie n'était pas encore connue et la daguerréotypie peu répandue. Le bon Père consentit à dessiner ce portrait lui-même. Il le fit à la plume, mais avec une ressemblance parfaite; c'est ce qu'il a dessiné de mieux, on dirait une gravure sur cuivre. C'était en 1850, quand les sœurs ne portaient pas encore l'habit religieux actuel. Ce portrait est fait à la plume, disions-nous, avec de l'encre ordinaire et sur un morceau de papier grossier. Inutile de dire, avec quel religieux respect, le couvent garde ce petit dessin.

Sa sollicitude pour ses filles spirituelles s'étendait

à tous leurs besoins matériels comme à leurs besoins spirituels. C'était leur vrai père. Leur couvent était dans une admirable situation, au milieu de campagnes luxueuses, comme le sont toutes les campagnes de Marseille. Ses abords seuls étaient difficiles ; que leur importait ? elles ne désiraient pas les visites, et d'ailleurs ces mauvais chemins étaient si verdoyants! Peu à peu, la civilisation a envahi ce gracieux quartier de la Belle-de-Mai. La population, à peine de quelques cents âmes dans notre enfance, s'est élevée à plus de quinze mille habitants ; les communards de la plus belle eau ont remplacé les paisibles jardiniers d'autrefois. Le chemin de fer de la gare à la Joliette a disgracieusement éventré les campagnes ; une immense raffinerie, qui fabrique plus de cent mille kilos de sucre par jour, inonde le jardin des sœurs de ses épaisses fumées ; la belle campagne Bonnardel, en face du couvent, est devenue une rue immonde ; l'étroite avenue du monastère, dépôt de tous les genres de débris, est un vrai coupe-gorge. Le P. Jean considérait ces tristes progrès d'un œil attristé, mais sa désolation fut à son comble, lorsqu'on construisit, en 1865, la colossale manufacture de tabacs, précisément en mitoyenneté avec le couvent. L'administration, comprenant le tort irréparable qu'elle lui occasionnait, traita de l'achat de toute la propriété. De là, pour le Père de longues sollicitudes ; il fallait simultanément débattre les conditions de la vente et chercher une autre campagne au bon air, assez loin pour y trouver la solitude, pas trop cependant pour ne pas perdre le travail de la ville. Que de négociations, que de courses ! Tout cela fut en pure perte. Les évènements de la fin de l'Empire firent renoncer à ces projets et

les sœurs, quoique moins agréablement logées, furent heureuses de rester à leur berceau, à côté de la tombe de leur Fondatrice et de leurs premières sœurs. Tout ce qui resta de cette affaire, ce furent les nombreuses sympathies des administrateurs des tabacs. Les ingénieurs de l'État étaient heureux de traiter avec un ancien collègue; tous se laissaient gagner par son affabilité, sa douceur, ses grandes manières; chacun cherchait à lui être agréable et les sœurs s'en ressentirent heureusement dans les mille petites questions qui naissent de la mitoyenneté. C'était sa méthode, ne heurter jamais, bien vivre avec tout le monde, vaincre par sa douceur. Il réussissait toujours, comme Notre-Seigneur l'a promis : Heureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre (1), c'est-à-dire le cœur de chacun. Combien gâtent les meilleures causes par leur inflexible raideur!

VI. — Ne pouvant plus prêcher au dehors, le P. Jean n'en exerça pas moins à Marseille un laborieux ministère. Outre les soins incessants que demandaient ses religieuses, beaucoup de personnes, surtout du clergé, venaient le consulter dans les affaires épineuses. Il confessait beaucoup de prêtres, des dames de la plus haute société. Outre cela, l'évêché l'avait nommé confesseur ordinaire du deuxième monastère des Carmélites de la rue Reynard, confesseur extraordinaire du premier monastère des Carmélites, au boulevard Guigou, des pauvres Clarisses, des deux monastères de la Visitation, des religieuses de Saint-Joseph des Vans, de celles du petit pensionnat du Sacré-Cœur, rue Barthélemy. Quatre

(1) Math., v, 4.

fois par an, aux quatre-temps, c'était pour lui une longue et pénible besogne. Il prêchait encore souvent dans diverses communautés, à des adorations perpétuelles. Tous les premiers mercredis du mois, il présidait, à l'Œuvre de la jeunesse, une retraite suivie d'abord par les anciens élèves de Saint-Sulpice et peu à peu par un assez grand nombre d'autres bons prêtres. Il y faisait le matin, à 9 heures, une méditation, à 2 heures une conférence. Mgr Mermillod allant à Rome pour son sacre, y assista une fois en 1862. Le grand accroissement que prit l'Œuvre de la jeunesse, en 1865, ne lui permit plus de recevoir tant de prêtres, les appartements manquaient. M. Guiol, alors vicaire-général, aurait voulu la transporter au couvent des Victimes ; mais le P. Jean refusa absolument à cause du surcroît de travail qu'auraient donné à ses sœurs, les apprêts du dîner, et du trouble que cela eût occasionné dans la communauté. Plusieurs retraites la remplacèrent en divers endroits, mais le Père refusa de s'en charger à cause de son épuisement ; il n'allait à celle de l'Œuvre de la jeunesse que par une longue habitude, il ne sentit plus la force de recommencer ailleurs.

Nous n'omettrons pas un trait qui prouvera quelle sympathique confiance inspirait le vénérable P. Jean. Aussi bien, ces souvenirs éloignés d'une vieille fidélité sont aujourd'hui sans inconvénients et ne peuvent plus exciter de susceptibilités.

Au mois de mars 1873, Mme la comtesse de Vanssay s'adressa pour sa direction au P. Jean ; c'était la cousine de Mme de Pradine, femme du directeur des tabacs. Elle venait passer de temps à autre, huit jours avec elle, et naturellement,

Mme de Pradine la conduisit chez son confesseur : A la première entrevue, Mme de Vanssay comprit que ce n'était pas un homme ordinaire : aussi, lui donna-t-elle toute sa confiance, et, toutes les fois qu'elle venait en Provence pour ses affaires, elle se confessait au P. Jean. Après un de ses voyages, elle retourna en Autriche auprès de Mme la comtesse de Chambord, embaumée de tout ce que le P. Jean lui avait dit et de tout ce qu'elle en avait entendu à Marseille, où tout le monde en parlait comme d'un saint.

Laissons le vénéré Père achever cette histoire :

Dimanche, 11 janvier 1874.

MES CHÈRES FILLES,

L'ornement ci-joint a été fait et brodé par deux dames, dont l'une est la principale offrante. Devinez qui elle est. — Vous cherchez bien et vous ne trouvez pas. Il faut donc vous le dire. Eh bien ! ce gracieux cadeau est fait par la reine de France exilée, Marie-Thérèse, la sainte épouse d'Henri V. Il est l'ouvrage de sa propre main et celle d'une pieuse dame qui lui est dévouée et qui partage son exil. Tout semblait annoncer, il y a deux mois, que les descendants de S. Louis allaient remonter sur le trône de leurs pères. C'eût été un grand triomphe pour l'Église si cruellement persécutée, et la fin des maux de la France, notre infortunée patrie. — Les passions des hommes ont mis obstacle aux miséricordes de Dieu et reculé pour longtemps, si ce n'est pour toujours, la venue de celui qui paraissait devoir être bientôt son instrument.

L'intention de la princesse était que cet ornement nous arrivât pour la rentrée du roi à Paris. Hélas ! il n'en est point ainsi et ce pieux souvenir nous vient de la terre étrangère. Nous le conserverons précieusement, sous le titre d'ornement de la reine, et il nous excitera à prier pour que la pauvre France ne repousse plus loin d'elle le serviteur de Jésus-Christ, l'homme dévoué à l'Église, l'ami de Pie IX,

que Dieu lui a préparé pour roi, et qu'elle ne se rende pas plus longtemps coupable d'un crime qui n'est pas sans ressemblance, avec celui des juifs lorsqu'ils criaient : Pas celui-là, mais Barrabas ! Oh ! si nous étions bien fervents ! nous ferions bien tomber les chaînes du Saint-Père prisonnier au Vatican, et nous ramènerions à Paris Henri de France !

Mais comment cet ornement a-t-il été préparé pour nous ? Ah ! vraiment, je ne saurais le dire. Je crois tout bonnement qu'il est tombé du ciel. Mais, n'oublions pas qu'il était accompagné d'une demande de prières.

Cet ornement était en satin blanc, brodé en fleurs de lys avec marguerites violettes. La croix est une tapisserie soie et laine, il est resté le plus précieux souvenir de la maison.

Comme tous les esprits d'élite qu'aucun intérêt ni aucune passion n'aveugle, le P. Jean était devenu bon royaliste, malgré les préjugés de sa première éducation. Incapable d'enthousiasme ou d'entraînement, n'ayant pas trouvé dans sa jeunesse ces souvenirs de vieille fidélité héréditaire, l'étude, la réflexion, l'avaient amené peu à peu, mais d'une manière inébranlable aux saines convictions, qui l'accompagnèrent jusqu'au tombeau.

VII. — Cependant, le vide se faisait autour du vénérable Père, la mort fauchait ses meilleurs amis, alors que son âge et ses infirmités ne lui permettaient plus de faire de nouvelles connaissances. Une de ses pertes les plus sensibles fut celle de son confesseur, M. Plumier, qui l'avait tant aidé de ses conseils dès son arrivée à Marseille. Il en avait fait son Ananie, et M. l'abbé Plumier le méritait par sa prudence et sa sainteté. C'était un homme rude, à l'extérieur très-négligé, d'une éducation qui contrastait étrangement avec celle du P. Jean, mais c'était

un homme d'un grand sens, de beaucoup de prudence, très pieux, d'une humilité inconcevable. Tout à fait détaché des choses de la terre, il demeura presque toute sa vie sacerdotale dans l'humble poste d'aumônier des orphelines, cette œuvre où Mme de Gérin avait fait ses débuts, nous l'avons vu. Il n'avait pour ainsi dire aucune sollicitude matérielle ici-bas, sans logement, sans ménage à lui, vivant comme pensionnaire au petit-séminaire, se suffisant amplement avec son maigre traitement d'aumônier. M. l'abbé Payan-d'Augery, aujourd'hui grand-vicaire, a écrit sa vie. M. Plumier mourut en 1864, saintement comme il avait vécu. Il dirigeait beaucoup de prêtres, et ses enfants lui ont fait honneur.

Le P. Jean s'adressa alors à M. Chauvier, aumônier des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, rue du Coq. Notre bon Père avait un flair qui lui faisait deviner les saints, et M. Chauvier était vraiment un saint. Rien de brillant dans sa personne, humble, modeste, caché, enseveli dans son petit ministère, moins intelligent que le P. Jean peu sémillant, peu homme du monde, mais très-versé dans les voies de la spiritualité. On a raconté de lui des miracles : l'avenir le dira peut-être, dans tous les cas, il paraissait bien capable d'en faire. Tous ces amis du P. Jean formaient comme un petit monde à part, faisant grand contraste avec notre siècle, tous pauvres dans leur vie, humbles dans leur conduite, dédaigneux du monde qui les dédaignait. Qui peut dire le bien qu'ils ont fait dans ce diocèse, ne fut-ce que par l'exemple de leur vertu si austère! Le P. Jean eut encore le malheur de le perdre, alors que ses infirmités, arrivées à leur acuité extrême, ne lui permettaient plus de sortir

de la maison. Ce fut le 22 novembre 1882, trois semaines avant son propre décès que l'impression de cette mort hâta peut-être.

Depuis quelque temps déjà, M. Chauvier ne pouvait plus sortir et le P. Jean ne le pouvait davantage : il lui fallait cependant la grâce des sacrements, sa dernière et sa plus chère consolation dans l'état d'abandon presque complet où il se trouvait. Il choisit celui de ses pénitents, qui le visitait le plus exactement et qui lui inspirait le plus de confiance par sa vertu et sa connaissance des choses spirituelles, enfant comme lui de Saint-Sulpice et de M. Galais. M. le chanoine Richaud, son fils depuis tant d'années, devint ainsi son père pendant ses derniers mois, et eut la consolation de le préparer à son dernier passage, ainsi que nous le raconterons.

D'autres morts incessantes lui prédisaient sa dernière heure, en le laissant toujours plus seul sur la terre. D'abord son père, sa mère, ses directeurs ; un peu auparavant, la fondatrice , ses trois pères , plusieurs de ses religieuses, et bien d'autres dont nous avons la liste incomplète. Quelquefois, c'était un humble serviteur qui commençait à lui rendre ces soins indispensables pour sa vieillesse et que la mort lui ravissait à la fleur de l'âge, comme pour rendre son isolement plus complet. Quand ses deux convers l'eurent abandonné, il fallut trouver quelqu'un pour les remplacer et ne pas laisser ce pauvre vieillard infirme, dans sa maison déserte. On s'arrêta sur Edouard Favot , congréganiste de l'Œuvre de la jeunesse ouvrière, brave enfant, peu intelligent, beaucoup plus cependant que le Frère Patois, plein de piété et de bon cœur. Le Père commençait à s'habituer à lui. Favot apprenait à

soigner le Père, quand la mort vint le frapper, à 22 ans seulement, d'une apoplexie des poumons. Sa fin fut celle d'un petit saint. Il avait désiré de mourir le 15 août, la sainte Vierge l'exauça presque, il mourut le 16, et le Père resta encore seul, avec la consolation de l'avoir fait aller au Ciel.

La difficulté de trouver un remplaçant contraignit à prendre une mesure, qui, mûrement pesée et de l'avis des supérieurs ecclésiastiques, parut être la plus sage et la plus pratique. Une partie des appartements fut séparée de manière à recevoir la famille Benoît, composée d'une pieuse veuve et de son fils Honoré. La femme Elisabeth Benoît, estimée de tout le quartier, douée d'un tact et d'une discrétion à toute épreuve, depuis longues années attachée à la maison comme commissionnaire, fut chargée de la propreté de la chapelle et surtout du soin du pauvre Père ; son fils, homme fait, étant là pour les secourir en cas de besoin. Quels précieux renseignements cette bonne femme eût pu nous donner sur la vie intime du vénéré Père, pendant ses dernières années ! Mais, elle semble avoir reçu un ordre formel de ne pas parler et jamais nous n'avons pu rien surprendre à sa discrétion. Elle n'a rien vu, dit-elle, elle ne sait rien, elle n'est qu'une pauvre femme qui ne sait pas même lire. On conçoit qu'obligé de l'admettre dans son intérieur, le P. Jean, avec sa profonde humilité, ait pris ses précautions pour l'avenir, et jamais secret n'a été mieux gardé. Ainsi s'accomplissait la prophétie qui lui avait prédit l'isolement de ses derniers jours livrés aux soins d'une pauvre femme.

M. le chanoine Beaussier mourut le 2 août 1886. Malgré leurs divergences d'opinion et de manière de faire, le P. Jean lui avait conservé la plus vive

affection, il le voyait souvent, et M. Beaussier avait coutume de consacrer à la retraite, dans le couvent des religieux Victimes, tous les premiers jours de l'an. On entendait souvent répéter dans les rues, quand il sortait : Voilà le saint. Sa charité sans borne touchait tous ceux qui en étaient les témoins ou l'objet. Il donnait en effet jusqu'à se ruiner. Nous lisons dans les notes du Père : « On a pu trouver qu'il avait dépassé parfois les bornes de la discrétion; mais, c'était en lui un beau défaut, que la grandeur de son zèle, son dévouement pour les intérêts de Dieu, le salut des âmes et le soulagement des pauvres le fit passer ainsi par dessus ses intérêts. Il perdit une fois trente mille francs, par suite d'un prêt imprudent à une bonne œuvre téméraire. Il se ruina ainsi, et connut les angoisses de la pauvreté jusqu'à la misère. Son titre de chanoine arriva à point pour lui donner du pain. Glorieuse nécessité ! Il lui manquait un sens pour gouverner le temporel et pour conduire à leur fin les choses dont il avait eu l'idée. » C'est ainsi que les circonstances le séparèrent de Mlle de Gérin, tout en demeurant son ami. Mais, il avait mieux que le don d'organiser les choses, c'était une prodigieuse humilité, dont il fit des actes admirables. Son amour pour Notre-Seigneur était celui d'un apôtre; le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes le dévorait. La vue des offenses faites à la Majesté divine le faisait sécher de douleur, il aurait voulu les réparer par l'immolation de tout son être, et c'est ce qui lui donna la première idée de l'ordre des Victimes, sans qu'il eût les dons nécessaires pour la mener à terme. « Il parut devant Dieu, ajoute le Père, ayant expié dans la souffrance

saintement endurée, ce qui était en lui le défaut de l'esprit, plus que celui de la volonté, riche des trésors d'une charité dont les excès eux-mêmes ont pu lui être un sujet de récompense. » Il fut enterré le 4 août au cimetière de Saint-Pierre, et le P. Jean, malgré ses infirmités, voulut suivre le convoi de cet ami, qui avait été le premier fondateur de sa maison.

La mort de la Mère Bernard lui fut aussi bien sensible. On se rappelle que c'était la supérieure de l'hospice des aliénés, à Dijon, quand l'abbé d'Arbaumont débuta dans son ministère. « Elle fut la première inscrite par moi, dit le Père, sur le registre de mes petites Victimes. Elle souffrit beaucoup à l'asile, l'administration la trouvant trop religieuse, mais l'évêque l'estimait singulièrement. Le Saint-Esprit l'avait formée aux parfaites convenances de son état. Elle était grave et douce, humble et digne, et sa vue inspirait le respect. » Chargée de la direction d'un autre hospice d'aliénés à Montpellier, ses infirmités la firent rappeler à la Maison-Mère de Cluny, où elle mourut le 24 octobre 1868, à l'âge de 63 ans.

Le P. Jean avait aussi conservé une affection, vive comme toutes ses affections, pour Mgr Blancard de Bailleul, ancien évêque de Versailles et ancien archevêque démissionnaire de Rouen, qui lui avait donné les ordres mineurs et le sous-diaconat, en 1839, pendant la maladie de Mgr Quélen. Il mourut à Versailles le 29 décembre 1868.

Toutes ces morts impressionnaient douloureusement ce bon Père si aimant ; c'étaient comme autant de sons de cloche qui lui rappelaient l'Éternité. Elle était encore éloignée pour lui et son

isolement sur la terre n'était pas encore assez complet.

M. l'abbé Revertégat n'avait pas persévéré dans le couvent des Victimes, mais il était resté un saint prêtre, pieux, humble, mortifié comme lorsqu'il était religieux, et, ce qui est plus rare chez ceux qui sortent d'un couvent, il était resté l'ami intime et plein de vénération du P. Jean, qui l'assista jusqu'à son dernier soupir. « Mon Père, lui disait-il peu avant sa mort, je goûte toujours plus Notre-Seigneur, la sainte Messe et le bréviaire. Je suis bien content de mourir, » ajoutait-il le jour de son décès. Notre vénéré Père ajoute dans ses notes : « M. Revertégat avait obligé plusieurs personnes pieuses à aller demander sa mort à Notre-Dame de la Garde, sans leur dire ce qu'elles venaient demander. Je regrette vivement ce fidèle ami, partout il a fait le bien, par sa piété, sa simplicité, son humilité, son zèle. Cela compensait largement ce qui lui manquait de finesse et de bonne éducation. Il aimait éperdument la vie cachée, s'oubliait lui-même, renonçait à sa propre gloire pour procurer celle de Dieu et du salut des âmes. On dira que je suis fou, disait-il parfois, mais, que m'importe, pourvu que je travaille pour Notre-Seigneur. Sa bonhomie et la bénédiction de Dieu lui faisaient trouver de l'argent pour ses bonnes œuvres. » *Si mei non fuerint dominati tunc immaculatus ero (1),* pourrait-on dire de lui comme du prophète. Mais, l'ayant intimement connu, nous ajouterons qu'il mourut avec son innocence baptismale. Ce fut du reste l'opinion de tous, figurée par cette branche de lys qu'une main inconnue déposa sur son cercueil,

(1) Ps. XVIII, 14.

emblème de la pureté angélique de sa vie. Il mourut, le 29 mai 1869, âgé seulement de 44 ans. Sa vieille mère lui survécut encore bien longtemps.

Le R. P. Tempier mourut le 10 avril 1870. Nous avons dit tout ce qu'il avait fait pour les Victimes et quelle fidèle reconnaissance le Père lui avait gardée dans les circonstances les plus douloureuses. Nous ne citerons qu'un fragment de la lettre qu'il écrivit aux sœurs, elle prouve ce que nous avons déjà dit de son profond respect pour la règle et de ses beaux sentiments de gratitude. Après avoir rappelé tout ce que la communauté avait dû à ce saint vieillard, il ajoute :

Toutes mes chères enfants, les nouvelles venues qui n'ont pas connu ce grand serviteur de Dieu, aussi bien que les anciennes et que moi-même, serions très-ingrats, si nous ne témoignions notre reconnaissance envers lui, en priant pour le soulagement de son âme. Il n'a vécu que pour Jésus et pour l'Église, mais, qui est assez pur pour n'avoir rien à payer à la justice de Dieu ? Demain matin, je célèbrerai la sainte Messe à son intention. Je désire que vous communiez toutes et que vous lui appliquiez le plus d'indulgences possibles. Vous lui direz les mêmes offices des morts que pour une sœur, au premier jour libre, et ferez toutes ensemble un chemin de croix solennel. Toutefois, mes bien-aimées filles, n'ayant rien tant à cœur que d'établir parmi vous l'esprit de dépendance la plus filiale envers vos mères, ce qui était une chose à laquelle M. Tempier tenait singulièrement, et que c'est mon plus vif désir de laisser en mourant très en honneur parmi vous, vous demanderez très-humblement à votre digne mère la permission de toutes ces choses. Mes chères enfants, les sentiments de la reconnaissance sont très-doux au Cœur de Jésus.

Le 26 août de cette même année 1870, le P. Jean perdit l'aîné de ses oncles, M. Denys Maulbon

d'Arbaumont, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite. Sa fin fut très-chrétienne et il n'avait pas attendu le dernier moment pour revenir à Dieu.

Une autre mort très-douloureuse pour son cœur, fut celle de M. Vitagliano, vicaire-général de Mgr Cruice, et qui avait remplacé M. Tempier dans la supériorité de la maison. Il mourut, à l'âge de 71 ans, le 8 décembre 1871, fête patronale de la congrégation qu'il avait fondée pour les orphelins. Prévôt du Chapitre, archiprêtre, vicaire-général sous Mgr Cruice, sa vieillesse fut fort attristée, comme l'avait été celle de son vénérable prédécesseur. C'est le retour ordinaire des choses de ce monde, la Providence dans ces évènements semblant avertir ceux qui sont au pouvoir de ce qui peut leur arriver le lendemain. Ayant été privé de confesser les religieuses qu'il avait instituées et dirigées depuis tant d'années, ce lui fut au moins une consolation de les confier aux mains habiles et prudentes du P. Jean, et celui-ci, quoique accablé par tant d'autres confessions, ne voulut pas refuser ce service à celui qui, aux jours de sa prospérité, avait été si bon ami pour lui et pour ses deux couvents. La veille de sa mort, étant déjà à l'agonie, il dit au vénéré Père : « Je suis sur le Cœur de Jésus, en attendant d'aller jouir de ses ineffables beautés. — Vous êtes donc bien uni au Cœur de Jésus, lui demanda le Père ? — Impossible que davantage, répondit le mourant. » Et c'était bien vrai, car, dans tous les postes qu'il avait occupés, le digne M. Vitagliano avait été l'édification du clergé et des fidèles. Qui peut dire combien d'orphelins il a tirés de la misère et du vice, aidé par la supérieure, la Mère Élisabeth Reinaud, la sœur du directeur des Docks, une des femmes les plus remar-

quablement intelligentes que nous ayons eues à Marseille, ce qui ne nuisait pas à sa sainteté développée par la souffrance, car une maladie étrange lui fit éprouver aux jambes, pendant un grand nombre d'années, les tourments d'un feu incessant.

Pendant les années suivantes, la mort précipita ses coups dans la famille d'Arbaumont. Une blessure était à peine cicatrisée dans le cœur du pauvre Père, qu'une autre s'ouvrait immédiatement. Le 12 octobre 1875, peu après la mort du P. Joseph, l'enfant chéri de sa vieillesse, il perdit une tante qu'il aimait tendrement, Mme Roure, celle qui avait soigné ses parents avec un si grand dévouement, et qu'il appelle dans ses lettres, la tante Benoîte. « Je suis bien sensible à cette mort, écrit-il dans son journal ! Mon Dieu, recevez dans votre miséricorde l'âme de la tante Benoîte, pauvre mendiante de Jésus ! Sa vie fut une vie d'épreuves et de dévouement, vivant modestement de son petit avoir, et se dépouillant pour tous. C'était le dévouement même, l'humilité personnifiée. Il avait fallu tous les moyens pour la décider à communier souvent, elle avait fini par le faire presque tous les jours, comme une pauvre mendiante, disait-elle, qui va mendier son Jésus. Sa mort a été subite, et non imprévue. »

Dix jours après, c'était un de ses oncles paternels, M. Henri Maulbon d'Arbaumont, conseiller honoraire à la Cour de Colmar, qui décéda en bon chrétien le 22 octobre 1875, à l'âge de 81 ans.

Au mois de septembre 1877, ce fut une de ses tantes paternelles, Mlle Adèle Tardy, née Maulbon d'Arbaumont, âgée de plus de 80 ans. « Dame excellente, humble, discrète, bonne en tous points, fort éprouvée, mais ne se plaignant jamais, vraiment et

sérieusement chrétienne, le devenant de plus en plus, en avançant dans la vie, par les malheurs. Le second de ses fils, Armand Tardy, lieutenant d'infanterie, avait été tué à Sédan en 1870, et il y avait peu que son aîné, toute sa vie maladif, venait encore de lui être enlevé. »

Tant de décès, si rapprochés l'un de l'autre, excitaient ce bon Père à se préparer lui-même à la mort. La pensée de ce dernier jour lui était fréquente, aussi vivait-il bien plus dans le Ciel que sur la terre. « Notre place est au Ciel, disait-il, ne fixons donc point notre demeure sur la terre, mais regardons cette vie comme une hôtellerie où nous n'avons que quelques heures à passer. » Dans cette vue, il ne cessait de se perfectionner chaque jour davantage et croître dans le divin amour. Il suggérait aux âmes qu'il dirigeait cette pratique salutaire, de dire chaque matin à leur lever : « Mon Dieu, je veux aujourd'hui faire mieux que hier. »

En effet, depuis la mort du P. Joseph qui semblait l'avoir laissé tout seul sur la terre, le P. Jean avançait à pas de géant dans la perfection. C'était visible pour tous ceux qui l'approchaient fréquemment. Réduit à l'impuissance physique la plus absolue, un seul travail occupait son existence, sa sanctification. Il lui semblait qu'il n'avait pas encore commencé et se hâtait pour arriver à temps.

Nous terminerons cette liste nécrologique par une réflexion que le lecteur aura déjà faite lui-même. Au milieu des tristesses de temps présents et des découragements qui en sont facilement la conséquence, on se plaint de la perversion avilissante et incurable des esprits et des cœurs, et on perd tout espoir. Quelle erreur ! Que de saintes âmes il y a encore !

En écrivant ces modestes pages, il nous semblait qu'elles exhalaient un parfum de sainteté, elles nous font vivre dans un milieu de saints, nous les rencontrions à chaque instant. Que serait-ce si le cadre si restreint de cette histoire était plus étendu, si on pouvait lire le nécrologe de chacun des innombrables couvents qui couvrent le sol de la France. La persécution secoue l'Église, comme la tempête secoue l'atmosphère ; mais c'est pour la purifier et non la détruire : *Ecclesia persecutionibus augetur non minuitur (1).*

Une autre mort plus éclatante vint frapper au cœur le vénérable Père. Le 8 février 1878, on apprit la mort de Pie IX. Depuis longtemps, son grand âge aurait dû préparer à sa fin, et cependant l'univers s'était pris à espérer que ce grand Pape verrait d'abord le triomphe de la sainte Église. Ce n'est pas ici le lieu de faire l'éloge de Pie IX : il est dans toutes les bouches et encore plus dans tous les cœurs. Il restera dans l'histoire comme une des plus belles et des plus complètes personnifications de la papauté, avec l'auréole éclatante du plus long des pontificats depuis S. Pierre et des plus agités dont parle l'histoire de l'Église. Sa gloire grandira encore dans l'avenir ; qui sait même si la Providence de Dieu ne l'élèvera pas un jour sur les autels, comme un modèle accompli d'énergie en face du mal sous toutes ses formes. Il semble que la Ste Vierge voudra réserver ce triomphe, plus grand que tous les triomphes de la terre, au Pape de l'Immaculée-Conception. Ce que le P. Jean admirait le plus en lui, c'était la franchise et l'énergie avec laquelle il avait combattu toutes les erreurs modernes, ne laissant aucune ombre sur la

(1) S. Léon le Grand.

vérité. A sa mort, il laissa le gallicanisme agonisant par les définitions du concile du Vatican et le libéralisme sans équivoque possible par celles du *Syllabus*. Peut-on dire que la révolution ait vaincu la Papauté s'affirmant par de tels actes ? Il serait trop long de raconter et les regrets du P. Jean pour la fin de ce grand Pape et les prières qu'il fit faire pour le repos de son âme, et celles pour l'heureux choix de son successeur ; et sa joie quand cette élection lui fut connue ; nous dépasserions les bornes assignées à ce volume. Contentons-nous de citer une instruction à la grille de ses religieuses. « Vous prierez beaucoup pour l'auguste défunt, car, il est presque impossible, malgré son éminente sainteté, qu'au milieu d'une si immense responsabilité, parmi tant d'actions et de paroles exigées pour le gouvernement de l'Église, il ne lui soit échappé aucun mouvement de nature. Eh! mes filles, Dieu ne regarde pas, si on a été Pape ou Évêque, roi ou sujet ; il ne regarde qu'à l'exacte sainteté et si au moment de la mort il n'y a sur l'âme aucune trace d'imperfection. Un Pape est tenu comme tout autre à suer pour se faire saint, à payer sa cote au combat entre les différents mouvements de la nature et de la grâce. » Puis, annonçant l'élévation de Léon XIII : « Nous avions donné notre amour et notre respect à notre Très Saint-Père le Pape Pie IX, le Père tant aimé de nos cœurs, nous donnerons de même notre foi, notre amour, notre respect à notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII. »

Cinq ans après, le 24 août 1883, on apprenait la mort de M. le comte de Chambord. Ce fut le renversement des dernières espérances de tous ceux qui attendaient, comme les anciens Juifs, le triomphe temporel du Christ ; c'était bien à tort : les peuples

ne meurent que d'erreurs et ne vivent que de vérité. Pie IX avait vengé la vérité religieuse, le comte de Chambord la vérité politique ; à la mort de ces deux grands hommes, aucun nuage n'obscurcissait plus le soleil de la vérité ; c'est notre salut dans l'avenir. *Veritas liberabit vos (1).*

Nous ne le cacherons pas, le P. Jean était très-pessimiste, il ne voyait que du noir dans l'avenir. Dieu lui épargna la douleur de cette dernière mort ; cette dernière espérance renversée eût été pour lui la suprême épreuve. Mais, s'il n'attendait plus rien ici-bas, ses regards ne se fixaient que plus avidement sur l'éternité, qui avançait rapidement pour lui. Tout lui rappelait cette pensée. Après un long et rapide voyage, il écrivait : « Que je voudrais un moyen de courir vers le bon Dieu, aussi vite que je viens de le faire sur la surface de la terre ! Les peines, les joies, les soucis et les consolations, l'abandon et l'inquiétude, voilà un carrosse à six roues qui devrait nous y mener. *Fiat !* »

VIII. — Nous l'avons déjà remarqué bien des fois, le couvent des Victimes était fort loin de la ville, dans un quartier très-excentrique, peu abordable pour les piétons, encore moins pour les voitures. Cependant, ses meilleurs amis venaient l'y visiter, quoiqu'il eût pu leur dire comme S. Jean-Baptiste : « Que venez-vous voir dans ce désert ? Un homme revêtu de somptueux vêtements ? (2) » Nous citerons quelques-unes de ces visites.

Le 12 juin 1867, il reçut Mgr Rivet, son évêque, de Dijon, et Mgr Colet, alors évêque de Luçon, qui

(1) Joan, VIII, 32.
(2) S. Math., XI, 7.

a joué un si grand rôle dans le commencement de cette histoire. Ils se rendaient à Rome pour le centenaire de S. Pierre. Le Père avait écrit qu'il serait heureux de leur offrir à dîner, s'ils n'avaient pas peur d'être empoisonnés. Nous ne savons si l'empoisonnement eût lieu, mais nous nous souvenons que ce fut un grand souci pour le pauvre Père, que ce dîner. Tout manquait à son couvent, linge, argenterie, vaisselle, cordon bleu surtout. Mais des bons amis s'y employèrent et tout se passa assez convenablement, à la grande édification des deux Prélats, qui désiraient surtout causer avec lui. Ils entrèrent dans la clôture et bénirent les sœurs qui n'avaient jamais vu deux évêques à la fois.

Peu de jours après, ce fut M. Gibert, vicaire-général de Moulins, son ancien condisciple , que le P. Jean aimait tant, et dont le concours nous eût été si précieux pour écrire cette vie, si Dieu ne l'eût trop tôt appelé à Lui.

Que de choses nous aurions à dire sur un autre évêque qui aimait le P. Jean, autant que le P. Jean l'aimait. Mais il vit encore et nous craindrions les censures que nous infligerait son humilité. Le P. Jean écrivait de lui :

Il est bien bon, bien édifiant, il garde sa rigueur pour lui-même et sa bonté pour autrui, faisant les honneurs des dîners de tournée , tout en mangeant son archi-maigre dîner (1).

Mgr de Cabrières venait le voir souvent. Nous ne mentionnerons qu'une seule de ses visites pour ne pas trop nous répéter. Il la lui annonçait en ces termes :

(1) Mgr Dom Nouvel, évêque de Quimper, nous avait conjuré de supprimer cette phrase. Sa mort inopinée nous rend notre liberté et aucun de ses amis ne contredira ce jugement du P. Jean.

Votre barbe grise, le son de votre voix, me réconforteront. Nous prierons de concert avec vos Filles pour la France et pour l'Église. Mon bon ami, que l'on est heureux, n'ayant plus de Roi, d'avoir encore le Pontife romain à servir et à aimer.

Les sœurs ont conservé par écrit le souvenir de cette bonne visite : « Ce m'est une douce consolation, mes bien chères filles, de recommander à vos prières le pèlerinage que j'entreprends avec 340 de mes diocésains. Vous prierez pour les brebis que je laisse, mais surtout pour celles qui me suivent à Rome, afin que le bon Dieu empêche les méchants de nous faire des avanies en chemin. Sans doute ce serait un gain pour un évêque, néanmoins je désire m'épargner cette épreuve, car l'épouvante pourrait se mettre parmi le troupeau et comment pourrais-je les rassembler ? Puis nous avons quelques têtes chaudes qui pourraient ne pas être trop endurantes. Vous prierez pour moi, car ce m'est une consolation de renouveler dans ce moment l'affiliation que j'ai contractée avec votre communauté par l'intermédiaire du bon Père. Il y a des années de cela ; j'étais encore à Saint-Sulpice avec le bon P. Joseph. A cette époque, j'étais un peu ébranlé, tandis que le P. Joseph était déjà un saint. Ce fut alors que le bon M. Galais me mit en rapport avec votre Révérend Père, qui me fit beaucoup de bien et qu'il m'insinua ces idées de donation et d'immolation avec Notre-Seigneur qui me sont nécessaires en ce moment plus que jamais, car la vie d'un évêque doit être employée tout entière à procurer la gloire de Dieu, le bien des âmes, à aimer et faire aimer le Sacré-Cœur. Je désire donc me retremper dans toutes ces choses à mon passage au milieu de vous.

Demandez-les pour moi à Notre-Seigneur, afin que je sois tel que le bon P. Jean me voudrait. »

En 1877, Mgr Place, évêque de Marseille, lui amena lui-même Mgr Coullié, évêque de Sidonie, coadjuteur de Mgr Dupanloup. Le Père était à l'orphelinat de M. Vitagliano; les deux prélats furent l'y trouver et, avec cette grâce charmante dont Mgr Place avait le secret, il dit au P. Jean : « Nous allons nous promener dans le jardin, avec mon grand-vicaire, car je sens que vous avez besoin de rester seuls. » En effet, ces deux saintes âmes, si bien faites pour se comprendre, n'avaient rien de caché l'une pour l'autre. Mgr Place interrompit ces effusions, voulant amener le P. Jean à l'évêché, pour le faire dîner avec son bon ami. Le Père fit agréer ses excuses, l'état de sa triste santé ne lui permettant pas cette consolation.

Après la mort du Mgr Dupanloup, Mgr Coullié, étant devenu évêque d'Orléans, retourna à Rome, en 1879, et prit sa route par Marseille, afin de revoir encore le P. Jean. Dieu seul sait ce qu'ils se dirent dans l'effusion de leur sainte amitié. Nous ne trouvons dans nos notes que cette parole qu'il adresse aux sœurs : « Le P. Jean est mon vrai Père; vous voulez que je vous bénisse, c'est donc votre frère qui va vous bénir. »

Dom Gauthey, abbé des Bénédictins de Marseille, ne connaissait pas encore le P. Jean. Il vint lui rendre visite le 21 juillet 1877, et le lendemain, il écrivait cette lettre qu'on a bien voulu nous communiquer :

Hier, enfin, j'ai pu aller voir le P. Jean dont j'avais tant entendu parler, et j'ai été très-édifié de la conversation de ce saint religieux, en qui j'ai reconnu par moi-même ce que

je savais par ouï-dire : une grande piété, une instruction solide et une grande expérience.

Le P. Jean, de son côté, assure, dans ses notes, que le R. P. Abbé lui avait laissé la bonne odeur de Jésus-Christ par son humilité aussi simple que vraie, sans rien d'officiel, par sa droiture, sa franchise, accompagnées d'une grande dignité.

Nous sommes obligés de nous restreindre, nous n'en finirions pas si nous voulions raconter les nombreuses visites qu'il reçut dans ses dernières années. Ces entretiens lui étaient fort pénibles, mais il gardait pour lui la souffrance et donnait aux autres une abondante édification. Cependant, mentionnons encore la visite de Mgr Robert, nouvellement promu au siège de Marseille. Le Père lui avait écrit son chagrin de ne pouvoir lui présenter ses hommages, il ne se sentait plus de monter les marches du perron et du grand escalier de l'évêché. Monseigneur eut l'obligeance de lui défendre de se déranger, et il fut le voir lui-même, le 29 juillet 1879, accompagné de son vicaire-général, M. Payan-d'Augery, qui avait une estime particulière pour le P. Jean, comme nous le verrons mieux dans la suite de cette histoire. Mgr Robert fut très-affectueux. « Il a produit l'effet d'un homme de Dieu, lisons-nous dans les notes ; cette visite nous a tous laissés reconnaissants. »

Le P. Jean n'avait plus que trois années à vivre, ou plutôt à se sanctifier toujours davantage, au milieu des souffrances arrivées à leur paroxysme.

IX. — Le vénérable Père avait hérité de l'excellente constitution des d'Arbaumont, mais sa cruelle infirmité de l'asthme, aggravée par les excès de ses

travaux apostoliques et surtout par les excès de ses pénitences, avaient précipité sa carrière et personne ne pouvait comprendre comment il vivait si longtemps, car, à vrai dire, depuis 1862, ce n'était plus qu'une ruine. En 1875, on crut le perdre, non seulement parce qu'il souffrit plus qu'à l'ordinaire, mais à cause du redoublement de ses souffrances morales. En même temps sa vertu s'épanouissait d'une manière si évidente que, pour tous, cela ressemblait au crépuscule d'un beau jour. Mais qu'il lui restait encore à souffrir, avant que son immolation fut consommée ! Il avait encore un fils bien-aimé, d'autant plus aimé qu'il était le seul que la mort lui eût laissé : il allait le perdre. Ses religieuses avaient été l'objet constant de ses affections, depuis 1850, il leur avait voué son existence ; la Révolution les menaçait. Il n'y avait pas jusqu'à cet habit religieux, qu'il avait revêtu au prix de tant de sacrifices, qui allait lui être enlevé. Lui-même, que deviendrait-il, vieux, infirme, impotent, ne pouvant plus faire quelques pas, si les sacrilèges décrets l'atteignaient ? Telles sont, en abrégé, les cruelles douleurs que nous allons raconter. Elles durèrent jusqu'au moment où Dieu, jugeant la Victime digne de lui, mît sur sa tête la couronne éternelle de la félicité, pendant que les hommes entouraient sa dépouille d'une gloire qui est accordée à peu de personnes après leur mort.

Les forces épuisées de ce pauvre Père, jointes à ses fréquents assoupissements, alarmaient tous ses amis. Au début de cette année 1875, il fut pris d'une fatigue qui augmentait chaque jour. Il ne pouvait plus s'occuper sérieusement et s'endormait à chaque instant. Jadis, il habitait sa cellule et

descendait à son petit salon ou au parloir extérieur quand on le demandait. Cette montée de l'escalier devint trop fatigante, il s'arrêtait à chaque marche pour respirer, il dut y renoncer, ou, dû moins, ne monter qu'une fois par jour pour se coucher. Il s'installa dans sa cuisine, le potager dissimulé par un petit rideau vert. Du reste, la vaisselle resta en place sur son étagère. Ce fut là qu'il demeura jusqu'à sa mort, y prenant ses repas, recevant ses visiteurs, mais ne pouvant plus les accompagner jusqu'à la porte, comme il l'avait fait toujours si exactement. C'est alors qu'on lui mit un petit calorifère en faïence, qui était rarement chauffé, très-éloigné de sa table, sa porte presque toujours ouverte, car il manquait toujours d'air. Un peu de soleil entrait par une fenêtre donnant sur le jardin ; un pauvre rideau en lustrine verte en préservait, pendant l'été.

Le docteur Lauzet, qui le soignait avec un si grand dévouement, commençait à se préoccuper de ses fréquents assoupissements, qui le prenaient en causant, même en confessant, au milieu d'une phrase inachevée. Il pensait cependant que, le Père ne dormant presque jamais la nuit à cause de ses étouffements, c'était la nature qui reprenait ses droits pendant la journée, d'autant plus que le froid rigoureux de cette année 1875 portait facilement au sommeil. Il se contenta de prescrire un repos absolu, lui défendit de sortir, et même de dire la sainte Messe. Le Père se soumit à tout humblement et ne tricha un peu que pour la Messe ; c'eût été pour lui la privation la plus douloureuse. Et pourtant c'était la Messe qui le fatiguait le plus ; il mettait plus d'une heure pour la dire, souvent obligé de s'arrêter et de s'appuyer sur l'autel pour souffler

un moment. Le médecin, après l'avoir soigneusement ausculté, ne trouvant rien dans le cœur ni dans les poumons qui ne fonctionnât parfaitement, décida que ce n'était qu'un excès de fatigues, qui disparaîtrait après un peu de repos.

Mais la fatigue ne diminua pas. Au mois de novembre, voulant écrire à Monseigneur l'Évêque, il avoua s'y être pris à quinze fois, sa main ne traçait que des barres, il s'endormait en les faisant. Voulant à tout prix réciter son bréviaire, il passait sa journée sans pouvoir l'achever, jusqu'à mettre deux heures pour dire *Complies*, qui durent pour les autres à peine un quart d'heure. Le docteur essaya de le faire causer, ses idées étaient parfaitement lucides, mais, dès qu'il s'endormait, il rêvassait, ses paroles étaient sans suite. Il s'alarma de la continuité de cet état, et crut à un commencement de congestion célébrale. Ce ne fut pas l'avis du P. Joseph : « Ses idées sont trop lucides, disait-il, même quand il est assoupi ; il plonge dans les questions de théologie les plus épineuses, avec une clarté et une profondeur qui ne lui seraient pas possibles avec ce genre de maladie. »

Le bruit de son état se répandit cependant. Ses amis firent faire des neuvaines aux plus célèbres pèlerinages, à Lourdes, à Montmartre, à Paray-le-Monial, à Notre-Dame de la Garde, au Laus, à divers sanctuaires dédiés à S. Joseph ; tous les couvents de Marseille, où il était si vénéré, se joignirent à ces prières, le curé de Saint-Marcel-lès-Marseille fit faire une neuvaine à Ste Félicienne et lui envoya une de ses reliques ; Dieu exauça tant de prières et le danger fut conjuré. Au bout de peu de temps, il était mieux, mais irrévocablement infirme pour le reste

de ses jours. Écoutons-le raconter sa maladie avec sa bonhomie ordinaire et sa verve spirituelle. « Que de têtes montées! *patati, patata*, on m'a cru mort, enseveli et enterré ; tout le monde était épouvanté ; je vis encore cependant. Il y a du temps j'étais doublement fatigué, à chaque marche d'escalier je faisais mon testament ; j'étais mieux cependant quand on me croyait plus mal. Je suis devenu comme un homme adonné au vin et qui promet toujours de se convertir pendant qu'il boit toujours. Je fais de même, je me laisse aller au goût de dormir à genoux; encore un peu, encore un petit peu, me dis-je à moi-même, et je finis par y passer des nuits entières. Je n'en puis plus ensuite, mais je vais me convertir et je me coucherai désormais. Voici ce qu'il faudra faire lorsqu'on me voit assoupi : prendre une petite clochette et la sonner près de moi : *Derin, derin ;* qu'est-ce que c'est ? Mon Père, vous dormez ; réveillez-vous. »

On le voit, le vénérable Père prenait son mal en patience et même gaiement. Mais on veillait sur lui et on prit des précautions pour restreindre désormais son travail. Mgr Place le dispensa d'assister au synode où il l'avait d'abord convoqué. Il accepta sa démission comme confesseur extraordinaire des Visitandines ; un peu plus tard dans les deux pensionnats où il confessait les sœurs de Saint-Joseph et ne lui laissa que les deux Carmels et les Oblates de M. Vitagliano, où il allait tous les quinze jours seulement. Ainsi le cercle de sa vie se restreignait peu à peu. Pourtant, si cette première crise ne fut qu'une fausse alerte, elle lui avait porté un tort irréparable et le déclin se précipita pendant les sept années suivantes. Ses amis comprirent que sa fin approchait et,

comme il arrive toujours en pareil cas, sa vertu leur parut plus éclatante, sa perte plus à redouter. C'était l'opinion de tous. M. le marquis de Verclos, qui s'était constitué le père temporel de la communauté en lui rendant les plus grands services, disait aux mères supérieures : « J'estimais et j'aimais grandement ma tante— Mme de Gérin, la fondatrice, — mais sa perte ne serait qu'une ombre pour votre communauté en comparaison de celle du vénéré Père. C'est un homme incomparable, réunissant en lui la sagesse, la science, le mérite, la vertu, toutes les qualités les plus exceptionnelles et les plus rares. »

Il eut une grande consolation à la fin de cette année 1875. M. Gueyraud, consul du Saint-Siège, lui apporta une bénédiction autographe que le grand Pie IX envoyait à sa communauté. Il baisa mille fois cette écriture sacrée, réunit de suite les religieuses au chœur et leur fit une de ces instructions enthousiastes dont son âme si impressionnable avait le secret, sur l'amour, le dévouement, l'esprit de sacrifice et d'immolation, qu'elles devaient avoir pour le Saint-Père, dont elles devaient tous les jours demander le triomphe.

Le moment était arrivé, où Dieu allait lui demander le plus douloureux sacrifice. Depuis huit ans, il était seul avec le P. Joseph, l'enfant de sa vieillesse. Dieu le lui enleva le 27 décembre de cette année 1875. Nous ne reviendrons pas sur cette mort déjà racontée. Ainsi s'accomplit la prophétie qui lui avait été faite, que, devenu vieux, infirme, il resterait seul, livré aux soins d'une pauvre femme. La douleur du P. Jean fut immense, mais sa grande âme sut la surmonter courageusement. Nous admirions tous cette prodigieuse énergie qui, sans refuser

la souffrance, savait la supporter comme une vraie Victime du Sacré-Cœur. C'est dans ces circonstances solennelles que nous pouvions juger de la solidité et de la profondeur de sa vertu. C'était l'exemple vivant, confirmant les instructions et les conseils qu'il nous donnait chaque jour. Qui aurait pu se plaindre de ses peines, en face de ce pauvre Père qui les ressentait toutes ? On se trouvait si petit à côté de lui ! Il aurait pu répondre avec juste proportion, comme le divin Maître : « Regardez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne (1), » mais il ne le disait pas, ne le pensait pas même, semblant trouver tout naturel son rôle de Victime. N'était-ce pas un pacte de souffrance, qu'il avait fait avec le bon Dieu ? Il buvait dans le calice jusqu'à la lie, mais sans se plaindre, sans en être étonné, comme quelqu'un qui s'y attend. Les marques de la plus vive sympathie lui furent prodiguées. « Oui, écrivait-il, je ne suis pas digne de tant d'affections. J'y suis fort sensible, mais je sens à merveille que ma consolation doit venir de plus haut ! C'est donc plus haut qu'il faut chercher ; » et, à dater de ce moment, il s'organisa une nouvelle vie dans son isolement, vie de prière, de recueillement, de souffrance et aussi de charité envers les âmes qui lui étaient confiées et qu'il assista, nous le verrons, jusqu'à son dernier soupir.

Au milieu de ces épreuves, sa santé semblait raffermie, en ce sens qu'il n'avait plus de crises aiguës ; mais il avait besoin de grands ménagements. « Tous s'accordent à dire que je diminue mes occupations et mes sorties, écrivait-il, je suis disposé à ne garder que les Oblates, et j'envoie aux

(1) Thren., I, 12.

Carmélites, avec regret, un premier son de cloche de mon impossibilité à continuer. Cette sollicitude sur ma santé m'impatiente parfois, mais elle rompt ma volonté propre dont j'ai toujours été très amoureux. Je reste très-faible, très-fragile, très-impressionnable, très-usé. »

C'est alors que, cédant aux plus vives instances, il abandonna avec regret sa pauvre petite cellule, près du sanctuaire, qu'il appelait avec complaisance *son petit trou,* pour aller dans celle du P. Joseph, relativement beaucoup plus grande et plus commode dans le cas où il serait tombé malade. Il y passait ses nuits, tant qu'il put descendre pour recevoir ses visiteurs ; et bientôt, quand la montée de son escalier lui fut devenue trop pénible , il s'installa pour la journée dans sa cuisine, ainsi que nous l'avons déjà dit. Il n'avait plus à monter et à descendre qu'une fois par jour pour le coucher. Ce fut sa dernière installation jusqu'au moment de sa mort.

Les années 1877 et 1878 se passèrent pour lui sans grave maladie, mais avec une faiblesse croissante. Les jours de grandes fêtes de sa communauté, il était obligé de se procurer des prédicateurs du dehors et même parfois des prêtres pour donner la bénédiction. Un dimanche, il ne put dire la sainte Messe, et, comme ce n'était pas prévu, les pauvres sœurs ne purent l'entendre ; ce ne fut qu'après onze heures qu'un vicaire de la Belle-de-Mai vint leur donner la communion. Tout cela annonçait le déclin rapide de ses forces. Pour la première fois, en 1877, il ne put faire son carême, obligé de prendre quelque chose le matin, et d'user du gras plusieurs fois par semaine. Sa lenteur naturelle, qui devenait excessive, lui rendait ses infirmités plus pénibles. Au lieu de dire

sa Messe à six heures et demie, selon l'usage, il n'avait plus d'heure fixe ; souvent à dix heures il n'avait pas encore déjeûné. Les prêtres qui s'adressaient à lui, croyant le prendre au bon moment longtemps après sa Messe, le trouvaient encore à l'autel après neuf heures. Il ne voulait pas les faire attendre et c'était pour lui un grand surcroît de pénitence à cause du besoin qu'il avait de prendre quelque nourriture et surtout de fumer ses interminables cigarettes de belladone, son seul soulagement dans ses étouffements. Tout devenait pour lui un pesant fardeau. Ne pouvant plus prêcher régulièrement, même à la grille du chœur, il envoyait à la communauté de charmantes petites instructions écrites sur des bouts de papiers, des dos de lettres, qui, religieusement conservées, nous ont tant aidé pour reproduire sa doctrine dans cette histoire. « Ma pauvre âme éprouve quelques consolations à écrire sur Jésus. Cette occupation lui fait oublier un moment les préoccupations de la vie et les tristesses des temps présents ; elle l'oblige à recueillir mieux son esprit et à appliquer plus fortement ses facultés à Jésus. Le cœur y gagne un peu d'amour pour lui, en secouant sa torpeur. » M. l'abbé Martin, l'auteur de la *Vie de Gorini*, étant venu prêcher la retraite ecclésiastique à Marseille, avec un grand succès, le P. Jean fut très-frappé d'une parole qu'il lui avait entendu dire et qu'il nota tout de suite : « Je fais des livres pour boucher les trous de ma vie. » Il la répétait souvent et peut-être écrivait-il lui-même, pour boucher les rares trous de sa vie.

Dans cette année 1878, s'annoncèrent les tristes évènements qui allaient empoisonner les quatre dernières années de l'existence du Père, alors que

ses forces physiques et morales ne le rendaient plus capable de ces grands combats. L'immolation du calvaire ne s'est jamais arrêtée ; elle se continue à chaque instant d'une manière mystique et non sanglante dans le sacrement de l'autel, et d'une manière réelle et souvent sanglante dans l'immolation de la grande Victime, la sainte Église, l'Épouse de Jésus-Christ, l'héritière de sa Passion. Avant de frapper la grande coupable, la société apostate, Dieu voulut d'abord des victimes pures, capables de satisfaire sa justice et d'exciter sa miséricorde. Qui peut dire le redoublement de prières, de larmes, de pénitences de ces chastes épouses de Jésus-Christ pendant cette longue agonie de plus de quatre ans et qui s'est à peine interrompue en face des préoccupations bien plus graves qui menacent la société civile et la patrie, même dans leur existence ? On dit qu'il y a plus de cent mille religieuses en France; c'est ce qu'accuse la statistique imprimée par ordre du gouvernement à cette époque. Quelles anxiétés, quelles douleurs chez ces saintes âmes ! Et quelle perfection plus grande chez ces pauvres religieuses en face de si grands dangers ! C'est tout ce que l'enfer a recueilli jusqu'ici de cette ignoble guerre contre ces angéliques vierges, ainsi que nous l'écrivait le saint évêque de Quimper : « C'est ma conviction intime, et ce qui me donne confiance au milieu de nos tristesses et de nos anxiétés, c'est que les évènements du dehors ont réagi sur les communautés, surtout de femmes, en les poussant à un plus grand dévouement. »

Nous lisons dans les notes du P. Jean en cette année : « Les commissaires de police allaient çà et là dans diverses communautés religieuses, pour

savoir le siège de l'association, sa dénomination, son objet, la date de sa fondation, la résidence de la Maison-Mère, le nombre des membres de l'association, si elle était oui ou non autorisée. »

Cependant les évènements se précipitaient et le gouvernement capitulait toujours en face de la Révolution. C'est encore le P. Jean qui parle : « Aujourd'hui 30 mai, anniversaire du supplice de Jeanne d'Arc, libératrice de la France, il avait été projeté de célébrer le centenaire de Voltaire, son insulteur, l'ennemi personnel de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le destructeur de la foi et des mœurs, le corrupteur de la France, l'homme odieux par excellence et qu'on ne peut accepter par aucun bout. Tout ce qu'il y a de respectable en France s'est soulevé contre une solennité infernale propre à nous attirer la colère de Dieu et le mépris des étrangers venus à Paris pour l'exposition. Dix lettres de Mgr Dupanloup ont révélé ce qu'était Voltaire. Le gouvernement a décidé qu'il n'y aurait point de centenaire officiel et avec pompe, qu'on ne tolèrerait rien que de privé. Mais il a cru devoir défendre, du même coup, la manifestation à Jeanne d'Arc. C'est notre plus grand mal qu'on ne croie pouvoir restreindre la liberté au mal, qu'en interdisant, *ex æquo*, celle du bien. »

Les années 1878 et 1879 se passèrent avec de nombreuses indispositions, qui devenaient toujours plus fréquentes. Non seulement il ne sortait presque plus, et seulement en voiture, mais il avait grand' peine à se mouvoir d'un lieu à l'autre. L'anémie s'accentuait toujours davantage; cependant, une autre chose faisait redouter sa fin prochaine, c'était l'expansion toujours plus grande de sa sainteté et, pendant que l'enveloppe grossière de son

être annonçait sa dissolution prochaine, son âme semblait rayonner d'une plus grande splendeur : ses avis à la grille, ses conseils au confessionnal, étaient plus tendres, plus affectueux que jamais ; jamais aussi, il n'avait mieux parlé du bon Dieu. Toutes les religieuses s'en apercevaient, et, si elles se réjouissaient de cette transformation anticipée de son âme, elles éprouvaient de bien grandes anxiétés en voyant combien sa vie physique s'éteignait. Aussi était-ce le sentiment unanime de tous ceux qui l'approchaient à cette époque, que les dons et les vertus qui revêtaient son âme, joints à son âge avancé, formaient sur toute sa personne comme une double auréole de sainteté et de gloire. Sa barbe blonde était devenue presque entièrement blanche ; le rasoir ne dépouillait plus son beau front dénudé par les années ; mais sa bouche toujours souriante ne trahissait jamais la moindre douleur. Il semblait arrivé à l'état de quiétude parfaite. La Révolution allait l'en faire sortir, en menaçant de détruire l'œuvre de toute sa vie. Avec le redoublement de sa maladie, ce fut sa dernière épreuve, il la porta jusqu'au tombeau ; ce fut sa dernière immolation qui remplaça les austérités devenues désormais impossibles pour son corps affaibli jusqu'à l'anéantissement.

A. M. P. I.

CHAPITRE XII

L'année honteuse. 1881.

I. Les décrets. — II. Précautions. — III. Centenaire de Saint-Benoît. — IV. Les incertitudes de l'avenir. — V. Changement de costume. — VI. L'expulsion des Religieux. — VII. Les mesures fiscales. — VIII. Redoublement d'infirmités. — IX. Accroissement dans la sainteté.

Le repos était devenu indispensable pour le P. Jean, arrivé à une vieillesse anticipée, réduit par sa maladie à une impuissance presque absolue. Mais Dieu qui le voulait Victime jusqu'à son dernier soupir, permit que les dernières années de sa vie fussent les plus douloureuses. L'incertitude du sort de ses filles chéries et de son propre sort, les malheurs de l'Église déchiraient son âme. Nous voulons parler de ces odieux décrets s'attaquant aux religieux et aux religieuses, et leur faisant subir une longue agonie avant de les atteindre définitivement. Que Dieu ait pitié de tant de prières, de tant de larmes, de tant de soupirs! Le salut viendra certainement de cette expiation si méritoire de tout ce qu'il y avait en France de meilleures âmes. Les anges du bon Dieu auront recueilli tant de douleurs, et les auront présentées devant le trône de sa miséricordieuse bonté. Ce sera un jour notre salut, car si le démon fait le mal pour le mal, Dieu ne le laisse faire que pour un plus grand bien. « Pour ceux qui aiment Dieu, dit

S. Paul, tout tourne à bien (1). » « Tout, ajoute S. Augustin, même le péché. » Le P. Jean eut sa grande part à toutes ces souffrances. Elle fut d'autant plus grande que les ressorts de son être physique entièrement usés, ne lui laissaient plus que l'énergie de souffrir. Il accepta courageusement cette nouvelle situation, qui ne servit qu'à le sanctifier davantage.

Son journal se termine ainsi au 31 décembre 1880 : « Cette année a été grosse de chagrins à cause des maux de l'Église. Elle est menacée de tous les bords ; l'horizon devient toujours plus noir. Menaces contre la religion, l'enseignement de l'enfance, les soins des mourants, l'armée, la magistrature, la charité des catholiques, contre la Compagnie de Jésus. Tel est le bilan de cette triste année. » Ce n'étaient encore que des menaces, l'année suivante allait les voir se réaliser sur tous les ordres religieux d'hommes, promettant de s'étendre sur les innombrables couvents des vierges ; et dès lors commença pour le pauvre Père une douloureuse agonie qui ne finit qu'avec son existence.

L'année 1881, qu'on appelle l'année honteuse, s'ouvrit sous ces tristes auspices. Les décrets d'expulsion arrivèrent à Marseille le 19 mars. Le 19 avril suivant, un agent de police, habillé en civil, se présenta l'après-midi au couvent des Victimes. Le Père le reçut dans le petit parloir extérieur ; nous copions le récit de cette visite sur son journal, fait en forme de dialogue. « L'agent : Je voudrais savoir la date de cet établissement. — Moi : De la part de qui cette question ? — De la part de l'autorité. J'appartiens à la police, je viens de la part du commissaire

(1) Rom., VIII, 28.

du quartier. — Vous avez peut-être d'autres questions à m'adresser ? — Quel est le prêtre qui est dans la maison ? Est-il d'une congrégation ou prêtre séculier ? — Séculier : je suis seul au monde de mon espèce ; j'ai eu des amis, ils sont morts ; j'ai gardé cet habit, n'ayant pas de raison pour en changer ; je ne suis pas une congrégation, étant seul dans l'univers. — Alors, vous êtes séculier ? — Oui, il y a plus de trente ans que je suis ici, je suis vieux et infirme comme vous le voyez, je ne marche qu'avec ce bâton. Avez-vous quelqu'autre question à m'adresser ? — Il y a aussi des religieuses ? — Il y a des personnes qui sont propriétaires , avec quelques autres de leurs amies. — Sont-elles reconnues ? — J'écoute vos questions ; est-ce tout ? — Je vois qu'elles sont ici depuis plus de trente ans. A quelle distance la chapelle est-elle de l'église paroissiale ? — Cela se voit. — La chapelle est-elle reconnue par le gouvernement ? — Monsieur, je ne suis pas chargé de répondre pour les propriétaires, mais je crois pouvoir me faire leur interprète et je pense qu'elles vous répondraient : Monsieur, ce sont là des questions graves, ayant évidemment de la portée ; nous craindrions de ne pas bien les saisir de vive voix, nous ne pouvons y répondre séance tenante. Veuillez les donner par écrit et nous verrons ce que nous avons à faire. — Mais je n'ai que cette circulaire, je ne puis vous la laisser. — M. le commissaire pourra me la faire copier. — Ah ! je vois, dit l'agent en se levant, ce sont ces lois, ces décrets... J'ai vu ce matin un de mes amis , il m'a dit : Le gouvernement fait des choses... On ne sait où nous allons. J'ai lu ce matin le *Citoyen*, il disait de bonnes vérités. — Ne sachant si cet agent était sincère ou voulait me

tâter le pouls, j'écoutais en silence et me bornais à dire : Le gouvernement sait ce qu'il a à faire ; et nous nous séparâmes avec force saluts. L'agent, un peu déconfit, espéra être plus heureux avec le concierge : « Vous autres, que faites-vous ici ?— Nous ouvrons la porte à ceux qui sonnent et nous travaillons. — Ce prêtre est-il étranger, n'est-il pas allemand ? — Allemand ! s'écria le concierge tout scandalisé, il est né dans le centre de la France ! — Ce bon vieillard, conclut l'agent, c'est un savant, il ne m'a pas dit grand'chose et s'est tenu dans le vague. — « Voilà l'avantage du silence, écrit le P. Jean avec son esprit ordinaire : je n'ai rien dit, je suis un savant ; si j'eusse parlé, j'aurais été un âne. »

II. — Cette visite augmenta les anxiétés du Père d'autant plus que les agents continuaient leur enquête dans le quartier pour savoir qui il était. Ses amis s'en alarmèrent et de tous côtés lui vinrent des offres de service pour lui donner, avec un refuge, les soins que réclamait son infirmité. Mais il était bien décidé à ne sortir que contraint et forcé, et le dernier, s'il le pouvait. En attendant, il prit ses précautions avec prudence, selon la maxime des saints, ne comptant que sur Dieu seul, mais agissant comme s'il ne comptait que sur lui-même. « Pour l'heure présente, disait-il à ses religieuses, c'est de la prière et de la sainteté qu'il nous faut ; il n'y a que cela qui puisse nous tirer de la situation où nous sommes. Les prières d'une âme fervente sont d'un prix inestimable devant Dieu, elles peuvent arrêter sa colère. Il faut donc se faire saints ; pour le moment, c'est l'essentiel. » Il s'enquit ensuite des logements où les sœurs pourraient se retirer par groupes assez

nombreux pour pouvoir conserver autant que possible les observances religieuses. A tout hasard, chaque religieuse eut ainsi son billet de logement dans des familles chrétiennes et dévouées, afin d'éviter le désordre d'une expulsion subite et imprévue. Des dames pieuses leur confectionnèrent à chacune des vêtements séculiers, mais d'une forme et d'une couleur modeste, l'évêché ayant décidé qu'elles ne devraient pas descendre dans la rue en costume religieux, pour éviter les insultes encore plus probables dans ce quartier que dans la ville. Tout ayant été ainsi réglé et leurs archives mises en lieu sûr, elles attendirent les évènements, s'efforçant d'imiter l'esprit d'abandon dont leur Père leur donnait un si beau modèle. « Ensemble douloureux, écrit-il dans son journal, pas de lumière, pas de suite, incertitude, soumission à toutes les volontés de Dieu, mais qui n'empêche pas le *tristis usque ad mortem*. Ceux qui voient tout en beau écartent la douleur, c'est plus simple. Il vaut mieux cependant la douleur selon Dieu, douleur qui adore, qui accepte, qui s'humilie et qui aime Dieu en ses sages justices et en ses bontés cachées. *Sursum Corda.* »

Il écrivait dans le même sens à sa cousine, Mme la baronne de Massiac :

Rassure-toi sur mon compte. Je ne prétends pas te dire que la position soit précisément agréable, mais, quelque noir que soit l'horizon, je ne pense pas avoir plus de chance qu'une infinité de citoyens français, d'être pendu, fusillé ou même emprisonné. Étant seul, je ne puis être dispersé, mais je puis être dérangé. Si j'étais plus vaillant, ce serait personnellement pour moi une fête d'avoir quelque chose à souffrir pour le bon Dieu ; quand on est infirme, on fait moins bonne mine aux tribulations de la vie et il faut prendre un peu plus péniblement son souffle pour dire : *Sursum*

Corda, et se conformer pleinement aux ordres et aux permissions de Dieu. Bien qu'affligées, nos sœurs sont pleines de courage et nous ne savons encore si la persécution ira contre elles jusqu'au bout. Quant à moi, je compte demeurer ici tant qu'on ne me chassera pas par les deux épaules, les sœurs fussent-elles expulsées en totalité ou en partie. C'est ici que je pourrai leur être plus utile.

Pendant que les mois se passaient dans ces anxiétés et ces incertitudes pires que la réalité plus facile à regarder en face, l'enfer se hâtait à renverser l'état religieux par d'autres moyens d'une atroce habileté. Les décrets s'attaquaient aux personnes ; l'amendement de M. Brisson, qui devenait l'article 10 de la loi des finances, s'attaquait aux propriétés des couvents. « Ce sera la ruine des communautés à bref délai par les lois fiscales, » écrivait le P. Jean. Que ne fit-il pas pour s'y soustraire ? Nous avons sous les yeux des consultations qu'il adressait aux évêques, ses amis, au cardinal de Paris plus à même de le renseigner, à des jurisconsultes de divers pays. Aucun ne lui répondait d'une manière satisfaisante, tous étaient aussi embarrassés que lui pour les monastères de leurs contrées.

III. — Il eut un court moment de joie qui fit un peu diversion à ses tristesses et ce furent les Bénédictins qui le lui procurèrent. Sous la menace de l'expulsion, leur courageux abbé avait résolu de célébrer avec un grand éclat le quatorzième centenaire de S. Benoît. Dom Gauthey l'avait invité avec les plus vives instances ; le P. Jean s'en défendait à cause de ses infirmités ; mais il fut convenu qu'il irait et reviendrait en voiture. Mgr Robert et les meilleurs amis des moines assistaient à cette fête que

le Père raconte avec complaisance dans son journal. « Moyennant l'escabeau fait aux Orphelins pour monter en voiture et en descendre, j'arrive chez M. Chauvier. Il veut recevoir ma visite dans ma voiture, pour m'éviter la grande peine que j'ai à en sortir. Messe et *Sexte* dans l'église des Bénédictins. Orgue, plain-chant viril, très-bien chanté, leur vie est un dimanche perpétuel. Le Père Abbé, qui dîne ordinairement seul à sa table, était à la droite de Monseigneur. La nourriture est convenable, mais simple. » Sa fatigue ne lui permit pas d'assister aux vêpres, mais la joie qu'il éprouva au milieu de ces fervents religieux et le parfum de piété qu'il y respira ne lui firent que mieux sentir la douleur de l'expulsion qui pesait sur leurs têtes, ainsi que sur tous les ordres monastiques d'hommes et de femmes. Quel mal faisaient à la société ces hommes voués à la prière et à l'étude ? Quelle loi naturelle ou positive pouvait les empêcher de vivre ensemble à leur gré, alors que le principe de l'association est solennellement reconnu dans les lois modernes ? Graves questions que la force brutale allait bientôt résoudre.

IV. — Le Père, dans un de ses sermons, expliquait bien la situation. « Mes chères filles, les malheurs que nous vous annonçons depuis longtemps sont enfin arrivés. On veut arracher Dieu du cœur de l'enfance et faire mourir l'Église à petit feu. On ne veut plus faire de martyrs : ces religieux et ces religieuses, si on les menait à l'échafaud, iraient en chantant des cantiques ; ils auraient l'auréole du martyre et en porteraient au ciel la couronne. Nous ne le voulons pas. Prenons-les par la famine. Vous pouvez donc en venir à ne vous nourrir que de pain

sec. Préparez-vous-y par la mort à vous-même. La sainteté de vos âmes serait capable d'arrêter les maux qui fondent sur l'Église. Dans l'ancienne loi, quand quelqu'un était trouvé assassiné, chacun venait mettre la main sur le cadavre, en protestant qu'il était innocent de cette mort. Mettons la main sur le corps vivant, mais saignant de l'Église : sommes-nous innocents de ses blessures ?.....» Dans ces instructions, on le voit, le Père remontait à la source du mal, qui est le grand relâchement qu'éprouvent les âmes chrétiennes, dans les temps de paix. La persécution les rattache à Jésus-Christ et l'enfer n'avait pas prévu ce redoublement de ferveur et même cette multiplicité de vocations, qu'amèneraient ces persécutions, préparant ainsi les pierres de la future résurrection de l'Église dans toute sa beauté.

Au milieu de ces angoisses qui achevaient d'ébranler sa faible santé, il eut la douleur de perdre un de ses meilleurs amis, l'illustre cardinal Pie, évêque de Poitiers, son condisciple de séminaire. Ils s'aimaient beaucoup et entretenaient une cordiale correspondance. Ces morts répétées de ses contemporains fixaient toujours plus ses yeux et son cœur vers cette éternité qui approchait pour lui à grands pas, sans le détourner des préoccupations du présent. La mort, il ne la redoutait pas, mais, ces chères filles, qui les protègerait ? « Que deviendra la communauté ? écrivait-il dans son journal, le 2 juin. Il faudra le bon esprit jusqu'au miracle pour ne pas perdre ce qu'on a. O mon Dieu! *ne tradas bestiis animas confidentes tibi, (1)* et que, dans cette fournaise du monde où ces enfants vont être jetées peut-être, elles ne soient point touchées du feu. Priez, mes filles, ajoutait-

(1) Ps. LXXIII, 19.

il pour tous les supérieurs qui ont les mêmes soucis, et en particulier pour les Pères Jésuites qui ont la gloire d'être toujours les premiers dans les pérsécutions. »

Ce qu'il y avait de plus diabolique dans ces projets de l'enfer, c'était la longue agonie qu'il faisait subir aux catholiques. Les desseins du gouvernement étaient impénétrables, on ne savait qui serait frappé, ni quand on le serait. Ces cruelles incertitudes suffoquaient toutes les consciences. Enfin, le dimanche 27 juin, un article du journal *le Petit Provençal* annonça que, le mercredi 30, toutes les communautés d'hommes et de femmes, reconnues et non reconnues, seraient expulsées à la fois. C'était absolument invraisemblable : comment l'autorité pourrait-elle disposer assez d'agents pour forcer à la fois tant de couvents, alors surtout qu'on craignait une vive résistance des catholiques, au moins dans quelques-uns? Comment surtout s'opposer aux excès de la canaille toujours si nombreuse dans les grandes villes, on ne le vit que trop plus tard ? L'effroi fut donc considérable, surtout chez les pauvres Victimes, spécialement nommées dans l'article du *Petit Provençal.* Le Père leur donna les instructions les plus précises sur la conduite qu'elles auraient à tenir dans le monde ; mais leurs sanglots étouffaient sa voix. Lui n'avait jamais été aussi calme, aussi maître de lui-même, les plus petits détails ne l'absorbaient pas, il n'oubliait rien en face de ce petit troupeau désolé. Tous les préparatifs furent faits, et on attendit, en commençant par consommer la Sainte Eucharistie ; c'était la première fois que les sœurs étaient privées de la présence de leur divin époux.

Ce fut le 30 juin, lendemain de la Saint-Pierre, quand Mgr Robert venait de faire, la veille, la grande ordination annuelle, à Saint-Martin, préparant ainsi de nouveaux prêtres pour de nouveaux combats, que les Pères Jésuites furent chassés de leur résidence. On accorda un répit jusqu'à la fin de l'année scolaire à ceux qui dirigeaient le collège de Saint-Ignace, au Prado. Cette expulsion se fît sans éclat, les Jésuites avaient interdit toute résistance à leurs amis, se contentant de laisser briser la faible porte intérieure de leur clôture pour constater la violence, et de lire une protestation que les commissaires entendirent respectueusement et chapeau bas. Les scellés furent mis sur leur chapelle. On laissa deux Pères, propriétaires, pour garder la maison et des voitures emportèrent les autres dans les asiles qu'on leur avait préparés à l'envi. Le sort si compromis de leur collège leur inspira cette modération, que les autres religieux n'eurent pas les mêmes raisons d'imiter quelques mois après.

Dans la nuit du 29 au 30, de neuf heures à dix heures du soir, les voyous, si nombreux dans ce quartier excentrique de la Belle-de-Mai, accablèrent la façade du couvent des Victimes d'une grêle de pierres qui cassèrent bon nombre de carreaux et répandirent la frayeur dans la maison, où personne ne se coucha. Toutes les révolutions font ainsi sortir des bas-fonds des êtres lâches qui s'attachent de préférence aux femmes et à tout ce qui est faible. Qui sait s'il n'y avait pas là quelques-uns de ces malheureux à qui les sœurs faisaient d'innombrables aumônes ? Le mercredi 30, M. le chanoine Chauvier étant venu pour prendre des nouvelles du Père, sa voiture fut assaillie par les pierres, il dut rebrousser chemin sans pouvoir entrer.

La canaille hurlait : Voilà les sœurs qui partent en voiture... C'était donc bien aux sœurs qu'on en voulait. Trois amis du P. Jean ne le quittaient plus, afin de servir de notaire et de témoins pour faire une bien inutile protestation. Nos ancêtres si jaloux de leur liberté ne se seraient pas contentés de moyens si anodins, mais c'était le mot d'ordre : il fut exécuté dans toutes les communautés.

Tout d'un coup, on apprend que les pauvres Clarisses sont expulsées. Un des trois témoins se détache, il revient bientôt, c'était une de ces fausses nouvelles qui se multiplient dans ces moments d'émotion. On avait craint la guerre civile, hélas ! Le Père dans son journal caractérisait en une seule ligne l'esprit de la population. « La ville reprend vite son aspect, trop vite », ajoutait-il ; et c'était la vérité. On dansa pendant l'hiver comme à l'ordinaire, peut-être même plus ; les conservateurs ne furent pas les derniers à s'amuser, la France incorrigible avait besoin de nouveaux malheurs pour ouvrir les yeux.

Le 1er juillet, un article du *Petit Provençal* annonça un peu de répit aux malheureuses communautés, qui purent reprendre leur vie régulière après tant d'émotions. « Les décrets sont exécutés partout, mais contre les Jésuites ; on a commençé par eux, parce qu'ils étaient condamnés par les lois et que les délais qu'on leur avait accordés bénévolement pour s'en aller d'eux-mêmes étaient expirés. La situation est différente pour les autres congrégations, auxquelles on accorde encore quelques jours pour se faire autoriser et qu'on invitera une à une à rentrer dans la légalité. D'ailleurs, il existait une impossibilité matérielle d'avoir, le même jour, un personnel d'administration, de parquet et de police, pour une

action générale. » La conduite de tous les religieux fut admirable ; la plupart avaient signé l'inutile déclaration Freycinet, pas un ne voulut se soustraire à la solidarité qui doit exister entre tous les religieux; les Jésuites expulsés, ils ne voulurent aucun privilège et ils attendirent. Cela dura encore quatre longs mois, mais, ce ne furent pas des jours de paix, car, à chaque instant, il y avait quelque nouvelle alerte, la secte semblait se délecter à tenir le plus longtemps possible le couteau sur le cou des Victimes, disait le Père, avant de les immoler ; c'était pour elles un renouvellement continuel d'expiation. Les gens du monde, qui avaient si vite oublié, n'ont jamais su ce que ces vierges du bon Dieu ont souffert de tourments, pendant cette honteuse année 1881.

Le *Petit Marseillais,* journal officieux, écrivait le 14 octobre cet article énigmatique : « On a dit que le gouvernement avait l'intention d'appliquer la seconde partie des décrets du 29 mars aux congrégations non inscrites au *Bref.* Le bref est un registre qui contient la nomenclature des Ordres religieux ou des congrégations qui sont approuvées par le Saint-Siège et qui jouissent de certains privilèges spirituels..... A Marseille, il y a deux congrégations d'hommes qui ne sont pas inscrites au Bref : les Victimes du Sacré-Cœur, traverse des Victimes, à la Belle-de-Mai ; supérieur : le P. Jean ; et les religieux de Saint-Pierre-ès-Liens, rue de Provence, 1 ; supérieur : le P. Arnaud. Les congrégations de femmes non inscrites au bref sont plus de cent en France.» Cet article n'avait pas le sens commun. Les Victimes ne formaient pas une congrégation d'hommes, puisqu'il n'y avait que le seul P. Jean, indispersable, comme il le disait en plaisantant, et les religieux

de Saint-Pierre étaient parfaitement approuvés à Rome et justement ne furent pas dispersés. Évidemment, le *Petit Marseillais* avait voulu tromper l'opinion en la détournant du vrai but. Les craintes n'en redoublèrent pas moins chez les pauvres Victimes qui respiraient à peine depuis le mois de mars.

V. — Ce fut alors que, par le conseil des supérieurs, le P. Jean prit une mesure qui fut une des plus douloureuses de sa vie. On se rappelle avec quelle ardeur il avait désiré l'habit monastique, et au prix de quelles peines il avait obtenu de le porter. Jamais il ne l'avait quitté, ni le jour, ni la nuit, depuis trente ans, couchant toujours tout habillé sur sa mince paillasse. C'était devenu pour lui une nécessité physique. Ce costume, semblable à celui des Capucins, était identique à celui des sœurs, avec un grand cœur rouge sur la robe et sur le scapulaire. Craignant que cette forme religieuse ne compromît son cher monastère, il s'en dépouilla, au moins le jour, et revêtit une soutane noire. Nous l'avouons franchement, nous ne pûmes nous empêcher de sourire la première fois que nous le vîmes dans cet accoutrement. Cette soutane n'était pas une soutane, mais une espèce de grande robe noire, avec de très-larges manches, tout cela avec une ampleur qui lui permettait de porter, parfois, son ancien costume par dessous. S'il avait cru se déguiser, il s'était bien trompé, il avait l'air religieux plus que jamais ; sa belle barbe n'en paraissait que plus blanche. Il était le premier à plaisanter sur sa nouvelle tournure, cachant, sous ce dehors de gaîté, la grande douleur qu'il ressentait. Du reste, il ne la porta pas longtemps, et il eut

le bonheur de mourir avec son saint habit tant aimé.

VI. — Enfin, arriva le jour fatal pour les ordres d'hommes. Le samedi 29 octobre 1881, le couvent des Capucins fut cerné le premier. Il y avait dix jours déjà que cinq cents catholiques veillaient nuit et jour dans le monastère. Il y en avait de toutes les conditions sociales, surtout beaucoup de jeunes gens. Les journaux de l'époque ont raconté avec le plus grand détail, ces scènes magnifiques, dignes des plus beaux temps de l'Église. Le bris de porte commença à six heures du matin, et, quoiqu'il y eût un immense développement de police et de gendarmerie, il fallut jusqu'à une heure et demie de l'après-midi, pour expulser douze pauvres religieux qu'une foule innombrable acclamait au dehors jusqu'à une très-grande distance. L'expulsion des Dominicains, des Bénédictins, des Oblats, des Pères du Saint-Sacrement, continua l'après-midi du même jour et les jours suivants. Ce fut une désolation et une véritable indignation parmi les catholiques, même les moins fervents. La police, assez modérée de forme, à la première expulsion des Capucins, devint féroce aux autres crochetages ; la résistance l'avait exaspérée, et plusieurs des plus ardents, parmi les défenseurs des Pères, le payèrent d'une glorieuse prison.

Les bornes de ce livre ne nous permettent de rappeler ces souvenirs que sommairement. Le P. Jean, tenu au courant d'heure en heure par ses amis, transmettait ces nouvelles à ses sœurs implorant la divine miséricorde pour de si grands crimes, inouïs chez un peuple qui se dit civilisé! Il nous faudrait copier tout son journal pour dire sa dou-

leur : « Le jeudi, 11 novembre, le Ministère, faisant une déclaration aux Chambres, leur annonçait avoir dispersé deux cent soixante-une communautés d'hommes. Il déclarait ne pas avoir la pensée d'appliquer les décrets aux femmes, mais qu'il règlerait leur position par d'autres procédés, et qu'ainsi la Chambre pourrait s'en rapporter à lui. C'est peu rassurant, cette soi-disant parole de paix n'est qu'une menace. C'est l'heure de la prière, et celle où il faut fortifier son âme en Notre-Seigneur. »

VII. — Les terreurs du P. Jean n'avaient rien d'exagéré : les religieux, chassés de leurs propriétés, s'étaient adressés à la justice de leur pays ; mais un arrêt de conflit les avait renvoyés par devers le Conseil de l'État, présidé par celui-là même qui avait contre-signé les décrets. Dès ce moment, il n'y avait plus de justice en France, mais les couvents de femmes étaient sauvés pour quelques années. L'émotion, produite par toutes ces violences, avait donné à réfléchir au gouvernement, d'éclatantes protestations s'étaient fait entendre dans les Chambres ; plusieurs des crocheteurs avaient avoué en pleine tribune qu'on était allé trop loin ; selon l'usage, une réaction de pitié se produisait pour ces innocentes victimes des sociétés secrètes ; mais, mieux que cela, le parti triomphant se divisait après sa victoire, et les catholiques respiraient un peu, pendant qu'opportunistes et radicaux se dévoraient pour avoir les portefeuilles, et presque tous les religieux rentrèrent peu à peu dans leurs monastères, leurs églises seules restèrent sous les scellés. Mais tout cela n'arriva que successivement : les procédés, annoncés par Ferry, consistaient à

ruiner les communautés par des impôts exceptionnels ; c'était un moyen infaillible, car, si elles n'ont plus de revenus, les immeubles, que possèdent les couvents de femmes pour leur logement, ont en général une grande valeur locative et foncière. Les alarmes du P. Jean furent donc immenses ; ses filles n'avaient que de très-maigres ressources, à peine suffisantes pour payer les impôts et l'entretien de l'immeuble, leur travail seul les faisait subsister : comment supporter ces nouvelles charges et surtout ces droits énormes de succession, s'élevant, désormais à 11 fr. 25 %, tandis que jusque-là ce n'était qu'un droit d'accroissement de 5 %? Et puis, quelles précautions prendre pour assurer la transmission du couvent, compromise par toutes ces nouvelles lois? Jusqu'à sa mort, son journal ne s'occupe plus que de ces questions : il consulte de tous côtés, ne peut obtenir aucune réponse satisfaisante. C'est qu'en effet il n'y en avait pas. En temps de révolution, il faut lutter pied à pied et puis se fier à la Providence qui sait conserver les maisons qui lui sont utiles.

Quelques communautés vendirent leurs immeubles par des ventes fictives, expédient bien dangereux et qui coûte des droits écrasants de mutation ; d'autres firent des emprunts considérables, ce qui les exposait à des expropriations, le jour où elles ne pourraient plus payer leurs intérêts ; et puis, que faire des fonds empruntés? Comment les utiliser d'une manière sûre avec le peu de durée des choses présentes? Aussi le Père, tout bien considéré, ne s'arrêta-t-il à aucun de ces moyens que chacun lui prônait. Il s'efforça de rendre ses religieuses plus ferventes, si nous osions nous servir de cette expression, plus indispensables

au bon Dieu, et il se laissa aller à la confiance. C'était le seul moyen pratique, le seul qui ait réussi à toutes les communautés qui ont su l'employer, la seule richesse, le seul trésor sur lequel le gouvernement ne put mettre la main. Mais, qui peut dire ce qu'il souffrit ? L'âge et les infirmités avaient détendu ses forces, l'énergie diminuait, il la retrouvait dans les moments de danger, le silence de la solitude le remettait en face de ses anxiétés, et jamais nous ne l'avions vu dans un pareil état de souffrance morale, il semblait en oublier ses douleurs physiques qui s'aggravaient pourtant tous les jours. En revanche, sa sainteté augmentait d'une manière visible. Que nous voudrions transcrire les belles instructions qu'il faisait à ses sœurs : jamais il n'avait été si tendre, si onctueux. En le voyant se traîner à la grille, appuyé sur son long bâton, on eût cru qu'il ne pourrait plus dire un mot : pas du tout, sa voix avait conservé toute sa fraîcheur, son cœur tout son amour du bon Dieu et son esprit toutes ses saillies qui relevaient l'attention, consolant les sœurs en les faisant sourire lorsque les larmes se fussent si facilement échappées de leurs yeux.

VIII. — Nous suivons à cette époque le progrès rapide de ses infirmités, il devient évident que la mort approche à grands pas. L'année précédente, il avait dû implorer le secours de prêtres dévoués pour faire les fonctions sacrées de sa chapelle. Un jour qu'il assistait à la bénédiction du Très-Saint Sacrement, debout, appuyé sur le haut dossier d'un fauteuil, il voulut se mettre à genoux au moment de la bénédiction, mais ne put plus se relever. Depuis vingt ans qu'il passait ses nuits agenouillé au

bord d'un fauteuil, ses genoux en avaient contracté une faiblesse, surtout le genou gauche, désormais incurable. Très-grand de taille, ayant fort grossi par la vie sédentaire, ses jambes ne pouvaient plus le supporter. Le médecin assura que ce n'était rien, de se frictionner avec un baume, ce n'était que l'effet de ses longues nuits à genoux, mais il avait irrévocablement perdu l'usage libre de ses jambes. Il fallait aviser au moyen de lui faire dire la sainte Messe sans trop de fatigue. Une fois appuyé contre l'autel, il n'avait plus besoin de personne, mais, pour monter et surtout pour descendre les trois marches, il se serait certainement tué. Pascalis, le vieux concierge qui lui servait la messe, lui prêtait donc l'appui de son épaule et rien n'était touchant comme de voir ces deux vieillards se soutenant l'un l'autre, surtout au moment où le Père devait donner la sainte communion. Mais Pascalis mourut le premier, et le servant, son successeur, était trop jeune et trop faible pour soutenir le Père. Alors la bonne Elisabeth mettait le haut fauteuil devant lui, il s'y appuyait pour monter et descendre. Malgré ce secours, souvent le genou refusait son service, alors il ne pouvait offrir le saint-sacrifice, ce qui était pour lui la plus pénible des privations; ou bien il disait la Messe plus tard, et alors le jeûne le faisait cruellement souffrir en augmentant sa faiblesse. Nous avons déjà dit, qu'à cette époque, il mettait plus d'une heure pour célébrer sa messe, une heure et demie, devrions-nous dire avec l'action de s'habiller et de se déshabiller à la sacristie, s'arrêtant à chaque moment pour souffler et reprendre haleine. C'est à ce moment que des prêtres arrivaient parfois pour se confesser, ignorant qu'il fut ainsi en retard

pour l'heure de sa Messe. Il n'y a rien de tyrannique comme les pénitents, surtout venant de si loin et pressés de s'en retourner. Le bon Père les recevait avec la plus grande charité, sans un mot de plainte, sans le moindre signe d'une impatience bien naturelle, car il n'en pouvait plus à ces moments et avait un urgent besoin de prendre, souvent il ne pouvait ainsi déjeûner qu'à onze heures.

Un autre ministère bien pénible pour lui était la confession des malades dans le couvent. La Mère Prieure, l'angélique Marie des Anges, était souvent alitée par la maladie qui devait l'emporter peu de mois après le Père ; l'infirmerie était au premier étage, grosse affaire pour ses genoux. Il pouvait encore monter avec l'aide de son bâton, s'arrêtant à toutes les marches, s'appuyant contre les murs ; mais, il ne pouvait descendre, il se serait précipité en avant. Il descendait donc à reculons, lentement, ce qui lui faisait éviter les chûtes qu'on redoutait tant pour lui.

C'est à cette époque que, sans le prévenir, M. l'abbé Arlhac, un de ses plus fidèles amis, lui fit apporter deux fauteuils et deux canapés en simple paille jaune, de forme très-antique. Un canapé était pour sa cuisine et l'autre pour sa chambre. Le Père en fit enlever les dossiers, afin qu'ils fussent plus conformes à la pauvreté et, du reste, nous ne l'avons jamais vu s'en servir. Un fauteuil devint son siège habituel à sa cuisine, il pouvait ainsi s'appuyer, car jusque-là il n'avait eu qu'une chaise ; l'autre fut mis dans le sanctuaire, ainsi que nous venons de le dire, et dans sa chambre lorsqu'il veillait la nuit.

IX. — Sous prétexte de conserver le souvenir du saint habit qu'il ne croyait plus reprendre, avant de revêtir sa houppelande noire, il consentit, après de longues instances, à se faire photographier ; c'est le meilleur portrait que nous ayons de lui, c'est celui qui est en tête de cet ouvrage et qui reproduit ses traits, un an avant sa mort, lorsque la maladie l'avait déjà cruellement touché.

Nous n'oublierons pas la sonnette, car tout manquait dans ce logis, même les choses les plus indispensables à la vie. Le pauvre Père s'épuisait parfois à appeler son Élisabeth, qui ne l'entendait pas. Le bon M. Arlhac lui apporta une petite sonnette, qui fut reçue avec reconnaissance. Mais, comme, malgré sa simplicité, elle était toute neuve, toute reluisante et semblait dorée, le fidèle pauvre de Jésus-Christ, même dans les plus petites choses, lui fit une enveloppe de papier, qui ne tarda pas à se déchirer par l'usage. Alors les sœurs furent chargées de lui faire une robe de couleur noire, et c'est dans cet état qu'elle a été conservée, prêchant toujours la pauvreté, car il avait demandé de la lui habiller en mendiante.

Sa jambe continuait à lui jouer de mauvais tours. Allant confesser les Oblates des orphelins, il voulut profiter de leur voiture pour se confesser lui-même à M. Chauvier, à la rue du Coq. Écoutons-le raconter son aventure, elle nous montrera à quel état de faiblesse il était arrivé. « J'avais pu descendre assez bien les escaliers de notre perron, je n'ai rien éprouvé dans la voiture. Mais, voulant descendre sur le trottoir devant la porte de M. Chauvier, je pose le pied droit sur le marche-pied du coupé, le genou gauche fléchit et je me sens couler dans le

vide. Le cocher me tient un peu, je puis me rejeter en arrière et je ne tombe pas. J'ai couru le risque d'une terrible chute. Paul, qui n'est pas fort, n'eut pu me retenir. Je veux encore essayer de descendre, impossible ; M. Chauvier a la bonté de venir me confesser dans la voiture. Je renonce à aller aux Orphelins et retourne au logis. » De plusieurs jours, il ne put célébrer la sainte Messe.

Cependant, les menaces d'expulsion se renouvelaient de temps en temps, comme pour empêcher ce pauvre Père de mourir tranquille. Le 23 novembre, le *Petit Marseillais* annonçait qu'il y avait encore deux communautés d'hommes à crocheter : Les religieux Victimes et ceux de Saint-Jean de Dieu. La *Gazette du Midi* releva cet article : « Le *Petit Marseillais* se trompe dans ses dénonciations. Il y en a encore quatre : les Frères de Saint-Jean de Dieu à Saint-Barthélemy et les Pères qui dirigent l'Œuvre de la Jeunesse ouvrière. La république osera-t-elle toucher à ces œuvres si importantes ? Nous pensons que M. le Préfet a pris des mesures pour recevoir les 500 vieillards de Saint-Jean de Dieu dans son palais. On nous parle d'une autre communauté, composée d'un seul prêtre, vieillard et infirme, servi par sa vieille bonne. Nous engageons la police à réunir un millier d'agents, de gendarmes et de soldats pour expulser ce pauvre religieux. Nous la prévenons qu'on peut le diviser en plusieurs morceaux, mais le dissoudre, jamais. » Ce n'était pas la division qui effrayait le P. Jean, mais il tremblait en voyant l'attention constamment arrêtée sur son couvent.

Son âme se sanctifiait grandement au milieu de ces épreuves qui le rejetaient plus que jamais dans

le Cœur de Notre-Seigneur. Il est impossible, en lisant les écrits de 1881, de ne pas remarquer l'évidence de ses progrès dans toutes les vertus, mais surtout dans la sainte humilité et l'amour de Notre-Seigneur. « Ah! mon Dieu, s'écriait-il, je suis un grand misérable et je suis la cause de beaucoup de maux qui arrivent. Si j'étais plus saint, je rendrais mes filles plus saintes et elles expieraient mieux les péchés du monde. Oui, c'est moi qui suis le plus grand coupable. Mes bonnes filles, mettons-nous y tout de bon, je vous promets de le faire de mon côté, faites-le du vôtre. Oui, aimons bien Notre-Seigneur, aimons-le de tout notre cœur. Je suis vieux maintenant, plus bon à rien, cependant je ne désire pas mourir, je souhaite de vivre si je puis encore vous faire un peu de bien. Mais, je vous en supplie, donnez-moi cette consolation avant ma mort, aimez bien Notre-Seigneur. » C'était le Vendredi-Saint 1881, et, en disant cela, le Père se mit à pleurer, de telle manière que, les sanglots étouffant sa voix, il ne put plus continuer. L'émotion gagna tous les cœurs, des soupirs sortaient de toutes les poitrines, des larmes de tous les yeux. Le Père ne pouvant plus reprendre son discours ne put que dire : Debout, mes sœurs, et chantez le *Stabat Mater*. Rarement un prédicateur avait produit un tel effet, mais rarement aussi un prédicateur avait ressenti si profondément ce qu'il prêchait.

Une autre fois, leur parlant de la persécution religieuse, il leur disait : « Travaillez sérieusement à votre sainteté. Le même esprit qui fait expulser les religieux, enlever les croix des écoles, retirer les aumôniers des hôpitaux et des régiments, qui fait défendre de parler de Dieu aux enfants, fait aussi

tous ses efforts pour empêcher que les âmes religieuses travaillent à devenir saintes. Soyez très-persuadées que le démon ne vous perd pas de vue : laissons-les dire leur bréviaire, dit-il, laissons-leur faire leurs momeries, qu'elles continuent à porter leur habit gris, mais, faisons en sorte qu'elles soient comme les autres dans leur conduite, peu patientes, peu charitables, peu supportables, et leurs prières alors ne me seront pas d'un grand préjudice, car, comment Dieu les écouterait-elles, partant de cœurs si en désaccord avec leur vocation ? » En face du danger, il avait trouvé le seul moyen de sauver son couvent : le faire bien saint, et ce moyen était infaillible.

Que nous regrettons de ne pouvoir multiplier ces citations, donner le beau commentaire qu'il fit à la grille du chœur sur quelques chapitres de l'*Introduction à la vie dévote*, et celui sur les *Huit Béatitudes*. Nous l'avons dit, le P. Jean manquait un peu de cette *action*, complément des grands orateurs. Il était un peu froid, parfois un peu monotone, mais, à la fin de sa vie, sa foi ardente, son amour de Notre-Seigneur faisaient oublier ces imperfections. Il avait plus que jamais le don de convaincre et de toucher, parce qu'il prêchait avec son cœur. Espérons que quelque jour on publiera ses volumineux écrits, ils seraient la source de grandes édifications pour les âmes religieuses.

Le P. Jean termina cette honteuse année de 1881 dans tous les genres de douleurs, infirmités du corps toujours plus graves, terreurs du présent, incertitudes de l'avenir, vue des inconcevables outrages faits par les hommes à la Majesté divine. C'était son plus vif chagrin qui le desséchait. Il était évident pour tous que sa fin approchait. Il eut à cette

époque un flux de sang qui l'affaiblit beaucoup et donna de vives inquiétudes. Pendant quelque temps, son estomac ne put plus retenir aucun aliment, la lampe de sa vie s'éteignait, laissant reparaître par moments un peu de sa clarté, mais cela durait peu. C'est à ce moment qu'un chanoine de Blois attaqua violemment sa petite brochure sur la direction des religieuses. Il eût été heureux qu'on lui signalât ses erreurs, s'il s'était trompé, et nous avons dit combien il était dans le vrai ; mais, l'attaquer dans sa foi, lui, si soumis et si dévoué à la sainte Église romaine, refuser d'insérer sa justification, mourir peut-être avec cette tâche de révolte, alors que tant d'évêques et d'illustres personnages l'avaient approuvé, ce fut pour lui un coup bien sensible. Ce pauvre Père qui n'avait jamais imprimé que ce livre, n'était pas cuirassé contre les déloyautés de ces critiques qui atteignent trop souvent les meilleurs ouvrages. Les contradicteurs passent, et le livre demeure, quand il est bon. Il ne vécut pas assez pour en faire l'expérience consolante.

« L'année 1881 finit, écrit-il dans son journal, elle a été cruelle pour l'Église et pour les âmes, annonçant 1882 encore plus terrible. Finissons cependant par ces mots sacrés : Jésus, Marie, Joseph. »

A. M. P. I.

CHAPITRE XIII

Les derniers jours, la mort, le triomphe. 1882.

I. Sa patience et sa paix dans la maladie. — II. Alternatives de mieux et de plus mal. — III. Aggravation dans son état. — IV. Derniers sacrements. — V. La mort. — VI. Les obsèques.

Le P. Jean commence son journal par ces paroles prophétiques : « Que sera cette année 1882 qui s'ouvre si tristement ? Qu'apportera-t-elle ? Nous la commençons, l'achèverons-nous ? Vous seul le savez, ô mon Dieu, et, quoi qu'elle amène, qu'elle soit pour nous une année de grâces. » Elle le fut en effet, car, s'il ne pouvait plus se livrer à toutes ses pénitences volontaires d'autrefois, il acceptait avec amour et avec joie les incessantes souffrances que Dieu lui envoyait. Rien ne peint mieux ses dispositions joyeuses et résignées, que ces paroles d'une spirituelle gaîté que nous trouvons de lui. « Quand on est malade, on a toujours trois maladies au lieu d'une : le mal dont on souffre, les médecins et les médecines. La santé est une grâce, la maladie aussi ; mais celle-ci a quelque chose de plus scabreux. Nous risquons d'y manquer de patience, de trop songer à nous, de nous inquiéter. Cependant, les infirmités bien prises, bien supportées, surtout lorsqu'elles durent toute la vie, valent plus que la tête coupée par la guillotine ; seulement, il faut être très-délicat

pour suppléer par l'intérieur, ce à quoi la fatigue et la maladie font manquer à l'extérieur. On ne peut pas aller à la Messe, à l'office, ou à tout autre exercice, il faut tâcher d'y assister en esprit, d'y avoir son âme et son cœur. On est obligé de prendre une infusion chaque matin, eh bien! pour compenser, je pratiquerai un bon acte d'humilité, je prendrai bien toutes les contrariétés de la journée. Et puis, il faut supporter tous les ennuis de la maladie. Oui, merci, madame la fièvre, merci, madame la médecine, merci, monsieur le docteur, je vous obéirai bien, je ferai bon visage à tout ce que vous me donnerez. On a trouvé maintenant mille moyens d'adoucir les drogues. Ce qu'un pauvre malade ne pouvait avaler autrefois qu'à l'aide de deux ou trois personnes pour le tenir et une pour introduire la médecine, se prend aujourd'hui comme un verre d'eau. Il faut encore supporter la fatigue du médecin, les condoléances des infirmiers et des infirmières : Mais, mon Révérend Père, ne faites pas cela, vous allez vous fatiguer, prendre mal, et ceci, et cela. »

En effet, si le Père était admirable dans sa patience et son obéissance, c'était un grand mérite de sa part. Il avait des amis nombreux et dévoués, mais pas un qui ne se crût obligé, en conscience et tout le jour, de lui faire quelque réprimande, car tous appréhendaient sa perte prochaine et croyaient la retarder par toutes sortes de conseils, ce qui faisait bien rire le bon Père, qui savait parfaitement que la docte faculté ne peut rendre neufs les vieux meubles, c'était son expression. En effet, la vieillesse s'accusait toujours plus par un accroissement d'infirmités; le séjour du lit lui était impossible, sa faiblesse ne lui permettait plus de se tenir sur

son séant, il passait ses nuits sur une espèce de dormeuse, à cause de ses étouffements; il avait besoin de s'appuyer, ce qui lui rendait la célébration de la Messe bien difficile et souvent impossible, c'était sa plus grande privation. Après une longue interruption pendant le carême, il eut le bonheur de la reprendre le saint jour de Pâques. Sa gaîté restait la même au milieu de tant de souffrances. « Mes chères enfants, *Alleluia !* je me trouve fort heureux, d'avoir pu, ce matin, dire la sainte Messe. J'aurais encore voulu vous prêcher, mais je vous dirai, en confiance, que je ne puis encore remuer le bout du doigt, sans qu'il me vienne de tous côtés des blâmes et des remontrances. Blâmes du dedans, blâmes du dehors, à me lever la respiration. Pas un prêtre, pas un laïque, pas un pénitent, pas une pénitente, qui ne m'apporte un très beau sermon. Si je faisais relier toutes ces recommandations éloquentes, j'en ferais de magnifiques volumes que je ne saurais où placer. J'ai jugé dès lors qu'ayant dit la Messe, je ne pouvais encore ajouter le sermon et tout reprendre le même jour ; j'obtiendrai ainsi un brevet de sagesse qui me permettra d'être plus hardi une autre fois. » Suivait une belle instruction sur l'esprit de la fête de Pâques.

Nous nous répèterions sans cesse, si nous voulions dire l'accroissement de vertu qui se montrait de plus en plus dans le vénéré Père. Ses soucis augmentaient avec sa maladie. Le 22 mars, les Bénédictins, rentrés dans leur abbaye de Solesmes, avec la tolérance évidente du gouvernement, étaient chassés avec plus de brutalité que la première fois. On n'y laissa pas un seul religieux pour veiller à la conservation du monastère, et une garnison de gendarmes

en garda toutes les avenues. Le même jour, les Trappistes des Dombes étaient réduits au nombre de dix-neuf religieux, chiffre insuffisant pour la culture de ces terres de pestilence, que leurs sueurs étaient parvenues à assainir. En même temps, on présentait à la Chambre le projet Jules Roche pour la sécularisation des biens des couvents : « Les deux plus mauvaises semaines depuis cent ans. C'est plus qu'un point noir. Nous sommes sous la Providence sévère de Dieu : qui offrira réparation et attirera sa miséricorde ? » Cette accalmie de quelques mois n'était donc pas un désarmement des impies, mais seulement une trêve pour reprendre haleine et donner le temps à l'opinion de se faire aux dernières lois, avant d'en présenter de nouvelles. On procédait par tranches, comme disaient leurs journaux. Heureusement que s'il n'y a jamais tout le bien qu'on espère, il n'arrive jamais tout le mal qu'on craint, l'enfer n'ayant qu'une puissance limitée par la volonté de Dieu.

II. — Le 11 juin, il allait commencer pour la trentième fois la retraite des sœurs, une crise d'asthme l'obligea à la renvoyer d'un mois et même à manquer encore la sainte Messe. Il assistait alors debout au saint sacrifice célébré par un autre prêtre, appuyé sur le dos du fauteuil. C'est dans cette posture qu'on lui donnait la sainte Communion, ne pouvant plus se mettre à genoux. Le 23 juillet, il put prêcher pour la dernière fois la grande retraite, dire tous les jours la sainte Messe et recevoir le dernier jour la rénovation des vœux des religieuses. Il était relativement mieux. « J'ai soutenu cette retraite assez bien, écrit-il lui-même, c'est la Mère Prieure qui l'a

payé. » En effet, cette sainte et très-humble supérieure, la Mère Marie des Anges, était en proie à la maladie dont elle ne devait pas se relever. Retenue loin du Père par la plus sévère des clôtures, elle avait la douleur de ne plus le voir au moment où son âme et les incertitudes qui planaient sur sa communauté rendaient sa présence plus nécessaire, ce qui aggravait considérablement son mal. Au moment où la révolution hurlait ses menaces contre les religieuses, ces pauvres Victimes, vraies Victimes du Sacré-Cœur, se voyaient sur le point de perdre leur Père et leur Mère. Mais Dieu leur restait, elles ne seraient donc pas orphelines, la communauté avait été trop bien formée pour périr, et d'ailleurs leur Père et leur Mère ne la protègeraient-elle pas avec plus d'efficacité du haut du Ciel? L'avenir le prouva bien, mais en attendant il fallait qu'elles bussent jusqu'à la lie le calice d'amertume. Une des sœurs mourut au mois de juin ; le Père eut le chagrin de ne pouvoir l'administrer lui-même à cause de sa faiblesse, mais il assista à la cérémonie, debout, appuyé sur le dos d'un fauteuil, lui adressa les exhortations d'usage, et reçut le renouvellement de ses vœux. Les religieuses avaient un double tombeau dans leur campagne : un pour les Pères, où reposaient le P. Paul et le P. Joseph, un pour les sœurs. Tout cela était dûment autorisé, mais, en 1880, le Maire défendit ces inhumations et pour la deuxième fois le corps d'une sœur fut porté au cimetière Saint-Pierre, dans un tombeau exclusivement destiné aux Victimes. C'était chaque fois une nouvelle désolation pour ces pauvres religieuses, qui avaient espéré dormir leur dernier sommeil dans leur clôture et y attendre leur résurrection. « Je ne sais, lisons-nous, dans

le journal du Père, ce qu'ils peuvent gagner à faire ainsi monter vers le Ciel le cri de douleur des épouses de Jésus-Christ. Je vois partir cette pauvre dépouille, je lui donne ma dernière bénédiction, puis je vais adresser à mes pauvres filles les paroles de consolation que mon cœur m'inspire. »

Au mois de septembre, obligé de rentrer dans la clôture avec M. le chanoine Blancard, supérieur de la maison, et de monter jusqu'à la cellule de la Prieure malade, cette ascension lui fut si pénible que les sœurs en furent effrayées. Le voyant rarement, les progrès du mal étaient plus sensibles. « Nous vous tuons, mon Père, » dit la Mère Augustine, Sous-Prieure, en le reconduisant à la porte de clôture. « Oh! répondit-il, pour la consoler, je vais bien dîner, et tout cela se raccommodera. » En effet, plein de sollicitude pour leur chagrin, il leur fit dire de se tenir bien tranquilles, qu'il avait mangé une grosse soupe de choux qui lui avait fait grand bien. Aux soins que nous mettons à relater ces petits détails, le lecteur comprendra que nous approchons du terme.

Le P. Jean, depuis sa jeunesse, avait une hypertrophie du cœur, cause de son asthme ; la même maladie du cœur produisit une altération du sang : l'hydropisie se déclarait d'une manière évidente. Au mois de septembre, il souffrit davantage de ses jambes et des reins. De fréquentes somnolences le prenaient après ses repas ; par contre, il passait la plus grande partie des nuits assis et sans sommeil. « Je baisse, je remonte, écrivait-il, mais toujours avec une diminution restant par quelque part. » Hélas ! il se faisait illusion, comme tous les malades, il ne remontait plus, mais redescendait sans cesse. La mort de

M. Reynaud, curé de la Belle-de-Mai, arrivée presque subitement le 4 septembre, l'impressionna beaucoup. Il l'estimait grandement, parce que c'était un saint homme, plein de complaisance pour sa communauté, toujours disposé à lui rendre service pendant ses maladies.

Le jour de l'installation de M. l'abbé Roque, son successeur, un terrible évènement, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, lui porta un coup mortel. Dans un des terrains vagues, en face du couvent, il y avait un amas de corbeilles de sucre vides de la hauteur d'un cinquième étage, dit son journal. Elles prirent feu pendant la nuit du dimanche 22 octobre. La chaleur suffoquait aux endroits les plus éloignés du monastère, le mur de clôture en était calciné. Toutes les religieuses étaient sur pied, suivant des yeux la direction de l'incendie, le tocsin sonnait au couvent, à la paroisse et chez les Carmélites ; ce fut un moment affreux. Par bonheur, le vent poussa les flammes à l'opposé du couvent qui eût été incendié, si le levant eût soufflé à ce moment, et la population, appelée par le son du tocsin et aidée par les pompes de la raffinerie de sucre, se rendit maîtresse du feu vers les 7 heures du matin. Tout le mal fut pour le P. Jean ; en regardant le feu par une fenêtre ouverte, prêt à se porter où besoin serait pour sauver la sainte réserve et puis ses religieuses, il prit une impression d'air qui l'acheva. Il passa huit nuits de suite sans pouvoir dormir ; ce qui augmentait ses somnolences dans la journée. Il put cependant aller confesser les Oblates à son ordinaire, il aimait tant cette communauté que M. Vitagliano lui avait léguée en mourant, la seule qu'il eût conservée ; c'était pour la dernière fois.

Il dit encore la messe le jour de la Toussaint, le jour des morts et le 5 novembre. Ce jour-là, le docteur Eyriès, qui avait remplacé le docteur Lauzet, décédé, et qui soignait le Père avec un admirable dévouement, craignant que ce sommeil continu n'indiquât un commencement de congestion, lui fit prendre trois petits purgatifs qui le réveillèrent bien, mais lui laissèrent une plus grande faiblesse. Le jeudi 9, nouvelles somnolences, plus fortes que les premières, absence d'appétit, impossibilité de lui faire prendre aucune nourriture. Le médecin, appelé en toute hâte, essaya de le faire un peu marcher, soutenu par plusieurs personnes, sans pouvoir le réveiller, même en marchant. Il déclara qu'il n'y avait rien de grave, que c'était l'effet des trois jours de purge, et ordonna du bouillon, du chocolat, du malaga. Mais, ce qui sembla le remettre un peu, ce fut une fervente neuvaine que firent ses religieuses et tous ses amis à Notre-Dame de Consolation. Dès le premier jour, il se sentit un peu de vie, à la fin il était mieux, reprit l'appétit, dormit couché sur son lit, ce qu'il ne faisait plus depuis longtemps, et acheva les confessions des religieuses, interrompues depuis quinze jours. On renaissait à l'espérance, ce ne fut pas long, la force seule de sa constitution le faisait résister à la dissolution qui s'accentuait, malgré ces répits passagers.

Le 19, il assista à la Messe, toujours debout, et communia des mains de M. Serre, qui fut son bon ange pendant toute sa maladie. Le soir, après la bénédiction, il fut à son confessionnal entendre la Sous-Prieure et une autre sœur, et leur parla avec une lucidité, une précision qui semblaient annoncer que c'était la dernière fois qu'il leur donnait ses

conseils. Les deux religieuses s'étant retirées et. le Père ne paraissant pas, la bonne Babé fut frapper à la porte. Elle trouva le Père endormi, son chapelet à la main; c'est à grand peine qu'elle le réveilla et le ramena à sa cuisine. Le jour de la Présentation de Notre-Dame, 21, au prix de grandes fatigues, il put dire la sainte Messe à neuf heures. Sa dernière messe fut donc célébrée dans ce beau jour de fête de sa bonne Mère, la très-sainte Vierge qu'il avait tant aimée.

Une grande douleur suivit cette consolation. Le lendemain 22, jour de Ste Cécile, le Père apprit la mort de M. le chanoine Chauvier, son confesseur depuis le décès de M. Plumier, 1864. C'était son ami intime, il l'avait en grande estime à cause de sa sainteté. Tout lui manquait donc à ce dernier moment. M. Chauvier aurait adouci les terreurs du moment de la mort; ses amis n'avaient pas une connaissance suffisante de son intérieur ; la Prieure luttait elle-même contre la maladie qui allait l'emporter dans quelques mois, les religieuses se désolaient derrière leur clôture de ne pouvoir lui donner aucun soin, les femmes âgées qui le soignaient succombaient de fatigue : il demeurait presque seul pendant la nuit à lutter contre toutes les angoisses, son délaissement était complet.

Cette mort de M. Chauvier n'est pas marquée dans le journal du Père sur lequel nous ne trouvons plus rien à dater de ce jour. Mais nous avons un billet qu'il écrivit à la Prieure, la main mal assurée le rend presque illisible.

Voilà donc le P. Chauvier parti et terminé, au nombre des choses réglées et accomplies, sur lesquelles il n'y a rien à dire que par la soumission à la volonté de Dieu et à la

prière. Quoiqu'il fut très simple et nullement caché, Dieu seul l'a connu. Il n'était voilé que par l'humilité et l'oubli de soi-même. Il a souffert plus qu'on ne pense. Je n'ai pas idée qu'on fasse sa vie ; elle serait très belle, mais, où trouver un historien et où trouver les matériaux ? Cette mort est pour moi un sensible sacrifice, de même pour la maison, beaucoup d'autres communautés et d'âmes, surtout des prêtres. Il est mort avec sa connaissance, administré, mais bien tard, selon l'usage. Prières et communions pour lui.

Le P. Jean se trompait, plusieurs des grandes douleurs de M. Chauvier étaient connues, mais, ce sont de celles qu'un historien ne peut raconter que cent ans après, et sa vie a été écrite, mais trop tôt, ce qui a empêché de la publier. Il en a cependant paru un abrégé dans l'*Apostolat des Enfants de Marie*. On a raconté de lui plusieurs miracles, mais nous n'avons pas qualité pour les juger. A l'Église seule de le faire, si elle le croit à propos.

III. — Le 26 novembre, dimanche, il put encore avec de grands efforts entendre la Messe et y communier, puis monter chez la Mère Prieure à l'infirmerie. Cette petite course le fatigua beaucoup ; toutes les religieuses furent effrayées de son état de délabrement, les prières pour lui redoublèrent. Le lendemain, ce fut M. le docteur Eyriès qui fut épouvanté de la multiplicité des symptômes alarmants, assoupissement, constipation, dégoût, agitation, rhume, divagation. On ne savait comment le mettre : couché, il eût mieux reposé, mais alors il étouffait ; assis, il s'assoupissait et il fallait que deux personnes se relevassent pour lui tenir le front avec les deux mains pour l'empêcher de s'écraser le visage contre sa table ; l'étendre à demi sur le dos de son fauteuil soutenu par des coussins, il ne fallait pas y songer,

à cause de l'étouffement. Le samedi, on crut le perdre ; rien ne pouvait plus le réveiller ; ainsi, les jours se passaient dans des alternatives de mieux et de plus mal, parfois divaguant jusqu'au délire, parfois ayant toute sa raison. Celui qui écrit ces lignes le vit pendant plus d'une heure ; le Père lui raconta, dans le plus grand détail, les hallucinations qui le fatiguaient tant pendant son sommeil, sans qu'il fut possible de le faire arrêter au milieu de ces longs détails. Pourtant, lui voyant toute son intelligence, il lui demanda de le confesser. Ce pauvre Père éprouva un scrupule. « Pensez-vous, lui dit-il, que je ne sois pas interdit dans l'état où je suis ? » Et, comme nous nous récriions : « Alors, mettez-vous à genoux, ajouta-t-il. » Ses avis furent plus pathétiques que jamais. « Que l'état où vous me voyez, nous dit-il, vous serve de leçon, voyez ce qu'on devient. » Puis il leva la main pour nous absoudre, pendant que nous nous inclinions. Voyant qu'il n'ajoutait pas sa formule habituelle : Allez en paix, nous nous relevâmes, il s'était endormi, de sorte que nous ne sûmes jamais s'il avait prononcé les paroles sacramentelles. Ce fut, du reste, la dernière confession qu'il entendit.

Les religieuses et ses amis fort inquiets de l'état du Père voulaient une consultation. M. Eyriès en écrivit au saint docteur Fabre. Mais le malade se prononça d'une manière si énergique qu'on dut y renoncer pour le moment. « Vos bonnes visites me suffisent, dit-il à son médecin, j'ai confiance en vous, je sais bien ce que c'est qu'une consultation. Vous viendrez tous les deux, vous causerez un peu ensemble, et je n'en saurai pas plus que je n'en sais. » Cependant, voyant le mal empirer, M. de Verclos

décida, peu de jours après, c'est-à-dire le 4 décembre, à inviter le docteur Fabre, sans en prévenir le malade. Ce saint et savant médecin trouva une congestion des bronches, aggravée par l'asthme dont il souffrait depuis si longtemps, et une lésion au cœur, dont les proportions étaient anormales par sa grosseur. Les deux médecins ne donnèrent aucun espoir, sinon que le malade, sauf accident imprévu, pouvait encore un peu durer. On s'occupa donc de lui administrer les derniers sacrements, ce ne fut pas une petite affaire. A Marseille, les statuts ordonnent de ne donner le Saint-Viatique qu'après l'Extrême-Onction. MM. Payan d'Augery et Blancard, vicaires-généraux, ne le trouvant pas assez mal pour recevoir l'Extrême-Onction et ne voulant pas le priver de la grâce de l'Eucharistie, décidèrent de lui faire donner le Viatique. La foi du P. Jean se réveilla avec énergie, on ne put le faire consentir à communier sans être à jeun. Il fut alors convenu qu'on lui ferait prendre quelque aliment avant minuit, et que M. Serres lui porterait le bon Dieu à 7 heures. Mais il eut tellement le délire pendant toute la nuit, qu'on ne le jugea plus capable de communier convenablement. Tous ces délais l'exposaient à mourir sans sacrements, ce qui est le suprême malheur, et le Père, qui ne soupçonnait pas toute la gravité de son état, n'aidait pas à prendre un parti, malgré ce qu'il avait écrit sur M. Chauvier si peu de jours auparavant.

IV. — A une heure de l'après-midi, le P. Jean se réveilla avec toute sa lucidité. M. Richaud, son confesseur, qu'on avait été chercher en toute hâte à la cathédrale, profita pour le confesser pendant qu'on

préparait tout pour la cérémonie. Elle eut lieu à quatre heures et fut bien touchante ; huit prêtres accompagnaient le Saint-Viatique, porté par M. Richaud, à qui revenait de droit cette suprême consolation. Le Père était assis, entouré de coussins devant son bureau ; lui seul était serein, son visage était transformé, il était revêtu du surplis et de l'étole. Après les exhortations du prêtre, il prit lui-même la parole avec une force d'âme et un esprit de foi qui pénétrèrent tous les assistants. Il s'humilia d'une façon si touchante que son père spirituel dût l'interrompre. Tout le monde fondait en larmes, lui rayonnait, plus de traces de maladie, plus d'assoupissement, une beauté surnaturelle et divine se peignait sur ses traits. Mais, quand il fallut lui donner l'Extrême-Onction, on s'aperçut d'une nouvelle phase de son mal, inaperçue jusque-là. La bonne Élisabeth, agenouillée devant le bureau, tâchait de lui tirer ses bas qu'on avait cependant achetés très larges, à cause de l'enflure de ses jambes, mais sans pouvoir en venir à bout, tant ils étaient mouillés. A dater de ce moment, et sans qu'il y eût aucune plaie, ses jambes devinrent de vraies fontaines, qu'on ne put plus étancher, ni avec du linge, ni avec du coton, ni avec des peaux de mouton dont on les entoura successivement ; à ses maux, s'était donc jointe l'hydropisie. Malgré cela, un mieux sensible suivit la cérémonie, assez pour qu'il pût écrire un billet d'une lucidité parfaite, quoique d'une écriture très-mal assurée :

Hier matin, M. Payan ne songeait à rien, aujourd'hui me voilà avec le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction reçus. Trop long à vous raconter ce soir. Le gros public le prend dans le sens usité. Enfin, je ne suis pas plus malade que ces jours-ci. Ce n'est pas néanmoins affaire de rien. Je

crains que vous ne soyez guère bien renseignée. Plus que jamais la paix en Notre-Seigneur.

L'adresse était ainsi concue : « Pour notre bonne Mère ; ce soir je lui souhaite la paix, ainsi qu'à toutes mes chères enfants. L. P. J. » Le mieux se maintint toute la nuit et le lendemain ; plus d'assoupissement, plus de délire, grande tranquillité, bon appétit relatif.

Le 6, Mgr Coullié, revenant de Rome, vint le visiter, il ne savait pas sa maladie, les lettres qui l'en prévenaient l'attendaient à Orléans, car les sœurs écrivaient tous les jours à Nosseigneurs de Dijon, de Luçon, de Montpellier, de Rennes, de Moulins. Cette visite combla le Père de consolations ; il aimait tendrement Monseigneur d'Orléans ; mais il lui dit avec ses illusions de malade : « On a cru que j'allais mourir, et, en prévision, on m'a administré deux mois d'avance. » Monseigneur le voyant si fatigué abrégea sa visite, mais il fut épancher sa douleur chez les sœurs, comprenant bien qu'il ne reverrait plus son saint ami sur la terre.

De leur côté, les évêques, amis du P. Jean, écrivaient des lettres pleines des regrets les plus touchants et les plus affectueux. Nous les avons toutes sous les yeux : celles en particulier de Mgr de Cabrières et du vieil évêque de Dijon, alors âgé de 83 ans, arrachent des larmes. Nous regrettons de ne pouvoir les reproduire, ne voulant pas prolonger ce triste récit, mais nous citerons l'avant-dernière lettre écrite par le P. Jean à la Mère Prieure qui se mourait aussi, elle est datée du 6, alors qu'il paraissait mieux. L'agonie, qui approchait, le trouvait toujours semblable à lui-même, gai, spirituel, pensant plus aux autres qu'à lui.

Dieu seul. Ma chère Mère, je voudrais, ne pouvant mieux, vous dire, en toute liberté d'esprir et de parole, mille choses que vous seriez satisfaite d'entendre. Ne le pouvant encore, et le temps même m'en ayant manqué, je me borne à des notes télégraphiques et sans ordre. Ne soyez pas étonnée, si vous aviez la visite de Monseigneur de Marseille en personne. S'il venait simplement pour me voir, il faudrait le demander tout de même. C'est bien par hasard que j'ai été administré hier, personne n'y pensait avant-hier. Je vous le raconterai. Il paraît que ce qui les a déterminés, c'est la très-mauvaise mine que j'avais; et sur ce que M. Fabre avait dit que je risquais une attaque. Ce n'est pas bien clair. Mais, quoi qu'il en soit, tout cela est de Dieu, et a été très-bien fait de Dieu, cela est égalemeut bien du côté des créatures. M. Eyriès s'est très-bien conduit; pas de lait, des pruneaux. Ce que j'ai en somme est une maladie de cœur, gênant la circulation du sang, causes diverses, gênant le cœur, hypertrophie, faiblesse, anémie. Je songe à la bibliothèque.

Depuis plusieurs années déjà, cette bibliothèque préoccupait beaucoup le P. Jean. Il avait réuni, avec amour, jusqu'à 7,000 volumes parfaitement choisis. Mais, se voyant désormais tout seul, vieux, infirme, sachant la pénurie de ses religieuses, prévoyant qu'on la disperserait à sa mort, il avait résolu de la vendre. En 1880, un prêtre de ses pénitents, témoin de sa préoccupation constante, lui offrit de la lui acheter aux conditions suivantes : le Père en fixerait le prix, qui lui serait payé tout de suite, et il continuerait à en jouir jusqu'à sa mort. Il accepta avec la plus grande reconnaissance, mais avant de dire le prix il voulut en faire le catalogue. Le P. Joseph, l'avait déjà fait en grande partie, mais le P. Jean très-lent dans ce qu'il faisait, d'ailleurs accablé par la maladie et croyant toujours vivre longtemps, ne put jamais le terminer, quoique ce

fut sa préoccupation constante, même à ses derniers jours, comme le prouve le billet que nous venons de citer. A sa mort, ce prêtre, voyant de nombreux acheteurs se présenter, se retira prudemment, et ces livres, malheureusement dispersés, ne produisirent qu'une somme illusoire.

La soirée du 7 fut mauvaise. A neuf heures du matin, Mgr Robert vint le voir, accompagné de son grand vicaire, M. Payan d'Augery, dont la conduite filiale fut au-dessus de tout éloge dans ces tristes circonstances. Monseigneur resta peu auprès du malade pour ne pas le fatiguer, mais, ayant réuni toute la communauté à l'infirmerie autour du lit de la Mère Prieure, il leur adressa les paroles les plus paternelles, qui furent comme une oraison funèbre anticipée : « Le Père est mieux aujourd'hui, dit-il, mais il est gravement malade, et il faut multiplier vos dévotions et vos sacrifices, pour que Dieu vous le laisse et nous le laisse à tous. C'est le trésor de notre diocèse par les conseils qu'il donne, par la sainteté de sa vie, par ses prières et ses saints exemples. Cependant, mes chères filles, si Notre-Seigneur devait vous réserver ce douloureux sacrifice, il ne faut point vous décourager, mais penser que la bonne Providence prendra soin de vous, puisqu'elle ne délaisse pas les oiseaux du Ciel. Puis, vous êtes les Victimes de Notre-Seigneur, vous êtes attachées à la croix avec lui ; il faut bien vous sanctifier et bien prier, car Dieu est beaucoup outragé, l'Église bien persécutée, et les âmes bien en danger. »

Une grande tentation vint encore purifier cette pauvre Victime et assombrir le peu de jours qui lui restaient à vivre. La maison, disait-il, ne pouvait plus

le supporter, il n'était plus qu'un embarras, on allait le mettre ailleurs, à Saint-Jean de Dieu probablement, cette pensée désolait son cœur, il voulait mourir dans son pauvre couvent tant aimé. Rien ne put plus lui enlever cette idée, malgré les dénégations les plus énergiques, les protestations les plus affectueuses de dévouement. Dans ses somnolences, ses propos décousus ne parlaient que de cette expulsion, il y revenait à son réveil, cela nâvrait tout le monde, on en avait le cœur déchiré, mais lui en souffrait plus que tous les autres.

Le 8 décembre, beau jour de l'Immaculée-Conception, il reçut de nouveau la communion en viatique et écrivit encore un billet à la Prieure, se promettant d'aller bientôt la voir. Les deux femmes, qui le soignaient de jour et de nuit, succombaient à la tâche. On avait pris une sœur Trinitaire pour les soulager la nuit, on en prit une seconde pour le jour, mais cela ne suffisait pas pour remuer ce corps pesant qui ne se prêtait plus à aucun mouvement. A l'évêché, on se préoccupa de chercher un homme, et, par une heureuse chance, le P. Louis-Antoine, gardien des Capucins, put donner l'infirmier de son couvent, le Frère Cyprien. Dès lors, les soins furent parfaitement organisés. Le Frère faisait ce qu'un homme seul pouvait faire, les Trinitaires, habituées aux malades, l'assistaient de jour et de nuit, et Élisabeth, depuis tant d'années le bon ange du P. Jean, au courant de ses habitudes et des mille petits riens de sa maison, aidait à tout.

Qui aurait cru que Dieu réservait à cette âme si sainte une suprême humiliation ? Nous n'avons plus à faire l'éloge de son obéissance, de sa soumission, de son esprit de pénitence et de morti-

fication, de sa grande douceur avec tout le monde; son esprit s'affaiblissant par suite de ses souffrances, la partie inférieure de son être prenait par moments le dessus sur sa volonté. Mais il ne se rendait pas compte de ses actions, pas plus que de sa maladie. Il revenait toujours sur sa communion en viatique donnée sans motif. « Je ne sais ce qu'ont eu ces bons prêtres de m'administrer. » Cependant dans ces divagations il se prenait à douter. « Je commence à croire que je suis bien malade. » Il l'était en effet, car tout se détruisait en lui, le corps et l'intelligence, seulement le corps s'en allait sans interruption, sa raison par moments. C'est le 12 qu'arriva le Frère Cyprien, le Père était assoupi; à son réveil il fut vivement impressionné de le voir. « Que faites-vous ici, vous? » Mais apprenant que le frère était là par ordre des supérieurs, il se calma tout de suite, sa vertu d'obéissance reprenait le dessus. Cette robe de Capucin qu'il avait vue pour la première fois, il y avait trente-cinq ans, parut le réjouir beaucoup, elle lui rappela peut-être la première cause de sa vocation, mais ce fut dans tous les cas une simple lueur qui traversa son esprit, il n'avait plus que deux jours à vivre, dont la plus grande partie se passa dans un délire tranquille, une sorte de divagation.

Parfois il se réveillait; alors c'était encore le P. Jean, avec son intelligence claire, précise, pensant à tout, prévoyant tout, comme le prouve ce billet du 12 :

Ma très-bonne Mère, je vous envoie, sur réflexion prise aujourd'hui, quelques clefs de mes chambres, meubles, tiroirs. Les objets qui y sont renfermés appartiennent à la communauté. Vous devez donc les faire transporter chez

vous à l'instant. Le tout absolument à votre bon sens, je m'arrête, on m'assure que je vais mieux, je le crois, il ne faut rien gâter et une précaution ne fait de mal à personne.

Le 13, M. Blancard vint voir le malade, le Père lui parla, mais M. le Grand-Vicaire ne put comprendre ce qu'il disait, sinon qu'il semblait parler de sa communauté. M. l'abbé Serres, effrayé, lui appliqua l'indulgence *in articulo mortis*.

Le Frère Cyprien fut ravi d'admiration, en voyant la pauvreté et le dénûment absolu qui régnait autour du pauvre Père. Même dans son couvent des Capucins, où la pauvreté est si stricte, il n'avait jamais rien vu de semblable. Aussi fut-il d'une admirable charité et ses soins intelligents eussent été bien inutiles s'ils ne fussent arrivés trop tard.

V. — Le 13, à 6 heures du matin, il perdit avec la connaissance l'usage de la parole et ne la reprit qu'à huit heures du soir. On en avait profité pour le coucher tout habillé sur son lit. En se réveillant, il ne put plus rester dans cette position qui lui était insupportable et voulut passer toute la nuit assis sur les planches de son lit, soutenu par des coussins et des couvertures. Le 14, M. Serres, devenu en fait l'aumônier du couvent, le trouvant plus mal, lui donna une dernière absolution. Le mourant, en pleine connaissance, croisa les deux mains sur sa poitrine, les écarta ensuite, puis, les élevant vers le Ciel, demeura les yeux fixés en haut pendant quelques instants dans cette attitude de supplication, d'adoration et d'amour. Peut-être sa figure comme en extase exprimait-elle une vision surnaturelle qui apparaissait à ses regards. Puis elle reprit son atonie. Ce fut le dernier signe d'intelligence qu'il donna.

On put changer ses vêtements tout mouillés et le remettre au lit sans qu'il s'en doutât. Il ne devait plus en sortir que mort. Inutile de raconter la douleur des sœurs qui recevaient au tour de ses nouvelles presque toutes les minutes. Le jeudi soir 14, le Frère Cyprien vint leur dire ces paroles prophétique : « Mes sœurs, ne craignez rien jusqu'à minuit, c'est demain vendredi, jour consacré au Sacré-Cœur; le bon Père ne mourra pas avant que ce jour soit venu. » En effet, le vendredi 15 décembre, au jour de l'oetave de l'Immaculée-Conception, à une heure du matin, la belle âme du serviteur de Dieu fut célébrer ce beau jour dans le Ciel. Il avait 69 ans, 2 mois et5 jours. Il était au couvent depuis le 11 mars 1850, c'est-à-dire depuis 32 ans et demie.

On conçoit la désolation de ses filles spirituelles et de tous ses amis, nous n'essayerons pas de la décrire, encore bien moins celle de la Révérende Mère, Marie des Anges, la fille chérie du vénérable Père, qui gisait inconsolable sur son lit de souffrances et devait bientôt suivre son Père dans le Ciel.

VI. — Le saint évêque de Marseille, M. Payan d'Augery, son grand-vicaire, et tous les amis du Père voulurent se charger de ses obsèques, même des lettres de faire part, envoyées par ordre du Prélat à toutes les paroisses du canton de la Belle-de-Mai, et à tous les prêtres de la ville. Dans la journée, le Frère Cyprien lui rendit les derniers devoirs, aidé de quelques amis. Quel fut leur étonnement, en voyant les empreintes qui couvraient ce saint corps, ainsi que nous l'avons raconté au chapitre huitième. Ce fut alors que le Frère en fit la description minu-

tieuse que nous reproduirions, si elle n'était trop longue. Après avoir modestement enveloppé son corps avec des linges, plusieurs personnes purent contempler ces stigmates volontaires; on le revêtit de son habit religieux; et à sept heures du soir on le descendit dans l'église, les pieds appuyés et la face tournée vers la grille, où pendant tant d'années il avait enseigné ses religieuses. Toute la communauté était au Chœur, le Frère soulevant la main droite du Père lui fit faire un signe de croix sur les sœurs, comme s'il les eut encore bénies. Les sanglots éclatèrent à ce moment, rien ne pouvait plus calmer leur douleur.

Le corps resta à cette place pendant toute la nuit du vendredi, gardé par les deux sœurs Trinitaires et le bon Frère Cyprien, qui ne le quitta plus, les Victimes se succédant toute la nuit pour réciter l'Office des Morts. Samedi, avant la Messe conventuelle, on l'exposa au milieu de l'église où il resta jusqu'au lundi. Les prêtres ses amis se remplaçaient à l'autel pour célébrer les saints mystères pour le repos de son âme, pendant que la foule se pressait dans la chapelle, pour le voir encore une fois, lui faire toucher des médailles, des chapelets, baiser ses pieds, ses mains, plusieurs déposant leurs demandes dans son cercueil par de petits écrits, dans de petites boites. Son visage, si altéré pendant sa maladie, avait repris sa placidité, il semblait dormir, ses bienheureux pieds qui avaient évangélisé tant de pays, avaient perdu leur enflure, au noir de la gangrène avait succédé une blancheur semblable à celle de la cire. Beaucoup de personnes vinrent de Marseille pour le voir, leur nombre augmenta dans la journée du dimanche, à mesure qu'on apprenait sa mort:

chacun disait : Allons voir le saint. Quant au faubourg de la Belle-de-Mai, on peut dire qu'il y vint tout entier. Très-populaire de son vivant, connu de tous, il y eut alors comme une explosion universelle de vénération.

Le Père était mort le vendredi, à une heure du matin, avons-nous dit, le bas du corps entièrement enflé, les jambes gangrenées. On avait craint que la corruption ne le gagna trop tôt, et on attendait le moment favorable pour souder le cercueil de plomb où il était déposé dans une caisse de chêne. Soixante-cinq heures après sa mort, son corps n'avait ni altération, ni odeur, il continuait à recevoir les hommages de la dévotion parfois indiscrète des fidèles qui lui baisaient les pieds, les mains, la figure, qui se permettaient même de pieux larcins que le bon Frère avait bien de la peine à empêcher. On coupait sa barbe, ses vêtements, chacun voulait quelque chose. Ses amis, frappés de cette conservation insolite, en préviennent M. le vicaire-général Blancard, et tous ensemble conviennent d'appeler trois médecins pour la constater. Mais les médecins habitaient dans des quartiers éloignés, on n'avait pas prévu qu'ils n'arriveraient pas ensemble. Le premier qui vint crut qu'on l'appelait seulement pour constater le décès, et, faisant une forte brûlure à ses pieds, il déclara qu'il était bien mort et qu'on pouvait l'ensevelir sans crainte. Sur ce, les plombiers soudèrent le cercueil ; c'était fini quand les autres docteurs arrivèrent, il était cinq heures du soir. Nous avouerons que d'habiles médecins nous ont assuré que cette conservation, dans le cas d'hypertrophie, pendant un jour ou deux, n'était pas rare. Dans les maladies de cœur, le sang veineux ne peut plus reve-

nir à cet organe, il s'altère sans dissolution, et l'eau qu'il contient en grande quantité, fait enfler la partie inférieure du corps et en même temps conserve plus longtemps les chairs. Quoi qu'il en soit de cette explication, ils conviennent que soixante-cinq heures est une durée anormale dont ils n'ont jamais vu d'exemple. Il ne nous appartient pas de trancher cette question, qui est du ressort des juges ecclésiastiques seulement. La Providence un jour peut-être en décidera.

Avant de sceller la caisse, on voulut prendre une nouvelle photographie du Père, mais le peuple qui se renouvelait sans cesse était si nombreux, qu'il fallut presque employer la violence pour l'écarter un moment, ce qui produisit un certain tumulte dans la chapelle.

Pendant ce temps, M. Payan d'Augery réunissait la communauté au parloir et consolait les pauvres sœurs par les paroles les plus paternelles. Nous lisons sur le journal de la maison : « M. Payan fut inspiré d'adoucir notre douleur en l'élevant jusqu'à ce degré surnaturel de la foi qui, sans ôter la peine, la tempère, l'ennoblit et lui laisse tout son mérite et tout son prix. Trop préoccupés dans ce moment pour écrire ses paroles, nous nous rappelons seulement que M. le Grand-Vicaire nous a montré d'une façon admirable, comment le bon Père, que le ciel venait de nous prendre, était la gloire de notre communauté, comment Dieu l'avait fixé parmi nous pour le faire nôtre, et l'influence qu'à son tour la communauté avait exercée sur ce Père. « C'est le P. Jean qui a fait la communauté, dit-il, c'est la communauté qui a fait le P. Jean. Il lui a donné toute sa sève, c'est-à-dire tout lui-même, avec ses

dons de nature et de grâce dont Dieu l'avait enrichi en vue de la vocation sainte et sublime à laquelle il voulait l'appeler. Il a été pour vous la forme de Dieu ; cette forme vient de disparaître, mais Dieu vous reste. »

Pendant toute la nuit du dimanche, les portes de la chapelle étant fermées, les deux sœurs Trinitaires et le Frère Cyprien le veillèrent dans l'église, et les Victimes veillèrent et prièrent toute la nuit dans leur chœur. Le lundi matin, 18 décembre, M. Serre, l'aumônier bénévole de la maison et M. le chanoine Richaud, dernier confesseur du Père, célébraient successivement la sainte Messe. A 9 heures, M. Blancard, prêvôt du vénérable chapitre, vicaire-général et supérieur de la communauté des Victimes, chanta la grand'Messe, en présence d'un clergé nombreux que le petit sanctuaire ne pouvait contenir et qui remplissait la sacristie, pendant que ses meilleurs amis avaient peine à entrer dans la chapelle. La foule refluait sur le perron et dans la cour. Après la messe, M. Payan d'Augery, prenant la parole, annonça que Monseigneur l'Évêque, voulant acquitter la dette du diocèse pour le bien que le P. Jean lui avait fait pendant plus de 30 ans, avait résolu de faire célébrer un service solennel à la cathédrale le 10 janvier suivant et qu'il y convoquait tout le clergé. Après l'absoute, le corps fut enlevé et conduit à la paroisse de la Belle-de-Mai, pour recevoir les dernières prières et plus de quarante prêtres l'accompagnèrent au cimetière où on le mit dans le dépositoire, en attendant que la piété filiale de ses amis lui eût fait faire un sépulcre neuf.

Vingt-huit jours après, le 15 janvier, se fit la translation. Ce tombeau simple, comme le demandait sa

pauvreté, mais fort convenable comme le voulait l'amour de ses amis, est au midi du cimetière, contre le mur du fond, carré 18, au huitième rang, numéro 48, où il est facile de le trouver au millieu des tombes. Après cinq ans nous l'avons trouvé couvert de fleurs fraîches et de couronnes sans cesse renouvelées par des mains et des cœurs reconnaissants.

Mgr Robert voulut bien composer lui-même l'épitaphe funéraire. Il est fâcheux qu'un renseignement inexact lui ait donné un titre nobiliaire qui ne lui appartenait pas et que n'a jamais eu sa famille. Mais, s'il n'a pas été *Comes d'Arbaumont*, nous avons la douce certitude qu'il est dans le ciel *Comes Jesu-Christi Dei nostri*. Une autre erreur lui donne 68 ans, mais un simple coup de ciseau la réparera facilement, il avait plus de 69 ans. 1813-1882.

HEIC IN PACE QUIESCIT
R. P. JOANNES A SANCTISSIMO CORDE
LUDOVICUS MARIA MAULBON
COMES D'ARBAUMONT
SACER. DIVION.
SORORUM VICTIMARUM A S. S. CORDE
MODERATOR
QUI NOMINE REQUE
CUM CHRISTO FACTUS HOSTIA
PIETATE, CRUCIFIXIONE CARNIS
CELESTIS DOCTRINÆ CONSILIO
SANCTIS PAR
OBIIT XII KAL. JAN. AN. MDCCCLXXXII
ÆTATIS SUÆ LVIII
AVE PATER VENERANDE
TIBI GAUDIAÆTERNA.

Nous n'essayerons pas de dire les touchantes marques de regrets que lui donnèrent tous ses parents,

tous ses amis, leurs généreuses offres de service pour tous les frais qui accompagnent toujours la mort, ce serait à remplir un volume. Les lettres de Nosseigneurs les Archevêques et Évêques, en particulier, sont innombrables. On a relié ensemble tous ces témoignages de la plus vive affection, c'est un panégyrique anticipé du P. Jean ; tous l'appellent un saint et songent plus à se recommander à ses prières qu'à le prier. Les sœurs durent répondre à des demandes sans nombre et distribuer des photographies, des livres, des souvenirs. Les plus heureux se partagèrent ses vêtements et tous les pauvres petits objets à son usage. Déjà on parlait de ses miracles, mais nous n'entrerons point sur ce terrain, qui est du domaine exclusif de l'Église.

Le service annoncé eut lieu le 10 janvier, à la cathédrale de Saint-Martin, trop petite ce jour-là pour contenir la foule du clergé séculier et régulier de tout le diocèse et des personnes de tous les rangs de la société. Jamais prêtre si humble et si caché n'avait reçu un pareil honneur. Mgr Robert fit lui-même l'absoute, puis Mgr de Cabrières monta en chaire et tint littéralement son auditoire suspendu à ses lèvres, en racontant la vie de celui qui avait été si longtemps son ami. On sait quelle est l'éloquence de cet illustre Prélat, on devine ce que son cœur sut inspirer à son talent. Un sténographe écrivit ce discours ; Mgr de Montpellier le revit avec soin ; nous voudrions le reproduire, mais, hélas! depuis cinq ans, ses amis n'ont pas encore pu l'obtenir.

Après la cérémonie, les deux Prélats se rendirent au couvent des Victimes pour consoler la Révérende Mère Marie des Anges, la Prieure qui se mourait et de maladie et de douleur. Ils daignèrent adresser

quelques paroles à toute la communauté réunie au chapître. « Votre Père vient de vous être enlevé, dit Mgr de Cabrières, et votre Mère est sur sa fin, c'est le moment où vous êtes vraiment Victimes. Montrez-vous dignes d'un tel Père, vous étiez les filles du P. Jean vivant, maintenant vous êtes les filles du P. Jean du ciel. » Ce souhait s'est accompli et le couvent des Victimes du Sacré-Cœur de Jésus est demeuré dans toute sa ferveur et dans toute sa simplicité primitive, tel que le P. Jean l'avait formé. Sa troisième Prieure, la Révérende Mère Marie-Augustin, le dirige avec sagesse et prudence depuis la mort presque simultanée du Père et de sa fille de prédilection, la Mère Marie des Anges. Impossible de dire avec quel soin pieux et quel inconcevable travail elle réunit, depuis cinq ans, tous les écrits du vénérable Père. Nous avons déjà dit comment, copiés dans un format uniforme, ils remplissent une bibliothèque et ce n'est pas près de finir.

L'appartement du P. Jean a été réuni à la clôture par un long corridor qui longe la chapelle du côté de l'épître. On en a fait l'infirmerie, mais la pauvre misérable cellule où il a vécu si longtemps est intacte, et la chambre où il est mort est devenue une espèce de musée qui contient son très-pauvre mobilier, les petits objets de bureau à son usage et ses épouvantables instruments de pénitence. La partie extérieure, au rez-de-chaussée, a été séparée de la clôture et sert de logement au concierge. Ses amis regrettent peut-être que l'état primitif des lieux n'ait pas été respecté dans son intégralité et, surtout, qu'en l'enfermant dans la clôture on en ait privé ceux qui ne peuvent la franchir. Mais aussi on ne pouvait enlever aux sœurs la vue de cette sorte de sanctuaire qui les fait

vivre avec le souvenir de ces saints religieux presque tous morts dans ces humbles cellules.

En entrant dans la chapelle, une grande plaque de marbre répète en français l'inscription de sa tombe; enfin, dans l'intérieur du chœur, sur la grille des religieuses, cette inscription est reproduite en latin.

A. M. P. I.

CHAPITRE XIV

Les Vertus du P. Jean.

I. Les imperfections du P. Jean. — II. Sa foi et sa religion. — III. Son amour de Dieu. — IV. Son amour du prochain. — V. Son humilité. — VI. Son obéissance. — VII. Son espérance et sa confiance en Dieu. — VIII. Sa simplicité. — IX. Sa pauvreté. — X. Sa propreté. — XI. Son amabilité.

Le P. Jean, nous l'avons dit, n'approuvait pas ces auteurs qui font de la vie des hommes pieux un panégyrique à outrance. Il aimait, au contraire, à voir leurs défauts, les efforts qu'ils avaient faits pour s'en corriger, leur réussite toujours incomplète par quelque endroit ; cela l'encourageait lui-même et, en confession, il ne manquait pas de faire remarquer à ses pénitents que tels saints avaient eu le même défaut qu'eux-mêmes, ce qui ne les avait pas empêchés de se sanctifier et les avait même beaucoup aidés à le faire en les tenant en haleine par ces luttes constantes. Nous le vîmes un jour tout mécontent à la lecture d'une vie, d'ailleurs très-bien faite, mais trop bien faite, car le héros ainsi costumé n'était plus celui que nous avions connu dans son originalité.

Nous croyons donc entrer dans ses principes en disant tout d'abord les défauts qu'avait naturellement le P. Jean, on n'en admirera que mieux les opérations de la grâce dans cette âme d'élite. Il

aurait été naturellement fier et il devint un des hommes les plus humbles qu'on pût voir. Il était cassant, fort entêté dans ses idées en sa jeunesse, son père le lui reprochait souvent, sans réfléchir que ce défaut lui venait de lui-même par hérédité. Nous avons vu et nous verrons davantage quels efforts il fit pour se surmonter à force d'obéissance et d'humilité, ne conservant de son entêtement que la fermeté et la constance dans ses résolutions. Il aurait été impatient, ennemi des contradictions, et cependant, dans une fréquentation assidue de trente ans, nous n'avons jamais surpris en lui qu'un seul mouvement d'impatience, à propos d'une divergence dans une question de politique. Le P. Jean se fâcha : « Vous êtes bien français, nous dit-il, dès que vous avez un sauveur, vous vous empressez de le renverser. » Ce ne fut qu'un éclair, car, ayant fini la séance, et pendant qu'il nous accompagnait à la porte, il nous dit : « Oui, j'ai grand espoir, mais il peut se faire que vous ayez raison. » Son ton semblait ajouter : J'ai été trop vif, il ne s'agissait que d'une opinion, et son air était si triste que les larmes nous en vinrent aux yeux, et c'est nous qui fîmes des excuses pour avoir eu un autre avis que le sien.

La Mère Prieure fondatrice était une grande âme, énergique, de la plus haute vertu, pleine de vénération pour son saint directeur qu'elle regardait comme un oracle ; mais elle aussi avait son caractère et, quelquefois, ces deux têtes se heurtaient, chacun conservant sa manière de voir. Rien n'était édifiant comme la promptitude de leur retour réciproque, de leurs efforts pour se vaincre en humilité et en obéissance. C'est alors que le P. Jean s'imposait des actes incroyables d'humiliation, tout en maintenant

invariables les principes qu'il voulait faire prévaloir, ce qui lui donnait une immense autorité pour la conduite de sa maison.

Si nous ajoutons sa lenteur extrême dans tout ce qu'il faisait, lenteur qui lui était naturelle, mais que ses infirmités augmentèrent de jour en jour en le rendant toujours plus anémique, nous aurons épuisé la liste des défauts du vénérable Père, défauts bien petits en comparaison des dons immenses que Dieu lui avait prodigués.

II. — Sa foi et sa religion. Ce sont des vertus que nous recevons en germe au baptême et que la Confirmation fortifie dans notre âme. Mais ce germe doit être développé par une culture chrétienne qui manqua d'abord au P. Jean. Son père était l'enfant du XVIII[e] siècle, lui était l'enfant de la Restauration, deux époques où l'indifférence religieuse suffisait pour être un honnête homme. Hostile, le vénérable Père ne le fut jamais, mais il n'avait trouvé que des principes mal définis dans sa famille, et l'éducation maudite de l'université avait augmenté son indifférence. Sa mère, il est vrai, était sincèrement pieuse, mais n'avait aucune influence sur lui. A cette triste époque les femmes étaient encore bonnes, c'était bon genre, mais les hommes chrétiens étaient fort rares, surtout dans la Bourgogne et encore plus à Dijon, ville de parlementaires qui a tant gagné sous le long épiscopat de M[gr] Rivet. En un mot, le jeune d'Arbaumont était comme tous ceux de son rang, parfait honnête homme selon le monde, mais très-imparfait chrétien devant Dieu.

Miracle de la grâce! Un jour, le P. Jean, après de longues hésitations, se décide à se confesser, et le

voilà qui se relève avec toute la foi de son baptême. Depuis ce moment, elle le conduisit dans tous les actes de sa vie, ne cessant de grandir pendant toutes les années qu'il passa sur la terre. C'est elle qui lui fit rompre avec le monde pour entrer au séminaire ; plus tard avec ses parents dont il était le fils unique, avec son évêque qui l'aimait tant et lui eût ouvert le chemin des dignités ecclésiastiques. La foi seule put le soutenir dans ses laborieuses missions, dépassant les forces ordinaires de la nature ; dans les austérités effrayantes, dont nous n'avons pu dévoiler qu'une faible partie ; dans cette vie si monotone et si circonscrite de son couvent, jusqu'à faire vœu de le servir jusqu'à la mort. C'est la foi qui lui fit supporter avec une héroïque patience ses longues et cruelles infirmités, le réduisant pendant vingt ans à une impuissance presque absolue.

Sa foi lui donna comme conséquence un grand *esprit de religion* ; tout ce qui tenait au culte de Dieu, à l'honneur de l'Église, lui inspirait une véritable passion. Il y joignait une piété que nous appellerions enfantine, tant ses manifestations étaient pleines d'abandon et de simplicité. Aucune pratique ne lui semblait petite, toutes nourrissaient sa dévotion.

Le P. Jean avait été gallican, comment le dissimulerions-nous, ses cahiers de théologie que nous avons entre les mains le prouvent surabondamment : c'était alors l'éducation de presque tous les séminaires. Son séjour auprès de son évêque n'avait pu modifier beaucoup ses principes, car Mgr Rivet demeura gallican jusqu'aux définitions du Concile du Vatican. Lui ne tarda pas si longtemps ; dès son arrivée à Marseille, sa foi unie à sa grande intelli-

gence, lui firent comprendre l'inanité de cette doctrine nationale, grandement aidé, comme tant d'autres, par la lecture assidue de l'*Univers* que nous lui prêtions et qui a tant contribué, c'est sa gloire, à remettre le clergé dans sa bonne voie, car c'est dans l'*Univers* qu'écrivaient les plus illustres évêques et les plus savants docteurs de cette époque de combats.

Cependant il n'aimait pas le journalisme : il disait en plaisantant que, s'il était l'Empereur, il ferait pendre tous les journalistes, y compris Veuillot qui se dévouerait pour donner le bon exemple. Mais il ajoutait sérieusement qu'avec la liberté de la presse, il était fort heureux qu'il y eût des écrivains d'une doctrine si pure et qu'il fallait les encourager de toutes ses forces, devançant ainsi de plusieurs années les sentiments, si souvent exprimés depuis par le grand Pie IX.

Son cœur de français palpitait de bonheur au récit des victoires de la campagne d'Italie, mais il en prévoyait toutes les désastreuses conséquences, et fort bonapartiste jusque-là, sa foi si éclairée le détacha dès lors complètement de cet homme que Dieu destinait à de si grands châtiments et qui devait faire des blessures si cruelles à l'Église de Dieu. Il cherchait sa seule consolation dans l'expiation, redoublant de prières et de pénitences.

Une de ses vertus chéries, c'était l'esprit d'adoration ; il la conseillait en toutes circonstances, la pratiquant lui-même à chaque instant, y revenant tout de suite quand quelque occupation extérieure l'en avait détourné un moment : « Mes chères filles, les Mages ont emporté Jésus dans leurs yeux et dans leur cœur, et par là même l'esprit d'adoration habituelle. Il faut qu'il en soit de même de nous. Tâchons de

ramener toujours notre pensée aux choses solides, à Dieu, à Jésus, à ses mystères. Pensons beaucoup à Dieu et tenons éveillés le sentiment, le souvenir et l'impression de sa divine présence. L'esprit de religion demande que l'on fasse souvent des actes extérieurs propres à l'entretenir, comme des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, d'adoration, de louange, de réparation et d'amende honorable. Ces actes sont la vie de l'âme. »

Cet esprit de religion lui faisait sentir avec une exquise sensibilité les beautés de la divine liturgie. A sa première station de Moulins, une de ses plus grandes joies était d'assister aux offices de la cathédrale où l'évêque pontifiait avec une grande majesté dans cette belle liturgie romaine, alors si peu connue en France. C'était encore une des idées fausses de sa première éducation, que la délicatesse de son intelligence et plus encore de son cœur abandonnait à jamais. Il éprouva le même sentiment en voyant pontifier Mgr de Mazenod aux belles cérémonies de l'ouverture et de la clôture du synode. Aussi avec quel soin ne forma-t-il pas ses sœurs aux beautés de la psalmodie. Un jour de Samedi-Saint, il chantait l'épître dans sa chapelle, pendant qu'un autre officiait, il s'arrêta, sa voix étouffée par les larmes. On crut qu'il éprouvait une défaillance : c'était la joie de son cœur qui débordait en doux sanglots. Chaque fête variait ses sentiments : il était triste ou joyeux, selon que l'Église s'attristait ou se réjouissait. Il déplorait l'indifférence des chrétiens pour les belles cérémonies religieuses, si délaissées de nos jours. Il préparait ses filles à célèbrer dans l'esprit liturgique chaque solennité. A Noël 1879, vers la fin de sa vie, pouvant à peine se traîner jus-

qu'à la grille du chœur, il disait à ses religieuses : « Malgré les tristesses des temps présents et l'intensité de la persécution, selon l'intention de notre sainte et bonne Mère l'Église, nous devons nous réjouir de la bonne nouvelle qu'elle nous apporte : Voilà que je vous annonce une grande joie, il vous est né aujourd'hui un Sauveur. Ce matin, ajouta-t-il avec sa candide simplicité, j'avais un vieux bréviaire, tout usé, tout rapé, très raccommodé, qui me va d'ailleurs très-bien à cause de son grand format. En tête, il y a une gravure qui n'est pas belle, certes, sur un papier tout jauni et qui représente l'Enfant Jésus. La physionomie n'est pas jolie comme celle que l'on fait maintenant, mais elle est divine. Debout, près de lui, est un petit berger, le pauvre homme n'est pas beau non plus, il s'en faut, il est là avec un air rustique, son bâton à la main, les yeux attachés sur le saint Enfant et il lui sourit; le petit Jésus le regarde avec des yeux pleins de grâce et lui sourit aussi. Que nous sommes, hélas! de laids personnages devant ce gracieux Enfant! Pourtant, malgré ma misère, je voudrais bien être ce berger, voir l'Enfant Jésus, lui sourire et jouir de son sourire. Il me semblait qu'il me disait : Enlève telle pensée de ton esprit, détache-toi de toi-même, unis-toi avec moi à ma croix. Il vous dit cela à vous-mêmes, mes chères filles, allons, courage, devenons toutes de petits Jésus. »

Chaque fête ramenait ainsi les effusions de son cœur, toujours appropriées au temps de l'année, l'Avent, la Noël, le Carême, Pâques, la Pentecôte, la Fête-Dieu et en général toutes les fêtes de la liturgie. Il y joignait la dévotion à un grand nombre de saints, à tous ses anniversaires joyeux, sa nais-

sance, son baptême, sa première communion, sa conversion, ses ordinations successives, son entrée au couvent ; à tous ses anniversaires douloureux, la mort de ses parents et de ses amis, de sorte que presque tous les jours de l'année lui rappelaient un souvenir et excitaient les sentiments les plus variés dans son âme si délicate. Un cœur si catholique devait avoir une large place pour la très-sainte Vierge. Il l'aimait comme sa mère et s'efforçait de la faire aimer autour de lui. Nous avons raconté ses nombreux pèlerinages à Notre-Dame de la Garde, il ne les laissa que lorsque ses infirmités lui rendirent cette ascension impossible. Nous avons le récit, écrit de sa main, d'un pèlerinage qu'il fit à la montagne de la Salette, au mois de juin 1857. Nous n'aurions qu'à le copier, pour montrer quels sentiments d'amour il avait pour Marie, mais comment reproduire ces quarante grandes pages, limité que nous sommes par la nécessité de ne pas trop allonger ce volume ? Déjà, fortement atteint par son asthme, il fit cette ascension à pied, et probablement pieds nus, selon son usage, à jeun, pour pouvoir célébrer la sainte Messe en arrivant, ce qu'il ne put faire qu'après-midi, se mêlant, obscur et ignoré, à la foule du peuple, faisant le chemin de la Croix, écoutant les prédications avec lui, remplissant son âme de dévotion à l'aspect des lieux où sa bonne Mère avait apparu. Ce n'est pas sa foi aimante qui eût soulevé le moindre doute sur cette apparition, et les miracles dont il fut témoin, s'ils l'attendrirent, ne pouvaient augmenter sa croyance si entière. Il revint, le 5 juillet, embaumé de dévotion et, toute sa vie, il garda le souvenir de ce précieux voyage, où il avait encore plus aimé Marie. Et comme sa dévotion était très-expansive , non

content de raconter de vive voix à ses sœurs tout son voyage, il voulut encore leur en laisser le souvenir écrit en quarante grandes pages, comme nous venons de le dire.

C'est pour exciter la dévotion de ses sœurs qu'il composa pour elle son *Petit Mois de Marie des Victimes*. Sa préface en conte l'origine : « Voici, mes chères filles, y dit-il, un petit mois de Marie, composé jadis pour vous et en rapport avec votre vocation. Il est daté de Dijon, mai 1848 ; j'étais déjà en relations avec votre maison, mais j'ignorais encore que la Providence m'y fixerait un jour. Écrit à une époque d'agitations et de troubles (la Révolution de février), puis oublié pendant de longues années, il reparaît en un temps où les danges sont plus grands encore et les bouleversements plus profonds (31 décembre 1870), où la nécessité de mettre tout en ordre dans la prévision d'évènements possibles l'a fait sortir d'un amas de papier, où il dormait enseveli. Permettez-moi de vous l'offrir pour humble présent de nouvelle année, ou plutôt de vous le restituer, car il vous appartient. Puisse-t-il augmenter encore en vous la dévotion envers l'auguste et immaculée Vierge Marie et vous porter à imiter et à suivre, avec une ardeur nouvelle et une fidélité de plus en plus grande, celle qui a été la plus pure, la plus excellente et la plus généreuse Victime unie au sacrifice de son divin Fils. L'Église lui demande de nous établir dans la paix, *funda nos in pace*. Priez donc instamment cette Mère de Dieu et des hommes, cette Vierge des vierges, cette Rédemptrice du monde, d'obtenir, par son intercession toute-puissante, la paix dans chacune de nos âmes, la paix entre nous, la paix dans l'âme de tous les hommes,

la paix dans le monde, la paix dans notre chère et aujourd'hui, hélas! si infortunée patrie, la paix pour l'Église ; et pour donner force à nos prières, soyez plus fidèles que jamais à vous approprier les vertus de Marie, Victime par excellence du Sacré-Cœur de Jésus. »

III. — Son amour de Dieu n'était pas moins grand. D'une nature froide comme le sont en général les gens du Nord, très-positif comme un mathématicien de profession, pas du tout enthousiaste, toute sa vie il a gémi de la froideur de sa dévotion, s'en accusant dans les pages les plus touchantes, ce qui prouvait bien comme il aimait le bon Dieu, quoiqu'il n'éprouvât pas les sensibilités et les douceurs de cet amour, s'en plaignant dans des termes qui montraient le contraire, car les âmes amoureuses ne disent jamais : Assez. Cet amour lui donnait une grande délicatesse de conscience : la moindre faute, même de celles qui échappent presque involontairement à la pauvre nature humaine, lui semblait considérable et, tout de suite, quand il ne pouvait se confesser, il cherchait quelqu'un à qui il put s'en accuser et y joignait immédiatement une pénitence.

Inutile de prouver cet amour de Dieu par de nouveaux faits. Toutes les lignes de cette vie le proclament. Sa conversion, sa rupture avec le monde, sa rupture encore plus douloureuse avec sa famille et son évêque ; ses missions, ses austérités, sa vieillesse anticipée, ses cruelles infirmités, supportées avec tant de patience, tout prouve combien il aimait Dieu de tout son cœur, et avec quelle joie et quelle constance il s'était fait la Victime de son Cœur sacré.

IV. — Son amour du prochain. Ses prédications nous ont montré quel amour il avait pour les âmes, se regardant comme leur serviteur et leur esclave, ne leur refusant jamais ses soins, fût-il malade, fatigué et épuisé. Il a confessé jusqu'à ses derniers jours, quoi qu'il fût dans un état pitoyable. Nous ne croyons pas que, dans ses plus grandes presses de travail, ou dans ses plus grandes souffrances, il ait jamais refusé quelqu'un, alors qu'il eût les meilleures raisons pour le faire.

Une chose étonnait grandement ses pénitents et leur semblait inexplicable ; ses écrits laissés après sa mort, ont pu seuls l'expliquer. Lorsqu'un prêtre ou un laïc allaient le voir , il les gardait une heure en moyenne ; cela le fatiguait beaucoup, et fatiguait ses pénitents ; d'autres se morfondaient pendant ce temps à sa porte. Des dames, venues en coupé de place, dépensaient des sommes considérables à l'attendre au confessionnal, pendant que la voiture stationnait à leurs frais. C'était sa révérence pour les autres , et surtout pour les prêtres , qui en était cause. Il attendait qu'ils partissent d'eux-mêmes, sans jamais les congédier ; pendant que ceux-ci, par respect, n'osaient en prendre l'initiative. Dans une retraite, le soir, après son souper, il attendit jusqu'à onze heures que le supérieur donnât le signal du coucher, pendant que celui-ci attendait qu'il le fît lui-même, ce qui faillit ne plus finir.

En lisant le récit de son départ de Dijon, on serait tenté de l'accuser de dureté. Fils unique et tant aimé de parents âgés, infirmes, adoré de son vieil évêque, qui en avait fait l'ami de son cœur, braver ainsi leur douleur et leurs larmes, tout cela est bien fort pour ceux qui ne connaissent

pas les opérations surnaturelles de la grâce. Et cependant, jamais on ne vit un si bon fils. Nous avons sous les yeux l'énorme volume de sa correspondance avec ses parents, qu'on lui renvoya après leur mort. Quelle tendresse! Quelle effusion de sentiments! On ne peut le lire sans être attendri jusqu'aux larmes. Que de prières, que de gémissements, que de pénitences surtout, pour ramener son vieux père aux pratiques religieuses! On ne peut concevoir comment ce bon vieillard, accablé de tous les genres d'adversités, a pu résister jusqu'au dernier moment, à de pareilles instances. Quelles que soient les bornes étroites que nous avons voulu donner à ce livre, on nous pardonnera de citer au moins une de ses lettres ; elle donnera une idée de toutes les autres.

Marseille, le 22 janvier 1863.

Mes chers Parents,

Je n'avais pas su jusqu'ici l'anniversaire de votre mariage. Il revient pour la cinquantième fois et il me sera bien doux de le fêter pour la première. J'aurais bien voulu passer ce jour avec vous, mais ne le puis pour de graves raisons... Cet anniversaire suscite en moi bien des réflexions et des sentiments que vous devinez. J'ai été le fruit très-prompt et unique de votre union ; je vous suis, après Dieu, redevable de l'existence. Ce don serait peu de chose, s'il se bornait à cette misérable vie... mais, il est immense, puisque cette vie présente se changera pour moi en la vie éternelle.

En revenant sur toute ma vie, j'ai à vous demander pardon de beaucoup de peines que je vous ai causées, par le mauvais usage que j'ai fait de plusieurs de vos bienfaits, par la paresse avec laquelle, dans le cours de ma jeunesse, j'ai diminué le fruit de tout ce que vous avez fait pour mon éducation ; je vous demande pardon de toutes les fautes que j'ai faites contre Dieu, qui ont été aussi des fautes contre vous, parce que j'eusse été meilleur fils, si j'avais été meil-

leur chrétien ; je vous demande pardon de toutes les désobéissances dont je me suis rendu coupable envers vous, de tous les manquements de respect, d'égards, de bonté, de toutes les indiscrétions, les dépenses inutiles ; de tous mes défauts de caractère, mes manques de suavité, de toutes les négligences que j'ai apportées, par un trop grand amour de moi, à vous adoucir les sacrifices que Dieu a pu vous demander à mon sujet. Beaucoup de ces choses ont été, il est vrai, couvertes par le temps, par votre bonté de cœur envers moi, et aussi peut-être par la constante amitié qui a régné entre nous. Mais c'est un contentement pour mon cœur de pouvoir vous exprimer plus vivement mon respect...

Étant, quoiqu'indigne, honoré du sacerdoce, je vous bénis, chers et excellents Parents, et je le fais au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Mais, à mon tour, comme fils, je me mets à vos genoux et vous demande votre bénédiction pour le temps et pour l'éternité. »

Mme d'Arbaumont répondit à cette touchante lettre que nous avons beaucoup abrégée :

Ta lettre, adressée à ton père et à moi, m'a bien émue, mon cher ami ; elle m'a fait pleurer, mais ce sont des larmes qui ne font pas de mal. Je l'ai donnée à lire à ton père, car j'étais trop émue pour la lire à haute voix. Cher enfant, comme tu es bon ! comme ton cœur parle aussi ! Mais, mon bon Louis, tu ne nous as jamais donné de chagrins volontaires, et, quand je me compare à bien des mères, je vois que j'ai été bien partagée. Oh ! si tu avais besoin de pardon, comme mon cœur te l'accorde ! Merci, mille fois merci, de ta bénédiction, je la reçois à genoux et elle me sera profitable. Tu n'as pas besoin que je te donne la mienne particulièrement, car je te la donne tous les jours du fond du cœur.

Toi, mon pauvre ami, tu as bien souffert. Dieu te donne la force de supporter tant de douleurs ! Soigne-toi, ménage-toi. Quand je pense que tu es seul pour te soigner ! Je te vois quand tu es malade, sans personne auprès de toi, pas de soins de femme, car, dans la maladie, les femmes valent mieux que les hommes. Combien je souffre de notre séparation ! Quelle croix à porter !

Nous pourrions citer une multitude de lettres semblables qui montreraient quelle affection unissait le P. Jean à ses parents, malgré le cruel sacrifice qui avait éloigné leur corps, sans séparer leurs cœurs si aimants.

Cet amour s'étendait à tous les membres de sa famille nombreuse, qu'il a vu successivement mourir avant lui. Son grand'père, ses oncles, ses tantes, ses cousines, ses alliés, tous avaient part à sa vive affection comme aux jours de son enfance. Elle lui inspirait les lettres les plus tendres et les plus touchantes ; et, pour qu'il ne reste aucun doute sur la sincérité de ces lettres officielles de condoléance, son journal quotidien, écrit pour lui seul, a d'admirables effusions d'amour pour ceux qu'il a aimés et qu'il aime toujours au-delà de la tombe, faisant tous les anniversaires de leur mort, célébrant pour eux le saint-sacrifice de la Messe, faisant prier ses religieuses.

Une nature si bien équilibrée se complaisait dans la reconnaissance. Nous avons déjà dit quelle affection l'unissait au P. Tempier, son premier protecteur et son premier ami à Marseille. Ce bon vieillard voyait ses derniers jours accablés par tous les genres d'épreuves. L'ingratitude la plus cuisante achevait de le sanctifier, il était devenu comme un étranger dans cette ville où il avait fait tant de bien pendant trente-six ans. Il y revenait rarement et pour les affaires les plus urgentes de sa société, et alors il ne manquait pas de visiter ses rares amis. Le P. Jean avait toutes ses préférences, il le regardait comme son enfant, était fier de sa vocation, de sa sainteté, de ses succès dans les prédications, de la réussite de ses religieuses ; tout cela lui semblait son œuvre per-

sonnelle. Sa dernière visite fut, en 1867, au mois d'octobre. Ces deux saints, comme autrefois S. Paul et S. Antoine, ne pouvaient se rassasier de causer ensemble des temps passés et des temps présents. « Agréable visite du P. Tempier, lisons-nous dans le journal du Père ; après de graves maladies, il a pris un air de résurrection. Frais comme la rose, sous sa couronne de cheveux blancs, ses yeux éveillés, sa fine physionomie, son cœur peint sur son visage épanoui par la charité, beau et saint vieillard, portant allègrement ses 80 ans. Après tant de travaux et d'épreuves, Dieu lui donne comme une auréole du Paradis. Sa congrégation l'honore dignement, et apprécie le bonheur de le conserver. »

Il n'aimait pas moins ses amis, ses anciens camarades de l'école polytechnique, il entretenait avec eux les meilleurs rapports, leur écrivant dans les circonstances solennelles, leur faisant du bien par ses conseils. Tous occupaient des situations élevées dans les armées de terre et de mer, dans les mines, le génie, les ponts-et-chaussées, l'artillerie. C'était un bonheur pour eux de venir le visiter, quand ils passaient à Marseille ; qui peut dire quel effet leur faisait cette bure, cette pauvreté de leur ancien camarade, appelé à être comme eux dans les plus hautes positions sociales et devenu pauvre de Jésus-Christ. Plusieurs, nous le voyons par leurs lettres, lui durent leur conversion à des sentiments plus chrétiens et une sainte mort.

C'est surtout dans le clergé qu'il eut ses meilleurs amis. Tous ceux qui l'avaient connu lui vouaient un amour aussi durable que la vie, et lui les aimait tous, ne voyant que les beaux côtés de leur âme, car il voulait ignorer les mauvais qui se trouvent

dans tous les enfants d'Adam. Nous ne pourrions nommer tous les prêtres, la liste en serait infinie ; mais, que d'évêques correspondaient avec lui sur les affaires les plus intimes de leur conscience. Nous pouvons aujourd'hui révéler quelques secrets de ces correspondances. Ainsi, par exemple, Mgr Rivet lui écrivit :

Nous devons avoir un concile de la province de Lyon. Voici quelques questions que Monseigneur le Cardinal désire qu'on traite : Inamovibilité des desservants ; les officialités, les prédications, moyen de les rendre plus fructueuses et plus utiles au peuple ; les publications des journaux et des livres par des ecclésiastiques à soumettre à l'approbation des Ordinaires ; le mode d'élection des évêques ; le casuel, son maintien ou sa suppression ; etc. De ces sujets, quelques-uns sont inévitables, d'autres me semblent un peu aventurés... Quoi qu'il en soit, nous devons les étudier tous : c'est pourquoi je vous prie de vous en occuper ; mettez-moi par écrit ce que vous pensez sur chacun de ces sujets ; aidez-vous des auteurs qui les ont traités..... A l'aide de ces documents, je pourrais émettre une opinion raisonnable et raisonnée sur tous ces points. N'oubliez pas la réponse que nous devons sur quelques expressions du Catéchisme Raisonné.

Nous n'avons plus le travail que fit le P. Jean pour son évêque, mais, nous savons qu'il s'occupa consciencieusement de ces graves questions enterrées par suite des persécutions que subit l'Église depuis si longtemps, mais qui appelleront tôt ou tard l'attention des souverains pasteurs.

L'amitié du P. Jean se manifestait par une grande franchise, il n'aurait pas cru aimer s'il n'eût été sincère avec ses amis. Nous n'avons pas la lettre qu'il écrivait au mois d'août 1863 à Mgr Colet, mais nous avons sous les yeux la réponse de l'évêque de Luçon qui nous la fait deviner. Nous ne savons ce

qu'il faut le plus admirer ou de la sincérité de l'humble religieux ou de l'humilité de ce vénérable Prélat, convenant de ses torts, promettant de s'en corriger :

Votre lettre me fait un plaisir particulier, non seulement à cause de ses détails si intéressants pour moi qu'elle renferme, des encouragements que j'y trouve à mon adresse, et des règles de conduite si sages que j'ai besoin de m'approprier dans les circonstances actuelles, mais surtout parce que vous avez la charité et le courage de me signaler quelques-uns de mes défauts. Quoique j'aie beaucoup plus à faire encore pour reproduire l'image de Notre-Seigneur, tant au moral qu'au physique, je demeure persuadé, puisque telle est votre appréciation, que je ne soigne pas assez ma tête et ma figure. Je me rase et me brosse la tête chaque matin, mais j'ai pris l'habitude de me passer de miroir, ce qui est un tort. Puis je m'appuie trop sur ce que je n'ai que quelques cheveux, pour me passer trop longtemps des services du coiffeur..... Je ferai mon possible pour me corriger, car c'est mon devoir, du moment que le bien peut en souffrir. Je tâcherai de tempérer ce qu'il y a de trop rude dans ma fermeté à l'égard des ecclésiastiques. Quant à me laisser mener, soit par les nobles, soit par les bourgeois, soit par les autorités civiles, je ne pense pas que cela me soit jamais arrivé. J'écoute ce que l'on me dit, mais je ne l'accepte que sous bénéfice d'inventaire. Seulement, je donne tort aux curés quand ils ont évidemment tort, mais je ne néglige rien pour les aider à revenir sur leurs pas, sans imposer trop de souffrance à leur amour-propre. Vous voyez, mon bien cher Père, que vos moindres paroles sont restées gravées dans mon cœur, et que mon intention est d'en tenir compte.

† CHARLES, *évêque de Luçon.*

Nous pourrions citer plusieurs autres lettres aussi importantes de plusieurs évêques illustres, si nous ne nous étions imposé de ne parler que de ceux qui sont morts. Avec quelle simplicité et quelle franchise il répondait aux consultations les plus intimes

sur leur conscience et l'état de leur âme. Mgr Colet, archevêque de Tours, dont nous venons de parler, et qui s'était tant opposé à sa vocation, lui écrivait, nous venons de le voir, comme à son père, avec la plus touchante humilité, ne l'appelant que son saint ami. Mgr Plantier comptait parmi ses plus intimes, et ainsi des dix-sept évêques dont nous avons la correspondance sous les yeux.

Mgr Cart, le saint évêque de Nimes, dont Mgr Besson, son successeur, a écrit d'une manière si remarquable la pieuse vie, l'avait invité à prêcher le carême dans sa cathédrale en 1856, nous l'avons déjà vu dans un chapitre précédent! Hélas! il était mort dans l'intervalle, et Mgr Plantier lui avait succédé. C'était un grand Prélat, qui joua un rôle considérable dans les graves évènements qui agitaient alors l'Église. A peine s'étaient-ils connus, qu'une étroite amitié unit bientôt le saint évêque et l'humble religieux, car, ce qu'on ignore peut-être, Mgr Plantier, une des gloires de l'Épiscopat français, avait une rare aptitude pour la direction des communautés religieuses; ce fut leur lien commun avec le P. Jean. Il l'invitait sans cesse à sa table, surtout quand il avait quelques convives de distinction, et de suite le P. Jean en faisait la conquête. Citons Reboul, le boulanger-poète: « Homme fort remarquable, écrit-il, plein de bon sens, quoique poète, » et qui, en effet, eut l'esprit de rester toujours dans sa position de boulanger; puis, la famille de Cabrières où il avait ses meilleures amitiés; M. l'abbé Anatole, alors grand-vicaire de Nimes; son frère, M. Humbert, qui revenait de la guerre de Crimée; la vénérable marquise douairière de Cabrières, leur mère; enfin, M. l'abbé d'Alzon,

si célèbre par ses grandes œuvres qui durent encore après lui. Le P. Jean, si habile à distinguer promptement tous les dons que Dieu a mis en chaque âme, ne pouvait cacher ses propres qualités si éminentes, sa sainteté jointe à une grande distinction, et c'est ce qui lui gagnait tous les cœurs.

Depuis des siècles, le clergé avait assez oublié le chemin de Rome, les circonstances l'avaient ainsi fait. Le pontificat du glorieux Pie IX convoqua à plusieurs reprises tout l'épiscopat du monde dans la ville éternelle. Marseille étant le point de départ pour la plupart des évêques français, aucun de ses amis ne manquait de venir le visiter. Plusieurs même, pour en jouir plus à leur aise, lui demandaient une de ses misérables cellules, où il n'y avait qu'un grabat, une table et deux chaises, ils partageaient son pauvre dîner maigre, peu embelli par le zèle des sœurs, avec vaisselle convenable pour la circonstance, mais sans argenterie ni cristaux, avec verres, ou bien, si on le voulait, on buvait dans une écuelle rouge à deux anses et on mangeait avec des couverts de bois. Les plus attrapés étaient les valets des Prélats, peu habitués à un genre de vie qui remplissait leurs maîtres d'admiration ; et plusieurs revenaient souvent sans se lasser jamais. Nous ne croyons pas qu'aucun homme ait jamais autant aimé et ait jamais autant été aimé. Sa belle figure était si sympathique, ses manières si distinguées, sa conversation tantôt si grave, tantôt si sémillante! Qu'on parlât théologie, histoire, littérature, il excellait sur tout, excepté sur les sciences dont nous ne lui avons jamais entendu dire un mot, comme s'il avait voulu faire oublier ce qui avait occupé tant d'années de son existence.

Et cependant, il y avait chez lui un amour encore

plus fort, celui des pauvres, des petits, des abandonnés. Nous en citerons des traits admirables, à mesure qu'ils se présenteront. Son couvent n'avait rien de bien attrayant pour la nature. D'abord, composé d'un très petit nombre de religieuses — vingt et une — même quand elles se furent multipliées, c'était un ministère très-restreint, très-circonscrit. Ce fut cependant le ministère principal des premières années de sa vie religieuse, son ministère à peu près unique pendant les dix-sept dernières années. Sa foi lui montrait des Épouses de Jésus-Christ à sanctifier. Peu lui importait qu'elles fussent nombreuses, il savait quelle gloire rend à Dieu une seule âme, et Dieu l'en récompensa bien par la ferveur de ses sœurs sous son habile direction, car c'est toujours, même depuis sa mort, l'un des couvents les plus réguliers qu'on puisse voir.

Son amour du prochain s'étendait sur tous, sur les petits comme sur les grands, et de préférence sur les petits. On vint un jour lui dire qu'un pauvre ouvrier, sortant de l'hôpital et ne pouvant se traîner plus loin, était étendu par terre et en défaillance au milieu de la Traverse des Victimes. Il envoie du monde pour le chercher, l'accueille avec bonté, le fait coucher dans la cellule des étrangers, la seule qui eût un matelas, le soigne pendant trois jours, refait son âme en même temps que son corps, et ne le renvoie qu'après lui avoir donné des vêtements, quelques provisions et garni sa bourse. Le P. Joseph avait commencé par se dépouiller de son gilet de flanelle pour l'en revêtir et le P. Jean avait poussé la charité jusqu'à faire cuire un poulet. Le pauvre, presque scandalisé, avait demandé si le P. Jean se nourrissait souvent de poulets, et sur la réponse que

sa table n'en avait jamais vu, il partit tout édifié de la bonté de ces pauvres Pères.

Une prétendante était sortie de la communauté de ses religieuses. Quoique bonne au fond, son caractère était fort désagréable, ce qui rend le contact bien pénible dans une maison. Le Père craignit qu'à la récréation, quand la nouvelle serait connue, les sœurs se permissent quelques réflexions sur leur compagne renvoyée. Il se hâta de leur faire arriver une petite image du Sacré-Cœur, avec cette sentence écrite de sa main : « Le silence sur les prétendantes qui sont sorties est très-agréable au Cœur de Jésus. » Un petit billet accompagnait cette image, il disait, en substance, que, toute réflexion sur le caractère de cette postulante étant désormais sans utilité, ce serait offenser Dieu que de se les permettre.

V. — Sa vertu chérie, celle qui domina au-dessus de toutes les autres, fut son humilité. Ici le courage nous manque, il faudrait reprendre sa vie ligne par ligne pour raconter les traits héroïques de cet amour des humiliations et des abaissements. On aura été étonné de la grandeur de ses austérités, nous sommes convaincus, preuves en mains, que son humilité a dépassé sa pénitence ; car quelles que fussent ses mortifications, elles devaient s'arrêter à certains moments, tandis que son humilité a été constante, sans un instant de relâche. La digne Mère fondatrice de son monastère et la Prieure, la Mère Marie des Anges, qui lui a succédé dans le gouvernement de sa maison des religieuses Victimes, étaient de grandes âmes, des têtes fort intelligentes, parfaitement capables de le bien juger : il nous faudrait un volume pour transcrire seulement ce qu'elles ont

laissé par écrit de l'humilité de leur bienheureux Père.

Il avait comme l'instinct de cette vertu, la devinait dans les autres, en faisait le fondement de leur perfection, ne comptait les autres vertus pour rien, s'il n'y avait pas d'abord l'humilité. Cela le rendait pour ainsi dire ombrageux. Un jour, il voit cette maxime écrite sur les murs d'un monastère : *Méprisez les mépris*. « Cette phrase ne me plaît pas, dit-il, écrivez : *Mettez-vous au dessous des mépris*. » En effet, si on voulait lui plaire, il fallait l'humilier, le mépriser ; on n'aurait jamais pu le mettre aussi bas qu'il se mettait lui-même. Il traitait de même ses pénitents à proportion de leur humilité. « Je sais que vous avez bien plu dans votre prédication, disait-il à un prêtre ; remerciez-en Dieu, parce que vous avez fait du bien, et puis n'y pensez plus. » C'était court et clair, et jamais il ne lui en parla encore, précisément parce qu'il savait que ce prêtre en aurait ressenti de la complaisance.

La prédication de M. Plumier était extraordinaire de forme, mais pétillant de traits de bon sens et de jugement. Il en faisait le plus grand cas, parce qu'elle partait d'un esprit qui s'oubliait toujours lui-même pour prêcher l'Évangile sans voile, dans toute sa crudité. Aussi, l'invitait-il souvent à prêcher les sœurs à la grille, quand il était absent pour ses missions. « Il est toujours plus positif, lui écrivait un jour la Mère fondatrice, on ne voit en lui aucune trace du respect humain. » Le P. Jean comprit sa pensée : « Vos oreilles sont fines, lui répondit-il sous forme d'un doux reproche, il vous faut des sermons stylés ; la vérité ne vous suffit pas pour vous convertir ; nous aviserons à vous faire venir des prédicateurs de Paris. »

Dans son humilité, il s'attribuait à lui-même les innombrables déboires que l'on trouve toujours dans la direction des âmes, quelque saint que l'on soit. La conversion de son pauvre père, malgré tant de prières, de larmes, d'instances, de pénitences, n'arrivait jamais. Ce bon vieillard résistait avec un entêtement inexplicable, car ses frères aînés, élevés comme lui, lui donnaient successivement l'exemple du retour à Dieu dans un âge très-avancé. « Il est bien humiliant pour moi, écrivait-il à sa mère, de ne pas obtenir la conversion de ceux qui nous sont chers. C'est la plus grande preuve de ma misère devant Dieu et que je ne suis saint que sur l'étiquette du sac, puisque j'ai si peu de crédit sur la bonté et la miséricorde de Dieu. »

Il n'y avait pas de marques d'honneur et de sympathie qu'on ne lui prodiguât dans ses voyages et à cause de l'affection qu'il s'attirait de chacun, et à cause du parfum de son évidente sainteté. Son humilité lui faisait analyser les sentiments, même involontaires, de son cœur. « Dans ce voyage j'ai eu plusieurs occasions où l'amour propre a pu respirer certains parfums délicats et pénétrants, il m'a semblé dans le moment que cette fine vapeur m'était fort indifférente. Mais après, lorsqu'on n'y prend plus garde, elle monte toujours au cerveau et y fait pénétrer un peu de grandeur. Grâce à Dieu, il se fait alors un petit mouvement dans l'âme pour la ramener à l'abjection et à la petitesse, où elle se repose comme dans la vérité. »

Ce bon Père, si prodigieusement mortifié, se complaisait cependant dans les charmes de l'amitié, mais il se rattrapait bientôt en acceptant toutes les humiliations qui se présentaient. Un jour, une bonne

femme, le rencontrant dans la rue, le prit pour un frère quêteur et lui donna deux sous. Il n'eut garde de les refuser, et les fit conserver par les sœurs comme une relique de la pauvreté. Une autre fois qu'il venait de prêcher en ville avec un grand succès, des bouffées d'une satisfaction trop naturelle lui traversèrent l'esprit. Pour s'en punir, rencontrant une charrette de charbon, il en ramassa les débris au fur et à mesure qu'il en tombait, comme le font les pauvres qui suivent ces charrettes, les mettant dans son mouchoir de poche. Il arriva ainsi au couvent et dit : « Voilà de quoi entretenir le fourneau. » L'on pourrait raconter plusieurs faits de ce genre, mais nous abrégeons.

Voici pourtant un joli trait qui nous a été conservé par la Révérende Mère Marie, fondatrice et première Prieure des Victimes du Sacré-Cœur de Jésus. Le 3 novembre 1853, revenant de Notre-Dame de la Garde et ne devant pas rentrer au logis pour dîner, le Père profita de cette circonstance pour faire un bon acte d'humilité, en mendiant son pain à la porte du monastère des Clarisses. On le connaissait dans la maison où il avait prêché deux retraites et avait eu déjà quelques rapports avec l'Abbesse ; mais il espérait, grâce au tour, que, ne pouvant le voir, on ne le reconnaîtrait point. Il sonne et la sœur portière demande : — Qui est là ? Le bon Père, déguisant sa voix, répond : « Pour l'amour de Dieu, faites-moi la charité d'un morceau de pain. » — Qui êtes-vous ? lui dit la sœur. — Je suis un pauvre. — Mais, dit-elle, notre Révérende Mère ne veut pas que nous allions chercher du pain, parce que la communauté est au réfectoire. Nous allons vous donner deux sous, vous irez en acheter. — Ah !

répond le pauvre déguisé, je ne saurais où aller et j'ai bien faim. La portière insiste, en lui indiquant un boulanger. « Ma sœur, vous me feriez une bien grande charité, si vous m'en donniez un morceau vous-même, le bon Dieu vous le rendra. » Alors, les deux sœurs portières se consultent et se laissant toucher de compassion, l'une lui dit : — Je vais voir s'il reste quelque chose du dîner, et en attendant son retour, l'autre sœur lui fait un petit sermon sur sa pauvreté : « Pauvre pauvre, lui dit-elle d'un ton de compassion, il doit bien vous en coûter de mendier votre pain, pauvre homme! Mais le bon Dieu aime bien les pauvres, nous aussi, nous les aimons beaucoup, nous sommes pauvres nous-mêmes, mais pas autant que vous, car, Dieu merci, dans le monde, je ne demandais pas l'aumône, je travaillais pour vivre. » Elle continua son petit discours, que le Père écoutait avec une grande dévotion, jusqu'au retour de l'autre portière qui apportait un grand plat de soupe de courge avec un morceau de pain. « Tenez, pauvre, voilà de la soupe. » Le tour tourne, le Père prend son plat, la remercie humblement et se retire à l'écart. Mais la sœur appelle un enfant de l'hospice de la charité, qui se trouvait par là : « Petit, petit, dis à ce pauvre d'aller manger sa soupe au parloir, il sera plus tranquille. Le Père, saintement joyeux d'être traité comme un vrai mendiant, suit cet enfant ; mais durant ce long colloque il était venu des personnes du dehors et il dut aller devant elles du tour au parloir, sa soupe et son morceau de pain à la main, ce qui fut le plus beau moment pour sa confusion, car ces personnes virent bien à son habit que ce n'était pas un mendiant, comme l'avaient cru les portières. Il mangea, à son aise, ce grand plat

de soupe de courge que l'abjection seule assaisonnait d'un goût exquis, essuya avec beaucoup de soin le plat avec son pain et vint le rendre bien net aux deux portières qui se disaient l'une à l'autre : — Oh ! pauvre homme, comme il avait faim ! voyez comme il a nettoyé le plat ! Il disait vrai, ce pauvre malheureux. Mais leur embarras fut bien plus grand lorsque ce pauvre leur demanda à parler à la Révérende Mère Abbesse. — Mais pourquoi ? mais comment? de la part de qui ?... — De la part de moi, répondit le P. Jean, de la part d'un pauvre. Les sœurs n'y comprenaient plus rien. Enfin la sainte Mère arrive au tour. — Qui êtes-vous ? — Je suis un pauvre ! — Mais, ce pauvre, qui est-il ? — C'est un pauvre bien orgueilleux, qui a eu honte de traverser votre parloir avec un plat de soupe à la main. — Ah ! c'est le P. Jean, s'écrie-t-elle, ayant enfin reconnu le timbre si clair de sa belle voix. Il revint heureux et content de cette fête et acheva de manger ce morceau de pain de la charité, le soir, à son souper. On parla longtemps de cette aventure dans le monde pieux de notre ville, et, par cet acte d'humilité, le Père s'acquit une grande estime. Il le comprit trop tard. « Mauvais calcul, trouvons-nous dans ses notes, de faire de ces sortes de choses pour s'humilier, après quinze ans, on en parlait encore ; plus de gloire que d'abjection. » Et cependant, ce supérieur, si difficile à permettre aux autres les austérités, permit quelquefois à ses religieux des actes semblables qui humilient la nature sans compromettre la santé.

Nous hésiterions à raconter le fait extraordinaire qui suit, si de graves et saints évêques ne nous le conseillaient. L'esprit de Dieu souffle où il veut, et

déroute souvent les règles de la sagesse humaine. Il prêchait un jour une retraite en dehors de Marseille, quand il fut subitement appelé à exercer son ministère auprès d'une religieuse qui se mourait. Elle avait la réputation d'une sainte et le P. Jean, qui la connaissait intimément, ne la jugeait pas autrement. La confession finie, le Père allait se retirer, quand la mourante le rappelle. « Quoi, mon enfant, lui dit-il, avez-vous encore quelque chose qui vous fasse de la peine ? » « Non, mon Père, reprend celle-ci, les yeux fermés et le visage enflammé comme celui d'un séraphin, quoique portant déjà les traces de la mort ; mettez-vous à genoux et dites tous les péchés que vous avez commis depuis votre plus tendre enfance jusqu'à ce jour. » L'humble Père, étonné, mais frappé de l'air extatique qu'il aperçoit dans cette personne, croit y reconnaître une action directe de Dieu, se met à genoux, avoue quelques fautes et s'arrête. « Ce n'est pas tout, reprend la mourante, continuez. » L'homme de Dieu dit encore quelques péchés et se tait. « Il y en a encore, achevez. » Notre saint religieux, en face d'un prodige si nouveau, achève de dérouler sa conscience devant cette âme qui allait bientôt rendre compte de la sienne au souverain Juge ; elle lui dit enfin de se relever et meurt peu après.

Pour lui, du reste, ce ne fut pas une humiliation bien extraordinaire ; il eût volontiers avoué ses péchés devant l'univers entier, s'il l'avait pu. Souvent on l'a vu se jeter à genoux devant des pécheurs endurcis qui ne voulaient pas se convertir, entr'autres, un jour, devant un vieillard obstiné : « Voyez, mon ami, lui dit-il, et moi aussi j'ai fait tel péché, tel autre » et il les nommait, embrassant avec effu-

sion ce pauvre vieillard, touché et converti par tant d'humilité.

Sa douceur ne l'abandonnait jamais. Au mois d'avril 1865, à son dernier voyage à Dijon, où sa mère agonisait, il arriva à Lyon dans un état de souffrance extrême. A la gare, un de ses anciens camarades, ingénieur maritime, l'entretint debout pendant plus de deux heures, lui parlant de ses anciens camarades, des étoiles filantes, des prédictions de Mathieu de la Drôme, sans que le pauvre Père osa lui avouer son accablement. C'était le soir, point de train jusqu'au lendemain matin. Il demanda, en grâce, de passer la nuit sur un banc : il y avait longtemps qu'il ne se couchait plus, on le lui refusa grossièrement. Il veut rester aux abords, on le menace de la police. Un employé, plus compatissant, lui indique un petit hôtel honnête, il s'y traîne péniblement et passe sa nuit, agenouillé devant un fauteuil. Combien se seraient plaints! lui était au comble de la joie d'avoir été si mal traité pour l'amour de Jésus-Christ, car, s'il avait eu un autre costume et surtout son épée au côté, on aurait eu plus d'égards pour lui.

V. — Cette humilité avait forcément pour fille l'Obéissance. Le P. Jean en était haletant. Son genre de ministère, la confiance de ses évêques successifs et des divers supérieurs de sa maison, semblaient lui donner une certaine indépendance. Parfois sa tendre affection pour un supérieur devait lui rendre bien pénibles les changements si fréquents dans l'administration. Lorsqu'on s'est tendrement attaché, comment ne pas éprouver une méfiance instinctive pour le remplaçant? Son cœur souffrait,

mais sa foi lui montrait Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le successeur, comme il l'avait vu dans le prédécesseur, et son esprit d'obéissance demeurait intact, ne décidant rien sans leur assentiment, ne faisant rien sans leurs conseils. Quand ils venaient au parloir du monastère ou entraient dans la clôture, il les accompagnait, se tenant un peu en arrière, la tête modestement baissée, ne se permettant pas de dire un mot, et répondant si bas, quand ils l'interrogeaient, que sa voix n'arrivait pas aux oreilles des sœurs réunies autour d'eux.

Mais ces rapports relativement rares avec ses supérieurs ecclésiastiques ne pouvaient suffire à son amour pour l'obéissance. Il cherchait donc des supérieurs autour de lui, et son industrie pour les trouver et ensuite pour se soumettre, égale ce que nous avons dit de son esprit de pénitence et d'humilité. Plusieurs fois, il fit vœu d'obéissance envers plusieurs personnes, ne se réservant que l'indépendance de son ministère sacré et cela sans le leur dire, pour ne pas s'en donner le mérite et peut-être aussi pour ne pas exciter leur amour-propre. Nous ne saurions dire quelles étaient ces âmes d'élite avec lesquelles il se lia par ce vœu, mais nous soupçonnons par les récits qui ont passé sous nos yeux, que ce fut peut-être la supérieure de l'hospice de la Chartreuse à Dijon ; la Prieure des Carmélites de Beaune, la fondatrice de son couvent des Victimes et surtout, peut-être, la seconde Prieure, la Mère Marie des Anges, grande âme qu'il avait en la plus haute estime et qui le méritait par sa belle intelligence et sa solide vertu.

Quand il fut tout-à-fait infirme, ce fut une grande affaire pour lui faire accepter quelques soins. Ne

pouvant plus aller au parloir, les sœurs, absolument séparées par la clôture, ne savaient comment pourvoir à ses pressantes nécessités. Peu confiant en la médecine, l'obéissance seule lui faisait accepter les remèdes, mais avec une répugnance que cette vertu lui faisait cependant surmonter. Il obéissait scrupuleusement au docteur, il obéissait à la Mère Prieure elle-même gravement malade, il obéissait à sa bonne, vraiment très-bonne, la veuve Élisabeth, qui soigna ses dernières années. Dénué de tout il ne se plaignait que du trop de soins, de ce qu'on mettait du sucre dans sa tisane, de ce qu'on lui servait de trop bons aliments pour lui faire surmonter son dégoût de toute nourriture. Dans cet état, quel malade ne se fût pas plaint quelquefois ? lui jamais, on faisait trop attention à lui, c'était inutile ; mais, dès qu'on parlait au nom de l'obéissance, c'était fini, il acceptait tout, surmontait toutes les répugnances, quoique bien convaincu que tous ces remèdes hypothétiques lui étaient inutiles. Il demeura ainsi obéissant à l'exemple de son divin Maître jusqu'à la mort et à la mort de la croix. Il avait entièrement immolé chez lui le vieil homme naturellement cassant, entêté dans ses idées ; à force de vertu, il ne lui en resta plus le moindre vestige.

VII. — Ainsi formé par l'amour de Dieu et la pratique constante des plus grandes vertus, l'espérance avait jeté en lui de profondes racines. Elle se manifestait par l'abandon le plus complet aux desseins de la Providence, comme un enfant s'abandonne aux soins de sa mère. Sa vie fut traversée par bien des épreuves après sa conversion : sa rupture avec son évêque et avec sa famille, avant de

savoir au juste où il allait et ce qu'il serait ; les luttes de son âme pour choisir entre la vie chez les Capucins ou bien dans une vocation qui n'avait rien de déterminé ; les justes oppositions de son évêque, et de celui de Marseille, ses insuccès et ses anxiétés dans l'œuvre des religieux Victimes ; ses précoces et longues infirmités qui le réduisirent sitôt à l'impuissance ; l'abandon où il se trouva à l'heure de la mort : rien ne put jamais altérer son inaltérable abandon à la Providence. Il la voyait dans tous les évènements de la vie, il la prêchait en toutes circonstances avec une sincérité et une vivacité de conviction qui avait quelque chose d'enfantin. Quand arrivait quelque évènement heureux pour l'Église, la France, sa communauté et ses sœurs, il courait promptement à la grille pour le leur annoncer ; son visage épanoui rayonnait de bonheur et semblait dire : Vous voyez comme j'avais raison, comme la Providence est bonne ! Il écrivait à sa mère, dont l'âme était si déchirée et par les souffrances corporelles et par ses malheurs de famille : « Ma bonne Maman, logeons à l'hôtel de la divine Providence. » Il y logeait en effet et c'est par cette confiance que jamais son âme ne fut ébranlée au milieu des plus dures adversités, par exemple, au moment où les fameux décrets de M. Jules Ferry menaçaient les couvents de femmes après avoir brisé les portes des monastères des hommes et les avoir jetés sur le pavé. Il se conduisit selon la manière des saints, comme s'il n'avait dû compter que sur lui-même : s'entourant de toutes les précautions de la sagesse humaine, prenant les conseils de ses amis et principalement des évêques, mais sûr que la Providence protègerait ses filles spirituelles.

Cette confiance en Dieu enfantait une autre vertu dans cette âme si délicate, vertu qui semble si naturelle et qui est pourtant si rare : il était reconnaissant. A la moindre grâce reçue, le P. Jean voulait qu'on eut de la gratitude. Il était ainsi pour les hommes ; à bien plus forte raison pour Dieu, source de tous les biens. Il commençait par prier, par faire pénitence ; puis, la grâce obtenue, avec ses Pères, quand il en avait, tout seul même, quand il les eut perdus, il chantait le *Magnificat* à pleins poumons, avec sa belle voix ; ou, si cette grâce regardait les sœurs, il voulait que la cloche les appelât tout de suite au chœur, toute action cessante, pour chanter le cantique d'action de grâces. Il comptait parmi les plus grands bienfaits de Dieu ses propres souffrances, il l'en remerciait sans cesse, comprenant que cela lui était bon, que c'était une faveur de l'immense bonté de Dieu ; confiance admirable si l'on réfléchit qu'il souffrit trente ans presque sans un moment de relâche et, tous ses amis peuvent l'affirmer, sans un moment de tristesse ou de découragement.

VIII. — Une chose étonnait grandement quand on fréquentait assidûment le P. Jean, c'était sa simplicité d'enfant. Cet homme du monde si bien élevé, si instruit, mêlé à tant d'affaires importantes, ayant toute la confiance de personnes de haut rang, sérieux dans ses conseils, distingué dans tous ses rapports avec les grands, se complaisait surtout avec les petits. Il affectait d'imiter leurs manières, de parler leur langage ; la familiarité de leur mauvaise éducation le réjouissait grandement. Jamais, il ne prenait la moindre boisson hors de ses repas, mais

quand il allait visiter quelques pauvres malades, il acceptait gaiement ce qu'ils lui offraient. Un jour, ces braves gens lui demandèrent s'il voulait se rafraîchir, il aurait refusé ailleurs, il y consentit de suite. Le rafraîchissement était de l'eau, versée dans un verre opaque de crasse, qui servait à toute la famille. Il la but gaiement tout d'un trait. Dans un de ses voyages, revenant d'une mission, un de ses compagnons de diligence lui offrit un morceau de pain noir, ce que voyant, une dame lui offrit un morceau de fromage. Il n'en avait pas besoin, il venait de dîner; mais il se garda de refuser, trop heureux de manger l'aumône de la charité, et ne voulant pas contrister ces braves gens, qui la lui offraient de si bon cœur. Il assistait dans son quartier une femme pauvre, qui voulut lui léguer un souvenir. Elle mourut, et, pour remplir ses intentions, le mari lui apporta, quelques jours après, une statue de la sainte Vierge, pour parler son langage, car c'était une affreuse poupée, ridicule, vêtue d'oripeaux sans nom. Le bon Père l'accepta avec grande reconnaissance, ne considérant que l'intention de ces pauvres gens qui croyaient donner merveille, et l'apporta aux sœurs pour un peu l'arranger. Les sœurs étaient en ce moment en récréation, la poupée passa de main en main, et toutes, à l'unanimité, déclarent, en éclatant de rire, que cette poupée ne peut recevoir une toilette convenable. Le P. Jean les gronda et pour ne pas le contrister on essaya de lui laver la figure et de lui faire une robe. Il l'apporta tout joyeux dans sa cellule, la mit à la plus belle place, c'est-à-dire au-dessus de la petite meurtrière qui avait vue sur le sanctuaire où elle est encore, toujours aussi laide, appelant le sourire de ceux qui

ne savent pas son histoire, mais édifiant grandement quand on sait qu'elle a été l'objet de la vénération du Père et qu'elle a entendu ses prières pendant tant d'années.

Il apportait la même simplicité dans sa dévotion. A l'autel, il était grave, solennel, mais en son particulier, il suivait son attrait d'enfant. La veille de Noël, avant les *Matines,* il chantait des Noëls français et provençaux avec ses pères, et lorsqu'il fut seul il ne cessa pas pour cela. Sa douleur fut immense à la mort du P. Joseph, son dernier compagnon ; pour la charmer, il chanta ses Noëls dans sa cellule, le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, les entremêlant de ses larmes, mais y cherchant sa consolation. Il aimait les pratiques de piété populaires , baisait les grands crucifix placés près de la porte dans plusieurs églises de Marseille, aimait à se confondre avec les gens du peuple dans les cérémonies religieuses, et cela dès l'aurore de sa conversion, quand il ne s'était pas encore confessé. Ce fut une privation pour lui de ne plus monter à Notre-Dame de la Garde les pieds nus, quand il s'aperçut que cela attirait trop l'attention, comme aussi de réciter son chapelet à gros grains dans les rues. Rien de puéril dans sa dévotion, mais quelque chose de candide et d'enfantin qui montrait bien la simplicité de sa belle âme.

IX. — Il y a pour les religieux deux sortes de pauvreté : celle qui, par l'obligation contractée dans les vœux, devient par cela même de précepte, et celle qu'on appelle la vertu de pauvreté qui est la perfection du vœu. Nous ne parlerons pas de la première, il suffit de dire brièvement qu'il ne pos-

séda absolument rien en propre que l'habit qui le couvrait. Un jour qu'il prêchait le carême à Nérac, le bruit se répandit qu'il avait 800,000 francs de fortune. « Voilà qui est amusant, écrivait-il, quand on est réellement pauvre. » M. de Vigier, le respectable curé, se chargea de détromper ses paroissiens. Quand il partit pour Marseille, il n'emporta pas même le strict nécessaire pour ses besoins journaliers et rien de touchant comme la sollicitude de sa bonne mère et les recommandations qu'elle lui fait :

Si j'avais quelque chose qui put te convenir, mon Louis bien aimé, dis-le moi. Je t'enverrais tes serviettes si tu devais en acheter, ou d'autres, si les tiennes ne peuvent pas convenir. Mais, si vous étiez malades, car je pense que tu ne resteras pas seul, il faudrait bien coucher dans un lit. Pour les bas, je pourrais bien t'en envoyer deux ou trois paires ; pour voyager, tu serais peut-être bien obligé d'en mettre. Je t'enverrais aussi tes mouchoirs de poche. A cette occasion, mon bon ami, je te ferai une petite observation, que tu recevras bien, je l'espère. Dans ton Ordre, je veux dire avec l'habit que tu prends, il faut une grande propreté. Ne portant pas de linge, couchant tout habillé, il y a une forte transpiration avec la laine, et, quand on est au confessionnal, il ne faut pas avoir de l'odeur. Un religieux doit être propre pour ne pas exciter les moqueries. Tu as, dis-tu, six mouchoirs et tu as envie d'en retourner quatre. Cela ressemble à une plaisanterie, mais, comme je te connais, je sais que tu es capable de le faire. Tu ne peux cependant pas te priver de te moucher, tu ne peux tirer un mouchoir sale devant tout le monde quand tu prêcheras, ou te moucher sur ta manche pour ne pas le montrer et tu seras occupé à laver tes deux mouchoirs tous les jours. Je ne puis m'empêcher de rire de tes idées de réforme.

Nous ne savons ce que le P. Jean répondit à sa mère, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il

n'y avait rien chez lui des objets mobiliers qu'on rencontre partout. A part sa bibliothèque, qu'il avait faite considérable, en vue de ses Pères, et les fournitures ordinaires de bureau, on ne voyait aucun meuble qu'une table et quelques chaises. Il y avait bien une petite armoire, non peinte, peu large, peu élevée, surmontée d'un buste en plâtre de S. Bernard; nous pensions qu'elle contenait son vestiaire, ou tout au moins ses serviettes et ses mouchoirs. Un jour il l'ouvrit pour prendre un livre et, profitant de l'occasion pour jeter un regard curieux sur le contenu, nous ne vîmes que quelques livres et quelques cahiers, et plus rien autre. Peut-êtreles six mouchoirs étaient-ils par derrière, s'il en avait encore six.

Lorsqu'on inventa les enveloppes, si commodes pour enfermer les lettres, le P. Jean ne voulut jamais s'en servir que dans certaines circonstances solennelles, par exemple, pour écrire à quelque évêque. Le plus souvent il utilisait la feuille blanche des lettres qu'il recevait, les pliant et les cachetant à l'ancienne mode. Nous en avons conservé plusieurs qui prouvent son amour pour la pauvreté.

Un de nos clercs venait d'être ordonné prêtre ; le P. Jean nous demanda la permission de l'inviter à dîner. Nous aurions bien voulu en être, mais il n'osa pas nous le dire par respect, nous avoua-t-il plus tard. Notre jeune prêtre se rend à l'heure dite, le bon Père le reçoit avec la plus franche cordialité, mais c'était tout. « Jamais je n'ai fait un pareil dîner, nous dit-il au retour ; c'étaient des plats impossibles ; mais jamais je n'ai fait un si bon repas par la prodigieuse édification que j'en ai emportée. » Cette table étroite de quarante centimètres, ces écuelles en poterie

rouge à deux anses, ces assiettes jaunes, ces couverts en buis, surtout la cueillère entrant difficilement dans la bouche et les deux dents des fourchettes si écartées qu'une seule pouvait entrer à la fois si on n'avait pas une bouche énorme, tout cela inspirait autant de respect que d'étonnement. Et encore était-ce un dîner de gala ; qui peut dire quel était l'ordinaire des petits jours ?

Ses vêtements étaient vieux, usés, rapiécés avec des morceaux neufs qui faisaient encore mieux ressortir la vieillesse du fond, mais sans jamais aucune tache. Évidemment il dut les renouveler plusieurs fois en trente ans, mais nous ne lui avons jamais vu qu'une seule fois une robe neuve ; c'était assez extraordinaire pour le remarquer. Aussi éprouvait-il une vraie joie, quand il surprenait chez les autres ces livrées de la pauvreté. Entrant un jour chez les Clarisses pour confesser une sœur malade, c'est avec admiration qu'il compta jusqu'à vingt-deux pièces sur une seule manche de la Mère Abbesse. Il ne cessa d'en parler pendant plusieurs jours.

Nous avons dit ce qu'était sa couche. Trois planches sur deux tréteaux avec une mince paillasse piquée quand il ne l'enlevait pas pour coucher sur les planches. Son asthme ne lui permettant pas de s'étendre, il avait des coussins carrés en toile grossière, tellement bourrés de paille qu'ils étaient durs comme la pierre. A la fin de sa vie, voyant comme il était mal assis sur une simple chaise, M. Arlhac, son pénitent, lui apporta, sans le prévenir, un vieux fauteuil de paille, mais dont le dossier très haut lui permettait de s'appuyer. Il ne pouvait se décider à l'accepter, tant ce luxe lui paraissait exorbitant et, s'il n'eût craint de fâcher son charitable pénitent, il

l'eût formellement refusé. Aussi dans les premiers temps s'en excusait-il auprès de tous ceux qui venaient le voir.

Pendant ses dernières années, accablé d'infirmités, ne pouvant plus se mouvoir, il fallut que l'obéissance lui imposât un petit calorifère que rarement nous avons vu chauffer et dont il ne s'approchait jamais. Jamais aussi il ne se plaignait ni du chaud, ni du froid, quoique sa maison fut une glacière l'hiver et une fournaise l'été, à cause de sa déplorable situation au couchant. Son jardin aurait pu devenir très-agréable à peu de frais, surtout quand il avait ses deux frères. Jamais on n'y a rien planté : de vieux pins et des herbes sauvages y poussaient au hasard, sans aucune culture et sans aucun arrosage. Tous ses visiteurs éprouvaient la même impression de surprise, suivie bientôt d'admiration. Nous trouvons ces sentiments dans toutes les lettres des nombreux parents qui vinrent successivement le visiter. Mais jamais nous n'avions éprouvé un saisissement semblable à celui de ses derniers moments. Nous le vîmes encore, le soir qui précéda sa mort, entouré de couvertures et de coussins de paille, bien soignés sans doute par des amis dévoués, mais dans un dénûment de toutes choses que nous n'avions jamais rencontré dans les galetas les plus pauvres. Il aurait pu dire avec vérité comme le prophête : *Unicus et pauper sum ego* (1). Et, en effet, en mourant, il ne laissa absolument rien que ses livres; il n'avait ni argent, ni meubles, ni trousseau, pas le moindre souvenir à laisser à ses amis, à ses fils spirituels, que quelques méchantes images. Il emporta toute sa fortune dans la tombe, la robe de bure qui couvrait

(1) Ps. xxiv, 16.

ses restes, s'étant depuis longtemps dépouillé de tout ; le fisc n'eut donc rien à lui réclamer.

Le P. Jean, qui aimait tant la pauvreté absolue pour lui-même, veillait avec le soin le plus ombrageux sur celle de ses religieuses. Il y avait dans leur réfectoire des bancs fixes supportés par des morceaux de bois qui se détachaient souvent des murs ; il fallut les remplacer par des bancs portatifs et le menuisier, croyant être agréable aux sœurs, y joignit un petit dossier bien modeste, de dix centimètres de large, mais enfin, c'était un dossier. Le Père s'en alarma, croyant y voir un commencement de luxe. Précisément un gros rhume l'empêchait de prêcher à la grille, il y suppléa par le billet suivant : « J'ai aperçu sur le perron, de magnifiques bancs, destinés à votre réfectoire et augmentés de dossiers bien propres à favoriser l'oraison de quiétude. J'ai secoué un peu la tête et me suis dit : Voilà les petites qui deviennent dames, elles commencent peu à peu. J'appris que le menuisier avait fait la chose de lui-même et j'ai pensé que la Providence l'avait permis pour la propreté des murs. Néanmoins, j'avais grande envie de donner une pénitence au menuisier, mais, comme il ne fait pas sa coulpe comme les religieuses, je vous prie, mes chères sœurs, de faire vous-même la pénitence et, si la digne Mère le permet, de réciter en communauté cinq *Pater* et cinq *Ave* les bras en croix, en amende honorable contre l'esprit de commodité et de grandeur, pour qu'il ne vienne jamais dans la maison. Toutefois, j'ai eu occasion d'admirer comme tout est saint pour les saints, car il m'est venu qu'une dévote sœur avait été si enchantée de ces bancs à dossiers qu'elle s'y était assise avec une joie candide. Je ne

doute pas qu'elle n'ait voulu essayer comme on serait bien sur les sièges du Paradis. Or, ne faut-il pas satisfaire la dévotion de cette chère petite, et ne sera-t-il pas bon que le beau fauteuil réservé aux révérendissimes évêques, qui visitent la maison, soit apporté à la récréation, afin qu'elle y prenne place et qu'elle y ait un avant-goût des choses célestes ? La très-digne sœur infirmière aura soin de chercher les flacons de senteur, si cette sœur toute confite dans les confitures de la dévotion venait à avoir quelque extase. » Et il en fut fait comme le bon Père avait prescrit, à la grande confusion de la sœur qui n'eut plus envie de se prélasser sur les bancs à dossiers. Ne dirait-on pas une de ces lettres si belles, si agréablement spirituelles , si onctueuses de l'aimable S. François de Sales.

En 1868, une fusée, lancée par un enfant, mit feu au petit bois de pins qui était autour du couvent. Ce pouvait devenir grave, mais les voisins, franchissant les murs de clôture, se rendirent maîtres de l'incendie en moins d'une heure et les deux couvents furent sauvés. Il y avait un puits dans le jardin, mais la pauvreté du P. Jean était si grande qu'il n'y avait dans toute la maison qu'un seau et trois cruches sans fond qui ne pouvaient servir contre l'incendie. Pendant les repas, on allait remplir la gargoulette, à mesure qu'on en avait besoin. La leçon servit, car on acheta une cruche neuve et entière qui demeura sans emploi jusqu'à sa mort.

Le P. Jean ne possédant absolument rien, il semble qu'il était dispensé de faire l'aumône. Du temps de ses missions, il y employait ses honoraires ; quand il cessa de prêcher, il n'eut plus de ressources personnelles et comme aucun pauvre n'était

refusé à sa porte, au besoin il quêtait pour eux, il faisait de longues courses pour leur trouver du travail, placer les enfants, intéresser les riches à leur sort et les charités qu'il fit ainsi sont incalculables.

X. — La pauvreté du P. Jean n'avait rien de sordide, rien de rebutant, elle était d'une remarquable propreté, l'ordre régnait partout autour de lui, c'était son luxe, mais un luxe complet. Les nombreuses personnes qui le visitaient, les prêtres et les laïques qui entraient chez lui, en rendent tous témoignage. Il n'y avait dans sa maison, dans son petit réfectoire, dans ses cellules, aucune de ces odeurs habituelles dans les maisons des pauvres et parfois dans les communautés d'hommes. Il était d'une grande sévérité sur ce point avec ses sœurs et, sans blâmer les saints qui, sous l'inspiration de Dieu, avaient agi autrement, il ne voulait pas qu'on les imitât. Parlant de S. Benoît Labre, par exemple, il était d'avis qu'en ces sortes d'abjections, il fallait avoir égard, avant tout, à la charité commune, et ne jamais incommoder les autres.

Voici comment il s'en explique dans son *Traité de la politesse*, écrit pour ses filles, aucun menu détail ne lui paraît insignifiant et ce qu'il enseignait il le pratiquait lui-même : « Mes chères Filles, si vous habitiez le désert et que quelqu'une de vous eût envie de marcher sur les traces de ce grand Hilarion et de tant d'autres qui, pensant que la propreté n'est pas indispensable dans un cilice, ne changeaient de vêtements que lorsqu'ils tombaient en ruine, et laissaient à la pluie du Ciel le soin d'approprier leur personne et que vous voulussiez suivre les exemples de ce héros de la pauvreté et de la pénitence, S. Benoît

Labre, couvert de lambeaux, dévoré par des légions d'insectes, nous nous garderions d'arrêter votre zèle et de vous priver du mérite d'un si généreux sacrifice de toutes les délicatesses du siècle. Si l'on n'avait même toujours un peu à compter avec les usages du temps où l'on vit, où l'amour du bien-être est regardé comme une vertu première, nous ne trouverions pas mauvais que vous imitassiez ces saints religieux dont il est parlé dans la vie des pères du désert, qui ne se lavaient ni les pieds, ni les mains, ni le visage. Jadis on s'édifiait avec raison de ces triomphes de l'âme sur le corps, de la foi sur la sagesse terrestre, de la mortification sur une vaine délicatesse, et on les admirait surtout dans un sexe si naturellement porté à la vanité des habits et du visage. Aujourd'hui, on crierait à la barbarie et au scandale, et peut-être plusieurs bonnes vocations seraient-elles arrêtées par là. D'ailleurs, une certaine délicatesse, une fois surmontée, la négligence et la paresse trouveraient leur compte à ce régime. Les mendiants ne sont pas toujours saints, parce qu'ils sont entièrement crasseux ; beaucoup de saints, au contraire, ont été attentifs à la netteté du corps, comme symbole de la pureté de l'âme, et parce que le corps de l'homme est le tabernacle où repose à chaque communion le Très-Saint-Sacrement. Il convient donc de tenir son visage suffisamment propre, de nettoyer de temps en temps ses dents, d'avoir les mains nettes, d'enlever le cercle bleuâtre qui se forme sous les ongles, de tenir ceux-ci courts, de se raser exactement la tête, de se laver les pieds aussi souvent qu'il est nécessaire ; que vos habits soient pauvres, mais qu'ils soient exactement raccommodés ; n'y souffrez ni taches, ni déchirures, ni amas de

crasse. Assujettissez-vous aux recommandations qui vous sont faites de mettre à mort toute la population indiscrète qui trouble votre sommeil. Si ces impitoyables insectes se restreignaient à immoler en secret la victime mortifiée qui s'abandonnerait à leurs morsures, chaque sœur pourrait satisfaire à part son attrait pour la pénitenee ; mais, ils font des sorties sur les terres voisines et, soit dans les cellules, soit dans les vêtementsils, doivent être poursuivis avec rigueur. Je vous le répète, mes sœurs, soyons Victimes, mais n'ayons pas la dévotion de rendre les autres victimes. »

Voilà les préceptes du P. Jean, et il en exigeait l'application. Un jour, allant confesser la mère Prieure gravement malade, il trouva un tablier qui était hors de sa place, il le ramassa avec le bout de la canne qui l'aidait à marcher dans ses vieux jours et, le présentant à la mère Sous-Prieure qui l'accompagnait, il lui demanda de le faire porter pendant quelques jours à la délinquante sur les épaules, ce qui fut fait.

XI. — Nous ne pouvons oublier une vertu naturelle qui brillait d'un vif éclat chez le P. Jean, mais que son esprit de charité et d'humilité rendait vraiment surnaturelle : C'était un aimable homme ; on ne pouvait le fréquenter sans l'aimer. Sa grande taille parfaitement bien prise, sa belle figure, ses traits si réguliers, sa conversation surtout, ses belles manières, lui gagnaient de suite tous les cœurs. Le fond de sa conversation était toujours sérieux, jamais de plaisanteries, jamais un mot contre la charité, ni un mot qui pût blesser la modestie la plus ombrageuse. Mais c'était un délicieux conteur, un homme

d'esprit, émaillant ses paroles de saillies qui forçaient le sourire comme on a pu s'en convaincre en maints endroits de ce livre. A Moulins, où il rencontrait de si bons juges, on raffolait de lui. Il y avait à la table de l'évêque une réunion de prêtres ayant tous plus d'esprit les uns que les autres, Mgr Gibert, grand-vicaire, l'homme le plus spirituel qu'on put voir, Mgr de Conny, parfait gentilhomme, Mgr de Dreux-Brézé, les dépassant tous par ses grandes manières et sa gracieuse bonté. Tous appréciaient également le P. Jean, les égalant par sa naissance, son éducation, son instruction et son esprit si sémillant. Il semblait là dans son centre ; puis, descendant chez les petits selon le monde, c'était encore le même homme par la grande facilité qu'il avait de se faire tout à tous, ce nouveau milieu paraissait le sien, il ne semblait pas s'apercevoir de la différence.

Il était impassible en face des gens mal élevés, ne montrant aucune émotion des injures. C'était en 1870, après la chute de l'empire, le 28 novembre, au moment où on fusillait les passants dans les rues de Marseille. Le Père était au confessionnal des religieuses à la sacristie, un violent coup de sonnette se fait entendre de la porte. Un homme, d'une taille gigantesque, s'élance vers le logement des religieux. La concierge surprise le poursuit : « Monsieur, que demandez-vous ? — Je veux, répond-il d'un ton de maître, je veux le P. Jean. — Mon ami, le Père est occupé dans ce moment, vous ne pouvez le voir. — Je le veux, crie-t-il d'un ton menaçant et en dégaînant une canne à épée ; je le veux, je le veux, et si je ne suffis pas à le faire venir, j'ai sous les mains cinquante hommes qui le prendront par force. Le Père, entendant ces bruyants éclats de voix qui

retentissaient dans sa petite maison, sort de son confessionnal. « Que demandez-vous ? — Je veux que vous baptisiez mon enfant. — Mais, je ne puis le faire, cela regarde M. le curé. — Il n'y a pas de curé qui tienne, répond le bonhomme, si vous ne baptisez pas mon enfant, il ne sera pas baptisé. — Quel métier faites-vous, lui demanda le Père ? — Je suis menuisier, nous le sommes de père en fils dans ma famille depuis quatre cents ans. — Alors, mon bon ami, vous savez ce que c'est qu'un apprenti. Eh bien ! le maître, c'est M. le Curé, je ne suis que son apprenti. — Vous apprenti ! s'écria le menuisier en s'exaspérant, vous apprenti ! je vous connais, moi, et je vous estime, vous êtes le P. Jean, le plus grand homme du monde. » Il n'y avait plus moyen de faire entendre raison à cet homme dont la tête avait été toute bouleversée par la politique et un coup de vin, racontait le bon Père. Il essaya d'un nouvel argument . « Vous voyez bien qu'il n'y a pas de fonts-baptismaux dans notre église, il n'y en a qu'à la paroisse. — Eh ! qu'importe, répond ce bizarre personnage qui avait conservé, parait-il, quelque reste de son catéchisme ; un peu d'eau suffit, Jean-Baptiste n'en employait pas plus. » Pour se débarrasser de ce forcené, de sa canne à épée et de ses cris, le plus court était de se rendre et le Père lui donna un mot de billet pour demander la permission à M. le Curé, lui recommandant de se hâter, ses infirmités ne lui permettant pas de rentrer trop tard. « N'ayez peur de rien, répond le bonhomme, je vous porterai sur mes épaules. » Le baptême du petit se fit très-convenablement, le menuisier tint sa parole de ne point parler fort dans l'église. « Je crains, ajoute le Père dans son journal, que, si l'enfant vient à mourir, il ne

me vienne encore chercher, son épée à la main, pour faire l'enterrement. » Nous ne savons ce que le père et l'enfant sont devenus depuis.

Dans une autre circonstance, il ne s'en tira pas à si bon marché, mais, en revanche sa douceur et son égalité d'âme parurent dans tout leur éclat. L'oncle d'une jeune personne, qui voulait entrer chez les Victimes, l'agonisa d'injures. « — Je vous maudis, s'écriait ce forcené. Et moi, je vous bénis, répondit le Père. » C'était l'heure de la bénédiction et toutes les personnes qui entraient à la chapelle s'arrêtaient dans l'admiration, en voyan tle Père impassible, dans le calme le plus parfait, comme s'il se fut agi d'un autre. A la fin, cet emporté, à bout de cris, le menaça de sa canne qu'il brandissait devant son visage, oubliant, comme le Père l'oubliait lui-même, que ce saint religieux avait jadis et longtemps porté l'épée. Le moment de la bénédiction étant arrivé, le P. Jean entra dans la chapelle, l'assurant qu'il allait bien prier pour lui, ce qui désarma enfin ce grossier personnage.

Quelquefois, il s'en tirait par une de ces saillies dont il avait le secret. Les parents d'une sœur voulaient voir leur fille, et, sur le refus de la portière, parce que les religieuses faisaient alors leur retraite annuelle, ils espérèrent gagner plus facilement le P. Jean. Celui-ci tint bon, et, comme les parents commençaient à s'échauffer : « Que voulez-vous, dit-il, il y a huit jours que les sœurs sont parties pour le Paradis, et elles n'en reviendront que ce soir. Il n'y a pas de wagons qui aillent en Paradis et je ne puis aller la chercher. » Cette réponse calma les parents qui revinrent quelques jours après, quoiqu'ils demeurassent fort loin.

Il n'était pas toujours aussi heureux. Une jeune personne était entrée dans un monastère malgré ses parents. Le Père n'était pour rien dans cette vocation, il n'avait pas même été consulté, mais il avait des rapports avec ce couvent et la mère de la postulante voulait se servir de lui pour la faire sortir. Il ne pouvait accepter ce rôle odieux et s'efforça de calmer cette mère. Mais celle-ci, au paroxysme de la douleur, lui fit la scène la plus violente sur le perron, en face des fenêtres de tout le quartier, qui s'ouvraient en entendant ces cris. Elle finit par lui dire, en lui montrant le cœur brodé en rouge, qu'il portait sur sa poitrine : « Je tordrai le cou à cette petite ; pour vous, ce n'est pas un cœur que vous avez dans la poitrine, mais un crapaud. » La pauvre enfant, qui était mineure, dut sortir de son couvent ; mais le Père, qui savait la maxime : *Vince in bono malum (1)*, toucha tellement le cœur de cette dame, qu'elle le prit pour confesseur, et ne l'abandonna que lorsque ses infirmités et la longue distance ne lui permirent plus le trajet.

Il avait l'égalité d'humeur en grande estime et comme il la pratiquait en perfection, il voulait qu'elle brillât dans les autres. Il disait un jour à ses sœurs : « Voulez-vous recevoir une nouvelle prétendante ? Elle est extrêmement aimable et gentille, vous en serez satisfaites, au point de la porter dans la paume de la main. — Nous la recevrons à l'instant même, mon Père, répondit la Révérende Mère. — Elle s'appelle, répliqua-t-il : *Égalité d'humeur* ; je suis sûr qu'elle vous édifiera beaucoup et fera un grand bien dans la communauté. Elle s'accommodera de tout, de ce qui fait peine comme de ce qui fait plaisir ; dans

(1) Rom., XII, 21.

le chaud comme dans le froid, elle bénira Dieu; si la Mère la gronde, elle s'en réjouira dans la pensée qu'ainsi on la rendra bonne et sainte. Quand vous la connaîtrez, vous voudrez toutes lui ressembler et avoir son nom. En ce cas, pour ne pas confondre les sœurs les unes des autres, on pourrait ajouter un numéro après le nom : Ma sœur Marie Égalité d'humeur 1, et ainsi de suite. » En entendant ce discours, les sœurs souriaient et toutes voulaient avoir l'égalité d'humeur, qui rend la vie si douce en communauté pour soi et pour les autres.

Bien des personnes de haut rang auraient voulu l'inviter quelquefois à leur table, tant ses belles manières jointes à une si grande sainteté le faisaient aimer et vénérer de tous; mais, le P. Jean n'acceptait jamais. Nous ne connaissons que deux exceptions : une fois, en mission à Nimes, croyant dîner chez M. de Cabrières, son grand ami, par une innocente supercherie, il se trouva avec toute sa respectable famille. La seconde fois, ce fut de propos délibéré, mais l'exception en valait bien la peine. Le vénérable M. Chuit, qui l'aimait tant, avait l'heureuse chance d'avoir M. Louis Veuillot à dîner. M. Chuit était le beau-père de M. Dumont, sénateur inamovible et fervent catholique, chacun le sait. Une voiture vint chercher le Père, alors déjà fort infirme; écoutons-le raconter lui-même cette délicieuse entrevue et son jugement si exact et si vrai sur M. Veuillot : « Il est laid, pas de mine. Il parle comme il écrit, mais doucement, posément, il est poli et réservé dans la discussion, avec une franchise et une netteté de foi remarquables. Il a eu le dessus incomparablement pour la raison, le fond, la forme, la politesse. Attaqué sur sa malice, il a laissé

l'adversaire dire des malices, sans en dire lui-même. Simple, candide comme un enfant et vraiment bonhomme. On le connaît de suite et on est avec lui comme si on l'avait toujours connu. Je l'embrasse en arrivant et il m'embrasse en partant. C'est non-seulement un homme d'esprit, mais encore une âme d'élite. Les gens de sa trempe sont bons à voir; ils réchauffent le cœur. J'ai regretté qu'un discuteur ait pris et gardé la parole, sans presque jamais la lui laisser. Je suis reconnaissant à M. Chuit, de me l'avoir fait connaître. » Ce que le Père ne dit pas, c'est l'effet qu'il produisit lui-même sur Veuillot, si habile à juger les hommes, mais nous savons par un autre des invités que cet effet fut excellent.

Nous aurions encore bien d'autres faits à raconter de ce genre, qu'il nous suffise de rapporter le jugement sommaire de son bon ami, Mgr de Conny : « C'était un *saint,* fort *gai* et fort *aimable.* » Ces trois mots si courts nous donnent la photographie exacte du P. Jean.

A. M. P. I.

CHAPITRE XV

Les écrits du R. P. Jean.

I. Ses écrits en général. — II. Les Constitutions des Victimes. — III. Le Coutumier des Victimes. — IV. Explication des Règles et des Constitutions. — V. De la direction des Religieuses. — VI. Traduction de Bourgoin. — VII. Correspondance avec la Prieure. — VIII. La politesse religieuse. — IX. Opuscules divers.

UNE vie nouvelle, comme il l'avait toujours désirée, commença pour le R. P. Jean avec la fin de ses missions, vie toute de charité pour le prochain dont il se regardait comme l'esclave, vie tout intérieure pour lui, partagée par la prière, la pénitence, le recueillement et l'étude, car, de cette époque surtout, datent ses innombrables écrits continués à peu près jusqu'en 1877, où les accablements de sa maladie ne lui permirent plus d'écrire, pas plus que de prêcher et de confesser hors de son couvent.

I. — Sa mission principale, nous l'avons vu, était d'asseoir définitivement la fondation des religieuses Victimes du Sacré-Cœur. Les premières religieuses avaient apporté leur dévouement absolu, leur grand désir de se sanctifier, mais aucune n'était capable de tracer des Règles et des Constitutions, qui formassent les lois du présent et de l'avenir surtout, alors que les premières sœurs auraient disparu successivement. Nous l'avons souvent entendu dire au P. Jean lui-

même : Les grands ordres ont été fondés par des saints directement inspirés par Dieu : aujourd'hui, notre siècle a créé des besoins spéciaux, des maladies morales, physiques et intellectuelles, d'un genre particulier. Dieu suscite des hommes pour parer à ces besoins nouveaux : ils n'ont pas l'inspiration directe des saints d'autrefois, mais, en se laissant conduire par les évènements naturels. Dieu, se sert de leur bonne volonté pour fonder une multitude de petites sociétés religieuses qui ont toutes leur utilité à côté des grands ordres. Ces petites congrégations ont ordinairement pour but, dans notre siècle, les soins hospitaliers et la diffusion de l'enseignement chrétien ; la vocation des Victimes est de faire fructifier, par la prière et la pénitence, ces deux fins principales des instituts modernes. C'est donc une vocation incompréhensible pour l'esprit de naturalisme de notre siècle ; pleine de mérites et de succès aux yeux de la foi. L'établissement, ou plutôt la consolidation des religieuses Victimes, fut l'affaire principale de toute la vie du P. Jean. Aucun de ses travaux du dehors ne put la lui faire perdre de vue, bien au contraire, chaque mission le mettait en contact direct avec des couvents de tous ordres, avec les religieuses cloîtrées, comme avec celles adonnées au ministère extérieur ; il revenait chaque fois avec une abondante provision de renseignements, d'observations personnelles prises sur le vif, dans la direction intime de tant de centaines de religieuses, entraînées à la confiance la plus absolue par leur zélé prédicateur. Qu'on nous permette de concrétiser notre pensée par une formule de l'école : les Constitutions des Victimes ne furent pas écrites *à priori*, c'est-à-dire qu'elles ne furent pas le produit

d'une intelligence très-heureusement douée, elles ne sortirent pas tout d'une pièce de son cerveau ; elles furent faites *à posteriori*, fruit d'une expérience de la vie religieuse, comme peu de prêtres l'ont jamais peut-être autant possédée. Ainsi s'expliquent tant de prédications, tant de carêmes, tant de missions prêchées en tous lieux, mais principalement dans les monastères ; Dieu le permettait pour l'instruction de son serviteur et l'accomplissement de sa mission principale de fondateur d'un institut religieux.

II. — Par ordre de Mgr de Mazenod et de M. Tempier, le P. Jean, se mit à ce travail dès 1854, en l'année bénie de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Il alla bien lentement, s'entourant de toutes les précautions capables d'assurer la perfection de son œuvre. Avant de commencer, il faisait de longues prières, puis se livrait, selon son usage, à toutes sortes de pénitences, il faisait prier ses religieuses en même temps. Après ces préparations renouvelées toutes les fois qu'il se remettait au travail, agenouillé devant son bureau, il écrivait selon l'inspiration du Saint-Esprit ; c'était les Constitutions des Victimes qu'il faisait. Dieu le lui fit comprendre en l'accablant des plus dures épreuves, pendant les deux années réservées à ce travail. Quelles furent ces épreuves ? Nous l'ignorons, elles furent si terribles qu'on a cru plus prudent de les taire ; nous dirons seulement que, loin de nuire à ces Règles, elles contribuèrent sans doute à leur donner toute la perfection possible.

Le point de départ du P. Jean fut d'accepter tout d'abord ce qu'un long usage avait déjà fixé

dans la communauté, en le régularisant et l'amendant sans le changer. La Mère Marie Victime, la fondatrice, a très-bien raconté ce premier acte des Constitutions : « Dieu dépose d'abord dans l'âme des religieuses qui forment le noyau, une pieuse pensée, sorte de germe dont l'Institut ne sera que le développement. Quelques règles s'établissent bientôt par une sorte de nécessité, suivant les besoins et les circonstances, pour régulariser les mouvements de la communauté naissante et la diriger vers sa fin. A mesure que la famille s'accroît et que le besoin de se régler sur un plus grand nombre se fait sentir, les prescriptions deviennent plus nombreuses, plus détaillées, plus précises. L'expérience sanctionne les unes, abandonne les autres et il se forme ainsi peu à peu, par une action d'autant plus sûre qu'elle est plus lente, et plus par la pratique que par l'écriture, un ensemble d'usages, de règles qui mettent un certain ordre dans la vie commune, et donnent à la maison une première apparence religieuse. Il se produit ainsi quelque chose d'incertain et d'incomplet, réclamant impérieusement une main qui, avec l'aide de Dieu, ramasse ces règles éparses, retranchant ce qui est hors de propos ou inutile, ajoute ce qui manque, mette de l'ordre et de la clarté dans l'ensemble et produise enfin un code de vie religieuse en rapport avec la fin de l'Institut. C'est alors que les Constitutions peuvent être présentées à l'approbation des supérieurs, pour qu'ils les vérifient, les revêtent de leur autorité et les déclarent en vigueur. »

Cette main choisie de Dieu fut celle du P. Jean. A une profonde science théologique constamment entretenue par l'étude, il joignait la connaissance la plus parfaite du cœur humain, ayant traversé

successivement les genres de vie les plus différents. Homme du monde et de bonne société, prêtre séculier, religieux, prédicateur, directeur d'un grand nombre d'âmes et surtout de religieuses, très-avancé dans les voies de la spiritualité, sans aucun genre de mysticisme, doué d'un grand jugement, avec une certaine tournure d'esprit qui le portait plutôt au naturalisme et au positivisme pris dans le bon sens, admettant le surnaturel, comme le demandait sa foi vive, mais, l'admettant rarement dans la pratique, comme le lui apprenait sa grande expérience, jamais il ne s'était laissé séduire par aucune de ces illusions communes aux femmes. On ne peut nier que ce ne fut un type à part, d'une grande originalité si on veut ; mais, chose vraiment remarquable et remarquée de tous ceux qu'il a dirigés : l'excentrique, l'extraordinaire de son genre de vertu était pour lui seul, avec les autres c'était le directeur le plus uni, le moins exagéré qu'on pût voir. On jugera de l'exactitude de ce portrait par l'analyse de ses Constitutions, qui n'ont rien que de très-simple, de très-ordinaire, mais portent d'un bout à l'autre la marque de son grand jugement et de sa connaissance profonde de la vie religieuse.

Nous avons vu ses préparations avant d'écrire, son profond respect en écrivant toujours à genoux ; c'était sa préparation surnaturelle, la prière et la pénitence ; puis, il rentrait de suite dans la voie commune, en s'entendant d'abord avec les plus anciennes et les principales religieuses députées à cet effet. Il s'appliquait à reproduire aussi parfaitement que possible l'esprit primitif des Victimes, développé et réglé successivement par l'expérience et le temps, y ajoutant, avec leur agrément, tout ce

qu'il avait recueilli de plus précieux dans les autres communautés religieuses. « Chaque point, écrit la Mère Marie Victime du Sacré-Cœur, était discuté avec le plus grand soin, longuement, si c'était nécessaire ; nous retardions souvent la décision pour réfléchir et prier. Nous disions toutes nos pensées de part et d'autre, avec la plus grande liberté, et parfois avec chaleur notre bon Père exigeait qu'il en fut ainsi. Nos yeux se mouillent de douces larmes, au souvenir de ces séances si fructueuses, où l'humilité, la bonté et la fermeté de notre excellent Père, écoutait tout de la part de son indigne servante, accordant ceci, refusant cela, selon que le bien de notre maison le demandait. »

Dans le but de faciliter un jour l'approbation par le Saint-Siège, le P. Jean choisit la Règle de S. Augustin ; ce fut l'avis de Mgr de Mazenod, c'est la plus ancienne des Règles toute remplie de la charité la plus suave, et qui, se bornant à prescrire d'une manière générale la pratique des vertus chrétiennes et religieuses, laissait le champ libre pour exprimer dans les Constitutions l'esprit et l'usage des Victimes.

Tout étant ainsi préparé par la prière, la pénitence et la discussion, le P. Jean écrivit ce code de vie religieuse, un des plus parfaits et des plus sagement pondérés qui existent. Une préface expose la doctrine du sacrifice, qui est la fin principale des Victimes. Les Constitutions, proprement dites, sont divisées en trois parties, chacune précédée d'un préambule, où sont déposés les motifs qui engagent à pratiquer les articles qui vont être détaillés. Laissons encore parler la Mère Prieure, qui, après le P. Jean, eut une si grande part à la rédaction de

ces Constitutions, nul ne peut mieux les analyser qu'elle-même.

« La première partie contient dix-neuf Constitutions, qui marquent nos obligations de Victimes dans la voie de sacrifice. Elles expliquent, avec ordre, science et netteté, ce que nos sentiments intérieurs n'avaient su qu'ébaucher dans nos premiers essais, sans cette sûreté indispensable de doctrine. Tout s'appuie sur les principes de la théologie et se trouve en harmonie, comme n'auraient pu faire des femmes, avec la doctrine de l'Église.

« La deuxième partie est composée de vingt-neuf Constitutions sur la vie régulière, et trace les obligations que nous avons à remplir comme religieuses.

« La mortification reste ce qu'elle était dès le début, ni augmentée ni diminuée. Le changement le plus considérable, c'est la suppression des vœux temporaires de cinq ans avant les vœux perpétuels. L'expérience avait démontré le fâcheux de cette Règle qui faisait tant souffrir les bonnes religieuses, en les privant du bonheur de se consacrer à Dieu, et à perpétuité, dès leur jeunesse. D'ailleurs, aucune communauté cloîtrée ne connaissait ces vœux temporaires. On les conçoit dans les communautés d'hommes; un prêtre qui abandonne son Institut demeure toujours prêtre, il trouve à exercer son ministère, et le monde est peu sévère pour ces inconstances qui n'entraînent presque plus aucun déshonneur. Il n'en est pas de même pour les Vierges du Seigneur; après un long noviciat et cinq années de vœux temporaires, lorsqu'elles sont devenues inhabiles à se créer des ressources, souvent sans familles, ou oubliées par elles, quelle figure feront-elles dans le monde? A quels dangers n'y

seront-elles pas exposées? Quelle mauvaise édification n'y causeront-elles pas souvent? Aura-t-on même toujours le courage de les rejeter dans le siècle, alors qu'elles auront été les épouses de Jésus-Christ, au risque de faire accuser la communauté de dureté? Il faudra alors les garder sans vocation, sans les admettre aux vœux perpétuels, comme des membres séparés du corps, précisément parce qu'on a été trop facile à les admettre à des vœux qui n'étaient qu'une sorte de continuation du noviciat. Il vaut bien mieux leur faire faire deux années de probation bien suffisantes pour les admettre à la profession définitive. » On voit, dans le détail de tous ces motifs, la sagesse profonde du P. Jean, qui avait trouvé les vœux temporaires existant à son arrivée à Marseille en 1850, mais qui en avait promptement saisi les inconvénients (1).

« La troisième partie comprend dix-neuf Constitutions et traite du gouvernement de la maison, en se rapprochant le plus possible des usages des autres communautés cloîtrées qui ont pour eux la sanction d'une expérience plusieurs fois séculaires.

Ce travail, terminé en deux années, fut lu et expliqué à plusieurs reprises aux sœurs du chapitre et même à celles du noviciat ; toutes furent invitées à donner leur opinion, et l'impression ayant été généralement très-bonne parmi ces religieuses toutes ani-

(1) Au concile du Vatican, le 15e schema, relatif aux religieuses, veut qu'on les éprouve d'abord après leur noviciat par la profession de vœux simples pendant cinq ans, avant de les admettre à la profession solennelle. Mais ce schema n'a pas franchi la commission des *postulats*, il n'a pas été discuté ; par conséquent, il n'a pas été jusqu'à une congrégation générale et n'a pas été promulgué dans une session publique, il n'a donc aucune valeur canonique. Peut-être, s'il avait été examiné, quelque Père du Concile aurait-il défendu la pratique contraire, qui est celle de tous les grands Instituts les plus anciens et les plus approuvés par l'Église.

mées du même esprit, le Père, avant de les mettre définitivement au net, les soumit humblement à l'examen de son saint ami, M. le chanoine Demore, qui remplissait depuis de nombreuses années, auprès des Clarisses, le même rôle que le Père Jean auprès des Victimes. M. Demore n'y trouva rien à redire et se joignit aux sœurs pour remercier Dieu, qui leur avait fait trouver un pareil secours en la personne du bon Père. Les Constitutions furent ainsi heureusement terminées, le 2 février 1856, en la fête de la Purification de Notre-Dame.

Cependant, elles se trouvaient sans autorité canonique, jusqu'à ce que les supérieurs ecclésiastiques les eussent approuvées. Alors commença une longue période d'ajournement, qui venait du caractère de Mgr de Mazenod. Ce bon prélat, alors âgé de 74 ans, était surchargé d'occupations. Outre son diocèse, un des plus petits mais des plus peuplés de France, rempli d'établissements pieux de tous les genres, il était encore supérieur-général d'une congrégation très-nombreuse, répandue sur les deux hémisphères, l'obligeant à une correspondance incessante. Très-laborieux et ayant le travail très-facile, il lui était cependant mal aisé de tenir tête à tant d'affaires, de donner ses audiences, de présider à une multitude de réunions, aux offices de sa cathédrale; bien des choses demeuraient ainsi en souffrance et pour terminer une affaire il fallait souvent user de ruse et saisir le bon moment. Le P. Jean, qui le connaissait parfaitement avec ses petits faibles de vieillard, lui présenta les Règles dans les premiers jours de février 1856, le priant de les faire examiner par un prêtre de son choix et de les sanctionner de son approbation épiscopale. Mgr de Mazenod répon-

dit avec une grâce charmante qu'il ne voulait pas se priver de la satisfaction d'examiner lui-même ces Règles et qu'il ne s'en déchargeait sur personne autre. C'était bien aimable de sa part, mais il était évident que jamais cet examen n'aurait lieu ; ces choses se font à l'instant ou ne se font plus, c'était un ajournement sans limite. Quatre mois après, c'est-à-dire le 4 juin, le Prélat n'avait pas encore ouvert ce cahier enfoui sous le tas de papiers que nous avions l'habitude de voir sur son bureau. Le P. Jean lui fit envisager l'importance pour sa communauté d'avoir des Constitutions approuvées canoniquement, alors, surtout, que Sa Grandeur allait faire une très-longue absence ; à quoi Elle répondit : « C'est une affaire arrêtée, je me réserve le soin de la vérification, mais j'ai toute confiance en vous, dites à vos sœurs de suivre ces Règles, en attendant comme conseil. » Le Père fut bien touché de ces bonnes paroles, mais il en fut aussi bien attristé, prévoyant que ses Constitutions ne seraient jamais examinées. En entrant à son couvent, il rédigea sur les registres de la communauté les détails de cette entrevue, afin qu'il en constât d'une manière plus certaine.

Toute l'année 1856 et l'année 1857 se passèrent dans ces alternatives; le bon Père essayait de temps à autre de relancer le bon Évêque qui vieillissait à vue-d'œil, mais il n'obtenait jamais que la même réponse : « Je veux examiner moi-même, je n'ai pas encore eu le temps. » Les sœurs se mirent donc avec courage à observer scrupuleusement leurs Constitutions. Une heureuse innovation fut apportée tout de suite : chaque année, elles font une retraite, mais bien dérangée pour celles dont les offices ne souffrent point d'interruption, comme la cuisine, l'infirmerie,

etc. Une seconde retraite fut donc établie pour les religieuses qui ne pouvaient suivre convenablement et utilement la première. Une seconde innovation, bien plus grave et bien plus heureuse, fut d'appeler à la profession perpétuelle les sœurs qui n'avaient fait que des vœux temporaires. Le 24 mai 1857, cinq religieuses firent ainsi leurs grands vœux. M. Tempier présida à cette cérémonie; la joie eut été entière si Mgr de Mazenod eût voulu, par un seul mot, approuver les Constitutions, mais sa grande affection pour le P. Jean et pour son couvent lui défendait de se décharger de cet examen sur un autre, alors que M. Tempier, par exemple, l'eût fait si facilement et si promptement en moins de deux heures. Une petite ruse obtint une approbation un peu plus explicite.

Le Père, prévoyant bien que le Prélat ne trouverait jamais le temps de lire ce travail, eut l'idée d'en faire un résumé court et succinct, puis de l'inviter à recevoir la profession de deux religieuses le 15 décembre 1857. D'ordinaire, le bon Évêque consacrait quelques moments aux sœurs après ces sortes de cérémonies, qui avaient le privilège de lui donner une humeur charmante. Son cœur de vieillard s'épanouissait alors au milieu de ses filles et oubliait ses préoccupations incessantes. En effet, après la messe, Monseigneur ayant pris sa petite réfection au coin d'un bon feu, le Père lui présenta son court manuscrit; il le lut avec la plus grande attention. Il s'arrêta à plusieurs articles pour y ajouter à haute voix ses réflexions, et, après avoir tout considéré et pesé, ne trouvant rien à modifier, il demanda une plume, et, sans changer de place, il écrivit son approbation au bas du manuscrit. Peut-être qu'on manque de hardiesse, car, dans les bonnes dispositions où il

était, il aurait lu et approuvé les Constitutions en entier. En somme cependant, elles se trouvaient intégralement dans ce petit écrit, débarrassé seulement des considérations pieuses et des développements que renfermaient les Constitutions complètes. Le grand inconvénient, c'est que désormais on ne pouvait revenir sur cette affaire, qui, en effet, ne put se reprendre avant sa mort. M. Tempier qui était présent et connaissait parfaitement les pensées de son Évêque, assura toujours depuis que, par l'approbation du *Précis*, on devait considérer les Règles et les Constitutions comme définitivement approuvées. La Mère Prieure ajoute dans ses mémoires : « Notre joie eût été bien plus grande, ainsi que celle de notre bon Père, si Monseigneur eut revêtu de son approbation le volume tout entier. Mais il n'est pas de la vocation des Victimes d'éprouver des joies par-faites. »

Les Constitutions ne furent définitivement approuvées que quatorze ans après la mort de Mgr de Mazenod, le 21 juin 1875, par Mgr Place, son second successeur, aujourd'hui cardinal et archevêque de Rennes.

III. — Un second travail, bien plus long et bien plus considérable, occupa les loisirs du vénérable Père pendant quinze ans; ce fut le Coutumier des Religieuses Victimes. Les Règles et les Constitutions ne peuvent tracer que les grandes lignes, elles ne sauraient entrer dans les menus détails. Elles disent ce qu'il faut faire, le Coutumier dit comment il faut le faire. Peu de personnes seraient capables d'un travail si minutieux, moins encore en auraient la patience; la grande vertu du bon Père le soutint dans ce labeur souvent interrompu par d'autres

ministères, toujours repris dès qu'il était libre, au prix de bien des ennuis, mais soutenu par cette pensée qu'il s'était fait le serviteur et comme l'esclave des religieuses Victimes et qu'il leur devait sa peine et son temps. Il s'en était occupé dès 1854, mais avec de nombreuses interruptions nécessitées par ses missions et plus souvent encore par ses infirmités et les autres dérangements continuels de sa vie. Devenu plus malade, ne pouvant plus prêcher hors de Marseille, il se consacra principalement aux écrits qui devaient fixer irrévocablement l'esprit et l'usage des sœurs. En 1864, il s'y adonna avec plus de suite, comme il nous le raconte lui-même.

« Long travail avec la Mère Marie des Anges, Sous-Prieure, la mère Prieure étant malade, pour dresser le Coutumier. Cette affaire, toujours en projet, toujours sentie nécessaire, souvent commencée, bornée jusqu'ici à des expériences et à des recherches de matériaux dans les livres, et à des informations prises dans les communautés, a été sérieusement reprise cet hiver. La préparation des articles s'est faite entre la Révérende Mère Fondatrice, la Mère Marie des Anges et moi. La Mère Prieure, étant souvent malade, ne peut nous donner une coopération bien active, mais elle revoit les articles quand ils sont préparés, puis on les essaye par un commencement d'exécution. La mère Sous-Prieure est douée d'une rare aptitude pour ce genre de travail et je trouve en elle les plus grandes ressources sous le rapport de la solidité du jugement et l'intelligence des choses religieuses. Sa mémoire n'est en défaut pour rien et sa vue est extrêmement nette, pour saisir rapidement ce que tel changement pourra présenter d'inconvénients et d'avantages; son aide me donne

courage pour ce travail long, minutieux et souvent aride. Nous sommes soutenus par le sentiment du bien à faire à la communauté. Les habitudes prises ne laissent pas que d'apporter quelques difficultés à la mise à exécution de plusieurs arrangements religieux; il y a d'abord un peu d'étonnement, puis chacun est content de voir la maison prendre une tournure plus religieuse. »

Ce travail dura quatre ans encore. Le Père s'occupait des plus menus arrangements avec le même zèle qu'il eut mis à approfondir une question de théologie. Il se faisait renseigner par les sœurs officières sur la buanderie, le vestiaire, la cuisine et le reste. « Ce sont, disait-il, avec sa gaîté habituelle, mes professeurs de cuisine, de lessive, du soin des poules, etc., jamais je n'avais été si savant. » L'expérience lui avait appris que les petits points maintiennent le bon ordre, la régularité, l'économie, les habitudes religieuses, la piété même. Il écrivait à ce propos : « Les *riens* sont plus difficiles à régler que les *quelques choses*, et cependant les *riens* ne sont pas des *riens*. » Du reste, il n'y avait pas que des *riens* dans le Coutumier; les observances les plus importantes et les plus relevées, par exemple ce qui touchait au chœur, aux saints mystères, à la sacristie, coudoyaient les fonctions les plus basses aux yeux des gens du monde. Un jour, présidant à une profession religieuse, il fut frappé de l'aspect que présentait le chœur pendant cette cérémonie par l'observation du Coutumier qu'il avait réglé, et il entendit comme une voix qui lui disait au fond de son cœur : « Sois ferme pour le Coutumier ; rocher et douceur. » La confiance qu'il inspirait lui avait permis de puiser à pleines mains dans les coutumes

des autres communautés religieuses, il notait tout, ce qui lui permit de donner une grande perfection à son travail. Ainsi, il écrivait d'Arles :

Ces saintes sœurs m'ont montré leur Coutumier. Dans ce que j'ai vu, les choses sont traitées avec beaucoup plus de détails encore que nous n'en mettons. Tout est prévu jusqu'à la grosseur d'une pointe d'aiguille. C'est l'Œuvre des anciens Visiteurs du temps de M. de Bérulle, de grands docteurs de Sorbonne, de grands saints. Cela m'a rassuré sur la crainte de trop détailler.

Si nous écrivions pour les gens du monde, nous craindrions de faire accuser le P. Jean d'esprit minutieux, s'attachant à de trop petites choses. Mais, les âmes, habituées aux choses de Dieu, savent que la vie religieuse est une vie d'obéissance continuelle, qui saisit celles qui se sont consacrées au Seigneur dans tous les actes de leur existence et que la vocation des Victimes consiste principalement dans cette immolation continuelle de toutes les actions de la journée, sans laisser aucune place à la volonté propre. D'ailleurs, est-il vrai que le monde ne connaisse pas ces petites règles? Qu'on lise les règlements de la vie militaire par exemple, tout y est prévu et réglé comme dans les couvents, jusqu'au nombre des boutons des guêtres ou de la tunique, jusqu'aux moindres mouvements dans les manœuvres, tant l'instinct de la conservation inspire la nécessité de ces petites observances. Que de maisons prospèrent à cause du bon ordre qui y règne, combien de ménages se ruinent pour ne pas connaître ces petits *riens* qui finissent par faire de bien grandes choses. Aussi le P. Jean avait-il l'instinct de ces menus détails que ne dédaignaient pas de très-grands personnages historiques.

« J'ai hâte d'avancer le Coutumier, écrivait-il. Vous savez que je n'ai guère de révélations, mais j'ai eu pendant ma maladie une manifestation si claire de sa nécessité, qu'il me tarde de l'avancer. C'est là qu'est le salut futur de la communauté. Cela gêne un peu, il faut bien se le persuader, mais c'est l'un des meilleurs exercices de l'esprit de sacrifice, préférable à toutes les pénitences du monde. » Et d'Orléans, où il prêchait une retraite ecclésiastique, il écrivait encore :

Après plus de douze ans d'impuissance à faire ce travail du Coutumier, je me sens maintenant aussi porté à m'en occuper qu'à boire ou à manger chaque jour. Jamais, au milieu de ma vie, je ne me suis senti aussi sûrement dans la volonté de Dieu, qu'en faisant cela. Je ne sais ce que Dieu veut encore de moi dans la vie chrétienne, mais, ce dont je ne doute pas, c'est que je dois m'user jusqu'au dernier morceau pour la bonne constitution de la Maison.

Nous trouvons dans ses sentiments de retraite, en 1865, l'importance qu'il attachait à ce travail : « L'infirmité m'est bonne, elle me met dans la vie cachée. Pour la Maison, il était nécessaire que je devinsse infirme, sans cela je n'aurais jamais fait ce pourquoi Dieu m'y a mis. Il est même nécessaire que je reste infirme, car il y a un grand travail à faire. Dieu a tout bien fait, si j'avais été mis plus tôt hors d'état de mener la vie active, j'aurais fait trop tôt le travail de la Maison et l'affaire n'était pas mûre. Maintenant, le moment est venu. La Providence me donne la liberté de tout régler, sans trop de gêne. La Mère Marie des Anges est taillée pour achever ce qui manquait à l'œuvre de sa devancière. Puissions-nous, ô mon Dieu, ne pas manquer à vos desseins! »

Enfin, le R. P. Jean termine ce grand ouvrage le

1er août 1868. Il avait mis onze années à en réunir les matériaux et quatre à les mettre en ordre. Il forme quatre forts volumes in-4°, écrits en entier de sa main. Restaient à faire les tables alphabétiques, permettant de trouver facilement chaque chose, il les termina le 10 novembre de cette même année ; c'est le travail qui lui coûta le plus. La joie des sœurs fut immense en recevant cet ouvrage si longtemps attendu, elles voulaient faire une fête de reconnaissance, le Père s'y opposa. « Oh, voyez-vous, dit-il, nous autres nous ne sommes que de petites gens, alors point d'étalage, point d'éclat, que tout se passe entre Dieu et nous. » Les religieuses durent se contenter d'une petite fête intérieure, c'est-à-dire offrir en silence, le 21 novembre, au moment de la rénovation des vœux, leur reconnaissance au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur pour leur avoir donné un tel père. Désormais, les cérémonies du chœur se firent avec une dignité ravissante, pendant que les plus humbles emplois s'exerçaient avec la plus religieuse ponctualité. Rien n'avait été imposé sans l'agrément des sœurs, mais il avait un tact infini pour leur faire accepter les choses les plus difficiles ; sachant ce qu'il voulait, il suivait sa maxime : être rocher et douceur. Un exemple, entre plusieurs, montrera sa méthode et sa réussite. Le Coutumier prescrivait à chaque sœur le changement annuel de cellule et des autres objets dont elles se servent. Un tirage au sort réglait tout cela. Jusqu'alors les bréviaires avaient été soustraits à cette règle par raison d'économie et de soin. Il y avait là un esprit de propriété, qui lui sembla une imperfection. Voici comment il s'y prit pour amener les sœurs à ce sacrifice. « Mes chères filles, il faut, ainsi qu'à de bonnes enfants, je vienne

vous faire part d'un petit embarras, où je me trouve et dont vous m'aiderez à me tirer. Je mets au net le Coutumier sur le changement annuel des cellules et des objets à l'usage de chaque sœur. Or, je trouve sur mes notes qu'on doit aussi changer les bréviaires. En conférant sur ces notes avec la très-digne Mère, je vis qu'elle avait une difficulté sur ce point, et elle me dit en effet que ce serait peut-être exiger un bien trop grand sacrifice de la part de celles qui ont un bréviaire fort propre, tenu avec beaucoup de soin et qui seraient exposées à recueillir chaque année l'héritage d'une compagne moins soigneuse et dont le livre porterait la trace de son mépris pour les choses terrestres et de son application unique aux choses célestes et peut-être celle de ses doigts vénérables imprimés sur les pages. Elle me fit aussi l'observation que, si tous les bréviaires doivent passer par les mains de ces sœurs toutes célestes, tous aussi en porteraient les conséquences au détriment de la pauvreté.

« Ces raisons m'ont parues bien graves ; cependant, si vous aviez le désir de faire ce beau sacrifice, je ne voudrais pas vous priver de la consolation de l'offrir à Jésus, ni retirer à Jésus la gloire qu'il en recevrait. C'est donc vous, mes chères filles, qui déciderez la chose. Cependant, si vous étiez portées d'étendre aux bréviaires cette loi impitoyable du changement annuel, je prendrais la liberté de supplier celles de mes chères sœurs qui, vivant déjà dans le ciel, ne font pas attention à la manière dont elles traitent le bréviaire, de descendre un peu sur la terre pour ménager ce livre sacré et le transmettre bien soigné à leurs compagnes auxquelles le sort l'attribuerait. Le respect dû à ces vierges pures qui en manient les

feuillets, celui exigé par la sainteté du livre renfermant les saints offices, comme aussi le désir d'éviter des dépenses à la Maison qui est loin d'être riche, demanderaient qu'elles imposâssent cette charge à leur dévotion. Il faudrait aussi que celles qui recevront un bréviaire un peu mûr, à la place d'un bon, fissent avec Jésus le contrat de voir cet accident avec joie et bonne humeur, à l'intérieur comme à l'extérieur.

« Si quelqu'une cependant avait trop de répugnance à ce sacrifice, elle prierait humblement notre digne Mère de faire coudre, sur la couverture du bréviaire à son usage, un écriteau portant ces mots : Ceci est le bréviaire de ma sœur N*** et elle le garderait à perpétuité, sans que nul se permît d'y mettre la main.

« Si quelqu'une se voyait adjuger par le sort, qui est aveugle, un bréviaire dont le caractère fût trop fin pour ses yeux, notre charitable Mère y pourvoirait comme on fait pour les cellules, lorsqu'il y a quelque raison de mettre une sœur autre part que dans la cellule qu'elle a tirée. Il y a, en outre, à excepter les novices qui n'ont pas encore fait profession et qui auraient apporté leur bréviaire, car on le leur laissera tant qu'elles auront le malheur de posséder encore quelque chose, n'ayant pas fait leurs vœux. »

Inutile de dire que la mesure, ainsi présentée, fut acceptée avec un joyeux enthousiasme, et qu'aucune sœur ne voulut avoir son nom écrit sur le plat de son bréviaire ; et c'est ainsi que le P. Jean, homme d'esprit, qui connaissait parfaitement le cœur humain, put mettre tout ce qu'il jugea le plus parfait dans son Coutumier.

La joie du bon Père était bien grande d'avoir terminé heureusement ce long et minurieux travail, qui avait pris tous ses moments libres pendant quatre ans. Nous en trouvons l'expression dans ses sentiments de retraite, à cette date du 10 novembre 1868 : « Grâces soient rendues à Notre-Seigneur, qui m'a permis d'achever, avec l'aide de la bonne Mère Marie des Anges, un travail si long, si minutieux, et j'ose dire si aride et si pénible par la multiplicité des détails, dont beaucoup pourraient paraître insignifiants par eux-mêmes, mais qui ont leur utilité, et j'ajoute leur nécessité dans l'ensemble, afin que les rouages de la co munauté s'engrènent les uns dans les autres, et que tout se fasse avec ordre, sans hésitation et dans un esprit religieux. C'était là mon travail essentiel, celui pour lequel Dieu m'a amené ici. »

IV. — Le P. Jean, après avoir donné la règle de S. Augustin et composé les Constitutions et le Coutumier, ne croit pas avoir accompli sa tâche. Simultanément, il fit une explication de la Règle et des Constitutions. Le 27 août 1865, il écrivait aux sœurs, car il ne les voyait presque jamais au parloir, si ce n'était pour les plus graves nécessités. « Mes chères filles, vous m'avez souhaité l'autre jour la Saint-Louis, fête de mon Patron, je vous souhaite celle de S. Augustin, afin que demain il vous accorde son aimable protection. Vous avez accompagné vos souhaits d'un beau bouquet et d'un cadeau, je veux imiter votre exemple et vous offrir cette humble *explication de la sainte règle* de notre bienheureux père S. Augustin, que j'aurai la consolation de terminer demain, jour de sa fête. Puisse ce petit travail

vous être agréable, mes excellentes filles, et faire du bien à vos âmes, en vous aidant à pratiquer cette pieuse et excellente règle, sous laquelle vous avez fait profession. Avec l'aide de vos bonnes prières, je vais commencer, sans retard, l'explication des Constitutions. Ce travail se joindra à celui du Coutumier, qui est très-avancé, et vous aurez ainsi tous vos petits écrits en ordre. » Il ne devait pas finir ce travail, la maladie l'arrêta après l'explication de la première partie.

A dater de cette année 1865, presque tous les dimanches, c'est-à-dire toutes les fois que la solennité ne demandait pas un autre sujet, il lisait un passage de l'explication *des Règles,* et plus tard *des Constitutions,* en les commentant. La Mère Marie des Anges, la nouvelle Prieure, après la Mère fondatrice, avait chargé une de ses sœurs, douée d'une prodigieuse mémoire, de prendre des notes et de rédiger ensuite toute l'instruction du Père ; lui-même eut la complaisance de revoir et de corriger ce travail qui forme plusieurs volumes, de sorte que la communauté possède sa Règle de S. Augustin, ses Constitutions, admirablement composées par le vénérable Père, son Coutumier, l'explication de la Règle et d'une partie des Constitutions, et de plus le commentaire de cette explication, véritables trésors que les autres sociétés peuvent leur envier. Ce dernier travail fut terminé le 8 juin 1866, au beau jour de la fête du Sacré-Cœur ; il en écrivit la conclusion le 24 juin, jour de S. Jean-Baptiste !

Rien de touchant comme la reconnaissance expansive de ces bonnes religieuses Victimes. Tous les écrits de cette communauté expriment cette joie en

des termes pleins d'enthousiasme. Elles comprennent la valeur de ce trésor, elles y trouvent un précieux aliment pour leur piété et une espérance bien fondée, que jamais leur monastère ne déclinera de sa ferveur.

V. — Un autre travail, qui s'adressait indirectement à ses sœurs, directement aux directeurs de toutes les communautés, et le seul qu'il ait fait imprimer, donna beaucoup de chagrin à ce bon Père, par la discussion violente qu'il souleva dans une certaine presse religieuse. Il apporta, dans cet ouvrage, une incontestable expérience, une grande connaissance de la matière, et onze évêques lui donnèrent l'approbation la plus explicite, ce qui nous permet d'exposer simplement la question sous l'égide de ces docteurs de la foi.

Dans les Constitutions des anciens ordres religieux d'hommes et de femmes, *le rendement de conscience* aux supérieurs, à des époques déterminées, est prescrit comme un point de règle, notamment dans les Constitutions des Jésuites, comme tout le monde peut le voir dans le célèbre *Traité de la perfection chrétienne* de Rodriguez, dans celles des Clarisses de Ste Colette, des Visitandines éditées par S. François de Sales et Ste Jeanne de Chantal, dans celles des Ursulines, etc., toutes approuvées par les Souverains-Pontifes.

Mais, dans ces dernières années, la Sacrée-Congrégation des Évêques et des Réguliers a effacé ce rendement de conscience de presque toutes les nouvelles Constitutions soumises à son approbation. Nous disons presque toutes, car tantôt elle a modifié la formule de ses *animadversions,* tantôt a purement

biffé cette Règle et tantôt, au contraire, semble l'avoir approuvée en ne la réprouvant pas. Le P. Jean en cite deux exemples plus récents que tous les autres : le rendement de conscience a été supprimé dans les Constitutions des Pères du Sacré-Cœur d'Issoudun, il a été maintenu dans celles du Sacré-Cœur de Jésus Enfant, examinées cependant avec un très-grand soin, puisqu'elles ont subi quatorze corrections. Le P. Ballerini, le célèbre professeur du collège romain et consulteur de la Sacrée-Congrégation des Évêques et Réguliers, dans ses notes sur la *Théologie morale* de Gury, s'est emparé de cette thèse, et, dans un style plaisantin qui n'est pas dans nos habitudes françaises, il a *ridiculisé,* qu'on nous pardonne ce mot, les pauvres supérieures des communautés de femmes qui reçoivent, comme des Mères, les confidences de leurs filles spirituelles. Hâtons-nous d'ajouter que, dans la nouvelle édition de Gury, publiée par le P. Dumax, confrère du P. Ballerini, ces quatre pages ont disparu.

Le P. Jean, avec son immense expérience de la vie religieuse, soutint la thèse contraire dans un petit opuscule in-32 de 228 pages, plein de science et d'autorité, intitulé : *De la direction des religieuses par leurs supérieures et des difficultés dont elle a été l'objet;* Paris, chez Poussielgue frères, 1877.

Dix évêques du plus grand renom par leur doctrine, approuvèrent cet opuscule de la manière la plus explicite. Ce furent :

NN. SS.

Place, de Marseille, l'Ordinaire du P. Jean ;
Forcade, archevêque d'Aix, son métropolitain ;
Pichenot, archevêque de Chambéry ;

Colet, archevêque de Tours ;
Rivet, évêque de Dijon ;
Mermillod, alors évêque d'Hébron, aujourd'hui de Lausanne et Genève ;
Dom Nouvel, évêque de Quimper ;
De Ladoue, évêque de Nevers ;
Terris, évêque de Fréjus ;
Gay, évêque d'Anthédon, si célèbre par sa doctrine dans les choses de la vie religieuse.

Depuis que le P. Jean fit imprimer ces lettres si élogieuses en 1877, il reçut encore celle de l'illustre cardinal de Poitiers, Mgr Pie, à la date du 30 janvier 1879.

A ces noms, il faudrait ajouter ceux d'un grand nombre de théologiens séculiers et réguliers, dont nous avons les longues lettres laudatives et motivées sous les yeux. Mais le P. Jean a conquis une approbation qui nous semble plus considérable encore et que sa prudence lui a fait passer sous silence. Aujourd'hui que ce saint et savant Prélat est mort, nous ne sommes plus tenus à la même discrétion. Mgr di Lucca, consulteur de la Sacrée-Congrégation des Évêques et Réguliers, spécialement chargé des affaires de France, et que nous avons eu le bonheur de compter parmi nos meilleurs amis, avait concouru à la correction des Constitutions des nouveaux Ordres français, plus directement que le P. Ballerini. Il fit cependant assurer le P. Jean, par l'entremise de Mgr Guiol, recteur de la faculté de Lyon, que sa thèse était conforme à la pensée de la Sacrée-Congrégation. Un autre consulteur de la même Sacrée Congrégation, écrivait lui-même de Rome, le 4 février 1880, à un ami du P. Jean :

Son petit livre de la *Direction des religieuses* est aussi excellent que lui, et il faut, ou bien n'avoir aucune expérience des âmes, ou ne pas comprendre le cœur humain, pour y trouver à redire.

Nous avons une autre lettre d'un consulteur de la même sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers, à Mgr Guiol, recteur de l'Université à Lyon :

Rome, le 26 avril 1878.

J'ai lu et examiné ce livre avec la plus grande attention. C'est un petit trésor de sagesse et de bon sens, que je voudrais voir se répandre partout où besoin en est. J'ai été confesseur ordinaire et extraordinaire, durant plusieurs années dans une quinzaine de communautés de divers instituts, et je pourrais confirmer, de ma petite expérience, la justesse des réflexions du P. Jean. A mon avis, cet excellent Père devrait multiplier les éditions de son bien excellent petit livre, sans scrupule. Les nombreuses approbations épiscopales dont il a été honoré, suffisant amplement, il perfectionnera lui-même sa rédaction, s'il le juge convenable, autrement elle peut demeurer ce qu'elle est. Je suis heureux d'ajouter que le cardinal X... m'a dit en être bien content, et son autorité ne laisse pas d'avoir son poids, attendu que, depuis bientôt quarante ans, il n'a cessé d'exercer le ministère des communautés religieuses.

Appuyé sur de pareilles autorités, nous résumerons la thèse du P. Jean, en quelques lignes :

Ces décrets, visant inégalement les nouvelles Congrégations, ne sauraient infirmer les Constitutions pontificales, rendues au profit des anciens Ordres. La pratique du rendement de conscience n'est donc pas mauvaise en elle-même, car les Papes n'auraient pu approuver à aucune époque ce qui est foncièrement mauvais et, d'ailleurs, ces Règles ont été écrites par d'illustres saints, comme S. Ignace,

Ste Thérèse, S. François de Sales, Ste Colette, etc. La Sacrée-Congrégation continue même à l'approuver implicitement dans certains Ordres nouveaux, en ne la supprimant pas. D'où vient donc cette différence de jurisprudence de la Sacrée-Congrégation ? De ce qu'il y a aujourd'hui une foule de petites sociétés disséminées par petits groupes de deux ou trois religieuses, dans des milliers de maisons et dont les supérieures ne peuvent offrir les garanties de sagesse et de prudence qu'on trouve dans les supérieures de communautés nombreuses où l'élection appelle au pouvoir les femmes les plus capables et les plus intelligentes. Le P. Jean prouve cette thèse avec une très-grande modération et une grande abondance de preuves et termine en montrant, avec sa longue expérience, les avantages inappréciables de cette direction par les supérieures, formées de longue main à ce ministère, qui ne saurait nuire à celui du confesseur et le facilite au contraire beaucoup.

Qui le croirait ? Oubliant les vénérables approbations qui couvraient de leur autorité la doctrine de ce petit livre, M. l'abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois, l'attaqua avec une grande violence dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques* de juin 1877 et suivants. Le P. Jean répondit comme c'était son droit et avec une grande courtoisie de forme. La Revue morcella son travail dans une suite de numéros, ce qui lui enleva une grande partie de sa valeur, en empêchant d'en voir l'ensemble. M. Richaudeau répondit par un long travail, auquel le P. Jean répliqua encore. La Revue refusa sa réponse et accepta seulement un article de deux pages. M. Richaudeau écrivit encore cinq pages, et la Revue décida que le débat était clos. Malgré

cette conclusion, le livre est resté et si S. E. le Cardinal Franchi ne lui a pas donné son approbation écrite, sa position officielle le lui défendait, nous voyons dans les lettres du P. Jean qu'il en adoptait les conclusions et les mettait lui-même en pratique dans une congrégation de religieuses dont il était le protecteur. M. Richaudeau était donc dans le faux, en accusant le P. Jean d'avoir voulu infirmer les décrets de la Sacrée-Congrégation des Évêques et des Réguliers, tandis qu'il ne faisait qu'expliquer ses décisions, en montrant où étaient les abus qu'elle avait réprouvés, et les avantages qu'elle n'avait pas entendu supprimer. Ce petit ouvrage, le seul qui ait encore été écrit sur ce sujet, conserve donc son actualité et sera lu avec grand profit par tous les supérieurs et directeurs de communautés religieuses.

Il est difficile d'énumérer tous les manuscrits qu'a laissés le P. Jean, plus difficile encore de comprendre comment dans une vie absorbée d'abord par d'innombrables prédications, plus tard par tant de confessions, de directions, de visites, d'affaires de toutes sortes, alternant avec des crises toujours plus intenses de sa maladie, il a pu écrire de quoi pouvoir former plus de soixante ou soixante-dix gros volumes. Il n'y a qu'une explication possible; son infirmité, en le privant fréquemment de sommeil, avait fini par lui donner l'habitude de ne presque plus dormir; rarement il s'assoupissait avant minuit, se laissant absorber par le travail, quand il se portait relativement mieux. « Je ne regrette aucune de mes pénitences, disait-il à un prêtre à la fin de sa vie; mais, si c'était à recommencer, je dormirai davantage. » C'est sans doute à ces longues veilles que nous

devons tant d'écrits, ayant tous le même caractère : la clarté, la sûreté de doctrine, une grande connaissance de la vie intérieure, mais le même défaut, celui d'être trop diffus. Énumérons-les au hasard, sûr d'en oublier un grand nombre, car, depuis sa mort, le temps n'a pas encore suffi à un classement complet.

VI. — Traduction pour ses religieuses des méditations en latin du P. Bourgoin de l'Oratoire, 3 volumes. Nous savons qu'un vénérable évêque a le projet de publier prochainement cet ouvrage.

VII. — Correspondance du vénérable Père avec la Mère fondatrice des Victimes. Quoique demeurant à quelques pas de distance, le P. Jean aimait mieux lui écrire que de la déranger au parloir; presque tous les jours, il lui écrivait pendant ses missions. Il y a là des trésors de spiritualité, presque toujours présentés sous une forme pittoresque qui porte pièce en faisant sourire. Nous en avons donné des fragments nombreux dans les chapitres précédents. 2 volumes.

VIII. — *Politesse religieuse,* petit traité qui fait le pendant de celui qu'a écrit un ancien directeur de séminaire, pour les prêtres, et dont le Père avait sans doute pris l'idée à Saint-Sulpice, car M. Galais le recommandait beaucoup. Le P. Jean, avec sa grande expérience de la vie du cloître, tenait extrêmement à cette politesse encore plus nécessaire chez les religieuses que dans le monde, à cause de la souffrance très-réelle qu'éprouvent les sœurs bien élevées, au contact journalier et de tous les instants

avec leurs sœurs, d'une éducation plus négligée. Ce petit ouvrage serait utilement publié pour les communautés, 1 volume.

IX. — 1° *Traité de l'humilité et de l'abandon à Dieu,* 1 volume.

2° *Introduction à la vie des Victimes,* écrite pour ses sœurs, mais qui serait également profitable à ces âmes nombreuses qui se dévouent de nos jours en Victimes pour les péchés du monde, 1 volume.

3° *Lettres sur l'esprit des Victimes,* 1 volume.

4° *Notice sur les sœurs Victimes,* décédées depuis la fondation jusqu'à la mort de la Révérende Mère fondatrice, 2 volumes. La Mère fondatrice concourut à la composition de cet ouvrage, par des notes trouvées après sa mort. Plusieurs de ces notices sont vraiment fort intéressantes, et très édifiantes.

5° *Instructions faites aux sœurs,* recueillies par l'une d'elles que sa supérieure avait chargée de ce soin, et revues ensuite et corrigées par le P. Jean lui-même. C'est une sorte de traité complet de la vie chrétienne et religieuse, relié en 8 gros volumes in-8°.

4° *Instructions sur l'Évangile,* suite du précédent ouvrage, 1 volume.

6° *Instructions, sermons, conférences,* faits par le P. Jean et écrits de sa main, les uns en entier, la plupart en canevas seulement, 1 volume.

7° *Opuscules* sur divers sujets, 1 volume.

8° *Journal du P. Jean,* où il écrivait chaque soir brièvement les évènements de la journée, 5 volumes.

9° *Notes.* C'est une sorte de registre collecteur où il conservait tout ce qu'il lui semblait bon de ne pas laisser perdre, des notes sur une lecture qui l'avait frappé, un article de journal découpé, une

image pieuse qu'on lui avait donnée, un prospectus intéressant, mais surtout ses notes personnelles sur les gens et les choses, sans un mot de récrimination ou de plainte. Le tout forme 8 gros volumes, grossièrement reliés par lui-même.

10° *Conseils aux trois Mères.* Ce sont des avis aux supérieures majeures des religieuses Victimes, 3 volumes.

11° *Mois de Marie,* un petit volume composé à Dijon dès 1848.

12° *Traité de l'obéissance,* 1 volume.

13° *Sermons* écrits en entier ou en canevas pour les différentes retraites ecclésiastiques qu'il a prêchées, 1 volume.

14° *Sermons* prêchés dans ses différentes missions, 8 volumes.

15° Une grande quantité de lettres de direction, adressées à différentes personnes et principalement à des religieuses. Ces lettres ont été renvoyées aux sœurs après la mort du P. Jean. Il en manque beaucoup et elles n'ont pas encore été classées dans l'espoir d'en retrouver beaucoup d'autres.

16° Mentionnons, en passant, sept gros volumes grand in-4° contenant tout le cours de théologie de Saint-Sulpice, de 1837 à 1841, et qui prouvent avec quelle conscience le P. Jean avait fait ses hautes études, toujours entretenues jusqu'à la fin de sa vie.

17° Un volume in-8° contenant sa correspondance avec ses parents, qu'on lui renvoya après leur mort.

18° M. Pernolet était un ancien condisciple de l'école polytechnique avec lequel il avait conservé de très-bons rapports, comme avec tous ses anciens camarades de promotion. Fort partisan des idées modernes, nommé député en 1874 par le parti avancé,

il avait cependant du bon à son actif, comme le lui dit le P. Jean dans sa lettre du 13 mai 1876.

En 1871, vous adressiez une fort belle lettre aux sœurs de la charité de Saint-Denis, en leur envoyant votre offrande pour leurs œuvres, et vous la rendiez publique dans le but de témoigner combien il serait regrettable à vos yeux, que l'on pût attribuer à l'opinion politique qui a vos préférences, une irréligion systématique. Je n'ai pas été le seul à remarquer cet acte d'indépendance et de courage, vous y risquiez votre popularité, et peut-être l'y avez-vous en partie perdue.

En effet, aux élections suivantes, il ne fut pas renommé député.

Mais, pendant qu'il l'était encore, M. Pernolet publia deux brochures sur la réforme du suffrage universel par le système qu'il appelait le *scrutin par quotient*. Les journaux parlèrent beaucoup à cette époque de cette utopie qui pouvait avoir du bon, si on pouvait rendre bon ce mensonge universel. Le P. Jean lui accusa réception de ses deux brochures, et, se laissant entraîner par l'importance du sujet, sa lettre devint une brochure de 124 pages admirablement écrites, vrai chef-d'œuvre de prudence, de délicatesse pour ne pas blesser son adversaire, mais qui démontre, jusqu'à l'évidence, l'absurdité du système qui définit ce qui est faux ou repousse ce qui est vrai à une voix de majorité. Cette brochure prouve avec quel succès le P. Jean se fût lancé dans la polémique, si sa vocation et son attrait ne l'eussent tourné vers d'autres genres d'écrits.

Le R. P. Jean avait une détestable plume, même dans sa jeunesse ; à la fin de sa vie, son écriture était presque absolument illisible. Ses filles spirituelles, avec le soin le plus pieux, travaillent depuis longues

années à recopier, sur un même format de papier et une écriture bâtarde très-facile à lire, tous les manuscrits du bon Père. La plus grande partie de ce travail est déjà fait, ce qui a bien facilité notre tâche, le reste se termine peu à peu avec une vraie patience de Bénédictin. Nous aurions pu avec de si nombreux documents étendre cette histoire jusqu'à cinq ou six volumes. Un autre le fera, si on le juge utile.

A. M. P. I.



TABLE DES MATIÈRES

Pages.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Nîmes. — Imp. Lafare frères, pl. de la Couronne.



